3850

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 637
Sala Grande
Scansia 7 Palchetto 5
N.° d'ord. 13

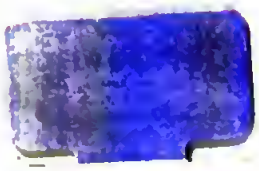

Digitized by Google

VII. 5. 12

Palat xv 33

LE PARFAIT LÉGENDAIRE

VIE

DE LA TRÈS-SAINTE

VIERGE MARIE

Digitized by Google

H. MASS — IMPR. DE JULIEN, LANIER ET C° — 1855

Digitized by Google

Digitized by Google

549920 SBN

LE PARFAIT LÉGENDAIRE

VIE

DE LA TRÈS-SAINTE

VIERGE MARIE

PAR

MONSEIGNEUR EMIDIO GENTILUCCI

CAMÉRIER D'HONNEUR DE SA SAINTETÉ

ET BÉNÉFICIER DE LA BASILIQUE VATICANE

TRADUITE EN FRANÇAIS SOUS LA DIRECTION DU R. P. VENTURA

PAR

M. L'ABBÉ CÉLESTE ALIX

Chapelain de Sainte Geneviève

PARIS

JULIEN, LANIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

ADMINISTRATEURS DU PARFAIT LÉGENDAIRE

6, RUE DE BUCI, P. S.-G., 6

1855

A SA SAINTETÉ

LE PAPE PIE IX

HEUREUSEMENT RÉGNANT

Digitized by Google

Très-Saint-Père,

Fils tendre & dévoué de l'auguste Mère de Dieu, non-seulement j'ai voulu que sa Vie ne manquât pas au Parfait Légendaire, mais encore j'ai fait tous mes efforts pour que les grâces de l'art, unies à celles du récit, rendissent le travail aussi estimable que possible, & en fissent un tribut plus agréable à la Vierge elle-même.

Désirant dédier ce livre, comme j'ai dédié les autres, à un illustre personnage, je devais l'offrir de préférence

à quelqu'un qui à la sublime dignité du rang joignit les plus grands dons de l'esprit, & ne fût inférieur à personne dans l'amour de l'auguste Reine des Anges. C'est pourquoi ma pensée s'éleva aussitôt vers Votre Sainteté, qui, réunissant en Elle la double majesté de Chef de l'Eglise & de Prince temporel, a droit à mon hommage de chrétien & de sujet. Ce n'était pas pour moi un faible honneur d'offrir cet ouvrage à un Souverain qui, à peine élevé sur le trône, devint l'amour des nations, la joie des cœurs, les délices du peuple, et obtint en peu de temps une gloire que les princes les plus aimés obtiennent à peine après un long règne; si bien que les générations futures, si elles ne voient l'âge présent que dans Votre Sainteté, envieront le bonheur de notre siècle.

Si ces considérations me sollicitaient vivement de vous offrir ce livre, il en est une qui m'y encourageait, c'est

l'admirable dévotion de Votre Béatitude a Notre-Dame.

En effet, Votre Sainteté propagea toujours avec ardeur la dévotion envers Marie, soit dans l'exercice du saint ministère, au commencement de son sacerdoce, soit dans les régions lointaines de l'Amérique, soit sur les Sièges épiscopaux de Spolète & d'Imola, soit enfin dans la Chaire de Saint-Pierre, cette maîtresse de la Vérité que le divin Fils de Marie enseigna au monde.

Daignez donc, Saint-Père, accueillir avec bonté ce volume qu'il m'a été accordé de vous dédier; jetez un regard favorable sur ces pages où sont décrites les vertus angéliques & le mortel pèlerinage de l'Immaculée Mère de Dieu.

Que si l'on n'y trouve pas toutes les qualités d'art et de style que j'aurais désirées, tant à cause de la

grandeur du sujet que du nom que j'inscris en tête du livre, vous ne l'attribuez pas à ma négligence, mais à la difficulté de l'œuvre, & avec cette magnanimité qui est le propre de Votre Béatitude, vous daignez compatir aux efforts de ma bonne volonté.

C'est pourquoi je rends grâces à Votre Sainteté; je prie la Bienheureuse Vierge pour que votre Pontificat soit long & prospère, et, prosterné à vos pieds sacrés, que je baise pieusement, je demande pour moi & pour ma famille la bénédiction apostolique.

De Votre Sainteté

Le très-humble, très-dévoué & très-obéissant
sujet & serviteur,

Romuald Gentilucci.

Rome, le 25 Mars 1848.

Digitized by Google

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

En tête du *Parfait Légendaire* nous donnons l'*Histoire de la vie de la très-sainte Vierge*. C'est, en effet, de Marie que Jésus est né, *Maria, de qua natus est Jesus*, et c'est Marie qui, par Jésus, est la source illustre de toute l'Église. « Un homme et un homme est né en elle, » dit le Psalmiste : *homo et homo natus est in ea*, c'est-à-dire, d'abord Jésus-Christ Dieu et homme, et ensuite l'Église ; la tête et puis le corps, le chef et puis les membres, le premier-né et puis tous ses frères, toute la famille de Dieu sur la terre, toute la lignée des saints. Avant donc de faire paraître dans leur ordre et dans leur beauté respective les saints que l'Église propose à notre vénération dans le cours de l'année, nous plaçons sous les yeux des fidèles la Mère et la Reine des saints, afin que, ravis par la connaissance des grâces que contient la source, ils soient désireux d'étudier les grâces particulières qui en découlent, et d'y participer abondamment.

Digitized by Google

Jamais, nous ne craignons pas de le dire, l'Histoire de la vie de la très-sainte Vierge n'a été plus dignement écrite que par le très-docte et très-pieux auteur dont nous avons traduit l'ouvrage, et jamais un pareil travail ne parut plus à propos.

Mgr Emidio Gentilucci est un de ces hommes qui gardent encore, dans ce siècle de frivole science, les traditions sincères de la science d'autrefois, de la bonne et vraie science. Il ne travaille pas à la hâte, à la légère, il fait son œuvre patiemment. Il ne compose pas de seconde main, il a recours aux sources, aux documents originaux, aux monuments authentiques et primitifs de l'histoire qu'il écrit. Quel labeur! toute l'Écriture, toute la tradition, les Pères, les théologiens, les historiens sacrés et les historiens profanes, les savants et les poëtes, les littérateurs et les artistes; en un mot, tout l'ensemble des choses qui composent l'érudition ecclésiastique, tout cela, il l'étudie, le discute, le commente et le cite à propos, sans confusion, sans embarras, sans vain étalage d'érudition, mais avec une merveilleuse facilité, que peuvent seuls donner la connaissance approfondie des maîtres et le discernement de la vraie critique. C'est une œuvre de bénédictin; mais, hâtons-nous de le dire, c'est une œuvre de piété plus encore que de science. Comme ces artistes du moyen âge qui travaillaient avec amour à sculpter dans la pierre des cathédrales la légende d'un saint, ou comme ces humbles et glorieux peintres des cloîtres d'autrefois, qui contemplaient d'abord dans la lumière d'une prière extatique les célestes figures qu'ils peignaient sur la terre, l'auteur de l'*Histoire de la Vie de la très-sainte Vierge* a fait son œuvre avec amour; son cœur a guidé son esprit, sa dévotion a tenu la plume; et, ne se lassant pas d'écrire, parce qu'il ne se lassait point d'aimer, il a répandu à profusion dans son livre ce que Dieu seul peut donner à une âme qui en est digne et ce que nous oublions trop de nos jours : l'onction!

Le travail de Mgr Gentilucci est, en effet, plein d'onction. On y sent à chaque page,

Digitized by Google

à chaque ligne, l'enthousiasme contenu, la suavité pure, la tendresse pénétrante des saints. On y voit une lumière sereine comme la lumière que donne la prière; on y trouve une consolation qui ne provient que de l'idée du bien et de l'épanchement de la grâce, un encouragement qui dénote sous la forme d'une parole humaine la présence du Verbe de Dieu; enfin, quand on tient ce livre dans les mains, on ne veut plus le quitter, parce qu'on le goûte et qu'on se sent meilleur en le lisant. Écrit par un homme de science et de piété, ce livre s'adresse à tout chrétien qui veut trouver le bien dans la lumière et la vie dans le sentiment. C'est le livre des chrétiens studieux et fervents.

Certes, nous avons peu de ces livres. L'érudition du XVIIe siècle était trop préoccupée de recueillir les matériaux de l'histoire pour avoir le temps de donner à ses monuments la grâce d'une forme achevée. Le XVIIIe siècle, en France, égaré par une philosophie sceptique et desséché par le souffle glacial du jansénisme, avait fait de la vie des saints une sorte de procès-verbal hagiographique où le merveilleux était presque toujours tenu pour suspect, quand il ne disparaissait pas entièrement. Le XIXe siècle, héritier des deux siècles précédents, n'avait pas encore eu le temps, au milieu de ses reconstructions de toutes sortes, de reprendre parmi nous les traditions du passé et de les rajeunir; il était donc réservé à l'Italie, cette terre toujours si catholique par la foi, par la science et par l'art, de nous donner l'exemple et de devancer nos travaux. Grâce au *Parfait Légendaire*, l'hagiographie existe aujourd'hui pour la France comme pour l'Italie, sous une forme qui, pour être savante, n'en est pas moins populaire.

Mais nous n'avons à parler ici que de l'*Histoire de la vie de la très-sainte Vierge:* cette histoire recommande à elle seule tout le *Légendaire*. Disons seulement sur quelles bases et d'après quel plan Mgr Gentilucci a construit son œuvre.

Considérant la très-sainte Vierge comme associée dès l'origine à la destinée du Rédempteur des hommes, le docte et pieux auteur a divisé son livre en trois parties[1], qui répondent aux trois époques de la rédemption : la première contient l'histoire de Marie depuis la chute originelle jusqu'à son immaculée conception. C'est la *préexistence* de Marie dans les prophéties, les symboles et les figures de l'ancienne loi. La seconde comprend tous les faits relatifs à l'existence de Marie sur la terre, depuis son immaculée conception jusqu'à son assomption glorieuse dans le ciel. C'est, à proprement parler, l'*existence* de la Mère de Dieu. La troisième se rapporte à tous les faits de l'histoire ecclésiastique, de la liturgie, de la piété chrétienne, qui composent ce qu'on peut appeler la *survivance* de Marie. Marie *se préexiste* comme le Christ, elle *vit* et *se survit*, elle est toujours vivante dans le ciel et sur la terre depuis qu'elle a été promise au monde et que Dieu l'a prédestinée à être la Mère du Verbe incarné. Ces trois phases d'une même vie, ces trois époques d'une même histoire, ces trois rayonnements d'une même gloire nous apparaissent, dans l'œuvre de notre docte et pieux auteur, avec une force, une grâce, un charme qui seront appréciés en France, nous le croyons sincèrement, comme ils l'ont été en Italie.

Pour nous, notre unique mérite, c'est d'avoir traduit cet ouvrage. La seule récompense que nous souhaitions, c'est de le populariser, et, en le popularisant, de faire du bien aux âmes par le culte de la sainte Vierge. Nous avons écrit ces nombreuses pages avec le soin que commandait notre affectueuse tendresse pour la Mère de Dieu. En restant fidèle à la pensée et à la forme même de l'original, nous avons voulu cependant respecter le génie de la langue française. En faisant passer dans notre traduction les hardiesses pittoresques, le lyrisme de l'italien, nous avons conservé le calme, la

[1] Il y a dans le livre de Mgr Gentilucci quatre parties, si l'on considère la distribution matérielle des chapitres; mais le plan logique de l'ouvrage ne contient que les trois que nous indiquons. Rien n'est plus beau que ce plan.

Digitized by Google

simplicité, la clarté du français. Puissent nos efforts avoir répondu à notre bonne volonté !

Nous terminons aujourd'hui ce cher et pieux travail. Nous ne le quittons qu'avec peine, comme un fils qui se sépare de sa mère, et qui verse d'autant plus de larmes qu'il a reçu d'elle plus de bénédictions et senti plus d'amour !

C. ALIX,

Chapelain de Sainte-Geneviève.

15 Août, Fête de l'Assomption, 1833.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

En entreprenant d'écrire la Vie de l'auguste Reine du Ciel, plusieurs fois j'ai senti mon cœur agité d'une vive émotion, au point que j'ai été souvent tenté d'abandonner ce travail. D'un côté, la piété que je nourris en mon cœur pour notre auguste Dame m'encourageait à lui payer ce tribut de respect et d'amour; de l'autre, c'était pour moi un grand obstacle de savoir que tant d'esprits sublimes avaient consacré leur plume, dès les premiers siècles de l'Église, à louer et bénir la Vierge pure, immaculée, plus ardente que les séraphins, la Vierge qui est la gloire des prophètes, l'honneur des martyrs, l'ornement des vierges, la plus sainte, la plus belle d'entre toutes les créatures, la Vierge dans le sein de laquelle le Fils unique de Dieu voulut prendre notre chair mortelle, et qui pour cela est appelée la Mère de Dieu.

Digitized by Google

Mon effroi s'augmentait encore lorsque je considérais qu'un saint Anselme, un saint Augustin, un saint Jérôme, tous d'une sainteté admirable et du génie le plus élevé, n'ont parlé de Marie qu'avec la plus grande crainte et après s'être déclarés inférieurs à une si grande entreprise, et qu'un saint Bernard, si tendre envers la sainte Vierge, assure que, toutes les fois qu'il voulait exprimer son amour à Marie, il se sentait saisi d'un saint effroi; puisqu'il est vrai de dire que l'écrivain cherche à expliquer ce que l'âme humaine ne saurait comprendre. En effet, ma bonne volonté ne devait-elle pas trouver un motif de découragement et un obstacle à la vue de cette mer immense dont il n'est pas donné à l'homme de saluer du regard les rives, même de loin? N'avais-je pas d'ailleurs la certitude qu'il m'était impossible de rien ajouter de nouveau à tout ce qu'ont dit tant d'auteurs illustres par leur science et leur sainteté, qui ont écrit des livres innombrables à la louange de cette belle Judith, la gloire de la Jérusalem du ciel et de celle de la terre, et l'honneur de son peuple? Certes, ces raisons étaient capables de décourager un plus grand écrivain que moi; que dire donc lorsque je considérais encore ma faiblesse et les occupations quotidiennes qui, depuis bien des années, me laissent si peu de temps à donner aux lettres et aux sciences sacrées? Cependant des amis graves et de bon conseil excitaient mon courage; ils me rappelaient, avec les Pères, qu'on ne doit pas s'abstenir de louer Marie sous prétexte qu'on ne saurait le faire dignement, puisque nul n'en est capable, et qu'il convient d'ailleurs que tous les fils, quelle que soit leur faiblesse, louent leur mère, de peur que leur silence ne soit pris pour une ingratitude. Ces considérations avaient sur mon esprit une grande force; d'ailleurs je me rappelai, et ce souvenir dissipa entièrement ma crainte, que le divin Maître loua hautement l'humble offrande que la veuve de l'Évangile déposa dans le trésor du temple, car cette femme offrait ainsi tout ce qu'elle avait et ne prenait pas prétexte de sa pauvreté pour ne rien donner. Je mis donc la main à cette œuvre, dans laquelle j'ai voulu seulement recueillir et résumer tout ce que les Pères et les docteurs, dans l'espace de plus de dix-huit siècles, ont dit à la gloire de la Vierge bénie.

Digitized by Google

Ce qui encore m'a soutenu et encouragé, c'est la précieuse protection que le souverain pontife Pie IX a bien voulu accorder à ce livre, jusqu'à permettre qu'il fût orné de son auguste nom. Les paroles de vénération et d'amour qu'il prononça en cette circonstance envers la divine Mère me firent prendre la résolution de surmonter tous les obstacles pour porter cette humble offrande sur l'autel de Marie.

Après avoir exposé au bienveillant lecteur les motifs qui m'ont fait publier cet ouvrage, je veux l'avertir que je n'ai rien écrit qui ne soit fondé sur les autorités les plus graves, soit parce que le siècle présent le veut ainsi, soit parce que celui qui parle de Marie a tant de choses à dire, qu'il n'a pas besoin de recourir à des autorités suspectes et peut puiser abondamment aux sources les plus pures. C'est pourquoi tout ce que je dis de la Vierge immaculée est tiré de la sainte Écriture, des Pères et des docteurs de l'Église ou des *Vies* les plus renommées de la très-sainte Vierge. Parmi ces *Vies*, celle qui a été publiée par le P. Dom Jean-Chrysostome Trombelli, abbé général de la congrégation du Très-Saint-Sauveur, mérite une place distinguée; c'est de ce trésor (car on peut ainsi appeler ses dissertations latines) que j'ai fait particulièrement usage, en recueillant et abrégeant les choses qui convenaient à mon œuvre. Que si, dans quelque chapitre, je me suis arrêté sur quelque particularité, analogue d'ailleurs à mon objet, je l'ai fait pour rompre la monotonie inhérente à ce genre d'ouvrage, et pour mieux exciter dans le cœur des fidèles la dévotion envers la Reine du ciel. A cette fin, j'ai mis au commencement du livre et à la fin un Cantique; le premier pourra être considéré comme une poétique introduction aux choses qui y sont contenues, et le second comme une sorte d'épilogue, ou comme un hymne de reconnaissance et d'amour.

Cette histoire se divise en quatre parties : la première contient l'histoire de Marie, depuis le moment où elle fut promise à la terre, après le péché d'Adam, jusqu'au vœu de perpétuelle virginité qu'elle fit dans le temple. La seconde, depuis sa sortie du temple jusqu'à la mort de saint Joseph, son très-chaste époux. La troisième contient le retour de

Marie à Jérusalem, après la mort de son divin Fils. Enfin, dans la quatrième, il est parlé du reste de sa vie, de sa bienheureuse mort, de son assomption au ciel, de sa gloire, de ses vertus, de son culte, et de tout ce qui peut servir à la consolation des fidèles et à l'honneur de notre auguste Reine.

Bien que rien ne puisse plus facilement s'acquérir que l'érudition, et que d'ordinaire le lecteur en soit tout d'abord rebuté, cependant je n'ai pas jugé à propos de l'éliminer entièrement de ces pages. C'est pourquoi j'ai ajouté des notes toutes les fois qu'elles m'ont paru propres à satisfaire la curiosité de celui qui lit, sans qu'il soit obligé de faire lui-même des recherches laborieuses. Il m'a paru également bon d'indiquer les passages de la sainte Écriture, des Pères, des docteurs et des saints sur lesquels mon dire est fondé.

Que le lecteur fasse donc bon accueil à cette œuvre, à laquelle j'ai donné tous mes soins, pour honorer la Vierge bénie, notre Mère et notre Reine.

Je l'ai dit, mon travail est pauvre par la faute de mon génie, mais non de mon cœur, et je me console en pensant qu'il est suffisant pour présenter Marie comme un modèle digne d'imitation, si le lecteur a la ferme volonté de la suivre dans l'exercice des vertus qu'elle a pratiquées au degré le plus sublime. Cher lecteur, ayez pour assuré que cette puissante Reine, en se voyant honorée par vous sur la terre, vous prodiguera toujours ses grâces ici-bas, son assistance et ses bénédictions à l'heure de votre mort, et qu'elle vous obtiendra d'être placé près d'elle dans le ciel, pour y être éternellement heureux dans l'ineffable vision de Dieu, ce que je vous souhaite de tout mon cœur. Adieu, soyez heureux.

Digitized by Google

CANTIQUE.

Dissipez-vous, sombres ténèbres du péché et de la mort, ombres épaisses et redoutables, qui, ministres de la colère divine, enveloppiez les malheureux vivants.

L'arc-en-ciel, comme un phare brillant, s'est montré soudain au milieu de l'horrible tempête, et a promis à la terre la sérénité si ardemment désirée.

O vous qui, depuis longtemps, tournez vers le ciel vos yeux mouillés de pleurs, et qui, par vos vœux et vos soupirs, pressez l'heureux moment, essuyez vos larmes et ouvrez votre cœur à l'espérance et à la joie.

Messagère et avant-courrière du soleil désiré, la belle, la douce aurore paraît déjà dans le ciel, et répand sur vous les premières lueurs qui précèdent la splendeur du soleil.

Les ténèbres se dissipent ; l'hiver a fui ; au souffle impétueux de l'aquilon succède le doux zéphyr ; la terre se couvre de fleurs ; tout annonce l'allégresse, la paix et l'amour. Voilà que l'humanité gémissante et la terre, auparavant frappées l'une et l'autre de la malédiction divine, sont éclairées d'une vive lumière.

O vous, nos premiers parents, vous qui, dans le délicieux Éden, mordîtes le fruit défendu et entraînâtes toute votre postérité dans l'abîme profond d'interminables maux, relevez vos fronts chargés d'ans et sillonnés de rides ; les ombres effroyables de l'éternelle mort, ce funeste héritage de votre faute, sont près de s'évanouir, et sur vos fils désolés vont bientôt resplendir les vifs rayons d'un soleil bienfaisant.

Digitized by Google

Voyez-vous se lever l'Étoile qui réjouit le cœur? Courbez la tête en signe de respect, ployez le genou devant elle ; cette étoile radieuse, c'est Marie !

C'est Marie, c'est la femme forte que Dieu vous promit dans le paradis terrestre ; la réparatrice des maux causés par vous dans le monde ; celle contre qui l'odieux serpent a vainement ouvert sa gueule envenimée pour la mordre au pied, comme il a mordu les autres.

Les prophétiques oracles se sont vérifiés ; les vœux des patriarches, les désirs des justes sont enfin exaucés. L'auguste Dame, figurée par tant d'héroïnes invincibles, admirablement symbolisée de tant de manières, désirée, attendue par tous, la Vierge sainte est venue au monde. Soyez bénie, ô Marie, lumière, espérance, vie, salut des hommes, allégresse du ciel, consolation de la terre, terreur de l'enfer; ô belle Marie, soyez bénie à jamais !

La terre salue cette aurore radieuse et sereine que jamais n'obscurcit le moindre nuage ; cette lune argentée qui brille toute pure au milieu des ténèbres du péché, cet astre toujours riche d'une lumière de gloire et de majesté.

Les anges du ciel, pleins d'admiration, se demandent les uns aux autres comment, du fond ténébreux du néant, vous êtes sortie si belle, si radieuse, si riche de priviléges, de vertus et de grâces.

L'enfer, qui par vous voit tomber le mur de séparation élevé entre Dieu et l'homme, s'agite dans ses chaînes et mord ses liens avec rage.

O Marie, vous fûtes l'objet spécial de la pensée et du cœur de Dieu, même avant la création ; et à peine étiez-vous née, que déjà il se complaisait dans l'éclat de votre beauté, parce que vous êtes le lis pur et odorant qui fleurit parmi les épines.

Et parce que le Créateur élève d'autant plus sa créature qu'elle est plus humble, à peine vous eut-il vue, qu'il vous éleva à l'incomparable dignité de Mère de Dieu.

C'est pourquoi Dieu vous a choisie entre mille pour l'exécution de son divin conseil, et dans votre sein bienheureux le Verbe éternel prendra notre chair dans votre sein virginal, grâce à la vertu souveraine.

Digitized by Google

Le fruit de vos chastes entrailles n'est pas béni par vous, ô Marie; mais vous-même, par ce fruit divin, vous êtes bénie, exaltée, glorifiée entre toutes les femmes.

Par vous, les cieux sont renouvelés, le monde est purifié, tous les hommes sont délivrés de la dure servitude de Satan, et le règne de Lucifer est détruit.

Fils du premier Adam, nous étions condamnés à pleurer à jamais notre félicité perdue, et voilà que nous sommes sauvés, grâce au sang du second Adam, qui est votre divin Fils.

Par la faute d'Ève, nous gémissions auparavant sous le poids de la malédiction divine; à présent, grâce à vous, nous nous réjouissons de toutes bénédictions.

A vous gloire éternelle, ô Vierge bénie, parce que vous êtes l'arche de piété et de grâce, le tabernacle du Testament, le propitiatoire du temple, le trône de Dieu, la couche de l'Époux céleste, le sanctuaire de l'Esprit-Saint, la demeure de l'auguste Trinité.

A vous louanges éternelles, ô femme bénie, ô glorieuse Dame, Mère chaste et Vierge féconde; humble servante et auguste Souveraine, créature de la terre et Reine du ciel; louanges éternelles à vous, chef-d'œuvre du conseil éternel!

Votre nom doux et suave résonne glorieux et béni éternellement sur les lèvres des anges et des hommes. Qu'aux créatures douées de raison tous les autres êtres de la création fassent un écho joyeux! Que les oiseaux, dans leurs chants mélodieux, répètent le doux nom de Marie! Et vous, habitants des eaux, dans votre course sur l'humide élément, célébrez son beau nom.

Ruisseaux, dans votre doux murmure; fleuves, dans le bruit de vos ondes rapides; Océan, dans le bruit de vos flots écumants, louez Marie!

Lumière, soleil, lune, étoiles, air, ciel, terre, bénissez, exaltez le nom de votre auguste Reine; bénissez, exaltez Marie: honorer Marie, c'est rendre gloire à Dieu!

HISTOIRE DE LA VIE

DE LA

TRÈS-SAINTE VIERGE

LIVRE PREMIER.

De la Vierge Marie depuis le moment où Dieu la promit à la terre, après le péché d'Adam jusqu'au vœu de perpétuelle virginité qu'elle fit dans le Temple.

CHAPITRE PREMIER.

MARIE PROMISE A LA TERRE DÈS LE COMMENCEMENT DU MONDE.

Dieu, de toute éternité, était en lui-même et par lui-même parfaitement heureux. Possesseur, sans aucune limite, de tous les attributs de la divinité, il lui plut de manifester d'abord avec éclat celui de sa toute-puissance. Il donna l'être à ce qui n'était pas, et, par la seule force de sa parole souveraine, l'existence à tout ce qui est sur la terre et dans le ciel. Et après avoir accompli, en cinq jours, l'œuvre admirable de la création de toutes ces choses matérielles, il les considéra de son regard pénétrant, et les trouva bonnes [1]. — Voulant ensuite créer l'homme et faire de lui le maître de tous les êtres, il se mit à le pétrir, de ses divines mains, avec de l'argile; et lorsqu'il l'eut formé, il lui communiqua par son souffle l'âme immortelle et l'appela à la vie [2]. (Pl. I.) — Cependant le Seigneur vit que l'homme, qu'il avait ainsi créé à son image et ressemblance [3], était seul, ce qui assurément n'était pas bon; il lui envoya donc un profond sommeil, et pendant qu'il

[1] Cette approbation que Dieu donne à ses œuvres n'est autre chose que sa bénédiction.

[2] Le souffle de Dieu, ou l'âme qu'il unit au corps de l'homme, fut le principe du sentiment, de la raison et de la vie. L'union de ces deux substances si différentes, l'une matérielle, l'autre spirituelle, est une des plus grandes merveilles qui soient dans la nature. Dieu seul pouvait l'opérer par sa toute-puissance. L'homme peut bien la sentir, mais non la comprendre.

[3] Dieu créa le monde pour l'homme, et l'homme pour lui. Il le doua de sentiment et de raison, afin qu'il fût capable de s'élever vers son Créateur, d'admirer ses œuvres et de lui en rendre grâces. Il le créa

dormait, lui retira une de ses côtes, dont il forma la femme. En la voyant auprès de lui à son réveil, l'homme la reconnut pour l'os de ses os et la chair de sa chair. Le nom d'Adam fut donné à l'homme et celui d'Ève à la femme [1].

Adam, la créature la plus belle et la plus noble sortie des mains de Dieu, puisque seul il était son image et avait reçu de lui directement l'existence, fut placé dans l'Éden [2], jardin délicieux où il jouissait de la félicité du paradis. — Dieu, son créateur, l'avait expressément menacé du supplice de la mort s'il goûtait le fruit d'un arbre situé au milieu du paradis terrestre et qui était appelé l'arbre de la science du bien et du mal. (Pl. II.) — Par cette défense formelle faite à Adam de toucher au fruit de cet arbre unique, tandis qu'il pouvait se nourrir des fruits de tous les autres [3], Dieu, qui avait donné à l'homme le libre arbitre, voulut lui faire sentir son autorité suprême en exigeant de sa part une

à son image et ressemblance en lui donnent une âme incorporelle, immortelle, douée d'intelligence, de volonté et de libre arbitre, capable de sagesse, de vertu, de grâce, et destinée à la béatitude, c'est-à-dire à voir et à posséder Dieu : en un mot, l'homme est l'image de Dieu, en ce sens qu'il a reçu de lui les attributs d'une créature intelligente. Cette image, cette ressemblance est tellement inhérente à la nature de l'homme, qu'il ne peut la perdre sans perdre sa nature même. Elle peut s'obscurcir et se déformer par le péché, mais elle ne saurait être effacée ni détruite. (S. Augst. *Retract.* lib. II, cap. 24.) Le corps même de l'homme a quelque chose d'extraordinaire et de grand. Sa figure est faite pour admirer le ciel, tandis que tous les autres animaux sont penchés vers la terre. Il a deux mains qui sont les premiers instruments de sa raison et de sa liberté. Dans son visage, dans ses yeux surtout, brille un reflet de l'âme, et, en quelque sorte, de la divinité.

[1] *Adam*, nom que Dieu donna au premier homme, signifie *terre*. *Eve*, nom de la femme, veut dire *vie*. Dans la Vulgate, les noms hébreux d'*Adam* et d'*Hevah* ont été conservés. Ils ont perdu ensuite leur signification commune et nous sont parvenus uniquement comme noms propres.

[2] *Éden*, chez les Arabes et chez les Hébreux, est le nom du paradis terrestre et du paradis des élus. Dans la langue hébraïque, il signifie *lieu de délices*; en arabe, *lieu propre au pâturage des troupeaux*. Les Hébreux, selon saint Jérôme, croyaient que l'Éden avait été créé avant la terre, parce qu'on lit dans le texte sacré que Dieu le planta *au commencement*; mais les Pères et les interprètes anciens et modernes pensent qu'il fut formé le troisième jour de la création. Quelques-uns, mais en petit nombre, croient que ce fut immédiatement après la création du premier homme. Et, en effet, Moïse nous apprend que Dieu le planta pour en faire l'habitation de l'homme. Il est fort difficile aujourd'hui de déterminer le lieu de la terre où était situé le paradis, car les commentateurs et les interprètes sont d'accord pour affirmer qu'il fut détruit par le déluge universel.

[3] Deux arbres sont mentionnés dans la Genèse : l'arbre de vie, et celui de la science du bien et du mal. Adam avait la liberté de se nourrir du fruit du premier. L'usage de ce fruit aurait servi à lui conserver la vie et à le préserver pour toujours de la mort. Il paraît cependant que le premier homme n'en mangea pas, soit que son séjour dans l'Éden eût été de peu de durée, comme le disent quelques auteurs, soit qu'ayant été créé adulte, il n'eût pas éprouvé immédiatement le besoin de nourriture, on le croit encore parce que, s'il en eût mangé, il aurait eu une vie plus longue que celle d'aucun autre homme, tandis qu'il vécut moins longtemps que Mathusalem, Jared et Noé. Au surplus, la raison physique voulait qu'il fît un usage répété de ce fruit pour en ressentir les effet salutaires, puisqu'il n'avait en lui qu'une force finie et limitée. Quant au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, si Dieu l'avait interdit à Adam, ce n'est pas qu'il fût nuisible. Le Créateur voulait seulement exiger de l'homme un tribut de sujétion ou d'obéissance à ses ordres quels qu'ils fussent, et lui faire sentir qu'il n'était pas le maître, mais simplement l'usufruitier des biens si abondants dont il était entouré.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PARADIS TERRESTRE.

aveugle obéissance, et en même temps l'effrayer par le châtiment qu'il ne pouvait manquer d'encourir s'il transgressait le divin commandement.

Adam était l'unique souche de la race humaine, choisie pour repeupler les célestes demeures laissées vacantes par ces orgueilleux esprits qui, pour avoir osé se croire ou tenté de se rendre égaux à Dieu, en avaient été justement précipités. Il était le premier être humain, doué de raison, comblé par son créateur lui-même des dons les plus éminents de la nature et de la grâce. Dieu l'avait constitué le chef moral du genre humain, dont il devait être le père. De sa volonté, qui renfermait en germe les volontés de tous ses descendants, dépendaient, ou la commune félicité, s'il conservait l'état d'innocence dans lequel Dieu l'avait créé, ou l'éternelle damnation, s'il désobéissait aux ordres du Très-Haut.

Malheureusement, il céda aux insinuations d'Ève, qui s'était laissé séduire par les ruses et les fallacieuses promesses du serpent, envieux du bonheur si grand dont jouissait l'homme[1]. Adam eut l'imprudence de tendre la main pour recevoir la pomme fatale que lui présentait sa compagne, et il y mordit. De là cette chute déplorable qui, du comble de la félicité [2], précipita la race humaine tout entière avec son chef dans un abîme de maux indescriptibles. Elle perdit sa souveraineté pour tomber dans un honteux esclavage, après avoir été jusque-là l'objet de l'amour et des bontés de son divin Créateur; elle se trouva en butte aux traits de son juste courroux; et parce qu'elle lui était devenue odieuse par sa rébellion, elle fut condamnée à l'enfer. Et le premier homme ayant introduit dans le monde le péché, et par le péché la mort, celle-ci devint le misérable héritage de l'humanité, tous les hommes ayant péché en Adam. Et comme la faute d'Adam viciait toute sa race et l'assujettissait à la mort et à la damnation éternelle, la postérité qui, au moyen de la concupiscence charnelle, punition du péché, naîtrait de lui et de sa

[1] Le nom de *Nascausch*, qui signifie *serpent*, n'a pas été conservé dans la Vulgate, où il est traduit par son équivalent, *serpens*. Ce mot ne se prend pas seulement comme un nom propre donné au démon, mais comme celui de l'animal dont il prit la forme pour séduire la femme. Voyez les raisons qu'assigne saint Thomas (*in Isai.* XXVII) au nom de serpent donné au démon. Voyez aussi les belles observations de Rosmini (*Catechismo disposto secundo le idee*; seconde édition, Milan, 1844) sur le sens des mots : Adam, Ève et serpent.

[2] Voici le tableau que fait saint Augustin du bonheur de l'homme dans l'état d'innocence : « L'homme vivait dans le paradis suivant sa volonté, parce qu'il ne voulait que ce que Dieu avait établi. Il vivait dans la possession de Dieu, dont il avait la bonté. Il vivait sans besoins et pouvait vivre toujours ainsi. Il avait la nourriture pour ne pas souffrir de la faim; il avait l'arbre de la vie pour ne pas être accablé de la vieillesse. Aucune infirmité corporelle ne pouvait altérer ses sens; il n'avait à craindre ni la maladie au dedans ni les injures au dehors. Santé parfaite du corps, tranquillité absolue de l'âme. Et de même que dans le paradis il n'y avait ni froid ni chaleur, de même celui qui l'habitait était exempt de crainte et de cupidité. Il ne connaissait ni tristesse, ni vaine gaieté. Dieu le pénétrait d'une joie vraie et continue, et il reportait vers son Créateur les élans d'amour d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère. Le corps et l'esprit veillant chez lui de concert, il observait sans peine les divins commandements, et n'avait à souffrir ni de l'oisiveté ni de la fatigue. Si le sommeil descendait sur lui, c'était un sommeil volontaire. »

malheureuse compagne, cause de sa désobéissance, devait venir au monde avec la marque horrible du péché originel, qui conduit infailliblement à l'éternel supplice.

Et une si grande ruine était sans remède : la génération d'Adam était semblable à un rocher qui, détaché du sommet d'une haute montagne, roule au fond d'une vallée et y demeure immobile. Les siècles se succèdent, et il est impuissant à remonter de lui-même sur le faîte pour y retrouver les rayons du soleil[1]. Ainsi les enfants du premier homme ne possédaient en eux aucun moyen de se racheter jamais. Ni Adam, ni les descendants qui devaient naître de lui dans l'ordre naturel, ne pouvaient être aptes à donner à la majesté divine une satisfaction proportionnée au péché commis. En effet, une satisfaction digne suppose l'égalité entre l'offensé et l'offenseur, la gravité de la faute s'accroissant à proportion de la distance qui les sépare; la valeur de l'acte réparatoire doit donc être toujours égale à la gravité de l'offense. Or, qui ne voit que l'homme, limité en toutes choses dans sa nature et dans ses actes, ne pouvait offrir à Dieu, infini par essence, qu'une réparation infiniment inférieure à sa culpabilité, laquelle, mesurée à la distance qui sépare la créature de son créateur, est infinie?

Dieu pouvait, sans doute, relever l'homme de sa chute par des moyens qui nous sont inconnus; il pouvait, en vertu de sa clémence souveraine, lui remettre sa faute, ou bien se contenter de la réparation limitée que le coupable était en état de lui donner. Mais la justice divine réclamait hautement et exigeait une satisfaction rigoureuse, et cette satisfaction ne pouvait être donnée, comme l'enseignent les Pères, notamment saint Thomas[2], que par une personne divine, laquelle, réunissant en elle la nature humaine et la nature divine, se faisant homme sans cesser d'être vrai Dieu, paierait, comme homme, ce que l'homme devait à Dieu, et donnerait, comme Dieu, une valeur infinie à l'acte expiatoire que l'homme offrait à la divinité. Autrement, le péché serait demeuré à jamais inexpiable. Adam et sa race n'auraient échappé aux misères qui accompagnent cette vie en la rendant si amère, que pour être plongés éternellement dans les gouffres de l'enfer.

[1] Manzoni s'est servi très-heureusement de cette comparaison au commencement de sa belle ode sur la Nativité. Nous en citerons ici une partie :

« Comme un rocher qui, de la cime d'une haute montagne, abandonné à l'impétuosité de sa chute bruyante, bondit le long de la pente escarpée, et, se précipitant dans la vallée, touche au fond et s'arrête;

« Là où il tombe, il gît immobile dans sa lourde masse; les siècles changent et passent, mais jamais il ne reverra le soleil de son antique faîte, si le pouvoir d'une force amie ne le reporte au sommet de la colline :

« Ainsi gisait le déplorable héritier de la faute première, depuis le jour où la toute-puissance de la colère promise le plongea dans l'abîme de tous les maux, d'où il ne pouvait soulever son front superbe.

« Parmi tant d'êtres nés pour le heine, qui désormais, qui pourrait dire au Saint inaccessible : Pardonne! renouveler avec lui le pacte d'une alliance éternelle? arracher sa proie au vainqueur infernal? »

[2] — 3. p. q. 1. a. 2. ad 2. — in 1 distinct. 13. a. 5. quæst. 2.

Digitized by Google

Mais ce Dieu qui, selon la parole du prophète [1], n'oublie pas son infinie miséricorde, même au milieu de son indignation, s'émut de pitié à la vue d'un si grand malheur. Et afin de diminuer l'orgueil du démon et l'affliction de l'humanité, il lui plut de réconforter l'homme pécheur par la promesse d'un puissant remède à ses maux. Il lui annonça un Réparateur souverain qui, par la réunion de deux natures opposées, en souffrant comme homme et en donnant comme Dieu un mérite infini à l'acte de satisfaction, saurait rompre les chaînes où gémissaient à perpétuité l'homme et ses futurs descendants, misérables esclaves de Lucifer [2].

Et cela arriva lorsque Dieu, faisant justice de l'homme prévaricateur et lui infligeant la peine qu'il avait méritée, se tourna vers le serpent, c'est-à-dire vers le démon qui avait pris la forme du serpent pour induire Ève à la prévarication, et lui dit : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre... Je mettrai une inimitié éternelle entre toi et la femme, entre sa race et la tienne ; elle t'écrasera la tête, et tu tâcheras de la mordre au talon [3]. » Ce qui signifie : « Par une femme, tu as tenté de corrompre ma créature, de déformer mon image, de perdre le genre humain, en rendant l'homme imitateur de ta désobéissance, afin de lui faire partager ton supplice éternel, et tu as réussi dans ton criminel dessein. Mais tu subiras bientôt un châtiment ignominieux, et tu ne jouiras pas longtemps du succès de ta ruse. J'opposerai à ton orgueil une femme, je mettrai une inimitié éternelle entre toi et elle, entre ta race et la sienne, et si tu as vaincu une faible femme, tu seras dompté par une femme

[1] *Ps.* XLIV. 8. — LXXVIII. 33, etc.

[2] C'est une chose très-digne de considération que cette clémence de Dieu, qui, au moment même où il fait justice de l'homme pécheur, lui annonce la rédemption pour sa consolation et celle de sa race à laquelle s'était transmis son péché. Quant au mode suivant lequel s'opère cette transmission, les opinions des théologiens varient. Nous nous bornerons à en citer trois qui paraissent les plus probables. Suivant la première opinion, conforme à la doctrine de saint Augustin, le péché originel se transmet aux hommes par voie de génération ou d'union avec un corps vicié, de la même manière que la ressemblance des traits ou les maladies se communiquent du père aux enfants. D'après la seconde opinion, Dieu aurait constitué Adam le chef moral de l'humanité, de telle sorte que la volonté de tous ses descendants était comprise dans la sienne, et que leur sort devait être heureux ou malheureux, selon la conduite qu'il tiendrait lui-même. La troisième est celle des auteurs qui pensent qu'Adam, par sa prévarication, ayant perdu pour lui et pour ses descendants la sainteté et la justice qu'il avait reçues de Dieu, mérita pour lui et pour eux la mort et les peines corporelles. Il serait très-difficile de donner une explication satisfaisante et sûre de ce mystère, et il vaut mieux le croire aveuglément que d'en faire le sujet de nos disputes. « Que vous servira-t-il, dit Thomas a Kempis (*de Imit. Chr.* c. I.), de parler de la Trinité avec grandeur, si, faute d'humilité, vous êtes désagréable à la Trinité? Non, les discours sublimes ne font pas l'homme juste et saint ; c'est la vie vertueuse qui le fait ami de Dieu. J'aime mieux sentir la componction, que d'en savoir la définition. »

[3] Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. (*Gen.* III. 15.) Le texte hébreu et la version des Septante font rapporter *elle t'écrasera*, non à Ève, mais à sa race. Les manuscrits et les Pères concordent avec la Vulgate. Au surplus, le sens est le même, puisqu'en effet la sainte Vierge a écrasé la tête du serpent par les mérites de Jésus-Christ, son fils.

forte qui te foulera aux pieds, te brisera la tête, et réparera toutes les ruines que tu as faites dans le monde. »

Par cette grande et incontestable promesse, Dieu a manifestement prophétisé le mystère ineffable de la rédemption en annonçant aux hommes un Sauveur qui naîtrait d'une femme. Celle-ci, en devenant sa mère, devait apporter, en lui et par lui, la réparation de l'immense calamité qui pesait sur tous les fils d'Adam ; car il était dans les décrets éternels que la main d'une femme rétablît ce que la main d'une femme avait détruit.

Mais quelle femme Dieu avait-il en vue dans cet oracle divin ? Évidemment Marie déjà bénie, Marie, déjà et de toute éternité l'objet de son affection. La sainte Vierge est certainement la femme annoncée par le Seigneur à la terre. « Et de quelle femme, dit saint Bernard [1], Dieu parlait-il à Adam, si ce n'est de Marie ? A quelle autre qu'à Marie réservait-il un si grand triomphe ? C'est elle, en effet, qui a écrasé la tête du démon en rendant vaines, en réduisant au néant les embûches qu'il nous tend par les sollicitations de la chair et par l'orgueil de l'esprit... Marie est donc la femme promise, dont le pied devait lui briser la tête, et qu'il devait essayer de mordre au talon en l'entourant de pièges toujours nouveaux mais toujours inutiles.

Ainsi, par la promesse de Marie et du Sauveur qui devait naître d'elle lorsque les temps seraient accomplis, Dieu, dans sa clémence, prophétisait aux hommes la réparation des maux qui avaient été la conséquence du péché d'Adam. Jésus-Christ, suivant la parole de l'apôtre saint Paul [2], fut et sera toujours l'unique objet des espérances de l'homme. Par leur foi en sa venue, les justes ont obtenu le salut que devaient leur apporter sa naissance et sa passion ; et par la foi en Jésus mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification, les élus obtiennent et obtiendront aussi le salut. Mais si les hommes doivent reconnaître en Jésus-Christ la cause principale et prochaine de leur rédemption, dont il a surabondamment payé le prix sur la croix, ils doivent en même temps reconnaître en Marie la cause secondaire et éloignée de cette rédemption, puisqu'elle a donné l'humanité au Verbe éternel. Et en effet, comme Jésus-Christ est appelé dans la sainte Écriture [3] le second Adam, venu au monde pour réparer les maux causés à l'homme par la chute du premier Adam, les Pères et les docteurs proclament Marie la seconde Ève, ou plutôt la véritable Ève, la mère des vivants, choisie de Dieu pour donner au monde le Messie qui a délivré les hommes de l'esclavage du péché et du démon, les a réconciliés avec Dieu et leur a apporté le salut et la vie éternelle. Le Seigneur lui-même, lorsqu'il promit aux hommes de remédier aux funestes conséquences du péché qu'avait introduit dans le monde une faible femme séduite par le serpent, voulut annoncer dès lors à la terre la honteuse défaite du serpent au moyen d'une autre femme qui un jour lui écraserait la tête. En opposant ainsi à Ève la Vierge immaculée, Dieu inaugurait de sa propre bouche les

[1] *Homil. II. super Missus est. — Serm. in domin. infr. Oct. Assumpt. B. M. V.*
[2] *Ad Rom.* III.
[3] *Ad I. Corinth.* XV. 45.

louanges de Marie : il résumait en quelque sorte toutes les grâces, toutes les prérogatives dont il l'avait douée ; il manifestait aux hommes la tendre affection qu'il avait pour elle, et la signalait par avance à leur reconnaissance et à leur amour.

Les Pères et les docteurs se sont faits avec bonheur les échos de cet éloge céleste. Ils ont glorifié la Vierge réparatrice et opposé, presque tous, l'Ève nouvelle à la première Ève. Tertullien [1] dit de la compagne d'Adam qu'elle a été la porte par laquelle le démon est entré dans le monde, la première créature rebelle aux préceptes divins, l'instigatrice du péché et la cause de la chute d'Adam, que le démon n'osait tenter. Et l'Ecclésiastique l'avait déclaré avant Tertullien [2]. « Mais, dit saint Augustin [3], si une femme nous donna la mort, une autre femme nous a rendu la vie. Par Ève, la mort ; par Marie, le salut. L'une, séduite par le serpent, a bu et a fait boire au premier homme cette coupe empoisonnée par laquelle nous ont été transmis le venin du péché et la mort éternelle ; l'autre, en devenant la mère du Verbe fait homme, a préparé l'antidote salutaire qui nous a sauvés... L'homme est tombé par une femme, et par une autre femme il a été relevé, puisque la Vierge a enfanté Jésus-Christ. » Saint Epiphane [4] ne s'exprime pas autrement : « Là où abondait le péché, surabonde la grâce. A la source qui nous avait donné la mort, nous avons puisé la vie ; car celui qui par une femme, c'est-à-dire par Marie, s'est fait notre vie, a détruit la mort que nous avait donnée une femme, c'est-à-dire Ève. » Saint Irénée est du même sentiment [5] : « Ève désobéissante à Dieu a causé la mort à elle-même et à toute la race humaine ; Marie, par son obéissance, a apporté le salut à elle-même et au monde entier. Et comme Ève s'était laissé séduire par le serpent en ajoutant foi à ses paroles et avait abandonné Dieu en transgressant son commandement, Marie, en croyant à la parole de l'ange chargé de lui annoncer le divin mystère, obéit à Dieu et devint la protectrice non-seulement d'Ève, mais de tous ses enfants, le genre humain assujetti par Ève à la mort en ayant été délivré par Marie. Ainsi, le nœud qu'avait formé la désobéissance de la première femme fut dénoué par l'obéissance de la seconde ; ce que l'une avait lié par son incrédulité, l'autre l'a délié par sa foi. »

Saint Thomas, le Docteur Angélique [6], reconnait que Marie a apporté au monde les bénédictions célestes en nous faisant les enfants de la grâce et les héritiers du paradis. Saint Ildefonse [7] l'honore du titre de réconciliatrice des hommes, qu'elle a délivrés de l'esclavage du démon et mis en possession de la paix de Dieu. Saint Laurent Giustiniani [8] glorifie Dieu

[1] Lib. *de Lic. Mul.* c. I.

[2] A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur. (c. XXV.)

[3] *Serm. LI.* n. 3. et *Serm. CCXXXII.* n. 2.

[4] *Hæres.* 78. n. 18.

[5] Lib. III. *Contr. hæres.* c. XXXIII.

[6] Opuscul. 8.

[7] *Serm. I. de Assumpt. B. M. V.*

[8] Quis Deum non honoret in Virgine, qui Virginem Dei voluit fieri genitricem, reparatricem sæculi, lumen mundi?

en Marie et lui rend grâces de l'avoir appelée, pour sa gloire et pour notre bonheur, à devenir la mère du Verbe, la réparatrice du siècle et la lumière du monde. Saint Bernardin de Sienne[1] s'écrie : « Que Marie soit bénie, qu'elle soit proclamée sainte par toutes les générations, car elle a réparé la perte des anges, réconcilié les hommes et arraché à l'enfer ses esclaves! » Mais ce serait entreprendre une tâche sans fin que de reproduire tous les éloges, tous les témoignages d'admiration, de reconnaissance et d'amour donnés à la sainte Vierge par les saints, les Pères et les docteurs. Nous nous bornerons à rappeler, en terminant, ce que dit encore saint Bernard, que nous venons de citer[2] : « Si Ève a été pour nous une épine vénéneuse qui nous a donné la mort, Marie a été pour nous une rose qui nous a merveilleusement et souverainement guéris. » Il se félicite avec Marie et la proclame l'objet des bénédictions et des louanges de toutes les créatures, qui la reconnaissent pour leur réparatrice, puisque c'est en elle, avec elle et par elle que la droite du Tout-Puissant a voulu rétablir ce qui était détruit.

Le divin oracle qui promit au monde la Vierge qui devait enfanter le Fils de Dieu régénérateur de la race humaine déchue par le péché, a été une tradition constante conservée dans sa pureté parmi les enfants d'Adam, depuis le déluge jusqu'à l'époque où Moïse la consigna dans la Genèse. Cette prophétie de la femme promise par le Seigneur dans l'Éden à nos premiers parents, et qui devait un jour écraser la tête du serpent, a été certainement l'origine des idées primitives qui dominent dans les théogonies des différents peuples du monde ; on y retrouve en effet, au milieu des altérations produites par le temps, quelque souvenir ou de la Vierge réparatrice, ou du paradis terrestre, ou du péché fatal, ou de l'arbre de vie ; et c'est de là que cette croyance s'est transmise, en quelque sorte jusqu'à nos jours, parmi les nations infidèles[3].

Il est certain d'ailleurs que cette prophétie se maintint constamment dans toute sa vérité

[1] *Serm. II. de B. M.* a. 1. c. 1. t. III.

[2] *Serm. de B. V.* — *Serm. II. de Pentec.*

[3] Les Perses croyaient que le génie du mal, *Ahriman*, séduisit nos premiers parents sous la forme d'un serpent; et ils donnaient le nom d'*Athele* à l'arbre unique conservé parmi les ruines de Babylone. Les Thibétains disent que la connaissance de leur état de nudité leur fut révélée pour avoir goûté le fruit du *Schime*, doux et blanc comme le sucre. Les Tartares attribuent notre chute à une plante d'une exquise douceur. L'histoire de la femme séduite au pied d'un arbre et celle de la colère de Dieu étaient de tradition chez les Iroquois. Les Bramines font une peinture merveilleuse de leur *Chorcam*, ou paradis. Ils y placent un arbre dont le fruit aurait donné l'immortalité s'il eût été permis d'en manger. Ils croient aussi qu'un Dieu fait homme devait naître d'une Vierge par opération divine : de là l'incarnation de leur Jagrenat, et la naissance de Chricna dans une grotte où il fut adoré par des pasteurs et par des anges. Les Lamas ont leur Bouddha, né de la vierge Maha-Mahai. Sommonokhodom, législateur et Dieu de Siam, est le fils d'une vierge fécondée par les rayons du soleil. Lao-Tseu s'est incarné dans le sein d'une vierge noire, qui est comparée au jaspe pour sa merveilleuse beauté. Au Paraguay, une femme incomparablement belle devint mère tout en restant vierge, et son fils, après avoir accompli une foule de miracles, s'enleva au ciel en présence de ses disciples, et se transforma en soleil. Au Thibet, au Japon et dans quelques parties de l'Inde, le Dieu Fô s'est incarné dans le sein de la nymphe Lhamoghiuprul, la fiancée d'un roi, et la plus belle comme la plus sainte des femmes. A la Chine, Shing-Mu, la plus

et sa pureté chez le peuple hébreu. Elle a été la source des vœux, des espérances, des prières et des larmes de tous les patriarches et de tous les justes de l'ancienne loi, qui en attendaient l'accomplissement. Ce grand événement arriva quatre mille ans et plus après la création du monde, et s'annonça d'abord par la naissance de la femme que Dieu avait promise à nos premiers parents après leur péché, c'est-à-dire de notre chère et sainte Marie. Elle écrasa la tête de l'antique serpent, qui ne put, même un instant, l'avoir pour esclave. Par elle vint au monde, sans le secours de l'homme, ce fils unique de Dieu, engendré de toute éternité par le Père sans le secours de la femme. Jésus-Christ, Fils de Dieu, et fils de Marie dans le temps, après trente-trois années d'une vie de douleurs, et au prix de tout son sang versé sur la croix, paya surabondamment la dette que l'homme coupable avait contractée en outrageant la majesté divine. Vainqueur de la mort et de l'enfer, destructeur du péché, il déchira le terrible décret de damnation éternelle et réconcilia l'homme avec Dieu, le ciel avec la terre. La miséricorde et la justice ainsi réunies par un lien de paix et d'amour, un nouveau pacte d'alliance éternelle fut scellé entre la créature et le Créateur ; l'homme recouvra ses droits à l'héritage du ciel, et l'oracle céleste de l'Éden se trouva pleinement accompli.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DES GRACES NÉCESSAIRES A LA VIERGE SAINTE PROMISE A LA TERRE, ET APPELÉE A CONTRIBUER A LA RÉDEMPTION DU GENRE HUMAIN.

Le péché commis dans l'Éden par le premier homme ne saurait être assez déploré, soit que l'on considère l'outrage fait à la majesté divine, soit qu'on se reporte aux conséquences funestes qu'il a eues pour l'humanité [1]. Néanmoins cette faute a été une heureuse occasion offerte à la bonté infinie du Créateur pour accorder aux fils d'Adam deux biens inappréciables : un Dieu fait homme, et une femme à la fois vierge immaculée et mère féconde

populaire des déesses, conçut par le seul contact d'une fleur aquatique, et son fils, élevé par un pêcheur, devint un grand homme et fit des miracles. Dogdo a un songe et une vision dans la Babylonie ; la lumière céleste qui éclaira son visage pendant qu'elle dort la rend belle comme l'étoile du jour. Zerdascht, Zoroastre, ou mieux encore Ebraim-Zer-Ateucht, le célèbre poëte des mages, est le fruit de cette vision ; il est sauvé par sa mère lorsque le tyran Nembrat fait tuer toutes les femmes enceintes de son royaume, parce que ses astrologues avaient prédit qu'un enfant près de naître menacerait ses Dieux et son trône. Chez les Égyptiens, l'Isis zodiacale est une vierge mère. Celle des Druides devait enfanter le Sauveur, etc., etc. (Voy. Élias Schedius, *de Diis germ.* c. XIII ; — Kircher ; — Tavernier ; — Boulanger, *Ant. devoil.* ; — Roselli de Lorgues, *le Christ devant le Siècle*, c. IX ; — Muratori, etc.)

[1] C'est au séjour de nos premiers parents dans le paradis terrestre qu'on attribue l'origine de cette belle fable païenne de l'âge d'or, âge heureux qu'Anguillara, traducteur d'Ovide (Liv. I) nous dépeint ainsi : « C'était un siècle pur de toute pensée perverse. Partout régnaient la loyauté, la franchise, la candeur. Chacun gardait sa foi, et le mensonge était inconnu. Personne n'avait à trembler en présence

de Dieu lui-même ; mystères impénétrables par lesquels le Tout-Puissant a voulu montrer qu'il peut faire naître tour à tour le mal du bien, et un souverain bien d'un souverain mal.

Dieu, dans sa prescience infinie, ne pouvait sans doute n'avoir pas prévu de toute éternité la chute du premier homme et conséquemment celle de tous ses descendants ; ému de pitié pour une si grande catastrophe, il ne pouvait n'avoir pas conçu d'avance le projet d'une réparation généreuse qui pût replacer le genre humain dans la voie de la béatitude éternelle pour laquelle il avait été créé. Et quant au mode de réparation, il faut considérer que si Dieu ne pouvait manquer d'avoir une infinité de moyens pour l'accomplir, son cœur pénétré d'amour ne se contenta pas d'une réparation suffisante ; par un excès de charité, il voulut donner et recevoir une satisfaction complète, surabondante, infinie ; il voulut accorder à l'humanité coupable deux intercesseurs, Jésus-Christ et Marie, c'est-à-dire, en la personne du Fils de Dieu, un médiateur auprès de Dieu le Père, et en la personne de la Mère de Dieu une médiatrice auprès de son Fils. C'est pourquoi, en annonçant dans l'Éden à l'homme pécheur sa rédemption, il lui fit connaître que l'ineffable mystère d'un Dieu fait homme s'accomplirait, dans le temps marqué, au moyen d'une femme extraordinaire. Et cela devait être ainsi pour l'honneur de la divinité, afin qu'aucun sacrilége ne pût atteindre le fils ou la mère. Le Verbe éternel, en naissant dans le siècle, devait donc recevoir sa forme mortelle d'une mère toujours vierge, toujours digne de coopérer à cette grande œuvre de clémence et d'amour [1].

La Divinité en ses trois personnes devait habiter et se manifester dans le sein de cette femme de prédilection. Dieu le Père devait faire en elle sa demeure avec une distinction

d'un juge implacable et sévère, car les hommes étant justes, simples et exempts de souillure, n'avaient pas besoin de juges. Heureux était cet âge ; heureux étiez-vous, vous qui viviez dans ces belles années, libres dans vos personnes de la tyrannie et dans vos cœurs des coupables pensées. L'Innocence, du moins, était à l'abri du piége de la haine et de l'envie. Siècle de félicité, véritable siècle d'or où régnait le bien sans aucun mélange de mal ! » Cette fable, comme le remarque Banier, s'explique par la tradition transmise chez les peuples depuis Noé qui, instruit de l'histoire des patriarches, avait dû raconter à ses fils la félicité dont Adam jouissait dans le paradis terrestre et la punition que le premier homme et ses descendants avaient encourue par le péché.

[1] Marie devait être en même temps vierge et épouse. Il convenait à la divinité du Verbe et à la fin de la rédemption qu'il naquît ainsi. Sans en rapporter ici toutes les raisons, il suffira de remarquer que la conception de Jésus-Christ, éminemment saint par essence et venu en ce monde pour effacer le péché, ne devait et ne pouvait en aucune manière appartenir au péché ni à rien de ce qui le rappelait. La reproduction ordinaire de l'espèce humaine est accompagnée du désordre et de la turpitude qu'a introduits dans le monde le péché originel. Il ne convenait donc pas que par l'œuvre du péché naquît Celui qui devait détruire le péché et l'œuvre de la concupiscence. En outre, le Verbe divin, venu au monde pour être le père des hommes selon l'esprit seulement, le manifestait beaucoup mieux en naissant lui-même d'une vierge. Et celle-ci devait en même temps être mariée : 1° pour tenir plus cachée au démon l'œuvre surhumaine de la rédemption ; 2° pour garantir l'honneur de la femme ; 3° parce que saint Joseph pouvait remplir les fonctions de gardien de Marie et de nourricier de Jésus (*nutricius*, disent les Pères), et veiller à l'éducation du Christ.

Digitized by Google

telle qu'il pût l'appeler sa fille. Le Verbe éternel devait recevoir d'elle le sang pur et la chair bénie pour accomplir le divin mystère, et la faire ainsi sa véritable mère. Le Saint-Esprit devait opérer en elle, par des voies surhumaines, l'ineffable incarnation d'un Dieu, et l'élever par là au rang de son épouse. En un mot, elle devenait le temple auguste de la très-sainte Trinité, en portant dans son chaste sein celui que les cieux mêmes ne peuvent contenir. De quels précieux dons, de quelles éminentes prérogatives, de quelles vertus extraordinaires ne devait pas être ornée et enrichie une telle femme? Quand un souverain de la terre se fait construire un palais, il désire que le monument soit en rapport avec sa haute dignité, sa naissance, sa grandeur, ses richesses; ainsi l'exige son honneur. Cela posé, on reconnaîtra qu'il n'appartenait qu'au Tout-Puissant de préparer, de former pour lui-même la femme qu'il avait choisie pour son séjour, afin de la rendre digne de lui et d'un si grand honneur.

Parmi les merveilleux ouvrages que le roi Salomon fit exécuter pour manifester sa puissance et son autorité, le magnifique trône dont parlent les saintes Écritures ne tenait certainement pas le dernier rang. C'était un trône d'ivoire, d'une grandeur majestueuse, d'une forme élégante et tout resplendissant de l'or le plus pur. On y montait par six degrés; le siége, arrondi dans sa partie postérieure, était entouré de deux bras avec leurs mains. De chaque côté se voyaient deux lions près de l'un et de l'autre bras, et douze autres lions plus petits reposaient, à droite et à gauche, sur les six marches du trône. Tel était ce chef-d'œuvre, auquel, suivant le texte sacré, on ne pouvait trouver rien d'égal dans aucun autre royaume[1]. S'il est permis de comparer aux œuvres de la créature les œuvres du Créateur pour s'en former une idée, de quelle magnificence ne devait pas être ce trône vivant qu'un Dieu tout-puissant voulait préparer par lui-même!

Les œuvres de Dieu sont toutes parfaites[2] et appropriées aux fins pour lesquelles il les a créées. La femme qu'il avait choisie pour le seconder dans l'œuvre incomparable d'un Dieu fait homme devait donc être parfaite et répondre dignement à une si haute destinée.

[1] III. *Reg.* x. 18, 19, 20. — Ce trône, dit la Glose, est la figure de Marie, dont le sein virginal fut la demeure de Dieu pendant neuf mois. Après sa naissance elle le tint dans ses bras comme assis sur son trône, et c'est là qu'il fut adoré par les mages qui lui offrirent des présents comme ses tributaires et ses vassaux. Le trône d'ivoire dénote la pureté de Marie, et sa grandeur, celle de la sainte Vierge, qui n'est inférieure qu'à Dieu seul. L'or dont il resplendissait signifie la fervente charité de Marie. Les six degrés par lesquels on y montait désignent les six principaux rois qu'elle comptait parmi ses ancêtres: David, Salomon, Asa, Josaphat, Ézéchias et Josias. Les bras et les mains qui entouraient le siége font allusion aux œuvres de la vie active et contemplative de la Mère de Dieu, lesquelles représentent tous les degrés de la perfection. Les deux grands lions symbolisent la force qu'elle montra dans les entreprises difficiles et dans l'adversité; ou bien, suivant l'opinion de saint Pierre Damien, ils sont la figure de l'archange Gabriel et de l'évangéliste saint Jean, qui furent les gardiens, l'un de son âme, l'autre de son corps. Les douze petits lions représentent les douze fruits du Saint-Esprit, dont parle saint Paul écrivant aux Galates (22, 23), savoir: la charité, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la bonté, la bénignité, la mansuétude, la foi, la modestie, la continence, la chasteté.

[2] *Deut.* XXXII. 4.

Elle devait être telle qu'il fût impossible de trouver jamais son égale ni dans le ciel ni sur la terre. Puis, afin qu'il y eût proportion et ressemblance entre le fils et la mère, il fallait que celle-ci fût, dans l'ordre naturel, absolument supérieure à toutes les femmes. Il fallait aussi que son âme fût parfaite et digne de recevoir cette surabondance de grâces que le Tout-Puissant devait répandre sur elle. Mais pour qu'elle fût telle que Dieu la voulait, il était indispensable que Dieu préparât et formât lui-même cette créature privilégiée par des moyens extraordinaires, et c'est ce que Dieu fit en effet.

Être connu de Dieu, c'est être son élu, c'est-à-dire avoir avec lui une intime familiarité, l'aimer d'un amour particulier, lui appartenir tout entier [1]. Au contraire, n'être pas connu de Dieu équivaut à n'en être pas aimé, à être repoussé par lui [2]. Or, de toutes les créatures, Marie a été la première et la mieux connue du Créateur, qui, ayant résolu de donner aux hommes son propre Fils, devait avant tout connaître celle qui deviendrait sa mère. Il connut en elle une âme accomplie, une intelligence lumineuse, une volonté toujours inclinée au bien, une sincérité, une prévoyance, une sagesse inaltérables. Il la connut pure, noble, sainte, parfaite, enrichie de tous les dons et de toutes les prérogatives, ornée de toutes les vertus. Il la connut et l'aima d'un amour tel que les intelligences humaines et même les intelligences célestes ne sauraient, dit saint Anselme, en mesurer la grandeur [3]. L'ayant ainsi connue et aimée, Dieu la choisit pour lui-même parmi toutes les créatures; il en fit ses délices, et dès l'éternité la prédestina au suprême honneur de devenir sa mère; puis, par une forme que le Seigneur possédait au commencement de ses voies, il la signala et la promit aux hommes en la personne de cette femme dont l'inimitié sans fin menaçait le serpent infernal.

Marie étant prédestinée, de toute éternité, à être la mère du Verbe divin, quelles grâces Dieu ne devait-il pas répandre sur elle pour la préparer à cette éminente dignité? Œuvre excellente du Créateur, objet spécial de ses pensées et de son amour, formée par le Seigneur pour lui-même et pour les délices de son cœur, Marie ne devait-elle pas être le produit de la grâce plutôt que celui de la nature? D'après les théologiens, la grâce est en raison de l'amour que Dieu porte à une âme, puisque l'objet de l'amour, dans l'ordre surnaturel, est la grâce sanctifiante, qui s'accroit dans la proportion de cet amour, par la raison que l'effet s'augmente avec la cause [4]. Ainsi Marie ayant été, de toutes les créatures passées, présentes et à venir, la plus aimée de Dieu, il suit de là que Dieu a répandu sur

[1] Cognosco oves meas. Joan. x. — Novit Dominus qui sunt ejus. II. *Timoth.* II. — Novi te ex nomine. *Exod.* xxxiii.

[2] Nescio vos : discedite a me omnes operarii iniquitatis. Luc. 25. — Nec memor ero nominum eorum per labia mea. *Ps.* xxv.

[3] *De Exc. Virg.* c. III et VIII.

[4] Suarez, Disp. IV. sect. I. in 3 p. — et in 3 p. disp. XVIII. sect. IV.

elle une abondance de grâces, de faveurs et de prérogatives qui montre que les trois personnes divines se sont plu à l'enrichir, comme à l'envi, de leurs dons les plus précieux.

Dieu le Père, ayant, dans l'éternité, un Fils qui procède de lui par voie d'intelligence, et s'étant choisi, dans le temps, une fille qui procède de lui par voie d'amour, a réellement partagé avec celle-ci le sceptre de sa puissance. Le Verbe éternel, qui est la sagesse elle-même, voulut encore, par gratitude, enrichir sa mère, et mit en elle une sagesse dont l'esprit humain ne saurait comprendre la perfection. Le Saint-Esprit, qui est l'amour même, lui communiqua ses flammes, et fit de son cœur une fournaise ardente de charité. Il ne faut donc pas s'étonner que les docteurs et les Pères parlent sans cesse de grâces accordées par le Seigneur à Marie. Saint Bonaventure, saint Pierre Chrysologue, saint Bernardin de Sienne et saint Antonin [1] disent qu'elle en possède autant qu'il était possible d'en réunir dans une créature préparée par la faveur divine à recevoir une grâce incommensurable. Saint Anselme proclame cette grâce prodigieuse, ineffable [2]; saint Bruno (d'Ostie) en signale la singulière aboudance [3]; saint Eucher dit qu'elle a été répandue sans mesure sur Marie [4]; saint Sophrone affirme que la sainte Vierge a été toute la grâce prédéfinie [5]; saint Basile, saint Augustin, saint Thomas (d'Aquin), saint Jean Damascène, saint Grégoire de Nazianze, saint Vincent Ferrier, saint Pierre Damien [6], et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer, assurent que Marie eut toute la plénitude de la grâce, et lui donnent les épithètes d'océan sans bornes, de mer incommensurable, d'abime profond de grâce. Saint Cyprien n'hésite pas à dire qu'une telle grâce était bien due à la Mère de Dieu [7]. Et en s'accordant à reconnaître que Marie fut comblée de plus de grâces qu'il n'en a jamais été départi aux hommes et aux anges, ils ajoutent tout d'une voix que Marie en était complétement digne; c'est pourquoi, conclut saint Gregoire le Grand, elle mérita la divine maternité.

Cette Vierge ainsi comblée de toutes les grâces du ciel, conçue dans la pensée divine

[1] Bonav. *in I Sent. distinct.* 44. — Petr. Chrys. *Serm. III de Annunt.* — Bernardin. Sen. t. I. conc. 61. art. 2. c. x. — Anton. 4 p. tit. XV. c. II. §. 15.

[2] *De Exc. V.* c. III.

[3] *Serm. de Annunt.*

[4] *In fer. IV Dom. IV Adv.*

[5] *Serm. de Assumpt.* — *Nota.* Le discours de saint Sophrone se trouve aussi sous le nom de saint Jérôme.

[6] Basil. *In Caten. in cap.* II. *Luc.* — Aug. *De Nat. et Gr.* cap. xxxvi. — Thom. Aq. *Opusc.* viii, et III p. q. 27, art. 2. — Jo. Dam. *Orat. II de Nativ.*, et *Orat. II de Dormit. Virg.* — Greg. Naz. *Trag. de Chr. pat.* — Visc. Fer. *Serm. I de Nat. Virgin.* — Petri Damian. *Serm. III de Nativ. Virg.* — Epiph. *Orat. de Laud. Deip.* — Ildeph. *Serm. VI de Assumpt.* — Alb. Mag. ap. Dion. Rich. l. II *de Laud. C. V.* — Ricc. a S. Laur., lib. I *de Laud. B. M. V.*, etc.

[7] *Serm. de Nativ. Chr.*

avant que les abimes fussent créés, avant que la terre existât, sortit du sein de Dieu lorsqu'il lui plut de la manifester aux anges comme sa mère, de la même manière que le Verbe divin fut manifesté au monde quand il eut été enfanté par sa mère dans le temps. Cette manifestation que Dieu fit aux anges a été l'origine du péché de Lucifer[1], — chassé du ciel avec ses complices (Pl. III) — pour avoir, suivant plusieurs Pères, refusé d'adorer le Verbe divin sous cette forme humaine que Marie devait lui donner sur la terre lorsque les temps seraient accomplis. D'où il suit que la sainte Vierge a été la première créature prédestinée dans le sein de Dieu, où sont conçus tous les élus. Le chef des prédestinés est Jésus-Christ. Mais comme Jésus est le fils aîné, Marie est la fille aînée. Et si, dans la prédestination éternelle, Jésus-Christ, eu égard à sa dignité de Dieu et homme, a été la première pensée et le premier objet de Dieu, la seconde pensée et le second objet du même Dieu a été Marie, à cause de sa dignité de mère du Verbe éternel.

C'est pourquoi l'abbé Rupert, appliquant à la sainte Vierge certains passages du Cantique, dit que Marie, dans les desseins et les prévisions de Dieu, était toujours présente à sa divine pensée, avant même qu'il jetât les fondements de ce vaste univers, et qu'il établit l'ordre admirable que nous y voyons régner. De tous les docteurs de l'Église, Cornelius a Lapide est celui qui a traité le plus particulièrement ce sujet. « Dieu, dit-il, créait les cieux en pensant à ce ciel animé où devait habiter corporellement la divinité dans toute sa gloire. Il résolut de la faire plus belle, de l'enrichir de plus de pureté, de charité, de sainteté, que les cieux mêmes. Il créait l'air et les sources des eaux, et il avait dans la pensée Marie, qui devait être un souffle doux et salutaire sur les misères des fils d'Adam, une source perpétuelle de grâces, et il songeait à la combler de ses faveurs. Il créait la mer et l'enfermait dans ses limites, en pensant à cette mer immense de divinité qui devait se renfermer dans le sein de la Vierge; il la destinait à être elle-même une mer

[1] On ne connaît pas bien les motifs de cette guerre, appelée dans l'Apocalypse *prælium magnum in cœlo* (XII. 7). Il est certain qu'elle eut pour cause l'orgueil des anges qui refusèrent de se soumettre à Dieu. Mais d'où venait une si présomptueuse audace? c'est ce qui reste douteux. Saint Bonaventure considère la prévarication des anges sous trois aspects : dans son principe, dans ses progrès et dans ses résultats. Il affirme que leur faute commença par la présomption lorsqu'ils se virent doués d'une si grande beauté, qu'elle s'accrut par l'ambition lorsqu'ils aspirèrent à un état supérieur à celui qui leur convenait, et qu'elle se termina par un horrible sentiment de haine contre Dieu lorsqu'ils reconnurent que le Créateur traverserait leur arrogant dessein. D'autres docteurs assignent une autre cause à l'orgueil de Lucifer et de ses complices. Il leur avait été révélé que le Verbe éternel serait fait homme un jour, que sa sainte humanité serait adorée de toutes les créatures, et qu'elle occuperait dans les cieux la première place en siégeant à la droite du Très-Haut. Lucifer, jaloux d'une si grande destinée, eut l'ambition d'obtenir pour lui-même cette souveraine gloire, estimant que la nature des anges devait être préférée à la nature humaine. Et c'est peut-être cela que voulut faire entendre le Seigneur lorsque, adressant la parole aux Juifs (JOAN. VIII. 24), il leur dit qu'ils voulaient accomplir les désirs du démon, qui avait été homicide dès le commencement. En effet Lucifer, à peine créé, envia à l'humanité du Christ son union avec le Verbe divin, et commit sur lui un homicide d'intention en faisant passer dans l'âme des Juifs son criminel désir, afin qu'ils l'accomplissent par la mort du Rédempteur.

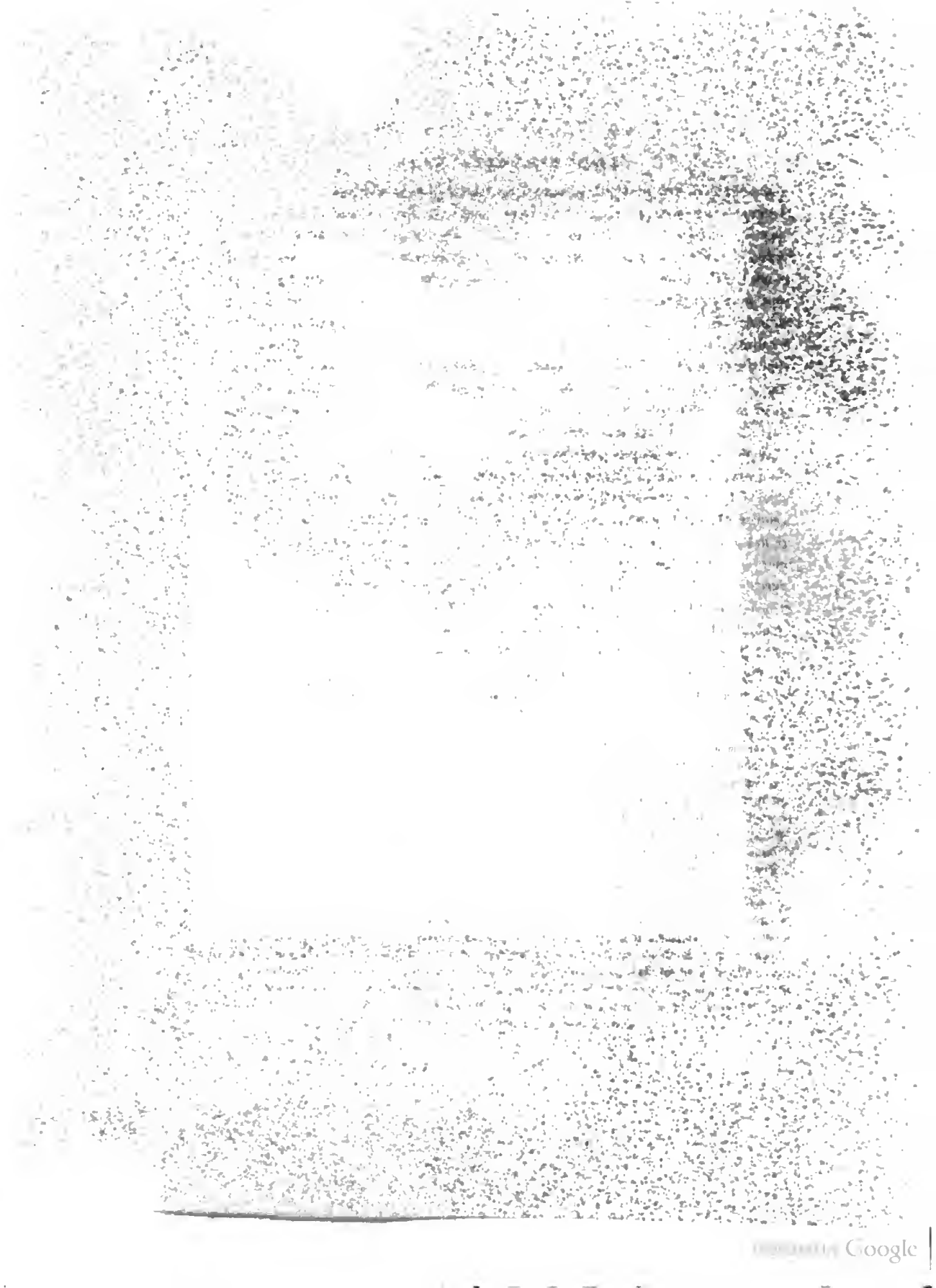

LA CHUTE DE LUCIFER.

Digitized by Google

VISION PROPHÉTIQUE DE MARIE.

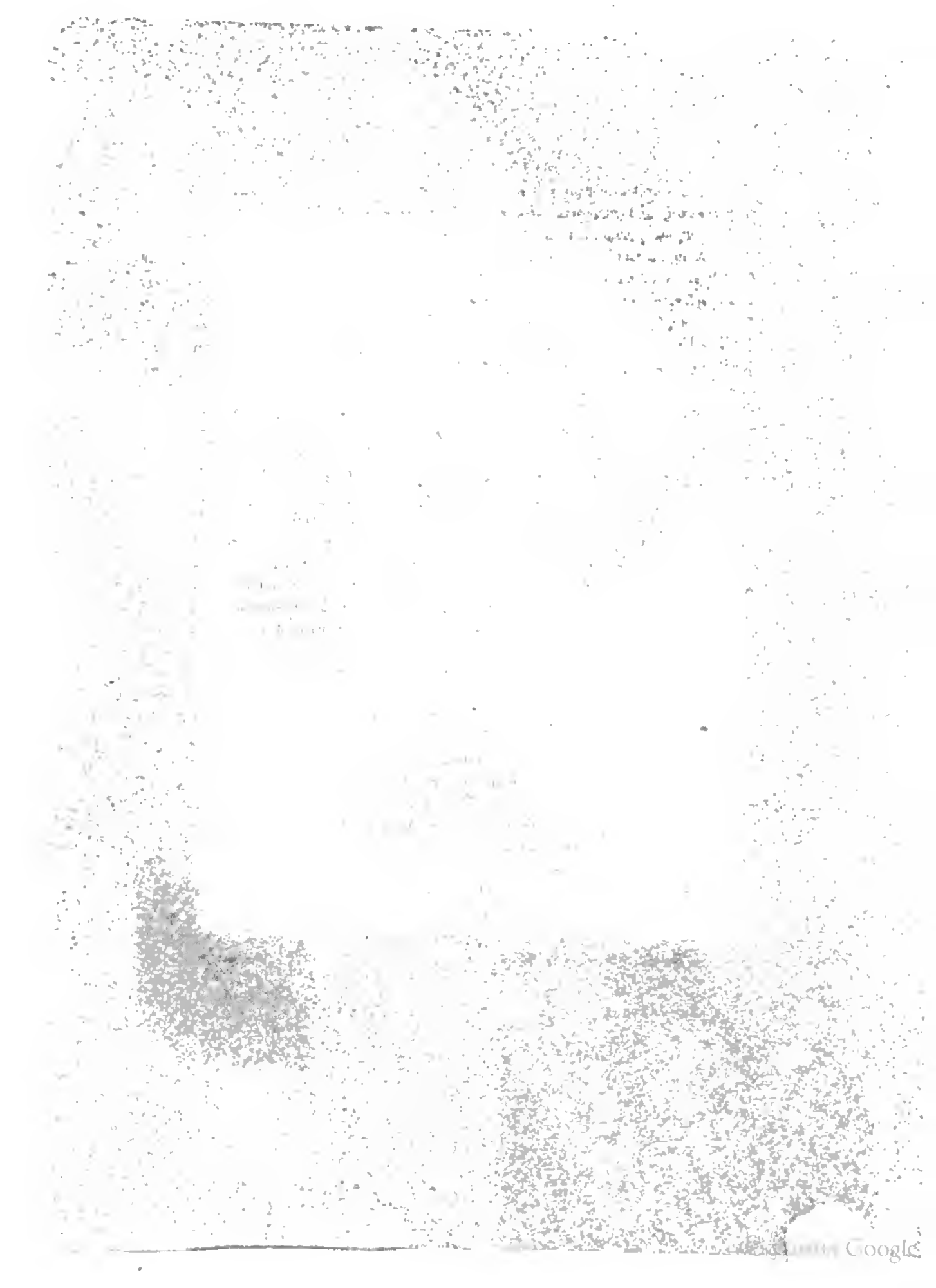

immense de bonté. Il créait la terre, et en la constituant le centre vers lequel tout gravite, il pensait à Marie pour faire d'elle comme le centre des perfections et des prérogatives des anges et des hommes. Et afin que cette œuvre de sa prédilection parût plus incomparable, Dieu plaça dans toutes les créatures sorties de ses divines mains comme une image des grâces qu'il voulait rassembler en elle. Les anges rappelèrent sa virginité, les chérubins sa sagesse, le ciel sa pureté, les étoiles sa splendeur, les prairies et les fleurs sa beauté, l'océan sa grandeur. Mais la Vierge élue réunit toutes ces perfections à un degré suprême. De là cette excellence, cette supériorité de Marie sur toutes les créatures, qui a fait dire à saint Bernard qu'elle a été « le chef-d'œuvre de tous les siècles. »

Et avant d'être conçue et donnée au monde, la Vierge fut annoncée et prédite aux hommes comme prédestinée à coopérer à la rédemption de l'humanité en devenant la bienheureuse mère du Sauveur. Elle fut annoncée d'abord dans l'Éden, comme nous l'avons vu, et ensuite par les prophètes, qui la prédirent de mille manières, comme nous l'établirons. Dieu, qui avait répandu toutes ses grâces sur la femme privilégiée promise par lui à la terre et qui se complaisait dans une créature si parfaite, voulut, longtemps avant qu'elle vint au monde, rendre heureux par sa présence un des fils d'Adam. Suivant l'Histoire ecclésiastique, et d'après saint Jean le patriarche, sainte Dorothée et saint Épiphane [1], cette faveur fut accordée à Saba, père du prophète enlevé au ciel. — Il vit Marie toute resplendissante de beauté, de pureté, de modestie, de sainteté et de justice, et autour d'elle une foule empressée et respectueuse d'hommes et de jeunes filles vêtues de blanc, la tête ceinte d'une auréole de flammes. (Pl. IV.) — Un nombre infini de patriarches et de prophètes, qui la virent en esprit et la reconnurent pour la mère du Messie, ont parlé d'elle en termes pleins de respect et d'amour. Enfin les anges la virent dans le Verbe lorsqu'ils furent admis à la claire vision de Dieu, et ils s'inclinèrent devant elle comme devant leur reine.

Aussi, les Pères et les interprètes de l'Écriture n'ont-ils pas manqué d'appliquer à la Vierge un grand nombre de passages du Cantique des cantiques. En expliquant, par exemple, le verset [2] où il est dit que l'épouse s'élevant du désert répandait de suaves odeurs, ils n'ont vu dans cette épouse que Marie, préconisée et attendue dans le monde, parée d'une robe de candeur, enrichie de toutes les vertus.

Par tout ce qui précède, nous avons mis en évidence l'ardent désir qu'avaient les hommes de voir apparaître dans le monde cette Vierge comblée de tous les dons de la nature et de la grâce qui avait été choisie pour être la mère du divin Rédempteur. D'universelles et incessantes prières étaient adressées à Dieu pour qu'elle fût bientôt

[1] *De Inst. monac.* c. XL. 7 p. *Bibl.* 33 *patr. de Vit. Proph.*
[2] C. III. v. 6.

donnée à la terre, puisque par sa naissance devait s'accomplir l'objet de leurs vœux, le rachat de l'humanité. C'est pourquoi saint Épiphane, saint Grégoire de Nysse et saint Jean Damascène s'accordent à dire que Marie fut engendrée par les continuelles prières des hommes [1].

CHAPITRE TROISIÈME.

SYMBOLES SOUS LESQUELS LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE A ÉTÉ INDIQUÉE ET FIGURÉE DANS LES DIVINES ÉCRITURES.

Tout ce qui arrive dans le monde est précédé d'un signe. Quand le soleil va se lever, l'horizon se teint de mille couleurs graduées et l'orient paraît tout en feu. Quand la tempête s'approche, un sourd murmure s'entend sur le rivage de la mer et les flots semblent s'agiter spontanément. Le lever du soleil de justice, Jésus-Christ, et de l'étoile de sa mère, Marie, eut pareillement des signes dans les symboles et dans les figures de l'Ancien Testament.

Depuis la promesse que Dieu avait faite aux hommes de la rédemption de l'humanité, et pendant le cours des quarante siècles qui formèrent la mystérieuse plénitude des temps, le Seigneur annonça par une admirable série de figures et de symboles l'accomplissement de cette promesse, c'est-à-dire la venue du divin Réparateur et de la Vierge qui devait être sa mère selon le siècle. Les Pères et les docteurs de l'Église ont signalé, comme des images de la pureté, de l'excellence, de la grandeur et des vertus de Marie, la terre de l'Éden, Ève innocente, l'arche de Noé, la colombe de l'arche, l'échelle de Jacob, le buisson ardent de Moïse, la verge d'Aaron, la toison de Gédéon, le temple de Salomon, l'arche d'alliance, le nuage d'Élie, la porte close, la fontaine scellée, la rose de Jéricho, le cèdre du Liban, le palmier de Cadès, etc.

Mais les symboles de cette Vierge glorieuse sont trop nombreux et trop pleins de mystères pour que nous puissions les énumérer tous. Nous indiquerons seulement ceux dont les Pères et les commentateurs ont le plus souvent parlé, et nous suivrons l'ordre où ils sont placés dans le texte sacré.

La *terre d'Éden* [2], avant d'être frappée de malédiction par suite du péché d'Adam,

[1] Frequens oratio illam mundo peperit. *Hæres.* 29 *de Chr. Nat.* l. IV. c. xv.

[2] L'*Éden*, dont le nom signifie *volupté*, est une province d'Orient dans laquelle était situé, dit-on, le paradis terrestre. L'Écriture nomme, dans plusieurs passages, le pays d'Éden. Il s'étendait probablement dans l'Arménie et renfermait les sources de l'Euphrate et du Tigre. Voici la description qu'en donne la Genèse (c. II. v. 8 et 9) : « Et Dieu avait planté dans le pays d'Éden un jardin où étaient les arbres les plus beaux à la vue, et les fruits les plus agréables au goût. Tout était riant, tout ravissant dans cet heureux séjour. Un fleuve avait sa source dans ce lieu de délices, et formait en se partageant quatre fleuves qui allaient arroser les quatre parties du monde. » Ces quatre fleuves dont parle Moïse dans sa description du paradis, ont fait penser que l'Éden était situé en Arménie.

était d'une admirable beauté et produisait d'elle-même, sans le secours de l'homme, parce qu'elle était fertilisée par une fontaine qui avait sa source au milieu du paradis. C'est un symbole de Marie vierge et féconde tout ensemble. En effet la mère du Sauveur produisit son fruit divin sans le secours de l'homme et par l'opération mystérieuse du Saint-Esprit, qui est désigné, comme le remarque saint Augustin [1], sous le nom de Source d'eau vive. Saint Jean Damascène [2], s'adressant à la sainte Vierge, s'écrie : « Vous êtes l'Éden spirituel, plus saint, plus divin que l'Éden antique ; car l'Éden fut la demeure d'Adam, et vous avez été la demeure de Dieu, descendu des cieux pour habiter en vous. »

Ève innocente fut le symbole de Marie. Formée des mains de Dieu même, elle fut embellie de ses dons et de ses grâces. Marie fut l'œuvre du Créateur, qui se prépara en elle une demeure digne de lui et l'orna des grâces et des dons les plus signalés. Ève a été appelée la mère des vivants ; mais, comme le remarque saint Épiphane [3], elle ne reçut ce nom que depuis qu'elle eut entendu cette parole : « Tu n'es que poussière, et tu retourneras en poussière, » c'est-à-dire depuis le péché, et seulement parce que le genre humain devait naître d'elle. A bien plus juste titre, Marie doit être appelée la mère des vivants, puisqu'en mettant au monde Jésus, elle introduisit sur la terre la véritable vie. Le Rédempteur la proclama, au pied de la croix, mère de tous les hommes en la personne de Jean, et elle aida tous ses fils à obtenir la vie de la grâce. En outre, bien que Jésus-Christ seul suffit au salut des hommes, il avait plu à Dieu que les deux sexes concourussent au rachat du genre humain, puisqu'ils avaient eu part l'un et l'autre à sa ruine ; et, comme dit saint Bernard [4], Dieu n'avait pas voulu anéantir l'homme sa créature lorsqu'il se fut dégradé par le péché, mais le retremper en quelque sorte en le transformant en un homme nouveau ; et de même qu'Adam se transforma dans la personne de Jésus-Christ, appelé pour cette raison le nouvel Adam, Ève se transforma également dans la personne de Marie, qui a reçu le nom de nouvelle Ève.

L'*arche de Noé* [5], qui préserva de la mort, en les sauvant des eaux, ceux qui s'y

[1] *De Gen. cont. Manich.* l. 2. n. 37.

[2] *Orat. de Dormit. Virg.* n. 8.

[3] Hær. 78. n. 18. Id. Petav.

[4] *In Serm. infr. oct. Assumpt. De duodecim prærogativis B. M. V.*

[5] Par l'ordre exprès de Dieu, Noé commença à construire l'arche, près du lieu où fut Babylone, l'an du monde 1536. Elle était longue de trois cents coudées, large de cent cinquante, et haute de trente. Elle avait la forme d'un parallélogramme, et son élévation était peu considérable. Elle se divisait en trois étages : le premier fut destiné à recevoir les animaux ; dans le second devaient être conservées les provisions nécessaires à la vie ; le troisième était réservé pour les oiseaux et aussi pour l'habitation de Noé, de ses trois fils et de leurs femmes. Il y avait une porte au premier étage, une grande fenêtre au troisième, et d'autres fenêtres plus petites pour donner passage à la lumière. Quelques-uns pensent que l'arche avait quatre étages. C'est une erreur de croire qu'on y avait introduit une quantité innombrable d'animaux ; car les espèces d'animaux connues dans le monde se réduisent à cent trente. L'arche a été le symbole de Marie, comme nous l'avons dit. Beaucoup de Pères y voient aussi la figure de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut pour l'homme, de même que ceux qui étaient hors de l'arche ne purent échapper au déluge universel.

réfugièrent, et dans laquelle fut conservée l'espèce humaine pour repeupler la terre après le cataclysme universel (Pl. V), a été le signe précurseur de Marie, qui, par son consentement à l'incarnation du Verbe dans son sein, a rendu aux enfants d'Adam, au moyen de la rédemption du Christ, la vie qu'ils avaient perdue, et les a remis en possession de leurs droits à l'héritage céleste. C'est par cette raison que saint Jean Damascène [1] a dit : « L'arche où s'est conservée la semence du second monde est votre symbole. »

Et, pour ne pas nous éloigner de ce qui a rapport à l'arche, nous signalerons comme une autre figure de Marie cette pure colombe qui d'un vol rapide y retourna, tenant dans son bec un rameau d'olivier. C'est l'image de la Vierge sainte donnant aux nations le prince de la paix.

Dans l'*échelle de Jacob* [2], Marie est encore prophétisée. Le patriarche vit en dormant une échelle qui de la terre touchait au ciel ; en haut était le Seigneur, et sur les degrés, des anges qui montaient et descendaient. Cette échelle est la Vierge que Dieu fit pour lui-même et par laquelle le Seigneur s'éleva de la terre au ciel pour descendre ensuite et converser avec les hommes. Un Père que nous avons déjà cité [3] dit, en parlant de ce symbole, que Marie est le moyen et l'échelle dont Dieu se servit pour descendre sur la terre, où, en prenant une forme mortelle, il devint véritablement homme et réunit ce qui avait été fatalement divisé par le péché, c'est-à-dire la créature avec le Créateur. Et de même que les anges descendirent par cette échelle pour servir leur Dieu, les hommes par une vie angélique arrivent à posséder le ciel.

Le *buisson* [4] que Moïse vit sur le mont Horeb, ardent et incombustible contre les lois de la nature, désigne évidemment l'éminente prérogative de Marie, devenue mère de Jésus-Christ en conservant toute sa pureté virginale. « N'était-ce pas un grand miracle,

[1] *De Dorm. Virg.* n. 8.

[2] Jacob signifie *qui supplante*. Le patriarche de ce nom était fils d'Isaac et de Rebecca. Il partit seul de la maison de son père, à pied, un bâton à la main, et se dirigea vers la demeure de Laban, son oncle. Surpris en chemin par la nuit, il prit une pierre pour appuyer sa tête et s'endormit. Il vit en songe l'échelle mystérieuse et entendit le Seigneur lui renouveler la promesse de donner la terre à sa postérité, qui se multiplierait par-dessus toutes les nations du monde. Jacob, s'étant éveillé, répandit de l'huile sur la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érigea comme un monument, pour marquer le lieu où il avait eu la vision, promit au Seigneur la dîme de tous ses biens, et donna à ce lieu le nom de *Béthel*, qui signifie *maison de Dieu*. (*Genese*, xxviii.)

[3] *Orat. I in Nativ. B. M. V.* n. 3.

[4] Moïse, après avoir tué un Égyptien qui avait frappé un Hébreu, s'enfuit de la cour de Pharaon et retourna dans la terre de Madian, où il épousa Séphora, fille du grand-prêtre Jéthro. Environ quarante ans après, un jour qu'il faisait paître les troupeaux de son beau-père près du mont Horeb, le Seigneur lui apparut au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer. Surpris d'un tel prodige, Moïse s'approcha, mais Dieu lui ayant ordonné d'ôter sa chaussure, parce que la terre qu'il foulait était sainte, il s'empressa d'obéir. Le Seigneur lui dit alors qu'il avait entendu les cris de son peuple, qu'il était descendu pour le délivrer de l'esclavage de l'Égypte, et qu'il l'avait choisi pour être l'exécuteur de sa volonté. Moïse, pour s'excuser, objecta son incapacité et la difficulté qu'il avait à s'exprimer. Dieu

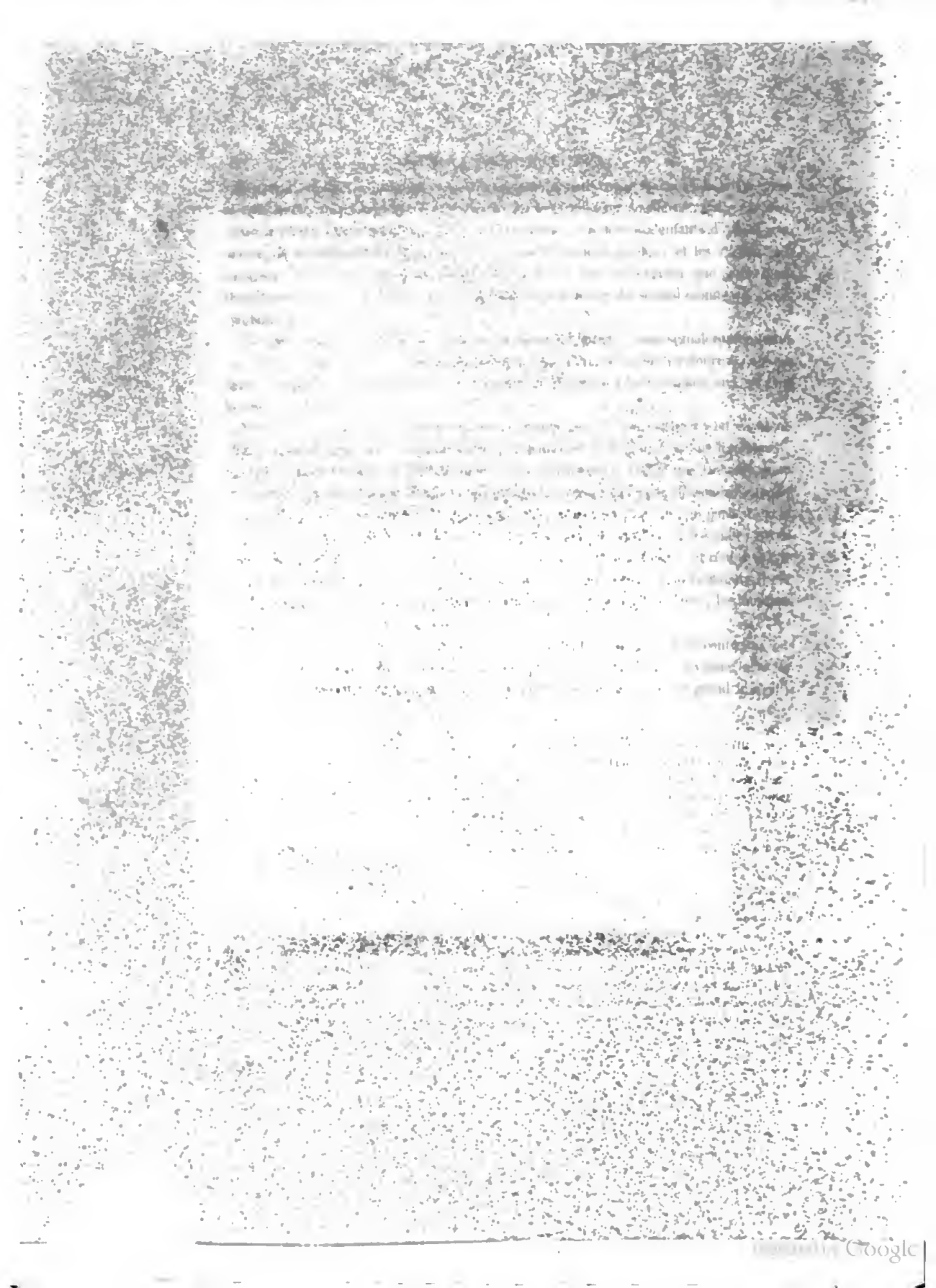

s'écrie saint Grégoire de Nysse[1], de voir qu'une vierge devient mère sans cesser d'être vierge; que la virginité n'est pas un obstacle à l'enfantement, et que l'enfantement n'altère en rien la virginité? » Si le passage que le législateur des Hébreux désigne par ces paroles : « Je passerai et je verrai cette grande vision, » doit s'entendre du passage d'un temps à un autre et non d'un lieu à un autre, toute cette prophétie, remarque le même Père, se trouve complétement vérifiée en la sainte Vierge qui, « pareille au buisson qui brûle sans se consumer, a donné à la terre Jésus-Christ, la lumière du monde, tout en gardant intacte cette pureté, pour la conservation de laquelle elle aurait renoncé même à l'honneur d'être la mère du Fils de Dieu. » Saint Bernard[2] dit au sujet du même symbole : « Et que pouvait désigner le buisson ardent et incombustible de Moïse, si ce n'est Marie, qui a enfanté sans ressentir les douleurs de l'enfantement? C'est pourquoi l'Église adresse à la sainte Vierge ce cantique : « Dans le buisson que Moïse vit brûler sans se consumer, nous reconnaissons, ô glorieuse mère de Dieu, votre virginité miraculeusement conservée et qui vous rend digne de toutes les louanges[3]. »

La *verge d'Aaron*[4] fut aussi la figure de Marie. Dieu, pour faire connaître au peuple

lui répondit qu'il serait toujours avec lui, que son frère Aaron le seconderait, et qu'il aurait le don des miracles; ce qui se vérifia par le changement de la verge en serpent, et par la guérison de la lèpre qui lui était survenue à la main. (*Exod.* 3. 2. et seq.)

[1] *Orat. de Nativ. seu in diem natalem Domini.*

[2] *Hom.* II. *super missus est*, n. 5.

[3] Antienne de l'office de la sainte Vierge.

[4] Ceux qui, comme nous l'avons dit ci-dessus, reconnaissent dans la sainte Écriture l'élément primitif de la mythologie, trouvent une grande ressemblance entre Aaron et Mercure. En effet, les poëtes racontent que Mercure naquit en Égypte, près du Nil, où il pratiquait la vie pastorale, ce qui l'a fait regarder comme le dieu des bergers, des voyageurs et des marchands. Ils lui donnent les titres d'interprète et de messager des dieux, et le dépeignent tenant une verge ou caducée entourée de serpents et faisant des prodiges, et lui attribuent une science éminente et la puissance de deviner l'avenir; ils le considèrent enfin comme le dieu des chemins, des habitations, des voleurs, des musiciens, et lui font honneur de l'invention de la lyre. Toutes ces circonstances se retrouvent dans la vie d'Aaron. Il était pasteur; il exerça son autorité sur les Israélites, et fut établi l'interprète de Dieu auprès de Pharaon. Sa verge produisait des serpents. La lyre aussi bien que les autres instruments de musique et les trompettes sacrées servaient aux grands-prêtres, dans le temple, pour accompagner les cérémonies du culte. Les Israélites qui commirent des vols à la sortie de l'Égypte, avaient à leur tête Aaron. Le texte sacré parle de l'éloquence d'Aaron, et l'éloquence est aussi un des dons attribués à Mercure. La science et l'esprit prophétique de Mercure sont les emblèmes des grâces que Dieu accorda au frère de Moïse, et ensuite à ses successeurs, au moyen de l'*Urim* et du *Thummim*, qui, chez les Hébreux, étaient un prompt expédient pour connaître la volonté de Dieu.

Les mots *Urim* et *Thummim*, selon l'hébreu pris à la lettre, signifient les *lumières* et la *perfection*, ou les *resplendissants* et les *parfaits*. Saint Jérôme les traduit par *doctrine* et *vérité*; d'après les Septante, c'est la *déclaration de la vérité*, ou la *manifestation de la vérité*. Quelques auteurs veulent qu'urim et thummim soient des épithètes des pierres précieuses du rational; d'autres croient que ces deux mots sont égyptiens et non hébreux, et que leur signification réelle est *la déclaration de la vérité*, comme ont traduit les Septante. L'auteur de l'Ecclésiastique (c. xiv, v. 12) s'exprime comme si la manifes-

d'Israël celui qu'il avait choisi pour exercer les fonctions sacerdotales, ordonna qu'on plaçât devant l'arche d'alliance et dans le tabernacle, autant de verges qu'il y avait de tribus; chacune de ces verges devait porter le nom du chef de la tribu à laquelle elle appartenait, à l'exception de celle de Lévi sur laquelle était inscrit le nom d'Aaron. Quand le jour parut, la verge d'Aaron se trouva toute fleurie et chargée en même temps des fruits mûrs de l'amandier au milieu de ses feuilles verdoyantes. Dieu l'avait voulu ainsi, afin de manifester le choix qu'il avait fait d'Aaron pour l'office de grand prêtre. Or, cette verge qui par un prodige fleurit et donna son fruit sans être plantée, et sans avoir ni racines ni séve fécondante, symbolise admirablement Marie qui, placée dans le tabernacle, et étant elle-même le temple vivant du Saint-Esprit, conçut sans intervention humaine et sans aucun secours terrestre, et enfanta ce fruit béni qui donne et conserve à tous les hommes la vie spirituelle de l'âme. « La sainte Vierge, dit saint Bernard[1], a été figurée par cette verge qui fleurit, sans racine et sans séve; car elle est devenue féconde et a enfanté Jésus, sans la moindre altération de sa pureté virginale, comme la verge d'Aaron n'avait rien perdu de sa verdure en produisant des fleurs et des fruits. »

tation de la vérité était les attributs du grand-prêtre, revêtu de l'éphod. La même chose se lit dans le premier livre d'Esdras (c. II, v. 63). Joseph, l'historien juif, et beaucoup d'autres écrivains anciens et modernes prétendent que l'urim et le thummim étaient l'éclat extraordinaire dont resplendissaient les pierreries du rational toutes les fois que Dieu voulait faire connaître l'heureux succès des événements sur lesquels on la consultait, éclat qui ne se manifestait point lorsque Dieu n'approuvait pas l'entreprise. D'après le même historien Joseph, cette espèce d'arrêt ou d'oracle divin cessa cent dix ou cent douze ans avant Jésus-Christ. D'autres interprètes pensent que l'urim et le thummim étaient un accessoire du rational, sans pouvoir indiquer en quoi il consistait. Mais tous sont d'accord sur les points suivants : 1° on ne faisait usage de cette consultation par l'urim et le thummim que pour les affaires de la plus grande importance; 2° le grand-prêtre, vêtu du rational, était le seul ministre de cette cérémonie; 3° elle était toujours faite par le roi, le président du Sanhédrin, le général de l'armée d'Israël ou par une autre personne publique, et seulement pour l'intérêt général de la religion et de l'État. — Mgr Martini, dans une note placée au chap. XXVIII, v. 30, de sa traduction italienne de l'Exode, s'exprime ainsi relativement aux deux mots qui nous occupent ici : « Les interprètes anciens et modernes croient généralement que ces mots étaient écrits sur le rational, quoiqu'ils ne soient pas d'accord sur la manière dont ils étaient placés. Saint Augustin, saint Grégoire, saint Cyrille et saint Jérôme lui-même soutiennent ce sentiment, d'après lequel ces paroles désignaient : premièrement, les qualités que devait posséder le pontife, savoir, la vérité, la sainteté, la pureté des mœurs et la science des choses divines; secondement, la lumière divine qui éclairait le pontife lorsqu'il annonçait la vérité et les oracles de Dieu. Et en effet, quand l'Écriture dit que Dieu donnait ses réponses et manifestait sa volonté aux Hébreux par le moyen de l'urim et du thummim, cela ne veut pas dire que Dieu parlait à son pontife par la vertu de ces mots brodés à l'aiguille sur le rational, mais que le grand-prêtre, revêtu de ses habits pontificaux, et particulièrement du rational, où ces mots étaient écrits, recevait de Dieu la science et la vérité, c'est-à-dire l'intelligence des choses douteuses sur lesquelles le Seigneur était consulté. » Je ne crois pas, ajoute Mgr Martini, que cette opinion soit exempte de toute difficulté; mais je puis dire que les mêmes difficultés se rencontrent dans toutes les autres, et c'est pour moi une bonne fortune de pouvoir m'attacher à celle-ci. Dans des choses si obscures et si éloignées, si une erreur est inévitable, c'est un moindre mal de se tromper avec les anciens docteurs et les maîtres.

[1] *Serm. in Dom. inf. oct. Assumpt. B. M. V.* — Et *Homil. 2. super Missus est.*

Digitized by Google

La *toison de Gédéon*[1] est une figure de Marie, ou plutôt une réunion de mystérieux symboles. On voit, dans le livre des Juges, que Gédéon ayant placé dehors pendant la nuit et par un temps serein la toison d'une brebis, la retrouva le lendemain matin tout imprégnée de rosée, tandis que la terre tout autour demeurait sèche, et cette rosée était si abondante, qu'en pressant la toison il en remplit un vase. La nuit suivante, il replaça la toison au même endroit et la retrouva le matin toute sèche, au milieu d'un terrain trempé de rosée. Par ce signe, il plut au Seigneur d'assurer Gédéon qu'Israël, sous sa conduite, triompherait des ennemis qui l'opprimaient depuis sept années. Saint Bernard[2] remarque à ce sujet que la toison baignée de rosée sur une terre sèche, dénote la Vierge qui reçut la première celui qui devait se répandre dans le monde entier, c'est-à-dire Jésus-Christ et sa grâce. « Admire, ô homme, dit-il, dans ce dessein de Dieu, la profondeur de sa sagesse et la grandeur de sa miséricorde. Voulant répandre sur la terre la rosée céleste, il en imprégna d'abord toute la toison, pour signifier qu'il placerait dans Marie tout le prix de la rédemption du genre humain. » Marie, renfermant en elle la source de toute grâce qui est Jésus-Christ, en possédait plus que toutes les autres créatures ensemble, et, pareille à une fontaine qui répand sur la terre aride l'abondance de ses eaux, elle communique la grâce à tous les hommes. Aussi le saint docteur ajoute-t-il : « Le fruit que vous avez porté est particulièrement le vôtre, ô Marie, quoiqu'il ait été par vous communiqué à tous : toute la rosée tomba d'abord sur la toison, puis un autre jour sur la terre; mais elle ne tomba tout entière sur aucune partie de la terre, tandis qu'elle tomba tout entière sur la toison. » Saint Jérôme[3] dit que les bergers, avertis par l'ange, trouvèrent l'Agneau de Dieu, Agneau revêtu d'une toison pure et sans tache, lequel, au milieu de l'aridité universelle de la terre, était baigné de la céleste rosée. Et l'Église, reconnaissant dans la toison pleine de rosée une figure du mystère auguste de l'incarnation du Verbe divin dans le sein de Marie, a placé ces paroles dans l'office de la sainte Vierge[4] : « Seigneur, lorsque, par un mystère ineffable, vous êtes né

[1] Gédéon était fils de Joas, de la tribu de Manassé, qui demeurait dans la ville d'Éphra. Dieu l'appela, par une vocation extraordinaire, à délivrer le peuple d'Israël de l'oppression des Madianites, auxquels il était soumis depuis sept ans, c'est à-dire depuis la mort de Barac et de Débora. Le Seigneur fut ému des cris de son peuple, et après lui avoir adressé des reproches par un de ses prophètes, il envoya un ange à Gédéon, qui était alors occupé à battre son blé dans l'aire, et lui ordonna de soustraire les Israélites à la domination des Madianites. Gédéon demanda un signe auquel il pourrait reconnaître que ce n'était pas une illusion. L'ange toucha avec un bâton la chair et le pain qu'il lui avait offerts, et aussitôt il sortit de la pierre sur laquelle étaient les offrandes un feu qui consuma tout. Rassuré par ce miracle, Gédéon abattit, la nuit suivante, le bois et l'autel consacré à Baal, pour obéir aux ordres de Dieu, et il fut surnommé à cause de cela *Jérobaal*, c'est-à-dire, l'ennemi de Baal. Alors commencèrent les exploits de ce valeureux champion que les saintes Écritures ont tant célébré. Il gouverna le peuple de Dieu pendant neuf ans, jusqu'à sa mort, arrivée l'an du monde 2768. (Jud. c. VI. v. 37. et seq.)

[2] *Serm. in dom. inf. oct. Assumpt.* — Et *Serm. in Natic. B. M. V.*

[3] *Epitaph. Paullæ.*

[4] Antienne de l'office de la sainte Vierge.

de la Vierge, vous avez accompli ce qui était dit dans l'Écriture, que pour sauver le genre humain vous descendriez comme la rosée sur la toison.

Le *temple de Salomon*[1] était la maison de l'Éternel; c'est pourquoi Salomon l'avait fait construire avec une magnificence extraordinaire et y avait répandu à profusion l'or, l'argent et les pierres précieuses. — Le jour de sa consécration, il fut rempli de la majesté de Dieu, qui donna, par plusieurs miracles, des signes manifestes de sa divine présence. (Pl. VI.) — D'après les saints Pères et les interprètes, ce temple fut le symbole de Marie : les grandes pierres placées dans ses fondements dénotaient la puissance de la sainte Vierge, et les ornements de ce magnifique édifice désignaient les vertus de celle dont le sein devait devenir, par l'intervention du Saint-Esprit, la digne habitation du Verbe. Et de plus, le Très-Haut l'ayant couverte de l'ombre de sa puissance, elle fut remplie de la majesté de Dieu avec bien plus d'éclat que ne l'avait été le temple de Salomon. A ce sujet, Arnould de Chartres dit en parlant de Marie[2] : « Voici ce tabernacle de Dieu qui renferme le Saint des saints, la verge miraculeuse, figurée par les tables du Testament, l'autel de l'encens, les deux chérubins qui se regardent l'un l'autre, la manne et le propitiatoire découvert et exposé sans aucun voile. » Et comme le temple était sacré précisément parce qu'il était l'habitation de Dieu, l'Église, dans les louanges qu'elle adresse à Marie, lui donne les noms de « Temple du Seigneur, » de « Sanctuaire du Saint-Esprit. »

L'arche d'alliance[3] symbolise parfaitement la sainte Vierge. Dans cette arche propice,

[1] Salomon, pour élever ce temple avec une magnificence sans égale, s'adressa à Hiram, roi de Tyr, afin d'avoir des ouvriers habiles en tout genre et les bois les plus précieux du Liban. Il l'érigea dans le lieu déjà choisi par David pour cette destination. L'édifice fut construit sur le modèle de l'antique tabernacle, mais sur un plan plus étendu et avec une immense richesse. Il consistait en un grand nombre de rues et d'édifices disposés pour recevoir les prêtres et tout le peuple. Il y avait trois enceintes. La première, appelée le parvis des Gentils, contenait de grandes galeries et de grands corridors; la seconde était le parvis des Israélites, où entrait le peuple, et autour duquel s'étendaient de magnifiques galeries soutenues par deux ou trois rangs de colonnes, et destinées à l'habitation des prêtres et des lévites de service, avec des chambres où l'on conservait tout ce qui appartenait au service divin. Au milieu du parvis du peuple était celui des sacrificateurs, de forme carrée, et entouré aussi de galeries et de bâtiments pour le même usage. C'est au centre de cette dernière enceinte que se trouvait la partie de l'édifice proprement appelée le temple et contenant le sanctuaire, le lieu saint et le vestibule. Dans le lieu saint étaient placés le candélabre d'or, la table des pains de proposition et l'autel d'or sur lequel on offrait l'encens. Le sanctuaire ne contenait que l'arche d'alliance renfermant les tables de la loi. L'intérieur du temple était décoré avec tout ce que l'art et le luxe avaient pu réunir de plus splendide. L'or y brillait de toutes parts, et les tables, les candélabres, les vases innombrables de toute espèce étaient faits de ce précieux métal.

[2] *De laudib. Virg.*

[3] C'était une sorte de caisse faite d'un bois incorruptible, que Moïse avait fait fabriquer par ordre de Dieu, au pied du mont Sinaï, pour y déposer les tables sur lesquelles étaient écrites les paroles de l'alliance et les dix commandements de Dieu. Sa longueur était de cinq palmes, sa hauteur et sa largeur, de trois palmes. Des lames d'or la recouvraient à l'intérieur et à l'extérieur. Elle était surmontée du propitiatoire, composé d'une petite couronne d'or et de deux chérubins attachés au couvercle et qui, étendant leurs ailes, formaient comme un trône où siégeait la majesté de Dieu. De chaque côté de

APPARITION AU TEMPLE.

conservée et vénérée au milieu du temple de Salomon, où elle était recouverte en dehors et en dedans de l'or le plus pur, se trouvaient renfermées les deux tables de la loi que Dieu avait données à Moïse sur le mont Sinaï; on y gardait aussi un vase contenant une portion de la manne tombée miraculeusement du ciel pour nourrir le peuple hébreu dans le désert. Que cette arche est une admirable figure de Marie! Vierge parée de toute grâce et de toute pureté de l'âme et du corps, elle a renfermé dans son chaste sein le Verbe éternel du Père, le législateur divin de la loi de grâce, l'auteur de la nouvelle alliance entre Dieu et les hommes. Elle a porté et donné au monde Jésus-Christ, notre rédempteur, qui est la vraie manne, le pain céleste, le pain de vie descendu du ciel, et dont l'Évangile a dit que celui qui s'en nourrit dans le désert de la vie terrestre, conquiert la vie éternelle et bienheureuse du ciel. C'est pour cette raison que l'Église, en invoquant la sainte Vierge, lui applique ce nom d'arche d'alliance : *Fœderis arca.*

Afin de ne pas trop m'étendre sur les symboles de la même nature, je me bornerai à dire que Marie a été annoncée aux hommes dans le nuage qu'Élie appela pour féconder la terre depuis si longtemps aride et altérée; dans la sainte Montagne de laquelle se détacha le rocher pour abattre les profanes idoles; dans la Porte close où ne pouvait entrer le serpent venimeux; dans la Fontaine scellée dont les eaux ne recevaient rien d'impur; dans la Rose embaumée de Jéricho, entourée d'épines qui éloignaient toute main profane; dans le Cèdre du Liban, toujours incorruptible; dans le Cyprès de Sion, dont la cime s'élevait comme une tour vers le ciel; dans le Palmier de Cadès, constamment riche de fruits nouveaux.

Et je rappellerai en terminant que d'autres symboles éclatants de la sainte Vierge se retrouvent dans le Cantique des cantiques [1], où une femme bien supérieure à la Sunamite

l'arche se voyaient deux anneaux d'or dans lesquels on passait les brancards servant à la transporter d'un lieu à un autre. Les seuls lévites consacrés au service de Dieu pouvaient en approcher et la porter sur leurs épaules. Après la conquête du pays de Chanaan, l'arche d'alliance fut déposée dans le tabernacle érigé à Silo. Transportée ensuite en divers lieux, elle fut définitivement placée dans le temple de Salomon, et décorée de palmes en relief, de chérubins d'or et d'autres ornements d'un art exquis.

[1] Le Cantique des cantiques, ainsi appelé par excellence à cause de sa supériorité sur tous les autres, est un épithalame composé par Salomon, à l'occasion de son mariage avec la fille du roi d'Égypte, qui avait renoncé à l'idolâtrie pour adorer le vrai Dieu. Cette alliance du plus sage des rois peut s'appliquer à la sainte Vierge, et, en outre, elle figure admirablement l'alliance spirituelle du Fils de Dieu avec l'Église. La plupart des interprètes disent que le Cantique des cantiques est divisé en sept églogues qui correspondent, suivant quelques-uns, aux sept journées par lesquelles les anciens avaient coutume de célébrer leurs noces. Rien de plus élevé et de plus élégant que cette poésie inspirée de Dieu, si l'on considère les conditions de ce genre de composition. On y trouve une suavité, une élégance, une simplicité, une délicatesse ravissantes. La variété des images et du style, la tendresse des expressions, l'ardeur de la passion, sont les principaux caractères de ce chant célèbre où brillent encore mille autres beautés. Les Juifs, regardant ce livre comme bien au-dessus de l'intelligence ordinaire, n'en permettaient la lecture qu'aux hommes déjà parvenus à l'âge de maturité, c'est-à-dire à trente ans. Les saints Pères n'ont pas apporté moins de réserve à le mettre entre les mains des fidèles; ils voulaient que par l'âge, et par l'exercice de la vertu et de la prière, on eût acquis l'esprit de piété nécessaire pour en

est l'objet des pensées sublimes du chantre inspiré. Nous en avons d'autres également beaux dans le livre de la Sagesse, où cette vertu est décrite d'une manière spéciale, sous des emblèmes divers, qui, suivant les Pères et les interprètes, conviennent à Marie, si étroitement unie à Jésus-Christ, la sagesse elle-même. C'est pourquoi l'Église, dans presque toutes les fêtes de la sainte Vierge, à l'office comme à la messe, lui applique des passages de l'Écriture qui se rapportent à la sagesse divine.

CHAPITRE QUATRIÈME.

FEMMES DE L'ANCIEN TESTAMENT QUI ONT ÉTÉ L'IMAGE DE LA SAINTE VIERGE.

Bien qu'aucune des illustres héroïnes dont nous lisons l'éloge dans les saintes Écritures ne pût être qu'une ombre, une image affaiblie, une figure passagère de la Mère immaculée du Rédempteur, la divine clémence a permis toutefois qu'on reconnût quelques-uns de ses traits sous le voile des femmes célèbres de la Bible, afin que la grandeur relative de celles-ci permit aux hommes d'imaginer la grandeur absolue de la très-sainte Vierge. Mais le modèle reste toujours incomparablement supérieur à ses imparfaites images; en Marie, suivant l'expression des Pères, est le miracle de la Toute-Puissance de Dieu. Pour se former une juste idée de l'excellence de la Mère du Sauveur et de sa prééminence sur toutes les femmes qui en ont été la figure, il faut donc argumenter non-seulement du particulier au général, mais encore de l'infime et du limité au grand, au sublime et presque à l'infini. Ceci posé, voyons comment toutes les grandes qualités que firent admirer à leurs contemporains les femmes illustres de l'ancienne loi, se sont retrouvées à un degré bien plus éminent dans la Vierge de Nazareth.

La première image de la sainte Mère de Dieu fut Sara[1]. Elle avait passé l'âge d'être mère, lorsque, conformément à la promesse que Dieu lui avait faite, elle devint

pénétrer le sens, sans courir le risque de s'arrêter à la forme. Mgr Ercolani, le célèbre et pieux prélat, bien connu sous le nom académique de *Neralco*, a fait de ce cantique une charmante allégorie, en interprétant tous les passages en l'honneur de la sainte Vierge, dont le mariage mystique et les triomphes dans le ciel y sont symbolisés. Cette œuvre, remarquable par le talent poétique, et plus encore par les notes judicieuses qui l'accompagnent, a joui d'un grand succès et a été réimprimée.

[1] Sara (*princesse*), appelée auparavant Saraï (*ma princesse*), femme d'Abraham, naquit l'an du monde 2018, d'Aram frère d'Abraham. Elle n'était cependant pas petite-fille de la mère d'Abraham, parce que son père Aram, fils de Tharé, était né d'une autre mère. Abraham ne mentit donc pas lorsqu'il l'appela sa sœur, c'est-à-dire sa nièce, suivant l'expression d'usage dans la langue hébraïque. (Voyez S. Augusr. *contr. Faust.* l. XXII.) Elle suivit son mari lorsqu'il abandonna son pays, et se rendit avec lui dans la terre de Chanaan. Une famine les obligea à aller s'établir en Egypte, où son mari la fit passer pour sa sœur et non pour sa femme, de peur que les Égyptiens ne voulussent le tuer pour s'emparer de Sara, qui était très-belle. Il réussit par ce moyen à conserver sa vie et à sauver l'honneur de sa femme,

féconde par un prodige, et donna le jour, avec une joie inexprimable, à un fils qui fut Isaac. Marie fut fécondée par l'opération surhumaine du Saint-Esprit; elle devint mère, mais sans cesser d'être vierge; elle donna le jour à ce Messie promis au monde et désiré par les nations, dont Isaac lui-même a été le symbole expressif. Elle enfanta, non-seulement avec une joie ineffable pour elle, mais encore pour le bonheur et la consolation de tous les hommes qu'il devait affranchir, et qu'il a en effet affranchis du joug de Satan. C'est pour cela que nous appelons la Vierge « cause de notre joie, » comme nous l'enseigne l'Église.

Rachel a été aussi l'image de Marie. Rachel, que le texte sacré[1] dépeint comme une femme d'une rare beauté, était fille de Laban. Jacob, dès qu'il la vit, l'aima d'une tendre affection; il l'aima avec une constance infinie, il supporta de longues fatigues afin de l'obtenir pour épouse et lui témoigna toujours une préférence marquée sur ses autres femmes. La beauté dont Rachel fut ornée beaucoup plus que sa sœur Lia fut une image éloquente de l'ineffable beauté de la grande âme de Marie, bien plus précieuse et plus noble que celle de Rachel, comme l'âme est plus précieuse et plus noble que le corps. Et c'est à cause de cette inaccessible beauté spirituelle de la sainte Vierge que l'Église lui appliqua justement les paroles du Cantique où elle est appelée « toute belle et sans tache, la plus aimable de toutes les femmes. » Elle fut en effet aimée de Dieu et préférée par lui à toutes les autres créatures, comme Jacob préférait Rachel à toutes ses autres femmes. Et parce que Marie était la plus aimable et la plus aimée de toutes les créatures, et l'objet de la prédilection de Dieu, l'ange en lui demandant son consentement à l'incarnation du Verbe dans son chaste sein, la salua du nom de « Marie pleine de grâce. »

Marie, sœur de Moïse et d'Aaron[2], qui, ayant reçu de Dieu l'esprit prophétique, doit avoir vécu, suivant les saints Pères, en état de virginité, guida les femmes israélites dans le passage de la mer Rouge, et la première elle entonna le cantique d'actions de grâces : *Chantons les louanges de Dieu, car il a manifesté sa puissance et sa gloire, en submergeant le cheval et le cavalier.* Elle est bien l'image de la très-sainte Vierge et dans l'esprit de prophétie, et dans l'état de virginité, et dans le zèle à

sans commettre un mensonge. Pharaon qui, après l'avoir enlevée à Abraham, l'avait fait conduire à son palais, fut puni de Dieu et la rendit à son mari, en les faisant accompagner l'un et l'autre jusqu'aux frontières de son royaume. On sait comment Abraham ayant invité les trois anges à entrer chez lui, ils lui annoncèrent qu'il aurait un fils de la vieille Sara, et comment celle-ci, entendant cette prophétie, ne put retenir un rire coupable.

[1] Rachel, dont le nom signifie *brebis*, était fille de Laban et sœur de Lia. Jacob, arrivé en Mésopotamie, près de la ville de Carra, reçut de ses mains l'eau nécessaire pour étancher sa soif et pour abreuver ses chameaux. Quelquefois l'Écriture sainte emploie le nom de Rachel pour désigner les tribus d'Ephraïm et de Manassé, issues de Joseph, fils de Jacob et de Rachel.

[2] Marie (*amertume de la mer*), fille d'Amram et de Jocabet, naquit vers l'an du monde 2424, c'est-à-dire dix à douze ans avant Moïse. Après le passage de la mer Rouge et l'entière destruction de l'armée de Pharaon, elle se mit à la tête des femmes de sa nation, et entonna le célèbre cantique : « *Chantons l'Eternel, etc.*, » tandis que Moïse en faisait autant à la tête des hommes.

chanter les louanges du Seigneur. En effet, Marie, enrichie du don de prophétie, toujours pure et sans tache dans sa virginale candeur, guide fidèle et reine de toutes les vierges, célébra avant tous le solennel cantique d'une meilleure rédemption, à laquelle elle eut une si grande part, comme mère d'un Dieu fait homme. Au dire de saint Ambroise et de saint Pierre Chrysologue, par son cantique inspiré : *Mon âme glorifie le Seigneur*[1], elle fut la première à rendre grâces à Dieu, qui, au moyen de l'ineffable incarnation du Verbe divin dans son sein virginal, avait daigné délivrer le genre humain de la servitude du démon, dans laquelle l'homme était malheureusement tombé par le péché d'Adam.

La sainte mère de l'Homme-Dieu rédempteur est encore figurée dans Débora et Jahel[2], ces deux femmes illustres qui eurent part à la défaite et à la mort de Sisara, et partant au salut du peuple d'Israël dont Sisara était l'ennemi. Débora, illuminée par l'esprit divin, gouvernait le peuple et rendait la justice. En encourageant Barac à marcher contre Sisara, elle lui prédit la victoire et lui fit connaître en même temps que la mort de ce général ennemi était réservée à la main d'une femme. Cette femme était Jahel, qui reçut dans sa tente Sisara, mis en fuite par Barac, sur le mont Thabor, et qu'elle tua ensuite, en lui clouant la tête au sol d'un seul coup de marteau. C'est pourquoi, dans les saintes Écritures, Débora est appelée *mère d'Israël*, à cause de l'autorité que ses prédictions lui donnèrent sur le peuple et de l'amour que le peuple eut pour elle. Jahel est proclamée *bénie entre les femmes*, parce qu'elle tua Sisara et qu'Israël fut ainsi délivré de l'oppression sous laquelle il gémissait. Ces deux héroïnes figurent Marie, par la victoire que Marie remporta sur l'ennemi du genre humain, comme étant la mère de Jésus-Christ, vainqueur unique de la puissance infernale; et si Débora fut appelée *la mère d'Israël*, et Jahel *bénie entre les femmes*, sous ces titres encore elles figurent la divine mère, la mère des vrais croyants, véritablement bénie entre toutes les femmes, pour avoir enfanté à la terre le Fils de Dieu.

Les Pères et les docteurs de l'Église, et particulièrement saint Ambroise, saint Bona-

[1] Saint Basile, ou l'auteur, quel qu'il soit, du commentaire sur Isaïe, parle ainsi : « Personne « ne peut nier que la Vierge fut cette prophétesse dont Isaïe s'approcha en esprit, si l'on veut se « souvenir du *Magnificat*; chaque parole de ce divin cantique, examinée attentivement, révèle dans « Marie la prophétesse sur qui descendit le Saint-Esprit, et que la vertu du Très-Haut couvrit de son « ombre. »

[2] Débora, *abeille*, prophétesse, épouse de Lapidoth et juge d'Israël, fit sa demeure sous un palmier, entre Rama et Béthel. Elle envoya chercher Barac, fils d'Abinoem, et lui ordonna, de la part de Dieu, de lever dix mille hommes, et de conduire cette armée sur le Thabor, lui promettant la victoire sur Sisara, général de l'armée de Jabin. Barac refusa de marcher contre l'ennemi, à moins que Débora ne marchât avec lui. La prophétesse y consentit, et, après avoir vaincu Sisara, elle chanta un cantique célèbre, pour remercier Dieu de la victoire, l'an du monde 2719. (*Liv. des Juges*, iv. 4.)

Jahel, *qui s'élève*, de la nation juive, femme de Hener. Sisara, général de l'armée de Chanaan, se retira dans la tente de Jahel. Celle-ci, inspirée de Dieu, avec un courage plus que viril, d'un coup de marteau lui enfonça un clou dans la tempe, et Sisara passa ainsi du sommeil à la mort. (*Jug.* iv. 17.)

venture et saint Bernard, ont vu dans la sage et prudente Abigaïl [1] une belle image de Marie. Nous ne saurions mieux faire que de citer les paroles mêmes du séraphique docteur saint Bonaventure [2]. « Le roi David, plein de fureur et d'indignation, voulant « se venger de l'insensé Nabal, la sage Abigaïl alla au-devant de lui et lui parla si bien, « qu'elle parvint à le calmer, ce qui fit dire à David : Bénies soient tes paroles, et sois « bénie toi-même, pour m'avoir par tes mérites empêché aujourd'hui de répandre le « sang humain. Dans l'insensé Nabal, ajoute saint Bonaventure, est représenté le « pécheur que l'Esprit-Saint appelle du nom d'insensé, disant : *Le nombre des insensés « est infini.* Le Seigneur indigné contre le pécheur est figuré dans la personne de David « irrité contre Nabal, et Abigaïl est l'image de la sainte Vierge qui apaise la colère « divine et obtient par ses prières et ses mérites le pardon du pécheur. C'est pourquoi « nous l'invoquons à bon droit sous le titre consolant de : *Refuge des pécheurs.* »

Marie se trouve encore figurée dans Anne, mère de Samuel, laquelle, à force de vœux et de prières, obtint d'être mère, et, pour accomplir ses promesses, porta au temple son fils à peine sevré, qui, consacré à Dieu, fut ensuite grand prêtre. Anne représente Marie qui par ses prières et ses vertus mérita de concevoir dans ses chastes entrailles le Verbe éternel du Père, le Messie objet des prières, des soupirs et des vœux de tous les justes de l'ancienne loi, qui fut aussi par excellence l'oint du Seigneur et le prêtre éternel. En outre, Anne, devenue féconde et mère après une si longue stérilité, est l'image de Marie surnaturellement féconde, mère et Vierge par un prodige inouï. Enfin Anne, en chantant son beau cantique de joie et de louange, lequel, selon saint Augustin [3], est en partie un hymne de reconnaissance et en partie une prophétie, symbolise l'humble Vierge de Nazareth qui, pleine de reconnaissance, rapportait sa joie à Dieu dans son propre cantique et redisait les bienfaits qu'elle avait reçus de lui. Et en

[1] Abigaïl, *joie du père*, femme de Nabal, homme très-riche et avare ; il habitait sur le mont Carmel, dans la tribu de Juda (il y avait un autre Nabal de la tribu d'Issachar). David, indigné contre Nabal qui lui avait refusé obstinément l'hospitalité dans un besoin pressant, se préparait à l'exterminer lui et les siens. Abigaïl, prévoyant le péril, se rendit avec de riches présents dans le palais du prince. David, touché de la vertu d'Abigaïl, non-seulement pardonna à Nabal, mais, après la mort de celui-ci, il épousa cette généreuse veuve. Les Pères, outre qu'ils voient dans Abigaïl une image de Marie qui apaisa Dieu irrité contre le pécheur, trouvent dans sa conduite l'exemple que doivent suivre les femmes qui, comme Abigaïl, ont le malheur d'être unies à des hommes tels que Nabal.

[2] S. Bonaventure, *Miroir de la B. V. M.* 14.

[3] *De Civ.* xvii, n. 4. — Saint Chrysostome, dans sa 3e homélie, parle ainsi sur le cantique d'Anne : « *Je suis pleine de joie, non parce que je suis sauvée* (de la honte de la stérilité), *mais parce que je suis « sauvée par vous.* Les âmes saintes se réjouissent en Dieu qui donne, et non dans le don de Dieu. C'est « le propre des bons serviteurs de préférer le Maître à tous ses biens. Si nous avons commis le péché, « ayons de la douleur, non à cause de la peine que nous avons méritée, mais à cause de la peine que « nous avons faite à Dieu ; et si nous faisons quelque chose de bien, que la joie nous vienne, non de « l'espoir de la récompense, mais du plaisir fait au Roi du ciel. Pour celui qui a la sagesse, l'offense « faite à Dieu est plus terrible que l'enfer, et plaire à Dieu est plus désirable qu'un royaume quel qu'il « soit. »

effet, dans l'esprit d'humilité, comme dans la reconnaissance qui rapporte à Dieu toute la gloire, le cantique d'Anne et le cantique de Marie concordent pleinement.

La belle et victorieuse Judith figure aussi très-bien la Vierge Marie. Selon l'expression de l'Écriture [1], Dieu ajouta à la rare beauté de Judith un nouvel éclat, afin qu'Holopherne, saisi d'étonnement rien qu'à la voir et à l'entendre, pût dire : *Aucune femme sur la terre ne l'égale en beauté et en sagesse.* Grâce à ces prérogatives, Judith eut un libre accès dans le camp assyrien, pour couper la tête d'Holopherne, délivrer du siége la ville de Béthulie, et le peuple d'Israël de la fureur de Nabuchodonosor. C'est pourquoi tous la bénirent à son retour, disant : *Tu es la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël et l'honneur de notre peuple... la main du Seigneur t'a fortifiée et tu seras bénie éternellement* [2]. La beauté extérieure de Judith, remarque saint Bonaventure [3], représente très-bien la beauté intérieure de Notre-Dame immaculée. En effet, dit-il, il n'y eut, il n'y a pas, il n'y aura jamais sur la terre femme qui puisse égaler Marie dans la gloire de sa vie, dans la beauté de son âme, dans la sagesse des paroles qui tombaient de ses lèvres éloquentes. Par la splendeur de toutes les vertus, Marie plut extrêmement à Dieu, et c'est pourquoi elle fut choisie pour être la mère de Notre-Seigneur. Aux paroles de l'archange Gabriel, le messager divin, elle conçut Jésus par un miracle de la grâce, et elle coupa ainsi, lorsqu'il s'y attendait le moins, la tête du démon, figuré par le serpent dont elle devait, selon la divine promesse, écraser la tête superbe, en délivrant le genre humain de la domination impie de cet ennemi de Dieu. Marie fut ensuite appelée par l'Ange *bénie entre les femmes.* Sa cousine Élisabeth l'appela bienheureuse, et elle-même, dans son célèbre cantique, dit que toutes les générations la proclameront bienheureuse, parce que le Seigneur a opéré en elle de grandes choses. L'Église, pour la bénir, la louer, l'exalter comme sa propre gloire, comme la joie de tous les fidèles, comme l'honneur du peuple chrétien, applique à Marie tout ce que les Israélites chantèrent à Judith, et l'appelle avec raison la *gloire de Jérusalem*, la *joie d'Israël*, l'*honneur de notre peuple!*

Parmi les femmes illustres de l'ancienne alliance, auxquelles fut donné l'honneur de figurer la reine auguste du paradis, Esther est aussi comptée [4]. Elle est représentée

[1] Judith, *qui loue Dieu*, de la tribu de Siméon, fille de Merari, et veuve de Manassès. Il est difficile de déterminer exactement l'époque où eut lieu la délivrance de Béthulie avec la mort d'Holopherne. Il semble plus probable qu'elle arriva avant la captivité de Babylone, et dans le temps de Manassès, roi de Juda, vers l'an du monde 3348. Alors l'Arphaxad, roi des Mèdes, sera Déjocès ou Phraorte son fils, et Nabuchodonosor sera le même que les historiens appellent Saosduchin, fils d'Asarhaddon, et petit-fils de Sennachérib.

[2] *Judith.* xv. v. 10.

[3] *Specul. lect.* 6.

[4] Esther, appelée aussi Edisse, *cachée*, de la tribu de Benjamin, fille d'Abihail et nièce de Mardochée, par qui elle fut élevée. Assuérus, roi de Perse, ayant répudié sa femme Vasthi, fit chercher pour épouse la plus belle des belles de son royaume. Esther fut choisie. Assuérus avait un favori appelé Amau. Celui-ci, irrité contre Mardochée, qui refusait de plier le genou devant lui, voulut se venger de ce mépris sur tous les Juifs. Il obtint du roi l'ordre de les faire périr, dans un temps déterminé. Mardo-

Digitized by Google

dans la sainte Écriture comme la plus belle des beautés de son temps, et comme riche en abondance de tous les dons de l'âme. Elle sut se concilier l'estime, la bonne grâce et l'amour du roi Assuérus, qui la proclama reine, l'épousa et la couronna du royal diadème. Touchée de pitié pour son peuple, qui était condamné à périr par l'intrigue d'Aman, Esther se présenta au roi son époux, en lui demandant grâce pour le peuple juif. (Planche VII.)

Assuérus connut par le discours sincère d'Esther le piége que l'injuste et orgueilleux ministre avait tendu pour perdre Mardochée et le peuple de Juda, et dans l'édit de délivrance il fut ordonné qu'Aman mourût sur le gibet qu'il avait destiné à Mardochée. Notre belle et céleste reine Marie ne fit pas autrement qu'Esther. « La sainte Vierge, c'est saint Bonaventure qui parle[1], la sainte Vierge, par ses éminentes vertus, trouva grâce devant Dieu, comme l'assura l'Archange qui annonça l'adorable mystère de l'incarnation. Non-seulement elle mérita d'obtenir du Roi éternel la royale couronne de gloire et d'être appelée reine du ciel et de la terre, mais encore elle demanda par Jésus, fruit béni de ses entrailles, et obtint de Dieu le salut du genre humain, justement condamné à la mort éternelle, à cause du péché originel, et en même temps elle causa la honte et la ruine du véritable Aman, le démon, ce jaloux et perfide ennemi des hommes. » Le séraphique Docteur, empruntant les paroles de saint Anselme, poursuit ainsi : « Comment puis-je assez témoigner ma reconnaissance « à la mère de Dieu et de mon Seigneur, à la bienheureuse Vierge Marie, dont la « fécondité m'a racheté de la plus dure servitude, dont l'enfantement m'a délivré de « la mort éternelle, et dont le divin fruit m'a rendu ce que j'avais perdu et m'a ramené « de l'exil dans la patrie, de l'extrême misère, dans l'éternelle félicité? »

Ces héroïnes de l'ancienne loi ont été jusqu'ici et seront toujours très-illustres, et par ce qu'elles ont fait, et par les vertus et les prérogatives dont elles se montrèrent riches et ornées ; mais que sont-elles, sinon des ombres, des images affaiblies de cette héroïne sublime et invincible qui réunit en elle tous les dons de la femme et de l'ange, de cette créature que Dieu même se choisit de toute éternité pour fille, pour mère et pour épouse? Ainsi donc quelles images choisir pour faire concevoir d'elle une idée adéquate? On peut

chée fit connaître à Esther le péril qui menaçait sa nation et le besoin qu'elle avait du secours de la reine. Esther se disposa par la prière et le jeûne à secourir son peuple. Parée des vêtements royaux, elle se présenta au prince, et l'invita à venir avec Aman s'asseoir à sa table. Assuérus y vint; et, pendant le festin, Esther lui apprit qu'elle était juive, et lui demanda justice contre Aman, qui avait juré la perte du peuple juif. Le roi fit suspendre son favori au gibet que celui-ci avait préparé pour Mardochée; il révoqua l'édit publié contre les Juifs, et leur permit de se venger de leurs ennemis dans le même jour qu'Aman avait choisi pour les faire mourir.

Les historiens ne s'accordent pas entre eux sur le temps de ce fait, ni sur le roi de Perse que l'Écriture appelle Assuérus; toutefois, les circonstances rapportées dans le livre d'Esther semblent convenir à Darius, fils d'Hystaspe.

[1] *Specul. lect.* v *in fine.*

dire que, comme ce peintre de l'antiquité, en recueillant mille traits épars des plus belles femmes de la Grèce et les unissant dans un ensemble harmonieux, en composa et forma une merveilleuse figure, la sainte Vierge dans sa personne réunit et retrace au suprême degré tout ce que les illustres héroïnes de l'Ancien Testament avaient, chacune en soi, de beau et de sublime; et comme, en parlant de Marie, on ne peut trouver aucune créature digne de lui être comparée, vu qu'elle s'élève éminemment au-dessus de toutes les créatures de la terre et du ciel, le Docteur séraphique s'écrie avec raison : « O Marie, vous l'emportez en beauté sur toutes les femmes, et en sainteté vous surpassez les anges [1]. »

CHAPITRE CINQUIÈME.

PROPHÉTIES QUI REGARDENT LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Marie, dont l'âme avait été comblée de tous les trésors de la grâce divine; Marie, qui avait été solennellement promise aux hommes dans le paradis terrestre, et qui par conséquent était impatiemment attendue par eux; Marie qui, comme nous l'avons vu, fut figurée par tant d'invincibles héroïnes, ne pouvait pas être passée sous silence par les oracles prophétiques; car les prophéties, émanation des attributs de la divinité à qui seule est reservée la connaissance de l'avenir, sont, sans comparaison, plus splendides et plus lumineuses que les symboles et les figures.

Saint Cyprien [2] dit que c'est une tradition enseignée dans la synagogue et reconnue pour vraie dans l'Église, que tous les prophètes, sans aucune exception, ont prédit seulement pour le temps du Messie. Donc, à cause des relations intimes qui existent entre la mère et le fils, à raison du rapport que Marie a avec Jésus-Christ, les prophètes, dans leurs divines inspirations, ne pouvaient pas oublier celle-là quand ils parlaient de celui-ci, vu que s'il n'est pas donné à l'entendement humain de comprendre les sublimes prodiges qui étaient renfermés dans l'auguste mystère de l'incarnation, il fallait du moins que ces mystères fussent en quelque manière annoncés et prédits aux hommes, afin que le moindre soupçon, le plus léger outrage ne pût jamais être conçu ni contre l'essentielle sainteté du Fils, ni contre la pureté de celle qui devait être mère sans cesser d'être vierge. Il était donc nécessaire que Marie fût prédite, comme une créature incomparable, avec sa grandeur éminente, sa pureté immaculée, sa miraculeuse fécondité, son pouvoir sublime et tous les avantages signalés dont l'artisan suprême devait

[1] Dans le psaume III, vers. 2, du *Psautier* que saint Bonaventure a composé en l'honneur de la Vierge Marie : *Universas enim feminas vincis pulchritudine carnis, superas angelos excellentia sanctitatis.*

[2] S. Cyprien, *De vanit. idolor.*

l'enrichir. C'est ce qu'il nous sera bien facile de prouver, en parlant des prophéties qui se rapportent à notre chère et bienheureuse Mère.

Le premier qui annonça la glorieuse Dame fut son royal aïeul, le prophète David, alors qu'aux doux sons de sa harpe inspirée il dit[1] : « Notre terre a donné son fruit, » ce qui veut dire, comme l'explique saint Jérôme[2] : « Marie, qui est aussi notre terre, parce que de notre côté elle est fille d'Adam, et formée par conséquent du même limon que nous, a produit de son sein virginal et pudique le fruit divin, ce fruit d'immortalité dont nous devions nous nourrir ensuite dans le sacrement de l'eucharistie. »

Le même David prédit encore Marie, quand il lui fut donné de prévoir son Christ sorti vainqueur du tombeau, et où il chante : *Élevez-vous, Seigneur, vers votre repos, et que l'arche que vous avez sanctifiée s'élève avec vous*[3]! et il faisait encore allusion à Marie, alors qu'il disait : *Dieu, qui est notre roi éternel, a opéré le salut au milieu de la terre*[4]. Saint Bernard explique ainsi ces paroles[5] : « Le sein de Marie est appelé, avec une admirable propriété d'expression, *le milieu de la terre*, puisque ceux qui habitent le ciel et ceux qui sont sous la terre, et ceux qui furent avant nous, et nous qui vivons à présent, et ceux qui viendront après nous et leur postérité, tous tournent les yeux vers Marie comme vers le centre, comme vers l'arche de Dieu, comme vers la raison de toute chose, comme vers l'espérance de tous les siècles. Les habitants du ciel l'admirent pour être réjouis et consolés; ceux qui sont sous la terre, ce qui veut dire dans les limbes et dans le sein d'Abraham, pour être délivrés; ceux qui nous ont précédés, pour être trouvés fidèles et véridiques dans leurs prophéties; ceux qui les auront suivis, pour être glorifiés. O Mère de Dieu, souveraine du monde, reine du ciel, toutes les générations vous appellent bienheureuse, parce que vous avez donné à toutes et la vie et la gloire. En vous, ô Marie, les anges trouvent la joie, les justes trouvent la grâce, et les pécheurs le pardon; et à bon droit toutes les créatures ont les yeux tournés vers vous, puisque en vous, et par vous, c'est-à-dire par votre divin fils, la main miséricordieuse du Tout-Puissant a créé, d'une manière nouvelle et spirituelle, tout ce qu'il avait créé au commencement. »

A la prophétie de David touchant Marie, Salomon, son fils, fait écho, lorsqu'il dit[6] : *La Sagesse s'est fait une demeure, elle a taillé sept colonnes.* Le prophète, selon l'interprétation des Pères[7], entend que la sagesse de Dieu, le Verbe coéternel du Père, la

[1] *Psalm.* LXVI. v. 5.
[2] *In Comment. ad cap.* VII. *Isai.* v. 14.
[3] *Psalm.* CXXXI. v. 8.
[4] *Psalm.* LXXIII. v. 12.
[5] *Serm. II in fest. Pentec.* n. 4.
[6] *Prov.* IX. v. 1.
[7] S. ATHAN. *Disp. cont. Arium.* — S. AUG. *de Civ. Dei.* v. 20. — S. IGNAT. M. *Epist. ad Philipp.* — S. HIERONYM. *in cap.* VII. *Isai.* — S. EPIPHAN. *Hær.* LXXIII. — S. ANDR. CRET. *Orat. in salut. Angel.* — S. BONAV. *in Spec. lect.* 6. etc.

vertu de Dieu, Jésus-Christ qui est Dieu s'est fait une demeure dans le sein de la Vierge, où, en venant du sein du Père, il a pris la forme humaine. Donc, le sein de Marie est la demeure, le temple du Verbe fait chair. La plénitude de la divinité habite dans ce temple, où il a taillé les sept colonnes qui en sont le soutien et l'ornement, c'est-à-dire qu'il l'a enrichi des vertus théologales et des vertus cardinales ; ou bien, comme dit saint Bonaventure[1], il infusa dans l'âme de Marie les sept grâces du Saint-Esprit, afin de la rendre par la foi et par les œuvres une demeure digne de la divinité.

Au sentiment de saint Bernard et des autres Pères[2], Salomon prophétisait encore Marie, lorsque, saisi d'admiration, il s'écriait[3] : *Qui trouvera la femme forte, dont le prix est comme celui d'une chose apportée de loin et des extrémités de la terre?* Or, quelle créature fut jamais plus forte que Marie? Elle fut si forte que, conformément aux divines promesses, elle écrasa la tête du serpent infernal qui poussa au mal le premier homme.

Tout le Cantique des cantiques[4] peut être considéré comme une prophétie relative à la sainte Vierge, qui est la fille de prédilection du Créateur. En effet, les Pères disent que, dans le Cantique des cantiques, Salomon prédit la vierge Marie, sous diverses expressions figurées, dont nous allons faire un choix. D'abord, avec saint Jérôme et saint Bernard[5], nous la trouvons prédite sous l'image gracieuse d'une terre où germent

[1] S. Bonav. loc. cit.

[2] S. Bern. *Serm. LII de div.* — S. Aug. *Serm. LVI et LVIII de div.* — S. Epiph. loc. cit. — S. Greg. mxxiii. *Mor.* — Voyez la chaîne des Pères grecs.

[3] *Prov.* xxxi. v. 10.

[4] Je crois faire plaisir au lecteur instruit, en rapportant ici comment Mgr Joseph de Senigallia, plus connu sous le pseudonyme de Néral Castrimeniano, s'est servi du Cantique des cantiques pour faire un poëme sacré, intitulé *la Sulamite* ; ce poëme, écrit avec une grâce charmante, est une allégorie sur la très-sainte Vierge. L'illustre auteur explique d'abord le sujet *du Cantique*, d'après les Pères et les docteurs, et, après avoir raconté comment Salomon, épris de la beauté de la Sulamite, la choisit pour épouse et la couronna reine de la Palestine ; comment les Juifs, en voyant une étrangère élevée à un si grand honneur, en furent jaloux, et comment, pour se soustraire à la colère de ses ennemis, la jeune Sulamite, après les noces royales, quitta la cour et la ville de Jérusalem, du consentement de Salomon, pour s'adonner au soin du troupeau, jusqu'à ce que, sa vertu ayant été reconnue, elle fût rappelée par le peuple et fût proclamée reine, aux applaudissements de tous ; Mgr de Senigallia poursuit ainsi : « Ce « fait, joint à d'autres recueillis dans le texte sacré, est le sujet de ce poëme où la Sulamite représente « la vierge choisie de Dieu parmi toutes créatures pour être la mère du Verbe et la reine de l'univers. « C'est, sous le voile de l'allégorie, la guerre que les anges rebelles, à cette occasion, allumèrent dans « le ciel ; c'est la très-pure conception de la Vierge et sa naissance sur la terre, où elle s'exerça dans toutes « les vertus les plus sublimes, et particulièrement dans l'humilité et dans la résignation à la divine « volonté, de telle sorte que, à la fin de sa vie mortelle, elle fut appelée par le Fils à la gloire, et élevée « au-dessus de tous les esprits célestes. Que le lecteur ait donc toujours devant les yeux la Vierge Marie, « parce que seule elle est le sujet réel de cette composition ; la Sulamite qui triomphe dans Jérusalem « n'est autre que la Vierge élevée et couronnée dans le ciel. » Le docte et pieux auteur, à la fin de son poëme sacré, ajoute une explication du Cantique des cantiques, et il justifie par des textes, tirés des saints Pères et des docteurs, tout ce qu'il applique à la sainte Vierge dans cette allégorie. L'édition de cet ouvrage, publiée à Rome par de Rossi, en 1739, est ornée de gravures très-estimées.

[5] S. Bern. *de Adv. Dom. Serm. II.* — S. Hieron. loc. cit.

la fleur des champs et le lis des vallées. Or, la terre des champs diffère d'un jardin, en ce qu'elle produit d'elle-même les fleurs, sans que l'homme les sème ou les cultive; de même, par un miracle de la grâce et sans l'œuvre de l'homme, le sein de la bienheureuse Marie produit la fleur toujours verdoyante, qui est Jésus-Christ. Nous contemplons Marie dans ce jardin enclos de toute part, où sont plantées les fleurs les plus rares et les plus belles, de toute espèce et de tout parfum, et où jamais l'antique serpent ne peut se glisser pour y répandre son venin. Elle nous apparaît sous l'image d'un lis entre les épines, se révélant ainsi par sa pureté sans tache, candide à l'égal du lis, comme lui odorante par la bonne odeur de toutes les vertus, intacte au milieu des épines qui la protégent, parce qu'elle devait être, par un prodige extraordinaire, mère et vierge en même temps. Enfin, avec saint Jean Damascène[1], nous la voyons prédite sous l'image d'une fontaine scellée, donnant naissance à une eau pure et limpide, c'est-à-dire au cours de la vie de Jésus-Christ, sans rompre le sceau de sa virginité.

Marie, l'ornement du monde par ses vertus, est prédite non-seulement dans cette amie toute belle dont parle Salomon, et en qui ne fut jamais l'ombre d'une faute, mais encore dans l'aurore naissante, dans la silencieuse beauté de la lune, dans la splendeur éblouissante du soleil, dans la femme qui s'avance terrible à la tête d'une armée rangée en bataille. Et si Marie, comme dit saint Bonaventure[2], est semblable à l'aurore, comment n'aurait-elle pas dissipé la sombre nuit du péché? Sanctifiée dans le sein de sa mère, elle s'est élevée dans la lumière de la grâce, et a produit l'éternel soleil de justice, qui l'a inondée de sa splendeur avant de se montrer à la terre. Et si elle est semblable à la lune argentée, quand l'astre est dans sa plénitude, comment Marie ne serait-elle pas toute belle, puisqu'elle est illuminée pleinement par ce soleil éternel de sagesse et de vérité qui est Dieu, dont elle reflète la lumière sur l'univers entier? Et si elle brille à l'image du soleil, qui seul d'entre toutes les créatures peut représenter au vif le vrai soleil de justice dont elle est la mère, n'est-ce pas dire que, comme le soleil par sa lumière surpasse tous les autres astres, Marie brille d'une plus grande gloire que tous les autres saints du paradis, ces astres lumineux qui environnent le trône divin et en sont l'ornement? N'est-elle pas terrible comme une armée rangée en bataille, elle qui a vaincu le fier ennemi du genre humain, et qui seule a coupé la tête à tous les monstres de l'hérésie qui sont apparus dans le monde, comme l'Église le chante en son honneur?

Le prophète Isaïe[3] prédit plus clairement encore notre auguste Reine. *Dans les derniers jours*, dit-il, *sera fondée la montagne de la maison du Seigneur sur le sommet des montagnes, et elle s'élèvera au-dessus des collines, et tous les peuples y accourront en foule.* » Sur ce texte du prophète, le pape saint Grégoire[4] s'exprime ainsi :

[1] *De Dorm. Virg. Orat. II.*
[2] *In Spec. lect. 7 et lect. 11.*
[3] Isai. c. II. v. 2.
[4] *In lib. I Reg. cap.* I, II, III.

« Sous le nom de cette montagne, on peut très-bien considérer l'auguste Vierge Marie, « mère de Dieu, vu qu'elle a été véritablement semblable à une montagne par l'éminente « dignité à laquelle elle fut prédestinée, et qu'elle s'éleva au-dessus de toutes les « créatures choisies de Dieu. Sous cette image d'une montagne élevée, qui refuserait « de reconnaître Marie, qui, jugée digne de concevoir le Verbe éternel, s'éleva par « ses mérites au-dessus de tous les chœurs des anges, et parvint jusqu'au trône même « de la divinité? L'élévation inaccessible de cette montagne est très-bien prophétisée « dans ces paroles du prophète Isaïe : *Dans les derniers jours* (au temps de la venue du « Messie) *sera fondée la montagne de la maison du Seigneur sur le sommet des mon-* « *tagnes*. En effet, cette montagne fut au-dessus de la cime des monts, puisque la « gloire de Marie resplendit au-dessus de tous les saints. Or, la *montagne* désigne l'élé- « vation, comme la *maison* désigne la demeure : donc, ces mots de montagne et de « maison conviennent très-bien à Marie, puisque, enrichie d'incomparables mérites, « elle prépara dans son sein virginal une demeure au Fils unique de Dieu. Elle ne serait « pas la montagne placée sur la cime des monts, si sa divine fécondité ne l'avait élevée « au-dessus de tous les chœurs des anges ; elle ne serait pas la maison du Seigneur, si la « divinité du Verbe éternel du Père, sous le voile de l'humanité, n'avait choisi son sein « pour demeure. »

Dans ce trône où le même prophète[1] voit assis le Seigneur, les Pères reconnaissent encore la Vierge; et véritablement le Fils de Dieu descendit du ciel dans le sein pudique de Marie, comme dans son propre sanctuaire ; car Marie, par les grâces signalées dont elle fut comblée, mérita de lui donner et son sang et sa chair. C'est pourquoi saint Jean Damascène[2], s'adressant à Marie, dit : « Vous êtes ce trône royal que les anges « entourent avec respect pour adorer leur créateur et roi qui y réside. »

Au dire des Pères[3], cette vierge même dont le prophète avait annoncé l'enfantement, c'est-à-dire Marie, est prédite encore sous l'image de cette prophétesse dont s'approcha Isaïe[4], pour comprendre les paroles que, par l'ordre de Dieu, il avait écrites dans son livre. Le nom de prophétesse, comme le remarque saint Basile[5], lui convient parfaitement, et parce qu'elle prophétisa avec vérité dans son célèbre Cantique, et parce qu'Isaïe s'approcha d'elle par l'ordre de Dieu, pour connaître ce que signifiaient les paroles qu'il avait lui-même écrites dans son livre sous la dictée de Dieu. Or, en voyant en esprit cette vierge prophétesse devenir féconde et enfanter un Fils qui devait être appelé *l'Homme qui se hâte de butiner*, le prophète comprit le mystère que Dieu lui avait

[1] Isai. c. vi. v. 1.

[2] *Orat. I de Dorm. Virg.*

[3] Tert. c. xviii. — Euseb. *Demonstr. evang.* l. VII. c. iii. — Cyrill. Alex. *Orat. in Pasch.* — Greg. Naz. in loc. hunc, etc.

[4] Isai. c. viii. v. 3.

[5] Tom. I *in cap.* viii *Isai.* n. 208, p. 534.

Digitized by Google

LA TIGE DE JESSÉ

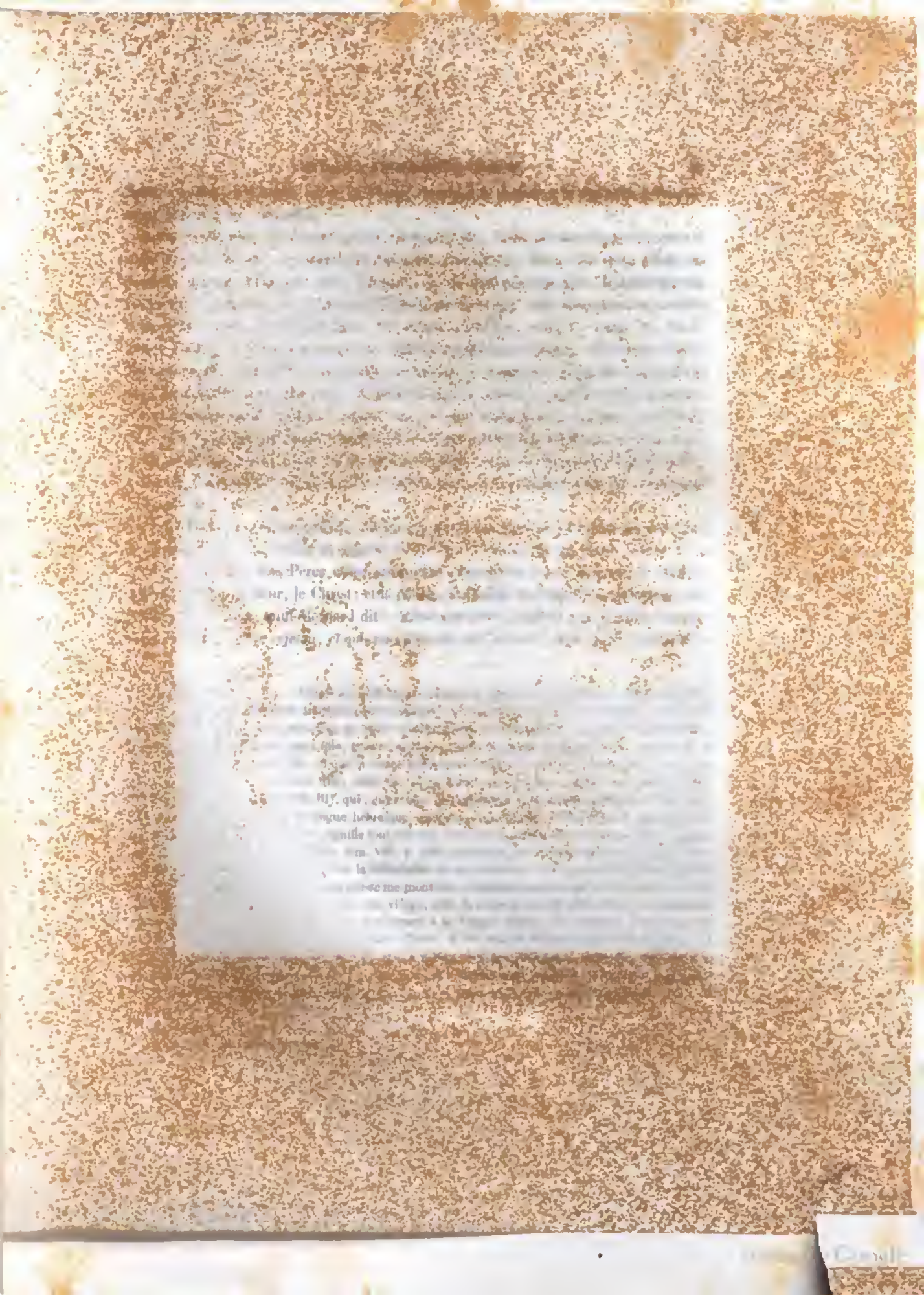

dicté ; en effet, le Christ, né de la Vierge, vainquit le démon et le dépouilla promptement de toutes ses conquêtes.

Isaïe[1] prédit plus clairement encore, lorsqu'il dit : *Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.* Dans ces paroles, observe très-bien saint Jérôme[2], on ne doit pas entendre simplement une vierge qui aurait conservé sa virginité jusqu'à son mariage, mais bien une vierge restée telle encore après son enfantement, une vierge singulière, enfin la vierge par excellence. Toutes ces choses se trouvent vérifiées uniquement dans la très-sainte Vierge Marie, puisque seule elle a conçu sans rien perdre de sa pureté, et qu'elle a enfanté un fils qui, étant le Verbe fait chair, habitant parmi les hommes, était le vrai Emmanuel. C'est pourquoi saint Matthieu[3], après avoir raconté l'admirable conception du Fils de Dieu par l'opération du Saint-Esprit dans les chastes entrailles de Marie, conclut ainsi : « Or, tout cela arriva, afin qu'on vît s'accomplir ce que le Seigneur avait dit par la « bouche du prophète : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé « Emmanuel. »

Pourrait-on ne pas entendre de Marie ce que le même prophète dit dans une autre de ses prophéties[4] : *Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur croîtra de sa racine.* (Pl. VIII.) Les Pères et les interprètes s'accordent tous à dire que le rejeton, c'est la Vierge ; la fleur, le Christ ; et la racine, la famille de David. En expliquant cette prophétie, le doux saint Bernard dit[5] : *C'est une chose évidente que la sainte Vierge, mère de Dieu, est le rejeton, et que son divin fils est la fleur ; fleur pure et vermeille,*

[1] Isai. c. vii. v. 14.

[2] *In cap.* vii. *Isai.* c. ii. — Toutes les circonstances indiquées dans cette prophétie se réalisent pleinement dans Jésus fils de Marie. Les Juifs, pour combattre la force de l'argument qui prouve la venue du Messie, soutiennent que le mot *virgo* en latin ne correspond pas tout à fait à l'original hébreu *halma*, qui signifie seulement une jeune fille ; et avec cela ils espèrent renverser le dogme de la virginité de la très-sainte Marie, mais en vain, vu que la racine hébraïque *halam*, d'où dérive le mot *halma*, ne signifie pas seulement une toute jeune fille, mais *une vierge cachée*, dont aucun homme ne s'est approché. Saint Jérôme (*Com. in Isai.* lib. III), qui, entre tous les interprètes et les commentateurs de l'Écriture sainte, connaissait le mieux la langue hébraïque, soutient, sans crainte d'être démenti par les Juifs, que *halma*, dans l'Écriture sainte, signifie toujours une vierge pure, dans toute son innocence, et jamais une femme mariée. Et Luther (*Oper.* tom. VIII, p. 129) lui-même, qui fit un si déplorable usage d'une science réelle, s'écrie, avec la chaleur, la véhémence de son caractère : « Si, par hasard, il se rencontre un Juif ou tout autre hébraïsant qui puisse me montrer, en quelque endroit que ce soit, le mot *halma* signifiant une femme quelconque et non une vierge, celui-là recevra de moi 100 florins, etc. » Mahomet lui-même (*Coran, Sura* 66) rend ainsi témoignage à la Vierge : *Marie, fille d'Imram, laquelle garda sa virginité ; et nous avions en elle envoyé notre Esprit, et elle nous fit croire à la parole du Seigneur et à la sainte Écriture.* Les Septante, le Paraphraste chaldéen, Onkelos, Jonathan, toute la vénérable série des Pères ont expliqué le mot *halma* par *vierge*, et Marie, vierge avant, pendant et après l'enfantement, à la honte de ses ennemis, sera toujours l'objet de notre admiration et de notre pieuse tendresse.

[3] Matth. i. 22.

[4] Isai. c. xi. v. 1.

[5] S. Bern. *Serm. II in adv. Dom.*

choisie entre mille ; fleur sur laquelle les anges mêmes désirent ardemment fixer leurs regards ; fleur dont le parfum rappelle les morts à la vie, et fleur des champs aussi et non du jardin. Mais, ô Vierge, poursuit le saint, *ce sublime rejeton, c'est vous ! Et à quelle hauteur s'élève le faîte de votre sainteté ! Vous vous élevez jusqu'à celui qui est assis sur le trône, jusqu'au Dieu de majesté ! O plante vraiment céleste, la plus précieuse et la plus sainte ! O vrai arbre de vie, qui fûtes digne de produire le fruit de salut !*

Isaïe prophétise mieux encore la sainte Vierge, alors qu'après avoir, avec tous les désirs du cœur, parlé de Cyrus victorieux, ce libérateur des Juifs qui devait être la figure du Christ, le prophète, animé de l'esprit de Dieu, prend son vol et s'élève jusqu'au véritable libérateur Jésus, qui est la fin de toute prophétie, et s'écrie[1] : *Cieux, répandez votre rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ; que la terre s'ouvre et qu'elle enfante le Sauveur !* pressant ainsi l'heureux jour où l'Esprit qui féconde descendrait sur la Vierge et où elle enfanterait, fécondée par lui, pour que les richesses du ciel devinssent ainsi celles de la terre, et que le ciel et la terre fissent un seul champ, une seule germination. Or, cette terre, qui devait produire le fruit précieux de la vie, figure parfaitement la vierge Marie. Le Docteur séraphique la compare aussi à la terre[2] : « Quoi de plus humble, dit-il, et de plus utile que la terre ? Nous avons tous la terre « sous nos pieds, et nous vivons des fruits de la terre. N'est-ce pas de la plénitude de « la terre que nous tirons notre nourriture et nos vêtements, le pain et le vin, la laine « et le lin, et toutes les choses nécessaires à la vie ? Donc, quoi de plus humble et de plus « utile que la terre ? De même, quoi de plus humble et de plus utile que Marie ? Par son « humilité elle est la plus infime de toutes les créatures, et par sa fécondité elle est la « plus utile ; car, de qui recevons-nous les choses nécessaires à notre vie spirituelle, « sinon de Marie ? » La terre d'Adam n'avait produit que des ronces et des épines, mais, à la venue du Christ, la justice germa sur la terre, et de là naquirent les justes, les apôtres, les martyrs, les vierges, les confesseurs. Enfin, Marie fut prédite par le prophète sous cette image de la terre, parce que, fécondée surnaturellement par l'Esprit-Saint, elle a enfanté le Rédempteur Jésus-Christ, de qui et par qui nous recevons toutes les grâces qui nous conduisent à l'éternelle félicité. « Donc, ajoute ici le saint « Docteur, Isaïe prédit Marie, lorsqu'il dit : Que la terre s'ouvre et qu'elle enfante le Sau- « veur ! » (Pl. IX.) Plusieurs ont cru que Balaam fut un faux prophète ou un mage qui se rendit célèbre par ses divinations ou présages, et l'apôtre saint Pierre lui-même[3] l'appelle inspiré ; toutefois, comme la sainte Écriture parle de lui de manière à faire croire qu'il était un prophète du vrai Dieu, nous voulons rapporter encore sa prophétie. Appelé par Balac, roi des Moabites, pour maudire les fils d'Israël, il vint au contraire avec des

[1] Isai. c. xlv. v. 18.
[2] *In Spec. lect.* 7.
[3] *Epist.* ii. *cap.* ii.

L'ATTENTE DU SAUVEUR.

bénédictions pour eux ; et, venant à son tour fortifier l'espérance de ce peuple, il prédit avec une singulière clarté le temps de la venue du Messie. Debout sur le sommet escarpé du Pharga, avec des paroles désordonnées et mystérieuses, il disait : *Je le verrai, mais non encore*[1]. *Je fixerai sur lui mes regards, mais de loin! Une étoile naîtra de Jacob; une verge s'élèvera d'Israël ; elle frappera les chefs de Moab et détruira tous les fils de Seth.* Ces expressions, qui regardent directement le Messie, appelé dans l'Apocalypse *Étoile brillante du matin*, peuvent aussi s'appliquer parfaitement à celle que l'Église salue justement du beau titre d'*Étoile de la mer*, d'*Étoile du matin*.

Si Dieu, par la voix des prophètes, se plut à faire connaître au peuple hébreu sa fille ainée, il ne voulut pas abandonner le peuple qui vivait dans le malheureux aveuglement de la gentilité. Prévoyant bien que presque personne n'écouterait les prophéties inspirées des Hébreux, il suscita dans diverses parties du monde quelques jeunes filles qui, au témoignage de saint Jérôme[2], eurent pour prix de leur chasteté le privilége signalé d'annoncer l'avenir, d'où elles furent appelées sibylles. Et ici, nous remarquerons avec saint Jean Damascène[3] que celles qui se distinguèrent des autres par la clarté avec laquelle elles parlèrent de Marie, furent les sibylles d'Érythrée, de Tibur et de Cumes. La première révéla le beau nom de Marie en parlant ainsi : *Une mère appelée Marie sortira de la race des Juifs, et par elle sera enfanté, par la seule vertu de l'Esprit-Saint, le Fils de Dieu appelé Jésus ; et elle sera vierge avant et après l'enfantement, et son fils sera tout à la fois vrai Dieu et vrai homme.* La seconde révèle l'heureuse contrée qui sera la patrie de l'Homme-Dieu : « Le Christ naîtra dans Bethléem, il sera annoncé dans « Nazareth ; heureuse la mère qui le nourrira de son lait. » Enfin la troisième, comme le dit saint Jean Damascène, prédit non-seulement que les mages, guidés par une étoile, viendront adorer, dans les bras d'une vierge mère, le Roi de la milice immortelle, enfanté par elle, mais encore, pénétrant plus loin par sa pensée, elle prédit que dans le dernier âge le Fils de Dieu sera humilié[4].

[1] Cap. XXIV. v. 17. Balaam, en disant qu'il fixerait ses regards sur le Messie, mais de loin, veut faire entendre que ses descendants le verront ; et, en effet, il le vit dans la personne des Mages qui vinrent adorer Jésus dans l'étable de Bethléem, aussitôt que l'étoile, qui annonçait sa naissance, apparut dans le ciel. Les anciens maîtres de la synagogue l'entendirent ainsi, et appliquèrent au Messie cette sublime prophétie de Balaam. Voyez MARTINI et autres commentateurs.

[2] Liv. I *adv. Jovin.*

[3] *Hom.* II *de iis qui in fid. migrant.*

[4] Dans Carthagène (lib. III. *Hom.* VIII *de dupl. Christ nativ.*), les sibylles s'expriment ainsi : 1° celle d'Érythrée : « Exurget Mater de stirpe Judæorum, nomine Maria, et procreabitur ab ea sine commixtione viri, de Spiritu sancto Filius Dei nomine Jesus, et ipsa virgo ante partum et post partum ; qui vero ab ea nascetur erit verus Deus verusque homo. » 2° Celle de Tibur : « Nascetur Christus in Bethleem, annuntiabitur in Nazareth, felix mater cujus ubera lactabit. » 3° Celle de Cumes : « In ultima ætate humiliabitur Deus, humiliabitur proles divina. » Outre ces trois sibylles, dont la dernière fut appelée la sibylle de Cumes, parce qu'elle habitait dans une grotte, près de la ville de Cumes, il y en eut beaucoup d'autres, connues sous différents noms, telles que Delphobe, Démophile, Amalthée, Hiéro-

La foi en ces oracles fut si grande dans tout l'univers que, au dire de saint Épiphane (dans la vie de Jérémie) et de Dorothée (dans le Symbole)[1], des temples furent élevés avec cette inscription mémorable : *Virgini pariturœ*[2], à la vierge qui doit enfanter.

D'après tout ce que nous avons rapporté dans ce chapitre et dans le précédent, nous avons démontré clairement la sublimité, la gloire et le mérite de notre auguste Dame, que Dieu, depuis le berceau du monde, promit aux hommes, comme la mère future du Verbe réparateur, de cette Vierge que Dieu se plut à cacher sous le voile mystérieux de tant de symboles, à annoncer sous tant de figures, à représenter dans tant d'invincibles héroïnes et à prédire par tant d'oracles prophétiques.

phila : la plus ancienne est celle de Delphes, nommée Alémi et aussi Daphné. Euryphile rendit ses oracles à Samos ; l'Hellespontiaque, à Marpèse, village de l'Hellespont ; la Phrygienne, à Ancyre ; la Lybienne, en Lybie ; on se rappellera avec plaisir que celle de Tibur, appelée Albunée, prophétisa, non sur les bords de l'Albuna ou de l'Anio, mais bien dans les déserts sablonneux de l'Afrique. On dit que de *Lamia*, fille de Jupiter, *Sibylla*, dans la langue africaine, toutes ces prophétesses prirent le nom de sibylles. On sait que, lorsque Tarquin le Superbe faisait bâtir le fameux temple de Jupiter Capitolin, il se présenta à lui une femme, d'une figure étrange, qui offrit de lui vendre neuf volumes qu'elle assurait avoir composés. Tarquin, ignorant que cette femme était une des sibylles si renommées, la repoussa dédaigneusement. La sibylle, ayant brûlé alors trois de ces livres, demanda au roi le même prix qu'elle avait demandé auparavant. Accusée d'imposture, elle livra aux flammes trois livres encore ; et, se présentant à Tarquin pour la troisième fois, elle lui demanda la même somme pour les trois livres qui restaient. Le roi, surpris de cette aventure étrange, consulta les augures ; ceux-ci blâmèrent la conduite du roi et lui ordonnèrent d'acheter ces livres à tout prix. Il les acheta, en effet, après quoi la sibylle disparut : ces livres furent déposés dans une urne de pierre, qui fut placée sous une voûte de l'édifice qu'on élevait. Tarquin confia la garde de ces trois livres à deux personnes. Dans la suite, les gardiens s'élevèrent au nombre de quinze, et ils formèrent le sacré collége des *Quinze*, qui, dans tous les événements extraordinaires de la république et de l'empire, ne manquèrent pas de consulter ces livres sibyllins et d'en appliquer les oracles. Virgile lui-même, dans sa quatrième églogue, rappelle ces prédictions, en appliquant au fils de Pollion ce que la sibylle de Cumes avait prédit du Rédempteur ; et l'application est si claire et si évidente, que quelques-uns ont regardé cette églogue comme une prophétie relative à la naissance de Jésus-Christ, tant on croyait universellement que les temps de la venue du Messie étaient accomplis. D'ailleurs, quelle qu'ait été l'opinion de Virgile, il est certain que les Pères grecs et les Pères latins, jaloux de prouver la vérité de la religion catholique par les arguments les plus propres à convaincre ceux qu'ils veulent instruire, se sont servis quelquefois des oracles de ces sibylles. Clément d'Alexandrie (liv. VI, *Strom.*), à ceux qui ne savent pas appliquer leur intelligence à l'étude des dogmes catholiques, conseille d'ouvrir les livres des Grecs, pour y trouver les oracles des sibylles touchant le Fils de Dieu qui devait naître d'une vierge. Saint Cyrille conseillait de lire les oracles sibyllins, où étaient prédites les vérités enseignées par la foi. Saint Augustin faisait grand cas de ces livres ; il se servit même de l'autorité de l'églogue que nous avons citée. Enfin, Métaphraste (au 8 avril) rappelle que saint Procope, martyr, se servit de ces prédictions devant le juge Flavien, persécuteur des chrétiens, pour prouver la dignité, le nom, la gloire de Marie et la divinité de son fils.

[1] Voyez les *Leçons historiques et morales* du P. Thomas François Rovero, ex-général des CC. RR. de la congrégation de Saint-Paul, p. 1, lect. 1 et 3.

[2] L'oratoire qu'Élie bâtit sur le mont Carmel fut consacré par lui à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturœ*. Cette chapelle était appelée *Semnæum*, ce qui signifie : *lieu consacré à une impératrice* ; or, cette impératrice ne peut être que Marie, impératrice du ciel et de la terre. (*Hist. du Mont-Carmel*, chap. xxxi.)

CHAPITRE SIXIÈME.

PARENTS DE LA SAINTE VIERGE.

La sainte mère de Dieu, selon les oracles prophétiques, devait naître de la tribu de Juda et de la royale souche de David[1], laquelle, dans le cours non interrompu de plusieurs siècles, avait donné d'abord au trône d'Israël, ensuite à celui de Juda, tant de monarques illustres par la sainteté de leur vie, par leurs glorieuses entreprises et leurs victoires signalées. Mais les péchés des rois, successeurs de David, et ceux du peuple attirèrent sur la nation juive les châtiments divins, entre autres, les diverses captivités dont la plus longue fut celle de Babylone. Après cette captivité, la dignité royale perdit de sa splendeur; le pouvoir, exercé dès lors par des princes, des gouverneurs, se confondit avec celui du sanhédrin, lequel même ne fut bientôt qu'une ombre de pouvoir; vers la plénitude des temps, le sanhédrin fut esclave des césars et d'un roi d'Ascalon. La race royale de David était tellement déchue de toute grandeur, elle était devenue si obscure et si misérable que ses descendants avilis se virent confondus parmi les artisans et les pasteurs. Toutefois, comme Jésus-Christ, quant à sa génération temporelle, devait descendre de cette souche royale, il suit que les heureux parents du premier-né de sa puissance, de l'amour et de la grandeur même de Dieu devaient aussi en descendre en droite ligne. Donc, quoique déchus de la splendeur du trône et humiliés par la misère, ils ne pouvaient être plus illustres par la noblesse du sang, ni plus glorieux par le nom de leurs ancêtres[2]; et cela devait être ainsi, parce qu'Isaïe, longtemps auparavant, l'avait prédit en ces mystérieuses paroles : « Un rejeton sortira de la tige de Jessé, et une fleur croîtra de sa racine. » Le prophète, dit saint Jérôme[2], se sert de ce mot *racine*, parce que la racine, n'ayant ni feuilles ni rameaux, exprime bien que la mère de Dieu devait naître de cette famille, alors que la postérité de David aurait perdu la splendeur du trône et la couronne royale. D'ailleurs cela paraît entièrement conforme à l'économie admirable de l'incarnation du Verbe éternel, puisque le le Fils de Dieu, ce médecin tout-puissant, venait au monde pour guérir nos blessures mortelles, dont la plus profonde et la plus difficile à guérir est l'orgueil. Il voulut

[1] On sait le soin que mettaient les Hébreux à enregistrer les noms des personnes de leurs familles. Si un frère mourait sans enfants, un autre frère devait, en épousant la veuve, empêcher la famille de s'éteindre : ce qui avait lieu pour avoir un compte exact des générations, car on savait avec certitude que le Christ devait naître de la tige même de David. La confusion avenue dans la descendance des familles, chez le peuple hébreu, après la naissance du Rédempteur, est la dernière preuve de sa venue et de la vaine attente des Juifs.

[2] *In cap.* II *Isai.*

naître de parents pauvres, humbles et obscurs, plutôt que de parents riches, puissants et pourvus de tout ce qui peut nourrir l'orgueil humain, afin de nous donner avec l'exemple un remède efficace; et pour que la Vierge, choisie de toute éternité pour être sa mère dans le temps, fût semblable à lui, comme lui elle devait descendre d'une famille illustre et royale, être tombée dans l'obscurité et vivre humblement parmi les pasteurs et les artisans.

Tandis que les livres saints mentionnent avec honneur la royale naissance des bienheureux parents de notre auguste Dame la très-sainte Marie, et qu'ils nomment Zacharie et Élisabeth parents du précurseur du Christ, il semble étrange que les évangélistes ne disent rien, pas même le nom, des fortunés parents de la Vierge. Toutefois, cela même, si on le considère bien, tourne à notre plus grand avantage, puisque nous apprenons par là à ne pas rechercher avec curiosité ce qu'il n'est pas nécessaire de savoir, à mépriser les grandeurs et les honneurs de la terre, et à détacher notre cœur de tout ce que l'homme du monde estime et recherche avec avidité. D'ailleurs, il n'eût été utile d'apprendre le nom des bienheureux parents de Marie que si Marie recevait d'eux son plus grand ornement, au lieu que c'est elle qui fait rejaillir sur eux l'éclat de sa propre gloire, s'étant rendue digne par elle-même d'enfanter le Verbe incarné. A ce propos, le saint évêque, cardinal et docteur de la sainte Église, Pierre Damien[1], s'exprime ainsi : « Il en est quelques-uns qui, voulant savoir ce qui est inutile, recherchent avec « une vaine et excessive curiosité quel fut le père et quelle fut la mère de Marie. On « cherche en vain ce que l'évangéliste a jugé superflu de raconter; si cette connais« sance nous eût été nécessaire, un si noble historien n'eût pas négligé de nous la « donner, attendu que c'est une pratique constante des écrivains sacrés de ne jamais « dire ce qui peut nuire, et de ne jamais omettre ce qu'il est utile de savoir. »

Cela posé, qu'il nous suffise de connaître que, de temps immémorial, il est tenu pour constant que les bienheureux parents de la Vierge immaculée sont Joachim et Anne, l'un et l'autre de très-noble et très-ancienne origine, comme dit Nicéphore[2]. Leurs noms mêmes indiquent le glorieux sort auquel ils furent réservés, car *Joachim* veut dire *préparation du Seigneur*, et Anne signifie *grâce du Seigneur*. Ces noms de Joachim et d'Anne[3] nous ont été transmis par la tradition, qui semble remonter à leur temps, puisqu'on ne peut dire à quelle époque elle a commencé, et elle est ainsi une preuve certaine.

Joachim était donc de la souche royale de David, et la tradition le fait naître à Bethléem[4]. C'est encore une opinion reçue qu'il alla ensuite à Nazareth, petite ville

[1] *Hom.* III *de Nativ. B. V. M.*

[2] *Hist. Eccl.*, lib. I.

[3] Voyez Tillemont, note 3e sur la *Vie de la B. V.* — Baillet, dans la *Vie de saint Joachim et de sainte Anne*, et le P. Pebay, dans son *Exercice* 18.

[4] L'opinion la plus commune est que ces deux époux naquirent l'un et l'autre dans Bethléem. On lit,

de Galilée, et que, vu sa pauvreté, il y fixa sa demeure[1]. Ce lieu, qui semble méprisable aux yeux des hommes charnels et mondains, était parfaitement proportionné à cette humilité qui brilla dans toutes les circonstances de la vie de Joachim, et estimable d'ailleurs, selon les maximes infaillibles de la foi. Anne était fille de Mathan, prêtre de la tribu de Lévi. On croit qu'elle naquit à Bethléem[2], de la famille sacerdotale d'Aaron : ce qui paraît évident, puisque Élisabeth, femme du prêtre Zacharie, était, comme issue de cette famille, cousine de la sainte Vierge et nièce de sainte Anne. Ainsi donc, par le mariage d'Anne avec Joachim, se trouvèrent unies la tige royale et la tige sacerdotale, afin qu'aucune gloire ne manquât à Celle qui devait naître de leur union et être un jour la mère du Messie attendu.

La vie de ces époux, dans Nazareth, était une vie pleine, selon l'expression de l'Écriture, parce qu'en s'appliquant au service divin, ils allèrent croissant toujours davantage dans la grâce. Et ici, à l'exemple de ces docteurs, nous aimons à appliquer à Joachim et à Anne ce que l'angélique Docteur dit de la très-sainte Vierge Marie, savoir, qu'elle était pleine de grâce, parce que nulle créature ne fut aussi voisine qu'elle de la source même de la grâce, qui est Jésus-Christ. Or, on peut croire que les saints parents de notre chère et auguste reine, à l'exception de Marie, et à une légitime distance, furent plus riches de grâce et de sainteté que toutes les autres créatures, puisque, après leur fille bénie, ils furent les plus voisins de cette source divine. Ne sont-ils pas en effet les aïeuls du Christ? Le Christ n'est-il pas, selon la chair, leur petit-fils? N'ont-ils pas communiqué leur propre substance à leur chère fille, par qui le Verbe éternel a revêtu notre

à la vérité, dans l'ancien Bréviaire de Sixte V : *Joachim Galilæus, ex Nazareth, ex regia stirpe* ; et il est dit de sainte Anne : *Anna Virginis Dei genitricis mater, Gaziri filia, ex tribu Juda, de Bethleem nata.* Fulbert (in *Act. Sanct.* Bollandi ad diem 26 julii. § 2. *Comment. hist.* n. 19) dit que sainte Anne naquit à Bethléem, et saint Joachim à Nazareth. Adriconius (in *Hierus.* n. 37. Zuelard in *Itiner.* lib. III) les fait naître l'un et l'autre dans la plus grande ville de la Galilée, appelée Sephora, ou mieux Sepphorum, que quelques-uns appellent aussi Diocésarée. Quelques écrivains estimés, cités par Poza (*Elucid. Deip.* p. 233) et par Cupere (ibid. n. 19), soutiennent que les aïeux de saint Joachim se retirèrent dans cette ville forte, lorsque les guerres décrites dans les livres des Machabées agitèrent toute la Judée. Brocard, se rangeant à cette opinion touchant Joachim, dit : « De Cana Galilææ ad duas leucas contra austrum est Sephorum civitas, de qua narratur Joachim pater Mariæ Virginis oriundus fuisse. » (*Descrip. Terræ Sanctæ, de civit. Sephorum, Nazareth et monte Thabor*, p. 14. tom. IV. *Antiq. Canisii*, edit. Barnay.)

[1] Cette opinion semble assez probable aux continuateurs du grand ouvrage de Bollandus, et particulièrement à Enschenius, comme on peut le lire dans son *Comment. histor.* § 2. n. 7. 20 mars. Saint Jérôme (tom. IV. *De Nativ. Virg.*), auteur non suspect et très-versé dans les choses bibliques, parle très-honorablement de la condition de Joachim et d'Anne ; et, entre autres choses, il dit qu'ils faisaient trois parts de leurs biens : la première était pour le temple, la deuxième, pour les pauvres, et ils gardaient pour eux la troisième. Ils firent ainsi pendant vingt ans, faisant vœu d'ailleurs d'offrir à Dieu dans le temple l'enfant qu'ils désiraient ardemment, et pour lequel ils adressèrent au Ciel tant de ferventes prières. On peut combiner ces deux opinions, et dire que, déchus de leur antique splendeur, ils étaient réduits à une modeste fortune, sans se trouver dans la misère.

[2] Voyez, à la page précédente, la note relative à la patrie de saint Joachim, où il est parlé aussi de sainte Anne.

chair mortelle? Après ces considérations, il faut s'écrier : O miracle de gloire ! ô prodige d'excellence et de grandeur !

Ainsi, parce qu'ils étaient riches de grâce et de sainteté, on voyait en eux resplendir admirablement et l'humilité qui modestement s'annihile sur la fange natale, et la résignation qui docilement s'incline sous la volonté divine, et la mortification qui joyeusement s'applique à se combattre soi-même, et le jeûne fréquent uni à l'abstinence qui le rend plus parfait, et la dévote psalmodie qui tressaille et exulte dans les louanges de Dieu, et la sainte lecture qui médite toujours la loi divine, et la céleste contemplation qui vole vers Dieu et se trouve heureuse en lui, et la chasteté conjugale, qui craint la plus légère tache, et l'amour de toutes les vertus, qui nous rend chers et agréables à Dieu au delà de toute expression. C'est pourquoi saint Épiphane[1] dit : « La main qui avait formé ces deux cœurs les avait unis ensemble par « les doux liens d'un parfait amour; et ils étaient un beau modèle de vie intérieure et « parfaite. Joachim sur la montagne élevait vers le ciel des prières ferventes et conti- « nuelles pour hâter la rédemption d'Israël; et Anne, retirée dans le secret de sa maison, « s'offrait constamment en sacrifice à Dieu dans la ferveur de sa dévote prière. »

C'est donc à bon droit que le même saint docteur les appelle les saints parents d'une vierge sainte, chers et agréables à Dieu, tous les jours de leur vie, par toutes les vertus dont ils étaient ornés. Saint André de Crète[2] appelle Joachim *doux, modeste, sobre, nourri de la divine loi et constamment fidèle à son Dieu;* et il appelle sainte Anne *tendre amante* de Dieu, *toujours tempérante et toujours chaste*. Saint Jean Damascène[3] conclut de leur sainteté à la sainteté de leur fille et les appelle bienheureux. Il admire l'auguste plante qui produisit un si beau fruit, et il remarque que leurs actions furent dignes de Dieu qui les choisit et dignes de la vierge qui naquit d'eux. Et comme, selon tous les théologiens, les Pères et les docteurs[4], quand Dieu choisit une créature pour quelque œuvre sublime, ou pour la revêtir d'un caractère particulier, il la comble de toutes les grâces, de tous les dons qui sont nécessaires à cette œuvre ou à ce caractère, il nous est facile d'imaginer de quelles grâces il dut enrichir les âmes de

[1] *Orat. de laudib. Virg.*

[2] *De dorm. Deip.* lib. I. cap. VII.

[3] *Homil.* I. *de Virg. Mariæ nativ.*

[4] S. Thom. 3. p. q. 27. art. 2 : Unicuique datur gratia secundum id ad quod eligitur. — S. Bernardin. *Serm. X.* a. 2. c. 1 *de B. V.* : Regula firma est, quod quando Deus aliquem eligit ad aliquem statum, omnia bona illi dispensat quæ illi statui necessaria sunt, et illum copiose decorant. — Suarez, in 3 p. Disp. 18. sect. 4 : Deus unicuique dat gratiam accommodatam statui et muneri suo, etc. — Cela est encore conforme à la raison; car il convient à la sagesse, à la bonté et au pouvoir infini de Dieu que, dans l'économie de l'élection et de la prédestination, toute dépendante de sa volonté et de son bon plaisir, il donne aux élus et aux prédestinés les moyens qu'il prévoit, dans sa science infinie, être nécessaires pour que tout arrive selon ses dispositions éternelles, et qu'il accorde les grâces convenables pour accomplir avec honneur la mission qu'il confie. Douter de cela, ce serait offenser la sagesse, la providence, la puissance de Dieu, etc.

SACRIFICE DE JOACHIM ET ANNE.

ces deux époux qu'il avait choisis pour bénir le monde entier, puisque d'eux devait naître la Reine du monde, la Vierge élue, la belle, la pure, l'immaculée Marie, par qui le Verbe éternel du Père, le créateur et seigneur de toutes choses, devait se revêtir de notre chair mortelle.

Bien que beaucoup d'années se fussent déjà écoulées, aucun fruit n'était né de leur union. Ils étaient vieux, même très-vieux, dit saint Jérôme[1], et les larmes intarissables répandues par Anne en présence de Dieu n'avaient pas été suffisantes pour la rendre féconde. La stérilité les tenait toujours exposés à des outrages cruels, à de continuelles dérisions, parce que chez les Hébreux la stérilité était regardée comme un opprobre, comme un châtiment du Ciel; la certitude qu'avaient les Juifs de voir naître le Messie d'une femme de leur nation était cause que chacun considérait l'infécondité comme un signe manifeste de réprobation, comme une malédiction pour une famille.

Quoiqu'ils vécussent résignés à la volonté divine, ils sentaient toujours la honte et le regret de ne pouvoir nourrir l'espérance d'être comptés parmi les aïeux du Rédempteur.

A cause de leur vieillesse, car Anne était presque déjà parvenue à sa soixantième année, ils n'espéraient plus sortir d'une si grande humiliation qu'ils éprouvèrent plus cruelle encore dans la circonstance dont nous allons parler. Ils étaient allés à Jérusalem, pour y célébrer, selon la coutume, avec tout le peuple juif, la fête des *Encœnies*[2], et pour offrir, eux aussi, leurs présents au Seigneur. Or, il arriva que, lorsque Joachim avec Anne s'approchèrent de l'autel pour présenter leur offrande au prêtre Issachar[3], celui-ci, loin de l'accueillir avec la bonté et la religion accoutumées, non-seulement la refusa, mais encore il accabla publiquement de reproches Joachim, à cause de la stérilité de sa femme, comme si cette stérilité toute providentielle était châtiment de Dieu. (Pl. X.) Tandis que d'un côté cette divine sagesse perfectionnait leur vertu pour les rendre dignes de mettre au monde la mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'autre elle préparait, par un miracle de la grâce, son admirable conception. Tous les Pères

[1] S. Hieron. *De Nativ. Virg.*

[2] C'est de ce mot grec qu'était appelée la fête de la Dédicace du temple. « Les Encœnies se célébraient à Jérusalem. » Cette fête avait lieu tous les ans avec beaucoup de solennité, au mois de décembre, que les Juifs appellent *casleu*. Elle fut instituée pour rappeler le souvenir de la dédicace faite par Judas Machabée, après que le temple eut été profané par Antiochus, l'an 170 avant Jésus-Christ. Nous trouvons, en effet (chap. x. liv. II des Machabées), que cette fête se célébra, avec une grande joie, pendant huit jours, comme celle des Tabernacles; et, d'un commun accord, il fut décrété, chez les Juifs, qu'elle serait célébrée tous les ans avec la même pompe. Le peuple y accourut toujours en foule, mû par le sentiment religieux ou par la joie d'avoir été délivré du joug des Grecs. Les Hébreux avaient deux autres solennités du même nom : l'une de la dédicace du temple, faite par Salomon ; l'autre, en mémoire de Zorobabel et du retour de la captivité de Babylone.

[3] Le nom de ce prêtre est incertain. Eustazius l'appelle Ruben, et saint Jérôme, Isaac. Certainement il ne fut pas grand prêtre, vu qu'il n'est pas nommé dans le catalogue des pontifes hébreux. C'était sans doute un des prêtres du second ordre qui étaient destinés à recevoir les offrandes.

s'accordent à dire que Dieu voulait que Marie naquît de parents stériles, afin qu'il apparût clairement que l'auguste enfant n'avait pas été engendrée par la concupiscence de la chair, mais bien par la grâce divine[1]. En effet, Dieu, qui élève les humbles, ne tarda pas à récompenser l'espérance, la foi, les prières de ces bienheureux époux, en les comblant d'une joie d'autant plus grande qu'elle était plus inattendue, et d'une gloire d'autant plus élevée que la Vierge, fruit de leur tardive fécondité, devait être plus grande, plus admirable, plus sainte et plus digne.

Selon saint Épiphane, saint Jean Damascène et saint Germain[2], lorsque les deux époux furent sortis du temple, après le reproche qui leur fut adressé par Issachar, ils résolurent de renouveler leurs prières pour obtenir de la divine bonté le fruit de bénédiction; et, parce que la solitude favorise le recueillement de l'esprit, Joachim se retira seul au haut de la montagne; et Anne, dans le petit jardin de la maison que Joachim possédait à Jérusalem. En unissant, dans cette retraite, les ferventes prières au jeûne, ils demandèrent instamment à Dieu d'effacer leur opprobre en leur accordant l'enfant si désiré; et, à l'exemple d'Anne la prophétesse, mère de Samuel, qui, dans une circonstance semblable, supplia Dieu avec une humble confiance et une vive ardeur, et fut exaucée, Anne, avec larmes, renouvela la promesse que, si Dieu lui accordait un enfant, elle le consacrerait au service du temple; Joachim, par une inspiration spéciale du Saint-Esprit, fit de son côté la même prière et la même promesse.

L'humilité des deux époux ne resta pas sans récompense, leur prière eut son fruit. Selon saint Germain, tandis qu'ils étaient en contemplation, le Seigneur daigna leur envoyer un ange (l'ange Gabriel, au dire de saint Jérôme[3]), pour leur annoncer que la divine clémence avait exaucé leur prière, et que, la joie surabondant dans le cœur où avaient abondé l'humilité, l'espérance et la foi, Anne, femme de Joachim, deviendrait féconde. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la paix et le ravissement qu'éprouvèrent ces deux âmes élues de Dieu; car, à ce céleste message, Anne n'avait pas douté comme Sara; Joachim n'avait pas douté comme Zacharie, père de Jean-Baptiste. C'est pourquoi, pleins de reconnaissance envers ce Dieu, qui dispose tout avec douceur, ils se dirigèrent l'un et l'autre vers le temple, selon l'ordre de l'ange, et ils se rencon-

[1] S. Ildephonse. *Serm. III de nativ. B. M. V.* — S. Jean Damascène, *Orat. I de nativ.* — S. Germ. *Orat. de nativ. Deip.* — Nicéphore. lib. I. *Hist. Eccl.* c. VII, et autres.

[2] Loc. cit.

[3] Hieron. *De nativ. Virg.* — S. Épiphane et Nicéphore assurent, d'après la tradition, que Dieu, par le ministère d'un ange, fit connaître à Joachim et à Anne la conception de Marie. Les théologiens, en posant comme principe la doctrine de saint Ambroise (lib. *De inst. Virg.* c. V), lorsqu'il dit: *Virgo a nullo illustrium sanctorum vincitur in privilegiis gratiæ*, en tirent cela comme conséquence. Cette opinion se prouve encore par l'analogie: les anges annoncèrent à Sara la conception d'Isaac; un ange annonça à Manné celle de Samson; un ange promit à Rébecca la naissance et la prédilection de Jacob; un archange annonça à Zacharie le prédestiné Jean-Baptiste; un ange ne devait-il donc pas annoncer à Anne la prochaine conception de la mère immaculée des élus?

JOACHIM ET ANNE A LA PORTE D'OR.

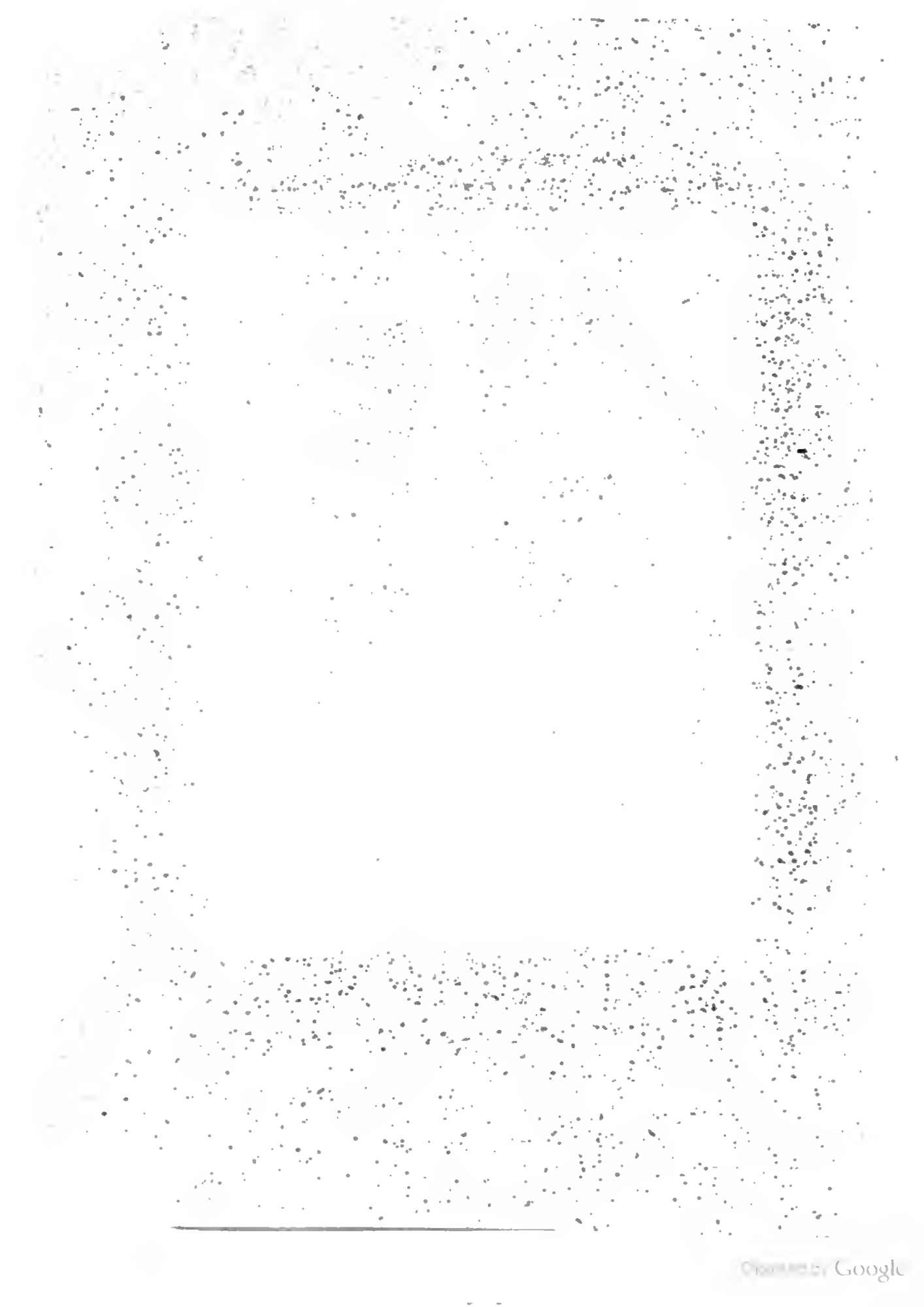

Digitized by Google

trèrent devant la porte d'Or (Pl. XI); et, étant entrés ensemble, ils offrirent au Très-Haut les plus vives actions de grâces pour la faveur qu'ils avaient obtenue. Peu de temps après le message de l'ange, Anne fut en effet délivrée de sa stérilité ignominieuse, et devint enceinte de Marie, qui avait été prédestinée, de toute éternité, à concevoir dans son sein immaculé, et à enfanter dans le temps le Verbe fait chair.

Toute l'admirable économie de la grâce, ou le principe de l'œuvre surhumaine de la Rédemption, eut son origine dans la conception de Marie, qui fut l'heureux fruit d'Anne et de Joachim; et si l'arbre se connaît à son fruit, quelle ne fut donc pas la sainteté des parents de celle qui devint la mère de la sainteté même[1]! Par ces événements pleins de profonds mystères, admirons comment la divine sagesse non-seulement a voulu nous faire comprendre, autant qu'il est donné aux mortels, de quelle sainteté et de quelle grandeur devait être riche et ornée celle qui était choisie pour mettre au jour le Verbe éternel, mais encore que, venue au monde elle-même par un miracle si solennel, elle était accordée à la terre par grâce plutôt que par nature. Donc, la stérilité d'Anne ne fut pas un châtiment, une peine méritée par elle, mais bien un admirable dessein de la divine providence, pour nous montrer que la conception de notre très-sainte Dame surpassait de toute manière les lois de la nature; et elle était en outre une preuve de plus que parfois, dans cette vie, le fidèle observateur de la loi divine souffre des peines d'autant plus graves que la gloire et la félicité dont Dieu veut le combler, même dans cette vie, sont plus grandes.

[1] Si nous ne connaissons pas au juste le temps où les heureux parents de la très-sainte Vierge commencèrent à être honorés d'un culte particulier, du moins il est à croire que les chrétiens ont commencé de bonne heure à les vénérer; toutefois l'Église ne leur a rendu un culte solennel et universel que sous le pape Grégoire XIII, qui le premier institua la fête de sainte Anne avec office double, et sous Grégoire XIV, qui institua la fête de saint Joachim, l'an 1623. Nous avons des témoignages suffisants pour croire que dès les premiers siècles ces deux saints furent tenus en grand honneur dans l'Église. Non-seulement saint Épiphane, dans un discours composé en l'honneur de la sainte Vierge, parle avec les plus belles louanges de saint Joachim comme aïeul de Jésus-Christ, mais encore saint Jean Damascène, dans trois discours sur la Nativité de Marie, fait le plus grand éloge de saint Joachim et de sainte Anne, comme nous l'avons noté ci-dessus. Saint Augustin, qui florissait avant saint Jean Damascène, dans les livres contre le manichéen Fauste, blâme cet hérésiarque d'avoir dit que saint Joachim était un prêtre de la tribu de Lévi, et lui démontre qu'il descendait de la royale tribu de Juda. Nous avons sur sainte Anne une preuve plus manifeste encore; car on lit dans le Ménologe des Grecs que l'empereur Comnène prit soin que leur fête fût célébrée solennellement. Voyez Benoît XIV, *De Festis*, p. 257. edit. Ven. 1792.

CHAPITRE SEPTIÈME.

L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE.

Chaque siècle désirait à l'envi la gloire de voir naître cette très-sainte Vierge[1] que Dieu, dans sa miséricorde infinie, avait promise à Adam coupable, et qu'il avait prédestinée, de toute éternité, à enfanter dans le temps le divin Messie. Mais, avant que le temps eût commencé, l'heureux siècle où cette créature bénie devait être conçue était prévu dans les décrets de Dieu. Cette gloire était réservée au quarantième siècle de la création. Or, dans la 86ᵉ année[2] de cet heureux siècle, au jour qui correspond au 8 de notre mois de décembre[3], César tenant l'empire du monde, et Hérode le Grand le royaume de Judée, fut conçue, pour notre bonheur, la très-sainte Vierge Marie, notre reine et notre mère, dont, quoique indignes, nous avons entrepris d'écrire la vie. (Pl. XII.)

Selon saint Jean Damascène, saint Germain et saint Jérôme[4], cet événement est extraordinaire et prodigieux, non-seulement parce que Joachim et Anne, déjà vieux, furent choisis pour donner le jour à ce fruit d'élection, afin que ce gage admirable, quoique naturellement produit, parût donné divinement, mais plus prodigieux encore en ce que cette très-sainte créature fut conçue sans l'horrible tache du péché originel, dont nait souillée toute la malheureuse postérité d'Adam, sans exception.

[1] Certabant sæcula quodnam de ortu Virginis gloriaretur.

[2] C'est une opinion ancienne et généralement reçue que la très-sainte Vierge sortit du temple mariée à saint Joseph, à l'âge de quatorze à quinze ans, comme, d'après la tradition, l'affirme saint Fulbert de Chartres. C'est une opinion également connue, comme on le voit dans la lettre de saint Ignace, martyr, aux Éphésiens, que l'annonciation angélique eut lieu quatre mois après son mariage. D'un autre côté, il est prouvé que le Rédempteur naquit à Bethléem, de la Vierge Marie, l'an du monde 4002, la 42ᵉ année de l'empire de César Auguste; or, les quinze ans environ de l'âge de la Vierge, plus l'année environ qui s'écoula depuis son mariage jusqu'à son accouchement, font seize ans qu'il faut ôter de 4002. Il s'ensuit que l'immaculée Conception arriva dans l'année indiquée par nous, 3986. Pour mieux s'en convaincre, on peut lire le Traité du P. Graveson, *De mysteriis et annis Christi*, dissert. I. § 1.

[3] La preuve en est dans une *Novelle* d'Emmanuel Comnène, rapportée par Théodore Balsamone (*Observ. sur les nomoc. de Fozius*); parlant des fêtes qui devaient être célébrées par le peuple, l'empereur s'exprime ainsi : *Nonus dies decembris, quia tunc Genitricis Dei nostri conceptio celebratur.* Voyez Benoit XIV, *Des fêtes de Jésus et de la Vierge Marie*, chap. XV. § 3.

[4] Atque ex membris senilibus, et longe a naturæ fervore alienis, tanquam quidam divinitus datus fructus, producta. Jean Dam. — Dedit sterili sobolem, quam ad Deum fusa præseminavit oratio. S. Germ. — Non libidinis est quod nascitur, sed divini muneris agnoscitur. S. Jérom. — A cela se joint l'excellent argument de similitude : Isaac, figure du Rédempteur, fut conçu par l'inféconde Sara; Samuel, qui devait être si célèbre, grand prêtre et prophète, fut conçu par Anne stérile; le précurseur du divin Messie naquit de parents avancés en âge : par conséquent, il semble que Marie, qui devait être la mère du Rédempteur, devait naître aussi de parents vieux et stériles.

Digitized by Google

L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Administration du Parfait Legendre, 9, rue de Buci, à Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

Certes, ce serait faire outrage à la piété des fidèles que d'émettre jamais le moindre doute sur ce singulier privilége que Dieu accorda à Marie, d'autant plus que le saint concile de Trente[1], dans son célèbre décret où il établit le dogme de la transmission du péché d'Adam à toute sa descendance, proclame *immaculée* la très-sainte Vierge, et déclare qu'il n'est pas dans l'intention des Pères du concile de comprendre Marie dans ce décret; il faut d'ailleurs observer les constitutions du souverain pontife Sixte IV, constitutions dont il sera parlé en leur lieu. Cependant, afin d'exciter davantage la dévotion des fidèles envers notre Reine, si privilégiée de la grâce, nous croyons devoir exposer d'une manière purement historique, et avec toute la brièveté possible, les principales raisons pour lesquelles les serviteurs de Marie lui attribuent ce noble privilége, qui lui donne la gloire de n'avoir jamais été l'esclave du démon.

Assurément, c'est une doctrine indubitable et généralement reçue par tous les Pères et docteurs de l'Église, que Marie, mère de Dieu, fut exempte de presque toutes les lois communes aux autres femmes; d'où il suit clairement qu'elle fut exempte de la loi du péché originel.

En effet, sans discuter si elle fut conçue physiquement[2], ce qui est peu important dans cette question, ou si l'âme, par un prodige de la grâce, fut unie à son corps au moment même de la conception, n'est-il pas de foi que Marie, en restant vierge et pure, a conçu, d'une manière surnaturelle et par l'opération du Saint-Esprit, Jésus, le fruit béni de ses chastes entrailles? N'est-ce pas une loi commune à toutes les femmes d'en-

[1] Declarat tamen hæc ipsa sancta Synodus, non esse suæ intentionis comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, Beatam et Immaculatam Virginem Mariam Dei Genitricem; sed observandas esse Constitutiones fel. rec. Sixti Papæ IV, sub pœnis in eis constitutionibus contentis, quas innovat.

[2] La conception se divise aussi très-raisonnablement en *active* et *passive*. L'active ou physique regarde la génération du corps et son organisation; la passive, comme, avec d'autres théologiens, l'enseigne Benoît XIV (*De Festis Domini nostri Jesu Christi, Beatæ Mariæ Virginis, et quorumdam sanctorum*), s'opère alors que Dieu anime le corps déjà formé et organisé. En tenant pour article de foi que Jésus-Christ seul a été conçu par la femme sans concours marital, des Pères et des théologiens veulent cependant reconnaître des prodiges dans la conception active de la très-sainte Vierge dans le sein de sa mère. Ces prodiges sont : 1° que Marie fut engendrée, comme nous l'avons dit, par des parents déjà glacés par l'âge; 2° que son corps fut formé, sinon en un instant, comme le disent quelques-uns, du moins dans l'espace de peu d'heures; ce qui se démontre : 1° parce que l'Église enseigne que Dieu s'est préparé généralement une digne demeure soit dans l'âme, soit dans le corps de Marie, et qu'il ne fait jamais ses œuvres lentement; 2° parce que l'Église célèbre la fête de la Conception de la Vierge, non dans le sens de sanctification, c'est-à-dire du moment où elle aurait été purifiée du péché, par exemple, au second instant, mais dans le sens de la venue de l'âme de Marie dans son corps. Donc il semble rationnel et pieux de conclure que le corps de Marie fut uni à l'âme au moment même où il fut conçu; car l'Église rend honneur seulement à la sainteté: or, ici-bas, parmi les hommes, la sainteté ne peut subsister qu'avec le corps. Néanmoins, bien que, par notre tendre amour, nous soyons portés à accorder à la Vierge notre Reine le plus de dons et de priviléges qu'il est possible, nous devons dire que, l'Église n'ayant rien défini à cet égard, chacun a la liberté d'embrasser l'opinion qui lui paraît la meilleure.

fanter dans la douleur, tandis que Marie, comme le veut l'angélique[1] saint Thomas, d'accord avec tous les Pères et tous les docteurs, éprouva au contraire une ineffable joie et une indicible allégresse dans l'enfantement du Christ? N'est-ce pas une loi commune à tous les enfants d'Adam d'être sujets à commettre au moins quelque péché véniel, quelque faute involontaire, tandis que, au témoignage des Pères et des docteurs, la sainte Vierge resta pure non-seulement de tout péché vénel, mais encore de toute convoitise involontaire? N'est-ce pas une loi commune à tous les enfants d'Adam que leurs corps rentrent dans la poussière, d'où ils tirent leur origine, tandis que, de toute antiquité, l'Église célèbre le jour mémorable où les anges portèrent dans le ciel le corps de Marie? Donc, si Marie, à cause de sa sublime dignité de mère du Verbe éternel, fut miraculeusement exemptée de toutes ces lois et d'autres encore, comment n'aurait-elle pas été exemptée de la loi du péché originel dès le premier moment qu'elle fut conçue? Et encore, si l'antique Adam fut le symbole du nouvel Adam, qui est Jésus-Christ, ne serait-ce pas dire que la figure est au-dessus du figuré, si, alors que le premier fut formé d'une terre vierge[2], c'est-à-dire non encore maudite, nous disions que le second est né d'une terre soumise un seul instant au péché, et par conséquent à la malédiction? Si Dieu prépara, pour la demeure d'Adam innocent au sortir de ses mains, un jardin de délices, par conséquent séparé entièrement de toute ombre capable d'en altérer la beauté, comment Dieu, pour la demeure de son Fils innocent par nature, qui voulait naître dans le temps, n'aurait-il pas préparé, dans le sein de la Vierge, une habitation aussi belle au moins que l'Éden et exempte de toute ombre de péché? Si Jérémie et Jean-Baptiste naquirent purs et sanctifiés, Marie ne devait-elle pas être distinguée, et exemptée de tout péché? Et comment eût-elle remporté sur le serpent la victoire promise, si sa belle âme avait été un seul instant ternie par le souffle impur du démon?

Ces arguments prennent une force plus grande encore quand on considère que l'Église applique à Marie ces paroles de l'Écriture : « L'Éternel m'a possédée dès le « commencement de ses voies; avant qu'il fît aucune de ses œuvres, j'étais déjà avec « lui[3]. » Comment ces paroles pourraient-elles se dire avec vérité, si un seul instant la Vierge eût été souillée par le péché, et si Adam, comme l'enseigne le Docteur angélique[4], eut, comme habitude infuse, toutes les vertus qui constituent l'état d'innocence; si Marie, selon l'opinion des Pères[5], surpasse par privilége et par grâce tous

[1] D. Thomas. 3. p. q. 33. c. 6.

[2] *Prov.* c. VIII. v. 22.

[3] D. Thomas. 1. part. quæst. 95, art. 3.

[4] Virgo a nullo illustrium sanctorum vincitur in privilegiis gratiæ... S. Ambros. lib. *De Instit. Virg.* — Immensa fuit gratia, qua ipsa plena fuit : immensum enim vas non potest esse plenum, nisi immensum sit illud quo est plenum. Maria autèm vas immensissimum fuit, ex quo illum qui cœlo major est continere potuit. S. Bonav. *in Spect.* c. v. — Quod fœmina conciperet et pareret Deum, ea et fuit miraculum miraculorum; oportuit enim, ut sic dicam, fœminam elevari ad quamdam æquali-

les saints, et si elle est cette créature unique, choisie de Dieu et qui n'a que Dieu au-dessus d'elle, comment ne pas croire qu'elle a été préservée du péché originel?

Tous savent qu'Assuérus fut un grand et puissant monarque, et qu'il voulut, dans sa puissance, exempter sa chère Esther, image de Marie, du décret universel qui condamnait à mort tous les fils innocents d'Israël. On vit Esther, dans l'attitude des suppliants, le visage inondé de larmes, implorer le salut commun avec des pleurs plus qu'avec des paroles. Eh! comment, s'écrie Assuérus, comment, ô ma bien-aimée, as-tu pu penser que moi, qui t'ai choisie dans l'essaim immense des belles vierges, qui t'ai introduite dans mon palais, qui t'ai donné part à mon trône et à ma royale couche, espérant que tu serais la mère de la plus belle postérité et la douce protectrice de mes sujets, comment as-tu pu penser que tu étais comprise dans l'édit fatal porté contre toute ta nation? Je suis ton frère, ne crains rien, tu ne mourras pas, car cette loi est pour tous, excepté pour toi[1]. Comme Assuérus voulut qu'Esther fût préservée de la mort, Dieu voulut que Marie, sa fille, sa mère, son épouse bien-aimée, fût exemptée du péché originel et qu'elle fût ainsi immaculée, et c'est pourquoi l'Église avec raison lui applique ces paroles de l'Ecclésiastique[2]: « Je me suis élevée comme un cèdre sur le Liban, comme un cyprès sur la montagne de Sion, comme un bel olivier dans les champs... J'ai répandu l'odeur du baume et du cinnamome; j'ai exhalé le parfum de la myrrhe choisie; j'ai en moi toute grâce pour connaître la vérité... Tous les siècles se souviendront de moi... Mon canal est devenu abondant... mon fleuve est devenu semblable à la mer... c'est-à-dire ma sainteté est si grande que seule elle est comme voisine de la sainteté de Dieu. »

Après cela, il n'est pas difficile de résoudre, à l'égard de Marie, la question agitée par quelques théologiens sur ces paroles de saint Paul: *Tous meurent en Adam et revivront par Jésus-Christ*[3]. D'abord des théologiens entendent ces paroles dans le sens *emphatique*, fréquemment employé dans le texte sacré[4]; d'autres, aidés de la lumière

tatem divinam per quamdam quasi infinitatem perfectionum et gratiarum, quam æqualitatem creatura unquam non experta est. » (S. Bernardin. *Serm. LXI*, cap. xvi.)

[1] Quid habes, Esther? Ego sum frater tuus, noli metuere, non morieris: non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est. (Esther, cap. xv, v. 12-13.) Ce mot *frater*, frère, est souvent employé dans la Bible pour exprimer un tendre amour.

[2] *Eccli.* cap. xxiv, v. 17, 25, 28, 43, etc.

[3] I. *Corinth.* c. xv, v. 22.

[4] La sainte Écriture, comme l'enseignent tous les maîtres de la science biblique, se sert souvent de propositions *emphatiques*, qui ne doivent pas être prises dans un sens absolu et universel. Ainsi nous lisons dans le *Ps.* cxv: *Tout homme est menteur.* Cette phrase est rapportée par l'apôtre saint Paul, dans son épître aux Romains (c. iii, v. 4). Dans le *Ps.* xiii: *Personne n'est juste.* Ce passage est également cité par l'Apôtre dans la même épître et au même chap., v. 10. Dans *Isaïe* (c. lxiv, v. 6): *Toutes nos justices sont comme un linge souillé de sang.* Ces textes et autres semblables, pris dans le sens universel et absolu, seraient en contradiction avec d'autres de la sainte Écriture, comme: *Noé fut un homme juste et parfait* (Gen. c. vi); *Les justes verront, et ils seront dans la joie* (Jon. c. xxii); *Depuis le sang d'Abel le juste, etc.* (Matth. c. xxiii.) Or, la raison veut qu'un texte ne soit pas en contradiction avec un autre. Donc, en ne prenant pas le texte de saint Paul dans le sens absolu, on peut dire: *Tous*

de la grâce, sans s'arrêter à cette distinction, donnent une explication qui concilie parfaitement l'immaculée Conception de Marie avec ces paroles de l'Apôtre. Il y a, disent-ils, deux modes de rédemption : l'un est celui selon lequel nous sommes tous rachetés par les mérites de Jésus-Christ, et l'autre est le décret par lequel Dieu a voulu que la très-sainte Vierge fût préservée de la contagion universelle[1] en prévision de la mort réparatrice du Sauveur. Marie, ainsi rachetée dès le premier instant de sa conception, put apparaître toute belle et sans tache, comme l'épouse du Cantique, qui est appelée toute belle par Salomon[2].

Passant à la question du mode de transmission du péché originel[3], nous pouvons facilement considérer la race humaine comme une seule famille qui, à cause du crime de lèse-majesté, a été condamnée, dans la personne de son chef, à perdre la liberté, les biens et les honneurs dont elle jouit tant qu'elle fut fidèle au souverain, et il est hors de doute que si le père n'avait pas failli de la manière susdite, ses descendants n'auraient pas été soumis à la peine appelée *légale*.

Pour démontrer comment un individu peut être exempté de cette peine, les jurisconsultes se servent de l'exemple d'un maître possédant une esclave qu'il a mariée sans lui avoir auparavant donné la liberté. Ils disent que ce maître peut émanciper de trois manières les enfants de cette esclave : ou après qu'ils sont nés, ou après qu'ils sont conçus, ou avant la conception. Ainsi il peut lui dire : Je délivre ton fils déjà né; — je délivre l'enfant que tu portes encore dans ton sein; — et enfin, je veux que l'enfant que tu concevras soit dès à présent exempt de la servitude. Dans le premier mode naissent tous les hommes; dans le second vinrent au monde Jérémie et saint Jean-Baptiste, dont nous avons parlé; dans le troisième naquit la très-sainte Vierge, appelée pour cela la fille aînée de Dieu, et qui fut comblée de tant de grâces et tellement élevée au-dessus de toutes les pures créatures, qu'il en est résulté l'admiration des hommes, la rage de l'enfer et la gloire du divin Créateur.

Une semblable rédemption convenait au divin Père qui créa Marie pour lui, au divin Fils qui devait naître d'elle, au divin Esprit qui, par un grand mystère, devait la couvrir de son ombre. Et comme le Verbe éternel qui, par sa propre essence, est saint et immaculé, devait prendre d'une femme sa chair et son sang, il était nécessaire que celle qui était élevée à un si grand honneur fût également sainte et immaculée. Que si cela convenait à la gloire, à la sainteté, à l'honneur de Dieu, certainement il l'a fait, parce que sa puissance est infinie, et qu'il ne lui en coûte absolument rien pour faire passer

meurent en Adam, bien que la sainte Vierge ne soit pas morte en Adam, c'est-à-dire qu'elle n'ait pas péché en lui.

[1] Nous avons une preuve de cette préservation de Marie dans l'ancienne oraison de la messe de l'office de la Conception, publié par ordre du pape Sixte IV, où il est dit : *Ex morte ejusdem Filii sui prævisa eam ab omni labe præservasti*. Or, cette oraison n'aurait pas été par privilége accordée à l'ordre de Saint-François, si elle eût contenu une doctrine erronée.

[2] *Cant. cant.* c. IV, v. 7.

[3] Voyez ce qui est dit au chap. I, p. 5, note 3.

les choses de la puissance à l'acte : *Decuit, potuit, ergo fecit* [1]. Les raisons de convenance ainsi considérées, voyons à présent comment les Pères, les conciles ont été unanimes à attribuer à la sainte Vierge un si beau et si singulier privilége, et comment les peuples, les cités, les écoles, les ordres religieux, en un mot tous ses enfants pieux ont rivalisé de zèle pour confirmer à la sainte Vierge le titre inouï d'immaculée.

Quoique chez les Pères des premiers siècles de l'Église, notre céleste Dame ne soit pas désignée avec une entière précision comme *conçue sans tache*, et que cette question ne commence à être posée qu'au XIIIe siècle, comme nous le verrons plus loin, cependant les plus anciens Pères attestent, dans leurs écrits, quelle fut leur opinion à cet égard. Dans la lettre célèbre des prêtres de l'Achaïe [2], lettre où est rapporté le martyre de saint André, il est dit que l'Apôtre, en exposant sa doctrine devant le proconsul Égée, s'exprime ainsi à l'égard de la Vierge : « Et parce que le premier homme fut « formé d'une terre immaculée, il était nécessaire que d'une Vierge également imma- « culée naquît l'homme parfait, afin que le Fils de Dieu, qui auparavant avait formé « l'homme, réparât la vie éternelle que les hommmes avaient perdue. »

Avec non moins de clarté, saint Denis d'Alexandrie veut que Marie ait été exemptée du péché originel ; car il l'appelle [3] « la fille unique de la vie, le tabernacle saint, non

[1] Le lecteur lira avec plaisir l'élégant sonnet d'un poëte déjà rappelé par nous. Dans ce sonnet sont très-bien résumées les raisons qui prouvent l'immaculée Conception de la Vierge :

« Qui est celle qui venge l'homme,
« Avec les astres au front, et la lune à ses pieds?
« Terrible comme une armée qui rassemble
« Ses troupes dans la plaine et attend la bataille?
« C'est Marie, l'élue de Dieu,
« La plus belle, quoique brune,
« C'est Marie qui, sans aucune tache,
« Fut conçue d'une manière surnaturelle.
« Mais comment le Créateur de l'univers
« Pouvait-il, parmi les générations humaines,
« La soustraire à la loi de l'antique faute?
« Il pouvait le faire, parce qu'il peut tout ;
« Il devait le faire pour sa plus grande gloire;
« Il voulait le faire, parce qu'elle fut mère de Dieu. »

Rimes de Néralque Castriménien. — Rom., 1739, imprim. d'Antoine de Rossi.

[2] « Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata Virgine nasceretur perfectus homo, quo Filius Dei, qui antea condiderat hominem, vitam æternam quam perdiderant homines per Adamum, repararet. » (*In biblioth. Patr. And. Gallandii*, t. I, p. 157, c. v.) — Je ne me serais pas prévalu de l'autorité de cette lettre, regardée comme apocryphe tant que l'original grec n'était pas connu ; mais depuis que le texte original a été retrouvé dans la bibliothèque de Bologne et publié par le protestant Charles-Christian Woog, tout doute a cessé, et le fameux Morcelli l'a insérée comme authentique et véritable dans son Calendrier de l'Église de Constantinople, au 30e jour de novembre.

[3] « Multæ reperientur matres : una autem et sola Virgo filia vitæ genuit Verbum vivens et per se subsistens increatum et creatorem... Maria Deipara et Virgo tabernaculum sanctum ab hominibus non

construit de la main des hommes, mais scellé par le Saint-Esprit, et toujours protégé par la vertu du très-haut, conservé sans corruption, et tout entier béni. » Or, il ne se serait pas servi de ces paroles, s'il n'avait pas cru que Marie avait été exempte du péché d'origine, qui imprime sa tache sur tous les hommes, quelle que soit leur sainteté. Origène, ou l'auteur, quel qu'il soit, des Homélies qui nous sont venues sous son nom, en établissant une comparaison entre Dieu et Marie[1], loue ainsi notre céleste Dame : *La Vierge Marie, mère immaculée du Dieu saint immaculé, uniques l'un et l'autre* [1]. Saint Ephrem [2] l'appelle *immaculée, toute pure, exempte de toute souillure*, et il poursuit, disant qu'elle est plus sainte que les Séraphins, incomparablement plus glorieuse que tous les chœurs des esprits célestes. En réfutant cette hérésie de Pélage, que les enfants dont les parents ont été baptisés ne sont pas en naissant souillés du péché originel, saint Augustin prouve le dogme et exempte Marie de la loi commune en ces solennelles paroles : *Tous sont fils de péché* [3], *excepté la très-sainte Vierge. Pour l'honneur de Dieu, je ne veux pas qu'il soit question de Marie lorsqu'il s'agit de péché, car nous savons bien qu'elle eut plus de grâces pour vaincre de tout point le péché, puisqu'elle mérita de concevoir et d'enfanter celui qui ne commit jamais aucun péché.*

Saint Pierre Damien [4] attribue à Marie le singulier privilége dont nous parlons, il dit : « La chair de la Vierge, toute prise d'Adam, n'a pas cependant contracté la souillure d'Adam. » Enfin nous dirons, sans parler des autres Pères, dont la liste serait trop longue, que le séraphique docteur, saint Bonaventure [5], enseignait que notre auguste reine avait été pleine de grâce dans la sanctification, c'est-à-dire pleine de la grâce qui préserve de

fabricatum, sed Spiritu sancto firmatum, at ab eo protectum semper... at signata est porta tabernaculi integra et incorrupta et loviolata... eamque servatam incorruptam, et a pedibus usqua ad caput benedictam, etc. » *Epist. adv. Paulum Samosatenum episc. Antiochiæ*, op. edit. da Magistris, Romæ, 1796.

[1] Voici les paroles mêmes d'Origène traduites du grec : « Hujus itaque Unigeniti Dei dicitur hæc mater Virgo Maria, digna Dei immaculata sancti immaculati, una unius... » Et, après une apostrophe à saint Joseph sur les mérites da son épouse, il termine ainsi : « Audite quod Virgo in utero accipiat : non ex desiderio partam concipiens, quæ nequa persuasione serpentis decepta est, nequa ejua afflatibus venenosis infecta. » Ces paroles portent avec elles una formelle at expresse énonciation de l'immaculée Conception da Marie.

[2] Voir *Orat. ad sanctiss. Dei Genitr.* edit. Roman. 1598, interp. Gher. Vossio, et aliam *De sanctiss. Dei Genitr. Virg. Mariæ laudibus.* « Immaculata, et intemerata, incorrupta, at prorsus pudica, atque ab omni sorde ac labe peccati alienissima Virgo... inviolata, integra, planeque pura at casta... sanctior Seraphim, et incomparabilior reliquis omnibus supernis exercitibus gloriosior... immaculatam, immaculatissimam... semper benedictam... puram, quæ draconis nequissimi caput contrivit, quæ semper fuit tum corpore, tum anima integra et immaculata... »

[3] « Excepta itaqua sancta Virgina Maria, de qua propter honorem Dei nullam prorsus, cum de peccatis agitur, haberi volo quæstionem : inda enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum omni ex parte peccatum, quæ concipere ac parere meruit quem constat nullum habuisse peccatum. » (Lib. *De Nativ. et Gratiæ.*)

[4] « Caro Virginis ex Ada assumpta maculas Adæ non admisit. » (*Serm. de Assumpt.*)

[5] « Fuit plena gratia prævenienta in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fœditatem originalis culpæ. » (*Serm. II de B. V.*)

la souillure du péché originel. Nous voici arrivés au temps de saint Bernard, où quelques-uns attaquent cette doctrine. Nous avons voulu exposer l'opinion des Pères de l'Église sur la Conception immaculée de Marie, avant de parler de la lettre que ce saint docteur écrivit aux chanoines de Lyon sur cette question, à laquelle il prit une si grande part. Quiconque lira attentivement cette lettre se convaincra que saint Bernard ne s'oppose si vivement à la célébration de la fête que parce que l'illustre métropole des Gaules la célébrait sans avoir consulté auparavant le Saint-Siége et obtenu l'approbation du souverain pontife. En effet[1], saint Bernard termine ainsi sa lettre : « Or ces choses, je les dis sans préjudice de qui sait mieux que moi, et particulièrement de l'Église romaine, à l'autorité et à l'examen de laquelle je soumets tout ceci et les autres choses de ce genre, promettant de corriger ce qu'elle jugera erroné. » Donc le saint docteur n'avait pas une opinion contraire à la Conception immaculée de notre céleste Dame, mais il s'opposait uniquement à la célébration de la fête, parce que les chanoines l'avaient instituée de leur propre autorité, sans avoir au préalable consulté le Saint-Siége. Il nous semble indubitable que la très-sainte Vierge voulut inspirer à un de ses plus pieux serviteurs l'idée de susciter cette question dans une parole si digne de la Mère de Dieu, afin qu'un privilége si grand et si signalé fût honoré davantage et tenu pour certain dans toute l'Église. En vérité, après que les Pères, les docteurs, les saints avaient si longtemps combattu pour soutenir cette pieuse croyance, saint Bernard ne pouvait pas la contredire. Ainsi donc l'immaculée Conception de Marie est clairement démontrée, comme la plupart déjà s'accordent à le reconnaître. Que si l'Église n'a pas encore décidé la question, la chose cependant est portée à un tel point que le doute serait une folie.

Laissant ici de côté le décret du concile de Bâle[2], parce qu'alors il n'était plus légitime, mais schismatique, sans parler non plus du désir qu'avait le pape Léon X de

[1] (*Epist.* CLXXIV. *Ad canonic. Lugdunen. de Conceptione sanctæ Mariæ.*) Le saint docteur termine ainsi la lettre : « Quæ autem dixi, absque præjudicio sane dicta sint sanius sapientis. Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo; ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. » Plusieurs ont interprété cette lettre dans le sens de la conception active, et non de la conception passive; d'autres l'ont regardée comme apocryphe.

[2] Le concile général de Bâle fut réuni l'an 1431. Martin V l'avait convoqué à Pavie, et depuis transféré à Sienne, d'où enfin il passa à Bâle. Eugène IV, successeur de Martin, en confirma la tenue à Bâle, et continua de le présider par son légat, le cardinal Julien. Les principaux objets du concile étaient : 1° la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine; 2° la réforme générale de l'Église dans le chef et dans les membres, selon le décret du concile de Constance. Dans la session XXXVI, tenue entre les mois de juillet et d'octobre 1439, le concile déclara que l'opinion de l'immaculée Conception de la très-sainte Vierge était une opinion pieuse, conforme au culte de l'Église, à la foi catholique, à la droite raison, et il ordonna que la fête de la Conception fût célébrée le 8 décembre. Le cardinal Torrecremata, dominicain, eut une grande part dans cette décision. Le concile de Bâle est généralement réputé œcuménique jusqu'à la XXVe session inclusivement, tenue le 7 mai 1437. Quoi qu'il en soit, on voit manifestement quelle était l'opinion des Pères à l'égard de l'immaculée Conception de Marie. Dans un autre concile, tenu à Avignon par le cardinal Pierre de Foix, de l'ordre des Mineurs, l'an 1457, l'opinion fut conforme à celle du concile de Bâle.

définir cette question dans le concile de Latran[1], nous dirons que les Pères du concile de Trente étaient bien déterminés à la résoudre dans ces termes proposés par le cardinal Pacecco : « A l'égard de la Conception immaculée de la très-sainte Vierge, le sacré concile n'a rien à définir, puisque c'est là une pieuse croyance établie. » Toutefois quelques évêques et des religieux de l'ordre des Frères prêcheurs s'opposèrent à cette résolution. D'autres les appuyèrent en disant que déclarer pieuse une opinion, c'était déclarer impie l'opinion contraire, et ainsi décider implicitement la question. Alors, pour prévenir tout sentiment d'aigreur et conserver la paix, le concile résolut de ne pas employer d'expressions contraires à l'une ou à l'autre des deux opinions. C'est pourquoi, après beaucoup de discussions, fut porté le décret dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre[2], par lequel le concile ordonne d'observer les constitutions de Sixte IV. Il suit de là deux choses : 1° que la plus grande et la plus notable partie des Pères réunis en concile se montra persuadée de l'immaculée Conception de la sainte Vierge, et assez disposée à en formuler une définition dogmatique ; 2° que le concile ne comprit pas la Vierge auguste dans le décret relatif à l'universelle transmission du péché originel.

Après avoir vu quel fut le sentiment des Pères du concile de Trente, nous allons exposer les sentiments des souverains pontifes, en commençant par Sixte IV, qui fut élevé sur la chaire de saint Pierre l'an 1471[3].

Sixte, qui, étant encore religieux de Saint-François, avait composé un traité en faveur de l'immaculée Conception de Notre-Dame[4], publia deux constitutions, l'une en l'an 1476, l'autre en 1483. Dans la première, il accorde diverses indulgences aux fidèles qui, le jour de la fête de la Conception, réciteraient l'office et la messe approuvés par lui, et assisteraient aux heures canoniales ; et dans la seconde, il condamne quiconque oserait dire que c'est un péché de célébrer cette fête, ou que c'est une hérésie de croire que la très-sainte Vierge a été exempte du péché originel[5].

[1] La question fut confiée au fameux cardinal Cajetan, comme on peut le voir dans ses œuvres.

[2] Voyez Pallavicini, *Histoire du concile de Trente*, liv. VII, c. VII. Le P. Strozzi, *Controverse sur la Conception de la Vierge immaculée*, et le P. Piezza, dans son livre de *l'Immaculée Conception de Marie Mère de Dieu*, parlent plus longuement encore.

[3] Il succéda à Paul II, et fut créé pape le 9 août. Il était né près de Savone. Il s'appelait François de la Rovère ; il fut général de l'ordre de Saint-François et cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens. Il était très-versé dans la théologie et dans les saints canons. Il siégea sur la chaire de saint Pierre trente ans et quatre jours ; il a laissé de lui de beaux souvenirs à Rome, qui lui doit plusieurs de ses ornements.

[4] Voyez Wadding, dans ses ouvrages, dont l'un a pour titre : *Écrivains de l'ordre des Mineurs* ; et l'autre : *De legatione Philippi III et Philippi IV ad Paulum V et Gregorium XV pro definienda controversia de Conceptione Virginis*. Ces deux rois d'Espagne avaient envoyé des ambassadeurs chargés de provoquer la sentence définitive de la cause.

[5] Benoît XIV, dans son savant ouvrage sur les fêtes, rappelé ci-dessus, croit, avec quelque fondement probable, que cette seconde constitution de Sixte IV avait son origine dans une discussion solennelle qui eut lieu à Ferrare, en présence du duc Hercule d'Este, discussion dans laquelle Vincent de Bandellis, de l'ordre des Frères prêcheurs, soutint l'opinion contraire à l'immaculée Conception, et publia, depuis, un traité sur cette question, en soumettant à l'examen l'office et la bulle, en prétendant

Saint Pie V non-seulement confirma les susdites constitutions, que quelques-uns n'observaient pas, mais encore, par sa bulle de 1560, il menaça de suspense *a divinis* les évêques qui n'exécuteraient pas ces constitutions; et, laissant ensuite à chacun la liberté de croire intérieurement comme bon lui semblerait, il défendit aux prédicateurs de discuter cette question dans les chaires. Après Pie V, les souverains pontifes Paul V, Grégoire XV et Alexandre VII publièrent encore quelques bulles qui confirmèrent cette pieuse croyance; et enfin de nos jours Grégoire XVI permit que le beau titre d'*immaculée* fût ajouté dans la préface de la messe et dans les Litanies de la Vierge, dans tous les diocèses dont les évêques respectifs le demanderaient; et il nous est doux de rappeler ici que presque tous les évêques du monde catholique en firent immédiatement la demande.

Ce titre si beau, si singulier d'*immaculée* donné à Marie, commença à paraître peu à peu dans quelques Pères des premiers siècles de l'Église; admis ensuite par tous les peuples, il passa de siècle en siècle, comme un fleuve qui, visible à peine au sortir de sa source, croît avec le cours du temps, et arrive, à travers les campagnes, à une telle grandeur qu'on le prendrait pour la mer elle-même[1]. En effet, quel est le pays de la terre, quelle est la contrée sauvage, la plage inhospitalière où la Vierge, notre tendre mère, ne soit pas honorée du titre glorieux d'*immaculée?* Cette dévotion commença en Orient; car on trouve ordonnée par l'empereur Manuel Comnène, dans une de ses *Novelles*, la célébration de cette solennité[2], qui d'ailleurs ne semble pas avoir été instituée seulement à cette époque, puisque Georges, évêque de Nicomédie, atteste qu'on avait déjà coutume de la célébrer au temps de l'empereur Héraclius[3]. Ce fait est confirmé par une autre preuve: l'archevêque d'Arménie, venu en Angleterre l'an 1228, attesta qu'en Orient était célébrée entre autres fêtes de Marie celle de *l'immaculée Conception*[4]; et la raison en est, disait-il, que la conception de la sainte Vierge a été annoncée par un ange, comme celle de Jean-Baptiste et celle du Christ lui-même.

d'ailleurs qu'il n'était point opposé au saint siége, dont il reconnaissait l'autorité. Tous savent aussi que la peste désola Rome l'an 1476. Sixte IV, pour conjurer ce fléau, implora la protection de la Vierge *immaculée*, et ajouta cette fête aux autres fêtes de la Vierge.

[1] Cette comparaison ne semblera pas exagérée à celui qui comparera notre mer Adriatique avec les vastes fleuves des Amazones ou de Rio de la Plata, qui ont plus de cent milles de largeur à leur embouchure.

[2] Emmanuel Comnène régna de l'année 1143 à 1180. Théodore Balsamone rapporte cette Novelle dans ses observations sur le Nomocanon de Photius.

[3] Héraclius, envoyé par son père contre Auguste Phocas, le tua, et fut proclamé empereur l'an de Jésus-Christ 610, la troisième année du pontificat de saint Boniface IV, et il fut couronné par Serge, patriarche de Constantinople.

[4] Cet archevêque fut reçu dans le monastère de Saint-Alban, et Matthieu de Paris parle ainsi de lui: « Interrogatus inter loquendum ab uno, qui fuit eis assidens collateralis, monacho, si in partibus suis Conceptio celebraretur, respondit: Celebratur, et hæc est ratio quia Angelo nuntiante Joachim dolenti et desertum tunc inhabitanti, ipsa concepta facta est. Similiter et conceptio beati Joannis Baptistæ simili ratione. De conceptione autem Domini, quæ facta est angelo annuntiante Mariæ, quæ concepit ex Spiritu Sancto, nulli venit in dubium. »

Il n'est pas facile de déterminer comment cette fête passa de l'Orient dans l'Occident. Il est à croire que, vu les rapports entre les deux empires, les dévots à la Vierge-Mère durent de très-bonne heure célébrer cette belle et unique prérogative. L'honneur de cette institution est généralement accordé à l'Angleterre [1], pour l'avoir célébrée vers la fin du XIe siècle, à la suite d'une révélation faite par un abbé de cette contrée, appelé Elsinus ou Éribert; telle est aussi l'opinion de Baronius dans ses remarques sur le Martyrologe romain. De là cette fête passa en Normandie, ensuite en Gaule et dans l'illustre Église de Lyon; et c'est à cette occasion que saint Bernard écrivit la lettre dont nous avons parlé, lettre qui fut comme le signal donné aux peuples, afin que tous concourussent à soutenir ce singulier privilége de Marie et à l'honorer par toute sorte de culte.

Nous voyons, après ce temps, une foule choisie et empressée de théologiens, à la tête desquels est le célèbre Jean Dun Scott [2], soutenir cette pieuse croyance; et depuis il n'est pas un docteur de quelque renommée qui ne l'ait soutenue. L'université de Cologne, celle de Paris, si renommée à cause de son vœu [3], celles de Belgique, de Portugal, des Espagnes et de notre Italie à l'envi se disputent l'honneur d'attribuer à Marie le beau titre de Reine immaculée. Les royaumes, les nouvelles cités, les instituts religieux, les ordres de chevalerie, les pieuses compagnies se mettent sous la protection de la Vierge immaculée, s'instituent sous cette invocation, ou empruntent leur nom à ce glorieux privilége [4].

A présent encore, nous voyons les fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition, l'honorer à l'envi en lui attribuant ce sublime honneur, de sorte que leur ingénieuse piété semble trouver toujours quelque nouveau moyen de se manifester. Aussi, l'on peut dire qu'il ne lui manque plus qu'un dernier hommage, c'est que notre

[1] On veut que cette solennité ait commencé par suite d'une révélation faite par un abbé à saint Anselme. C'est pourquoi les Pères du concile de Londres de l'an 1238 (t. III des *Conciles d'Angleterre*), décrétèrent ainsi : « Venerabilis Anselmi prædecessoris nostri, qui post alia quædam ipsius antiquiora solemnia, Conceptionis solemne superaddere dignum duxit vestigiis inhærentes, statuimus et firmiter præcipiendo mandamus, quatenus festum Conceptionis prædictæ in cunctis Ecclesiis nostris Cantuariensis provinciæ festive et solemniter de cætero celebretur. »

[2] Il soutint cette pieuse croyance avec beaucoup de chaleur et avec applaudissement dans l'université de Paris et dans celle de Louvain.

[3] Les docteurs de la Sorbonne firent vœu de soutenir jusqu'à verser leur sang la Conception immaculée de Marie.

[4] En l'honneur de la Conception furent institués des ordres religieux, tels que celui des religieuses fondé à Tolède, en 1484, par la très-noble Béatrix de Sylva, vierge portugaise; celui des Théatins dits de la Conception; les ordres de chevalerie ainsi appelés, en Portugal, en Espagne et en Bavière, sous l'invocation de la Conception et de saint Georges. Des royaumes entiers se sont mis sous la protection de la Vierge immaculée, tels que le Portugal et le Brésil; et enfin différentes villes ne se sont pas contentées de se mettre sous la protection de la Vierge immaculée, mais encore elles ont voulu lui emprunter leur nom : ainsi la Conception très-sainte du Chili, fondée en 1550, par Pierre Valdivia, conquérant de cette région, et érigée en évêché par Pie IV, en l'année 1564; la Conception de la Véga, dans l'île d'Haïti, sur la côte septentrionale de l'Amérique, fondée par ordre de Christophe Colomb, dans une très-belle plaine, sur le Camus, et érigée en siége épiscopal, suffragant de Saint-Domingue.

auguste souverain et père, l'immortel Pie IX, cédant aux impulsions de son noble cœur et de sa tendre dévotion envers la divine Mère, publie un solennel décret pour définir comme dogme l'immaculée Conception, selon les instances faites auprès de ses prédécesseurs et renouvelées à lui-même par presque tous les évêques du monde catholique. Ce serait pour la terre un présage de nouvelles grâces, de bénédiction et de joie[1].

Par ces raisons, par tant d'autorités, par le culte si antique et universel[2] qui, loin de s'affaiblir, va se fortifiant chaque jour, il est clairement prouvé que ce privilége appartient à l'auguste Mère de Dieu. Nous n'en dirons donc pas davantage; et si nous avons parlé si longuement sur cette question, on doit l'attribuer à l'ardent désir que nous avions d'épuiser un sujet si cher à notre cœur, par l'amour filial que nous portons à notre céleste Dame, amour qui est au-dessus de toute pensée et de toute parole.

Nous terminerons ce chapitre en appliquant à notre céleste Dame ces paroles des Paralipomènes, dans lesquelles est loué le temple de Salomon[3] : *L'ouvrage était grand; ce n'était pas une demeure faite pour l'homme, mais pour Dieu.* Or, si le Seigneur voulut que son temple fût immense, magnifique, extraordinaire, et qu'il n'eût point d'égal sur la terre, de même Dieu, qui de toute éternité choisit la très-sainte Vierge Marie pour une dignité divine, devait la combler de priviléges, et non-seulement l'exempter du péché originel, mais encore l'élever au-dessus de tous les saints par les grâces à elle accordées. C'est ce qui eut lieu, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE HUITIÈME.

PRIVILÉGES PARTICULIERS QUE DIEU ACCORDA A L'AME DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Personne n'ignore que Marie fut le chef-d'œuvre de la toute-puissance divine dans l'ordre de la nature, et, mieux encore, dans l'ordre de la grâce, parce qu'elle fut ornée

[1] L'illustre cardinal Louis Lambruschini, dès l'année 1842, publia à Rome une dissertation sur l'immaculée Conception de Marie, dissertation à laquelle bientôt les savants des diverses nations applaudirent avec raison. — Le P. Jean Perone, de la compagnie de Jésus, en l'année 1847, publia sur ce même sujet une profonde dissertation théologique; et, après avoir prouvé par toute sorte de raisons l'immaculée Conception, il fait voir que le souverain pontife pourrait aujourd'hui définir ce dogme, vu le concours de toutes les conditions voulues; il ajoute que l'Église a défini d'autres dogmes qui avaient des preuves moins fortes que celles qui militent en faveur de l'immaculée Conception.

[2] Voyez notre *Légende sur l'immaculée Conception de la Vierge Marie*, insérée par nous dans le *Parfait Légendaire*, 1re édit., au 8 décembre.

[3] « Opus enim grande est, neque homini præparatur habitatio, sed Domino Deo. Domus quam ædificare cupio, magna est, magnus enim est Deus noster super omnes Deos. » (I. *Paralip.* XXI. 1.)

de tous les dons de l'une et de l'autre du premier instant qu'elle fut capable de les recevoir. Elle-même, en se voyant ainsi comblée des dons de Dieu, s'écrie[1] : *Celui qui est tout-puissant a fait pour moi de grandes choses.* De là vient, dit saint Ambroise[2], que, dans le récit de ses gloires et de ses grandeurs, toute langue balbutie et toute intelligence se trouble. Mais, quoique les merveilles que Dieu a opérées dans Marie soient infiniment au-dessus de toute intelligence humaine et ne puissent pas être racontées dignement, même par l'éloquence la plus sublime, comme l'abondance du sujet rend toute langue féconde, nous allons, pleins de confiance en sa céleste assistance, rappeler les admirables priviléges qu'elle reçut de Dieu.

Comme ceux qui, sur une frêle barque, tentant de parcourir une mer immense, ne peuvent toucher que quelques points, nous ne pouvons qu'indiquer les principaux et les plus connus des priviléges dont Marie fut comblée; car volontiers nous souscrivons à l'opinion de quelques théologiens, que Dieu seul peut connaître toutes les grâces, toutes les faveurs dont il enrichit la belle âme de cette créature privilégiée.

« Dieu devait, comme dit saint Bernard avec les autres Pères, se choisir ou plutôt « se créer une mère telle qu'il savait convenir à lui-même et devoir lui plaire[3]. »

Déjà, dans les chapitres précédents, nous avons vu comment notre chère et bénie Vierge Marie fut conçue sans la tache originelle, et nous avons dit quelques mots aussi de la grâce surabondante qui lui fut donnée dès le premier instant; à présent, voyons plus en détail les priviléges signalés dont fut accompagnée cette plénitude même de la grâce.

D'abord se présente à nous ce privilége si beau que la plus grande partie des théologiens accorde à la Vierge sainte, savoir: que son âme, pour être capable de raison, n'attendit pas le temps ordinaire à tous les enfants d'Adam; mais qu'à peine fut-elle venue du ciel, et unie à son corps dans le sein de sa mère, elle se trouva en état de connaître son Dieu, de lui rendre grâces, de le bénir, et de s'offrir à lui en perpétuel sacrifice d'amour. En s'autorisant du texte cité de saint Bernard, ainsi parle l'illustre et profond Suarez[4] : « Quand il s'agit de grâce et de priviléges, rien ne peut « être accordé à un saint qui ne doive être accordé justement à la Vierge Marie; « or, quelques saints furent doués de cette raison au moment même où ils furent

[1] Luc. 1.

[2] « In ejus Narratione omnes linguæ balbutiunt, cæcutiunt intelligentiæ. » (Lib. *de Virg.*)

[3] « Talem sibi ex omnibus debuit deligere, immo condere Matrem, qualem se decere sciebat, et sibi noverat placituram. » (*Hom.* II. *sup.* Missus est.)

[4] « Beata Virgo habuit actualem usum rationis in primo instanti conceptionis et sanctificationis suæ. » (3ª part. quæst. 17. art. 6. disput. 4. sect. 7.) Sur cette question, voyez saint Bernardin de Sienne, *Serm. LI.* art. 1. c. II; Pierre Morales, lib. I. tract. 9. c. LXXVI; Denis le Chartreux, t. I. *De laud. Virg.*; Barradius, t. I. lib. VI. c. IV.; Vigerius, Gaetan, Viguera, et autres bien plus grands en nombre et en autorité que ceux qui soutiennent l'opinion contraire.

« sanctifiés dans le sein de leur mère : donc, il faut conclure que la Vierge Marie eut « l'usage de la raison au premier moment de son immaculée Conception[1]. »

Saint Thomas de Villeneuve[2] donne comme une preuve certaine et indubitable des grandeurs de Marie que, si la mère de Dieu est infiniment au-dessus d'un serviteur de Dieu[3], il suit que les priviléges de Marie surpassent infiniment les priviléges accordés aux autres saints[4]; mais que, si tout privilége accordé à une créature semble devoir être fini et limité, nous dirons avec saint Augustin[5] que ce qui ne convient pas à la mère convient au fils qu'elle a enfanté. »

Un autre privilége non moins beau de notre très-sainte Dame, c'est d'avoir reçu la plénitude de toutes les grâces dans sa première sanctification. Cette doctrine[6] de l'angélique saint Thomas est la doctrine de tous les Pères de l'Église. Et, en effet, comment l'ange Gabriel a-t-il pu la dire *pleine de grâce*, comme l'observe saint Jérôme[7], si ce n'est parce que cette plénitude, qui est donnée partiellement aux autres saints, est tout entière infuse dans Marie?

De la même manière que toutes les eaux qui forment d'abord les lacs profonds, les fleuves et les torrents impétueux, les ruisseaux paisibles et les limpides fontaines, courant sur la face de la terre par différents canaux, à travers les montagnes, les vallons et les plaines, vont se jeter et se réunir dans le lit incommensurable de la mer, de même dans l'âme bénie de Marie, dès le premier instant de son immaculée Conception, tomba en abondance la pluie des grâces, des faveurs, des dons, des priviléges, des prodiges, cette pluie qui, répartie d'une manière diverse et toujours nouvelle, descend du ciel, dans tous les siècles, sur les âmes des enfants d'Adam.

Les grâces accordées à l'ange ne sont que quelques gouttes, si on les compare à

[1] Les Pères ainsi que les théologiens, en interprétant ce passage de l'Évangile : « Et l'enfant tressaillit dans le sein de sa mère, » croient que non-seulement Élisabeth, comme il est dit clairement dans le texte sacré, mais encore l'enfant, fut rempli de l'Esprit-Saint, en recevant prématurément l'usage de la raison. « En vérité, dit saint Augustin, il exulta par excès de joie; or, personne ne croira que cela puisse arriver, sinon par l'opération du Saint-Esprit. » (*Epist.* 57.)

[2] « Nihil unquam alicui sanctorum speciali privilegio concessum est, quod a principio vitæ cumulatius non præfulgeat in Maria. » (*Serm. II de Assumpt.*) Sur quoi saint Bernard dit : « Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, non est fas suspicari Virgini fuisse negatum. » (*Epist.* 174.)

[3] « Matris Dei et servorum Dei infinitum esse discrimen. » (*Orat. II de Assumpt.*)

[4] « Majora in quovis genere gratiæ privilegia deferenda sunt Matri Dei, quam servis. » (S. Thom. 3ª part. qnæs. 27. art. 2.)

[5] « Si Mariæ non congruit, congruit Filio quem genuit. » (*Serm. de Assumpt.*)

[6] (3ª part. quæst. 27. art. 5.)

[7] « Bene gratia plena dicitur, quia cæteris per partes præstatur, Mariæ vero se tota infudit plenitudo gratiæ. » (S. Jérome, ou l'auteur, quel qu'il soit, du discours sur l'Assomption.) Sont pleinement d'accord avec lui : saint Anselme (lib. *De excel. Virg.*), saint Pierre Chrysologue (*Serm. III de Annunt.*), saint Basile (*in Caten. in cap.* II. *Luc.*), saint Ildephonse (*Serm. VI de Assumpt.*), saint Pierre Damien (*Serm. III de Nativ.*), Richard de Saint-Victor (lib. I. *De laud. Virg.*), et beaucoup d'autres.

cette surabondante plénitude que l'auteur même de la grâce versa dans la belle âme de notre auguste Reine. C'est pourquoi le séraphique Docteur[1] s'écrie avec raison : « Tous les fleuves, c'est-à-dire toutes les grâces, entrent dans Marie : le fleuve de la « grâce des anges, le fleuve de la grâce des patriarches et des prophètes, le fleuve « de la grâce des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des docteurs, des vierges; « enfin tous les fleuves de la grâce entrent dans Marie. »

« Et à bon droit il en fut ainsi, conclut l'Ange de l'école[2]; car plus une chose est « voisine de son principe, plus elle participe à la vertu de ce principe. Or, Jésus-Christ « est le principe même de la grâce, il en est la source comme Dieu et l'instrument « comme homme; or, la sainte Vierge a été voisine du Christ jusqu'à le porter dans son « sein et devenir sa mère. Ainsi elle eut par son fils une grâce unique et toute particu- « lière, telle qu'il n'en fut donné jamais à aucune créature. » A cette considération, on est forcé de s'écrier : O vaste mer! ô profond abime de grâce! objet d'admiration pour la terre et pour le ciel!

Et cette plénitude de grâce, qui fut versée en Marie dès le premier instant de son immaculée Conception, fut d'ailleurs plus intense et plus grande encore que celle de tous les anges et de tous les hommes pris collectivement; parce que, disent avec raison les Pères et les docteurs, les fondements de cette demeure mystique que la sagesse divine prépara pour elle-même, furent posés sur les cimes les plus élevées; et c'est à l'auguste Vierge que le prophète-roi faisait allusion, lorsqu'il chantait ce cantique inspiré : « O Sion, que le Seigneur a fondée sur la montagne sainte, le Seigneur chérit « plus tes portes que toutes les tentes de Jacob[3]. »

Et saint Grégoire dit plus encore[4] : « Marie, dit-il, en volant au-dessus de tous « les chœurs des anges, s'éleva jusqu'au trône même de la divinité. »

Bernard, le saint abbé de Clairvaux, en expliquant ces paroles de l'Apocalypse[5] : *La lune est sous ses pieds*, les applique à l'Église, qui, depuis le premier moment de son existence, est aux pieds de notre céleste Reine. D'où il suit justement qu'elle est au-dessus de l'Église elle-même. Cela ne paraît pas exagéré, puisque les Pères, en

[1] « Omnia charismata intrant in Mariam : flumen gratiæ angelorum intrat in Mariam, flumen gratiæ patriarcharum et prophetarum intrat in Mariam; flumen gratiæ apostolorum intrat in Mariam; flumen gratiæ martyrum, confessorum, doctorum, virginum intrat in Mariam; omnia denique flumina intrant in Mariam. » (*In Spec.* c. III.)

[2] « Quanto aliquid magis appropinquat principio in quolibet genere, tanto magis participat effectum illius principii. Beata Virgo propinquissima Christo fuit secundum humanitatem, quia ex ea accepit humanam naturam. » (3ª part. quæst. 27. art. 5.)

[3] *Ps.* LXXXVI. « Fundamenta ejus in montibus sanctis; diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob, etc. » — Il est certain que beaucoup de Pères interprètent ce psaume en faveur de l'Église; toutefois, il en est qui appliquent le premier verset à Marie.

[4] « Meritorum verticem supra omnes angelorum choros usque ad solium divinitatis evexit. » (C. II. in lib. I. *Reg.*)

[5] *Serm. in* Signum magnum.

expliquant ce passage de l'Ecclésiaste[1] : *Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer ne déborde pas*, l'entendent généralement de la singulière et surabondante plénitude de la grâce dont fut douée l'âme de la Vierge. Nous pourrions apporter ici beaucoup d'autres témoignages des saints Pères ; il nous suffira, pour porter l'évidence au plus haut degré, de citer sur ce glorieux privilége saint Bonaventure et saint Bernardin[2], si dévots l'un et l'autre à notre auguste Reine. Le premier, pour prouver l'immensité de la grâce dont la Vierge fut comblée, dit : « Un vase immense ne peut être « rempli qu'autant que ce qu'on y verse est immense. Donc, qui pourrait mesurer « jamais l'immensité de celle qui put contenir dans son sein celui qui est plus grand « que le ciel même ? » Et le second : « Qu'une femme ait conçu et enfanté un Dieu, « c'est le miracle des miracles. Il a fallu que cette femme fût élevée en quelque sorte, « par l'infinité des grâces, jusqu'à la perfection divine, où n'atteignit jamais aucune « créature[3]. »

Il est encore d'autres priviléges que le Dieu de bonté voulut accorder à celle qui devait être un jour élevée à l'honneur ineffable d'être sa mère. Dès le premier instant, elle reçut l'habitude infuse de toutes les vertus théologales et des vertus morales, et les dons du Saint-Esprit et toutes les autres vertus que les théologiens appellent acquises : de sorte que, dès le premier instant, elle put connaître et aimer Dieu beaucoup plus que n'avaient pu le faire tous les saints de la terre unis ensemble. Et cela ne saurait être mis en doute, puisque Dieu s'était plu à donner à sa très-sainte mère une grâce sanctifiante qui surpassât, comme nous l'avons vu, celle de tous les saints pris collectivement. « Et com- « ment n'en serait-il pas ainsi ? s'écrie l'angélique saint Thomas[4] : si Adam eut infuses « les habitudes de toutes les vertus qui constituent l'état d'innocence, Marie ne devait- « elle pas les avoir à un plus haut degré ? Si l'ordre, continue le même docteur, ne « peut exister sans celui qui ordonne, et si les vertus ne sont que certaines dispositions « selon lesquelles la raison est ordonnée à l'égard de Dieu, et les forces inférieures sont « disposées à l'égard de la raison, on doit certainement supposer dans la Vierge bien- « heureuse, non-seulement un ordre ordinaire, mais l'ordre le plus sublime, et partant « on doit admettre les habitudes infuses de toutes les vertus au degré le plus élevé. » Cet argument de l'angélique Docteur est fortifié encore par ces paroles de Suarez : « Si « Ève, qui, selon la chair, devait être la mère de tous les vivants, reçut ces habitudes, « à plus forte raison Marie, qui devait être, selon l'esprit, la mère de tous les croyants, « devait les recevoir. »

[1] « Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat. » (*Eccl.* c. I. v. 7.) Saint Jérôme remarque que quelques rabbins appliquent ce verset aux hommes, lesquels rentrent dans la terre d'où ils ont été tirés ; cependant quelques Pères l'appliquent à la plénitude de la grâce dont fut douée l'auguste mère de Dieu.

[2] S. Bonav. *in Spec.* c. v. — S. Bernardin. *Serm. LXI.* c. xvi.

[3] Que ceux qui aiment à avoir sous les yeux les textes lisent la note n° 1, p. 48.

[4] 1re part. quæst. 95. art. 3.

Donc, en vertu de cette plénitude de grâces et d'habitudes infuses, notre auguste Dame eut aussi l'habitude infuse de la science et de la sagesse ; d'où il arriva que, dans tout le cours de sa vie mortelle, elle ne fut jamais souillée de l'ombre la plus légère d'un péché véniel, même indélibéré. C'est pourquoi son dévot fils saint Bernardin[1] enseigne à bon droit que la sainte Vierge, dans sa première sanctification, reçut de Dieu tant de grâces, qu'elle put éviter, comme elle évita en effet, tout péché véniel : ce qui certainement n'arriva que parce qu'elle avait reçu la plus grande sagesse pour discerner tout ce qu'elle devait croire, faire ou éviter.

Que si, pour mettre en acte ces habitudes infuses, Marie devait attendre le temps convenable[2], toujours est-il qu'elle n'avait pas à attendre jusqu'à l'âge ordinaire de la raison, puisqu'elle eut la raison dès le premier instant de sa Conception immaculée, comme nous l'avons démontré. Les Pères et les théologiens, d'une voix unanime, accordent à la sainte Vierge tout ce que notre piété et sa gloire exigent qu'on lui accorde. Or, qui ne voit pas qu'il est non-seulement de notre piété de lui attribuer les priviléges qui manifestent le mieux la bonté de Dieu envers elle, mais qu'il est encore de sa gloire, parce que, outre la grâce qui dispose à la dignité sublime de mère du Verbe éternel, il est besoin de reconnaître dans notre auguste Reine un mérite conforme à la grâce? Aussi est-ce l'opinion commune des théologiens que Marie mérita, au moins *de congruo*, la divine maternité.

Je rapporterai ici de préférence l'opinion de saint Bernardin, déjà cité, lequel affirme[3] que la très-sainte Vierge, dans sa première sanctification, fut douée d'une intelligence si grande, qu'elle comprenait parfaitement les créatures, le Créateur, les esprits, et toutes les choses qu'il faut faire et celles qu'il faut éviter.

Les théologiens font ici une question subtile que nous voulons seulement indiquer ; ils se demandent si la très-sainte Vierge, comme le veulent Suarez et Véga, fut sanctifiée par sa propre disposition. Nous, qui sommes et serons toujours disposé à attribuer à notre bonne Mère les plus beaux priviléges, toutes les fois que nous pourrons nous appuyer sur l'autorité de quelques Pères ou docteurs illustres, nous n'hésitons pas à répondre affirmativement ; telle est d'ailleurs la doctrine de saint

[1] « In prima sanctificatione in utero matris suæ tantam recepit gratiam, qua omne peccatum etiam minimum et veniale vitare potuit et omnino vitavit, quod quidem fieri non potuit, nisi maximam sapientiam acceperit omnium agendorum et vitandorum... et credendorum. » (S. Bernardin. *De Beata Virg. Serm. VI.* art. 3. cap. IV. t. III.)

[2] Si, dès l'âge de trois ans, Marie se rendit au temple pour servir Dieu uniquement, comme c'est l'opinion commune, il est certain qu'elle fit un acte bien au-dessus de son âge. Si nous voyons quelques saints, prévenus de la grâce, faire des actes de vertu dans l'âge le plus tendre, à plus forte raison Marie a pu en faire.

[3] « In prima sanctificatione quantum ad intellectum et rationem tanta ei sapientiæ claritas superfusa est, quod perfecte intelligebat creaturas, et Creatorem, et spiritus, et omnia bona amplectenda et mala fugienda. » Saint Antonin, Albert le Grand et beaucoup d'autres docteurs sont du même avis. Suarez, Canisius, de Vega et beaucoup d'autres théologiens le confirment.

Thomas[1]. Selon l'angélique Docteur, il est plus parfait d'être sanctifié par un acte personnel que de l'être par un acte d'autrui. Or, qui ignore que tout arriva de la manière la plus parfaite dans l'auguste Mère de Dieu? Mais c'est peu encore : la sanctification par un acte d'autrui arrive seulement, comme dit l'école, *par accident*, alors que la raison n'est pas mûre encore. Or, n'avons-nous pas démontré que, dès le premier instant de sa Conception immaculée, Marie fut douée de la plénitude de sa raison? Enfin, si les anges, si Adam et saint Jean-Baptiste furent sanctifiés par leur propre disposition, comme le veulent quelques-uns, pouvons-nous refuser ce privilége à la Vierge souverainement bénie à qui, comme nous l'avous démontré, le Dieu d'amour donna à pleines mains et avec surabondance autant de grâces qu'il en donna jamais à tous les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament?

De cette sanctificatiou, de cet usage si précoce de la raison, il suit que la sainte Vierge Marie connut et aima Dieu dès le sein de sa mère, et que les plus sublimes mystères de la Trinité et de l'Incarnation lui furent révélés, pour que, exercée aux actes de vertu les plus parfaits, elle fût digne d'être la mère de Dieu. Ce n'est point assez : il faut qu'elle soit exemptée du *fomes* de toute concupiscence. Or, la concupiscence, qui signifie inclination au mal, est, selon les théologiens, habituelle ou actuelle; et ils enseignent que le *fomes* du péché ou la concupiscence habituelle n'est pas le péché[2], mais incline au péché, et produit en outre une certaine difficulté à bien faire, et que la concupiscence actuelle est seule coupable. Cette distinction étant admise, il est chose facile de concilier dans l'homme la grâce sanctifiante avec la concupiscence habituelle. Toutefois, dans Marie, la concupiscence habituelle fut entièrement éteinte. C'est qu'il était convenable que Marie resplendît d'une pureté si grande, qu'elle n'eût au-dessus d'elle que la pureté essentielle du Christ. Or, qui ne comprend que c'est une plus grande pureté de n'avoir pas le *fomes* que de l'avoir, quelque faible et contenu qu'il soit[3]? En outre, le parfait équilibre entre la chair et l'esprit était naturel dans l'état d'innocence, et Adam et Ève en jouirent avant leur péché. La révolte des sens et le *fomes* du péché sont uniquement les effets déplorables de la première faute. Or, Marie, comme nous l'avons démontré, fut exempte du péché originel; elle devait donc jouir de la première et parfaite obéissance du corps à l'âme, des sens à la raison, ce qui équivaut à dire qu'elle fut entièrement exempte du *fomes*. Ainsi véritablement la mère future de Celui qui donne la grâce ne pouvait être privée de

[1] Part. 3ª. quæst. 34.

[2] « Concupiscentia non peccatum est, sed ex peccato est, et ad peccatum inclinat. » (*Conc. Trid.* Sess. V. c. v.)

[3] Entre ceux qui admettent le *fomes* contenu et ceux qui l'admettent entièrement éteint, il y a cette différence que les premiers, tout en excluant de la Vierge toute faute mortelle ou vénielle, trouvent cependant en elle la possibilité des actes qu'on appelle premiers, tandis que les seconds la veulent exempte même de ces actes. Or, ce dernier sentiment est bien plus conforme à la fin que Dieu se proposait, laquelle était de remplir de la plus haute sainteté la Vierge Marie.

cet admirable privilége. Et, outre cela, dès le premier instant, elle fut confirmée en grâce; de sorte qu'elle ne pécha pas véniellement une seule fois dans tout le cours de sa longue vie : ce qui est hors de doute, puisque, outre le consentement unanime des Pères et des docteurs de l'Église, dans le sixième concile œcuménique[1], il fut défini « que la Vierge fut exempte de toute contagion et de toute tache dans son corps, dans son âme et dans son esprit. » Et cette doctrine fut confirmée par le concile de Trente[2], lorsqu'il dit : *Anathème à quiconque dira que l'homme peut, durant toute sa vie, éviter tout péché, même le péché véniel, à moins d'un privilége spécial de Dieu, comme l'Église l'enseigne à l'égard de la très-sainte Vierge.* Saint Thomas[3] prouve ainsi cette doctrine : « Marie fut élue divinement pour être la « digne mère de Dieu. » Or, pour une telle dignité, il fallait l'impeccabilité; d'abord, pour que l'honneur de la mère rejaillit sur l'enfant; secondement, pour que Marie eût une affinité particulière avec le Christ, qui prenait d'elle et sa chair et son sang; « enfin pour que, d'une manière spéciale, le Fils de Dieu, qui est la sagesse même, « habitât en elle. Or, nous savons que la sagesse n'entre pas dans une âme disposée « au mal et ne peut habiter dans un corps sujet au péché. » Donc, admettre dans Marie le moindre péché véniel, même involontaire, tournerait à la honte de son divin enfant. Et si une seule fois elle avait péché, elle n'aurait pas été digne d'être la mère de Dieu. Ainsi tous les priviléges de Marie se déduisent de la haute et incomparable dignité de Mère du Verbe divin, dignité à laquelle Dieu l'avait prédestinée de toute éternité.

L'abondance infinie des priviléges dont la bienheureuse Vierge de Nazareth fut comblée dès le premier instant de son immaculée Conception force les voix les plus éloquentes de la terre et du ciel à garder le silence et à s'avouer vaincues par la grandeur du sujet. « Cette plénitude de grâces, dit le pieux Suarez[4], convient parfaite« ment à la dignité de Mère de Dieu, parce que cette dignité, dans son mode, est « infinie, et que, par une conséquence naturelle, elle communique à Marie une certaine « infinité de grâces, telle que l'âme humaine est impuissante non-seulement à l'ex« primer, mais encore à la concevoir. » Et c'est pour cela que saint Anselme, saint Étienne, saint Augustin, saint Basile, saint Bonaventure, saint Bernardin aimaient mieux garder un silence modeste, et dire seulement qu'il n'était pas donné à l'intelligence de l'homme d'exprimer ni même de comprendre les grâces versées à pleines mains dans l'âme de Marie; et enfin, appelant les langues des anges et des saints impuissantes à l'exprimer, ils concluaient que les comprendre et les dire était unique-

[1] Ce concile s'ouvrit à Constantinople l'an 680 et se termina l'année suivante. (Voyez Du Cange.)

[2] « Si quis dixerit hominem posse in tota vita peccata omnia etiam venialia vitare, nisi ex speciali privilegio, quemadmodum de beata Virgine tenet Ecclesia, anathema sit. » (Sess. VI. Can. XXIII.)

[3] 3ª part. quæst. 27. art. 4.

[4] « Hæc tota gratiæ intentio et plenitudo optime convenit cum dignitate Matris Dei. Quia illa dignitas est altioris ordinis, et suo modo infinita. Unde etiamsi in infinitum illa gratia intenderetur, numquam excederet terminos aut debitam proportionem ejus dignitatis. »

ment l'œuvre de l'intelligence divine, parce que c'est Dieu qui les avait préparées de toute éternité, et versées dans l'âme de Marie comme dans un vase fermé, afin de la rendre seule et unique [1].

Toutefois, après avoir, autant que nous l'a permis la faiblesse de notre génie, raconté quelques-uns des sublimes mérites de notre auguste souveraine, il nous est doux de citer ici quelques paroles de saint Bernard : « Dieu, dit-il, voulant racheter le genre « humain, en réunit tout le prix dans Marie. Pourquoi? afin qu'Ève fût justifiée par le « moyen de sa fille, ou qu'à l'avenir s'apaisât la plainte de l'homme contre la femme, et « qu'Adam ne pût pas dire désormais : La femme que vous m'avez donnée pour compa- « gne m'a présenté le fruit de l'arbre défendu, mais plutôt : La femme que vous m'avez « donnée m'a nourri du fruit béni... Marie est ce jardin de délices où souffle le vent du « ciel, le divin Auster, de sorte que de toutes parts s'exhalent en abondance les doux « parfums de la grâce... Otez le soleil qui illumine le monde, le jour ne sera plus; de « même ôtez Marie, cette étoile de la mer incommensurable, que trouverez-vous, si ce « n'est les ténèbres et l'ombre de la mort? Méditez donc comment, dans la plénitude de « la grâce, elle s'éleva au-dessus des anges par la vertu du Saint-Esprit. S'il y a dans « les anges charité, pureté, humilité, est-il une de ces vertus qui ne resplendisse pas « dans Marie? Si l'ange a la gloire d'être le ministre du Seigneur, Marie a une gloire « plus grande, puisqu'elle est la Mère de Dieu [2]. »

Pourquoi Marie eut-elle ainsi la plénitude de la grâce? Nous répondrons avec saint Thomas d'Aquin [3] que c'est pour trois raisons principales : 1° afin qu'elle fût sainte autant qu'il convenait à celle qui devait être la Mère de l'Homme-Dieu ; 2° afin que son âme, pleinement sanctifiée, sanctifiât son corps, d'où le Fils unique du Père devait prendre la chair et le sang ; 3° afin qu'elle fût pour tous les hommes un canal abondant et inta- rissable de grâces et de bénédictions.

Sur cette mer orageuse où les flots des passions se soulèvent sans cesse et menacent de nous engloutir, nous avons tous un besoin absolu des grâces de Dieu. Voulons-nous les obtenir certainement et abondamment, recourons avec confiance à Marie, notre bonne mère.

[1] « Immensitatem quippe gratiæ considerare incipienti sensus deficit, lingua fatiscit. » S. Anselm. — « Cui prædicandæ cœlestis ac terrena lingua minime sufficit, imo nec angelorum. » S. Epiph. — « Quid dicam pauper ingenio? Cum de te quidquid dixero, minor laus est, quam tua dignitas meretur. » S. August. — « Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritus Sancti gratiam. » S. Basil. — « Immensa fuit gratia, qua ipsa plena est. » S. B.

[2] *In Nativ. B. M. V. Serm. de Aquæ ductu.*

[3] « Dicitur beata Virgo plena gratia quantum ad tria: primo quantum ad animam, in qua habuit omnem plenitudinem gratiæ... secundo plena fuit gratia quantum ad redundantiam animæ ad carnem vel corpus... ut de ipsa conceperit Filium Dei... tertio quantum ad refusiones in omnes homines... nam in omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa. » (*Opuscul.* 8.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

NAISSANCE DE MARIE, SON NOM.

Avant l'ordre universel, la terre était informe et nue, et, selon l'expression de l'Écriture, les ténèbres couvraient la face de l'abime. A cette parole de Dieu : *Que la lumière soit*, cette belle image de la divinité resplendit obéissante et prompte. Le Créateur la contempla, et, content de son œuvre, il sépara la lumière d'avec les ténèbres [1]. Par la faute du premier homme, des ténèbres bien plus profondes et bien plus funestes couvrirent la terre. Durant plus de quarante siècles, les enfants d'Adam restèrent ensevelis dans l'ombre de l'éternelle mort. Au milieu de ces horribles ténèbres du péché, le Dieu de miséricorde, pour annoncer à la terre sa délivrance prochaine, fit apparaître une nouvelle lumière ardemment désirée : ce fut notre chère et bénie vierge Marie, qui devait enfanter au monde, dans la plénitude des temps, le Verbe éternel, le divin Rédempteur des hommes. Marie, qui déjà, par un singulier privilége, avait été conçue sans la tache du péché, apparut en naissant toute pure et toute belle aux yeux de son Seigneur ; et Dieu, en contemplant son œuvre, trouva encore qu'elle était parfaite, et il voulut que la lumière restât éternellement séparée des ténèbres, c'est-à-dire que Dieu la confirmât en grâce et la rendit impeccable [2] ; et alors on vit se vérifier en elle les paroles d'Isaïe [3] qui, en parlant de Sion, cité de Dieu, belle figure de la Vierge, s'était écrié : *Le Seigneur se réjouira en toi!*

C'est une opinion commune que Marie naquit le huitième jour du mois de septembre, qui répond au commencement du mois *tisri*, c'est-à-dire le premier jour de l'année civile des Juifs, justement lorsque la fumée des holocaustes montait vers le ciel pour l'expiation des péchés du peuple. Et en cela s'accordent pleinement l'Église latine et l'Église grecque, quoi qu'en dise l'illustre François-Marie Fiorentini [4], qui semble vouloir mettre à un autre jour la naissance de Marie. Tenant pour assuré que *cette petite*

[1] *Gen.* c. 1. v. 2. 4.

[2] « Lux dicitur illa benedicta generatio Virginis Mariæ, quæ sine tenebris culpæ facta est. » S. Vincent Ferrier, *Serm. de Natiu. Virg.*

[3] « Et gaudebit super te Deus tuus. » (*Isa.* c. lxii. v. 5.)

[4] Voyez ses notes au Martyrologe, sur le 8 septembre. — Le Ménologe de saint Basile place au 8 septembre la naissance de la Vierge. Cette date est donnée encore dans le Ménologe traduit en latin par le cardinal Sirlète, et publié par Henri Canisius dans son *Trésor*. La même chose est dite dans l'édit d'Emmanuel Comnène qui fixe le jour des fêtes. Dans le Nomocanon de Fozius (*in scholiis ad tit.* vii) on lit : « Natalis itaque dies purissimæ Dominæ ac Dei Genitricis, qui est octavus septembris, feriatus est. » On trouve le même jour enregistré dans beaucoup d'autres auteurs grecs, ainsi que dans les auteurs latins. Nous citerons seulement le *Sacramentaire* attribué au pape Gélase, publié par le bienheureux cardinal Tommasi, où, sous le 8e jour de septembre (vi *idus*), il est fait mention de cette fête. Et ici il est à propos

colonne de fumée, comme l'appelle Ézéchiel, ou *cette nuée légère*, comme l'appelle Élie, vint à la lumière, l'an 3987 de la création du monde[1], nous rapporterons ici quelques pieuses opinions touchant cette heureuse naissance, en nous appuyant sur ce qu'en ont dit quelques Pères tant grecs que latins[2].

Marie naquit en automne, où la nature, plus qu'en toute autre saison, a coutume de payer les fatigues des agriculteurs en leur donnant le raisin. Saint Jean Damascène dit[3] : « Terre, réjouis-toi, parce que du sein d'Anne, comme d'une vigne fertile, est « né un raisin doux et mûr. A la vendange de cette vigne tous sont invités, nul n'est « exclu ; elle est la joie de tous. » Et encore Marie est née dans l'automne, comme Ève qui fut la cause première de la prévarication des hommes, parce qu'il était convenable que la nouvelle Ève, mère du Rédempteur, changeât les pleurs en joie, dans le même temps où la première avait changé la joie en pleurs.

Marie naquit le 8 de septembre ; elle fut donc conçue le 8 de décembre, c'est-à-dire dans le mois où le Christ naquit pour racheter le monde. Les béatitudes étant au nombre de huit, ce huitième jour du mois où elle fut conçue et du mois où elle naquit fut admirablement bien choisi, puisque le monde entier devait connaître par elle toutes les béatitudes, et que, par elle, comme mère du Rédempteur, tous les élus devaient être introduits dans la gloire du ciel, pour y jouir de la suprême félicité. Elle naquit, comme le remarque Luchesino[4], le jour du sabbat, jour où Dieu se reposa, pour montrer que le genre humain, à la naissance glorieuse de la Vierge, devait jouir d'un véritable repos. C'est pourquoi le samedi est comme un jour de fête consacré spécialement au culte de notre auguste Dame.

Quant à l'heure de ce jour fortuné qui mérita de voir la naissance de Marie, saint Pierre Damien[5] croit que ce fut celle de l'aurore. D'autres[6] ajoutent qu'en ce jour le soleil brilla d'une double lumière, et que, dans la nuit qui précéda la naissance, la lune

de dire que dans les premiers siècles de l'Église on ne célébra pas la fête de la Nativité de Marie, parce que le nombre des fêtes était fort limité. Quelques-uns pensent que cette fête fut introduite au temps de saint Augustin, parce que dans l'office de ce jour on lit une homélie de lui sur la Nativité de la sainte Vierge. Il semble d'ailleurs que cette fête commença à être célébrée solennellement vers le VIIIe siècle. Aujourd'hui cette fête est de précepte chez les Grecs comme chez les Latins. Saint Bernard sur cette solennité s'exprime ainsi : « Ortum Virginis, dilecti in Ecclesia, et in Ecclesia indubitanter haberi festivum atque sanctum, firmissime cum Ecclesia sentiens eam accepisse in utero ut sancta prodiret. »

[1] Voyez sur l'année ce que nous avons dit plus haut.

[2] Voyez la *Vie de la Mère de Dieu* écrite par l'abbé Dom Jean Sianda, et les *Leçons historiques et morales* du P. Thomas François Rovere, ex-général de la congrégation de Saint-Paul.

[3] S. Jean Damascène, *De Natiu. Virg.*

[4] Voyez les *Éphémérides historiques.*

[5] S. Pet. Dam. *Serm. de Assumpt. B. M. V.*

[6] « Secundum historicum Theophilum, ipsa die qua nata est Virgo, plus solito sol refulsit in duplum ; et illa nocte luna clarior coruscavit, adeo quod pene solari splendore radiavit ; et circa globum lunarum medium quasi una stella magna claritate apparuit. » Pubert. l. V. p. I. art. 2. —

resplendit d'une clarté extraordinaire, à l'égal presque de celle du soleil, et que, durant quelque temps, loin de montrer ses taches accoutumées, elle fit scintiller au milieu de son disque une étoile resplendissante.

Mais quelle est la cité qui eut le suprême bonheur d'être sa patrie terrestre? Quel fut le sol fortuné qui la vit naître? où fit-elle entendre son premier vagissement? Où donc ouvrit-elle les yeux à la lumière du jour? Sur ce point les historiens ne sont point d'accord entre eux, et l'on peut dire que, non sans quelques bonnes raisons, quatre cités se disputent cette gloire, savoir : Jérusalem, Sephora ou Diocésarée, Bethléem et Nazareth. Il n'y a là rien d'étonnant. Puisque quelquefois les villes se disputent vivement l'avantage d'avoir donné naissance à un personnage illustre par la sainteté, par les armes ou par le génie, avec combien plus de raison cela doit-il arriver à l'égard de la Vierge auguste qui, sous quelque rapport qu'on la considère, s'élève au-dessus de toutes les créatures!

Théophylacte et Métaphraste veulent que Marie soit née à Bethléem; le savant Salmeron est du même sentiment. Au contraire, Poza, Cupero et autres auteurs d'un mérite éminent soutiennent qu'elle naquit dans la ville de Diocésarée. Quelques-uns pensent que, puisque Joachim avait sa maison à Jérusalem, c'est à Jérusalem qu'Anne enfanta son fruit unique; et, parmi ces écrivains, il en est qui, allant plus loin, affirment que la maison des bienheureux parents de Marie était située non loin de la célèbre Probatique. Novati s'exprime ainsi : « Il était bien convenable que la Vierge, qui devait être le salut des infirmes, naquit près de la piscine où étaient guéries les infirmités, afin que par elle il nous fût plus facile de recevoir la santé de l'âme avec la santé de corps[1]. »

D'ailleurs, comme ces opinions ne s'appuient pas sur des preuves qu'il soit impossible de contredire, volontiers nous souscrivons à l'opinion de ceux qui soutiennent que Marie naquit à Nazareth. En effet, d'après le témoignage de différents historiens, il est constant que Joachim, bien qu'il eût une maison dans une autre ville, faisait cependant sa résidence ordinaire à Nazareth. C'est de Nazareth qu'il partit avec sa compagne pour venir au temple de Jérusalem. Après qu'il leur fut révélé qu'Anne deviendrait féconde, ils retournèrent à Nazareth. La raison veut donc que Marie y soit venue au monde, d'autant plus que nous lisons que ces époux étaient partis de Nazareth, lorsque, pour accomplir leur vœu, ils conduisirent au temple leur fille bénie. D'ailleurs il est bien vraisemblable que Marie, devenue l'épouse de Joseph, continua à demeurer dans son pays; parce que ce n'était pas l'usage que les jeunes femmes juives, à moins d'un très-grave motif, quittassent leur patrie; et les hommes d'humble condition, comme l'était Joseph, n'avaient pas coutume d'aller demander en mariage des filles étrangères. Nous

Voyez encore Pelbarti, *Pomerium sermonum, seu stellarium coronæ. B. M. V.* t. V. p. II. c. IX, *prope finem.* — Salicето, Mariale Teorico, *de la Naissance de Marie*, p. 64.

[1] Voyez *Diss. V* de Trombelli, déjà citée par nous.

lisons en outre dans l'Évangile que Marie et Joseph demeuraient à Nazareth [1] : *Or au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme nommé Joseph, de la maison de David, avait épousée, et le nom de cette vierge était Marie.*

Cette opinion, que Nazareth fut la patrie de la sainte Vierge, est soutenue presque par tous ; elle est d'ailleurs confirmée par l'autorité des Bollandistes [2] : « S'il est permis de « raisonner par conjectures, disent-ils, et de rechercher comment il arriva à la Vierge « et à son époux d'habiter dans Nazareth, tandis qu'ils reconnaissaient Bethléem pour « leur patrie, nous croyons pouvoir dire avec une plus grande vraisemblance que Joachim « et Joseph, nés l'un et l'autre d'une famille illustre, après avoir perdu leurs biens dans « la Judée, si toutefois ils avaient reçu de leurs pères quelque bien en héritage, se reti- « rèrent dans la Galilée par un sentiment de honte. Là, Joseph commença à vivre du « travail de ses mains, et Joachim, du peu d'argent qui lui restait, fit quelques acqui- « sitions ; ses affaires prospérèrent, et bientôt il put acheter une maison dans Nazareth, « et épouser ensuite une femme de sa tribu, ou d'une autre, mais vraisemblablement de « la tribu de Lévi, laquelle était déjà répandue dans toutes les cités, c'est-à-dire épouser « Anne, qui était de la race sacerdotale, etc. »

Nous rappellerons ici que Nazareth est souvent nommé dans les pages saintes comme patrie de Marie et de Joseph. Nous lisons dans saint Luc [3] : *Et quand ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville, et l'enfant croissait*, etc. A la fin du livre *De Locis hebraicis* nous lisons qu'à Nazareth il y a un lieu, tenu en grande vénération, dans lequel naquit la très-sainte Vierge. On lit encore dans le même livre que « Nazareth possède une église élevée « dans l'endroit même où l'ange apporta le divin message à Marie, et une autre église « dans l'endroit où fut nourri le Seigneur. » Bède [4] parle de ces deux églises à peu près dans les mêmes termes. Cela posé, il est à croire que la maison où fut nourri l'enfant Jésus était celle de Joseph, et que celle où eut lieu l'Annonciation était la maison de la sainte Vierge. Il semble d'après cela, comme nous l'avons dit, que Marie, selon la coutume des femmes juives, continua à en faire sa demeure après son mariage avec Joseph [5].

[1] Luc. c. I. v. 26. 27.

[2] Au 20 mars, où l'on célébrait la fête de saint Joachim. La fête de ce saint est maintenant fixée au dimanche qui se trouve dans l'octave de l'Assomption de la sainte Vierge.

[3] Luc. c. II. v. 39.

[4] *De Locis sanctis*, c. XVI.

[5] Les Juifs se mariaient très-jeunes : les jeunes gens à l'âge de 13 ans, les jeunes filles aussitôt après la puberté, pouvaient contracter mariage ; elles ne paraissaient pas en public auparavant. Du moment que la jeune fille était promise, elle devenait épouse. Ordinairement elle n'habitait pas aussitôt avec son époux, bien qu'elle pût le voir librement. Si, dans ce temps, elle avait commis une infidélité, elle pouvait être punie en vertu de la loi. Nous parlerons du rite du mariage chez les Juifs dans le livre II de cette histoire, lorsque nous traiterons du mariage de la Vierge avec Joseph, et, dans le

« Donc dans Nazareth, qui signifie la ville des fleurs, naquit, au milieu de la joie de sa mère et des anges, qui lui faisaient cortége, celle qui est appelée la belle Rose de Jéricho. » (Pl. XIII.) Il n'est pas besoin de dire combien se réjouirent les heureux parents de Marie quand ils virent leur désir accompli et leurs vœux exaucés. L'incomparable fille que Dieu leur accordait les comblait d'une joie d'autant plus grande que ses priviléges étaient plus sublimes, puisque déjà, dans les divins conseils, elle était choisie pour être la mère du Sauveur du monde. Avec quel amour les saints époux accueillirent et regardèrent l'enfant bénie du ciel! Car, éclairés de la lumière de Dieu, ils comprenaient bien le don incomparable qu'ils avaient reçu de la bonté divine. « Heureux parents, dirons-nous avec saint Jean Damascène[1], vous avez mis au monde une Vierge qui sera un jour la mère de Dieu! »

Bien que cette sainte enfant descendit par son père de la royale famille de David, et par sa mère de la famille sacerdotale d'Aaron[2], et qu'elle fût d'ailleurs prédestinée à être la mère du Fils unique de Dieu, rien de grand, aux yeux des hommes, ne signala sa naissance dans la maison de son père. L'abjection, la pauvreté, l'humilité, le silence, le mépris du monde, formaient seuls son cortége. Mais cette naissance ne pouvait pas ne pas être, aux yeux de la foi, un beau et joyeux spectacle pour les anges et pour le ciel, parce qu'elle germait comme un lis odorant au milieu des épines. Elle naquit non-seulement sans péché, mais encore ornée et enrichie de toutes les vertus, à la différence des autres enfants d'Adam, qui tous viennent au monde fils de colère et de péché, et ennemis de Dieu. Marie est la seule qui, sous les misères et les faiblesses apparentes communes à tous les hommes, cacha les trésors les plus précieux de la bénédiction divine, et fut comblée de toutes les grâces du Saint-Esprit depuis le premier instant de sa vie. C'est donc avec raison que l'on peut dire que, dans la naissance de Marie, une nouvelle lumière sembla se lever sur les Juifs; car, comme la première Esther, elle fut pour tous la joie, l'honneur et l'allégresse. Dans Marie germa sur la terre cette fleur des champs si désirée, de laquelle devait sortir le lis des vallées, Jésus-Christ.

Enfin les saints Pères parlent avec ravissement de la naissance de cette auguste enfant, et dans les termes les plus magnifiques que puisse inspirer l'éloquence. « Les chœurs « célestes, dit saint Augustin[3], chantent pleins d'allégresse, et les accords suaves des « harpes du ciel s'unissent à leurs voix... Le miracle du nouvel enfantement a vaincu la « cause du péché. »

Saint Jean Damascène[4] s'écrie joyeux : « Oui, par la naissance de Marie, le genre

chapitre de l'Annonciation, nous verrons si la maison de Marie est celle qui fut transportée en Dalmatie, et de là à Lorette, dans notre Picenum.

[1] Damasc., loc. cit. « Virginem enim Dei matrem peperistis. »

[2] « Judæis autem nova lux oriri visa est, gaudium, honor et tripudium. » (Esth. c. viii. v. 16.)

[3] *Serm. VIII de sanctis*, qui est secundus de Annunt.

[4] Damasc., loc. cit.

NAISSANCE DE LA VIERGE.

Administration du Portail Légendaire, 4 rue de Buci à Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

« humain a été rétabli, par elle la tristesse causée par Ève s'est changée en une parfaite « allégresse. » Saint Bernardin de Sienne[1], en parlant de la naissance de Marie, observe avec joie que « le ciel a fait à la terre un présent inestimable ; » et l'abbé Rupert[2] dit : « La nativité de la Vierge est la fin de la douleur et le commencement de la joie. »

En vérité, à la naissance de cette auguste enfant, se lève sur la terre l'aurore désirée, messagère du vrai soleil de justice. De là vient que les saints Pères, à l'envi les uns des autres, pour ainsi dire, cherchent des rapports entre l'aurore et Marie. L'aurore, disent-ils, placée entre la nuit et le jour, est le terme de la nuit qui finit en elle, et le principe du jour qui en elle commence ; Marie, placée entre l'un et l'autre Testament, est la fin de l'ancien et le commencement du nouveau. L'aurore appelle les ouvriers et les agriculteurs du repos au travail, du sommeil à la fatigue ; et la naissance de Marie réveille les saints de leur repos, car ils ne sont plus retenus dans le sein d'Abraham à contempler les promesses, mais appelés à révéler au monde la venue du Rédempteur, à publier la loi, à répandre la semence évangélique.

Le premier de ces saints, comme on le voit dans l'Écriture, fut le précurseur Jean-Baptiste[3] ; c'est donc avec raison que l'Église chante : « Votre nativité, ô Vierge, « Mère de Dieu, apporte la joie au monde entier, parce que vous avez enfanté à la terre « le soleil de justice, le Christ Jésus notre Dieu ; » et ici saint Bernard s'écrie : « Oui, « aujourd'hui, c'est la nativité de cette Vierge bénie, de laquelle voulait naître le Sau- « veur du monde, afin que ceux qui étaient nés à la mort pussent renaître à la vie. Elle « est née en ce jour, cette nouvelle Ève : par la faute de la première mère, les hommes « étaient sous le coup de l'antique malédiction ; grâce à la seconde, ils ont la bénédiction « en héritage. »

Parmi les nombreuses considérations que fait saint Augustin, sur le premier livre de la Genèse, contre les Manichéens, il compare les six âges du monde aux six jours de la création : la lumière et les ténèbres, dit-il, créées au premier jour, figurent la justice originelle que suivit la sombre nuit du péché dans le premier âge du monde. Le firmament créé entre les eaux figure l'arche au milieu du déluge, et la division des langues. La terre, séparée des eaux, produisant les fleurs et les fruits, représente la nation juive séparée de tous les autres peuples par la circoncision, et produisant des fleurs et des

[1] « Pretiosum hodie munus cœlum nobis largitus est. »

[2] « Nativitas Virginis finis doloris, et consolationis fuit initium. »

[3] Sur cette ressemblance mystique entre Marie et l'aurore, un poëte a fait cet ingénieux distique :

Solem nube parunt Aurora et Virgo ; sed ista
Solem viva parit, dum parit, illa perit.

En effet, le soleil naît de l'aurore, mais l'aurore meurt à la naissance du soleil. Jésus naît de Marie, mais à la naissance de Jésus, Marie reçoit une plus belle vie. Cette aurore mystique invite les hommes à chanter un hymne de joie, comme l'aurore naturelle invite les oiseaux des champs à faire entendre leurs gazouillements harmonieux.

[4] *Serm. I de Nativit. B. M. V.*

fruits, grâce à la religion conservée chez elle. Le soleil, la lune et les étoiles, créés le quatrième jour, figurent les prophètes, les rois et le peuple obéissant. Le cinquième jour représente les Hébreux et les Gentils plongés dans l'idolâtrie. Le sixième jour, où l'homme fut créé, représente la naissance du Christ, le désiré des nations et des collines éternelles; mais le Christ devait naître de Marie, donc Marie fut aussi impatiemment attendue, et l'âge dans lequel elle apparut au monde fut le plus glorieux.

Les Pères, les docteurs, les théologiens célèbrent à l'envi les gloires et les merveilles de cette sainte nativité, la plus glorieuse qui fut jamais sur la terre, après celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que l'enfantement d'Anne combla de joie la très-auguste Trinité et remplit l'enfer de terreur [1].

Dans les chapitres précédents, nous avons assez parlé des priviléges de l'âme de Marie; nous verrons à présent comment à ces sublimes priviléges répondirent ceux du corps. Saint Jean Damascène [2], en parlant de la beauté corporelle de la Vierge, dit qu'en elle étaient réunies toute la beauté et toute la grâce que la nature peut donner à une jeune fille; et Gerson [3] ajoute que Marie réunissait en elle toutes les beautés éparses dans les plus belles créatures. La beauté du corps, remarque saint Ambroise [4], révèle une belle âme. Donc Marie, qui était prédestinée à être la mère de Dieu, devait être douée d'une beauté singulière, afin que l'on pût induire combien était belle l'âme qui animait un si beau corps. Génébrard [5] assure que Jésus, par la forme du corps, ressemblait à sa mère. Or, selon la sainte Écriture [6], Jésus fut le plus beau des enfants des hommes; il suit que Marie fut la plus belle des vierges; et cette beauté n'était qu'un voile apparent, à travers lequel apparaissaient toutes les vertus; et son âme, la plus noble et la plus sainte entre les créatures, se révélait dans le regard [7].

[1] Dans les révélations de sainte Mathilde (l. XLV) nous lisons qu'à la naissance de Marie, la sainte Trinité « tantum exultavit, ut abundantia sui gaudii cœlum et terra et omnis creatura nesciens exultaret. » Dans les révélations de sainte Brigitte, il est dit que les démons se disaient entre eux : « Ecce nata est Virgo quædam, quid faciemus? Nam mirabile cernitur quoddam in ea futurum. Si adhibuerimus ei omnia retia malitiæ nostræ, confringet ea quasi stuppas, etc. » — Sainte Brigitte, qui vivait de 1302 à 1373, a laissé un volume entier de révélations divisé en huit livres, qui furent approuvées par les Pères du concile de Bâle, après l'examen que, par ordre du même concile, en fit le cardinal Jean Torrecremata, maître du sacré-palais apostolique.

[2] *Orat. de Nativ.*

[3] *Alphab.* 82. lit. *A.*

[4] Lib. II *de Virg.*

[5] Genes. *in Psal.* XLIV.

[6] *Psal.* XLIV.

[7] Novati admet comme probable ce que quelques-uns ont écrit, savoir : que le corps de la très-sainte Vierge fut si parfait, qu'il exhalait la plus suave odeur : il lui applique littéralement ce passage de l'Ecclésiastique : « Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi; » et il apporte encore le témoignage de saint Denis l'Aréopagite, lequel, au rapport de Ferréol (l. V *de Maria Ang.* c. VI), ayant eu le bonheur de voir la très sainte Vierge, écrit que son corps exhalait une odeur d'une céleste suavité.

Quelques-uns ont mis en question si, à sa naissance, la sainte Vierge fut donnée en garde à un ange. Laissant de côté cette controverse scolastique, si tout homme a un ange particulier commis à sa garde, ou si plusieurs hommes sont placés sous la protection d'un seul ange, nous disons qu'il est admis que le Christ seul eut le privilége de n'avoir pas d'ange gardien, parce qu'en lui la divinité était hypostatiquement unie à l'humanité; avec saint Ildefonse, saint Bernard, Laurent Justinien, avec beaucoup d'autres Pères et théologiens, et spécialement avec le très-profond et très-pieux Suarez, nous disons encore que Marie eut pour gardien un esprit des plus élevés dans l'ordre des anges, esprit qui de toute éternité était réservé à la très-sainte Vierge[1].

Cet ange ne pouvait pas, puisqu'elle était impeccable, remplir auprès d'elle tous les offices que les autres anges remplissent auprès des malheureux enfants d'Adam qui sont commis à leur garde; mais il pouvait du moins éloigner d'elle les maux et les dangers, en illuminant son âme; il pouvait dans cette jeune vierge reconnaître, servir et honorer celle qui était choisie pour être la mère de Dieu[2]. Et, en vérité, quel besoin ont les petits enfants, à peine venus au monde, d'être gardés par les anges, sinon pour être préservés des dangers du dehors? Cependant, l'opinion commune est que les enfants sont confiés, dès leur naissance, à la garde d'un ange. Concluons donc que Marie non-seulement ne fut pas privée de ce céleste gardien, mais encore qu'une légion d'anges veilla sur elle nuit et jour dès le moment de sa conception, et que cette céleste troupe, toujours attentive à la protéger, ne la quitta jamais depuis, comme l'affirme saint Bernardin de Sienne, comme il fut révélé à sainte Brigitte[3], et comme nous aimons à le redire pour l'honneur de notre auguste reine.

[1] Avila (*in cap.* XVIII. *Matth.*) dit qu'il est à croire que Marie, comme personne privée, eut à sa naissance, pour veiller sur elle, le premier des anges gardiens; et après qu'elle eut conçu le Verbe divin, et que sur elle reposait le principe de la grande œuvre de la rédemption, au premier ange gardien fut uni l'archange Gabriel. Sur quoi saint Bonaventure, considérant les paroles de saint Luc : *Et discessit angelus ab ea* (cap. I), dit : « Ne croyez pas que Marie fût alors privée de la garde des anges, parce que Gabriel s'éloigna d'elle seulement quant à la forme visible qu'il avait prise pour lui annoncer, etc. » Saint Jean Damascène (*Orat. I. de Nativ. Virg.*) dit que la divine sagesse donna à Marie l'évangéliste saint Jean, pour qu'il la gardât et pourvût aux besoins du corps, et l'archange Gabriel pour qu'il la gardât et qu'il pourvût aux besoins de l'âme.

[2] Le même Avila (loc. cit.) dit que la garde des anges, auprès de Marie, n'avait pas été oisive, vu que, pour opérer saintement, il faut non-seulement les moyens intrinsèques, qui sont les grâces et les vertus infuses, mais qu'il faut encore les moyens extrinsèques, parmi lesquels un compte la garde des anges qui aident, *suadendo, illuminando et excitando ad bonum*. Saint Bonaventure s'exprime ainsi : « Etsi beneficium ipsi impenderent propter infirmitatem carois-, cultus tamen reverentiæ ipsi exhibebant tanquam mater Dei. » (*In cap.* I. *Luc.*)

[3] « Assistebant illi innumerabiles multitudines angelorum in ejus protectionem; pie enim creditur quod plurimas legiones angelorum habuit ad custodiam et protectionem suam, cum et Eliseus, ut legitur (IV. R. VI), angelorum multitudinem habuerit ad sui defensionem... » (S. Bernard. Sen., *in Biblioth. PP.* t. XX.) — « Facto autem corpore meo, Deus a divinitate sua animam creatam immisit corpori, et mox anima cum corpore sanctificata est, quam angeli custodiebant die ac nocte. » (Brig. l. I. *Revel.* c. IX.)

O merveille ! « si soixante guerriers, dirons-nous avec saint Bonaventure [1], gardaient « le lit de Salomon, pouvons-nous douter qu'un nombre plus grand de gardiens célestes « veillaient sur Marie, ce lit vivant dans lequel, durant neuf mois, reposa le Fils même « de Dieu ? »

Quelques jours après la naissance de cette heureuse enfant, ses joyeux parents lui donnèrent le nom de Marie [2]. Les Pères et les écrivains affirment unanimement que cet auguste nom avait été révélé par Dieu même à Anne et à Joachim. Saint Bonaventure [3] ajoute que Dieu prononça lui-même ce nom glorieux, et saint Jérôme [4] dit que l'ange, qui consola les bienheureux époux dans leur stérilité, leur commanda d'appeler de ce nom la fille bénie qui devait naître d'eux.

Enfin plusieurs raisons de convenance nous portent à dire que ce très-doux nom de Marie fut donné à la Vierge par l'ordre même de Dieu. Si, comme le dit le saint abbé de Clairvaux [5], tous les priviléges accordés aux autres saints se rencontrent dans Marie à un degré suréminent, pourrions-nous dire que ce beau nom ne lui a pas été imposé par céleste commandement, alors que, dans les pages sacrées, nous lisons que les parents d'Ismaël, d'Isaac, de Jean le Précurseur, reçurent ordre d'appeler de ces noms leurs merveilleux enfants ?

D'ailleurs, si l'on croit que Dieu donna leurs noms à ces enfants prédestinés, afin de signaler, comme dit le Docteur angélique [6], la grâce dont ils furent ornés en naissant, et la grandeur et la gloire de ceux qui portaient ce nom, nul ne peut mettre en doute que Dieu ait nommé celle qui était prédestinée de toute éternité à être un jour la mère de son Fils unique. « Le nom de Marie, dit saint Pierre Chrysologue, annonce la grandeur de la Vierge [7]. »

Les saints Pères trouvent dans le saint nom de Marie trois significations dont chacune s'accorde avec la gloire à laquelle Dieu l'avait destinée. Premièrement, le nom de Marie signifie *la mer*, et, dans ce sens, il symbolise non-seulement les grâces dont l'Éternel la combla, mais encore le malheur que l'homme éprouve en s'éloignant de cette mer. « Toute grâce, s'écrie saint Bonaventure [8], entre dans Marie : la grâce de prescience « qui enrichit les prophètes, la grâce du zèle des apôtres, de la constance des martyrs,

[1] Bonav. *in cap.* 1. *Luc.*

[2] Quelques-uns disent que l'imposition du nom eut lieu le huitième jour après la naissance. On ne peut cependant fixer le jour avec certitude, parce que l'Écriture ne dit pas si le nom se donnait aux filles le huitième jour comme aux garçons.

[3] « Benedictum sit gloriosum nomen, quod os Domini mirabiliter nominavit. » S. Bonav. *in Psalt.*

[4] « Uxor tua pariet tibi filiam, et vocabis nomen ejus Mariam. — Missus sum ad te, Anna, ut annuntiem tibi filiam nascituram, quæ Maria vocabitur, et super omnes mulieres erit benedicta. » Voyez S. Epiph. *Orat. de Præsent. M. V.* — S. Ambroise, *lib.* 2. *in Luc.* — S. Pierre Dam. *Serm.* 2 *de Annunt.*

[5] *Epist.* 174. *ad Canon. Lugdunens.*

[6] *In Epist. ad Rom.* 48.

[7] « Dignitas virginis annunciatur ex nomine. »

[8] *In spect.* c. III.

« de la pureté des vierges, toutes les grâces se trouvent surabondamment dans Marie; « et comme la terre éloignée de la mer est aride, les âmes qui s'éloignent de l'auguste « reine ne peuvent produire des fruits de vie. » Saint Pierre Damien[1] dit : Nul ne « peut se sauver sans le secours de Marie. » Mais outre qu'il signifie mer de grâces, ce nom signifie encore mer d'amertume. Qui eut dans sa vie, comme nous le verrons, amertume plus grande que la sainte mère de Dieu? N'est-elle pas saluée par les nations du titre de reine des douleurs? Est-il un travail, une affliction, une peine, une douleur dont Marie ait été exempte? Y eut-il jamais un personnage historique ou fictif qui ait souffert autant que cette fille de Sion? Ah! comme dit Jérémie[2], *elle fut comme une mer qui frémit, agitée par les plus furieuses tempêtes.*

Enfin, ce beau nom signifie encore *souveraine*, *illuminée* et *illuminatrice*. Et sans doute Marie, comme nous l'avons vu, dès le premier instant de sa conception, connut Dieu, et, durant les neuf mois qu'elle le porta dans son sein, elle reçut de lui une si grande lumière de grâce qu'elle mérita d'être appelée *illuminatrice* de l'Église, qui garde comme un trésor toutes ses paroles enregistrées dans l'Évangile. La parole de Marie est comme une manne céleste qui contient une saveur exquise; et, pour sortir des métaphores, elle est un enseignement profond de la vie éternelle. L'Ange de l'école[3] compare Marie, illuminée et illuminatrice, à la lune et au soleil. En effet le soleil resplendit dans le ciel par sa propre lumière, de telle sorte que les yeux ne sauraient le fixer impunément; de ses vifs rayons il illumine le monde, et en pénétrant dans les entrailles des vallées et des montagnes, de la terre et de la mer, il féconde, nourrit et vivifie tout ce qui existe; et quand, dans son cours, il refuse à certaines heures sa lumière à une partie du monde, il darde ses rayons sur la lune qui, illuminée en soi, reflète la lumière sur l'obscur hémisphère, réjouissant et confortant ainsi les hommes qui, sans elle, seraient plongés dans les ténèbres.

Ainsi ces deux astres figurent admirablement ce qu'exprime le nom de Marie, *illuminée* et *illuminatrice*. O nom béni! nom glorieux! vous exprimez tout ce qu'il y a de plus grand dans la sainteté, dans le mérite et dans la gloire, et les mortels ne peuvent jamais assez vous louer et vous bénir!

Quel autre nom, après le très-saint nom de Jésus, est plus digne de notre respect et de notre amour? Quel autre peut exciter davantage notre confiance et notre admiration? Faut-il s'étonner si l'Église a voulu qu'il fût particulièrement honoré[4], et si les saints

[1] *Serm. de Assumpt.*

[2] *Thren.* II. 13.

[3] « Convenienter Maria vocatur illuminata in se, et illuminatrix in alios, quantum ad totum mundum; ideo assimilatur soli et lunæ. »

[4] L'Église célèbre la fête du nom de Marie, le dimanche dans l'Octave de la Nativité. Cette fête, bien que plus ancienne, fut établie dans l'Église par décret pontifical du pape Léon X, l'an 1513, dans la ville et dans le diocèse de Cuença, en Espagne. Suspendue par saint Pie V, elle fut rétablie par Sixte V, grâce aux

ont toujours eu tant d'amour pour ce saint nom, et s'ils ont écrit tant de choses admirables pour nous exciter à l'aimer? *Ce nom auguste qui*, au dire de saint Ambroise [1], *signifie aussi « Dieu est de mon sang, » est la clef de la porte du paradis pour celui qui l'invoque*, dit saint Éphrem [2].

Saint Antoine de Padoue [3] dit que ce très-doux nom est *miel dans la bouche, mélodie dans l'oreille et joie dans le cœur*. Saint Anselme ajoute [4] : *Il n'y a ni malheur ni danger dont ce nom ne préserve*. Il est si terrible aux démons, qu'en l'entendant seulement, ils fuient épouvantés; il est si doux aux âmes dévotes, qu'elles trouvent à l'entendre ou à le prononcer joie et douceur ineffables.

« Le nom de Marie, dit enfin saint Bernard [5], nom qui signifie étoile de la mer, « convient parfaitement à la Vierge. Marie est comparée à l'étoile, parce que, comme « l'étoile transmet sa lumière sans souiller ses rayons, la Vierge reste intacte en enfantant le Verbe éternel. Le rayon n'ôte rien à la clarté de l'étoile, de même le fils n'ôte « rien à la pureté de la mère. Cette étoile est plus noble encore que celle de Jacob, car « son rayon illumine le monde entier, sa splendeur reluit dans le ciel et pénètre dans les « enfers; en brillant sur la terre, elle réchauffe les âmes, elle favorise les vertus et « consume les vices. Elle est la belle et radieuse étoile qui rayonne au-dessus de cette « mer immense. O vous, qui que vous soyez, qui êtes battus sur cette mer orageuse, « levez les yeux vers cet astre, si vous ne voulez pas faire naufrage. Lorsque sur vous « soufflent les vents contraires de la tentation, au milieu des écueils, des tribulations, « de l'orgueil, de l'ambition, de la médisance, levez les yeux vers l'étoile de Marie. Si « le souvenir de vos fautes vous afflige, si le remords vous assiége, si la sévérité du « jugement vous effraie, ne vous livrez pas au désespoir, allez à Marie. Ayez toujours « son nom sur vos lèvres et dans votre cœur; pour obtenir sa protection, suivez l'exemple « de ses vertus. En marchant sur ses traces, vous ne pouvez vous égarer; en la priant, « vous êtes sûrs d'obtenir; en pensant à elle, vous ne faillirez pas. Si Marie vous soutient, vous ne tomberez pas; si elle vous sert de guide, vous arriverez dans la céleste « patrie. »

soins du cardinal Deza. De l'Espagne elle passa dans d'autres contrées; Innocent XI, par décret de l'année 1683, voulut que dans tout l'univers catholique on récitât l'office du Nom de Marie, en mémoire de la délivrance de Vienne, en Autriche, assiégée par l'armée ottomane.

[1] *De instit. Virg.* c. v.

[2] *De prec. ad Virg.*

[3] Saint Antoine de Padoue attribuait au nom de Marie les mêmes effets que saint Bernard au nom de Jésus. *Le nom de Jésus*, disait celui-ci, *le nom de Marie*, disait celui-là, *est joie dans le cœur, mélodie dans l'oreille, miel dans la bouche*. En effet, quelle flamme de charité et quelle douceur ineffable remplirent les saints au seul nom de Marie! Saint Bernard, saint Bernardin de Sienne, saint Antoine de Padoue, saint Bonaventure, saint Alphonse de Liguori, Henri Suso et tant d'autres peuvent le dire.

[4] *De excell. Virg.*

[5] *Hom. II, super* Missus est.

On n'a jamais entendu dire[1] que quelqu'un ait invoqué en vain le saint nom de Marie. Avoir ce nom sur les lèvres, c'est un signe de salut ; comme la respiration est le signe certain de la vie du corps, le nom de Marie sur nos lèvres est non-seulement un signe de vie, mais un moyen d'obtenir la vie éternelle. Que ce doux nom de Marie soit donc notre dernière parole, le dernier mouvement de notre langue, afin que, en quittant ce monde, nous puissions, comme la colombe qui portait à son bec un vert rameau d'olivier, voler dans le sein de Dieu, vers le séjour du repos éternel.

CHAPITRE DIXIÈME.

ENFANCE DE MARIE ET PRÉSENTATION AU TEMPLE.

Objet des délices de Dieu, Marie, à peine venue au monde, commença à faire l'admiration des anges et des hommes. Fille de la bénédiction, de la grâce et du miracle, elle se montra comme un lis éclatant de blancheur dont Jésus-Christ loue la beauté, et qui, selon l'expression de saint Bernard, donne le parfum de l'espérance. Comme un noble platane, elle croissait au courant des grâces divines. Il est hors de doute que Marie, impeccable dès le premier instant de sa conception, douée du parfait usage de la raison et enrichie d'une grande lumière correspondant à la grâce dont elle avait été comblée, commença aussitôt après sa naissance à mettre en acte les vertus dont elle avait en elle l'habitude infuse.

Nous parlerons d'abord brièvement, du mieux qu'il nous sera possible, des vertus de son enfance, et ensuite de sa présentation au temple.

C'est une opinion pieuse et généralement reçue que l'auguste enfant commença dès les premiers mois à s'abstenir du lait pendant quelques jours de la semaine[2]. Bien que ce fait soit nié par quelques-uns, Nicéphore le soutient, et il en donne cette preuve : « Si différents saints[3], dans quelques jours de la semaine, se sont volontairement abstenus

[1] « Memorare, piissima Maria, a sæculo non auditum esse quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum. » (S. Aug.) — « Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, qui in necessitatibus te invocatam meminerit defuisse. » (S. Bern.) — « Quis invocavit eam, et non est auditus ab ipsa? » (Innoc. pap. III.) — « Citius cœlum et terra perierint, quam Maria aliquem se implorantem sua ope destituat. » (Blos.)

[2] Voyez Poza. *Elucid. Mar.* l. III. et tract. XIII. c. VII. p. 990 et seq. — Nicephore, l. I. c. VII. — De Castro, in *Hist. Deip.* in *Præf. ad lect.* — Filbert, *in* II. *Matth. oraculum.* — François Ximenès, patriarche de Jérusalem, l. I. c. XXVII, etc.

[3] Dorlando, dans sa *Chronique*, raconte que saint Étienne refusa le lait dans toute sixième férie. Méthodius, Metaphraste et Laurent Justinien disent que saint Nicolas, archevêque de Myre, ne voulut jamais teter le mercredi et le samedi. Pierre Noël raconte que Sisimius prenait le lait une seule fois par jour, le mercredi, le vendredi et le samedi ; et Gretsero ajoute que Jean Fermo ne tetait également qu'une fois par jour, le lundi, le mercredi et le samedi.

du lait, certainement la Vierge, destinée à être un jour la reine des saints, fit ainsi, choisissant en toute action ce qui est le plus agréable à Dieu. » Cette opinion est confirmée par l'autorité de Fulbert; il rapporte qu'il fut révélé à Félix, ermite de la Thébaïde, que la Vierge s'abstint de teter certains jours de la semaine. On peut ajouter encore que Marie, grâce au don d'intelligence et de volonté parfaite, connaissant les priviléges et les avantages du jeûne, le pratiqua spontanément de très-bonne heure. Autrement il faudrait dire qu'elle admirait les vertus sans les pratiquer, ce qui répugne à tout ce qui a été dit ailleurs.

C'est aussi une pieuse croyance que la Vierge fut sevrée plus tôt que ne le sont d'ordinaire les autres enfants [1], et que bientôt d'elle-même elle cessa d'approcher ses lèvres du sein de sa mère. De là, quelques-uns ont pris motif de croire qu'elle voulait hâter autant que possible l'heure si désirée par elle de se retirer dans le temple, où la voix de son céleste Époux l'invitait à se consacrer à lui intérieurement.

Nous connaissons trop peu quels furent dans ses premières années les élans de son amour pour Dieu, quelle fut la ferveur de ses vœux et de ses prières, l'ardeur du feu divin qui consumait son cœur; nous ignorons la valeur, le mérite, le nombre des actes multipliés de ses héroïques vertus; mais nous croyons être dans la vérité en disant avec saint Anselme [2] que Marie, dès le premier instant, eut autant d'amour pour Dieu qu'en eut et en aura jamais aucune autre créature, attendu que cette chère enfant avait posé les fondements de son amour ardent là où toutes les autres créatures ont posé le faîte de la plus haute sainteté.

Après cela, si tant d'âmes illustres, sous la loi de grâce, ont, dès le berceau, donné tant de signes extérieurs d'une sainteté non commune, ferons-nous difficulté de croire que Marie n'attendit pas l'âge ordinaire pour exprimer à Dieu les louanges et les grâces qu'elle lui avait offertes dans son cœur dès le premier instant de sa conception? Aussi la voyons-nous mouvoir sur le sol ses pieds encore incertains, et choisir, sous le toit domestique, un lieu retiré pour prier dévotement et répandre son âme devant Dieu. Souriante, douce et modeste, digne dans son maintien, sage dans toutes ses œuvres, Marie nous apparaît déjà comme un prodige de perfection, ou, selon l'expression de Sophronius, comme le jardin de délices de son Créateur.

Ainsi exemptée, par grâce, de toute affection terrestre, de toute révolte des sens,

[1] Saint Jérôme rapporte que, dans les temps anciens, les enfants n'étaient sevrés que vers l'âge de cinq ans; cette opinion est soutenue par plusieurs écrivains, comme il le dit. Quelques-uns même ont pensé, ce qui semble moins croyable, qu'ils étaient sevrés par leurs mères seulement à l'âge de douze ans. D'ailleurs, nous lisons au livre II des *Machabées* (cap. VII. v. 17) ces paroles de la mère à son fils : « Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai porté neuf mois en mon sein, *qui t'ai allaité trois ans*; et dans le livre II des *Paralipomènes* (cap. XXXI. v. 16) il est dit que la part du pain et du vin devait être donnée aux fils des prêtres *depuis l'âge de trois ans et au-dessus*; ainsi on croit, avec assez de fondement, que les mères juives généralement allaitaient leurs enfants pendant trois ans entiers.

[2] *De Excell. Virg.*

libre de tout lien, elle tint ses yeux et son cœur constamment tournés vers Dieu; et en lui, comme vers son centre, elle s'élança du vol de l'amoureuse colombe, et elle l'aima d'un immense amour et chaque jour davantage. Dieu même, pour mieux élever sa toute-belle, sa bien-aimée encore enfant, ouvrit les inépuisables trésors des vertus divines et les versa à flots dans l'âme de Marie, afin qu'elle grandît jusqu'à une sainteté inouïe et toute de prodige, comme il convenait à celle qui était prédestinée de toute éternité à être un jour la mère du Fils unique de Dieu.

Les parents dignes d'envie se sentaient toujours émus intérieurement en contemplant leur merveilleuse fille, et, reconnaissant en elle le fruit des bénédictions célestes, ils rivalisaient entre eux de piété; les voisins, les parents, les domestiques la regardaient toujours d'un œil de complaisance, ne sachant ce qu'ils devaient le plus admirer, de sa chaste beauté, ou de sa prodigieuse vertu qui, malgré elle, éclatait sur son visage; et tous pensaient qu'une petite fille si extraordinaire était destinée à de grandes, à de sublimes choses. Peu de temps après, les parents en furent pleinement persuadés, lorsque, comme quelques-uns le pensent [1], Marie leur demanda d'être conduite au temple pour y être élevée parmi les autres jeunes filles.

C'était là sans doute l'objet de tous les désirs de Marie, qui de plus en plus se sentait appelée dans la solitude par la voix de son bien-aimé. Le temple bâti par Salomon, sur le sommet d'une montagne dans la ville de Sion, passait pour une des merveilles du monde. Rien n'égalait la magnificence de ce chef-d'œuvre de l'art.

Au fond du temple s'élevait un édifice plus orné et plus riche encore, appelé le Saint des Saints, où l'Arche du Testament était gardée avec la plus grande vénération. Là avait été érigé l'autel, près duquel était le chandelier d'or aux sept lumières. Par quinze degrés mystérieux [2], on montait au sanctuaire, autour duquel s'élevaient les habitations de ceux qui étaient destinés au service de la maison du Seigneur, c'est-à-dire des prêtres, des lévites, des veuves et des vierges. Ces habitations étaient divisées en différents appartements, selon la qualité des personnes. Par la somptuosité des vestibules, on peut juger de la magnificence du temple, à la construction duquel de grandes sommes avaient été consacrées. Les prêtres seuls avaient accès dans le vestibule intérieur; le peuple se

[1] Saint Germain de Constantinople, saint Épiphane, saint Grégoire de Nysse, cités par saint Alphonse de Liguori (*Gloires de Marie, disc. III de la Présent.*), sont de la même opinion.

[2] Quelques-uns pensent que ces quinze degrés correspondaient aux quinze états des bienheureux, ou aux neuf chœurs des anges et à ceux des saints, savoir : les patriarches, les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les vierges, dont les vertus ont été propagées par Marie. D'autres soutiennent que sur ces degrés se chantaient les psaumes appelés graduels; mais la chose est douteuse, puisque ni la Bible ni Flavius Joseph ne déterminent le nombre des escaliers du temple de Salomon. Ézéchiel fait mention de quinze degrés, dont sept conduisaient au vestibule des femmes, et huit à celui des hommes. Flavius Joseph dit que le second temple avait un plus grand nombre d'escaliers : quatorze conduisaient des portiques au vestibule des femmes, quinze du vestibule des femmes à celui des hommes, et de là, par douze autres degrés, on montait au temple; mais cela est également douteux.

réunissait dans le second, mais les sexes étaient séparés l'un de l'autre. Le vestibule de la première entrée était laissé aux gentils et aux Juifs impurs. Que si, après la captivité de Babylone, le temple reconstruit par Zorobabel ne put jamais égaler la splendeur et la magnificence du premier, du moins il en conserva la forme et la grandeur.

Nous savons par Flavius Joseph, historien juif, que le cloître destiné aux vierges était divisé en quatre-vingt-dix cellules, où les jeunes filles étaient élevées avec le plus grand soin. Là, cachées aux yeux des hommes, sous la direction de quelques femmes, elles apprenaient tous les travaux convenables à leur âge et à leur condition. Par des galeries intérieures, elles passaient à certaines heures dans le temple pour assister aux prières et aux sacrifices; ensuite le soin principal des vierges était confié au grand prêtre.

Chez les Juifs, la présentation au temple pouvait avoir lieu à deux titres différents, comme on peut le voir dans les pages sacrées de l'Ancien Testament : premièrement, par la loi inscrite dans le Lévitique[1], il était ordonné à la femme qui avait accouché de présenter son enfant au temple quarante jours après si c'était un fils, et après quatre-vingts jours si c'était une fille, et d'offrir en holocauste, pour l'expiation légale, un agneau et une colombe ou une tourterelle. Que si la mère était pauvre, elle était tenue alors d'offrir seulement deux colombes, ou deux tourterelles. Cette cérémonie était dite la *présentation de l'enfant au temple*, et relativement à la mère, elle s'appelait la *purification*. Nous manquons de documents pour dire comment Anne accomplit cette loi; toutefois nous devons croire, vu sa piété éprouvée, qu'elle y satisfit pleinement. Mais il est inutile de parler plus longuement de ces deux espèces de présentation, parce qu'elles ne font pas partie de notre sujet.

Depuis la loi mosaïque, c'était un usage très-ancien chez les Juifs de se consacrer à Dieu et de faire vœu de lui consacrer les enfants pour un certain temps, ou irrévocablement et pour toujours, en se réservant de pouvoir les racheter par des offrandes faites à Dieu ou par des sacrifices. Nous lisons en effet qu'Anne[2], femme d'Elcana, s'était liée devant Dieu par un vœu semblable, et lui consacra réellement le fils qu'elle avait demandé, lequel fut le prophète Samuel. Nous savons également par la sainte Écriture que Josaba[3], fille du roi Joram, sœur d'Ochozias et femme de Joïada le grand prêtre, éleva et nourrit dans le temple, jusqu'à l'âge de sept ans, l'unique rejeton survivant de la race de David, le petit Joas, fils d'Ochozias, le dérobant ainsi aux recherches de l'ambitieuse Athalie, femme de Joram.

Marie enfant faisait sans doute l'unique consolation de ses parents déjà vieux, qui la regardaient comme un don spécial du Très-Haut, comme le don le plus précieux qu'ils eussent jamais pu imaginer ou désirer. Mais si cette céleste enfant avait fait jusqu'ici l'ineffable joie de son père et de sa mère, elle les mettait à présent dans la nécessité de

[1] *Levitic.* cap. xii.
[2] I. *Reg.* cap. i.
[3] IV. *Reg.* cap. xi. v. 1. 2. 3.

donner une preuve non équivoque d'une grande vertu. Nous avons déjà dit comment, en demandant à Dieu d'être délivrés de l'opprobre de la stérilité, Joachim et Anne firent vœu de consacrer au service du temple cette fille que Dieu leur avait accordée. Fidèles à garder leur solennelle promesse, ils sont à présent sur le point de rester privés du cher objet de leur amour. Ce sacrifice qu'il leur faut accomplir est grand, et il les touche certainement dans la partie la plus vive de leur cœur, mais leur piété est solide et leur religion est ardente, et ils ne faibliront pas dans le sentier de la vertu. Oui, Joachim et Anne aimaient leur fille de l'amour le plus tendre; mais comme ils l'aimaient en Dieu et pour Dieu, leur amour était pur et saint entièrement : c'est pourquoi, étouffant généreusement en eux la voix de la nature, ils préféraient à tout contentement ou avantage propre la gloire et le bon plaisir de Dieu; et ici il est juste de remarquer qu'ils auraient pu accomplir leur vœu en présentant Marie dans le temple, et, après avoir donné les trois sicles prescrits par le Lévitique pour le rachat d'une fille d'un mois à cinq ans promise à Dieu, la ramener à Nazareth, comme l'unique consolation de leur vieillesse; mais, laissant à des parents moins généreux et moins pieux de racheter l'enfant promis, ils sont prêts, quelle que soit la douleur du sacrifice, à rendre à Dieu la fille unique qu'ils ont obtenue de lui par un miracle signalé.

Ainsi résolus, ils partent de Nazareth pour la cité sainte, emmenant Marie avec eux. Marie, dit saint Grégoire de Nysse[1], vive, agile, sautillant de joie, âgée à peine de trois ans[2], court au temple plus volontiers que la jeune fille éprise d'un jeune monarque vers la demeure de son royal époux.

A la présentation de Marie au temple, qui, selon l'opinion de quelques-uns, eut lieu dans la solennité des *Encenies*, assistèrent, au dire de saint Germain, de Nicéphore, et d'autres, non-seulement les parents, mais encore, par la volonté du Ciel, plusieurs personnages des plus nobles de Jérusalem, tandis que des milliers d'anges invisibles autour d'elle se livraient à la joie. Zacharie[3], selon l'opinion du plus grand nombre, fut

[1] *Orat. de Nativ., seu de hum. Christi generat.*

[2] C'est l'opinion commune que la très-sainte Vierge fut présentée au temple peu après sa troisième année accomplie. Ainsi disent Évodius, Nissenus, saint Germain, Théodote, évêque d'Ancyre, saint Jean Damascène, André de Crète, Grégoire de Nicomédie, l'auteur du livre *de la Nativité de Marie*, attribué à saint Jérôme, Nicéphore Calixte, Barthélemi de Trente, Théodoret, de Castro, Baronius et autres. Voyez le Bréviaire romain imprimé en 1501, celui des Carmes imprimé en 1509, où, dans l'oraison, il est dit que la Vierge fut présentée au temple *post triennium*. Dans le Bréviaire franciscain imprimé à Venise en 1515, on lit, dans l'hymne du matin, les paroles suivantes : *Votum solventes, filiam ad templum trimam deferunt, Deo placentem hostiam ibi mansuram deserunt.* Et, dans le Missel romain imprimé à Venise en 1493, on lit dans la séquence : *Benedicta Virgo nata templo trima præsentata; ter quinis gradibus.* Et ici il faut remarquer que le pape Sixte V, rétablissant, en 1585, la fête, de laquelle il est parlé longuement à la fin de ce chapitre, remplaça sagement les paroles *post triennium* par celles de *hodierna die*, qui sont dans l'oraison, afin qu'on ne pût pas dire que Rome avait sanctionné cette opinion. Il n'y a donc pas de preuve décisive pour l'*âge de trois ans*; toutefois c'est une opinion très-respectable.

[3] Bien que Zacharie demeurât à Hébron avec sa famille, il n'est pas étonnant de le trouver à Jéru-

le prêtre qui reçut dans le temple la jeune et sainte Vierge. Les liens de parenté qui unissaient Joachim à Zacharie, le poste élevé qu'il occupait dans le temple, et la tendre affection que Marie conserva toujours pour lui ainsi que pour Élisabeth, donnent à cette opinion beaucoup de vraisemblance.

D'ailleurs, assurés du fait mémorable, du sacrifice d'elle-même que Marie fit à Dieu et que les pieux époux firent de leur fille bien-aimée, sans nous étendre sur les circonstances extérieures qui accompagnèrent ce sacrifice, qui furent cependant admirables et extraordinaires, nous dirons que jamais offrande plus grande et plus agréable à Dieu n'avait été faite dans ce temple. Cependant Salomon y avait immolé de nombreuses victimes le jour de la dédicace, pour donner un plus grand éclat à cette solennité nouvelle; mais tous ces sacrifices ensemble n'égalent pas l'offrande spontanée, généreuse, ardente, irrévocable, que fit d'elle-même à son Dieu la jeune vierge de Jessé.

Qui pourrait en effet exprimer la piété de cette jeune fille quittant avec joie son pays, sa maison, ses proches, son père et sa mère déjà parvenus à l'extrême vieillesse, tout enfin, pour se consacrer uniquement à son divin Maître? Qui pourrait dire l'humilité profonde, la foi vive, l'espérance ferme, le courage magnanime, toutes les vertus dont elle fit preuve dans ce beau sacrifice? Mais un mot suffit: c'était la Vierge immaculée qui s'offrait elle-même à Dieu!

Qu'il nous soit du moins permis, à la suite des écrivains les plus estimés, de décrire brièvement la cérémonie extérieure: — La jeune servante du Seigneur, qui passait, pour ainsi dire, du berceau dans le temple, était à genoux devant le grand prêtre Zacharie, qu'entouraient et assistaient les lévites ses frères. Joachim et Anne, le cœur vivement ému, lui présentaient sur le seuil sacré leur fille bien-aimée; ils lui confiaient cette vierge bénie, déposée à ses pieds, pour qu'il l'offrit en perpétuel holocauste. Le grand prêtre, au nom du Seigneur, qui féconde les entrailles des mères, même dans leur vieillesse, accueille avec un saint respect ce précieux dépôt que la reconnaissance lui confie et que la communauté du sang lui rend plus cher encore (Pl. XIV), et, ouvrant lui-même son cœur à la joie de voir cesser la stérilité d'Élisabeth, le saint vieillard ouvre la bouche pour bénir les parents de Marie, comme déjà Héli, en semblable occasion, avait béni Éléana et son heureuse épouse, tandis qu'au milieu des joyeux cantiques, accompagnés du son des harpes sacerdotales, la jeune Vierge admise dans l'intérieur du sanctuaire accomplit le grand sacrifice d'elle-même [1].

salem, vu que les prêtres hébreux devaient tour à tour (in ordine vicis suæ ante Deum, Luc. I. 8) laisser leurs maisons et leurs familles, pour ne pas être distraits dans les fonctions du sacerdoce.

[1] Divers écrivains disent que la sainte jeune fille, placée au bas des degrés dont nous avons déjà parlé, poussée par l'excessif désir de voler à Dieu dans le temple, par une impulsion spéciale du Saint Esprit, seule monta les degrés, ferme, intrépide et agile, et vint jusque dans le sanctuaire, à la grande admiration des assistants, de ses parents et du prêtre lui-même. (S. Germain. *de Oblat. B. V.* — Et Grégoire de Nicomédie, *Orat. de oblat. Virg.*, et autres encore.)

Digitized by Google

Digitized by Google

O exemple admirable ! incomparable sollicitude à fuir le monde pour se consacrer à Dieu ! Et cependant, que pouvait jamais craindre la très-sainte Vierge en continuant à vivre dans la maison paternelle ? Ses vieux parents n'auraient-ils pas veillé sur elle comme sur la pruuelle de leurs yeux ? Ne lui auraient-ils pas donné l'exemple de toutes les vertus ? Sans doute ; mais la bien-aimée servante du Très-Haut peut à peine fouler la terre d'un pied ferme, que déjà elle préfère la maison de Dieu à la maison de son père. Après un exemple si admirable donné, dans un âge si tendre, par la Reine même des anges, qui oserait blâmer celui qui fuit le monde et se consacre à Dieu, ou retarder l'accomplissement d'une vocation dont la perte met en péril le salut éternel de l'âme ?

Après la cérémonie, tandis que Joachim et Anne, pleurant, mais résignés et satisfaits, au fond du cœur, du vœu accompli, sortaient du temple pour retourner à Nazareth, on voyait dans la divine enceinte la jeune Vierge consacrée à Dieu et choisie de toute éternité pour donner à la terre le Désiré des nations, le Messie promis. Par cet événement s'accomplissait la prophétie d'Aggée : *La gloire de ce temple* (où sera entré le Sauveur du monde) *sera encore plus grande que celle du premier*[1].

Pour honorer l'innocence de la jeune Vierge choisie, et pour rappeler le temps où Dieu la sépara du monde, afin de la préparer à l'accomplissement de ses divins décrets, l'Église a institué une fête, sous le titre de *Présentation de Marie au temple*. Quelques-uns veulent que cette fête ait commencé au IXe siècle, en Grèce et en Orient, et ils fondent leur opinion sur quelques homélies de George de Nicomédie, contemporain de Photius, patriarche de Constantinople ; mais nous pensons que ce George de Nicomédie a été confondu avec George de Pisidie, qui vivait au VIIe siècle, car il est hors de doute que la fête de la Présentation était déjà célébrée au VIIIe siècle, puisqu'elle est comprise dans la constitution d'Emmanuel Comnène, constitution dont nous avons déjà parlé. Les Russes prirent cette fête des Grecs comme ils ont pris la plus grande partie de leur rite, ainsi que firent les cophtes ou jacobites d'Égypte. C'est beaucoup plus tard que la fête de la Présentation se propagea en Occident, c'est-à-dire en 1372, grâce à un gentilhomme français nommé Philippe de Maizières, chancelier de l'île de Chypre, où régnait alors la maison des Lusignan. Envoyé comme ambassadeur de son roi Philippe auprès du pape Grégoire XI, qui siégeait à Avignon, Philippe de Maizières dit au souverain pontife que les Orientaux célébraient la fête de la Présentation de Marie au temple, et pour preuve il lui en donna l'office à lire. Le pape, après avoir fait examiner cet office, l'approuva, et, la même année, il en célébra la fête à Avignon, avec toute la cour romaine. Il semble toutefois que la fête de la Présentation tomba peu à peu en oubli, du moins jusqu'au temps où Grégoire XI reporta à Rome le siége apostolique.

Louis de Maizières fut ensuite envoyé comme ambassadeur du roi de Chypre à la cour du roi de France ; il sut inspirer une si grande dévotion pour cette fête au roi Charles V,

[1] *Aggée*, ch. II. vers. 8 et 9.

que ce monarque écrivit aux professeurs du collége de Navarre pour les exciter à la célébration de cette solennité, déclarant que son désir était qu'elle y fût à jamais célébrée tous les ans. On dit que le cardinal Ximenès l'institua dans son église de Tolède avec la fête de saint Joseph, au commencement du XVIe siècle. Le cardinal de Quignonez, chargé par Clément VII de réformer le bréviaire, fixa au 21 novembre l'office de la Présentation, d'autant plus que l'on croit [1] que déjà cette fête était instituée à Rome dès le temps de Pie II et de Paul II. Mais le bréviaire de Quignonez, nonobstant l'approbation de Clément VII et de Paul III, fut supprimé par saint Pie V. Après un nouvel examen, sous le pontificat de Sixte V, la célébration de cette fête fut de nouveau prescrite l'an 1585 [2]. Ce souverain pontife, en ajoutant cette fête aux autres fêtes de la sainte Vierge, ordonna qu'il en fût fait mention dans le calendrier, et que toute l'Église en récitât l'office du rite double.

CHAPITRE ONZIÈME.

VIE DE MARIE DANS LE TEMPLE; VŒU DE VIRGINITÉ.

Marie, cette noble plante abreuvée de la rosée du ciel, produisit bientôt, dans ce jardin choisi, des fleurs et des fruits d'admirable sainteté. Riche de fruits comme l'olivier fertile, dit saint Jean Damascène [3], elle fut la demeure de toutes les vertus, afin qu'elle fût digne de concevoir dans ses chastes entrailles le Dieu qui, étant saint, repose dans les saints.

C'est l'opinion de la plupart des Pères et des écrivains sacrés que Marie, dès qu'elle se vit en sûreté dans cet asile de paix et de bonheur, pour témoigner sa reconnaissance à Dieu qui l'y avait conduite et, par une une faveur spéciale, l'avait créée exempte de péché, résolut de se conserver au dehors telle que par grâce elle était intérieurement. C'est alors que

« Cette céleste enfant, cette Vierge divine »

fit le vœu solennel de se consacrer à Dieu pour toujours. (Pl. XV.) Les anges entendirent ce vœu, et ils se virent non-seulement égalés, mais encore surpassés de bien

[1] Dans le Martyrologe augmenté d'Usuard, comme l'atteste Molano, on lit : « Hierosolymis Præsentatio Beatæ Genitricis Dei Mariæ, quam Pius et Paulus pontifices romani cum indulgentiis instituerunt.

[2] Voici les paroles du décret : « Aliis igitur celebritatibus perpetuæ Virginis, quæ ab æterno præparata, et propheticis testificationibus prænunciata, nondum Mater Dei Angelo nunciante fuerat effecta, a catholica Ecclesia consecratis, ejusdem quoque, quæ templum Dei futura erat, et sacrarium Spiritus sancti, in templum præsentationem ab antiquissimis usque temporibus summa ubique gentium cum veneratione observatam adscribi volumus, et, sicubi intermissa est, restitui ac jugiter custodiri. » (V. Bened. XIV. *de Festis*, etc.)

[3] *De Fide orthod.* lib. IV, cap. XIV.

loin par celle qui faisait une telle promesse; car Marie devenait, par sa volonté et par la grâce du Ciel, ce qu'ils sont par nature.

En coopérant ainsi à la grâce divine, Marie était semblable à cette fleur, jusque-là inconnue, qui, blanche et odorante, croissait parmi les épines de cette vallée de larmes, fleur la plus agréable à celui qui ne se plaît que parmi les lis. Par ce vœu qui semblait l'éloigner pour toujours du titre de mère, la chaste jeune vierge se rapprochait de cette dignité de mère de Dieu, et franchissant la barrière qui séparait la loi antique de la loi nouvelle, elle se plongeait dans l'océan des vertus évangéliques. Si l'Écriture ne fait pas mention de ce vœu, tous les Pères, d'accord sur ce point, en parlent au sujet de l'entretien de Marie et de l'ange messager du grand mystère, comme nous le dirons en son lieu.

Les vertus non communes qui brillaient dans cette chère enfant, et les dons surnaturels dont Dieu l'avait singulièrement ornée, firent que les directrices et les maîtresses de ce cloître, les prêtres, les lévites admirèrent bientôt en elle les plus heureux progrès, une haute intelligence, une sagesse au-dessus de son âge, en un mot, un prodige de la grâce. Saint Ambroise, saint Anselme, saint Bonaventure[1] disent qu'elle était « sobre dans ses paroles, prompte dans l'obéissance, appliquée dans le « travail, assidue dans la prière, toujours calme et modeste et exhalant un suave « parfum du ciel. »

Saint Grégoire de Tours[2] dit avoir appris par révélation divine que « Marie, dans le « temple, dormait sur les planches nues, pratiquait pénitences et jeûnes, croissait en « vertus chaque jour, et que l'on voyait briller en elle et la beauté de l'âme et la beauté « du corps. » André de Crète[3] la représente « toujours irréprochable, recueillie et « plongée dans la contemplation, donnant un bel exemple d'humilité profonde, de mo- « destie angélique, de céleste joie et de toute autre vertu singulière. »

Il ne faut donc pas s'étonner si Marie, par la douceur de son caractère, la noblesse de son maintien, sa rare modestie, la suavité de ses traits, la grâce de sa conversation, la sainteté de sa vie, réjouit cette assemblée de vierges et les excita toutes à courir avec plus de ferveur dans le chemin de la perfection au faîte de laquelle, quoique bien jeune encore, elle était déjà parvenue. Il était beau de voir combien elle était docile aux leçons de ses maîtres, comme elle prévenait leurs désirs, exécutait leurs ordres et pratiquait leurs conseils. En elle la parole et le silence, le mouvement et le repos, tout était éloquent, puisque tout révélait en elle une admirable maturité d'esprit.

Ce n'était pas assez pour Marie d'exercer toutes les vertus, ni de suivre scrupuleusement la règle de cette communauté qu'avec raison nous appellerons bienheureuse, pour avoir accueilli dans son sein la plus grande de toutes les créatures; son unique

[1] Anna. lib. II, *de Virg.* — Anselm. *de Exc. B. V.* — Bonav. lib. *Medit. vit. Chr.* cap. III.
[2] Lib. *de Salut. Angel.*
[3] *Orat. de Dormit. B. M. V.*

désir était de s'unir de plus en plus à Dieu par les liens de l'amour le plus tendre. Voici, au dire de quelques Pères et docteurs [1], la manière de vivre suivie dans le temple par notre Vierge bénie : « Dès l'heure de minuit, elle se levait et se rendait dans le Saint « des saints [2] pour y exciter en elle le feu du divin amour. Dès le matin jusqu'à l'heure « de tierce elle était en oraison; depuis tierce jusqu'à none, elle s'occupait de soins « extérieurs, et priait ensuite sans interruption, jusqu'à ce que lui fût apportée par « l'ange de Dieu la nourriture dont elle faisait usage; car elle distribuait aux pauvres « celle qui lui était fournie par les prêtres. » Toutefois, il nous semble plus convenable de croire que la Vierge, qui en tout temps s'appliqua à l'humilité, en cachant avec un soin particulier les grâces les plus signalées que Dieu, à pleines mains, répandait en elle, ne s'éloigna pas du règlement de vie imposé aux autres jeunes filles, et que toutes les fois qu'elle fut réjouie par la présence des anges, visibles à elle seule, et qu'elle fut servie par eux, c'est alors que, dans le lieu habituel du temple, elle était en prière avec ses compagnes. Aussi bien, quel besoin pouvait avoir la Vierge de se recueillir dans un lieu à part, elle qui, dans toutes ses actions, était toujours dans l'union la plus intime avec Dieu? Marie, encore toute jeune, dit saint Pierre Damien [3], unissait ensemble l'exercice de la vie active et celui de la vie contemplative; d'où il est à croire que, tandis que, aux heures prescrites, elle était avec ses compagnes occupée à filer ou à coudre, à broder ou à tisser les étoffes nécessaires pour l'ornement du sanctuaire, ou pour l'usage des prêtres dans les sacrifices, son âme n'était jamais distraite de la contemplation des divins objets. (Pl. XVI.)

Il est facile de montrer que Marie pratiqua l'exercice de cette double vie, car, par un soin particulier de la divine providence, ayant été conduite au temple pour qu'elle s'y préparât mieux à la conception et à l'enfantement du Verbe incarné, elle devait se conformer à la vie la plus sainte et la plus parfaite, laquelle est la vie mixte [4].

En outre, aucune créature ne put mieux servir d'exemple à Jésus-Christ que sa sainte

[1] Anselm. *de Laud. V.* — Epiph. *de Vit. V.* — Bonav. loc. cit. — Greg. Nicon. — Damasc., etc.

[2] D'autres Pères, en plus grand nombre et peut-être avec plus de fondement, ont soutenu que la Vierge n'entra jamais dans ce lieu : 1° les prêtres seuls pouvaient y entrer, et une seule fois l'année; 2° parce que Marie observa toujours fidèlement les prescriptions légales; 3° parce qu'il n'est pas à croire que Marie, si humble, ait jamais imploré une grâce qui l'aurait rendue privilégiée entre toutes ses compagnes et les prêtres.

[3] *Serm. de Nativ. Virg.*

[4] Tous les théologiens et les mystiques sont d'accord sur la perfection de la vie mixte; car elle a directement pour objet la charité, c'est-à-dire le salut du prochain, salut qui est recherché dans l'acte où l'âme s'efforce, autant qu'il lui est possible, de rester unie avec Dieu par le moyen de la contemplation. La contemplation, considérée abstractivement, est meilleure que la vie active, comme Jésus-Christ le dit à Marthe : *Marie a choisi la meilleure part*, mais la vie mixte est préférable à la seule contemplation; et cette vie mixte fut presque toujours, comme nous le verrons, celle de la très-sainte Vierge.

Digitized by Google

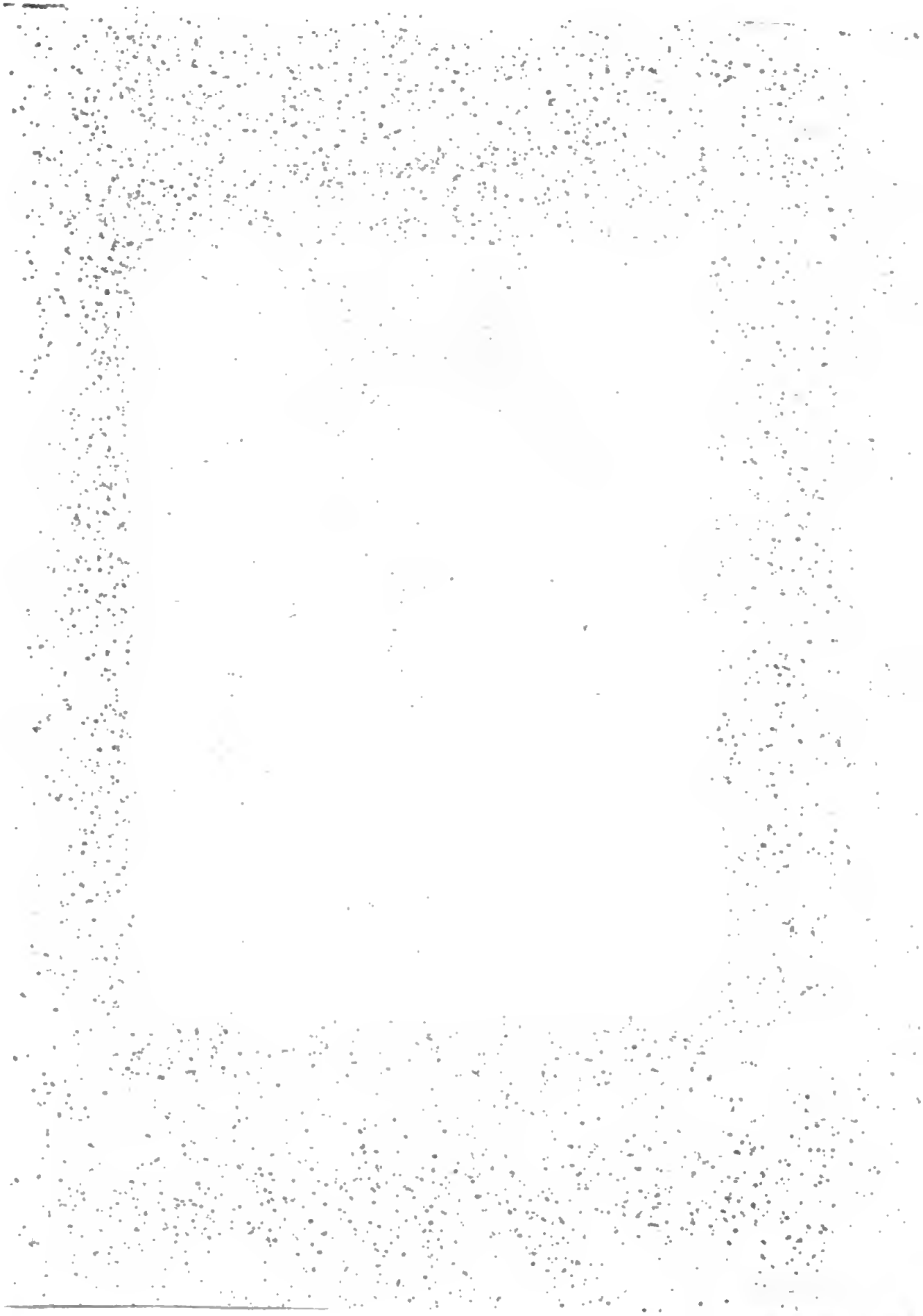

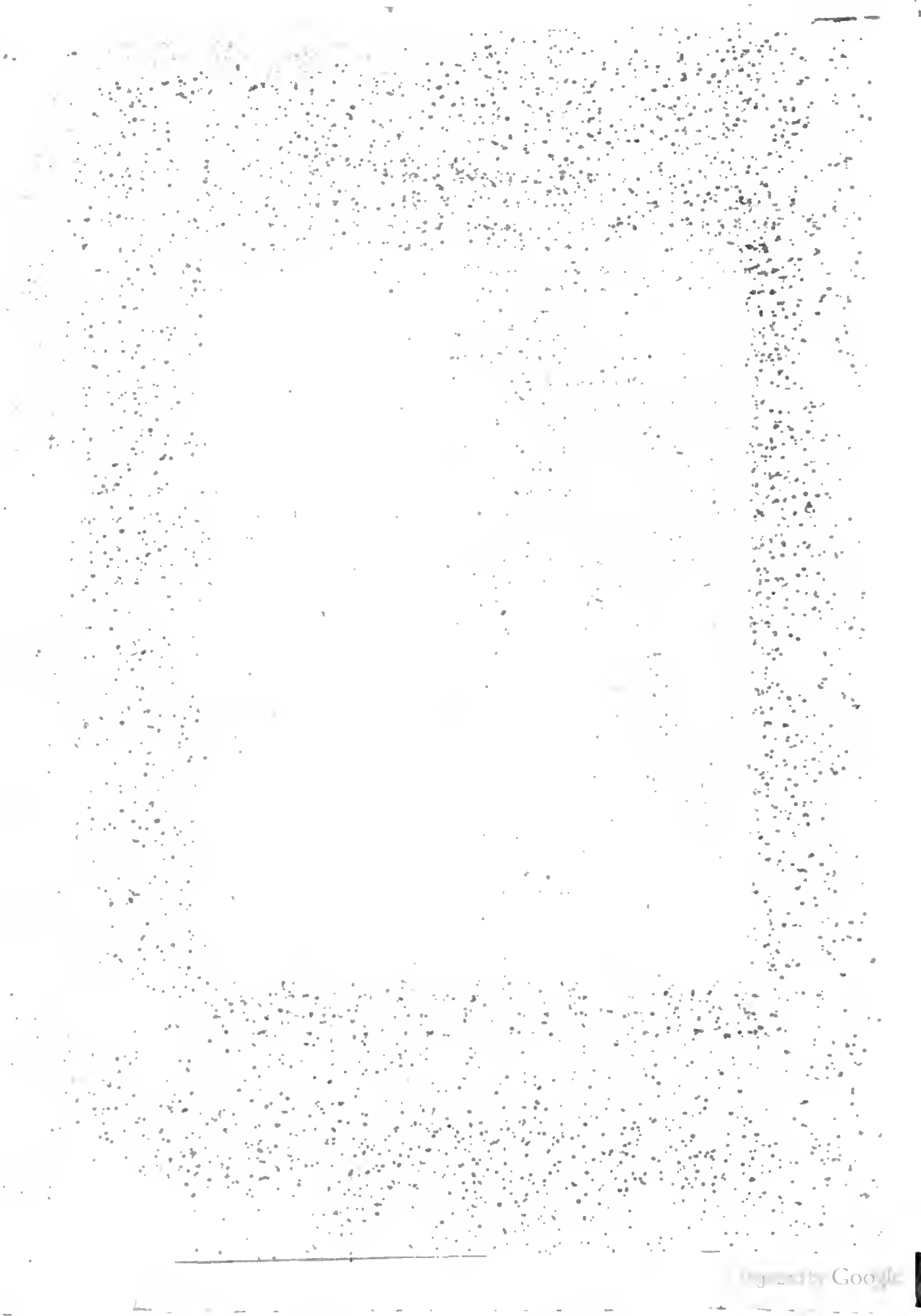

MARIE DANS LE TEMPLE

Mère; or, Jésus-Christ pratiqua cette double vie, il sait que la Vierge de Nazareth la pratiqua également.

Il est hors de doute que Marie, préférant la vie contemplative, *qui est la meilleure part*, consacra la plus grande partie de son temps à la méditation des livres saints et des mystères qui devaient un jour s'accomplir en elle. « Jamais personne plus que Marie, dit « saint Ambroise[1], ne fut doué du don sublime de la contemplation; son esprit, toujours « d'accord avec son cœur, ne perdait jamais de vue Celui qui était aimé d'elle plus « ardemment qu'il n'est aimé de tous les séraphins pris ensemble. Sa vie tout entière « fut un exercice continuel de l'amour le plus pur envers son Dieu, au point que, lorsque « son sommeil venait appesantir et fermer sa paupière, son cœur était éveillé et conti- « nuait à prier. »

Oh! avec quelles ailes, non de la simple colombe, mais de l'aigle le plus généreux, Marie s'éleva au degré le plus sublime de la contemplation! Qu'elles devaient être belles, douces et tendres, les paroles de Marie à son Dieu qui l'avait justement appelée dans le temple pour parler de plus près et plus ardemment à son cœur, comme il est dit de l'épouse des sacrés cantiques!

Selon l'opinion commune, la Vierge demeura douze ans dans le temple, menant une vie tout angélique; et, au dire unanime des Pères, sa constante prière fut de solliciter la venue du Rédempteur que tous les siècles attendaient avec impatience, désiraient avec amour et invoquaient avec les expressions les plus ardentes, puisqu'ils invitaient *les nuées à pleuvoir le juste et la terre à germer le Sauveur*. Les Pères affirment en outre que Dieu, en décrétant l'incarnation du Verbe éternel, avait voulu que le monde, en l'appelant par des vœux, des prières et des soupirs, se préparât en même temps à recevoir un si grand don; sur quoi Orose ajoute[2] « que c'était comme un combat entre Dieu « et les hommes, combat commencé par les patriarches, continué par tous les justes de « l'ancienne Alliance, et terminé par la Vierge enfermée dans le temple, regardé « comme le principal champ de bataille. »

Nous aimons à croire que Marie, à peine entrée dans le temple, fit à Dieu vœu de virginité, car plusieurs saints se consacrèrent ainsi à Dieu dès l'âge le plus tendre. Sans doute, la Vierge, qui cherchait en toute chose le mérite de l'obéissance et de la docilité, en informa d'abord ses heureux parents, et il est bien à croire que ceux-ci apprirent avec joie ce vœu de leur fille bénie et qu'ils la fortifièrent dans cette sainte résolution, favorisant ainsi, à leur insu, la fin que Dieu s'était proposée dans sa créature de prédilection. Nous ne donnons pas ici notre opinion personnelle, mais celle du très-savant cardinal Baronius qui dit[3]: « Nous croyons être dans la vérité en disant que Marie, « avant d'être unie à Joseph, avait fait vœu de virginité, du consentement de ses

[1] Lib. II *de Virgin.*

[2] Oros. t. III, *in Fest. Præsent.*

[3] *In apparatu ad Hist. eccl.* § 58.

« parents, puisque ceux-ci avaient conçu l'espérance la plus grande de la sainteté de « cette enfant. »

Il a plu à quelques-uns de rechercher si le vœu de Marie fut conditionnel, ou non, dès le principe. Avec différents Pères de l'Église, saint Thomas d'Aquin[1] pense que Marie fit ce vœu deux fois; que le premier fut conditionnel, et que le second, fait après son mariage avec Joseph, fut absolu. Toutefois nous aimons mieux croire, avec d'autres Pères et docteurs[2], que le vœu de la Reine des anges fut absolu et perpétuel dès le principe; vu qu'il semble assez vraisemblable qu'à l'instant où la jeune Vierge, par une inspiration singulière du Saint-Esprit, prononça ce vœu, elle fut assurée par Dieu même que celui qui l'inspirait saurait la préserver de tout danger. D'ailleurs, puisque le vœu de Marie fut très-agréable à Dieu, il est nécessaire de conclure qu'il fut digne de celle que l'Église appelle à bon droit « Vierge très-prudente et très-chaste. » Ces vertus n'auraient pas été proclamées en elle, si son serment avait eu quelque chose d'irréfléchi et de téméraire; et il ne faut pas croire qu'elle s'exposât au danger en épousant Joseph; « car, dit l'angélique Docteur[3], Marie avait acquis de Dieu même la certitude de se con- « server vierge dans l'état de mariage. »

C'est pourquoi saint Bernard lui parle ainsi : « O Vierge prudente et pieuse, qui « donc vous a appris que la virginité est agréable à Dieu? Quelle loi, quelle page de « l'Ancien Testament commande ou conseille de la conserver et de vivre de la vie « des anges? Vous n'aviez de cette vertu ni précepte, ni conseil, ni exemple, mais « vous aviez la parole vivante et efficace de ce Dieu qui, d'abord votre maître et « ensuite votre fils, instruisit votre esprit avant de prendre notre chair dans votre « sein virginal [4]. »

Devenue dans le ciel le modèle de la pureté parfaite, Marie arbora la première l'étendard sacré de la virginité, et par elle commença la dignité des vierges. Oh! le bel exemple que Marie donne à tous, mais spécialement aux vierges consacrées qui vivent dans le cloître, « si, regardant en elles, dit saint Ambroise [5], elles voient « avec quel soin il faut conserver la candeur virginale et régler sa vie! » Un jour, comme autrefois les vierges d'Israël, après le passage de la mer Rouge, entourèrent Marie, sœur de Moïse, pour chanter le cantique d'actions de grâces, elles aussi, après avoir traversé la mer orageuse de cette vie, rangées autour de Marie, entonneront dans la gloire le cantique de l'éternelle félicité avec le chœur privilégié des vierges, qui précède toutes les autres vertus; car la virginité marche comme

[1] 3ª part. quæst. 28. art. 4.

[2] Origen. *in cap.* XIII *Matth.* — Ambros. *de Inst. Virg.* — Hieronym. *in Epist. ad Eustach.* — Bernar. *Hom.* III, *super* Missus est.

[3] *In IV Sentent.* distinct. XXX. quæst. 2. art. 1 et 2.

[4] *Hom.* III, *super* Missus est.

[5] Lib. II *de Virg.*

une reine suivie de tout le chœur des vertus morales et divines. La foi la caresse, l'espérance l'embrasse, la charité la couvre de baisers; la patience, la constance, la persévérance, la sagesse, la vigilance, le mépris du monde lui tressent une couronne. Agréable à Dieu, chère aux anges, respectée des hommes, elle a la première couronne après le martyre. Lorsque la jeune vierge, entourée d'un si glorieux cortége, est sur le point de quitter cette vie, elle n'exhale aucune plainte, elle n'éprouve aucun regret; elle entend son divin Époux qui l'appelle et l'invite aux noces éternelles; ravie de joie, elle vole vers lui et cueille ainsi le fruit divin de son sacrifice.

LIVRE DEUXIÈME.

De la Vierge, depuis sa sortie du Temple jusqu'à la mort de son très-chaste Époux.

CHAPITRE PREMIER

MARIAGE DE MARIE AVEC JOSEPH.

Après avoir terminé le premier livre de la Vie de Marie, en rappelant le vœu de virginité par lequel elle se consacra à Dieu pour toujours, et les louanges magnifiques que tous les Pères donnent à cette vertu, qui rend les hommes semblables aux anges, il semble étonnant que nous reprenions la suite de cette histoire au mariage solennel célébré par la Vierge et enrichi de postérité. Loin de nous tout ce qui serait contraire à la haute et légitime pensée que nous avons conçue de l'angélique pureté de Marie! loin toute ombre capable d'offusquer son immaculée chasteté! c'est un dogme de foi que la très-sainte Mère de Dieu conserva sa pureté virginale; et si elle s'unit en mariage à Joseph, ce fut seulement pour avoir en lui un témoin de sa candeur, un gardien de sa pureté et de son honneur, un consolateur dans ses peines, un protecteur dans le chemin de la vie, un nourricier pour son divin fils et un moyen, comme disent les Pères, pour cacher à l'enfer l'œuvre sublime de la Rédemption. Puisque le Christ devait naître d'une Vierge, le démon ne pouvait voir cette mère future du Christ dans une femme mariée [1].

Mais reprenons le cours de notre sainte histoire.

Nous avons déjà dit que c'était la coutume chez les Juifs de marier de bonne heure les

[1] Il y a quatre raisons qui induisent les Pères et les historiens à montrer non-seulement la convenance, mais encore la nécessité que la Vierge, qui devait enfanter le Messie, fût mariée à un homme de sa tribu : la première, afin que par la génération de Joseph fût démontrée l'origine de Marie; la deuxième, pour que, devenue enceinte, elle ne fût pas condamnée par les Juifs à être lapidée; la troisième, pour qu'elle eût un soutien dans sa fuite en Égypte; la quatrième, pour que le démon ignorât la naissance du Messie, parce qu'il ne pouvait voir l'Enfant-Dieu dans le fils d'une femme mariée. Les trois premières raisons sont de saint Jérôme; la quatrième est de saint Ignace, martyr. L'Ange de l'école se sert des mêmes preuves. Voyez aussi S. Basile, *Hom.* XXV; S. Jean Damascène, l. IV. c. XV.

jeunes filles. Ornée de vertus et de beauté, Marie avait déjà quinze ans, et elle était chère à Dieu et respectable au monde. Les prêtres qui connaissaient toutes les prérogatives dont elle était douée, songèrent à lui donner un époux digne d'elle. Ce soin semblait appartenir aux ministres du sanctuaire, vu que, depuis trois ans, Marie était orpheline [1]. L'ayant donc appelée, ils lui firent part de leur projet. On peut facilement comprendre quelle blessure Marie sentit dans son cœur à cette annonce. Elle se défendit longuement avec modestie. Toutefois, comme parmi les ministres de Jéhovah aucun ne la secondait, car elle demandait ce qui était réprouvé par la loi de Moïse, elle fut forcée de révéler le vœu de virginité qui la liait pour toujours. En apprenant cette promesse, jusqu'alors inouïe, faite à Dieu par cette fleur de la tige de Jessé, par cette jeune fille de la postérité de David, tous restèrent muets de surprise et d'admiration [2]. Bien qu'ils eussent la plus haute idée de sa vertu, ils pensèrent que ce vœu n'avait pas été fait sans la volonté expresse de Dieu, et ils ne négligèrent point de consulter le Seigneur sur une question si importante. Le grand-prêtre, assuré, comme il est à croire, de la volonté du Ciel, instruit peut-être aussi de l'immaculée candeur de la Vierge, l'affermit dans sa résolution et l'exhorta à mettre toute sa confiance en ce Dieu qui, en l'élevant à une si haute perfection, la réservait à de grandes choses.

En attendant, les prêtres prirent la détermination de marier la sainte jeune Vierge à un de ses parents, qui devait concourir lui-même à l'observance du vœu qu'elle avait fait, au lieu de chercher à l'enfreindre. Ce mariage satisfaisait extérieurement à l'usage selon lequel les uniques héritiers d'une même famille s'unissaient en mariage, usage qui avait pris force de loi parmi les descendants de David; car, le Christ devant naître de la famille de David, tous avaient à cœur de conserver en fleur cette race prédestinée, et chacun aspirait à la gloire d'être compté parmi les ancêtres du Messie. C'est à Joseph qu'échut ce bonheur d'épouser la fille de Joachim et d'Anne [3]. Mais avant d'exposer comment eut

[1] On croit généralement que Marie resta orpheline à l'âge de onze ans. Cependant quelques-uns disent que sainte Anne vécut jusqu'à la quatrième année du Christ. Au reste, soit que Joachim, en mourant, eût laissé la Vierge sous la protection spéciale des prêtres, ou que les magistrats qui prenaient soin des orphelins l'eussent pourvue d'un tuteur choisi dans la famille d'Aaron, à laquelle Marie tenait du côté de sa mère, ou que la tutelle des jeunes filles, consacrées au service du temple, fût de droit confiée aux Lévites, toujours est-il vraisemblable que cette tutelle fut donnée à Zacharie, époux d'Élisabeth, qui, comme proche parent et à cause de sa grande réputation de vertu, semblait appelé à ces fonctions protectrices.

[2] On trouve dans l'Ancien Testament plus d'un exemple de virginité conservée, comme nous le voyons dans Josué, Élie, Élisée, Jérémie, Daniel, dans la fille de Jephté, etc. Toutefois, aucun d'eux n'était lié par un vœu. En apprenant le vœu imprudent de son père, par lequel elle allait à la mort, la fille de Jephté demanda deux mois de temps pour pleurer sa virginité, tant le mariage était en honneur chez les Juifs.

[3] Nous n'ignorons pas que quelques-uns ont autrement raconté le fait ; ils ont dit que le grand-prêtre, ayant appris le vœu de la très-sainte Vierge, convoqua les docteurs de la loi et les personnes les plus graves, afin d'avoir leur avis. Ceux ci répondirent qu'il fallait réunir dans le temple tous les descendants

lieu cette sainte union, nous parlerons de Joseph, à qui était réservée une si belle part dans la naissance et dans la vie du Rédempteur, et à qui le surnom de juste est donné dans les pages saintes; et ici, comme toujours, nous ne rapporterons que les choses certaines ou du moins les plus vraisemblables.

Les Pères affirment unanimement que Joseph descendait de la même tribu que la sainte Vierge, c'est-à-dire de la tribu de Juda; qu'il était fils de Jacob, neveu de Mathan, et de la royale famille de David, laquelle avait tenu le sceptre jusqu'à la captivité de Babylone. En effet, les évangélistes saint Matthieu et saint Luc tracent sa généalogie, pour prouver qu'il descendait d'Abraham et de David. Si nous ne connaissons pas le lieu de sa naissance, nous savons du moins qu'il demeurait d'ordinaire à Nazareth, où, selon la commune opinion, il exerçait le métier de forgeron[1]. Plusieurs croient que Joseph était déjà vieux lorsqu'il eut la gloire d'épouser la Reine des anges, et c'est pourquoi il est représenté comme un vieillard, avec la barbe et les cheveux blancs, le visage sillonné de rides[2]; et sa vieillesse a je ne sais quoi de beau, de majestueux, de divin, pour ainsi dire. Toutefois, nous préférons le sentiment de ceux qui affirment, et ce sont les plus judicieux des théologiens et des commentateurs, que Joseph, lorsqu'il épousa la jeune Vierge de Nazareth[3], n'était ni jeune ni vieux, mais bien dans la maturité et la force de l'âge. Cette opinion concorde parfaitement avec la mission qui lui était confiée. Trop jeune, il n'eût paru, à ceux qui ne jugent que sur les apparences, ni assez pieux, ni assez prudent, ni assez fort pour garder la Vierge; et, trop vieux, il n'aurait pu l'accompagner dans ses longs et pénibles voyages, et remplir les saints devoirs de nourricier du fils et de protecteur de la mère.

D'ailleurs, s'il eût été âgé de quatre-vingts ans, comme le veulent Épiphane et Cidrénus, il n'aurait pas pu préserver des atteintes de la médisance sa chaste épouse

de la royale famille qui étaient en âge d'être mariés, et que celui dont le bâton se couvrirait de fleurs, où se jouerait une colombe, deviendrait l'heureux époux de Marie. Au jour fixé, Joseph vint avec les autres, et en lui seul s'accomplit le prodige; alors le prêtre et les autres assistants connurent que Dieu destinait Marie à Joseph. Ce récit est rapporté par Novato (*de Emin. Virg.* c. VI. quæst. 4) et par d'autres théologiens de quelque autorité. Quelques-uns, avec le Chartreux (dans la *Vie de sainte Anne*), disent qu'un nommé Agab désira si vivement avoir Marie pour épouse, qu'il employa la nécromancie; et que, n'ayant pu réussir, il renonça au monde et se retira sur le mont Carmel, où il commença à vivre dans une grande sainteté; plus tard, il fut de la suite du Christ, devint un des soixante-douze disciples, et se rendit célèbre par quelques prophéties. (*Hist. du mont Carmel.* — GRAZIANI, *Vie de saint Joseph.*)

[1] D'autres croient plutôt qu'il exerçait le métier de charpentier. D'ailleurs, il est certain, comme nous le lisons dans saint Jean, qu'à cause de son habileté ou de sa bonté, il était bien connu à Capharnaüm et dans d'autres lieux de la Galilée éloignés de Nazareth.

[2] Ainsi le représentent le Protévangile de saint Jean, Épiphane, Cedrenus, Nicéphore, et particulièrement les peintres et les poëtes.

[3] On se demande comment Marie se résolut à épouser Joseph, alors qu'elle s'était consacrée à Dieu par le vœu de perpétuelle chasteté. C'est qu'elle savait avec certitude par divine révélation qu'elle trouverait en Joseph un gardien et non un violateur de sa virginité et de sa pudeur. C'est l'opinion de tous les Pères.

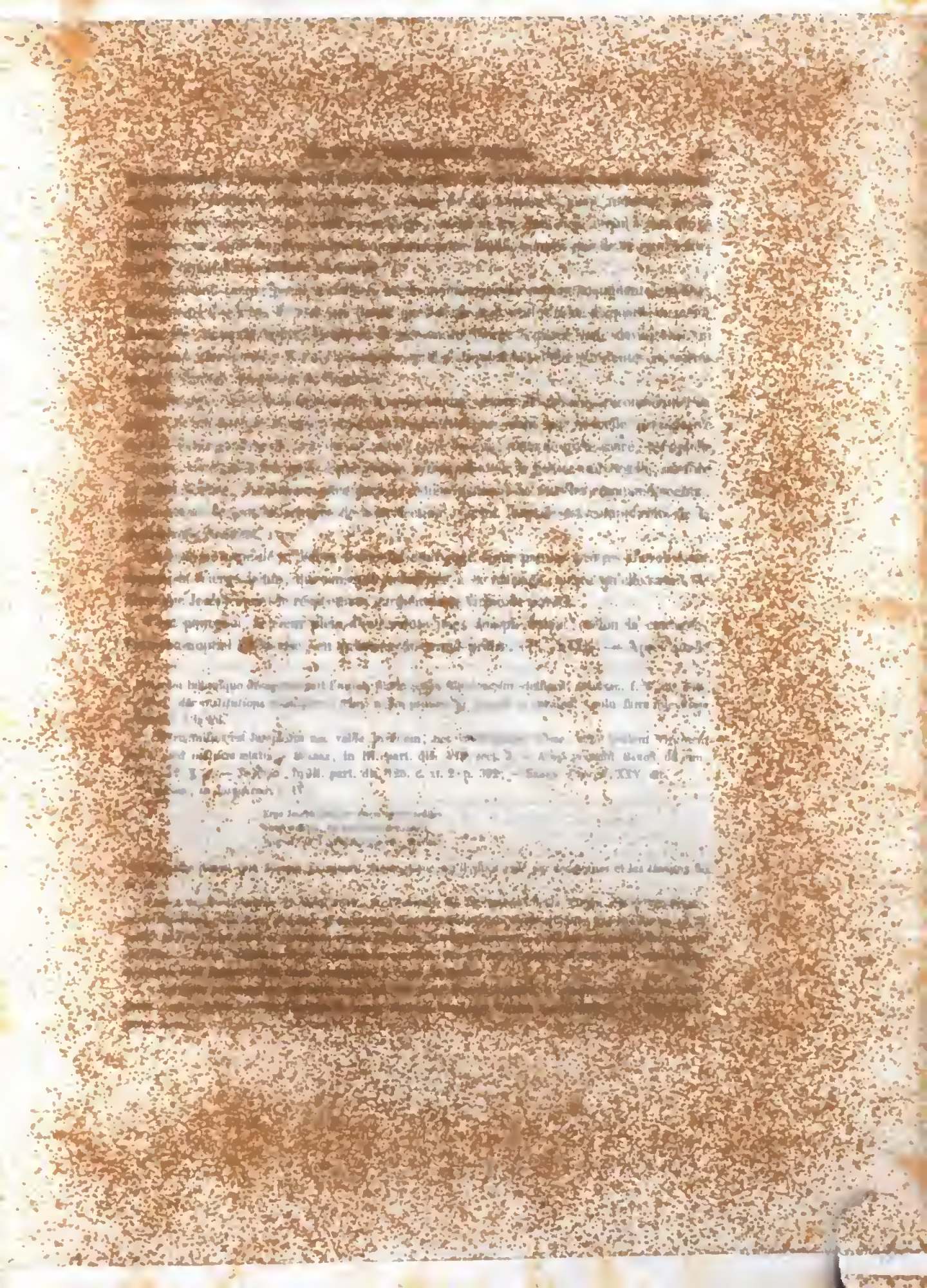

devenue mère [1]. Joseph était donc d'un âge mûr [2], et si la peinture nous l'a représenté comme un vieillard, c'est seulement, comme le dit Gerson [3], pour montrer que la pratique des vertus l'avait vieilli avant l'âge, et qu'en lui était déjà éteint le feu de la jeunesse; or, quoi de plus propre à exprimer cette double pensée que de le représenter sous la figure d'un vieillard vénérable [4]?

Il nous faut ranger parmi les fables, ou du moins regarder comme manquant de solides fondements, l'opinion de ceux qui disent que Joseph était veuf et père de quatre ou même de six fils, lorsqu'il devint l'époux de la très-sainte Vierge [5], parce que, devant être un aide pour son épouse, il était nécessaire qu'il se rapprochât d'elle par toutes les vertus et qu'il l'imitât aussi dans la virginité.

Outre cela, si le Rédempteur sur la croix voulut, avant de mourir, recommander sa mère [6] à un disciple vierge, comment n'aurait-il pas exigé une si belle prérogative dans le fidèle gardien de cette même mère? et si Joseph, dans le texte sacré, est appelé *le juste*, c'est qu'il fut juste d'une justice universelle. Or la justice universelle, au dire de saint Jérôme, est l'observance parfaite non-seulement de tous les commandements, mais encore de tous les conseils de la perfection, parmi lesquels est compté celui de la perpétuelle chasteté.

Un homme orné de si belles vertus fut donc jugé digne par les prêtres d'avoir pour épouse la Vierge bénie, qui consentit volontiers à ce mariage, parce qu'elle savait de Dieu que Joseph serait le respectueux gardien de sa virginale pureté.

C'est pourquoi, le cœur plein d'une sainte joie, Joseph donna, selon la coutume, l'anneau nuptial à l'épouse, en présence du grand-prêtre. (Pl. XVII.) — Après que le

[1] La loi hébraïque désapprouvait l'union d'une jeune fille avec un vieillard. (Basnag. t. V. lib. VIII. — *Hist. des institutions mosaïques.*) Ainsi ni les prêtres ni Joseph n'auraient voulu faire une chose contraire à la loi.

[2] « Verisimilius est Josephum nec valde juvenem, nec valde senem fuisse, cum beatam Virginem duxit, sed maturæ ætatis. » Suarez, in III. part. dis. VIII. sect. 3. — Ainsi pensent Baron. *ad ann. Christ.* 12, § 9; — Vasquez, in III. part. dis. 123. c. XI. 2. p. 392; — Serry, *Exercit.* XXV. etc.

[3] Gerson, *in Josephina*, t. IV :

> Ergo Joseph pinxisse senem fecere senilis
> In se virtutes, vel nos carnalis haberet
> Suspicio de te quidquam carnale, Maria.

[4] D'autres disent que Joseph paraissait vieux parce qu'il était ridé par les peines et les travaux de sa vie.

[5] Voyez le Protévangile de saint Jean, et l'évangile de la Nativité de la Vierge. Saint Épiphane, saint Ambroise, Eusèbe, Origène et beaucoup d'autres adoptèrent cette opinion, qui d'ailleurs est la moins suivie. Saint Jérôme écrivant contre Elvidius dit expressément : « Aliam uxorem habuisse non scribitur. » Saint Augustin laisse indécise la question. Saint Pierre Damien affirme que toute l'Église croit que saint Joseph vécut dans la virginité à l'égal de Marie.

[6] « Specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum. » (*Respons. II. secund. noct.* Offic. sanct. Joann.) « Cui Christus in cruce Matrem Virginem Virgini commendavit. » (*Respons. I. prim.* noct.)

mariage eut été ainsi célébré, les époux attendirent le jour fixé pour la solennité des noces, laquelle, chez les Juifs, était remise à un temps éloigné; toutefois les époux jouissaient entre eux d'une entière liberté, au dire de Philon.

Le jour des fiançailles, où les noms des époux étaient inscrits sur les tables, et celui des noces, où l'épouse était solennellement conduite à la maison de l'époux, étaient également des jours de fête pour eux[1].

Or, voici comment cette seconde cérémonie était célébrée :

Lorsque le jour fixé était venu, les époux se rendaient dans une salle richement ornée, et se plaçaient sous le dais, la tête couverte d'un voile appelé *taled*. Alors le chantre de la synagogue, ou le plus proche parent de l'époux, remplissait de vin une coupe qu'il leur donnait à boire, en prononçant des paroles de bénédiction[2]. Après cela, l'époux posait l'anneau au doigt de l'épouse, disant : « Voilà que tu es mon épouse, selon « le rite de Moïse et d'Israël[3]. »

On croit que les époux, avant la ruine du temple, portaient sur la tête des couronnes le jour des noces[4]. Pour la seconde fois on apportait du vin dans un vase fragile, et après différentes bénédictions, on le donnait à boire à l'un et à l'autre, et on répandait le reste en signe d'allégresse. L'époux, en prenant le vase, le jetait à terre avec force, pour montrer que souvent les joies les plus grandes sont suivies des plus grandes peines. Les assistants souhaitaient toute sorte de prospérités aux époux[5]. Suivait un pompeux festin où l'on chantait les louanges du Seigneur, à l'exemple de ce que fit Raguel, lorsqu'il maria sa fille à Tobie. Le *paranymphe* faisait les honneurs de la table, et exécutait les ordres de l'époux, qui avait toujours autour de lui un grand nombre de jeunes gens pour l'accompagner[6], comme l'épouse avait un grand nombre de femmes. Ces fêtes duraient sept jours; elles avaient lieu dans la maison du père de la nouvelle mariée; enfin celle-ci, comme nous l'avons dit, était conduite, la nuit[7], processionnellement, à

[1] Lib. *de Special. legib.*

[2] Telle en était la formule : « Béni soit le Seigneur, qui a créé l'homme et la femme, et a ordonné le « mariage ! »

[3] Tous ne s'accordent pas sur la cérémonie des noces; quelques-uns disent qu'il y avait des anneaux : l'un que l'époux donnait à l'épouse; l'autre qui appartenait au temple, plus large, parce que, dans l'acte de la cérémonie, les deux époux y passaient le doigt. On prétend que le premier de ces anneaux, qui servit à Marie, est conservé à Namur, l'autre à Pérouse (en Toscane). Voyez Benoît XIV. *De Festis.*

[4] Ainsi dans le Cantique des cantiques nous lisons : « Filles de Sion, sortez et regardez le roi Salomon sous le diadème dont sa mère le couronna au jour de son mariage et au jour de la joie de son cœur. » (Ch. III, v. 2.)

[5] Nous lisons dans la Genèse, ch. XXIV, v. 60 : Implorant toutes choses heureuses pour leur sœur, et disant : « Tu es notre sœur, puisses-tu croître en mille générations, et ta race posséder les portes de ses « ennemis. »

[6] Un des principaux divertissements des jeunes gens consistait à proposer des énigmes, et l'époux donnait des prix à ceux qui les devinaient.

[7] Nous en avons une preuve dans la parabole des dix vierges qui, pendant la nuit, prirent des lampes et allèrent à la rencontre de l'époux et de l'épouse.

la maison de l'époux, à la clarté de mille flambeaux, accompagnée de chants joyeux et au son des instruments de musique.

Nous ignorons si aux noces de Marie et de Joseph eut lieu ce cérémonial, parce que les Pères, négligeant le rite pratiqué dans cette circonstance, y ont considéré seulement la sainteté du mariage de Marie et de Joseph et l'économie de la divine Providence dans la réparation du genre humain. L'angélique docteur saint Thomas[1] pense que, aussitôt après la célébration du mariage, ces heureux époux, d'un commun accord, s'obligèrent par serment à vivre dans une perpétuelle chasteté. D'autres croient que Marie révéla à son époux son vœu de virginité, et que celui-ci, loin de la contredire[2], fortifia ce vœu, pour ainsi dire, en faisant une promesse semblable et lui disant : « Tu seras pour moi « comme ma mère, et je te respecterai comme l'autel de Jéhovah. » Ces expressions signifiaient qu'aux yeux de la loi religieuse ils seraient dans le mariage comme frère et sœur[3].

Bienheureux Joseph, qui eut la gloire d'être l'époux de la Mère de Dieu ! C'est de lui qu'on peut dire avec raison : *L'époux se réjouit en sa jeune épouse, et le Seigneur se réjouit en lui*[4]. Quel bien du mariage, selon l'unanime observation des Pères, manquait-il à ces très-purs et très-saints époux? Ce n'est pas l'affection, car ils s'aimèrent toujours tendrement; ce n'est pas la fidélité, car ils se maintinrent l'un et l'autre dans le plus haut degré de pureté; ce n'est pas l'excitation à la vertu, puisque Joseph avait sous les yeux les exemples de Marie; ce ne sont pas les douceurs de la famille, puisque de Marie naquit le Rédempteur, envers qui Joseph devait exercer sur la terre tous les devoirs de père et de nourricier.

A qui pourrait-on mieux comparer ces bienheureux époux qu'aux deux chérubins qui se regardaient l'un l'autre avec respect, et qui de leurs ailes couvraient le propitiatoire? Marie et Joseph étaient en effet destinés à protéger, à élever et à instruire le Fils de Dieu fait homme, dans le temps même où ils étaient unis ensemble par le doux lien du

[1] In IV *Sentent.*, Distinct. XXV. quæst. 2.

[2] Dans les révélations de sainte Brigitte (l. VII. c. XXV), on lit : « Tu dois savoir que Joseph, avant de m'épouser, comprit dans le Saint-Esprit que j'avais consacré à Dieu ma virginité, et que j'étais immaculée dans mes paroles, dans mes pensées et dans mes œuvres, et qu'il m'épousa avec l'intention de me servir comme sa souveraine, et moi je savais très-certainement dans l'Esprit-Saint que ma virginité resterait intacte. »

[3] Ce vœu de continence, qui a été le sujet de mille sarcasmes impies de la part des philosophes voltairiens, n'était pas chose insolite chez les Juifs. Quand l'homme avait dit à sa femme : « Tu es pour moi « comme ma mère, » il ne lui était plus permis de faire usage de ses droits d'époux, et beaucoup moins encore, si dans ce vœu il faisait intervenir l'autel de Jéhovah, le temple ou le sacrifice. Quelquefois les femmes aussi faisaient le même vœu; et quoique ce vœu fût peu approuvé, parce qu'il provenait de la colère ou de la malédiction, cependant ceux qui le prononçaient étaient tenus de l'accomplir religieusement. D'ailleurs, le vœu de ces deux saints époux procédait uniquement de la piété. (Voyez Basnag., c. XIX ; — Léon de Modène, c. IV.)

[4] « Gaudebit sponsus super sponsam, et gaudebit super te Deus tuus. » (Isai. LXII. v. 5.)

mariage le plus pur, le plus saint, le plus admirable qu'on puisse voir sur la terre. Ce mariage, bien qu'ils y aient gardé l'un et l'autre une parfaite continence, fut un mariage véritable et réel, comme l'affirme l'Évangile, qui les appelle époux [1], et tout cela ne fut pas sans un sublime dessein de la Providence.

« Car, dit saint Augustin [2], puisque l'enfant devait naître exempt de péché, il était « nécessaire qu'il fût conçu par une Vierge, afin que sa conception fût exempte de la « concupiscence, fille du péché. » Saint Bernard [3] ajoute : « Puisque le Fils de Dieu « voulait prendre notre chair mortelle pour effacer la tache du péché de tous les hommes, « il devait avoir pour mère une Vierge immaculée, afin de naître immaculé. » Mais en même temps Dieu voulait que cette Vierge fût mariée, pour les raisons que nous avons exposées. « Mais, poursuit saint Bernard, Dieu ne pouvait-il pas donner quelque signe « manifeste pour que sa naissance ne fût pas diffamée et que sa mère ne fût accusée « d'aucune faute? Sans doute il le pouvait; mais alors ce qui aurait été évident pour les « hommes ne serait pas resté caché aux démons, et il convenait que le mystère du « conseil divin restât caché quelque temps au prince de ce monde. Ce n'est pas que « Dieu, s'il avait voulu faire ouvertement ce grand ouvrage, eût à craindre quelque « empêchement de la part du démon; mais comme, dans toutes ses autres œuvres, il « a coutume, pour la beauté de l'ordre, de garder les convenances des choses et du « temps; de même, dans l'œuvre magnifique de notre salut, il voulut manifester sa « sagesse autant que son pouvoir : il lui plut donc de réconcilier l'homme selon l'ordre et « le mode même de la chute. Or comme le démon avait d'abord séduit la femme, ensuite « vaincu l'homme au moyen de la femme, à son tour le démon devait être trompé par « la femme Vierge, et ensuite être ouvertement combattu par l'homme, c'est-à-dire « par le Christ. »

Tous les chrétiens voient donc leur image dans Joseph et Marie, et apprennent comment ils doivent remplir leurs mutuelles obligations, et se soumettre en même temps à la divine volonté.

Heureux les époux qui, dans leur union, se proposent Marie et Joseph pour modèles et les imitent dans leurs saintes vertus! Toutefois il n'est pas besoin, pour les imiter, de

[1] Le mariage de la très-sainte Vierge avec saint Joseph fut, comme nous l'avons dit, un mariage réel. Les évangélistes appellent Joseph *époux* et Marie *épouse*; le vœu de virginité n'ôte rien à la réalité du mariage, car le mariage consiste dans l'union librement consentie, dans le pouvoir que les deux époux se donnent l'un sur l'autre; mais chacun des époux peut librement renoncer à l'exercice de ses droits, avec le consentement de l'autre. *Matrimonium facit consensus, non copula*, dit un ancien axiome de droit. N'y avait-il pas mariage entre Adam et Ève, dans le Paradis terrestre? « Quamvis hæc omnia in perfecto matrimonio insint, consensus videlicet interior, pactio externa verbis expressa, obligatio, et vinculum quod ex ea pactione efficitur, et conjugum copulatio, qua matrimonium consummatur; nihil horum tamen matrimonii vim et rationem proprie habere, nisi obligationem illam, et nexum, qui conjunctionis vocabulo significatus est. » (*Catechis. Roman. de Sacram. Matrim.* n. 3.)

[2] *De Nupt. et Concupisc.* lib. I. c. II et XII.

[3] *Hom.* II *super* Missus est.

garder comme eux, dans le mariage, la chasteté virginale ; « on doit aimer et honorer « la virginité, dit saint Augustin, mais on doit aussi honorer le mariage, qui est le « légitime moyen par lequel tant de vierges sont données à la terre. »

De combien d'autres vertus le mariage de Marie avec un humble artisan nous donne l'exemple ! Pour rappeler une seule de ces vertus, nous dirons avec saint Bernard[1] : « Quelle belle union que celle de la virginité et de l'humilité !... Dieu chérit une âme « dans laquelle l'humilité rend précieuse la virginité, et la virginité sert d'ornement à « l'humilité. Or telle fut Marie, humble et vierge... S'il ne vous est pas donné d'imiter « sa virginité, imitez son humilité. »

« La virginité est une vertu louable, mais l'humilité est une vertu nécessaire. « Celle-là est de conseil, celle-ci est de précepte. Vous pouvez vous sauver sans la vir- « ginité, vous ne le pouvez pas sans l'humilité. L'humilité qui pleure la virginité perdue « peut plaire à Dieu, la virginité même de Marie n'aurait pu plaire à Dieu sans « l'humilité. »

Nous ignorons le jour où fut célébré le mariage de Marie et de Joseph, mariage ordonné par une providence si admirable, et représentant si bien l'union de Jésus-Christ et de son Église, mariage si propre à inspirer aux époux l'amour de la continence, ou du moins la fidélité conjugale et la pratique de toutes les vertus. L'Église en célèbre la fête le vingt-troisième jour du mois de janvier.

CHAPITRE DEUXIÈME.

ANNONCIATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

La Vierge demeurait avec Joseph, son époux, dans la ville de Nazareth, et ils menaient l'un et l'autre une vie très-chaste, appliqués exclusivement à la pratique de toutes les vertus, lorsqu'il plut enfin à l'Éternel[2] d'exaucer les vœux et les prières que, depuis tant de siècles, avaient élevés vers lui tous les justes, et de donner au monde le

[1] S. Bernard, *Hom I super* Missus est. — Nous avons déjà dit que saint Joseph descendait de la royale famille de David, et qu'il était tombé dans une humble condition. Josèphe, l'historien juif, au liv. II des *Antiquités*, assure que les Juifs, dans leur mariage, ne regardaient pas à la fortune et aux honneurs, mais bien à la généalogie, laquelle était établie à l'occasion du mariage. L'exercice d'un art manuel ou l'état de berger n'ôtait rien à la noblesse du sang. Seulement, on exigeait, avec beaucoup de sagesse, une conduite irréprochable et la pratique des vertus morales, qui inspiraient au peuple la plus grande vénération. Nous lisons que, même chez les gentils, les hommes vertueux étaient préférés à ceux qui possédaient les richesses. Or saint Joseph, pauvre des biens du monde, était très-riche en vertus; c'est pourquoi il mérita d'être l'époux de l'auguste mère de Dieu.

[2] Il est difficile de déterminer le temps qui s'écoula depuis le mariage de Marie jusqu'à l'Annonciation ; il y a deux opinions sur ce point, sans compter l'opinion de ceux qui croient que la sainte Vierge fut

Rédempteur promis. La jeune vierge de Jessé, vierge chère et bénie, mit certainement le comble à ces vœux et à ces prières, comme nous l'avons dit en son lieu. Et Marie était tout absorbée dans la lecture et dans la méditation de l'Écriture sainte, et peut-être encore avait-elle sous les yeux ce passage du prophète Isaïe, où il est dit : *Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils.* Alors tout à coup la lumière inonda l'humble cellule, et, dans l'attitude du respect, l'ange Gabriel [1], un des anges les plus éminents, se présenta à elle sous la figure humaine, et lui dit : *Je vous salue, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes* [2]; en entendant ces paroles, l'humble Vierge se troubla, et elle se demandait ce que voulait dire cette salutation. Elle était étonnée, dit saint Augustin [3], de cette formule insolite, inconnue jusqu'alors.

Pour nous, nous ne devons pas nous étonner si Marie fut appelée *pleine de grâce*, puisque c'était là son caractère propre. « A la vérité, dit saint Bernard [4], nous lisons dans « les Actes des Apôtres, qu'Étienne fut plein de grâce, et que les apôtres eux-mêmes « furent remplis de l'Esprit-Saint; mais Marie fut pleine de grâce d'une manière bien « différente; la plénitude de la divinité n'habita pas dans Étienne comme elle habita « dans Marie, et les apôtres ne conçurent pas comme elle du Saint-Esprit. »

Marie pouvait encore être appelée pleine de grâce pour avoir été conçue sans péché et avoir été élevée au-dessus de toutes les créatures par une grâce spéciale. Or Marie avait

saluée par l'Ange mère future du Messie, avant sa sortie du temple. Quelques-uns disent qu'elle n'habitait pas encore avec Joseph, et que, selon la coutume des femmes juives, elle était auprès d'un de ses parents; d'autres affirment qu'elle était déjà dans la maison de son époux. Cette dernière opinion semble la plus probable. En effet, si Joseph n'épousait Marie que pour être comme le voile qui devait couvrir le sublime mystère de l'incarnation du Fils de Dieu, et protéger la vie et l'honneur de la Vierge immaculée, il n'était pas nécessaire que l'angélique message fût retardé plus longtemps, attendu que rien ne pouvait plus, aux yeux des hommes, déshonorer la conception miraculeuse du Christ, et ce sont justement les raisons qui font dire à plusieurs que l'Annonciation eut lieu environ quatre mois après le mariage de Marie avec Joseph. Voyez Trombelli (part. *II, dissert. X*), lequel disserte longuement sur ce point.

[1] L'archange Gabriel, dont le nom signifie *force de Dieu*. Il fut chargé des plus grands messages : nous lisons dans les saintes Écritures qu'il expliqua à Daniel les visions du bélier, du bouc, et le mystère des soixante-dix semaines, et il annonça la naissance de Jean-Baptiste.

[2] Luc. ch. I, v. 28 et suiv. Marie seule, dit saint Ambroise, fut saluée pleine de grâce. Débora en effet salua Jaël qui avait tué Sisara : *Benedicta inter mulieres Jael uxor Haber* (*Judges*, V. c. XXIV) : et Booz salue Ruth : *Benedicta es a Domino filia, etc.* (Ruth. c. III, v. 10.)

[3] Augus. *hb. II in Luc.* « Bene enim sola gratia plena dicitur, quæ sola gratiam, quam nulla alia « meruerat, conseruta est, ut gratiæ repleretur auctore. »

[4] *Hom. III super* Missus est. La plénitude de grâce, observe le saint docteur, fut donnée aussi à d'autres saints, comme nous le voyons dans la sainte Écriture, mais leur plénitude fut bien différente de celle de Marie, vu que la grâce est proportionnée aux offices et au degré de dignité auquel la personne doit être élevée. Or, peut-il y avoir sur la terre une dignité plus élevée que celle de Mère de Dieu? Donc Marie, qui devait concevoir et enfanter *celui qui était plein de grâce et de vérité*, devait avoir la plus grande plénitude de grâce qu'il soit possible d'avoir ici-bas.

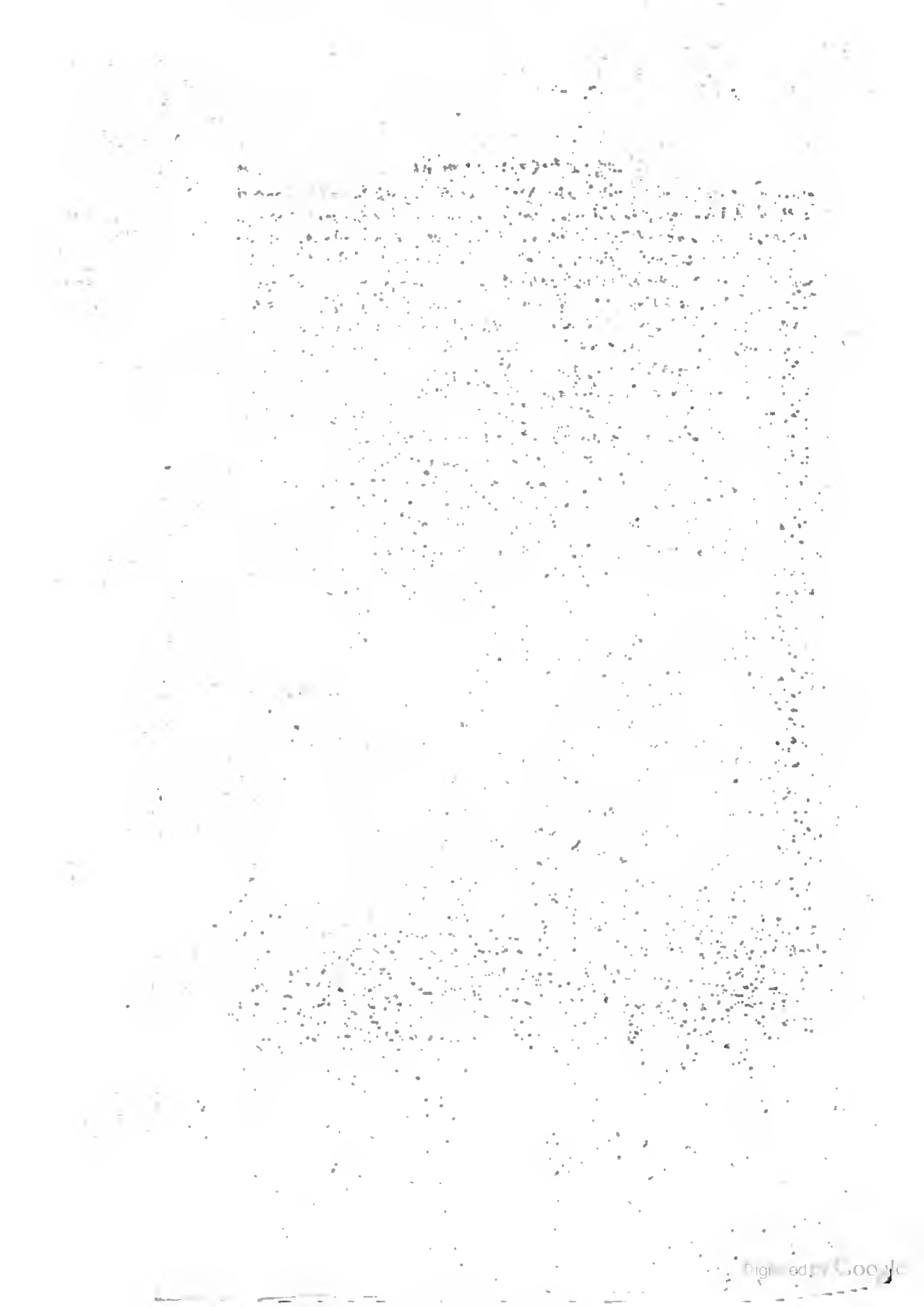
Digitized by Google

L'ANNONCIATION.

Digitized by Google

toujours si bien correspondu à cette grâce que l'ange avec vérité la salua *pleine de grâce*, plénitude à laquelle ne put et ne pourra jamais parvenir aucune autre créature.

Le doux docteur, en considérant ce trouble, dit encore : « La Vierge est troublée, « mais elle n'est pas confondue... Elle se trouble, elle garde le silence, et se demande « ce que veut dire cette salutation. Or se troubler est le propre de la pudeur, n'être pas « confondu est le propre de la force, et se taire est le propre de la prudence. La pru- « dente Vierge savait que l'ange des ténèbres se transforme souvent en ange de lumière, « et parce qu'elle était humble, elle ne pouvait penser qu'un ange du ciel vint la visiter ; « c'est pourquoi elle se demandait ce que voulait dire cette salutation... »

Nous croyons ici, pour donner un conseil salutaire, devoir rapporter, avec leurs propres paroles, les observations que font les Pères à l'égard du trouble de Marie. « Apprends, dit le même saint Ambroise, quels doivent être le maintien et la pudeur « des vierges... C'est le propre des vierges de craindre, de se troubler à l'approche des « hommes, de se tenir en garde contre leurs discours. Que les femmes apprennent à « imiter un si bel exemple de pudeur. Marie était seule dans sa chambre, cachée aux « yeux des hommes, visible seulement à un ange..., et pour qu'aucune parole indigne « d'elle ne souille son oreille, c'est un ange qui la salue. O vierges, apprenez à fuir les « discours déshonnêtes, en voyant Marie craindre même la salutation d'un ange. »

Saint Jérôme écrit presque les mêmes choses à Léta : « Que votre fille imite Marie qui, trouvée seule dans sa chambre par l'ange Gabriel, se troubla, parce que, contre sa cou- tume, elle vit un homme, c'est-à-dire un ange sous la figure humaine. »

Saint Bernard dit avec raison : « Les véritables vierges doivent toujours être craintives « et inquiètes, et, pour mieux se préserver de ce qu'elles ont à craindre, elles doivent « éviter même les choses licites. Elles doivent se souvenir qu'elles portent un précieux « trésor dans un vase d'argile, qu'il est difficile de vivre angéliquement parmi les « hommes et de converser sur la terre à la manière des esprits célestes. C'est pourquoi, « dans tout événement nouveau, inattendu, qu'elles redoutent toujours quelque piége, « quelque ruse ourdie pour leur propre perte [1]. »

Comme nous l'avons dit, Marie conversait souvent avec les anges ; de là vient que Dieu ne lui envoya point un prophète ou un homme grave pour lui annoncer la divine incarna- tion. Si elle se troubla, c'est que l'ange avait pris la forme d'un homme [2] qui, selon les Pères, était resplendissant de beauté, splendide dans son vêtement, admirable dans son

[1] En termes différents, saint Jean Damascène dit la même chose. (*Orat. I in Nativ. B. V. M.* num. II.) « Mores severi et hilaritatu temperati, per quos nullus ad te viri pateret accessus ; testis est metus ille in quem ex inusitato Angeli alloquio incidisti. »

[2] Saint Thomas (3. part. quæst. 30. art. 2.) dit que, pour trois motifs, il était convenable qu'un ange apportât le divin message à Marie : 1° parce que Dieu a coutume de communiquer ses volontés aux hommes par le ministère des anges ; 2° la première femme ayant été tentée par un ange, la rédemption devait être annoncée par un ange ; 3° il convenait qu'à la Vierge pure et immaculée fût envoyé un ambassadeur pur et immaculé, c'est-à-dire un ange.

maintien, terrible dans son air. C'est pourquoi l'humble Vierge fut troublée en présence de ce messager inattendu.

Ainsi, à cause de la soudaine apparition de l'ange, ou plutôt du nouveau genre de salutation[1], la Vierge de Nazareth fut troublée, comme il est dit : *Turbata est in sermone.* L'ange, voyant son trouble, la rassura : « Marie, ne craignez point, car vous avez « trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez en votre sein, et vous enfanterez un fils, « et vous l'appellerez du nom de Jésus. Il sera grand et s'appellera le Fils du Très-Haut, « et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, et il régnera sur la maison « de Jacob éternellement. »

Consolantes paroles ! accomplissement ardemment désiré d'une promesse que Dieu fit à Adam dès le commencement du monde ! Ainsi l'ange affirma à Marie qu'elle était pleine de grâce[2], que le Seigneur était avec elle par le moyen de l'incarnation[3], et qu'elle était bénie entre toutes les femmes. Dans ces paroles sont contenus de grands mystères de sagesse. Nous les verrons en exposant quelques opinions des Pères et des docteurs. Premièrement l'ange invite Marie à ne point craindre, en lui rappelant combien elle était chère à Dieu, puisque trouver grâce devant Dieu n'est autre chose qu'être aimé de Dieu[4]. En outre, l'ange, par ces paroles, voulait lui manifester qu'elle était chère à Dieu, parce qu'elle avait obtenu par ses prières la rédemption promise et qu'elle avait recouvré la grâce qu'Ève avait malheureusement perdue[5]; et, pour lui montrer qu'elle enfanterait

[1] Origène, saint Ambroise, saint Thomas, saint Pierre Damien, saint Bernard, et beaucoup d'autres, adoptent avec raison ce dernier sentiment. Manué (*Jug.* c. XIII. v. 22), Daniel (DANIEL. c. X. v. 8, 9), Zacharie (LUC. I. v. 12, 13) se troublèrent aussi à l'aspect de l'ange; Marie, qui jouissait souvent de la société des anges, ne pouvait pas être troublée de l'aspect de l'ange Gabriel, mais bien de sa salutation. L'Ange de l'école dit : « Non turbata fuit in visione angeli, sed in admiratione eorum quæ ei ab angelo dicebantur, quia de se tam magnifica non cogitabat. »

[2] Saint Bernard (*in Serm. in Dom. inf. oct. Assumpt.*) dit : « *Ave Maria gratia plena* : bene plena, quia Deo et Angelis et hominibus grata; hominibus per fœcunditatem, angelis per virginitatem, Deo per humilitatem. In hoc tertio a Domino se respectam testatur, quia humilia respicit et alta a longe cognoscitur. » — Saint Grégoire le Grand (*Hom. in Annunc.*) s'exprime ainsi : « Maria sic plena dicitur gratia, quod in illa Virgine totius gratiæ thesaurus reconderetur. » — Saint Bernardin de Sienne (*Serm.* LII. art. 11. cap. 1) parle ainsi de la plénitude de grâce de Marie : « Tota gratiæ plenitudo quæ est in Christo, in Maria venit : in Christo sicut in homine personaliter deificato, in Maria sicut in templo Christi Verbo singulariter dedicato. »

[3] Quelques interprètes croient que Gabriel dit à Marie : *Dominus tecum* par anticipation, comme l'ange dit à Gédéon avant la bataille : *Dominus tecum, virorum fortissime.* (*Jug.* VI.) — Saint Augustin, en expliquant ces paroles : *Dominus tecum*, pense que l'ange veut dire à Marie : *Dominus plus tecum quam mecum*, car tandis qu'il habite avec moi par voie de grâce et de gloire, il habite en vous comme fils et comme époux.

[4] Ainsi dans la sainte Écriture nous lisons que Noé *avait trouvé grâce devant Dieu.* (*Gen.* c. VI, v. 8.) Loth dit : *Seigneur, puisque j'ai trouvé grâce devant vous.* (*Gen.* c. XIX, v. 19.)

[5] Saint Bernard dit (*Serm. IV de Assumpt. B. M. V.*) : « Hæc est enim quæ totius mundi reparationem obtinuit, salutem omnium impetravit; constat enim pro universo genere humano fuisse sollicitam, cui dictum est : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam* : gratiam utique quam quærebas. »

un homme véritable, et non je ne sais quel fantôme, comme quelques impies l'ont rêvé afin de détruire le profond mystère de l'Incarnation, il ajouta qu'elle porterait ce fils dans son sein, comme toutes les femmes, et qu'elle en serait la mère[1]. Ensuite, pour lui faire connaître quels seraient les caractères distinctifs de ce fils, l'ange dit que l'enfant s'appellerait Jésus, et il ajouta qu'il serait grand, qu'il s'appellerait le Fils du Très-Haut, qu'il aurait le trône de David, et que son règne serait éternel[2].

La Vierge, rassurée par ces paroles, donna à l'ange une foi entière. Elle ne fit pas comme la femme d'Abraham qui fut incrédule; connaissant la prédiction d'Isaïe, qu'elle méditait peut-être, comme nous l'avons dit, au moment où l'ange lui apparut, mais ne sachant pas peut-être comment une vierge enfanterait, émue en même temps d'un amour profond pour cette virginité qu'elle avait consacrée à Dieu, et pour laquelle, au dire de tous les Pères, elle avait ainsi renoncé à l'honneur incomparable de la divine maternité, elle répondit au messager céleste[3] : *Comment se fera ceci, puisque je ne connais point d'homme?*

Ce qui revient à dire : Comment ceci pourra-t-il se faire, si jusqu'ici je suis restée vierge, et si, avec l'aide de mon Dieu, je suis résolue à me conserver telle toute ma vie, ainsi que j'en ai fait le serment? Et je ne suis point vouée seule à la virginité : Joseph, que Dieu m'a donné pour gardien et pour frère, est lié par la même promesse. Alors l'ange, répondant avec respect, lui dit : *Le Saint-Esprit viendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.* C'est-à-dire, avant et après avoir donné le jour à un fils, votre sein virginal restera intact. Ce profond mystère sera toujours au-dessus de la raison de l'homme, comme tant d'autres mystères de la nature[4] : qui peut mesurer la puissance de Dieu? Et ici, pour donner à Marie une plus grande preuve, ou,

[1] Au temps du cardinal Cajetan, comme il l'atteste (III. part. S. Ta. quæst. xxxi, art. V), fut condamnée à Rome l'erreur de ceux qui disaient que le corps du Christ avait été formé dans le cœur de la Vierge de trois gouttes de sang. Il en est aussi qui prétendent que l'enfant était déjà conçu par Marie lorsque l'ange apparut. On voit combien est fausse cette opinion, par le consentement que Gabriel attendait de la Vierge bénie pour que l'œuvre de l'Incarnation commençât.

[2] Voici les paroles d'Isaïe (IX. v. 6 et suiv.) : « Car un enfant nous est né, un fils nous est donné; il porte sur son épaule le signe de la domination, et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix. Il étendra de plus en plus son empire; il établira la paix éternelle; il s'assiéra sur le trône de David, il fondera et affermira à jamais son règne sur la justice et l'équité. »

[3] Cette demande de Marie à l'ange ne fut pas un effet de défiance, mais de recherche. Comme dit saint Augustin dans son *sermon* 291 : « Non de effectu dubitavit, sed qualitatem ipsius quæsivit effectus... quia ergo vidit eam quærentem, non diffidentem, non se negavit instruentem. »

[4] Saint Jean Chrysostome (*Hom. IV in Matth.* n. 3), en commentant ces paroles, dit : « N'allons pas plus loin, ne recherchons rien de plus; ne demandons pas comment le Saint-Esprit opère dans la Vierge; car si nous ne comprenons pas les opérations mystérieuses de la nature, comment pourrons-nous comprendre celles du Saint-Esprit?... Je sais que le Christ fut conçu par l'opération du Saint-Esprit, et ne sais rien de plus,... ni Gabriel ni l'Évangéliste ne pourront dire autre chose. »

comme dit saint Bernard[1], pour ajouter le miracle au miracle et la joie à la joie, l'ange poursuit ainsi : *Et voilà qu'Élisabeth, votre parente*[2], *a conçu un fils en sa vieillesse, et ce mois est le sixième pour celle qui était stérile.* Comme s'il voulait dire : la fécondité dans une femme âgée et stérile est un miracle aussi grand que la maternité dans une jeune vierge; Dieu est l'auteur suprême de la nature, et toutes les lois qu'il a établies sont toujours dépendantes de sa volonté[3].

Voilà donc le moment fortuné où est attendu le libre consentement de Marie qui doit avoir une si grande part à la rédemption du genre humain. Toutes les générations passées ou futures ont les yeux tournés vers cette nouvelle Ève[4]; le vent s'arrête; un silence profond règne de toute part; les anges qui la gardent sont suspendus à ses lèvres. Si elle garde le silence, si elle ne consent pas, la cause du genre humain est perdue pour toujours, et les portes du ciel seront à jamais fermées... Or la Vierge bénie tient les yeux fixés vers la terre, elle incline son beau visage, et ouvrant humblement ses lèvres de rose, elle dit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*[5]; et l'ange s'éloigna d'elle pour porter au ciel la joyeuse nouvelle; et ce fut en ce moment

[1] *Hom. IV super* Missus est.

[2] Le mot hébreu Élisabeth veut dire *sacrement de Dieu*. Elisabeth, étant de la famille d'Aaron, se trouvait parente de la Vierge; il n'est pas facile de déterminer à quel degré elle lui était unie, vu que le mot latin *cognata* n'exprime autre chose qu'un lien de parenté.

[3] Benoît XIV et avec lui d'autres théologiens veulent que Marie, lorsqu'elle fut saluée par l'ange, fût déjà dans la maison de Joseph, à Nazareth. Elle était seule dans sa chambre, suivant saint Ambroise, au livre II sur saint Luc, et saint Bernard, dans l'homélie III *super* Missus est: et ainsi le lieu fortuné du colloque fut dans cette maison qui est encore vénérée à Lorette, dans le Picenum. Voyez le même Benoît XIV, *de Festis*.

[4] Les sentiments des Pères sur la demande de ce consentement sont admirables. « Répondez, ô Vierge sainte, s'écrie S. Augustin (*Serm.* 120 dans l'append.), pourquoi tenir le monde en peine? l'Ange attend votre réponse; vous avez entendu ce qui doit arriver; le Saint-Esprit viendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, c'est-à-dire qu'en devenant mère, vous serez vierge encore... Mais elle répond, et à l'instant où l'ange retourna au ciel, le Christ entra dans le lit nuptial, et dans le sein de la Vierge il prit le vêtement de la chair. » — S. Bernard dit: « Vous l'avez entendu, ô Marie, vous concevrez, vous enfanterez un fils par l'opération du Saint Esprit; et l'ange attendait votre réponse, et nous avec lui nous attendions de vous une parole de miséricorde, parce que nous gémissions sous la sentence de notre condamnation. De votre bouche dépendent la consolation des malheureux, le rachat des esclaves, la délivrance des condamnés à la mort éternelle, le salut enfin de tous les fils d'Adam. » — S. Fulgence dit: « Comme Satan, par le moyen du serpent, parla à Ève, et par les yeux de celle-ci apporta la mort au monde, Dieu, par le moyen de l'ange, parla à Marie et apporta la vie à tous les siècles. L'ange parla, et la Vierge conçut le Christ. Marie devint la restauration des femmes, puisque par Marie elles ont été soustraites à la malédiction dont Ève fut la cause. »

[5] Par ces humbles paroles Marie consentit à devenir la mère de Dieu. « O humilité profonde! dit saint Bernard, Marie, après avoir été élevée à l'auguste dignité de mère de Dieu, se proclama *la servante du Seigneur!* C'est peu d'être humble dans l'abjection, mais l'humilité dans la gloire, c'est le sublime de la vertu. » Saint Ambroise remarque également l'humilité de Marie qui, choisie pour être la mère de Dieu, s'appelle *sa servante*, et ne s'enorgueillit pas de la sublime promesse qui lui est faite.

même que le Verbe éternel du Père s'incarna dans le sein immaculé de Marie et qu'il habita parmi nous.

« O moment trois fois et quatre fois heureux ! s'écrie un savant évêque [1], moment qui « donna à la Vierge un fils, au monde un sauveur, aux hommes un modèle, aux « pécheurs une victime, aux anges un chef, à la divinité un temple, au Père éternel « un nouvel adorateur, à son Fils une nouvelle nature ! »

La conception de Jésus-Christ advint miraculeusement et en un seul instant. Le Fils éternel de Dieu pénétra dans le sein de la Vierge, comme le pur rayon du soleil pénètre le cristal, sans le ternir, sans le briser, sans laisser aucune trace de son entrée ni de sa sortie [2]; et avec la substance de la chair et du sang très-pur de Marie, par la coopération du Saint-Esprit, le corps du Rédempteur commença à se former dans son sein. Ainsi s'opéra l'union hypostatique avec la nature humaine, c'est-à-dire l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne de Jésus-Christ [3].

Par l'incarnation du Christ une gloire infinie est venue à Dieu, car l'offense faite à sa justice fut entièrement réparée, vu le prix de la personne qui s'offrait pour lui donner satisfaction, prix que n'auraient pu égaler des millions de mondes et d'hommes. En outre Dieu voulant que toutes les créatures lui rendent gloire, il n'y avait pas de moyens plus dignes que l'union de la nature divine et de notre faible nature dignement glorifiée dans la personne du Verbe incarné. Enfin ainsi s'accomplissaient toutes les prophéties, qui, pendant plus de quarante siècles, avaient promis aux hommes un Rédempteur de l'humanité malheureuse [4].

Non-seulement l'incarnation du Verbe fut une très-grande gloire pour Dieu, mais la mère en reçut un honneur, une gloire et un comble de mérites tel qu'au dire de l'angélique Docteur, elle fut élevée au plus haut degré de la perfection. En effet, une vierge qui devient mère, qui conçoit et enfante sans souiller sa pureté, c'est le prodige des prodiges, le miracle des miracles. Celui dont elle est mère ne peut être qu'un Dieu,

[1] Mgr Incontri, arch. de Florence (*Traité des Fêtes de la V. M.*)

[2] S. Augustin, toujours ingénieux et sublime, a fait cette belle comparaison : « Solis radius specula penetrat, et soliditatem ejus insensibili subtilitate pertransit, et talis videtur intrinsecus, qualis extra. Itaque nec cum ingreditur violat, nec cum egreditur dissipat; quia ad ingressum et regressum ejus speculum integrum perseverat. Speculum ergo non rumpit radius solis; integritatem Virginis ingressus et regressus vitiare potuit Deitatis? » (*Serm. III de Adv.*) Avec quelle force, clarté et précision il a expliqué l'ineffable prodige de la virginité de Marie à l'égard de la conception et de l'enfantement !

[3] « Verbum caro factum est... non conversione divinitatis in carnem, sed assumptione humanitatis in Deum... Deus et homo unus est Christus... non confusione substantiæ, sed unitate personæ. » (*Symb.* S. Athan.)

[4] D'après les traditions apostoliques, la fête de ce mystère est établie le 25 du mois de mars, tant dans l'Église orientale que dans l'Église occidentale : témoin les ménologes des Grecs, les calendriers et les martyrologes des Égyptiens, des Cophtes, des Chaldéens, des Syriens, les martyrologes, bréviaires et missels des latins, le sacramentaire de saint Grégoire le Grand. (Voyez Benoit XIV, *de Festis*, art. *de Annun.*)

et par conséquent Dieu doit l'élever, la rapprocher de lui, autant du moins qu'il lui est possible de rapprocher de lui la nature humaine.

Saint Bernard, considérant la divine maternité, dit que deux prodiges eurent lieu en même temps : un Dieu obligé à tous les devoirs d'un fils envers Marie, sa mère, et une femme possédant sur cet Homme-Dieu tous les droits qui appartiennent à la dignité de mère. Il suffit donc de dire que Marie est la mère de Dieu pour donner d'elle l'idée la plus haute. Nous voyons en elle une conception immaculée, une virginité sans exemple, une humilité toute de prodige et tant d'autres merveilles de la grâce qui surabondait dans son cœur. Or, tous ces prodiges, toutes ces prérogatives de Marie lui venaient de sa divine maternité. C'est à cause de cette dignité auguste qu'elle est appelée Reine du ciel et de la terre, mère de miséricorde, notre consolation, notre espérance, notre refuge, en un mot, notre tout. « Il y a dans le paradis, dit saint Anselme [1], apôtres, patriarches, « prophètes, confesseurs et vierges ; tous sont puissants auprès de Dieu, et j'ai en leurs « prières une très-grande confiance ; mais, ô Vierge, ce qu'ils peuvent tous ensemble « unis à vous, vous le pouvez sans eux, car votre protection est toute-puissante, parce « que vous êtes la mère de notre Sauveur, l'épouse de Dieu, la reine du ciel et de la « terre ; si vous gardez le silence, tous se taisent ; si vous priez, le monde entier est en « prière avec vous. »

Oui ! toute cette puissance, tous ces priviléges viennent à Marie du lien sacré du sang et de la chair qui l'unit à Dieu, et elle peut dire avec raison : « Tous les biens qui sont en moi découlent de la divine maternité, toutes mes richesses me viennent de Jésus-Christ. »

En terminant ce chapitre, nous aimons à remarquer, avec les Pères de l'Église, que Marie, douée de toutes les vertus, plut à Dieu par son humilité et qu'elle conçut par sa virginité, *humilitate placuit, virginitate concepit*. Pour qu'un cœur soit tout entier plein de Dieu, il faut qu'il soit vide de toute autre affection, et c'est ce qui a lieu par la sainte humilité ; et comme la virginité était une vertu de préparation à la maternité divine, on a pu dire que Marie conçut par sa virginité. C'est donc avec raison que saint Bernard s'écrie [2] que, Dieu voulant avoir une mère, il était nécessaire qu'il naquît d'une vierge ; et une vierge devenue mère ne pouvait avoir d'autre fils qu'un Dieu.

Reconnaissons donc avec admiration et avec reconnaissance le grand prodige qui s'accomplit dans cette créature choisie entre tous les enfants d'Adam ; voyons à quel degré de grandeur fut élevée la race humaine, et, devenus, en quelque sorte, participants à la nature divine, élevons notre âme à la hauteur de notre dignité, c'est-à-dire travaillons à nous rendre dignes du nom de chrétien, et partant dignes fils de cette divine mère [3].

[1] *Orat. XLV ad sanctis. Virgin. Mariam.*

[2] *Serm. in Annunt. beatæ Mariæ semper virginis.*

[3] L'Église est toujours restée si pénétrée du divin mystère de l'incarnation, que non-seulement elle le rappelle dans toutes ses prières, comme la source de toutes les grâces et comme le principe de tous les

CHAPITRE TROISIÈME.

VISITE DE MARIE A ÉLISABETH.

C'est dans la saison des fleurs, où toute la nature, après le rude hiver, semble renaître pour bénir son créateur, que la sainte mère de Dieu, quittant la demeure de Joseph, son époux, alla visiter sa chère cousine Élisabeth, femme du prêtre Zacharie [1]. Marie entreprit ce voyage, non pour s'assurer de ses propres yeux, comme l'ont prétendu quelques hérétiques, de la miraculeuse grossesse de celle-ci, mais pour se réjouir avec elle, comme dit saint Ambroise [2], du désir de l'une et de l'autre miraculeusement accompli, pour rendre à sa parente tous les bons offices que commandait la charité plus encore que le lien de la chair et du sang, et enfin pour obéir avec promptitude à l'inspiration du Saint-Esprit. Ainsi, dans ce rapide voyage de Marie, apparaissent trois vertus principales : la dévotion [3], l'humilité et la charité.

Ce voyage de la sainte Vierge peut être considéré sous le rapport de l'entreprise et sous le rapport de l'accomplissement. La Vierge se hâta de l'entreprendre, dit encore saint Ambroise, pour obéir promptement aux impulsions du Saint-Esprit ; elle l'accomplit rapidement, ajoute Albert le Grand [4], parce que, vierge modeste, elle voulait se soustraire le plus tôt possible aux regards du public, et parce qu'elle sentait un très-vif désir de voir et de révérer sa cousine Élisabeth.

autres mystères, mais encore qu'elle a institué une prière particulière à laquelle nous invite le son des cloches et qui est récitée trois fois par jour : à l'aurore, à midi et le soir. On croit que cette prière fut instituée, en l'an 1316, par le pape Jean XXII, et que le roi Louis XI l'introduisit en France en l'an 1471. On sait que saint Charles Borromée recommanda aux prédicateurs de l'expliquer souvent au peuple, et de la réciter eux-mêmes avant de commencer leurs discours. Il fit en outre inscrire dans les actes du Synode que trois fois par jour, au signal de la cloche, elle serait récitée par les fidèles. (*Act.* part. IV. *Instruct. prædicat. Verbi Dei.*) C'est donc un devoir pour les fidèles de remercier Dieu, suivant les désirs de l'Église, de l'incomparable bienfait de l'incarnation, et de recourir à l'intercession de Marie, en récitant pieusement la Salutation angélique, qui est composée en partie des paroles que l'ange apporta du ciel, en partie de celles que sainte Élisabeth dit à la sainte Vierge, et de celles que l'Église y a ajoutées. C'est la meilleure prière qu'on puisse dire en l'honneur de notre très-chère mère, la très-sainte Vierge Marie.

[1] Le texte sacré ne parle pas du temps où Marie visita Élisabeth, mais comme l'Évangéliste, après avoir raconté l'Annonciation, dit : *Exurgens Maria in diebus illis abiit in montana* (Luc. I. v. 39 et suiv.), il suit que ce voyage dut avoir lieu dans les premiers jours d'avril, puisque l'Annonciation, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, est placée au 25 du mois de mars.

[2] *In Luc.* lib. II. n. 19 et suiv.

[3] Cette vertu consiste principalement dans la promptitude à servir Dieu, et dans la scrupuleuse sollicitude à faire tout ce qu'il commande.

[4] *Comment. in Evang. Luc*, à ces mots : *Abiit cum festinatione.*

Et vraiment, dit saint Grégoire [1], plus on aime une personne, plus on se hâte d'arriver, afin de la voir plus tôt.

L'Évangile ne parle pas de la compagnie que la sainte Vierge eut dans ce voyage. Nous adoptons volontiers l'opinion de ceux qui affirment que saint Joseph l'accompagna seul et qu'il retourna ensuite dans sa maison, sachant que Marie devait demeurer longtemps chez sa cousine; car, vivant du travail de ses mains, il ne pouvait pas rester comme elle loin de sa ville de Nazareth. En effet, comment Joseph pouvait-il permettre que la jeune Vierge, dont la garde lui était confiée, s'en allât seule à travers ces montagnes? N'était-il pas également convenable que Joseph, devenu l'époux de cette illustre Vierge, plutôt que de la confier à quelque membre de la famille de l'un ou de l'autre, l'accompagnât lui-même auprès de ses parents illustres par leur piété autant que par leur richesse et par le rang qu'ils tenaient dans la ville d'Hébron? Car c'est à Hébron que les écrivains les plus estimés placent la demeure de Zacharie et d'Élisabeth [2]. On peut croire aussi que Marie avait instruit Joseph de la grossesse miraculeuse de sa cousine, ou qu'il l'avait apprise d'ailleurs, car tous devaient s'entretenir du miracle; ou que le Ciel la lui avait révélée, comme quelques-uns le prétendent [3].

La plupart des Pères et des historiens pensent que, dès l'arrivée des très-chastes époux dans la demeure de Zacharie, Joseph, selon la coutume des Hébreux, habita un appartement séparé de celui de Marie, qui s'occupait, avec les servantes, des travaux de son sexe, et que les époux se réunissaient à certaines heures du jour, pour les actes communs de la vie. On peut accepter cette opinion, à moins qu'on n'aime mieux croire, avec quelques-uns, que Joseph ne comprit rien aux paroles mystérieuses qu'échangèrent entre elles Marie et Elisabeth dans leur première entrevue, comme

[1] *Hom.* XXII *in Evang.*

[2] La sainte Écriture dit seulement que la sainte Vierge alla dans les montagnes de la Judée. Les cités que Zacharie pouvait habiter dans ces montagnes étaient nombreuses, surtout si l'on croit qu'il n'était pas obligé d'habiter une ville sacerdotale. Pour nous, nous adoptons l'opinion de Baronius (*in Appar. ad ann.* § 77 et 77), de Tolet (*in Luc. Adnot.* 116), de D. Calmet (*in Luc.* v. 39), de Samuel Basnage (*S. Ann. ant. Christ. VI.* n. 36), et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. D'ailleurs on sait qu'Hébron, appelé une fois *Chébron* et souvent *Cariath-Arbé*, ville sacerdotale, était située dans les montagnes de la Judée. (V. Josué, c. XIV. v. 12 et 14. et c. XXI. v. 13 et 13.)

[3] Ceux qui croient que saint Joseph, dans ce voyage, n'accompagna pas la Vierge, s'appuient, 1° sur ces paroles de saint Luc: *antequam convenirent*, c'est-à-dire, avant que la Vierge habitât dans la maison de son époux; 2° sur ce que Joseph, étant pauvre, ne pouvait pas pour longtemps quitter son travail; ils disent 3° que s'il avait accompagné la très-sainte Vierge, il aurait compris par les paroles d'Élisabeth et par le cantique de Marie que son épouse était la mère de Dieu. Nous soutenons l'opinion contraire par toutes les raisons que nous avons exposées et que nous exposerons encore dans la suite de ce chapitre.

Quelques-uns ont pensé que Marie, dans ce voyage, visita aussi Jérusalem, afin de remercier Dieu, dans le temple, du grand bienfait de la rédemption; toutefois, cette dernière opinion manque de preuves.

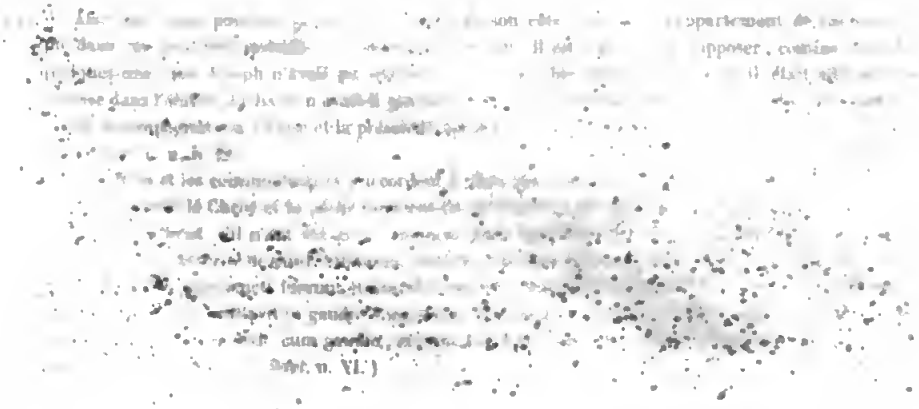

souvent les disciples ne comprirent pas les paroles du Sauveur, bien que plusieurs fois il leur dit les mêmes choses[1].

Au reste, de quelque manière que ce fait se soit passé à Hébron, il est de foi que la première entrevue entre la très-sainte Vierge et Élisabeth fut très-solennelle. En apprenant que sa chère cousine était venue, Élisabeth alla au-devant d'elle, et l'embrassa avec le sentiment de la plus vive tendresse. Ses lèvres étaient muettes, parce qu'elle ne pouvait exprimer toute l'émotion qu'elle éprouvait intérieurement. (Pl. XIX.) La Vierge auguste fut la première à la saluer, car elle ne laissait échapper aucune occasion favorable à l'exercice de l'humilité. « Une cousine, s'écrie saint Ambroise[2], vient vers une cousine, « une jeune fille vers une femme âgée; non-seulement elle vient la première, mais la « première elle la salue, parce qu'il convient qu'une vierge soit d'autant plus humble « qu'elle est plus chaste. »

La salutation et l'embrassement sont immédiatement suivis d'un singulier prodige, car partout où se trouve la Vierge bénie, la grâce se trouve en abondance. Aussitôt que la pieuse Élisabeth fut dans les bras de la Vierge, aussitôt qu'elle entendit la douce voix de la fille de Jessé, l'enfant qu'elle portait dans son sein tressaillit et donna des signes de joie manifestes. « Considère, continue saint Ambroise, considère l'exacte distinction « que l'Évangéliste fait des paroles d'Élisabeth, mère du Précurseur; Élisabeth entend « la voix, et aussitôt Jean éprouve la grâce. Celle-là entendit dans l'ordre de la nature, « celui-ci tressaillit à raison du mystère. L'une pressentit la venue de Marie, l'autre celle « du Verbe... Élisabeth et Marie parlaient de la grâce, et la grâce opérait intérieurement « dans Jean... Les mères parlent, et un double miracle s'accomplit : Jean tressaille, « quand l'esprit de Marie est ravi de joie; Jean est rempli du Saint-Esprit, et il en « remplit sa mère[3]. »

Cet esprit, en passant du fils à la mère, l'investit tout entière, de sorte qu'elle commença aussitôt à prophétiser; c'est pourquoi elle s'écria à haute voix : *Vous êtes bénie*

[1] Alors que nous pouvons penser que Joseph, de son côté, alla dans l'appartement de Zacharie, et que dans ces premiers instants, il s'entretint avec lui, il est ridicule de supposer, comme l'ont fait quelques-uns, que Joseph n'avait pu entendre ce mémorable colloque, parce qu'il était allé attacher l'ânesse dans l'étable. Zacharie n'avait-il pas des serviteurs? N'était-il pas plus convenable qu'avant tout Joseph accompagnât son épouse et la présentât lui-même à ses parents?

[2] *In Luc*, c. II, n. 22.

[3] Les Pères et les commentateurs s'accordent à dire que Jean fut lavé alors du péché originel. Et en vérité, comment le Christ et le péché auraient-ils pu s'unir? comment Jean aurait-il pu reconnaître la présence du Christ, s'il n'eût été en ce moment doué de raison et libre du péché? Qu'il nous suffise d'invoquer ici l'autorité de saint Athanase, opinion exprimée dans le concile d'Éphèse (tome III. *Concil.* Labbe) : « Multi ergo sancti fuerunt et mundi a peccato : Jeremias et ab utero sanctificatus est, et Joannes cum esset in utero exultavit in gaudio voce Mariæ Theotocæ. » — Saint Cyrille ajoute : « Solus Joannes in utero conclusus exilivit cum gaudio, et cum corporis oculis non videret Dominum suum, agnovit spiritu. » (*Colhec. III. de Bapt.* n. VI.)

entre toutes les femmes[1], *et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient que la mère de mon Seigneur s'approche de moi?* Or, Élisabeth n'aurait pu adresser cette salutation à Marie, si elle n'avait pas été divinement inspirée; car Marie, quant aux apparences extérieures, était la femme d'un simple artisan, et rien au dehors ne révélait la Mère de Dieu. Mais ici ne finit pas la prophétie d'Élisabeth. Après avoir dit qu'à la voix de Marie l'enfant a tressailli dans son sein, elle ajoute : *Bienheureuse vous qui avez cru*[2], *car les choses qui vous ont été dites par le Seigneur seront accomplies*; ce qui revient à dire : Vous êtes heureuse parce que vous avez cru à l'ange, parce que vous avez cru que vous seriez la mère de Celui à qui le Seigneur donnera le trône de David son père, de Celui qui régnera éternellement dans la maison de Jacob, et dont le règne ne finira jamais.

A ce prophétique et sublime langage d'Élisabeth, la Vierge Marie ne garde pas le silence; mais, remplie, elle aussi, du Saint-Esprit, elle entonne ce divin cantique qui fait clairement allusion à plusieurs passages de l'Ancien Testament, et spécialement à ceux qui rappellent l'histoire de la sortie d'Égypte. Ce cantique, au dire de saint Thomas de Villeneuve[3], surpasse en majesté, en élévation de style, tous les autres cantiques de la sainte Écriture. En effet, il est plein de sublimes mystères, de prophéties, de science divine, d'insrutables secrets. Quel auteur pourrait-on jamais comparer à Marie qui est la reine des Prophètes? Quelle preuve plus grande du Verbe éternel qui était en elle[4]? Nous exposerons ce cantique avec ses paroles mêmes, en paraphrasant seulement quelques passages, à la suite des Pères et des interprètes.

La Vierge bénie répond ainsi : *Mon âme rend gloire au Seigneur, et mon esprit est ravi de joie dans le Dieu mon Sauveur*[5]; *parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante*[6];

[1] Voyez ce que nous avons dit au chapitre précédent, en parlant de la Salutation angélique. L'ange dit : *Benedicta tu in mulieribus*, et sainte Élisabeth : *Benedicta inter mulieres.*

[2] Quelques Pères latins, adoptant le texte grec, transportent ces paroles de la deuxième personne à la troisième, disant : *Beata quæ credidit, quia perficientur ea quæ dicta sunt illi a Domino.*

[3] *Serm. de Visitat.*

[4] Parce que le *Magnificat* a dix versets, quelques-uns ont prétendu que ce cantique avait été prédit par David, lorsqu'il s'écriait (*Ps.* CXLIII. v. 9) : *O Dieu, je chanterai pour vous un cantique nouveau; je vous célébrerai sur l'instrument à dix cordes.* » Saimeron remarque (*in verbo* Magnificat) que nous avons trois cantiques sur le grand mystère de l'Incarnation : celui de Marie, celui de Zacharie et celui de Siméon; il dit que le premier se chante à vêpres, parce que Marie arriva à Hébron un peu après le milieu du jour; le second, à matines, vers l'aurore, parce que saint Jean, comme l'étoile du matin, annonce le soleil de justice; le troisième, à complies, vers le soir, parce que Siméon, après avoir vu le Rédempteur, ne désira plus rien que de mourir.

[5] Le deuxième verset est comme une répétition du premier, parce que les Hébreux avaient coutume d'expliquer ainsi la pensée déjà exprimée.

[6] Quelques-uns traduisent : *Dieu a regardé et récompensé en moi la vertu de l'humilité*; mais, comme dit saint Bernard (*Serm.* XVI. *in cant.* n. 10), le véritablement humble veut bien être tenu pour humble, mais ne se proclame point humble lui-même. Voyez Tolet, Calmet, Martini, le bienheureux cardinal Tommasi (tom. VIII. *Oper. in explic. cantic.* Magnificat), etc.

voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse[1]*; car celui qui est tout-puissant a fait pour moi de grandes choses, et son nom est saint; et sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il a déployé la force de son bras*[2]*; il a dissipé les orgueilleux dans les pensées de leur cœur; il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles*[3]*. Il a rempli de biens ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches les mains vides. Il a reçu Israël, son serviteur*[4]*, se souvenant de sa miséricorde, comme il a promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour jamais*[5].

Après ce premier colloque, dans lequel, comme le remarque saint Ambroise, les deux heureuses mères prophétisèrent par un double miracle, grâce à l'esprit dont les enfants qu'elles portaient dans leur sein étaient remplis, il est à croire qu'elles eurent encore de pieux entretiens, comme en ont entre elles les âmes saintes; car Marie voulait aussi nous laisser un exemple de ce que doivent être nos conversations, qui doivent toujours avoir Dieu pour fin principale, alors même qu'elles sont comme un agréable délassement de notre esprit.

Oh ! quelle joie, quelle consolation éprouvèrent sans doute ces deux âmes bienheureuses en s'entretenant de la bonté et de la miséricorde de Dieu, qui jamais ne s'était mieux montrée aux hommes[6]!

[1] Hugues de Saint-Victor (*super* Magnificat) dit que toutes les générations proclameront Marie bienheureuse, parce que, grâce au fruit de ses chastes entrailles, elles recouvreront les biens dont les priva le fruit mangé dans le paradis terrestre.

[2] Bède (*super Evang. Luc, ad hæc verba*) dit que ce mot *son bras* signifie son fils. Ainsi peuvent s'expliquer encore les paroles de saint Paul : *Portansque omnia verbo virtutis* (*Hebr.* 13), et celles d'Isaïe (c. LIII. 1) : *Brachium Domini cui revelatum est*. Plusieurs disent que *bras* exprime l'idée de *force*.

[3] A qui font allusion ces paroles? Il y a sur ce point deux opinions : les uns les appliquent aux anges tombés de leurs trônes, et devenus les ennemis de l'homme; les autres prétendent qu'elles font allusion à la réprobation du peuple juif, et à la vocation des gentils.

[4] Quelques-uns pensent que *Israel filio suo* peut s'entendre dans le double sens du mot *puer*. Il paraît étrange de dire que Dieu a reçu Israël, quand tous connaissent le châtiment de ce peuple déicide. Mais, comme dit saint Augustin (*in Ps.* LXIII), sous le rapport spirituel, Jésus-Christ est venu pour le sauver; sous le rapport temporel, pour prendre soin de lui. C'est uniquement sa faute, s'il n'a pas profité de la doctrine du Rédempteur et répondu à son amour.

[5] Hugues de Saint-Victor, déjà cité, dit que Dieu fut miséricordieux à promettre, et véridique à tenir sa promesse. — Certes la Vierge ne pouvait mieux terminer son sublime cantique qu'en rappelant comment, depuis Adam jusqu'à ce jour, Dieu avait toujours manifesté sa miséricorde envers les hommes; la miséricorde divine se manifesta sur tous les justes, depuis le commencement du monde, soit qu'on entende ce mot de miséricorde dans le sens général, soit qu'on entende l'incarnation du Verbe, laquelle est appelée *miséricorde* dans l'Écriture même. « Per viscera *misericordiæ* Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto. » (*Cant.* ZACHAR.) « Ostende nobis, Domine, *misericordiam* tuam, et salutare tuum da nobis. » (*Ps.* LXXXVIII.) C'est donc avec raison que saint Augustin (*Tract. in Magnif.*) dit : « Hæc est illa *misericordia*, quam exhibuit Deus timentibus se, quia Verbum suum per assumptam carnem misit in mundum. »

[6] Nous croyons que ce colloque mystérieux entre Marie et Élisabeth fut le seul qu'elles eurent entre

Comme la sainte Écriture dit seulement que Marie demeura avec Élisabeth environ trois mois, chacun peut librement conjecturer les choses que nous exposerons dans ce chapitre, sur la foi des Pères et des docteurs qui, comme nous l'avons promis, seront constamment nos témoins et nos guides dans le cours de cette histoire. Nous disons donc qu'après son entrevue avec Élisabeth, Marie fut présentée à Zacharie par sa cousine, à qui Zacharie, de son côté, présenta Joseph[1]; et ainsi ces saints personnages, après avoir conversé tous ensemble, s'assirent dans le Seigneur à une table frugale, et Joseph, après s'être un peu reposé, repartit, en recommandant sa très-sainte épouse à la garde de ses parents; non qu'elle eût besoin d'être gardée, mais parce qu'il connaissait bien le précieux trésor qu'il laissait dans cette demeure. Joseph, quoique toujours résigné à la volonté divine, dut néanmoins éprouver une grande tristesse, en retournant seul par ce même chemin qu'il avait suivi auparavant avec sa compagne bien-aimée; et Marie, sans doute, ne fut pas moins sensible que lui à cette séparation. Mais, comme lui, elle se soumit humblement à la divine volonté.

Quel motif porta donc la Vierge bénie à s'entretenir si longtemps avec sa parente? Saint Ambroise[2] l'explique en disant : « Marie ne fut pas retenue si longtemps auprès « d'Élisabeth par le seul motif de la douce amitié, mais elle resta aussi pour le progrès « spirituel du grand Précurseur du Christ; car si, à l'arrivée de Marie, si, au premier « mot qu'elle dit, l'enfant tressaillit de joie dans le sein de sa mère, et si la mère elle-« même fut en même temps remplie du Saint-Esprit, combien durent s'accroître la « grâce et les dons célestes et dans la mère et dans l'enfant, durant ces trois mois de « la présence de Marie! A l'exemple des athlètes, le saint prophète, par les onctions de « la grâce, se préparait au combat. »

Nous ne pouvons pas dire avec certitude si Marie attendit, ou non, l'accouchement d'Élisabeth, parce que saint Luc, qui nous a laissé une description exacte de cette visite, n'en dit mot; cependant, d'après tout le contexte de l'évangéliste, il semble que non, puisque saint Luc termine sa narration avant de raconter la naissance de Jean-Baptiste. Quelques commentateurs pensent d'ailleurs qu'il ne convenait pas à une jeune et pure vierge, comme Marie, de se trouver présente à l'accouchement; cependant, d'autres Pères, et en plus grand nombre, affirment que la très-sainte vierge assista à la naissance du Précurseur; car, disent-ils, cette naissance qui devait être accompagnée de tant de prodiges, devait être honorée de la présence de la divine mère; et ils ajoutent que Marie de-

elles, parce que c'est le propre des âmes pieuses de vivre recueillies, et de se communiquer avec simplicité de cœur les grâces dont le Dieu de miséricorde se plaît à les enrichir.

[1] Le silence de la sainte Écriture ne peut infirmer notre opinion, et semble au contraire la confirmer. Ainsi Joseph n'est pas nommé dans cet endroit du texte sacré, où il est dit : *Les Mages, entrant dans la maison, trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère* (Matth. II. v. 11), et cependant tous conviennent que Joseph était présent.

[2] *In Luc.* c. I, lib. II.

meura chez Élisabeth jusqu'à la cérémonie de la circoncision [1]. Après ce temps, il est à croire, selon la même opinion, que notre auguste Dame prit congé de sa cousine, et qu'après avoir sanctifié, trois mois durant, cette demeure, elle la quitta accompagnée de quelqu'un de ses parents, ou plutôt de Joseph, qui était venu la chercher. Elle retourna, par le même chemin, à sa maison de Nazareth, où, tout enflammée du divin amour et toujours plus appliquée à la pratique de la vertu, elle se préparait à donner au monde le Messie si vivement désiré.

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'ANGE APPARAIT A SAINT JOSEPH. COMMENT LA VIERGE ET SON TRÈS-CHASTE ÉPOUX SE PRÉPARENT A LA NAISSANCE DU RÉDEMPTEUR.

Mille et mille fois heureux l'homme qui craint Dieu, qui met en Dieu toute sa confiance, et s'abandonne entièrement à sa providence infinie et mystérieuse. L'homme juste n'a rien à craindre de l'injustice des hommes, car Dieu, toujours fidèle en ses promesses, le garde et le défend. Qu'est-il besoin de rappeler ici Joseph, fils de Jacob, vengé d'imputations calomnieuses, et Daniel, et Susanne, et tant d'autres exemples que nous trouvons presque à toutes les pages de l'Écriture sainte et de l'Histoire ecclésiastique? Nous trouvons une preuve évidente de cette protection divine dans la manière signalée dont Dieu défendit l'honneur de Marie, et dissipa les inquiétudes de Joseph.

Joseph était uni depuis peu de jours à sa très-chaste épouse, quand il s'aperçut qu'elle était enceinte. Il est plus facile de comprendre que d'exprimer combien cette idée alarma cet homme juste. A la vérité, il admirait dans Marie le comble de toutes les vertus, il la voyait pleinement circonspecte, modeste, recueillie; il la regardait comme un modèle, un miroir de perfection : à la voir seulement, il se sentait tout rempli du divin amour; mais naturellement il ne pouvait contredire le témoignage de ses yeux. Toutefois, il n'osait pas en parler à la Vierge, de peur de lui causer de la peine en soupçonnant sa fidélité, bien que l'évidence naturelle fût contre elle, comme dit saint Bernardin de Sienne [2].

Nous n'ignorons pas qu'on a prétendu que la sainte Vierge révéla ce mystère à Joseph,

[1] Voyez Calmet (sur le c. I. de *S. Luc*, au num. 56.) et Corneille de la Pierre (sur le v. 56, du c. I. de *S. Luc*). L'Église célèbre aujourd'hui la fête de la Visitation le 2 juillet, c'est-à dire le jour après l'octave de la Nativité de saint Jean-Baptiste, parce que c'est vers ce temps que Marie dut revenir à Nazareth. Cette fête est très-ancienne dans l'Église d'Orient. On croit qu'elle fut instituée, dans l'Église occidentale, par Urbain VI, avec l'obligation du jeûne; plus tard, Boniface IX la recommanda seulement. Dans la XLIIe session du concile de Bâle, la célébration de cette fête fut fixée au 2 juillet, et saint Pie V en réforma l'office. On sait que saint François de Sales a institué un ordre de religieuses qui ont pris le nom de la Visitation de Marie.

[2] « Erat firmissimum argumentum naturæ ex tumefactione uteri. » (Tome III. *Oper. Serm. de S. Joseph.*)

Digitized by Google

avant d'aller visiter sa cousine, et les motifs qu'on en donne semblent assez plausibles. Cependant, il est suffisamment prouvé, par le texte de saint Matthieu et par les révélations de sainte Brigitte, que Marie garda le silence [1]. Nous allons voir pourquoi elle crut devoir cacher à son époux le divin mystère.

Le même saint Bernardin de Sienne [2], méditant sur cette conduite de Marie à l'égard de son époux, dont elle pouvait si facilement dissiper l'inquiétude, enseigne savamment qu'elle garda le silence pour plaire à Dieu, parce que les secrets de Dieu ne doivent pas être révélés; que, d'ailleurs, la vierge Marie savait que le mystère était connu de sainte Élisabeth et que, lorsqu'il en serait temps, Dieu le ferait connaître à qui il voudrait. A ces sages considérations on peut ajouter l'humilité de Marie et le mérite que ces deux époux retiraient de leur affliction; car, quelque soin que Joseph prit de cacher à Marie l'inquiétude qu'il éprouvait, Marie devait s'en apercevoir et en comprendre la cause.

Les théologiens diffèrent d'opinion au sujet des craintes de Joseph. Saint Ambroise, saint Augustin, Eutimius et d'autres pensent que Joseph, convaincu que Marie avait manqué de fidélité [3], voulait fuir loin d'elle. D'autres croient, avec saint Jérôme, que Joseph, quoique profondément affligé du fait qu'il voyait de ses propres yeux, ne décida jamais de la cause; que même, comme dit saint Jean Chrysostome [4], il aurait cru qu'un enfant pouvait naître d'une vierge, avant de croire Marie coupable.

D'autres enfin ont imaginé que Joseph ne voulait s'éloigner de son épouse que parce qu'il se croyait indigne d'habiter avec la mère de Dieu, laquelle lui avait déjà révélé le mystère qui allait s'accomplir en elle. Origène, Théophylacte, saint Basile, saint Bernard, saint Remi, Jean Gerson, Eckius et beaucoup d'autres [5] sont de ce sentiment; toutefois, il faut trop faire violence au texte sacré, pour être amenés à croire que la crainte de Joseph ne venait que de son respect.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la douleur de l'époux de Marie était inex-

[1] L'illustre Gerson, chancelier de l'Université de Paris, pense que la très-sainte Vierge révéla tout à Joseph, 1° parce qu'il semble plus convenable que l'époux connût le mystère avant Élisabeth; 2° parce que la parenté entre Marie et Joseph était plus étroite que celle qui existait entre Élisabeth et Marie; 3° parce que, dit-il, si le Saint-Esprit, à la salutation de Marie, descendit sur Élisabeth, comment ne serait-il pas descendu sur Joseph qui était encore mieux disposé à la grâce, et qui devait être le gardien et le compagnon perpétuel de Marie?

[2] *Loc. cit.*

[3] Cette faute de Joseph, si elle eut lieu, fut très-innocente et toute de l'intellect, et par conséquent permise, comme Dieu permit les chutes graves de saint Pierre et d'autres saints.

[4] *Hom.* 1. *in divers.*

[5] Dans les révélations de sainte Brigitte, nous trouvons encore attribuée au respect la crainte de saint Joseph, et en voici les paroles traduites: « Après que j'eus donné mon consentement à l'ange, Joseph, voyant que j'avais conçu par la vertu du Saint-Esprit, fut dans une grande crainte; non qu'il suspectât ma vertu, mais parce que, se rappelant les prophètes, lesquels ont prédit que le Fils de Dieu naîtrait d'une Vierge, il se regarda comme indigne de servir une telle mère, jusqu'à ce que l'ange lui commanda en songe de ne point craindre, mais de me servir en toute charité. » (Lib. VII, c. XXXV.)

primable, car il voyait soupçonnée par lui une personne si chère à son cœur, si tendrement aimée, une épouse en qui il ne trouvait pas l'ombre d'un défaut. Mais que devait faire Joseph? s'écrie ici saint Jean Chrysologue; devait-il dissimuler la conception? Mais, comme l'observe avec raison saint Jérôme, la loi le lui défendait. Devait-il accuser Marie? Mais son cœur ne lui permettait pas de traiter ainsi sa compagne, et le gardien de la très-sainte Vierge ne pouvait pas faire une chose capable d'abaisser, du moins momentanément, le prix de cette pureté sans tache, dont il était le plus fidèle témoin. Tel qu'un vaisseau surpris par la tempête au milieu de l'Océan flotte çà et là, et qui, soit qu'il jette l'ancre ou qu'il déploie ses voiles, se trouve également exposé à périr, tel Joseph flotte en son cœur, et ne sait quel parti prendre [1], soit qu'il reste auprès de son épouse, soit qu'il la livre à la justice, sa douleur est égale. Mais Dieu n'abandonne jamais ses fidèles serviteurs. C'est son œuvre, il saura bien tirer sa plus grande gloire des peines mutuelles de ces tendres et chastes époux.

Joseph avait enfin pris la résolution de quitter Marie [2] secrètement, faisant ainsi divorce de fait. Déjà il avait fait tous ses préparatifs de départ, lorsque tout à coup un ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : « Joseph, fils de David, ne « crains pas de prendre Marie pour ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint-« Esprit. » (Pl. XX.) Et ici le céleste messager poursuivit, disant que Marie enfanterait un fils qui serait appelé Jésus et qui délivrerait son peuple de ses péchés [3].

Dans ces paroles, deux choses sont à considérer : la première, c'est que l'ange ne dit pas à Joseph : Marie *te donnera un fils*, comme il avait dit à Zacharie; et la raison en est bien claire : Jean en effet était véritablement et naturellement le fils de Zacharie, tandis que Jésus-Christ était le vrai fils de Marie, mais non le fils de Joseph. La seconde, c'est que l'ange prophétisa l'effet que la naissance du Christ devait produire pour le monde, lequel était de délivrer tous les hommes des chaines dans lesquels ils gémissaient

[1] Saint Bernardin de Sienne, avec d'autres Pères, observe que saint Joseph aurait pu facilement s'assurer du fait en interrogeant Marie, sa sainte compagne; mais il ne le fit pas, pourquoi? 1° « Pro nihilo postulasset, quia ipsi Mariæ pro se dicenti minime credederetur : » 2° pour qu'il en fût informé par une révélation céleste, à laquelle il devait croire. (*Serm.* de S. Joseph, art. 2, c. 1.) On voit par là aussi combien peu de confiance mérite l'oraison VI de Proclus, patriarche de Constantinople, ainsi que les assertions sur le même sujet, d'Anathase et de Germain, également patriarches de Constantinople. (Voyez Trombelli, etc. part. 1, *dissert.* xiii, c. ii.)

[2] Si saint Joseph voulait la laisser secrètement, il est certain que déjà il habitait avec elle; car on ne peut pas laisser ce que l'on n'a pas pris; d'autant plus que Dieu n'aurait pas suffisamment protégé l'honneur de Marie, si elle s'était trouvée enceinte avant d'être unie à son époux. D'ailleurs le mot latin *accipere* peut très-bien s'entendre dans le sens de *garder*. (Voyez ce que nous avons dit au chapitre 1 de ce second livre.)

[3] « Quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. » L'Évangéliste se sert du mot *est né* pour marquer, comme remarque saint Basile (*Serm. de Natic. Dom.*), que l'enfant fut animé dès le premier instant de l'incarnation. C'est pourquoi saint Augustin dit : (*In Enchirid.*) « Natus est Christus de Spiritu sancto non sicut filii, et natus est Christus ex Maria virgine sicut filii. »

misérablement. En effet, saint Matthieu [1], après avoir rapporté les paroles de l'ange, rappelle à notre esprit la prophétie d'Isaïe, disant : « Voilà qu'une Vierge concevra, et « elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. »

Joseph, après cet heureux songe, éprouva sans doute, à son réveil, une grande joie, mais sa confusion ne dut pas être moins grande. Il se réjouit de voir se dissiper toute ombre de soupçon à l'égard de celle qui lui était chère au delà de toute expression ; il se réjouit d'apprendre que la plénitude des temps si désirée était enfin venue, et que Dieu avait enfin exaucé les prières de tant de générations qui, depuis tant de siècles, invitaient le Ciel *à pleuvoir le juste ;* il se réjouit, parce que, selon la divine promesse, un si beau rameau naissait de cette royale tige de David, depuis longtemps desséchée. Il se réjouit, parce qu'il lui était donné de voir, de contempler le Verbe incarné, de le porter dans ses bras et de le presser sur son cœur; il se réjouit... mais quelle langue pourrait redire toute la joie de Joseph ! Son cœur, qui aimait Marie et Dieu véritablement, pourrait seul faire connaître l'ineffable consolation dont il fut rempli. Sans doute l'heureux époux communiqua à sa chaste compagne les paroles de l'ange, et lui demanda pardon du soupçon qu'il avait eu [2].

Mais la confusion de Joseph ne fut pas moins grande que sa joie. Il s'humilia donc devant Dieu, en reconnaissant l'humilité de Marie qui aimait mieux paraître coupable que de se déclarer la mère de Dieu; il s'humilie, en méditant sur l'abaissement d'un Dieu qui venait au monde sous la forme d'un esclave; il s'humilie, en pensant combien, selon les prophéties à lui bien connues, ce Dieu aurait à souffrir ici-bas pour accomplir l'œuvre de la rédemption ; il s'humilie enfin, en considérant quelle gloire ce serait pour lui d'être reconnu sur la terre comme le père de Jésus-Christ, père, non par nature, mais par grâce.

Saint Augustin dit avec raison [3] que « saint Joseph était véritablement père de Jésus-« Christ, non pour l'avoir engendré, mais en ce sens qu'il l'avait adopté comme tel, et « que l'enfant-Dieu était né de son mariage. » Le même saint docteur, parlant de nouveau de ces très-saints époux, dit encore [4] : « L'un et l'autre méritèrent d'être appelés « les parents du Christ : Joseph fut le père par *l'esprit* seulement, Marie fut la mère et « *par l'esprit et par la chair*. Ils furent les parents de son humilité, et non de sa subli-« mité ; de son infirmité, non de sa divinité. » Et véritablement, comme nous l'appre-

[1] Matth. c. 1. v. 22.

[2] Quelques-uns ne peuvent comprendre comment saint Joseph, alors qu'il savait que le Messie devait naître d'une vierge et qu'il connaissait la virginité de Marie, ne la crut pas mère du Verbe incarné. Il est facile de répondre : 1° Parce que les saintes Écritures parlent d'une *vierge* et que ce mot s'entend généralement d'une femme qui n'est pas mariée; 2° parce que, comme l'humilité de Marie l'empêchait de se croire digne d'être la mère du Messie, de même, Joseph ne se croyait pas digne d'être élevé à l'honneur de père adoptif du Rédempteur.

[3] *De Consent. Evangel.*

[4] *Lib. 1. de Nupt. et Concup.*

SONGE DE JOSEPH.

nons par le texte sacré, Joseph était estimé, révéré de tous comme père de Jésus-Christ; car il exerça envers lui tous les devoirs d'un père.

Et ici chacun peut facilement imaginer avec quel pieux respect Joseph, dès ce moment, traita son épouse bien-aimée, dans le sein de laquelle il adorait Celui que les cieux mêmes ne peuvent contenir; d'autant plus que Marie, au dire de quelques Pères de l'Église, brillait d'un tel éclat, à mesure qu'elle avançait dans sa grossesse [1], que l'humble époux n'osa plus regarder son radieux visage, jusqu'au jour où elle eut mis au monde son divin fruit. Ce fait ne nous paraît nullement invraisemblable; si nul ne pouvait regarder Moïse, après son céleste colloque avec Dieu, où, après tout, il n'avait entendu que la voix d'un ange, que dirons-nous de cette Vierge bénie qui portait Dieu dans son sein?

Qu'on parle tant qu'on voudra du saint respect de Joseph pour Marie, et sur leur préparation à la naissance du Rédempteur, on dira toujours peu; qu'on réunisse en eux tout l'amour des saints qui furent, sont et seront sur la terre, on dira toujours peu; qu'on imagine dans leurs cœurs les dispositions les plus sublimes, on dira toujours peu, en comparaison de la grandeur de ce couple le plus aimé du Ciel, qui devait représenter sur la terre la très-auguste Trinité.

L'Évangéliste, après avoir raconté le songe, dit que Joseph, sortant du sommeil, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, qu'il prit avec lui sa compagne, et qu'il ne l'avait pas connue, quand elle enfanta son premier-né.

Ces paroles peuvent faire naître, au premier aspect, une idée funeste à la perpétuelle virginité de Marie [2]. Pour garder et défendre l'honneur sans tache de notre très-sainte Mère, nous ferons ici considérer deux choses : la première, c'est que, selon saint Augustin [3], dans le quatrième mois de la grossesse de la Vierge eut lieu la cérémonie des noces, cérémonie rappelée par nous, dans le premier chapitre de ce second livre,

[1] Alberti. — Commentaires sacro-historiques de la vie, de la doctrine et des miracles de Jésus-Christ, fils de Dieu et de Marie toujours immaculée. (T. I. c. VIII.)

[2] « Exurgens autem Joseph a somno, fecit sicut præcepit ei Angelus Domini, et accepit conjugem suam. Et non cognoscebat eam, donec peperit filium suum primogenitum. » (Matth. I. v. 24. 25.) Cette manière de parler, comme en d'autres endroits de l'Écriture, ne signifie rien pour le temps suivant, comme l'ont démontré les Pères et les docteurs; saint Jérôme (*in cap. I Matth.*) s'exprime ainsi : « Quod autem dicitur *antequam convenirent* non sequitur ut postea convenerint; sed scriptura quod factum non sit ostendit. » Voyez saint Isidore de Damiète (lib. III, ep. 31); Saint Hilaire, cité par saint Thomas dans la *Chaine d'or des Pères*; l'auteur de l'œuvre imparfaite sur saint Matthieu (*Hom. I*), le père Rovère dit Rotharius. (*Lez. Ist. Mor. X*, etc.) — Saint Hilaire remarque aussi que dans la sainte Écriture, toutes les fois ensuite qu'il est parlé de la sainte Vierge, elle n'est plus appelée *femme de Joseph*, mais toujours Mère de Jésus, et encore, pour qu'un fils soit appelé *premier-né*, il suffit qu'il soit l'unique enfant d'une mère, ce mot de *premier-né* employé par l'évangéliste, renferme d'ailleurs un grand mystère, car il fait voir que dans le Christ étaient réunis tous les droits d'ainesse (le principat, le sacerdoce et l'hérédité), conférés à ce premier-né qui fut figuré par les premiers-nés de l'ancienne loi et dont l'Apôtre dit que lorsqu'il fut introduit dans le monde par le Père, tous les anges reçurent ordre de l'adorer. Voyez saint Isidore de Damiète (loc. cit.). — S. Epiphane, *Hæres.* 78.

[3] *De Concord. Evang.*

et sur le temps de laquelle encore nous sommes restés dans le doute, vu qu'il n'est pas facile de savoir avec certitude si elle eut lieu, ou de faire concorder les évangélistes, ou du moins de les expliquer. La seconde, c'est que Joseph fit ce que l'ange lui ordonna; or puisqu'il lui ordonna seulement de ne point craindre, *noli timere*, il n'y avait donc pas lieu à conseiller l'inaccomplissement du vœu. Ensuite, si le Christ est appelé *premier-né*, ce n'est que *formellement*, selon l'expression des théologiens.

D'ailleurs, dans le chapitre suivant nous parlerons encore de la perpétuelle virginité de la très-sainte Marie. En attendant, nous croyons être agréable au lecteur, en disant comment la sainte Église, voulant unir ses sentiments à ceux des chastes époux dans l'attente du Rédempteur, institua la fête de l'*expectation*[1], non-seulement afin d'honorer les ardents désirs de Marie, mais encore afin d'obtenir, par son intercession, que le Saint-Esprit enflamme en nous des désirs semblables, et qu'ainsi nous célébrions avec fruit la nativité sainte de Jésus-Christ. Et c'est pour cela que sont récitées ces belles antiennes, ces aspirations[2], dans lesquelles, en représentant au Rédempteur nos ténèbres, notre captivité, notre ignorance, nous l'invoquons comme la lumière, la sagesse, le libérateur, le pasteur, le roi et le rédempteur de nos âmes.

[1] Grégoire XIII, en 1578, approuva la fête de l'*expectation de l'enfantement*, pour les Églises d'Espagne, d'où elle passa dans d'autres Églises. Enfin, Benoît XIII, en 1725, l'établit dans l'Église romaine et dans tout l'État pontifical, et la fixa au 18 décembre. (Voyez Bexoit XIV, *de Festis.*)

[2] Le pieux lecteur lira ici avec plaisir ces aspirations traduites, car elles peuvent servir d'oraison préparatoire à la Nativité du divin Rédempteur.

« O Sagesse éternelle sortie de la bouche même de Dieu, vous qui disposez tout avec force et suavité, et à qui tout est soumis, enseignez-nous la règle et la voie de la véritable prudence.

« O Seigneur, chef de la maison d'Israël, qui apparûtes à Moïse, au milieu des flammes du buisson ardent, et lui donnâtes la loi sur le mont Sinaï, délivrez-nous par la force de votre bras puissant.

« O Racine de Jessé, que Dieu donna aux peuples comme un signe sensible de votre amour pour eux, et que les rois de la terre regarderont en silence comme un objet d'admiration, et à qui les nations adresseront leurs vœux et leurs prières, délivrez-nous, ne différez pas davantage.

« O Clef puissante de David, sceptre et soutien de la maison d'Israël, lorsque vous ouvrez la porte du ciel, il n'est donné à personne de la fermer, et lorsque vous la fermez, il n'est donné à personne de l'ouvrir. Délivrez votre peuple de ses chaînes, de la ténébreuse prison de mort dans laquelle il se trouve.

« O Orient, splendeur d'éternelle lumière, brillant soleil de justice, venez et illuminez ceux qui sont assis à l'ombre de la mort.

« O Roi des nations, objet de leurs désirs, pierre angulaire qui réunissez en vous les deux peuples, pour en faire un seul, venez et sauvez l'homme que vous avez formé du limon de la terre.

« O Emmanuel, notre roi et notre législateur, l'attente et le Sauveur de toutes les nations, venez, Seigneur notre Dieu, venez pour nous sauver. »

CHAPITRE CINQUIÈME.

VOYAGE DE MARIE ET DE JOSEPH, DE NAZARETH A BETHLÉEM; NAISSANCE DU DIVIN RÉDEMPTEUR.

Le temps fixé dans les décrets éternels pour la naissance du Messie était enfin venu; bientôt allait paraître le jour et sonner l'heure où le Fils unique de Dieu, le Verbe éternel revêtirait notre chair mortelle. Tous les peuples attendaient avec impatience ce grand événement; la tradition s'en était répandue dans l'univers et avait été conservée par la postérité des fils de Noé, quoique revêtue de fables mythologiques. Aussi le moindre fait singulier excitait la plus grande attention, car le monde espérait toujours y voir la réalisation des antiques prophéties de Jacob, de Daniel et d'Isaïe [1].

Paul Orose [2] raconte que, lorsque César Auguste entra dans Rome, pour prendre possession du tribunat perpétuel auquel le sénat l'avait élevé, on vit jaillir de l'hospice public une fontaine d'huile qui, se répandant à l'entour, durant un jour entier, inonda la contrée transtévérine [3]; il ajoute qu'au retour du même César, d'Apollonie, dans la capitale du monde, on vit, vers la troisième heure, briller autour du soleil un cercle radieux qui en doubla la splendeur. Orose dit encore qu'Auguste, après avoir parcouru la ville sur un char triomphal, ferma les portes du temple de Janus, renouvelant ainsi l'exemple donné par le consul Titus Manlius, plus de deux cents ans auparavant, et qu'enfin, dans son quatrième retour à Rome, le même empereur défendit qu'on osât désormais l'appeler *patron*. Ces faits et d'autres très-nombreux que les hommes étonnés admiraient

[1] « Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui à « qui appartient le sceptre, etc. » (*Gen.* XLIX. v. 10.) « Les soixante et dix semaines sont abré- « gées, etc. » (DAN. IX. v. 24 et suiv.) « Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils. » (ISAI. VII. v. 14.)

[2] Liv. VI, chap. XVIII et suiv.

[3] L'hôtel public, ou, selon d'autres, l'hospice où les vivres étaient distribués aux soldats invalides, près du mont Janicule; l'immortel Benoît XIV, dans son livre plein d'érudition, déjà souvent cité par nous, *De Festis Domini nostri Jesu Christi*, rapporte le fait de l'huile qui jaillit un jour entier, et le regarde comme un miracle. Dans ce même lieu, Alexandre Sévère permit, au IIIe siècle, qu'on élevât à Dieu, en l'honneur de la très-sainte Vierge, un temple, toujours tenu en grande vénération par les fidèles. Ce temple fut appelé tantôt basilique de Calixte, de Jules Ier, de Cornélius, et tantôt de sainte Marie près la fontaine d'huile; à présent, on l'appelle vulgairement *Santa Maria in Transtevere*. Morelli, savant historien de cette église, au chap. VI de son livre, prouve, par de solides arguments, que Calixte Ier l'éleva sur l'*hospice public*, montrant ainsi la vérité du prodige rapporté par nous. Cette basilique, durant plusieurs siècles, fut la résidence de moines et de papes; elle est ornée d'un illustre chapitre de chanoines et de bénéficiers, et enrichie d'ailleurs de plusieurs priviléges; et spécialement elle a celui d'être substituée à la basilique de *Saint-Paul-hors-des-Murs*, quand on ne peut visiter celle-ci, pour gagner les indulgences des sept églises, pendant l'année sainte. Léon XII, de sainte mémoire, en l'année 1823, substitua également cette église à la basilique d'Ostie, un peu auparavant détruite par la flamme, et presque entièrement rebâtie aujourd'hui, grâce aux soins du Grégoire XVI et de Pie IX, heureusement régnant.

et dont ils ne pouvaient se rendre raison, n'étaient autre chose, dit le même écrivain, que des signes manifestes de la naissance du Rédempteur actuelle ou prochaine. En effet, l'huile qu'on vit couler, tout un jour, dans la capitale du monde, était le symbole de la religion chrétienne répandue dans l'univers entier, car en grec Christ veut dire *oint ;* la splendeur redoublée du soleil indiquait la diffusion et l'éclat de la lumière de la divine doctrine confirmée par des miracles jusqu'alors inouïs ; les portes fermées du temple de Janus étaient le doux présage de la paix qu'apportait aux hommes le Messie appelé dans l'Écriture LE PRINCE DE LA PAIX. et l'empereur, en défendant qu'on osât l'appeler *patron*, confessait, en quelque sorte, que sur la terre était déjà né Celui qui est le vrai, l'unique, l'absolu *patron* de toutes les causes [1].

Le prophète Michée avait prédit que Bethléem était la terre bénie [2] où devait naître le Sauveur du monde. Toutefois, la Vierge, qui était enfin parvenue au terme de sa grossesse, et son chaste époux Joseph faisaient leur demeure à Nazareth ; et rien ne faisait présumer que l'auguste couple dût changer de domicile. Mais combien sont misérables les jugements des hommes! Dieu dispose toujours les évènements selon ses fins profondes et mystérieuses. Il inspira à Auguste d'ordonner le dénombrement des sujets de son empire [3] ; et comme, parmi les Hébreux, le peuple était divisé par tribus et par familles, l'empereur voulut que chacun se fît inscrire dans la ville d'où la famille était

[1] C'était l'opinion générale, dans le temps dont nous parlons, qu'un réparateur, un homme extraordinaire devait naître, qui reconstituerait la société. L'églogue IVe de Virgile, *Sicelides musæ*, s'applique au Rédempteur bien mieux qu'à Pollion, à qui elle est adressée, tant le poëte de Mantoue présage les merveilles du règne de Jésus-Christ. Svetonius, dans la Vie de Vespasien, rappelle que c'était alors une opinion universelle que des hommes venus de Judée seraient les maîtres du monde. On sait d'ailleurs que plus tard Titus, Jean de Giscala et beaucoup d'autres, furent pris pour le Messie promis.

[2] « Et toi, Bethléem d'Ephrata, la plus petite entre les villes de Juda, de toi doit venir celui qui « dominera sur Israël, et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité. » (MICH. v. v. 2.) Michée est le seul prophète qui ait prédit le lieu où devait naître le Sauveur, et par lui l'apprirent les scribes et les prêtres, lorsque Hérode le leur demanda pour en donner connaissance aux Mages. Bethléem, c'est-à-dire *ville du pain*. Cette ville de la Palestine était située à deux lieues de Jérusalem. On l'appelle Bethléem de Juda, pour la distinguer d'une autre de même nom, dans la tribu de Zabulon. Michée l'appelle d'*Ephrata*, du nom de la mère de son fondateur. Il est à remarquer que saint Matthieu (chap. II), en rappelant la prophétie de Michée, dit : *Tu n'es pas la moindre parmi les villes de Juda*, tandis que le prophète tout au contraire l'avait appelée *petite*. Saint Jérôme nous semble concilier ces apparentes contradictions, en disant que saint Matthieu voulait raconter les paroles, non plus comme les dit le prophète, mais comme les scribes et les prêtres les exposèrent à Hérode : ce qui prouve la grande ignorance de ces docteurs qui, en voulant expliquer l'un de leurs prophètes, ne peuvent le faire sans en altérer le texte. Ainsi donc Bethléem, peu remarquable par sa grandeur et par son commerce, devint très-célèbre par la naissance du Rédempteur. Quelques-uns ont demandé pourquoi, puisque Jésus vint au monde dans la ville de Bethléem, qui appartenait à la tribu de Juda, il fut appelé dans l'Écriture Nazaréen ou Galiléen, et livré comme tel par Pilate à Hérode. Nous répondrons avec saint Thomas (3. p. q. 35. art. 7) qu'il fut ainsi appelé, non du lieu où il naquit, mais bien du lieu où il grandit et où il fut élevé. Voyez la *Démonstration évangélique* d'Uezius.

[3] « Or, il arriva en ces jours-là qu'il parut un édit de César-Auguste pour le dénombrement de toute

originaire. Or Marie et Joseph descendaient de la race de David, fils d'Isaï, qui fixa sa demeure à Bethléem; c'est donc là que devaient se faire inscrire les descendants du prophète-roi [1]. Bien que l'on soutienne que la loi obligeait à donner son nom seulement le chef de la famille, la Vierge bénie fit le voyage de Bethléem, soit qu'elle y fût conduite par le souvenir de la prophétie de Michée, soit qu'elle ne pût rester séparée de son époux, de son gardien. Ainsi, pour obéir à l'ordre d'un prince étranger et païen, ordre qui ne la concernait pas, Marie oublia les peines et les dangers du voyage, la rigueur de la saison, sa pauvreté et la maturité de son divin fruit. Portant seulement quelques langes dont ils avaient besoin pour emmailloter l'enfant aussitôt qu'il serait né, ces bienheureux époux s'acheminèrent vers Bethléem [2]. Ils marchèrent quatre jours, selon

« la terre. C'est pourquoi Joseph monta de Nazareth, ville de Galilée, et vint en Judée, dans la cité de « David, qui était appelée Bethléem, etc. » Ainsi le fait est raconté par saint Luc.

Il est parlé, dans la sainte Écriture, de deux dénombrements des peuples. Le premier est celui que David ordonna à Joab. (II. *Rois*, c. xxiv.) « Va dans toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à « Bersabée, et compte tout le peuple, afin que j'en sache le nombre. » Le second fait par Auguste, lorsque Cyrinus était gouverneur de la Syrie. (Luc. c. II.) Saint Justin et Tertullien disent que les registres de ce dénombrement existaient encore de leur temps, dans les archives de Rome. Comme le premier dénombrement n'avait d'autre motif que l'orgueil, David fut frappé après que le peuple eut été compté; car le Seigneur envoya la peste en Israël. Le second dénombrement est admiré et loué par tous les saints Pères et par tous les docteurs, à cause du sublime résultat. Bien qu'il ne fût pas exempt d'orgueil, ce dénombrement, ordonné pour la levée des troupes, devait servir à l'accomplissement d'une célèbre prophétie. Ainsi, comme nous le lisons dans les Proverbes, toutes les créatures servent à la gloire de Dieu. Les Pères et les commentateurs font de très-belles remarques sur cet édit. A nous, il suffit de dire avec saint Grégoire, pape, que, à la naissance du Christ, le dénombrement du monde eut lieu pour qu'il fût un symbole du dénombrement des justes écrit sur le livre de vie par celui qui apparaissait dans la chair: Marie, qui était enceinte, fut inscrite avec son époux Joseph. Plusieurs pensent que le nom de l'enfant fut également inscrit, comme, au rapport de Denis d'Halicarnasse, Servius Tullius avait ordonné de faire à l'égard des femmes enceintes. Donc Jésus, Marie et Joseph, les plus augustes personnages qui aient jamais existé sur la terre, furent inscrits dans les registres de l'empire romain, et se soumirent volontairement à une loi qui, comme nous l'avons dit, ne les regardait pas.

Ce dénombrement de la Judée, comme le rapporte le texte sacré, fut fait par Cyrinus, gouverneur de la Syrie. Comme les auteurs profanes n'en font aucune mention, plusieurs controverses se sont élevées pour les concilier avec le récit de saint Luc. Casaubon, dans l'exercice sur Baronius, et d'autres croient que Cyrinus en parlait dans les dix livres, aujourd'hui perdus, de l'unique Histoire que nous avions de l'empereur Auguste. Nous nous rangeons volontiers à l'opinion de Benoît XIV (*de Festis*), qui, sur la foi des auteurs les plus graves, croit que Cyrinus, personnage consulaire, fut envoyé par Auguste avec un pouvoir extraordinaire, dans le temps où Sentius Saturninus était gouverneur de la Syrie. Si cette opinion est admise, saint Luc ne contredit pas Tertullien, lorsque celui-ci dit que le dénombrement fut fait par Saturninus, gouverneur de Syrie.

[1] D'après les Pères et les plus savants commentateurs de la Bible, il semble que ce fut là le motif pour lequel les deux époux se firent inscrire à Bethléem, et non ce motif allégué par d'autres, que Marie et Joseph avaient quelque propriété dans cette ville. En effet David est appelé Bethléémite, au chap. xvi du Ier livre des Rois.

[2] Quelques-uns ont pensé que la bienheureuse Vierge avait fait ce voyage, montée sur un âne. C'est ainsi que les peintres nous l'ont représentée. Ceux qui soutiennent une opinion contraire, disent que les-

dom Calmet, parce que la cité de Bethléem est distante de Nazareth d'environ trente lieues.

Plus ils approchaient du jour désiré, plus croissaient leur soupirs ardents, et la Vierge haletait dans la sainte espérance de voir enfin de ses yeux le fruit béni de ses entrailles, le régénérateur des peuples, le restaurateur de l'humanité déchue, le Verbe éternel du Père; d'imprimer avec respect ses tendres baisers sur ce visage de paradis, de presser sur son cœur ce cher petit enfant, d'adorer l'unique Fils de Dieu, le Verbe revêtu de notre chair mortelle, enseignant ainsi la première à l'Église à se préparer dignement à la mystique célébration de la divine Nativité, comme en effet depuis ce temps l'Église n'a cessé de se préparer chaque année.

Mais il est temps de raconter comment naquit le Sauveur du monde. Les deux époux arrivèrent donc dans la ville de Bethléem, mais ils ne purent y trouver un asile, tant elle était remplie d'étrangers. Repoussés d'une hôtellerie, ils allaient vers une autre; vainement ils implorèrent l'hospitalité, un asile quel qu'il fût; vainement Joseph appela la pitié sur sa compagne qui allait être mère; ils supportèrent l'un et l'autre, avec une indicible humilité, un indigne refus. (Pl. XXI.) Ils admiraient en même temps la bonté infinie du Seigneur dont l'évangéliste saint Jean a dit: *Il est venu dans son bien, et les siens ne l'ont point reçu* [1].

Enfin, se voyant sans abri, pour ne pas rester sur la voie publique, ils se dirigèrent vers une grotte rustique qui s'offrit à leurs yeux [2]; ils y entrèrent avec joie, dans la pensée qu'ils pourraient du moins y attendre le jour. La nuit était au milieu de son cours et les étoiles brillaient dans le ciel, tout dans la nature était calme et silencieux, lorsque la Vierge sainte avertit son chaste époux que l'heure du divin enfantement était enfin

deux époux allèrent à pied, par respect pour la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et parce que, comme disent saint Fulgence (*in Serm. de laud. Virg.*), saint Bernard (*Hom. in illa verba. Apoc.* XII. *v.* 1. *Signum magnum*) et plusieurs autres Pères, Marie n'éprouvait de sa grossesse aucune incommodité, et ils en donnent pour raison que celle qui avait conçu du Saint-Esprit devait porter sans incommodité et enfanter sans douleur son divin fruit.

[1] « In propria venit et sui eum non receperunt. » (JOANN. I.)

[2] Le Rédempteur naquit-il dans la ville ou hors de la ville de Bethléem? Quelle était la nature du lieu? Ce sont là des questions controversées. Plusieurs soutiennent avec le cardinal Baronius qu'il naquit, comme il nous semble aussi plus probable, dans le faubourg de Bethléem, lequel fait partie de la ville. Eusèbe de Pamphile (*Dim. Evang.* lib. VII. c. II) rappelle que près de Bethléem on montre un champ où la Vierge enfanta son divin fils. Les bergers qui gardaient leurs troupeaux dans les champs en sont une autre preuve. D'ailleurs, comme la ville de Bethléem est située dans un pays de montagnes, plein de rochers, qu'il y avait au dehors des hôtelleries pour les voyageurs, des étables pour leurs bêtes de somme ou pour leurs troupeaux, il paraît vraisemblable que le lieu où naquit Notre-Seigneur était une de ces étables taillées dans le roc. Au reste, saint Jérôme, dont l'autorité est du plus grand poids, ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Dans sa lettre 108e à Eustochium, il dit : « Au pied de la pierreuse Bethléem est une étable taillée dans le roc, avec sa crèche, à l'usage des bêtes de somme, et c'est là que naquit le Verbe incarné. » Voyez Monseigneur BIANCHINI, dans la *Dissert.* I. *de præsepe et cunis D. N. J. C. in basilicam liberianam translatis.*

Digitized by Google

Digitized by Google

ARRIVÉE À BETHLÉEM.

NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Digitized by Google

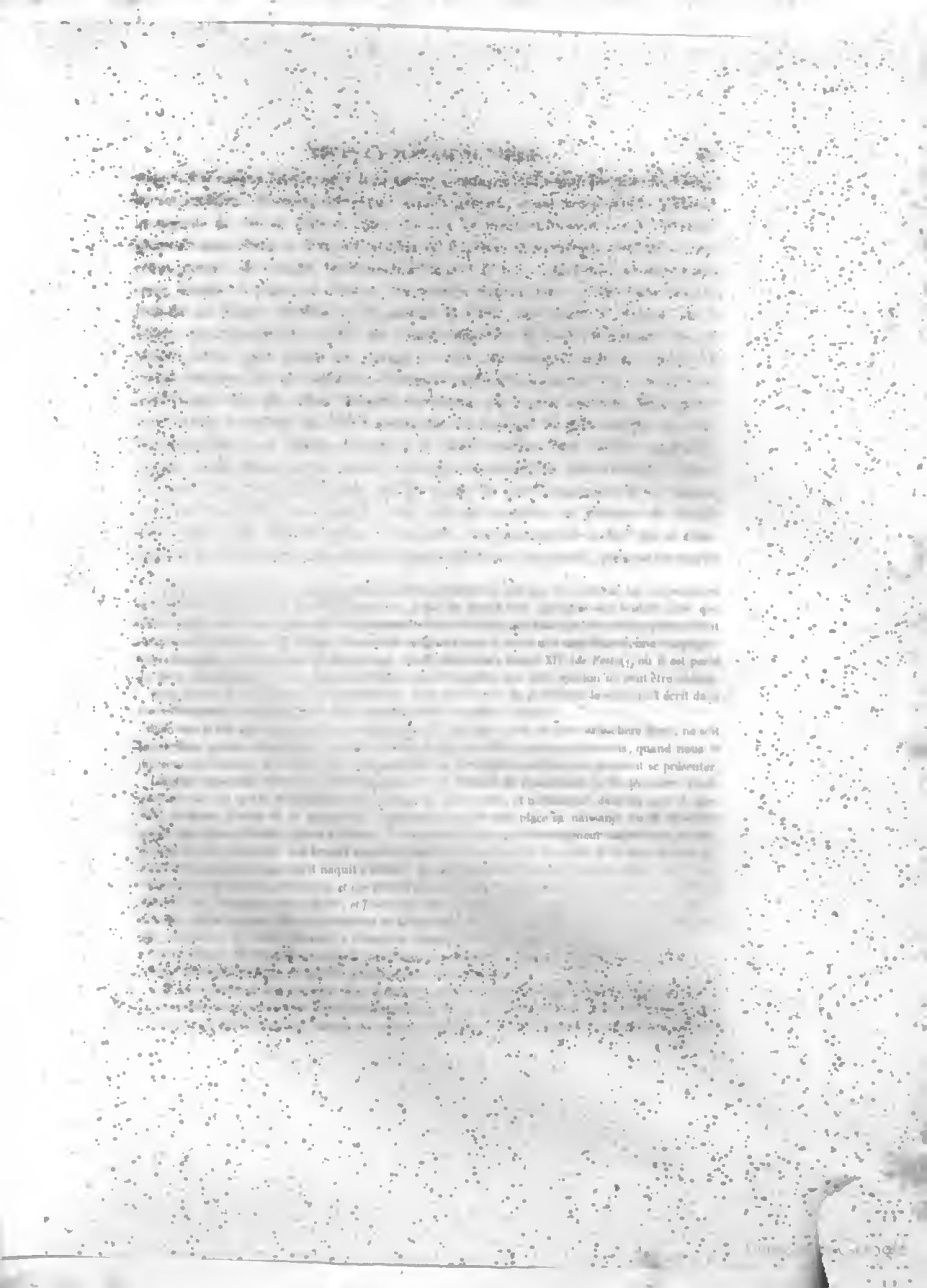

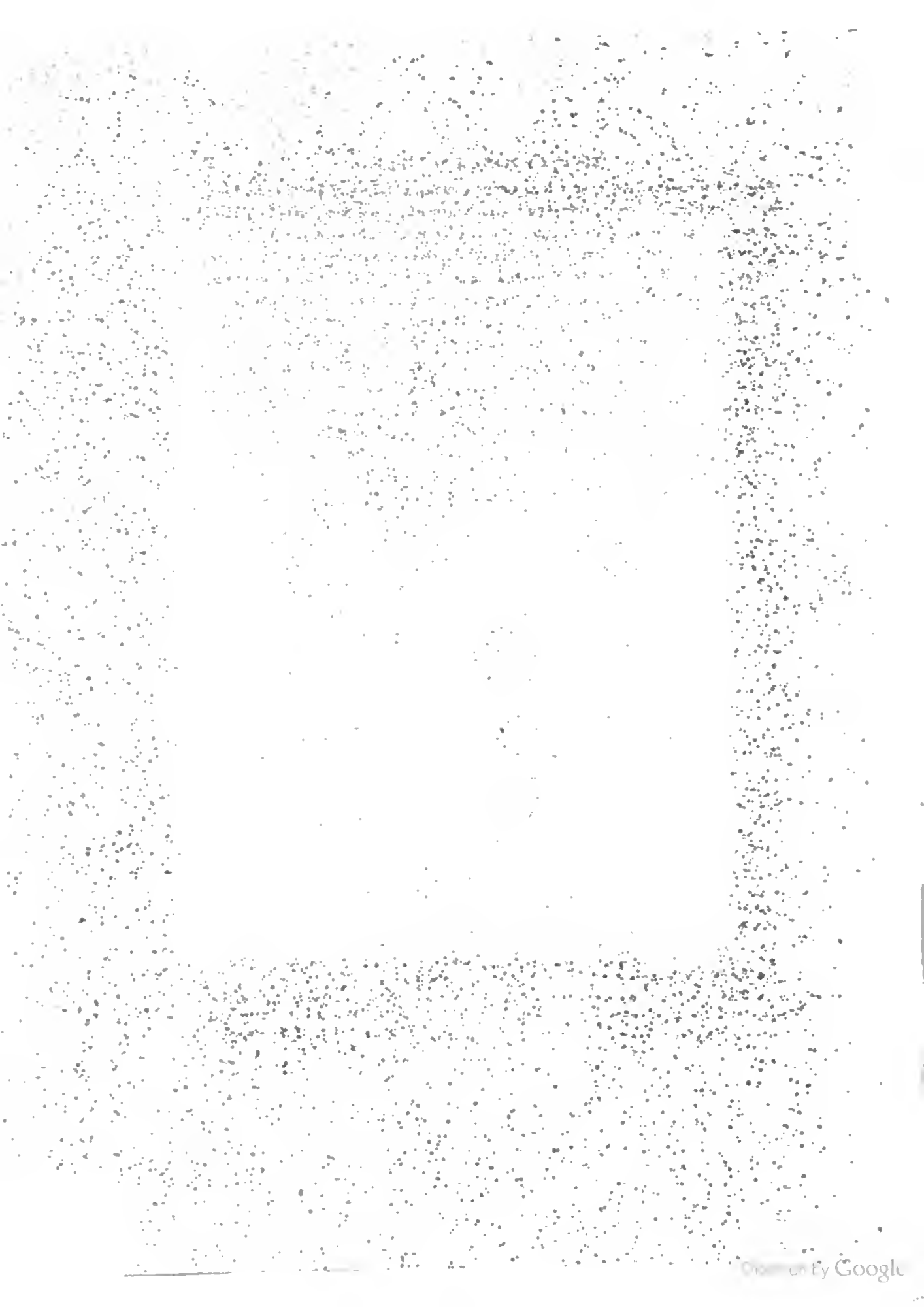

venue[1]. Par respect Joseph sortit de la grotte, comme raconte sainte Brigitte. La Vierge ôta ses sandales, dénoua sa chevelure, se mit à genoux, le dos tourné vers la crèche et les regards du côté de l'orient. Alors elle leva les mains et les yeux vers le ciel et fut ravie en extase. Dans ce divin ravissement de l'amour, avec une joie ineffable et une céleste pureté, elle enfanta. Inclinant humblement la tête, joignant les mains sur son cœur, remplie de respect et d'amour, elle adora le divin enfant, car elle voyait dans ce fruit de ses chastes entrailles le Fils éternel du Père; bien qu'elle le vit gisant sur le sol nu, tout engourdi par le froid, elle n'osait s'approcher de lui. C'est pourquoi le petit enfant, comme pour donner du courage à sa mère, commença à vagir, et comme s'il voulait implorer aide et compassion, il tournait amoureusement ses yeux et tendait ses petites mains vers elle. Alors l'humilité fut vaincue par l'amour maternel. Marie prend dans ses bras le nouveau-né, elle le contemple, lui prodigue les plus tendres caresses, l'enveloppe de lin et l'allaite. Joseph, à la clarté soudaine dont l'étable resplendit, jugeant que le Messie est né, accourt, le visage tout mouillé de douces larmes; il adore le divin enfant, et bénit l'Éternel qui lui donne de voir l'incarnation de la Sagesse incréée. Leurs désirs sont satisfaits, mais non pas rassasiés; en présence de Joseph Marie pose l'enfant dans la crèche, sur la paille, entre un bœuf et un âne[2] qui se trouvaient dans l'étable bénie, qui devrait s'appeler plutôt un vrai paradis, puisque les esprits

[1] Les interprètes sacrés, les commentateurs et les mystiques ne sont pas d'accord sur les circonstances de la divine Nativité, car les Évangélistes ne nous en disent rien. Quelques-uns veulent aussi que saint Joseph se soit trouvé présent à l'enfantement. D'autres disent que les anges eux-mêmes présentèrent son divin fils à la très-sainte Vierge; d'autres lui assignent pour la servir une sage-femme, une compagne. Voyez Baronius, dans les notes du Martyrologe, du 25 décembre; Benoît XIV (*de Festis*), où il est parlé du divin enfantement, et l'on trouvera les raisons pour lesquelles une telle opinion ne peut être admise.

Dans le récit de la naissance du Rédempteur, nous avons suivi de préférence le sentiment écrit dans les révélations de sainte Brigitte, dont nous avons fait connaître l'autorité.

Bien que le but que nous nous sommes proposé, en écrivant la Vie de notre très-chère Mère, ne soit pas de faire preuve d'érudition, mais de dévotion et d'amour filial, nous continuerons, quand nous le jugerons convenable, de traiter avec développement les principales questions qui pourront se présenter.

L'Église universelle célèbre la commémoration de la Nativité de Jésus-Christ le 25 décembre. Quelques-uns ont cru que le Rédempteur était né dans un autre mois, et notamment dans les mois de janvier, de mars, d'avril et de septembre. Cependant l'opinion qui place sa naissance au 25 décembre paraît bien mieux fondée. Quant à l'heure, il est hors de doute que Notre-Seigneur naquit dans la nuit, puisque le texte sacré dit : *Les bergers gardaient leurs troupeaux durant les veilles de la nuit.* On peut ensuite conclure par analogie qu'il naquit à minuit, de ces paroles du livre de la Sagesse (chap. XVIII.) : *Car lorsque tout reposait dans le silence, et que la nuit était au milieu de sa course, votre parole toute-puissante vint du ciel, le séjour de votre gloire, et fondit sur cette terre de mort.* En effet, à cette heure de minuit, le Verbe, par sa sagesse, délivra les Hébreux de la servitude d'Égypte, en faisant mourir tous les premiers-nés; de même, il voulut délivrer, à l'heure de minuit, les fils d'Adam de l'esclavage du démon.

Cette opinion est d'ailleurs confirmée par l'Église, puisqu'elle célèbre la Nativité du Rédempteur à l'heure même de minuit, ce qui n'a point lieu pour les autres fêtes.

[2] Qu'un bœuf et un âne se soient trouvés dans la grotte bénie, c'est une antique tradition (Pl. XXII) sur laquelle plusieurs ont écrit. Une belle dissertation du ch. P. D Charles Vercellone, dès Ch. rég. Barnabites, a été insérée dans les *Annales des sciences religieuses*, série II. L'auteur y soutient cette opinion

bienheureux y voyaient le Verbe qui est Dieu dans le sein du Père, et qu'ils adoraient comme le véritable souverain Seigneur, bien que, revêtu de notre chair mortelle, il fût humblement couché dans une crèche.

Et ici, avant de poursuivre notre récit, nous dirons quelle surabondance de grâces apporta en un instant à Marie un tel enfantement, et comment elle garda perpétuellement pur et sans tache le lis de sa virginité.

La femme bénie par-dessus toutes les femmes ne fut plus Mère de Dieu par figure, par dénomination, par adoption ou par la grâce seulement, comme Joseph est appelé père de Jésus, ou comme le Rédempteur appelle ses frères tous ceux qui font la volonté de son Père ; mais elle fut effectivement et naturellement la Mère du Rédempteur, parce qu'elle le conçut, le mit au monde, le nourrit et l'éleva, comme ont coutume de faire toutes les autres mères à l'égard de leurs enfants [1]. Or, si Marie, comme nous l'avons déjà exposé, fut ornée, de toute éternité, des grâces les plus signalées, pour qu'elle fût digne d'être un jour la Mère de Dieu ; si ce trésor de grâces devint mille fois plus riche encore lorsqu'elle conçut du Saint-Esprit, il dut, selon le sentiment des Pères, s'accroître admirablement lorsqu'elle commença à vivre familièrement avec le Fils unique de Dieu, et à ne faire, pour ainsi dire, qu'un avec lui [2]. Par là non-seulement elle se perfectionnait dans toutes les vertus les plus exquises, mais encore elle acquérait un droit naturel à l'obéissance du Fils, et la Vierge bénie commençait dès lors à exercer ce très-pieux office d'avocate des pécheurs et de véritable médiatrice entre Dieu et l'homme. Donc, si la vierge de Jessé fut effectivement et naturellement la Mère de Jésus-Christ, elle ne fut pas sujette à la loi à laquelle sont soumises toutes les autres femmes dans l'enfantement. Mais parce qu'on a vu déjà, dans son Annonciation, les priviléges dont elle fut ornée et que nous sommes impatients de poursuivre de nouvelles recherches, nous dirons seulement que Marie, ayant été conçue sans la tache du péché originel, enfanta sans douleur, comme Ève aurait enfanté, si elle ne s'était pas rendue coupable d'une faute punie dans toute sa postérité. Ajoutons que le Christ sortit du sein virginal de sa Mère comme il entra dans le cénacle, les portes restant closes ; disons encore que la

avec une érudition profonde, et en démontre la vérité d'abord par le témoignage des Pères, qui sont les vrais dépositaires des traditions religieuses, et ensuite par l'autorité vénérable des monuments antiques.

[1] Le concile d'Éphèse définit contre Nestorius que Marie est véritablement Mère de Dieu. Bien que dans le Rédempteur se trouvent deux natures distinctes, la nature divine et la nature humaine, cependant sa personne est une et indivisible. Pour démontrer que la très-sainte Vierge est dite à bon droit non-seulement mère du Christ, mais encore *Mère de Dieu*, saint Cyrille se sert de l'exemple de sainte Élisabeth, qui non-seulement est appelée mère du corps et de l'âme de saint Jean-Baptiste, mais encore *mère du Précurseur* ; de même Marie est la mère véritable et naturelle du Verbe incarné, Dieu et homme tout ensemble : Dieu, parce qu'il est de la même nature et de la même substance que le Père, selon la génération éternelle ; homme, parce qu'il prit la chair et l'âme humaine dans le très-chaste sein de sa mère.

[2] L'Angélique docteur (part. I. quæst. 25) appelle cette union *étroite presque à l'infini*, et le bienheureux Denis le Chartreux ajoute (lib. II, *de Laudib. virg.*) qu'après l'union hypostatique, il n'en est pas de plus intime que celle de Marie avec son divin Fils.

virginité de Marie [1] fut très-noble dans son principe, puisqu'elle fut produite par un vœu perpétuel que lui inspira l'amour divin le plus ardent et qu'elle conserva avec la plus grande perfection; merveilleuse dans sa fin, puisque de cette virginité naquit le nouvel Adam; admirable dans ses effets, puisque Dieu employa ce moyen pour exalter infiniment la virginité de sa très-glorieuse Mère.

L'enfantement de Marie arrivé au milieu des ténèbres, dans un lieu si solitaire, d'une manière si humble, à une heure si tardive, n'ayant pour témoins que les esprits célestes, ne devait pas rester caché aux hommes, mais être révélé aux mortels à cette heure même. Quelques pauvres bergers veillaient la nuit, dans les champs d'alentour, à la garde de leurs troupeaux; tandis qu'ils s'entretenaient peut-être entre eux de la prophétie de Jacob, un ange se présenta tout à coup à eux [2]; une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte; mais l'ange les rassura en leur disant : *Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est que dans la ville de David aujourd'hui vous est né le Sauveur du monde, le Christ, le Seigneur, et voici le signe que je vous donne pour le reconnaître : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.* Il n'avait pas fini de parler que des milliers d'esprits célestes parurent louant Dieu et chantant : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes de bonne volonté.*

[1] Saint Jean Damascène, dont l'autorité choisie entre mille autres nous suffira, dit (lib. IV, *de Fid. orthod.*) : « Elle resta vierge après l'enfantement Celle qui se conserva toujours vierge et n'eut avec son époux d'autre union que celle de la vertu. Et comment aurait-il pu arriver jamais que Celle qui avait miraculeusement enfanté un Dieu aimât et recherchât autre chose que Dieu ? Loin de nous une telle pensée ! » C'est donc avec raison que dans la sixième concile œcuménique fut définie la perpétuelle virginité de la Mère de Dieu.

[2] Saint Cyprien (*de Nat. Domini*), le Vén. Bède (*de Locis sanctis*) et d'autres Pères encore croient que c'est l'archange Gabriel qui apporta une si heureuse nouvelle aux bergers qui, selon saint Jérôme, gardaient les troupeaux dans le lieu même où les avaient gardés Jacob et David, et qui est appelé la tour d'Ader. Il y a diverses opinions sur le nombre de ces bergers; la plus reçue est celle qui porte leur nombre à trois. La pieuse sainte Hélène fit dans ce même lieu bâtir une église appelée ensuite l'église des Trois-Bergers.

L'illustre Manzoni, dans son ode *sur la Nativité*, décrit ainsi l'appel aux bergers :

« L'ange du ciel, envoyé aux hommes pour annoncer l'heureux événement, dédaigne les palais où reposent les puissants, sous la garde des sentinelles; mais aux pieux pasteurs, inconnus au monde cruel, soudain il se montre dans sa lumière;

« Et autour de lui, descendus à travers la nuit immense, des milliers d'esprits célestes déploient la splendeur de leurs ailes frémissantes, et embrasés d'une douce ardeur, chantent comme dans le ciel : Gloire à Dieu !

« Ils poursuivirent leur cantique de joie sur le chemin du firmament; le murmure sacré s'éloigna et monta lentement, jusqu'à ce que rien n'arrivât plus aux oreilles de la tribu fidèle.

« Soudain ces bienheureux bergers cherchèrent la pauvre hôtellerie, et ils virent, comme le divin messager le leur avait dit, le Roi du ciel enveloppé de langes et couché dans une crèche, et l'entendirent vagir. »

Et après que les anges furent remontés vers le ciel, les heureux bergers, remplis d'une joie ineffable, ne perdirent pas un instant, et vinrent en hâte vers l'hôtellerie indiquée, non pour s'assurer de leurs propres yeux de ce que l'ange leur avait dit, car ils avaient la foi la plus vive, mais pour être les premiers à adorer le divin enfant. Or, ils le trouvèrent dans cette grotte, comme l'ange le leur avait annoncé. Pleins d'un saint respect et d'une admirable tendresse, ils se prosternèrent devant lui, lui rendirent grâces d'une si grande miséricorde, heureux de voir Jésus et sa très-sainte Mère (Pl. XXIII), qui exultait de joie et d'amour en voyant manifester aux hommes l'auguste mystère du Verbe incarné.

Les bergers de retour racontèrent à leurs compagnons toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues cette nuit; et comme ils confirmèrent leur récit par des circonstances et des preuves capables de convaincre, la nouvelle de la Nativité du Messie se répandit rapidement dans toute la contrée, si bien que nous croyons être dans la vérité en disant que, dès le matin qui suivit cette nuit, tous les autres bergers, avec leurs femmes et leurs enfants, accoururent à l'étable de Bethléem, apportant quelques petits présents, selon la coutume de ces pauvres gens. Ainsi Dieu, venu sur la terre pour revêtir notre chair mortelle, ne voulut pas se montrer d'abord aux riches, aux puissants, mais aux pauvres, aux petits; et c'est ainsi que, dès le premier moment, il nous a donné l'exemple de l'humilité et de l'abjection.

CHAPITRE SIXIÈME.

CIRCONCISION DE JÉSUS-CHRIST ET ADORATION DES MAGES.

Lorsque Dieu apparut à Abraham [1], en lui faisant ces merveilleuses promesses que nous lisons au chapitre xii de la Genèse, il lui ordonna aussi la *circoncision*, dont le patriarche devait le premier donner l'exemple : *Vous circoncirez votre chair, afin que ce soit là un signe d'alliance entre moi et vous. L'enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous; tout mâle en vos générations, et le serviteur né en votre maison, et le serviteur acheté, sera circoncis, et celui qui ne sera pas sorti de votre race. Et ce pacte en votre chair sera le signe de l'alliance éternelle. Et le mâle dont la chair n'aura point été circoncise sera exterminé d'entre son peuple.* Ces paroles signifient que l'incirconcis serait privé de la très-noble prérogative de fils d'Abraham, et qu'il n'aurait aucun droit aux divines promesses faites dans cette mémorable alliance [2].

[1] Abram, depuis appelé Abraham, c'est-à-dire *père d'une grande multitude*, naquit, dans la ville d'Ur en Chaldée, de Tharé, adorateur des idoles. A la voix de Dieu, il abandonna sa patrie, emmenant avec lui sa femme Sara et son père, qui mourut à Haram.

[2] Des Pères, des glossateurs donnent une interprétation plus sévère à ce passage; ils croient qu'il est ici parlé de la mort corporelle, et peut-être aussi de la mort spirituelle.

Digitized by Google

ADORATION DES BERGERS.

Digitized by Google

LA CIRCONCISION.

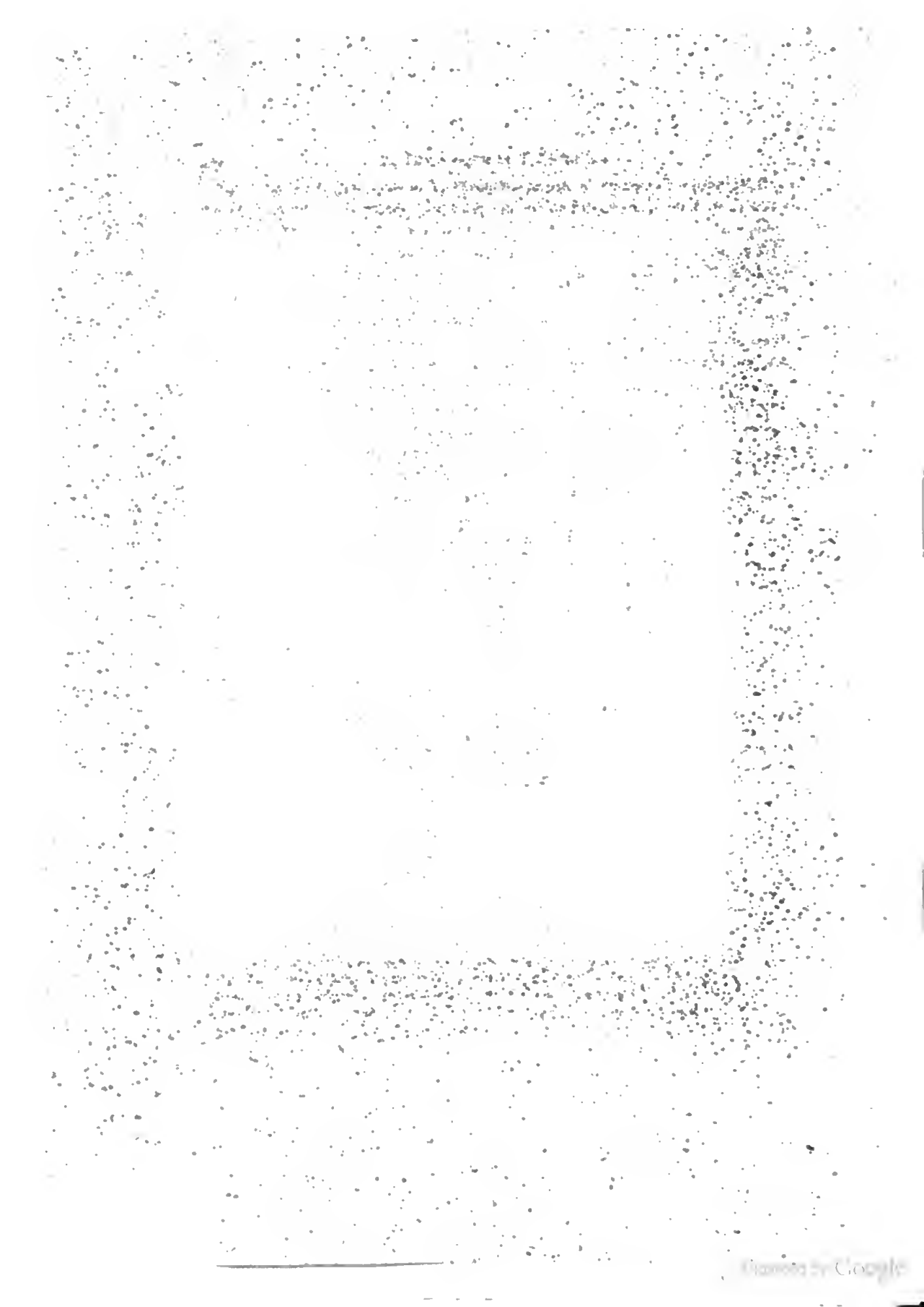

Il est inutile de rapporter les divers sentiments qui se sont produits sur ce rite mystérieux ; nous dirons seulement qu'une des principales raisons de ce précepte, c'était d'empêcher les descendants d'Abraham de se confondre avec les autres peuples, puisque c'est de sa race que devait naître le Christ. Parlant chacun voit bien par soi-même que le Christ n'était pas soumis à cette loi. Mais le Rédempteur, venu au monde pour abattre l'orgueil humain et donner à tous et en tout une éclatante leçon d'humilité et d'obéissance, comme par le voyage à Bethléem il s'était soumis à César, obéit à la loi de Moïse par la circoncision, commençant ainsi, dès le huitième jour de sa vie, à répandre son précieux sang, qu'il devait verser jusqu'à la dernière goutte sur le mont Golgotha.

La loi mosaïque ne déterminait pas le ministre de la circoncision, et on ne sait pas au juste combien de temps le céleste enfant demeura dans la grotte de Bethléem ; il est donc impossible de dire avec certitude par qui et en quel lieu il fut circoncis [1]. Saint Hilaire pense que la circoncision eut lieu dans le temple de Jérusalem [2], et qu'un des prêtres, en présence de Marie et de Joseph, fut chargé de cette cérémonie, dans laquelle le nom était imposé à l'enfant. (Pl. XXIV.) — L'opinion commune est que Jésus fut circoncis dans la grotte même par Joseph. Pour nous, sur la foi de Tornielli, de Gersou et de plusieurs autres, nous croyons qu'il fut circoncis à Bethléem par un ministre ordinaire, prêtre, selon quelques-uns, chargé de la circoncision des enfants, et que les très-saints époux voulurent se soumettre à l'usage consacré ; par là, non-seulement ils donnaient le bon exemple, mais encore la circoncision du divin Enfant était rendue plus notoire. Quoi qu'il en soit, il est certain que le céleste petit enfant dut en souffrir une très-vive douleur, à cause de la délicatesse de son très-saint petit corps formé tout exprès pour la souffrance, et à cause de la plénitude de la raison qui était en lui [3] : d'où l'on peut con-

[1] La circoncision, selon le rite hébraïque, ne se faisait ni dans le temple, ni dans la synagogue, parce qu'elle n'était pas du ministère des prêtres. C'était ordinairement le père de famille qui la faisait, en présence des plus proches parents ; l'instrument n'était pas déterminé. Saint Thomas en parle ainsi (3 part. quest. 70) : « Il paraît que le couteau de pierre n'était pas de nécessité dans la circoncision, car il n'était pas prescrit par la loi divine, et, alors comme aujourd'hui, généralement les Juifs ne s'en servaient pas. Que si quelques-unes furent faites avec le couteau de pierre, comme on le lit dans l'*Exode* (chap. IV), dans *Josué* (chap. V), c'était un symbole de la circoncision spirituelle qui devait se faire un jour par le Christ, dont il est dit, dans la première lettre aux Corinthiens : *Et cette pierre était Jésus-Christ*. Suarez dit (in p. l. III. q. 70. art. 3, diss. 30) que la circoncision fut en usage non-seulement chez les Juifs, mais encore chez les Arabes, les Égyptiens, les Éthiopiens et les Iduméens ; ces peuples la prirent d'Abraham, à qui Dieu l'avait ordonnée.

[2] (*In Psalm.* XVIII.) Cette opinion d'ailleurs est en opposition avec la loi du Lévitique, qui défendait à la mère, comme immonde, de se présenter au temple avant quarante jours. Il est vrai que Marie non-seulement n'était pas souillée par son enfantement, mais qu'elle fut rendue plus pure encore. Nicéphore (lib. I. cap. XII) croit que la circoncision eut lieu à Nazareth, dans la maison de Joseph.

[3] Sainte Brigitte dit dans ses révélations (liv. V. c. CXII) que la bienheureuse Vierge conserva avec une très-grande vénération ces reliques sacro-saintes de Notre-Seigneur ; qu'en mourant elle les recommanda à saint Jean et à ses successeurs ; que dans la suite des années, elles furent trouvées dans un lieu immonde, où elles restèrent jusqu'au jour où un ange en fit la révélation. Cela eut lieu, dit-on, du temps

clure qu'il répandit, en ce moment, d'abondantes larmes [1]. La plainte du divin enfant non-seulement émouvait l'âme pieuse de Joseph, mais elle brisait le cœur de Marie qui, courageuse et forte, mais cependant toujours mère, offrait à Dieu, en union avec son fils, les prémices de ce précieux sang. Elle sentit dans son âme une douleur ineffable, parce que, comme le dit saint Laurent Justinien [2], « elle souffrait d'autant plus cruellement qu'elle aimait plus profondément. »

Ce fut cependant une douce consolation pour Marie de pouvoir commencer, dès ce moment, à l'appeler *Jésus* [3], nom déjà proféré par l'Ange (Luc. II) quand il annonça le grand mystère à la Vierge. Nom saint et terrible! nom qui renferme pleinement en soi tout le caractère du divin Rédempteur! Aussi le doux saint Bernard (*Serm. XIV in Cant.*) s'écrie avec raison : « Lorsque je nomme *Jésus*, je me rappelle cet homme humble, « doux de cœur, bon, sobre, chaste, miséricordieux, en un mot, cet homme orné de « toutes les vertus; et, en même temps, je me représente le Dieu tout-puissant de qui « j'attends tout le secours dont j'ai besoin pour me sauver. »

Avec quelle véhémence d'amour, avec quelle tendresse merveilleuse, avec quelle vénération et quelle foi Marie dut prononcer ce nom! Ce nom cher et adoré fut toujours pour elle un baume suave, dans cette douleur comme dans toutes celles qu'elle éprouva dans la suite.

Si le Rédempteur, dans cette bienheureuse nuit où il vint au monde, voulut, par le ministère des anges, se découvrir aux bergers, bientôt il se manifesta aussi aux gentils par un signe qu'il fit briller dans le ciel. Isaïe, huit cents ans auparavant, avait prédit la naissance du divin Rédempteur avec des paroles si claires que saint Jérôme les

de Charlemagne. Quelques théologiens ont mis en doute l'authenticité de ces reliques, affirmant qu'on n'a pu trouver dans la terre aucune partie d'un corps qui ressuscita dans toute son intégrité après sa mort. L'illustre Suarez (in II. p. t. II. q. 54. *diss.* 47), Denis le Chartreux (*de Circum. hom.* 8), le cardinal Tolet (*in Luc.* II. v. 21), et d'autres expliquent comment cela a pu arriver, sans que le corps très-saint du Christ ait rien perdu de son intégrité. Le cardinal Tolet confirme la vérité du fait par la relique miraculeuse qui se conserva quelque temps à Saint-Jean-de-Latran, relique qui fut enlevée par un soldat dans le sac de Rome en 1527, et portée à Calcata, diocèse de Civita-Castellana, où on la vénère encore aujourd'hui.

[1] Saint Bernard, *De planctu Virginis.*

[2] Lib. III. *De laudibus Virginis.*

[3] Saint Thomas (3. p. q. 37. art. 2) dit que le nom de Jésus, qui signifie *Sauveur*, convient admirablement bien à celui qui devait sauver le monde. Il ajoute que ce fut un nom nouveau, en ce sens que son extension est universelle; car la vertu des rares personnages qui dans l'Ancien Testament furent ainsi appelés, n'avait sauvé que le peuple juif.

De tous les noms donnés au divin Rédempteur, et dont la liste serait longue, aucun n'est plus expressif que le nom de *Jésus*, puisqu'en deux syllabes il exprime sa divinité et sa très-sainte humanité. Partout c'est avec raison que saint Paul (*ad Philipp.* II) dit *que Dieu lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.* Qu'il soit donc adoré et répété par nous ce nom qui, comme l'enseigne saint Bernard (*serm. in Cant.*), réfrène l'impétuosité de la colère, dissipe les fumées de l'orgueil, guérit les blessures de la jalousie, éteint la flamme de la volupté, tempère la soif de l'avarice; un nom enfin qui sauvera quiconque le prononcera. (*Ad Rom.* IV. 13.)

appelle non pas une prophétie, mais un Évangile anticipé. Or, le fils d'Amos prédit, entre autres choses, que Jérusalem[1] serait inondée d'une multitude de chameaux, de dromadaires de Madian et d'Épha; que les Sabéens viendraient offrir au Seigneur l'or et l'encens, avec des cantiques de louanges. Par ce langage plein de grandeur et d'enthousiasme, le prophète veut montrer la gloire future du Christ, les nations qui, appelées à la foi, ne formeraient plus qu'un bercail, qu'un troupeau, et n'auraient plus qu'un seul pasteur; mais en même temps il fait évidemment allusion aux Mages[2] qui vinrent de l'Orient pour adorer les premiers le divin Rédempteur. En effet, vers ce temps-là, tandis qu'ils considéraient les astres, ils virent se lever au milieu du ciel une brillante

[1] Chap. LX. Voyez aussi David, au *Ps.* LXX.

[2] Qu'étaient les Mages et quel en fut le nombre? La question n'est pas facile à résoudre. Jacques d'Ausole dit qu'ils n'étaient autres que Énoch, Élie et Melchisédech, venus du paradis terrestre pour visiter le Rédempteur au berceau. Nous dirons qu'ils pouvaient s'appeler *Mages* parce qu'ils étaient de la Médie, dont quelques habitants étaient ainsi appelés, parce qu'ils s'adonnaient à la magie; ou enfin parce qu'ils s'appliquaient à l'étude de l'astronomie, des mathématiques et de la philosophie; car le mot de *mage* était synonyme de sage ou d'astronome. Nous nous rangeons à l'opinion de saint Thomas, qui enseigne (3. p. q. 36. art. 5) qu'aux Mages, appliqués à la contemplation des corps célestes, la nativité du Christ fut manifestée par une étoile, parce que, dit saint Chrysostome (dans l'*Homél.* VI. sur *S. Matth.* à ces mots: *Et ecce stella*), Dieu voulut les appeler par les choses qu'ils avaient coutume de voir. De là une grande gloire revint au Messie, qui à peine né reçut les hommages des hommes les plus grands et les plus savants après avoir reçu ceux des humbles bergers.

Étaient-ce des rois? Sans parler des antiques images qui nous les représentent couronnés de mitres phrygiennes, et de la prophétie de David qui appelait les rois à l'adoration du Messie, on le croit ainsi d'après l'opinion des Pères les plus illustres et les plus anciens, tels que saint Jean Chrysostome, saint Grégoire le Grand, Théophylacte et beaucoup d'autres. Ceux qui disent le contraire se fondent sur le silence des Évangélistes et sur ce qu'Hérode traita les Mages comme ses inférieurs, et qu'ils repartirent de Bethléem sans que personne fît attention à leur départ. Toutes choses que fait remarquer Ardouin, défenseur ardent de tout paradoxe.

D'ailleurs, si les Mages étaient rois, ils n'étaient pas des rois comme ceux d'à présent, qui dans leurs voyages sont suivis d'une grande escorte; c'étaient des seigneurs de quelques villages ou de quelques châteaux, et ils pouvaient voyager avec une suite peu nombreuse, comme le font aujourd'hui même les souverains qui voyagent *incognito*, d'autant plus que l'Évangéliste ne fait mention que de leurs présents: *Venimus cum muneribus.*

Les auteurs s'accordent à dire qu'ils étaient trois, bien que ce nombre ne soit pas indiqué dans saint Matthieu; le cardinal Baronius dit (an. 1 Christ. num. 30) que c'est une pieuse tradition des fidèles, fondée sur les trois sortes de présents, comme l'atteste saint Léon le Grand.

Le P. Suarez (sur la 3ᵉ part. de saint Thomas, tom. III) dit que c'est l'opinion commune des Pères et le sentiment de l'Église, sentiment soutenu par Benoît XIV. (*De Festis.*) Cette opinion vulgaire, répandue au XIIᵉ siècle, et sur laquelle Baronius se tait peut-être à dessein, savoir, que les Mages s'appelaient Melchior, Gaspard et Balthazar, est une opinion fort respectable, puisque l'Église les honore sous ces noms. Bède (*in Collect.*) les décrit ainsi: « Le premier fut Melchior, vieux et pâle, avec barbe et cheveux « longs, qui offrit l'or au Seigneur; le deuxième, Gaspard, jeune, imberbe, au teint vermeil, etc., qui « offrit l'encens, oblation digne d'un Dieu; le troisième, Balthazar, Maure, à longue barbe; il offrit la « myrrhe, qui signifiait que le Fils de l'homme devait mourir. Ils portaient le costume syriaque. » On sait qu'ils furent aussi appelés, en grec, Apellio, Amero et Damasco, c'est-à-dire: fidèle, humble et miséricordieux; en hébreu, Galgalad, Magalad, Serachim, c'est-à-dire: messager, pieux, et grâce. Ils

étoile [1] qui les remplit d'un grand étonnement. Toutefois ils se souvinrent de la prophétie de Balaam, dont ils descendaient peut-être, prophétie selon laquelle une étoile devait naître de Jacob ; à la vue de cet astre, pressés par la grâce intérieure qui opérait visiblement en eux, ils se mirent soudain en voyage, après s'être pourvus de présents, selon la coutume des Orientaux.

On croit que leur voyage dura treize jours [2], vu que, en cet espace de temps, on peut venir facilement de l'Arabie à Jérusalem avec des chameaux et des dromadaires, qui ont coutume de faire en un jour autant de chemin que de bons chevaux peuvent en faire en trois jours. Et en effet, lorsque l'Évangéliste dit qu'ils vinrent en hâte, il est à croire qu'ils prirent les moyens de faire cette route le plus tôt possible, sous la conduite de l'astre

furent aussi appelés Ator, Sator et Paralor ; on leur donna même des noms imaginaires dont on se servait dans la magie, comme le rapporte Casaubon (*Ex.* IV. *contre Baronius*). Voyez le P. Fumazoni, dans la dissertation *sur la première translation à Milan des corps des saints Mages*. Parmi les lettres érudites de Sarnelli, il en est une, au tom. V, dans laquelle il recherche quelle fut la profession de ces Mages ; Menochius aussi en parle longuement dans ses histoires (tom. I).

[1] Les érudits se demandent quelle espèce d'astre était ce corps lumineux qui apparut aux Mages ; si c'était un météore, une comète ou une étoile créée à cet effet. Saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon, avec beaucoup d'autres Pères de l'Église, tiennent pour certain que ce fut une étoile nouvellement créée alors. Saint Thomas également (3ᵉ part. quest. 36, art. 7) croit, avec saint Jean Chrysostome, que ce ne fut pas une des étoiles du ciel : 1° parce que, contrairement au mouvement accoutumé des astres, celui-là se mouvait du nord au midi ; 2° parce qu'il était visible le jour comme la nuit ; 3° parce que quelquefois il se cachait ; 4° parce que tantôt il marchait et tantôt il s'arrêtait. On veut donc qu'il fût une espèce d'étoile nouvellement créée de Dieu, placée non dans le ciel, mais près de la terre, et mue par la volonté divine. Les Pères pensent généralement qu'elle eut pour moteur un ange, et quelques-uns croient, avec saint Thomas, que ce fut le même envoyé du ciel qui annonça aux bergers la naissance du Rédempteur. Corneille de la Pierre (dans ses *Commentaires*, au chap. II de saint Matthieu) dit qu'elle fut visible seulement aux Mages ; il en donne pour raison que, si elle avait été vue par d'autres, une grande multitude de personnes les auraient suivis et auraient soulevé Hérode et toute la Judée contre le Christ. Corneille de la Pierre ajoute, peu après, sur l'autorité de Nicéphore et de François Suarez, que l'étoile, dans le jour, se rapprochait des Mages, et que, la nuit, elle s'éloignait et avait moins d'éclat.

[2] Pour pouvoir bien déterminer le temps employé par les Mages à faire leur voyage, il faudrait connaître d'une manière précise le lieu d'où ils partirent ; or, l'Évangéliste dit seulement qu'ils vinrent de l'Orient. Saint Jean Chrysostome, Théophylacte, saint Cyrille et saint Basile disent qu'ils vinrent de la Perse, vu que, dans la langue des Perses, les philosophes sont appelés *Mages*. Saint Pierre Chrysologue, saint Maxime, Théodore d'Ancyre et d'autres veulent qu'ils soient venus de la Chaldée. Il en est qui, précisant la contrée, les font venir de la Mésopotamie ; quelques-uns de l'Inde, c'est-à-dire de Calcutta ; et d'autres, de plus loin encore, de sorte que, selon ces derniers, les Mages auraient mis deux ans à arriver à Bethléem. Pour nous, sur la foi des écrivains les plus accrédités, nous pensons qu'ils étaient Arabes, disciples et peut-être descendants du prophète Balaam, qui avait prédit cette étoile, longtemps attendue par eux. En treize jours ils purent venir à Bethléem, et nous le croyons d'autant plus, que la reine de Saba était déjà venue des mêmes contrées pour voir Salomon. Toute la contrée qui se trouve au delà de l'Arabie, telle que les terres de Madian et d'Épha, s'appelle Saba (S. JÉRÔME, *De Loc. hebr.*), et si les Mages habitaient dans ces contrées, la prophétie de David s'accomplissait à la lettre, non-seulement pour le lieu d'où les illustres voyageurs devaient venir, mais encore pour les dons qu'ils devaient offrir. *Omnes de Saba venient aurum et thus deferentes.*

bienfaisant, comme autrefois la colonne de nuée guida les Hébreux dans le désert, conduisit dans la Palestine ces illustres personnages, prémices bienheureuses de tous les Gentils. Arrivés dans le voisinage de Jérusalem, ils perdirent de vue l'étoile, et, ne pouvant plus la retrouver, ils entrèrent dans la ville. Immédiatement introduits auprès du roi Hérode grâce à leur rang élevé, ils ne demandèrent pas si le roi des Juifs était né, mais en quel lieu il était né, tant leur foi était grande, et tant ils étaient assurés de sa venue.

A cette nouvelle, Hérode[1], cet impie usurpateur du trône de Judée, ce vil courtisan de la faveur vénale du peuple romain, fut profondément troublé, et, comme dit le texte sacré, tout Jérusalem fut troublé avec lui. Néanmoins, pour bien s'assurer du fait qui excitait son trouble, il assembla tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, leur demandant où devait naître le Christ. Ceux-ci lui répondirent que, selon la prophétie de Michée, le roi des Juifs devait naître dans Bethléem de Juda. Les Mages étaient dans la jubilation; le roi fit semblant d'en avoir de la joie, pour cacher la colère qui déjà se glissait dans son sein; et pour mieux découvrir la vérité, il appela en secret les nobles voyageurs, et les interrogea avec soin sur le temps où l'étoile leur était apparue. Persuadé, d'après leur réponse, de la vérité, il leur dit: « C'est bien, je suis heureux de « ce que vous me racontez; soyez vous-mêmes mes fidèles messagers; informez-vous « exactement de l'enfant, et lorsque, selon vos désirs, vous l'aurez vu et adoré, revenez « me dire fidèlement tout ce que vous aurez vu, afin que, comme vous, j'aille moi-« même me prosterner à ses pieds avec toute la splendeur de la majesté royale. » Ainsi parla le roi perfide à ces hommes simples de cœur, qui, supposant sans doute dans Hérode la foi qui était en eux, croyaient aveuglément à ses paroles. Ils prouirent donc de revenir, et, pressés par l'ardent désir de voir le Rédempteur, ils prirent en hâte congé du monarque.

Aussitôt qu'ils furent sortis de Jérusalem, ils revirent l'étoile. Remplis d'une nouvelle joie, ils en suivirent fidèlement la trace, jusqu'à ce que, s'avançant toujours, elle s'arrêta au-dessus du lieu qui était le terme de leur heureux voyage. Si ce voyage fut de treize jours, comme nous l'avons dit, il est probable que la maison sur laquelle l'étoile s'arrêta

[1] Hérode, c'est-à-dire *dragon de feu*. Il était fils d'Antipater, bien différent de l'autre Hérode devant qui Notre-Seigneur Jésus-Christ fut renvoyé par Pilate, au temps de sa douloureuse passion. Il était surnommé le Grand, ou l'Ascalonite, parce qu'il était né à Ascalon, ville de l'Idumée. Jeune encore, il obtint des Romains le gouvernement de la Galilée. Après la mort de Cassius et de Brutus dont il avait suivi le parti, il se déclara pour Antoine, qui le fit nommer, par le sénat de Rome, roi de la Judée, où aucun étranger n'avait régné avant lui. Ainsi se vérifia la célèbre prophétie de Jacob: *Le sceptre ne sortira pas de Juda*, etc.

Antoine ayant été vaincu dans la fameuse bataille d'Actium, Hérode, homme sans foi, prodigua aussitôt à Auguste tant d'adulations qu'il fut confirmé par lui sur le trône de Judée. Parvenu au comble de ses désirs, il trouva dans sa famille même la honte et le malheur. Il immola à ses cruels soupçons Mariamne sa femme, ses fils, ses parents et ses amis. Atteint d'une horrible maladie, il mourut à l'âge de soixante-dix ans.

est celle où le Sauveur était né, d'autant plus que la langue hébraïque, dans laquelle saint Matthieu a écrit son Évangile, appelle *maison* tout lieu habité, qu'il soit une cabane ou une grotte comme celle de Bethléem, ainsi que l'enseigne le P. Hyacinthe Serry[1], et comme beaucoup d'exemples le prouvent.

Saint Jérôme, dans sa lettre à Eustochium, déjà citée, dit formellement que Jésus-Christ fut adoré par les Mages dans la grotte où il naquit. Baronius n'hésite pas à ajouter foi à l'affirmation du saint docteur, suivi d'ailleurs par saint Augustin, saint Pierre Chrysologue et par beaucoup d'autres[2], si bien qu'il blâme ceux qui soutiennent une opinion contraire.

A peine les Mages ont-ils vu l'insolite clarté de cette grotte, qu'ils entrent pleins de respect; et quoiqu'ils n'y trouvent qu'un petit enfant avec sa mère, né dans la misère et dans l'abjection, cependant, sans crainte de se tromper, ils s'approchent humblement de lui. Saint Thomas de Villeneuve (*Serm. de Epiph.*) croit que la sainte Vierge même, à l'arrivée de ces étrangers, leva de la crèche le divin petit enfant, le prit dans ses bras, et que les Mages prosternés adorèrent tout à la fois et le fils et la mère. C'est pourquoi saint Bernard, invitant tous les peuples à adorer le Roi de gloire (*Serm. de Epiph.*), s'écrie: « Venez, venez voir le Roi des cieux ceint, par le Père, de la couronne de la gloire, et, « par la mère, de la couronne de l'humanité. » Ils restèrent quelque temps absorbés dans une douce contemplation, et, après avoir donné un libre cours à leur piété, ils ouvrirent leurs trésors, et, voyant, dans ce nouveau-né, le Roi du ciel et de la terre, Celui qui devait mourir pour le salut du monde, ils lui offrirent de l'encens, de l'or et de la myrrhe, le reconnaissant ainsi comme Dieu, comme roi et comme homme de douleur[3]. (Pl. XXV.)

Marie admirait de tels mystères et goûtait en Dieu et avec Dieu les douceurs des faveurs célestes, cachant dans son sein les grâces qu'elle recevait alors de son Seigneur. L'évangéliste ne parle pas des discours que les Mages tinrent dans cette sainte grotte. Quant à nous, nous adoptons volontiers l'opinion des écrivains et particulièrement de saint Ber-

[1] Serry, *Exercitat.* xxxvi. n. 6.

[2] *Ad ann. Christi 1.*

[3] Chez les Orientaux, personne ne visitait un roi sans lui porter des présents, et nous en avons un exemple dans David, lorsque pour la première fois il alla voir Saül. Le texte sacré dit formellement que les Mages offrirent à Jésus de l'encens, de l'or et de la myrrhe; il n'y a donc aucun doute possible à cet égard. Mais les théologiens, recherchant les raisons pour lesquelles de tels présents furent offerts, en trouvent deux, l'une naturelle, l'autre mystique ou spirituelle. La raison naturelle, c'est que les Mages choisirent ce qu'il y avait de plus précieux dans leurs royaumes; dans le livre attribué à saint Bernard (Bernardi *Sentent.*), il est dit qu'ils offrirent l'or pour secourir la pauvreté du petit enfant. Mais comment les Mages pouvaient-ils penser qu'ils ne trouveraient qu'un enfant pauvre, alors qu'ils allaient à la recherche d'un roi? L'opinion la plus commune, touchant la raison mystique, est celle que nous donnons dans le texte, et qui est adoptée par le plus grand nombre des Pères. Qu'il nous suffise de citer saint Grégoire (n. 6, *Hom. in Evang.*): « Les Mages, dit-il, offrent l'or, l'encens et la myrrhe. L'or convient « à un roi; l'encens est offert à Dieu dans un sacrifice, et c'est dans la myrrhe que les morts sont em-

Digitized by Google

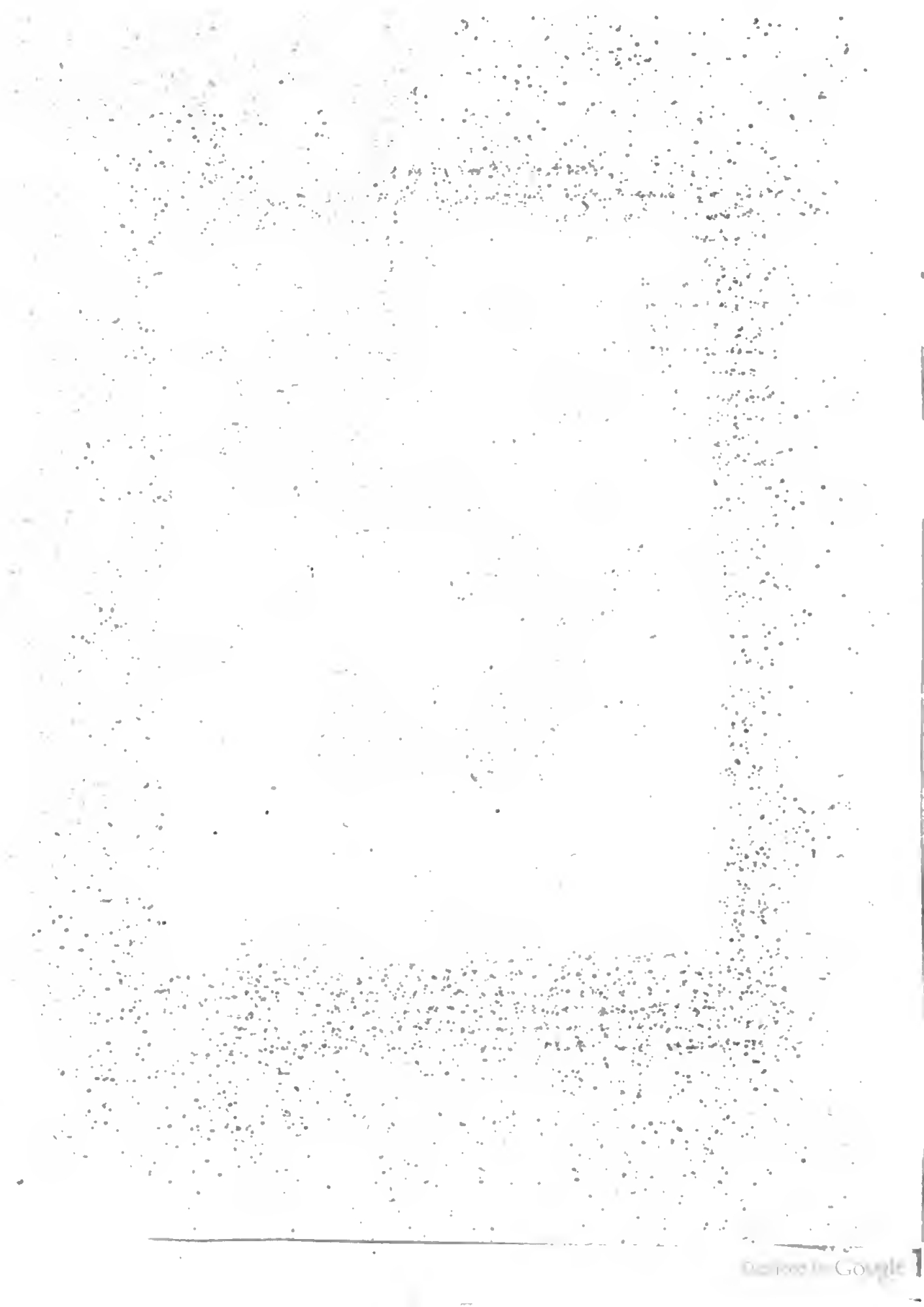

Digitized by Google

nard[1], qui croient que la très-sainte Vierge eut avec ces véritables sages de longs entretiens sur l'auguste mystère de l'incarnation, sur le Verbe incarné, sur les grâces et les bienfaits admirables de Dieu, sur la beauté et la noblesse des vertus et enfin sur les moyens de parvenir à la vraie perfection. L'évangéliste saint Matthieu, dit encore saint Bernardin, ne parle pas de toutes ces choses, parce qu'il veut laisser aux dévots et aux contemplateurs à imaginer eux-mêmes quels furent les sublimes discours que l'auguste mère, invoquée à bon droit par l'Église comme la reine des apôtres, tint avec ces hommes sages. Il est inutile d'opposer que les Mages ne comprenaient pas la langue parlée par la sainte Vierge, car ou ils connaissaient la langue hébraïque, comme plusieurs interprètes le veulent, et alors ils comprenaient les discours de Marie; sinon, ils pouvaient se servir d'interprètes; ou bien il advint à Marie ce que nous lisons des apôtres, dont la parole était miraculeusement entendue de tout genre d'auditeurs.

Ces princes, après avoir accompli leur dessein, se préparaient à retourner vers Hérode pour lui rendre compte de tout; mais avertis dans leur sommeil (plusieurs disent par un ange), ils revinrent dans leur pays par un autre chemin, en racontant les choses admirables qu'ils avaient vues[2], et se faisant les messagers ardents de la naissance d'un Dieu

« baumés. Donc les Mages reconnaissaient comme roi, comme Dieu et comme homme tout à la fois celui « qu'ils adoraient. » C'est ce que l'Église proclame elle-même, lorsqu'elle chante aux laudes de ce jour :

Regem Deumque annunciant
Thesaurus et fragrans odor
Thuris Sabæi, ac myrrheus
Pulvis sepulchrum prædocet.

Zacharie de Chrysopolis a donné à ces présents une autre explication mystique. Il voit dans l'or la sagesse, selon ces paroles de Salomon : *Le trésor désirable est dans la bouche du sage*; il voit dans l'encens la vertu de la prière. *Que ma prière s'élève comme l'encens en votre présence* (*Ps.* CXL); dans la myrrhe, la mortification de la chair : *Mes mains distillaient la myrrhe.* (*Cant.* V.)

Un seul d'entre les Mages offrit-il tous ces dons, ou chacun présenta-t-il une seule offrande, comme les peintres ont coutume de les représenter? C'est ce qu'on ne peut dire d'une manière certaine, et il y a des opinions pour l'une et pour l'autre hypothèse. Cependant nous sommes portés à croire, avec la très-docte P. Serry (*Exercit.* XXXIV. n. 6), que ces présents ayant été offerts par les Mages comme un symbole de leur foi en Jésus-Christ, reconnu par eux comme roi, comme Dieu et comme homme, il était nécessaire, pour que leur foi fût entière, que chacun lui offrît les trois dons. Il est vrai qu'on peut dire encore qu'il suffisait pour cela que la volonté de chacun d'eux concourût dans l'offrande des autres.

[1] *Serm. III in Epiph. Domini*, cap. III.

[2] Saint Jean Chrysostome (*Hom.* VIII *in Matth.* n. 1) dit que la Providence sauva les Mages de la fureur d'Hérode, afin que, de retour dans leur pays, ils fussent les hérauts de ce qu'ils avaient vu. L'auteur de l'*Œuvre imparfaite* (*Hom.* II *in Matth.*) ajoute qu'ils y vécurent honorant et adorant Dieu et instruisant le peuple, et qu'après la résurrection du Rédempteur ils furent baptisés dans ces provinces par saint Thomas, dont ils devinrent les compagnons. Quelques-uns croient qu'ils souffrirent le martyre à Sessania, ville de l'Arabie Heureuse, en l'an 70. Le P. Crumbach soutient, dans son *Histoire des trois Rois*, qu'ils moururent évêques et martyrs dans leurs villes respectives. Enfin Enschenius et Papebrochius, continuateurs de Bollandus, disent mal fondées les raisons de Crumbach, comme chacun peut le voir dans les Bollandistes.

qui s'était manifesté à eux avec tant de solennité. L'Église, pour rappeler le souvenir de cette manifestation, célèbre, le 6 janvier, la très-noble fête appelée, en grec, *Épiphania* ou *Theophania* [1].

CHAPITRE SEPTIÈME.

PURIFICATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE; SES PEINES A LA PROPHÉTIE DE SIMÉON.

Si jamais il y eut au monde une femme qui ne fût pas astreinte à la loi mosaïque de la purification, c'est bien certainement l'immaculée Marie, nom cher et sacré dans lequel se résument toutes les vertus au degré le plus élevé qu'il soit possible d'imaginer. Dans la loi donnée aux Israélites (chap. XII du *Lévitique*), il est dit : « *Lorsque le temps de sa purification sera accompli pour un fils ou pour une fille* [2], *la femme présentera au sacrificateur un agneau d'un an en holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle en offrande pour le péché, à l'entrée du tabernacle du témoignage; et le sacrificateur les offrira devant le Seigneur, et elle sera ainsi purifiée. Que si elle ne peut offrir un*

[1] L'Église célèbre cette fête le 6 du mois de janvier, l'unissant aux deux fêtes du baptême du Christ et des noces de Cana de Galilée, et c'est pourquoi elle l'appelle du mot grec *Epiphania*, c'est-à-dire apparition ou manifestation. Saint Bernard (*Serm. I Epiph. Dom.*), parlant de ces trois apparitions du Christ, dit que dans la première il se montra véritablement homme, étant entre les bras de sa mère; dans la seconde, véritablement Dieu, par le témoignage que le Père lui rendit alors; dans la troisième, il confirma, en changeant l'eau en vin, la puissance que, comme Dieu, il a sur toutes les choses de la nature. Orose raconte (liv. VI) que, le 6 janvier, étaient célébrés à Rome les trois triomphes d'Auguste, et Florentini ajoute (*Exercit. III sur l'Hist. des Mages*, insérée dans son *Martyrologe*) que peut-être l'Église, pour opposer les vrais triomphes du Christ aux vains triomphes des Gentils, voulut en ce jour célébrer ces trois manifestations. (Voyez Benoît XIV, *de Festis*.) Les Grecs appellent aussi *Theophania* cette fête, communément appelée la fête des Rois.

Écrivant à Rome même, nous ne voulons pas passer sous silence la fête qu'on célèbre, d'une manière toute particulière, dans l'église de la Propagande, en l'honneur des rois Mages. On y offre le divin sacrifice dans tous les rites catholiques, et le soir, dans le Collége Romain qui y est annexé, on tient une séance académique où sont lues des poésies dans toutes les langues, et spécialement dans les langues orientales. Le jour de l'octave, fête de la pieuse société de l'apostolat catholique, est solennisé depuis bien des années dans la vaste église de Saint-André *della Valle*. Le saint sacrifice de la messe y est offert dans plusieurs langues; des prédications y sont faites, à différentes heures du jour, dans des idiomes différents, pour fêter la vocation des Gentils et inviter tous les peuples de la terre à louer et adorer Dieu dans une douce et sainte fraternité. Voyez le petit ouvrage du P. Joachim Ventura, ex-général des clercs réguliers, intitulé : *L'Épiphanie du Seigneur, ou explication sur le mystère de la vocation des Gentils à la foi.*

[2] La femme, après son accouchement, restait impure sept jours, pendant lesquels elle communiquait son impureté à tout ce qu'elle touchait; c'est pourquoi elle était séparée de tous, et même de son mari. Après ce temps, elle pouvait vivre avec les autres et s'occuper des soins de sa maison; mais elle ne pouvait participer aux choses saintes que le quarantième jour. Si au lieu d'un fils elle avait mis au monde une fille, le nombre des jours de son impureté était doublé, et elle devait attendre soixante-six jours pour participer aux choses saintes.

Digitized by Google

agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste et l'autre pour le péché. Les saints Pères et les théologiens donnent de ce rite deux raisons principales. La première est celle qui est donnée par le Lévitique même : c'est le péché. Cette loi rappelait aux femmes la peine infligée à Ève à cause de son péché : *Tu enfanteras dans la douleur*, peine qui, durant quarante jours, tenait toutes les mères dans un état d'humiliation et de pénitence, éloignées du temple, où elles n'étaient introduites qu'après avoir présenté les deux offrandes légales, l'une en témoignage de reconnaissance, et l'autre pour le péché. Le second motif est celui qui est rapporté dans l'Exode (XIII, 1), qui voulait que tous les premiers-nés et des hommes et des bêtes fussent consacrés à Dieu, soit en souvenir de la sortie d'Égypte, qui fut accompagnée de la mort de tous les premiers-nés, soit pour rappeler le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures. A ces raisons du texte sacré, les théologiens ajoutent que les mères mettent au monde des enfants conçus dans le péché [1], et qu'elles perdent elles-mêmes, en devenant fécondes, cette parfaite intégrité qui est le plus bel ornement de leur sexe.

Or, notre auguste Mère n'était tenue à cette cérémonie par aucun de ces motifs. La Vierge bénie avait conçu du Saint-Esprit, et non-seulement elle n'avait rien perdu de sa parfaite intégrité, mais encore, comme dit saint Augustin (*Serm. XXIV de tempore*), cette même conception avait consacré la parfaite intégrité de son cœur. Ensuite elle avait enfanté de la manière admirable que nous avons exposée. D'un autre côté, le péché ne pouvait en aucune manière se trouver en Celui qui était par essence la sainteté même. Donc, ni la Mère ni le Fils, n'étaient tenus à cette cérémonie; qui ignore d'ailleurs que la loi, qui était la figure du Christ, ou était coordonnée au Christ, devait finir à la venue du Figuré pour qui elle avait été établie?

Mais, bien que la très-sainte Vierge sût par la foi qu'elle était la Mère de Dieu, bien qu'elle connût le sublime degré de perfection où elle avait été élevée en concevant du Saint-Esprit, bien qu'elle vît clairement que cette loi n'était point faite pour elle; cependant, comme elle n'avait pas enfanté secrètement, elle voulut se soumettre, comme les autres femmes, à la loi de la purification, soit pour ne pas donner lieu de s'étonner à ceux qui auraient appris qu'elle n'avait pas accompli la loi, soit à cause de sa profonde humilité, que l'on peut en quelque sorte comparer au soleil. En effet, comme le soleil par la splendeur de ses rayons nous empêche de voir la clarté des autres astres, l'humilité de Marie cachait aux yeux des mortels toutes ses autres vertus. C'est ainsi que celui qui est véritablement humble ne laisse voir que son abjection.

[1] *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché.* Ces paroles de David (*Ps.* L, v. 6) ont été entendues du péché originel, désigné sous différents noms dans l'Écriture sainte, non-seulement par tous les interprètes et par l'Église, mais encore par les Juifs eux-mêmes. Bien que le péché originel soit un, il en est parlé au pluriel, parce que, quoique le péché originel soit un en soi, il est cependant le principe et la source empoisonnée de tous les autres péchés, qui sont, pour ainsi dire, virtuellement renfermés en lui.

Digitized by Google

D'ailleurs, au dire des Pères et des docteurs, trois raisons particulières poussaient la Vierge bénie à venir au temple au jour fixé. C'était le désir ardent de remercier Dieu de l'ineffable bienfait d'une fécondité privilégiée, si différente de la fécondité de toutes les autres mères ; le brûlant désir que son Fils unique fût glorifié de la manière solennelle qu'elle prévoyait, et enfin le désir non moins ardent de travailler à l'œuvre de la rédemption, en allant offrir et racheter l'Emmanuel.

C'est pourquoi, dès que le temps est venu [1], la bienheureuse Vierge, accompagnée de son chaste époux, porte au temple son divin Fils, faisant ainsi, au dire de plusieurs, un chemin d'environ quatre milles. Tandis que le couple béni arrivait près du lieu sacré que le Verbe incarné devait remplir de sa présence et qui allait devenir, comme nous l'avons dit, beaucoup plus célèbre encore que le temple de Salomon, entrait aussi dans le temple le vieillard Siméon, homme juste et craignant Dieu, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël. L'Esprit-Saint était en lui, et il lui avait été révélé qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur.

Les Pères et les commentateurs se demandent si Siméon était prêtre [2], vu que

[1] Saint Bernard dit que la très-sainte Vierge se soumit à la purification par la même loi qui fit que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'était soumis à la circoncision. (*Serm. de Purif.*) Nous n'ignorons pas que Hardouin et Berruyer prétendent que Jésus-Christ fut présenté au temple à l'âge de trois ans; mais cette étrange opinion est réfutée par les érudits, comme on peut le voir dans Trombelli. (*Mariæ sanctissimæ vita*, t. III, part. 1, dissert. XXII.)

[2] Siméon, *qui est exaucé*; les peintres le représentent sous la figure d'un prêtre, mais leur autorité n'a aucune valeur; on connaît ces vers d'Horace :

. . . . . Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas. (Hor. *Art. poet.*)

L'opinion contraire est soutenue par Photius (*in Quæst. ad Amphilochium*), Théophylacte (*in Luc.*), Euthymius (*Comm. in Evang.*), Tillemont, Serry et autres; ils disent que la bénédiction donnée par Siméon à Jésus-Christ, ne fut pas une bénédiction sacerdotale, mais une manière de manifester son désir, en lui prédisant des choses heureuses de la même manière qu'Élisabeth bénit la très-sainte Vierge (*Luc*) : ils ajoutent qu'il put prendre l'enfant dans ses bras sans être prêtre, d'autant plus qu'il semble, d'après le texte sacré, que la rencontre eut lieu sur le seuil du temple avant que Jésus fût présenté au prêtre. D'autres ont pensé que Siméon était prêtre du Très-Haut, à la manière de Melchisédech. (Voyez Calmet, au v. 8, ch. XLII de *Job.*)

Les érudits se demandent encore si ce Siméon est le fils célèbre d'Illel appelé le Babylonien, père de Gamaliel et prince du Sanhédrin. Les meilleurs interprètes affirment que non : 1° parce que les Évangélistes font toujours mention de la dignité des personnages qui ont rendu témoignage au Christ; 2° parce que Siméon, fils d'Illel, ne pouvait en ce temps être un vieillard comme l'était celui dont parle saint Luc; parce que, si ce Siméon eût été le père de Gamaliel, il aurait inspiré sa piété à son fils, et celui-ci n'aurait pas regardé le Christ comme un séducteur; 4° parce que la prédiction d'un personnage si illustre n'aurait pu rester cachée et serait venue à l'oreille d'Hérode, qui aurait puni de quelque manière un homme devenu au moins suspect. C'est le pieux sentiment de Timothée, prêtre de Jérusalem, que Siméon vit le Messie et sa très-sainte Mère couronnés d'une splendide auréole. (*Serm. de proph. Simeonis.*) Quelques-uns ont prétendu que ce saint vieillard était aveugle et qu'il recouvra alors miraculeusement la vue. Mais on réfute cette opinion en disant : 1° que s'il avait été aveugle, il aurait eu

saint Luc ne parle que de la grande sainteté de ce juste, et de ses célestes révélations.

Lipomanus remarque, comme nous le verrons [1], que Siméon fit plusieurs actes qui appartiennent au ministère sacerdotal; qu'il prit, qu'il offrit et bénit le divin Enfant. La tradition hébraïque veut qu'il fût prêtre, comme le confirment, avec d'autres Pères, saint Cyrille de Jérusalem et saint Épiphane. Ce dernier le dit formellement de la tribu d'Aaron.

La Vierge passe donc à travers les rues de Jérusalem, portant dans ses bras son cher petit Enfant. Oh! combien elle doit rougir de se voir ainsi confondue, aux yeux du monde, parmi la foule immense des mères Israélites! A peine a-t-elle le courage de lever les yeux vers le ciel, et les abaissant sur le divin Enfant qu'elle tient dans ses bras : « Vous voyez, lui dit-elle, ô mon Dieu! combien il m'est cruel seulement de « paraître aux yeux du monde avoir violé cette sainte virginité pour laquelle j'aurais « refusé, comme vous le savez, même le sublime honneur de devenir votre mère. Je « suis d'ailleurs votre servante, et n'ai d'autre volonté que la vôtre. »

A la vue de cette humble femme et de son petit Enfant, le vieillard Siméon, qu'une voix intérieure avait peu auparavant conduit vers le temple, entendit cette même voix dire à son cœur que cet Enfant était le désiré des nations, le Roi puissant qu'Israël attendait comme libérateur; à moins qu'on n'aime mieux croire, comme d'autres le rapportent, qu'il reconnut la Vierge et le divin Enfant à l'auréole splendide qui rayonnait autour de leurs têtes. Quoi qu'il en soit, le vieillard sentit une force nouvelle, et en soupirant il demanda aussitôt à la Mère la grâce de prendre un moment dans ses bras le petit Enfant pour mieux le contempler. (Pl. XXVI.)

Marie accéda volontiers à cette fervente prière, et à peine le vieillard eut-il pressé sur son sein et béni le divin Rédempteur que, le visage mouillé de larmes, il s'écria : « Mon désir le plus vif est enfin exaucé; voilà pourquoi je souhaitais de vivre! Seigneur, « laissez maintenant aller en paix votre serviteur, car mes yeux ont vu votre salut, le « salut que vous avez préparé devant la face de tous les peuples, comme la lumière qui « éclairera toutes les nations et la gloire de votre peuple d'Israël. »

A ces paroles prophétiques et mystérieuses du saint vieillard, qui découvrait dans cet Enfant la nature divine unie à la nature humaine et voyait par conséquent l'infinie

besoin d'un guide pour venir au temple, tandis qu'il y fut *conduit par l'Esprit-Saint*. D'ailleurs nous savons (ch. XXI du *Lévitique*) qu'il était défendu aux aveugles d'exercer le ministère sacerdotal.

Le saint vieillard ne mourut pas presque aussitôt après qu'il eut prononcé le cantique, comme quelques-uns le prétendent, mais il ne vécut pas longtemps après l'heureux accomplissement du désir de son cœur. Il en est qui, sur la foi de l'Évangile apocryphe de Nicodème, ont cru que Siméon avait deux fils qui ressuscitèrent avec le Christ et certifièrent sa résurrection auprès des Juifs. Cette opinion est entièrement rejetée par les plus doctes théologiens. Le corps de ce saint est conservé à Venise (*Cornar. Eccl. Venet. Antiq. Monum. Dec.* IX *et* X), et plusieurs églises ont été élevées en son honneur.

[1] *Frag.* 42.

charité d'un Dieu venu pour racheter les pécheurs, le père et la mère étaient remplis d'admiration. Ce n'est pas que ces paroles flatteuses de Siméon leur inspirassent un vain orgueil, mais ils admiraient l'accomplissement des desseins de la divine miséricorde. D'ailleurs Marie devait recevoir de cette prophétie une blessure profonde et toute personnelle. Le vieillard poursuivit bientôt la prophétie dont il avait exprimé seulement la partie consolante et joyeuse. C'est ainsi qu'un jeune agneau est orné et couronné de fleurs pour être mené à la mort. A peine Siméon, après avoir béni l'Enfant, l'eut-il remis dans les bras de sa mère, qu'il s'écria : « O Mère! voici celui qui est établi pour la ruine et « pour la résurrection de plusieurs en Israël, et comme un signe de contradiction; et « le glaive percera votre âme, afin que les pensées cachées au fond des cœurs d'un « grand nombre soient révélées. »

Il est plus facile d'imaginer que d'exprimer dignement quelle blessure profonde cette prophétie fit au cœur tendre et aimant de Marie. Elle resta troublée et saisie d'une amère douleur en songeant aux peines cruelles que son cher Fils souffrirait un jour, et à celles qu'elle éprouverait elle-même. C'est pourquoi elle a révélé à sainte Mathilde que ces paroles de Siméon changèrent en amertume la douceur de la joie qu'elle éprouvait auparavant; non pas que la Vierge bénie ne connût pas encore, avant la prophétie du saint vieillard, toutes les prédictions relatives à l'histoire de son divin Fils, mais parce qu'elles lui furent alors exposées d'une manière plus particulière et qu'il lui fut dit, comme en abrégé, de quelle manière barbare les hommes traiteraient Jésus et l'estime qu'ils feraient de son sang et de sa doctrine. Si David, au milieu même des splendeurs de la royauté, fut saisi de la plus vive douleur lorsqu'il entendit de la bouche du prophète Nathan que le fils qu'il avait eu de l'infidèle Bersabée mourrait, quelle ne dut pas être la douleur de la Vierge bénie! Jamais elle ne perdit le souvenir de la prophétie de Siméon; comme elle le dit elle-même à sainte Brigitte [1], ce souvenir lui revenait cruellement à l'esprit toutes les fois qu'elle fixait ses regards sur son fils innocent. Qu'elle le baisât, qu'elle l'emmaillotât, qu'elle lui donnât à teter ou bien qu'elle le portât dans ses bras, toujours elle le voyait transpercé et expirant sur la croix. Martyre que Richard de Saint-Victor appelle avec raison plus grand que tout martyre! martyre auquel, selon saint Ambroise, elle aurait succombé, si elle n'avait été confortée par l'Esprit-Saint; martyre enfin que saint Bernard appelle plus cruel que la mort! Cependant l'auguste Vierge se résigne à la volonté de Dieu. Ah! si nous admirons, dans l'ancienne loi, Abraham qui, sans faiblesse, fut sur le point d'immoler son fils, combien plus nous devons admirer cette bonne et tendre Mère qui se soumet à la plus difficile de toutes les épreuves et fait réellement à l'Éternel le sacrifice de son fils unique, sacrifice dont celui d'Abraham n'avait été que l'ombre et la figure?

Mais ce n'est pas seulement de la bouche du vieillard Siméon que la très-sainte Vierge

[1] Liv. VI. c. LVII.

entendit révéler les mystères de son divin Fils. A cette heure se trouvait dans le temple une veuve : c'était Anne, fille de Phanuel [1], de la tribu d'Aser. Déjà très-avancée en âge, elle avait vécu sept ans avec son mari qu'elle avait épousé étant vierge, c'est-à-dire vers l'âge de douze ans. Elle était demeurée veuve jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et elle ne s'éloignait pas du temple, servant Dieu, jour et nuit, dans le jeûne et dans la prière. Cette femme, éclairée par la lumière divine, reconnut le Messie dans ce petit enfant, et commença à parler de lui à tous ceux qui attendaient la délivrance d'Israël. L'Évangéliste ne rapporte pas les choses qu'elle disait, mais il est vraisemblable qu'elle parlait à peu près comme Siméon, et que, comme lui consolée par une grâce spéciale, comme lui elle mourut bientôt. Ainsi, comme dit saint Ambroise [2], des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition rendaient témoignage au Messie. Siméon prophétisa; une vierge et une femme mariée avaient prophétisé; une veuve devait prophétiser aussi, et cette veuve, c'était Anne, qui, par la sainteté de sa vie, par le détachement des choses du monde, par l'oraison continuelle, et par toutes les autres œuvres de piété, avait été préparée à recevoir la divine lumière et jugée digne d'annoncer aux autres le Rédempteur désiré des hommes.

L'Évangéliste ne dit pas si ces personnages s'unirent pour accomplir la cérémonie; il est des auteurs qui le croient, non sans de bonnes raisons [3]. Quant à nous, nous disons seulement que, arrivés au pied de l'autel des holocaustes [4], Marie et Joseph prirent

[1] Saint Luc fait suffisamment connaître quelle fut cette sainte femme. Quelques-uns ont cru que les quatre-vingt-quatre ans dont parle l'Évangéliste furent les années de son veuvage, et qu'ainsi elle aurait été âgée d'environ cent ans, ce qui est invraisemblable. Saint Augustin (*de Bon. Viduit.* c. VII) fait sur le long veuvage d'Anne cette belle réflexion, qu'elle avait refusé de se remarier, parce qu'elle savait que le temps était venu où les femmes, n'ayant plus l'espérance d'enfanter le Christ, devaient le servir avec le désir de la continence.

Bien qu'elle fût continuellement dans le temple, on ne doit pas douter qu'elle y fut amenée en ce moment par l'impulsion singulière du Saint-Esprit. Il semble en outre qu'elle parla du Rédempteur non-seulement à Marie et à Joseph, mais encore à tous ceux qui se trouvaient dans le temple, et souvent encore à d'autres, vu l'opinion qui, comme nous l'avons dit, était répandue, que les temps étaient accomplis.

Il est également probable qu'Anne vécut un peu de temps encore après la joie qu'elle éprouva de la naissance du Messie, et qu'après avoir rendu grâces à Dieu d'un si grand bienfait, elle mourut en paix.

Voyez Muratori (*Dissert. de Sanctorum martyrum natalibus.* t. I. *Anecdotorum*). Nous lisons ainsi dans le Ménologe grec écrit par l'ordre de l'empereur Basile.

[2] Lib. II. *in Luc.*

[3] Siméon et Anne parlèrent-ils à la très-sainte Vierge avant ou après l'accomplissement du rite? la question est controversée. Cependant, d'après les paroles de l'Évangéliste, il paraît plus probable que la rencontre eut lieu avant la cérémonie, et qu'ainsi ces très-saints époux s'unirent à ceux qui étaient venus au temple pour le même motif. Par là aussi s'explique mieux comment de si grandes prophéties restèrent renfermées dans le temple et ne se répandirent pas parmi le peuple, comme plusieurs le croient.

[4] Quoique au liv. I, ch. X, nous ayons parlé brièvement du temple et de sa forme, nous croyons cependant faire plaisir au lecteur en ajoutant ce qui suit, pour rendre plus claire l'explication de cette cérémonie accomplie par la très-sainte Vierge. Le lieu principal et le plus secret du temple était situé vers la

respectueusement Jésus dans leurs mains, et pour obéir à la loi de Moïse, le posèrent sur l'autel et l'offrirent à l'Éternel, en accompagnant l'oblation d'un couple de tourterelles ou de colombes [1]. Après avoir accompli la première loi, ils rachetèrent leur fils, moyennant cinq sicles qui furent remis aux mains des prêtres, selon qu'il était ordonné dans l'Exode; et ensuite la Reine des Anges fit comme toutes les autres femmes [2] qui venaient dans le temple pour se purifier [3].

Après la cérémonie, les très-saints époux quittèrent secrètement Jérusalem, qui, au dire de plusieurs écrivains sacrés, ne sut pas que le divin Messie y était venu, parce que le temps marqué dans les décrets éternels, où le Christ devait s'y faire reconnaître, n'était pas venu encore. Ainsi, en méditant et gardant dans leurs cœurs ce qu'ils avaient entendu, ils retournèrent ensemble en Galilée, dans leur ville de Nazareth, emportant avec eux le divin Enfant.

partie occidentale et s'appelait le SAINT DES SAINTS, où le prêtre seul entrait une seule fois l'an et au jour de la fête de l'*Expiation*. Vis-à-vis le SAINT DES SAINTS était une autre partie du temple, dans laquelle se trouvait l'autel de l'encens, et où, pour brûler les parfums, entraient les prêtres. Venait ensuite le vestibule appelé le *vestibule des prêtres*, parce que seuls ils pouvaient y entrer. Là s'élevait l'autel des holocaustes, sur lequel le divin Enfant fut placé par les prêtres.

Après ce vestibule il y en avait un autre plus grand, séparé par un mur haut de trois pieds, où entraient tous les Juifs, et d'où ils pouvaient voir tous les sacrifices faits dans le vestibule précédent. Au bout du temple était le dernier vestibule où les gentils pouvaient entrer et adorer le Dieu des Juifs. Il y avait aussi une table de marbre sur laquelle était gravée la loi qui menaçait de la peine de mort celui qui oserait franchir les limites de ce vestibule.

[1] Saint Bernard (*Serm. LIX in Cant.*) donne les raisons suivantes pour prouver que la sainte Vierge offrit des tourterelles : « car la tourterelle, dit-il, est le symbole non-seulement du gémissement, mais « encore de la chasteté, et par conséquent c'est le don qui devait être offert dans le virginal enfantement. » Quant à l'agneau, on répond qu'il ne fut pas offert, ou parce qu'il était la figure de l'Agneau divin qui était offert en réalité alors, ou bien parce que les saints époux voulurent attester au monde la pauvreté dans laquelle Jésus-Christ avait voulu naître, et c'est pourquoi ils n'offrirent que l'hostie ordinairement offerte par les pauvres.

[2] Nous croyons apocryphe ce récit d'Origène (*Matth. Comm.*) et de saint Grégoire de Nysse (*in Christ. Nativ.*), que la très-sainte Vierge, après avoir accompli le rite de la purification, se plaça parmi les vierges et non parmi les femmes mariées, pour manifester sa virginité, et que Zacharie, ayant voulu la défendre, fut tué par le peuple entre le temple et l'autel, comme violateur de la loi. En fait, cette distinction de lieu dans le temple, entre les femmes mariées et les vierges, n'est pas suffisamment prouvée; et saint Jérôme, écrivain grave et exact, regarde ce récit comme une fable, ainsi que tous les auteurs les plus instruits de notre temps.

Nous remarquerons ici en passant que la sainte Église, sans faire revivre pour les femmes l'impureté légale après l'accouchement, a institué une bénédiction que les mères chrétiennes reçoivent lorsqu'elles viennent remercier Dieu de leur heureuse délivrance.

[3] L'Église célèbre la fête de la Purification de Marie le 2 février. Les Grecs l'appellent *Hypanté* ou *Hypapanté*, c'est-à-dire rencontre, pour rappeler la rencontre que Siméon fit de Marie et de Joseph, lorsqu'ils portèrent Jésus au temple. On l'appelle ordinairement fête de la Purification de la Vierge, bien qu'à cette fête se joigne celle de l'oblation du Fils. Pour solenniser ce jour, on fait une procession avec des cierges allumés.

Yves de Chartres, écrivain du XIe siècle (*Serm. de purificat. Sanct. Mariæ*), dit que, comme Siméon

CHAPITRE HUITIÈME.

MASSACRE DES INNOCENTS ET FUITE DE LA SAINTE FAMILLE EN ÉGYPTE.

Que ne peut l'ambition dans le cœur humain ! A quel crime ne pousse-t-elle pas quelquefois ? Qu'avons-nous besoin de demander d'autres exemples à l'histoire, quand nous avons un exemple éclatant dans cet Hérode qui, comme nous le verrons, étouffa dans son cœur tous les sentiments de la nature pour se maintenir sur le trône et protéger son pouvoir ? Nous nous rappelons quelle fut sa frayeur à la nouvelle inattendue que les Mages lui apportèrent, et comment ce prince hypocrite et astucieux mit tout en œuvre pour tromper ces sages venus de loin adorer le Dieu qu'ils ignoraient et qui était cependant si près d'eux.

Le soupçonneux monarque, ayant vainement attendu plusieurs jours, plusieurs semaines, commença à suspecter la foi de ces illustres étrangers, et après avoir longuement médité quel parti il devait prendre, il choisit le plus barbare; il résolut de faire périr tous les enfants [1] qui étaient nés dans Bethléem ainsi que dans le pays d'alentour. L'ordre

reçut dans ses mains l'infirmité, c'est-à-dire l'humanité, mais connut l'intérieure majesté qui illuminait les ténèbres de notre infidélité, de même en ce jour chaque fidèle porte dans ses mains un cierge allumé; car la cire fait allusion à notre fragilité, et la lumière à l'illumination de notre esprit. Il ajoute encore que la cire faite par les abeilles est le symbole de ce divin fruit, qui n'altéra l'intégrité de la mère ni dans la conception ni dans l'enfantement, *nec in concipiendo, nec in egrediendo matris integritatem violavit.*

Ceux qui, dans les cérémonies chrétiennes consacrées au vrai Dieu, veulent voir un souvenir des cérémonies païennes, croient que les anciens Romains portaient processionnellement des cierges en l'honneur d'une déesse qui se purifiait en ce même jour. D'autres disent que, pour honorer Cérès, chacun portait dans ses mains un flambeau par la ville, à l'imitation de cette déesse qui, avec des torches allumées, avait cherché sa fille Proserpine, durant toute la nuit, autour du mont Etna. Baronius croit (voyez le *Martyr. Rom.*) que Gélase Ier, souverain pontife vers la fin du ve siècle, abolit les jeux infâmes des Lupercales, que les païens célébraient dans le mois de février, et qu'il institua la fête de la Purification. Cette fête passa d'Occident en Orient, pour apaiser la colère divine, lorsque, au temps de l'empereur Justinien, une grande épidémie dépeuplait la ville de Constantinople. Le pontife Sergius, au VIIe siècle, voulut que la procession fût faite avec des cierges allumés. Nous préférons l'opinion de Benoit XIV (*de Festis*), qui croit que cette fête, beaucoup plus ancienne, remplaça les Amburbales, sacrifice que les Romains offraient, dans ce mois, aux dieux infernaux, en souvenir de la conquête du monde. Ils faisaient le tour de la ville avec des torches en main, après avoir payé le cens qui était exigé tous les cinq ans.

[1] Quelques-uns ont cru qu'Hérode différa longtemps de publier l'édit du massacre des Innocents; ils donnent pour raison que ce prince, n'ayant reçu aucune réponse des Mages, voulait s'enquérir ailleurs, mais que les graves affaires de son royaume l'en avaient d'abord empêché; qu'ensuite il dut aller à Rome pour se défendre auprès d'Auguste. Nous croyons, sur la foi des meilleurs historiens, qu'il publia l'édit peu de mois après la naissance du Rédempteur : 1° parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'un prince si soupçonneux eût voulu attendre deux ans, lorsque, comme nous l'avons démontré au chap. VI, l'arrivée des Mages eut lieu peu de jours après la naissance de Jésus; 2° parce que, dans les dernières années de sa vie, comme le rapporte Flavius Joseph, Hérode ne quitta pas son royaume,

impie était publié, comme le remarque l'Évangéliste, pour que fût accompli ce qui avait été prédit par le prophète de la douleur, lorsqu'il s'écrie : *Une voix a été entendue sur les hauteurs* [1] *; voix de lamentation, de deuil et de larmes : c'est la voix de Rachel pleurant ses enfants, et ne voulant pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus.* Le brutal monarque, pour mieux se protéger et envelopper sûrement dans la commune peine le divin Enfant, détermina à son gré l'âge des victimes et voulut prendre non-seulement tous les petits enfants de l'âge de Jésus, mais encore tous les enfants de deux ans et au-dessous; car, selon les interprètes les plus estimés, il n'avait pas demandé aux Mages en quel temps ils avaient commencé à voir l'étoile, ou s'ils s'étaient mis en chemin aussitôt après l'avoir vue. L'ordre sanguinaire fut exécuté par les hommes les plus barbares, et le sang d'une foule innombrable de petits innocents, arrachés du sein de leurs mères tendres et éplorées, inonda les rues de Bethléem et les lieux d'alentour.

Telle fut la multitude des victimes, que les cris de douleur furent entendus au sommet des montagnes, au dire de saint Jérôme. Nous ne prêtons pas foi à ceux qui veulent atténuer le nombre de ces *heureuses prémices des martyrs* [2], comme les appelle l'Église [3] avec Prudence, ni à ceux qui l'élèvent à cent cinquante mille.

et que lorsqu'il eut à consulter Auguste, il envoya des ambassadeurs; 3° parce que, comme le veut Dom Calmet (v. 16. c. II. *Matth.*), qui s'appuie sur de solides documents, Hérode mourut peu de mois ou peu de jours après le massacre des Innocents; or, il est constant qu'il ne vit pas la Pâque de cette année. Il ordonna que tous les enfants, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, fussent tués, pour les motifs rapportés par nous.

[1] S. Matthieu, au chap. II, v. 18, ne rapporte pas les paroles mêmes de Jérémie, c. XXXI, v. 15, lesquelles sont : *Une voix de lamentation a été entendue* SUR LES HAUTEURS; mais il dit : *Une voix a été entendue* DANS RAMA. Le sens d'ailleurs est le même, car *Rama* signifie *hauteur*. Cette petite ville était dans la tribu de Benjamin, sur les confins de la Judée. Rachel, mère bien-aimée de ses fils, ayant été ensevelie à Bethléem, a été à propos introduite par le prophète pleurant la mort prématurée de ces innocentes victimes de la fureur d'Hérode.

[2] Serry et le P. C. Innoc. Ansaldi ont cru que le nombre des victimes fut restreint; ils se fondent sur le petit nombre d'habitants de la petite ville de Bethléem, sur les anciens livres ecclésiastiques, qui ne parlent pas du nombre de ces martyrs, et sur le silence de l'historien Joseph. Les uns le fixent à mille, d'autres à deux mille. Barthélemy de Trente (*Vit. SS. Inn.*) et le bienheureux Jacques de Voragine, sans en déterminer le nombre, le disent très-grand; car ils pensent que le carnage s'étendit des enfants de deux ans à ceux d'une nuit; ou, comme le veut saint Jean Chrysostome, de ceux de deux ans à cinq ans. Salmeron (*Comm.*), s'en référant aux ménologes et aux calendriers grecs, le dit de quatorze mille, nombre exprimé dans la messe du rit éthiopien. Dans la sacrée congrégation pour la correction des livres orientaux, le 14 avril 1733, on agita la question s'il fallait laisser ce nombre ou non; il fut résolu de n'y rien changer, *nihil innovandum*. Cette opinion d'ailleurs est reçue par Assemani (tom. V. *Kal. Eccl. univ.*), par Graverron (*De Myst. et ann. Christi dissert.* VIII), et par d'autres encore. Plusieurs, après Natalis (*Catal. Sanct.*), le portent à cent quarante-quatre mille, d'après le répons du premier nocturne de l'office de ce jour, dans lequel on lit : *Centum quadraginta quatuor millia qui empti sunt de terra, hi sunt qui cum mulieribus*, etc. (*Inn.* XVI. 3); il en est d'autres qui, prenant littéralement le mot *Rama*, croient que le massacre eut lieu aussi dans la tribu de Benjamin, ou du moins dans cette ville de Rama.

[3] La sainte Église regarde ces petits enfants comme martyrs, parce qu'ils ont eu la gloire de mourir pour Jésus-Christ. « Oui, s'écrie saint Pierre Chrysologue, ils sont véritablement martyrs de la

Digitized by Google

Nous adoptons l'opinion de ceux qui portent à quatorze mille environ le nombre des saints Innocents. Nous croyons aussi qu'il n'est pas suffisamment prouvé que parmi ces enfants mis à mort se trouvât le fils même d'Hérode[1], et que Jean-Baptiste fut sur le point de périr dans ce grand carnage; parce que la loi était faite seulement pour Bethléem et le pays d'alentour, et qu'ainsi le massacre ne s'étendit pas jusqu'aux montagnes de la Judée, où le fils de Zacharie était venu au monde.

Lorsque Pharaon ordonna que les enfants fussent noyés dans le Nil, Dieu sauva celui que le roi d'Égypte voulait atteindre, c'est-à-dire Moïse : de même fut sauvé de l'horrible carnage ordonné par Hérode Celui même que ce prince impie voulait faire périr; car le temps n'était pas venu où, pour notre salut, devait mourir le Fils de l'homme, et tant que l'heure marquée par l'Éternel n'avait pas sonné, toutes les forces des hommes étaient vaines. Hérode crut sans doute qu'il affermirait son trône par ce massacre, tandis que ce crime horrible abrégea sa misérable vie, si bien que peu de mois après il mourut dans les plus horribles convulsions, rongé par les vers.

La Vierge bénie ayant accompli la cérémonie du temple et satisfait à la loi, comme nous l'avons dit, rien ne retenait plus les saints époux dans la ville de Jérusalem. Les évangélistes saint Matthieu et saint Luc ne racontent pas de la même manière l'histoire de l'enfance de Jésus, ce qui a donné lieu à des opinions différentes parmi les interprètes. Saint Augustin[2], suivi par Bède et par d'autres, pense que c'est dans Jérusalem même que la Vierge fut avertie de fuir en Égypte.

grâce ; ils confessent par le silence, ils combattent sans le savoir, et sans le savoir ils sont vainqueurs et couronnés. » Prudence chante poétiquement : *Salut, fleurs des martyrs, vous que, sur le seuil même de la lumière, l'ennemi du Christ a frappés, comme un tourbillon enlève les roses naissantes. Vous, première hostie du Christ, troupeau de tendres victimes, au pied même de l'autel, dans votre simplicité, vous jouez avec les palmes et les couronnes.* Que si l'on demande pour quel motif ils ont été couronnés, nous répondrons avec saint Bernard : « Qu'on demande à Hérode pour quel motif il les fit tuer; et puisque la méchanceté de ce roi impie les tua à la place du Christ, l'infinie bonté du Rédempteur devait leur accorder une couronne bien méritée, car ils mouraient à sa place. » C'est donc avec raison et conformément à la divine volonté que les saints Pères ont voulu que l'Église honorât perpétuellement la mémoire des saints Innocents. L'Église latine les fête comme de véritables martyrs, le 28, et l'Église grecque, le 29 du mois de décembre. On dit que, vers la fin du IVe siècle, l'empereur Justinien le Jeune fit élever à Constantinople, en l'honneur de ces saints martyrs, une église où leurs reliques sont vénérées. La basilique d'Ostie en possède aujourd'hui quelques-unes.

[1] Macrobe raconte que l'empereur Auguste, ayant appris que, parmi les enfants qu'Hérode fit mettre à mort, se trouvait le fils même de ce prince cruel, dit : « Mieux vaut être le porc d'Hérode que son fils, » faisant ainsi allusion à la loi mosaïque, qui défendait aux Juifs de manger de la chair de porc. C'est ce récit qui, dans le XIIIe siècle, fit prévaloir chez quelques-uns cette opinion que le fils d'Hérode avait péri parmi ces innocentes victimes; et les poëtes l'ont redit ensuite, peut-être pour inspirer plus d'horreur encore de la barbarie de ce prince. Nous dirons que le témoignage de Macrobe, qui est une confirmation du massacre des Innocents ordonné par Hérode, doit s'entendre dans ce passage, selon le bienheureux Jacques de Voragine, suivi par Baronius, dans ce sens que le roi fit tuer, non un de ses enfants encore au berceau, mais qu'il fit périr dans la prison son fils Antipater, qui avait tenté de le détrôner, fait qui eut lieu à peu près vers le temps du massacre de Bethléem.

[2] *Concord. evangel.*

Digitized by Google

D'autres croient avec saint Bonaventure[1] que les saints époux retournèrent à Nazareth; que, profitant de cette occasion, ils voulurent visiter sainte Élisabeth pour donner à Jean-Baptiste la joie de contempler le Messie, et que, avant d'arriver dans leur ville, ils furent avertis par l'ange de fuir en Égypte. Saint Anselme, Avila, saint Jean Chrysostome[2] avec d'autres croient qu'ils allèrent directement de Jérusalem à Nazareth. Nous souscrivons volontiers à ce dernier sentiment, parce qu'il est soutenu par les écrivains les plus graves, et parce que, si saint Luc garde le silence sur le décret d'Hérode, il dit clairement que, lorsqu'ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville[3].

Donc, tandis qu'ils demeuraient dans cette obscure bourgade, ils eurent peut-être connaissance du sinistre édit d'Hérode; mais sachant combien était cher au Ciel le divin dépôt qu'ils gardaient avec amour, et assurés que Dieu leur ferait connaître sa volonté, ils ne perdirent pas courage, mais ils vivaient pleins d'une parfaite confiance en sa providence infinie. Cette confiance ne fut pas trompée, car l'ange du Seigneur (plusieurs Pères croient que ce fut l'ange Gabriel) apparut en songe à Joseph, et lui ordonna de prendre l'enfant et la mère et de fuir en Égypte, pour échapper à la persécution d'Hérode, et de demeurer là jusqu'à ce qu'il lui fût ordonné de revenir. A son réveil, Joseph raconta son heureux songe à Marie, et tous deux, obéissant à la volonté de Dieu, se mirent en voyage dans cette même nuit, comme le croient la plupart des Pères et des docteurs.

On se demandera peut-être pour quelle raison Dieu choisit, pour soustraire son Fils à la fureur d'Hérode, le moyen le moins noble, c'est-à-dire la fuite, et pourquoi il l'envoya en Égypte alors que le décret d'Hérode ne condamnait à la mort que les enfants de Bethléem et du pays d'alentour. Sans doute Dieu avait une infinité de moyens pour déjouer, comme il la déjoua en effet, la persécution impie et insensée du monarque iduméen; mais le Christ, venu au monde pour réprimer l'orgueil humain, voulait nous apprendre à vaincre la superbe, en y opposant, comme il le fit dans toutes ses actions, une patience et une humilité sans égales.

Et encore il prit la fuite afin d'enseigner par son exemple que, dans le temps de la persécution, il vaut mieux fuir que tomber[4].

Ensuite, il alla dans cette contrée, et non dans une autre, parce que, comme nous en avertit saint Matthieu, devait s'accomplir cette parole que le Seigneur avait dite par la bouche du prophète Osée : *J'ai appelé mon Fils de l'Égypte*[5]; parce que l'Égypte était voisine de la Judée et non soumise à la domination d'Hérode; parce que, comme

[1] *Vit. Christi.* cap. XII.
[2] *Theoph.* — MATTH. II. — *Hom.* IX. *in Matth.*
[3] Cap. II. v. 39.
[4] S. PIERRE CHRYSOL. *Serm. CLIII.*
[5] Cap. XI. v. 1.

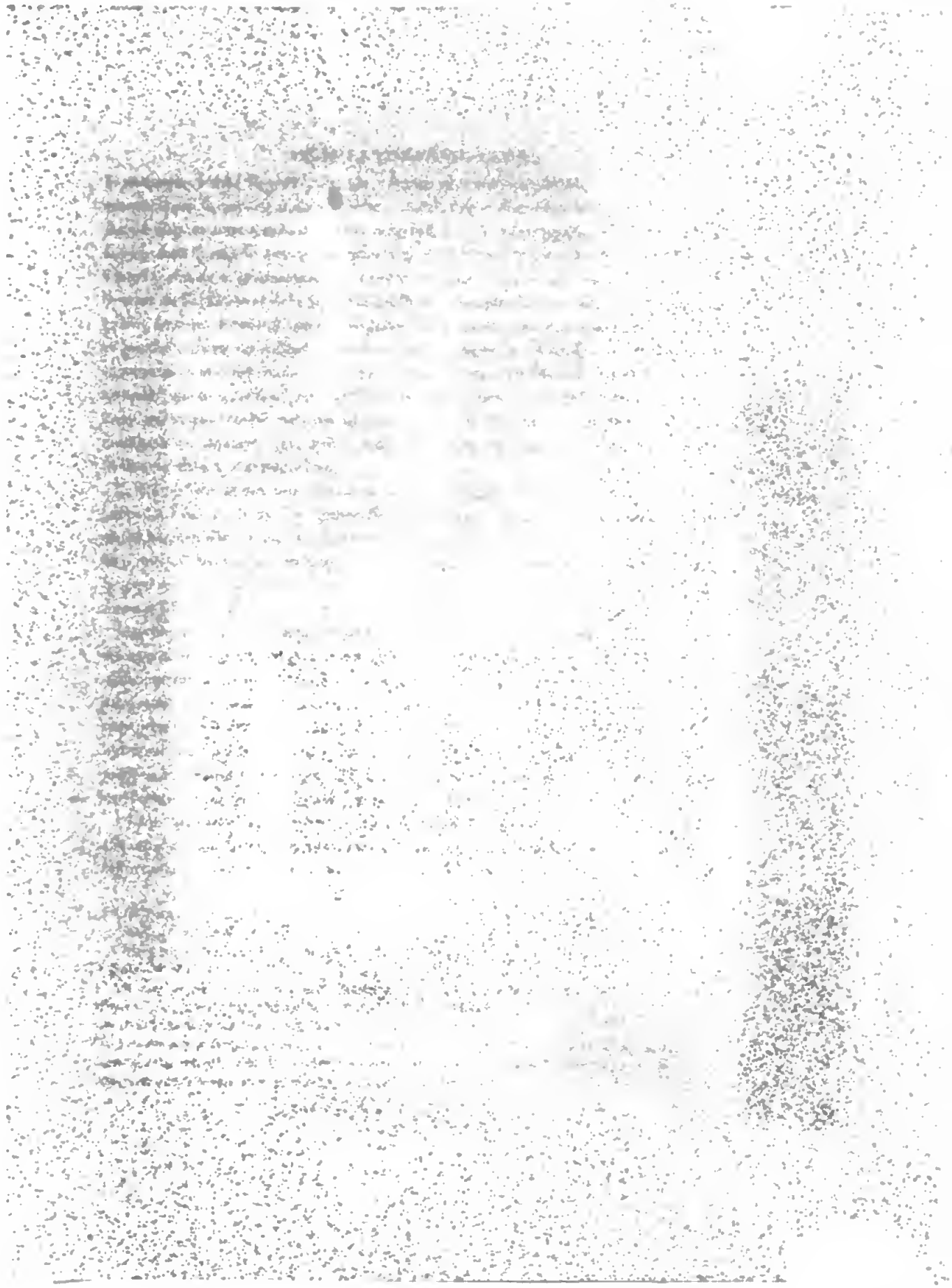

Digitized by Google

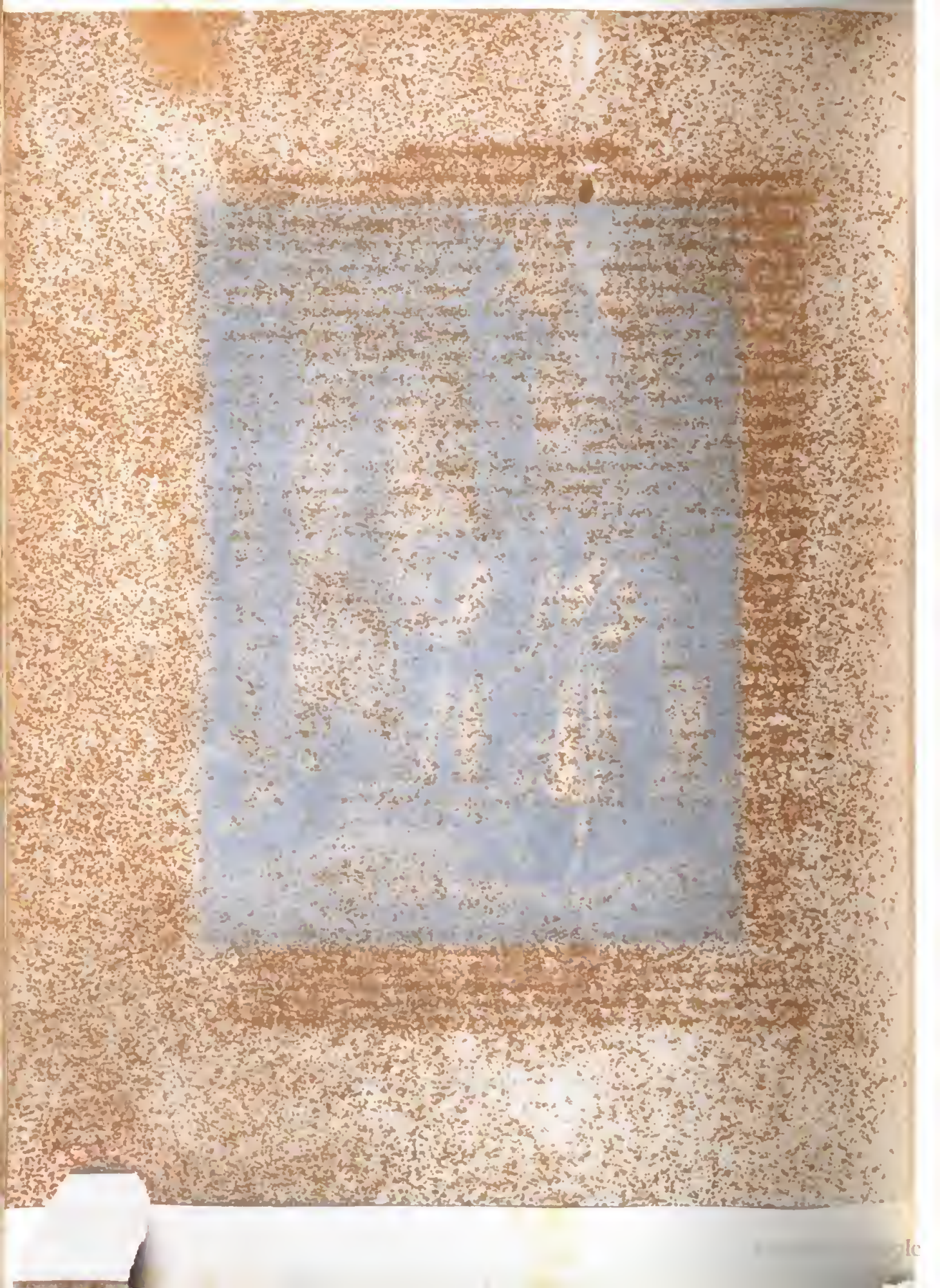

le remarque l'abbé Rupert [1], ce fils, devant se rendre semblable à tous ses frères, excepté dans la participation au péché, voulait fuir et demeurer dans cette Égypte, où durant plus de deux cents ans avaient demeuré, avec tout leur peuple, Abraham, Isaac et Jacob, dont il était le descendant selon la chair. A ces motifs, ajoutons avec saint Léon le Grand [2] celui de la gloire qui devait en revenir à Dieu. Qui ne sait que l'Égypte a été le berceau de l'idolâtrie et de la superstition? Or le Rédempteur par sa présence y portait une grâce, secrète, il est vrai, mais très-grande cependant, pour détruire un culte infâme, et peupler un jour ces solitudes d'ermites et de moines innombrables, qui y adoreraient et serviraient le vrai Dieu en esprit et en vérité. C'est ce qui fait dire à saint Jean Chrysostome [3] que le firmament, alors qu'il est orné des étoiles les plus radieuses, paraît moins beau et moins resplendissant que ne parut aux yeux des anges l'Égypte peuplée d'une multitude de solitaires qui, par la sainteté de leur vie, étaient semblables, non aux hommes, mais aux anges mêmes.

L'Évangéliste ne nous dit pas la manière dont la sainte famille fit ce voyage, ni le lieu précis de l'Égypte où ils s'arrêtèrent. Nous essaierons cependant d'en dire quelque chose. Quant au mode du voyage, il est hors de doute qu'ils le font de la manière la plus pauvre. Ils n'ont ni valets, ni servantes, ni superbes dextriers. Joseph va à pied, un bâton noueux à la main; la Vierge, tenant entre ses bras le divin Enfant, est assise sur une ânesse. (Pl. XXVII.)

Les hommes les plus pauvres pourraient-ils avoir moins? Et cependant sur la terre voyagea-t-il jamais couple plus grand, plus saint, plus illustre que celui-là? Les anges veillaient sur lui; pour suppléer à l'oubli des mortels, ils se montrent à ces bienheureux voyageurs, et les assistent dans tous leurs besoins. Les choses insensibles mêmes sentent leur présence, et donnent comme elles peuvent des signes de joie sur le passage de ces hôtes sublimes. Ici tombèrent à terre les statues des faux dieux, là les oracles restèrent muets et les temples tremblèrent. (Pl. XXVIII.) Les bêtes sauvages s'adoucirent, et toutes les créatures servirent leur Créateur dans ce voyage, comme il a été révélé à sainte Brigitte.

Quant au lieu où s'arrêtèrent ces augustes fugitifs, quelques-uns prétendent qu'ils allèrent jusqu'au Caire; d'autres, jusqu'à Hermopolis, où, selon Sozomène [4], un grand arbre, pour les couvrir de son ombre, inclina jusqu'à terre ses superbes rameaux [5].

[1] *In Matth.*

[2] *Serm. II de Epiph.*

[3] *Hom.* VII *in Matth.*

[4] Lib. V. *Hist. eccl.*

[5] Sozomène (lib. I. c. XX. *Hist. eccl.*) et Baronius (*Ann.* 1) écrivent que, près des remparts d'Hermopolis, un grand arbre, chargé de pêches, s'inclina pour les adorer, et que, tandis que ses rameaux touchaient la terre, le démon prit la fuite, et ne fréquenta plus ce lieu où auparavant il était adoré. Ils ajoutent que le fruit, les feuilles et l'écorce même de cet arbre eurent ensuite la vertu de guérir les malades. On raconta que 365 idoles tombèrent dans un vaste temple de cette ville, et qu'elles se relevèrent aussitôt que la sainte famille se fut éloignée. Il est rapporté, par Natalis et par Marangoni,

Digitized by Google

D'autres disent qu'ils parvinrent à Alexandrie, très-grande ville où, à cause de la multitude des Juifs, se trouvait une synagogue très-florissante et où Joseph pouvait peut-être tirer quelque avantage de sa profession. D'autres encore pensent que, pénétrant plus avant dans l'intérieur de l'Égypte, ils arrivèrent à Héliopolis : d'autant plus que les Juifs avaient près de cette ville un temple que le prêtre Osias avait bâti, avec la permission du roi d'Égypte [1].

Parmi les sentiments exposés, que chacun choisisse celui qu'il voudra ; ils sont tous bien fondés. Quant à la durée de l'exil de la sainte famille, nous dirons que sur ce point encore les écrivains diffèrent entre eux d'opinion. Le père illustre de l'histoire ecclésiastique estime que le divin Rédempteur ne demeura pas moins de neuf ans en Égypte. Ammonius dit qu'il n'y resta que sept ans, d'autres disent cinq ans et moins encore ; saint Épiphane [2] et Nicéphore [3], deux ans. Cette dernière opinion nous semble la plus probable. En effet, Hérode mourut peu de temps après le massacre des saints Innocents, et Archélaüs lui succéda sur le trône de Judée. Or, par ces paroles mêmes de saint Matthieu : *après la mort d'Hérode, l'ange du Seigneur*, etc., nous apprenons que Joseph fut averti de la mort d'Hérode et qu'il ignorait quel était le successeur de ce prince; et certes il n'aurait point ignoré ces choses, si la sainte famille avait habité un grand nombre d'années ce pays si voisin de la Judée.

Quels exemples éclatants de vertu ne donna pas alors à ces peuples la Vierge bénie ! Tous ceux qui eurent le bonheur de connaître l'auguste mère de Dieu durent l'admirer, la louer, la fréquenter et retirer de sa sainte conversation un grand profit pour leurs âmes.

Corneille de la Pierre [4] dit que plusieurs Égyptiens, touchés de la sainteté et de la conversation de ces bienheureux époux, adorèrent et aimèrent le vrai Dieu. Cet apostolat de Marie serait plus grand encore, si l'on s'en tient à l'opinion de Novato [5], car il prétend que la sainte famille habita les contrées les plus peuplées de l'Égypte et se transporta dans différentes villes pour y jeter les semences de la foi qui depuis s'est répandue dans l'univers entier.

Si Marie, en entendant le Sauveur l'appeler pour la première fois du doux nom de mère, si, en le voyant imprimer sur le sol ses pas encore chancelants, si, en montrant

que saint Disme (*Vita*. lib. I. c. 1) était Égyptien; qu'il trouva dans la forêt la sainte famille, et qu'en voyant la beauté du divin Enfant et la douceur de la mère, il n'avait pas eu la force de les assaillir, mais que, saisi d'admiration, il s'écria : « S'il était possible qu'un Dieu vint au monde, je dirais que cet enfant est Dieu ; » qu'il leur donna l'hospitalité, et que, grâce à la Vierge, il obtint du divin Enfant la guérison d'un fils. Ces faits et beaucoup d'autres, racontés par de pieux écrivains, nous les abandonnons volontiers à la critique de nos pieux lecteurs.

[1] Joseph. lib. VII. *de Bello Jud.* — S. Jérom. *Hom.* XI.

[2] *Hæres.* 78.

[3] Lib. I.

[4] *Comm. in Matth.* II.

[5] Tom. I. c. XV.

Digitized by Google

Digitized by Google

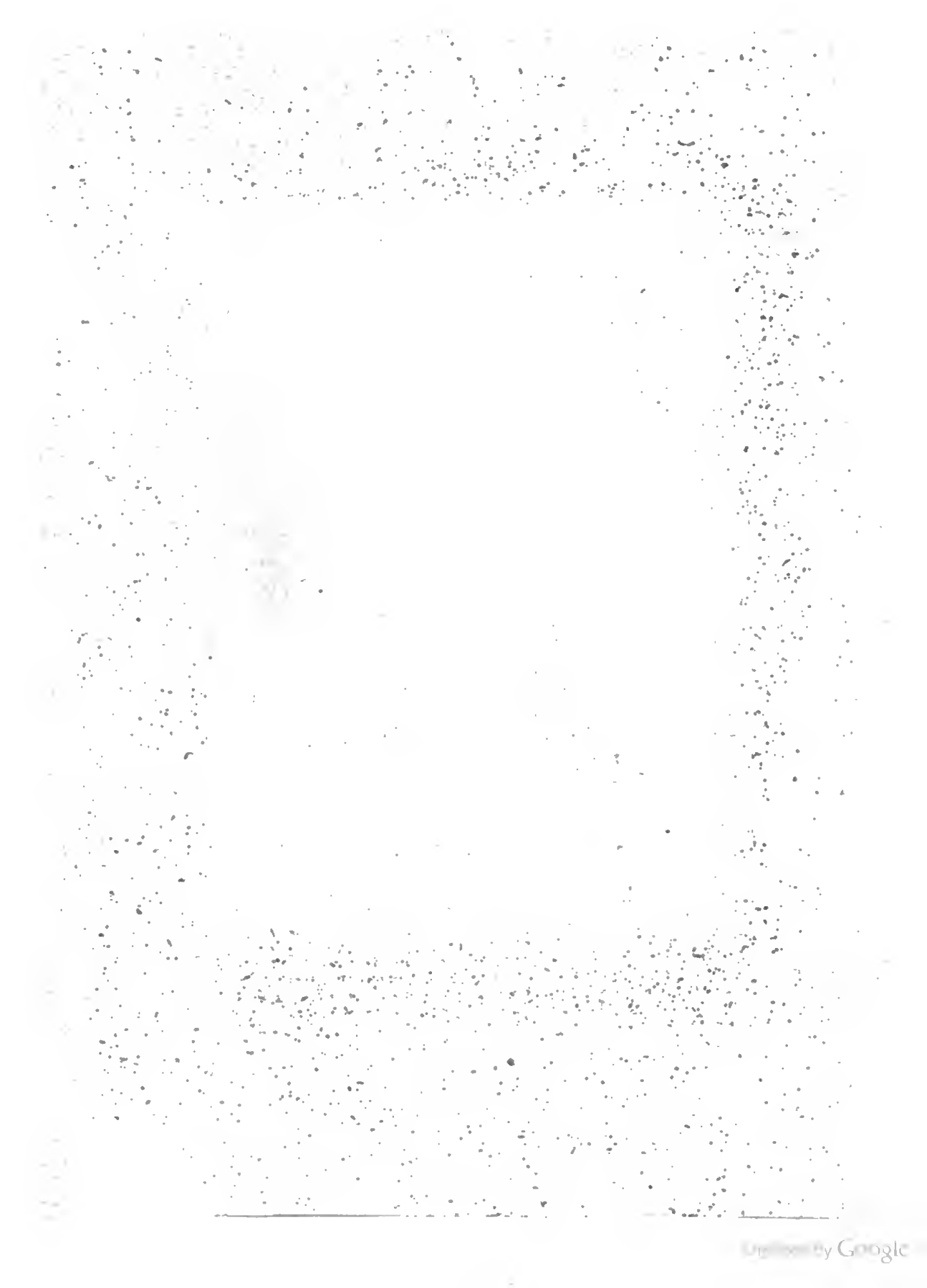

aux Gentils ce désiré des saintes collines, le Rédempteur des hommes, éprouva la plus vive joie, elle dut éprouver, dans le même temps, une grande douleur, en voyant la majesté de Dieu offensée dans cette terre de la superstition, où elle était forcée de transporter d'un lieu dans un autre le divin enfant, pour le soustraire à la fureur d'Hérode, de ce roi barbare que la tendresse maternelle croyait toujours voir à la poursuite de ce fils bien-aimé.

Marie et Joseph vivaient du travail de leurs mains, et nous sommes portés à croire que ces bienheureux époux furent bientôt réduits à une grande indigence, parce que Joseph, inconnu dans cette contrée, trouvait peu de travail, et parce que, dans sa charité, il avait peu gardé pour lui-même et sa sainte famille de cet or qu'il avait reçu des Mages. Quelques-uns ont même dit que le dénûment de la sainte famille fut quelquefois si grand que la très-sainte Vierge se vit forcée de mendier de porte en porte? Ludolfe de Saxe[1] ajoute que le divin enfant demanda un jour du pain à sa mère pour apaiser sa faim, et que la pauvre mère ne put pas lui en donner[2].

Bien que les saints époux fussent entièrement résignés à la volonté de Dieu, il est cependant bien permis de croire qu'ils soupiraient après le retour dans la terre natale, et que l'humble cité de Nazareth avait plus d'attrait pour eux que les superbes pyramides et que les palmiers de l'Égypte, car la patrie est belle, sacrée et chère à tous les nobles cœurs. Et voilà que, lorsqu'ils y pensaient le moins, le messager céleste apparut encore. Joseph par hasard s'était endormi; près de lui était assise la très-sainte Vierge, contemplant d'un doux regard son cher petit enfant qui unissait en lui la beauté humaine et la beauté divine. L'ange réjouit le sommeil de ce juste : « Lève-toi, lui dit-il, prends l'enfant et sa mère, et va dans la terre d'Israël, car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts. » (Pl. XXIX.) Joseph s'éveilla, et raconta à son épouse sa vision céleste; tous deux rendirent grâces au Seigneur, et, avec la même célérité qu'ils étaient partis de Nazareth, ils se préparèrent à revenir dans leur cher pays. Ludolfe[3] et saint Bonaventure disent qu'en retournant ils passèrent encore dans les montagnes de la Judée pour revoir Jean-Baptiste[4]; cela est probable, car ils avaient à passer près de là. Ayant traversé le

[1] *Vita Christi.*

[2] La vie que menèrent en Égypte ces saints époux fut, au dire de presque tous les Pères, une vie errante et telle qu'elle convenait à des fugitifs. Il en est qui pensent que l'or offert par les Mages avait été providentiellement gardé, et qu'il servit à leurs besoins; d'autres croient que, par le travail de leurs mains, ils purent subvenir aux besoins de la vie; et quelques-uns, comme nous l'avons rapporté, disent que Marie demandait l'aumône. Nous adoptons de préférence la seconde opinion, sans oser, toutefois, condamner les autres.

[3] *Vita Christi*, c. XII.

[4] Cette opinion que la sainte famille, à son retour d'Égypte, visita sainte Élisabeth, peut avoir donné lieu aux peintres de représenter saint Jean-Baptiste et le divin Rédempteur, tous deux enfants, se caressant l'un l'autre. Si l'on s'en tient au seul témoignage des Évangélistes, la première fois que saint Jean vit le Sauveur fut lorsqu'il le baptisa dans le Jourdain, ne l'ayant connu, disent les Pères, que par une lumière surnaturelle.

Jourdain, ils entrèrent dans la terre d'Israël. Joseph, pressé de connaître le sort de son pays, apprit qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnait sur la Judée; et, craignant que ce prince n'eût hérité de la cruauté de son père en même temps que de son trône, il se garda d'aller dans ce royaume. Silveira [1] remarque que lorsque l'ange apparut à Joseph, et lui dit d'aller dans la terre d'Israël, il entendait non la Judée, mais la Galilée, tandis que Joseph comprit qu'il devait aller dans la Judée, c'est-à-dire à Jérusalem, où était le temple du Seigneur, parce qu'il jugeait que ce lieu était le plus digne d'être la demeure du Christ. C'est pourquoi l'ange, voyant que l'erreur de Joseph ne venait pas de l'imprévoyance, mais d'une admirable piété, lui apparut de nouveau, non pour lui donner un ordre contraire, mais pour préciser le lieu. Alors Joseph, sans monter jusqu'à Jérusalem, sans même entrer dans la Judée, passa dans les tribus d'Issachar et de Dan, et se dirigeant vers la Galilée, il revit sa patrie, qui, comme faisant partie de cette province, appartenait à la tétrarchie d'Hérode Antipater [2], et non à celle de son frère Archélaüs [3].

CHAPITRE NEUVIÈME.

MARIE ET JOSEPH PERDENT ET RETROUVENT L'ENFANT JÉSUS.

La vie de notre auguste mère et souveraine ne fut qu'un holocauste continuel des vertus les plus signalées, et particulièrement de l'obéissance et de la douleur. Nous avons déjà vu et nous verrons plus clairement encore, dans le cours de cette histoire, des exemples toujours nouveaux, toujours éclatants, de ces deux vertus. Après ce long et douloureux exil durant lequel avait tant souffert sa modestie par l'habitude constante d'une vie solitaire et retirée, Marie revit enfin son humble maison de Nazareth, et reprit ses anciennes habitudes. Sans doute les habitants de cette petite ville revirent avec une grande joie cette famille chérie et exemplaire, dont la piété n'eut et n'aura jamais d'égale sur la terre. La Vierge bénie restait continuellement en oraison, comme elle l'a révélé elle-même à sainte Brigitte [4]; rarement elle voulait voir ou être vue, et ne sortait presque jamais, si ce n'est pour des œuvres de religion ou de charité envers le prochain. Elle partageait son temps entre les veilles, la prière, la méditation, le travail

[1] Tom. I. lib. II. c. IX.

[2] Hérode laissa trois fils : Archélaüs, Antipater et Philippe, qui, tous avides de régner après la mort de leur père, eurent recours à César pour avoir la couronne. Archélaüs la demandait comme fils aîné d'Hérode; Antipater, comme ayant été constitué son héritier par un testament; et Philippe, parce que ses deux frères étaient en discorde. César, pour les contenter tous, divisa le royaume en trois parties; il donna à Hérode Antipater la Galilée, et la Judée à Archélaüs.

[3] L'Église, dans le *Martyrologe*, fait commémoration du retour de la sainte famille, le 7 du mois de janvier.

[4] *Revel.* lib. VI. c. LIX.

ARRIVÉE A NAZARETH.

Administration du Parcours Lorendaire 4 rue de Nice à Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

des mains, les besoins de sa maison et ceux des autres. Elle trouvait un bonheur ineffable à être avec son fils unique, s'abimant tout entière devant la majesté cachée dans ce divin Enfant. Le laborieux Joseph n'éprouvait pas une moindre consolation : souvent, prenant sur ses genoux le bel enfant Jésus, il lui prodiguait les plus douces caresses, tandis que les anges étaient dans l'admiration et que ce juste lui-même versait des larmes de tendresse. (Pl. XXX.)

Enfin, comme dit saint Luc, l'Enfant croissait, il se fortifiait, il était rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui. Ces paroles doivent être prises en ce sens que Jésus-Christ, qui avait, dès le sein de sa mère, possédé ces dons d'une manière surnaturelle, commençait alors à sentir, comme les autres enfants, les progrès de l'âge, et que cette sagesse dont il était plein se manifestait par degrés ; et lorsque l'Évangéliste dit que la grâce de Dieu était en lui, il veut montrer seulement que Jésus était l'unique objet de l'amour du Père, pour la gloire de qui il s'était tant humilié.

Les Juifs, comme chacun sait, avaient des fêtes diverses et nombreuses, divisées en fêtes *continues* et en fêtes *annuelles*. Les premières étaient : le sabbat et le commencement de la nouvelle lune, dite *Néoménie*. Parmi les fêtes annuelles étaient : la Pâque, célébrée avec la fête des pains azymes durant sept jours, à partir du quatorzième jour de la lune du *nisan*, c'est-à-dire du mois de mars ; la Pentecôte, appelée aussi fête des *Hebdomades*, parce qu'elle avait lieu sept semaines après la Pâque ; la fête des Trompettes, au premier jour de la lune de septembre, ainsi appelée, parce que les trompettes sonnaient en souvenir d'Isaac, miraculeusement sauvé du glaive d'Abraham. Au dixième jour de la même lune revenait la fête de la Propitiation, parce que c'est en ce jour que Moïse, après l'abominable adoration du veau d'or, réconcilia le peuple avec Dieu. La fête des Tabernacles avait lieu le quinzième jour du même mois, et celle des *Encénies* [1] se célébrait à la fin de novembre. Outre ces fêtes générales, il y avait des fêtes particulières, instituées pour remercier Dieu des grâces singulières dont il avait comblé la nation juive [2]. Entre toutes les fêtes les plus solennelles étaient : la Pâque, instituée en mémoire de la sortie d'Égypte ; la Pentecôte, en souvenir de la loi de Dieu donnée à Moïse sur le mont Sinaï, et la fête des Tabernacles, dans laquelle les Juifs, durant huit jours, habitaient dans les champs, rappelant ainsi les tentes qui, dans le désert, avaient abrité leurs ancêtres. Trois fois dans l'année, ils devaient aller à Jérusalem pour la célébration de ces solennités ; et bien que la loi de Moïse n'obligeât que les hommes, cependant les femmes y allaient aussi. Si quelqu'un ne pouvait

[1] Lib. I. c. VI.

[2] Ces fêtes particulières étaient celles de la victoire de Judith sur Holopherne et de Judas Machabée sur Nicanor ; de Mardochée et de tout le peuple d'Israël sauvé des ruses de l'impie et superbe Aman ; de Simon Machabée, qui chassa de la citadelle de Jérusalem les ennemis de sa patrie ; et enfin celle de l'*invention du feu sacré*, après la captivité de Babylone.

s'y rendre à la Pentecôte ou à la fête des Tabernacles, il ne manquait pas d'y aller à la Pâque, parce que c'était l'acte principal et le plus solennel de la religion juive.

Nous ne pouvons dire avec certitude si nos très-saints époux se rendaient trois fois par an au temple de Jérusalem; mais leur sublime piété nous porterait à le croire, si des auteurs estimés ne le mettaient en doute. Toutefois il est certain, puisque l'Évangéliste le dit formellement, qu'ils y allaient à la fête de la Pâque. Il est bien vrai qu'ils craignaient toujours Archélaüs; mais ils pouvaient, comme le remarque saint Augustin [1], se cacher au milieu de cette grande multitude de toute tribu, et repartir aussitôt après avoir satisfait à la loi. Ils allaient à Jérusalem, dit saint Eucher [2], pour entendre la loi, pour participer aux sacrifices, pour assister à la solennité et servir, sous le voile de cette fête, la vérité qu'ils possédaient déjà. Ces innocents agneaux qui étaient immolés, ces sanglants sacrifices qui étaient offerts à Dieu, figuraient le Christ; et la Vierge bénie entendait avec un amour ineffable le chant des prophéties qui se rapportaient à elle-même, prophéties qu'elle voyait déjà pleinement accomplies. Aussitôt que son âge le leur permit, les bienheureux Époux menèrent avec eux l'enfant Jésus, comme plusieurs le croient [3], pour ne pas se priver de ce cher et précieux trésor qu'ils gardaient avec tant de soin et tant d'amour, et parce qu'ils avaient appris de leurs parents à accoutumer de bonne heure les petits enfants aux actes de religion.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le divin Rédempteur, dans la douzième année de son âge, alla, avec ses parents mortels, dans la ville de Jérusalem pour la fête de la Pâque. Après les sept jours des azymes, Marie et Joseph s'en retournaient à Nazareth, lorsqu'ils s'aperçurent que le saint Enfant n'était pas avec eux. Il n'est pas facile d'expliquer comment cela arriva. Les accuser d'avoir manqué de soins serait tout à la fois injuste et impie, car il serait impossible de trouver des parents plus soigneux et plus tendres.

[1] Lib. II *de Cons. Evang.*

[2] Luc, cap. II.

[3] La loi du Deutéronome (c. XVI. v. 16) obligeait tous les enfants mâles à paraître, trois fois dans l'année, en présence du Seigneur, dans le lieu choisi par lui, dans les solennités dont nous avons parlé. Les docteurs croient que les petits enfants y étaient tenus par la loi lorsqu'ils entraient dans l'âge de raison, c'est-à-dire vers leur septième année. D'autres, et avec eux Hugo Grotius, pensent que cette loi ne devait pas être entendue dans un sens rigoureux, et qu'on ne devait pas exposer témérairement les petits enfants aux fatigues du voyage, qui pouvait être long et pénible, selon l'éloignement respectif de Jérusalem; ils pensent donc que l'obligation rigoureuse ne commençait que vers l'âge de douze ans. Cela posé, nous n'osons décider si la perte de Jésus eut lieu la première fois qu'il fut conduit à Jérusalem, parce que, d'une part, selon la même Grotius, les personnes pieuses n'attendaient pas ordinairement que leurs enfants eussent atteint leur douzième année; et que, de l'autre, saint Luc ne fait mention que de ce voyage du Christ, alors qu'il dit cependant que son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de la Pâque.

Digitized by Google

Quelques-uns ont dit que, dans ces solennités, les Juifs de la même contrée allaient de compagnie; que, pour éviter toute confusion, les hommes marchaient séparés des femmes; que les enfants étaient libres de suivre les uns ou les autres, et que par conséquent Marie put croire que le saint Enfant était avec Joseph, et que Joseph put croire qu'il était avec sa mère. Mais Baronius [1], contredisant Bède, soutient que, dans tous les cas, cette séparation n'avait lieu que pour le retour. Origène dit que Jésus disparut aux regards de ceux à qui sa mère l'avait laissé. Eutymius, Maldonat et le Docteur angélique pensent qu'il se rendit invisible à ses parents mêmes, lorsqu'ils partirent de Jérusalem. Baronius et d'autres disent que, tandis que la très-sainte Vierge était déjà en chemin pour retourner avec Joseph et le divin Enfant, il arriva, par la volonté de Dieu, qu'une rencontre força les très-saints époux de s'arrêter quelque temps, et qu'ils laissèrent l'Enfant continuer sa marche, sous la garde de leurs parents; mais que, retenus l'un et l'autre plus longtemps qu'ils ne pensaient, ils suivirent un petit chemin de traverse dans l'espérance de le rejoindre plus tôt. Quant à nous, n'osant faire un choix parmi ces diverses opinions, nous dirons seulement que ce ne fut point là une chose toute fortuite, et que, comme dit saint Luc, Marie et Joseph, ne le trouvant point, retournèrent à Jérusalem pour le chercher. Il est donc certain qu'ils s'aperçurent dès le premier jour de l'absence de l'Enfant et qu'ils commencèrent aussitôt leurs laborieuses recherches. On pense généralement que cela arriva le soir, alors que tous les voyageurs, ou du moins ceux de leur compagnie, se réunissaient dans une hôtellerie désignée pour y passer la nuit, et cela est probable.

Qui donnera à mon esprit des pensées, à mon cœur des sentiments, à mes paroles assez de force pour exprimer l'ineffable douleur de ces très-saints époux durant ces quelques jours qui furent pour eux de longs siècles? Qui dira leurs larmes, leurs soupirs et leurs plaintes? Un jour entier ils marchèrent inquiets sans prendre aucun repos, bravant tous les obstacles, parcourant les lieux les plus déserts, les sentiers les plus âpres, interrogeant tous ceux qu'ils rencontraient. La douleur de Juda qui ne trouva plus dans la citerne le frère à qui il croyait avoir sauvé la vie ne saurait être comparée à la douleur de Joseph. L'épouse des sacrés cantiques qui, pressée et solitaire, court dans l'ombre de la nuit et demande à toute la nature celui qu'aime son âme, n'est qu'une faible image de Marie à la recherche de son fils bien-aimé. « O mon amour, ô mon seul bien! s'écrie-« t-elle, reviens à moi, fais-moi connaître le lieu fortuné où il te plaît de te cacher! Si le « chant des anges te révéla aux bergers, si la clarté d'une étoile conduisit les Mages vers « ton berceau, si la chute des idoles manifesta ta présence aux Égyptiens, montre-toi à « moi qui suis ta tendre mère, dissipe ma douleur plus cruelle que la douleur prédite par « Siméon. » La nuit était venue, et ils n'avaient pas encore retrouvé le saint Enfant; en vain ils l'avaient demandé à leurs parents et à leurs amis; ils ne fermèrent pas l'œil de toute la nuit, et lorsque le jour fut venu, ils reprirent le chemin de Jérusalem.

Ils cherchent dans les rues, sur les places publiques, ils reviennent vers le vestibule du temple où le peuple se pressait en foule. Ils promènent leurs regards inquiets sur cette

immense multitude et voient le saint Enfant qui, assis, écoutait et interrogeait les docteurs[1] étonnés et ravis de sa sagesse et de ses réponses. (Pl. XXXI.)

Trois motifs permettent aux théologiens et aux commentateurs sacrés de mesurer la douleur immense des saints époux et particulièrement celle de Marie, savoir : la privation d'un bien infini souverainement aimé par elle; l'idée des peines que l'Enfant[2] pouvait souffrir loin de sa mère, et enfin l'injuste reproche que ses parents et ses amis pouvaient lui faire d'avoir manqué de soin pour l'enfant le plus saint et le plus aimable, qui faisait l'admiration et la joie de tous ceux qui le voyaient.

Dès que Jésus reconnut sa très-sainte mère, il est à croire qu'il la consola d'un très-doux regard, la récompensant ainsi des peines qu'elle avait souffertes durant ces trois jours[3].

Mais quand l'auguste Mère de Dieu se fut rassurée, en retrouvant son cher fils, et qu'elle eut adoré en lui la volonté de l'Éternel, toute haletante encore, elle lui dit : « Mon « enfant, pourquoi avez-vous agi de la sorte? voilà que nous vous cherchions, votre

[1] On croit généralement que Notre-Seigneur fut retrouvé discutant avec les docteurs dans le temple. L'Évangéliste dit seulement qu'il était assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Probablement il leur demandait l'explication des prophéties qui regardaient la venue du Messie, et il commença ainsi à leur faire connaître que le temps prédit était déjà venu. On ne trouvera pas étrange qu'un enfant se trouvât au milieu des docteurs, si l'on se rappelle que les rabbins, pour expliquer les saintes Écritures, tenaient comme une école dans le vestibule du temple, près de la porte Orientale. Les vieillards et les personnes les plus vénérables, comme l'enseignent saint Ambroise (*in Epist.* 1. *ad Corinth.*) et Baronius (*Ann.* xu) étaient assis dans des chaires, les plus dignes après eux sur des chaises, et les derniers sur le pavé; et il était permis à tous d'interroger les docteurs sur les choses expliquées par eux. Quelques-uns ont prétendu que la Vierge le trouva au moment où il expliquait ces paroles d'Isaïe : *Voilà qu'une vierge enfantera*, et qu'elle se consola saintement en voyant son fils révéler à la synagogue ce mystère qu'elle savait s'être déjà accompli en elle. Pour nous, il nous suffit de raconter comment l'Enfant Jésus fut retrouvé.

Les interprètes sacrés et les commentateurs, recherchant pour quel motif Notre-Seigneur voulut, dans un âge si tendre, donner cette preuve solennelle de sagesse, répondent, avec Maldonat (*Comm. in Ev.*) et d'autres, qu'il le voulut parce que, s'il s'était mis tout à coup à enseigner à l'âge de trente ans, sans avoir donné auparavant aucune preuve de sagesse, les hommes l'auraient admiré sans le suivre. « Il convenait donc, disent-ils, que le divin Rédempteur fît ainsi, et justement à l'âge où les enfants commencent à donner des signes non douteux de leur intelligence.

[2] Corneille de la Pierre (*Comm. in Luc.* u) pense que le Rédempteur passa ces trois jours en partie à prier dans le temple, et en partie à discuter avec les docteurs, qui furent si émerveillés de lui, que, comme le croient Liranus et Avila, ils le nourrirent. Saint Bernard (*Serm. in Dom. octav. Epiph.*) et saint Thomas (Q. 2. q. 187. art. 5) croient qu'il vécut en demandant l'aumône.

[3] Ils s'aperçurent de la perte de l'Enfant vers la fin du premier jour, et le retrouvèrent *le troisième jour*. Quelques-uns ont dit *le quatrième*, prenant trop à la lettre ces paroles de l'Évangéliste : *Or, il arriva que trois jours après ils le trouvèrent*. Mais, comme l'expliquent les paraphrastes, ces mots APRÈS TROIS JOURS signifient le troisième jour. C'est ainsi que nous lisons : QUAND LES HUIT JOURS FURENT ACCOMPLIS *pour circoncire l'Enfant* (LUC. II. v. 21), c'est-à-dire dans le huitième jour; et il faut *que le Fils de l'Homme ressuscite après trois jours* (MARC. VIII. v. 31), c'est-à-dire dans le troisième jour.

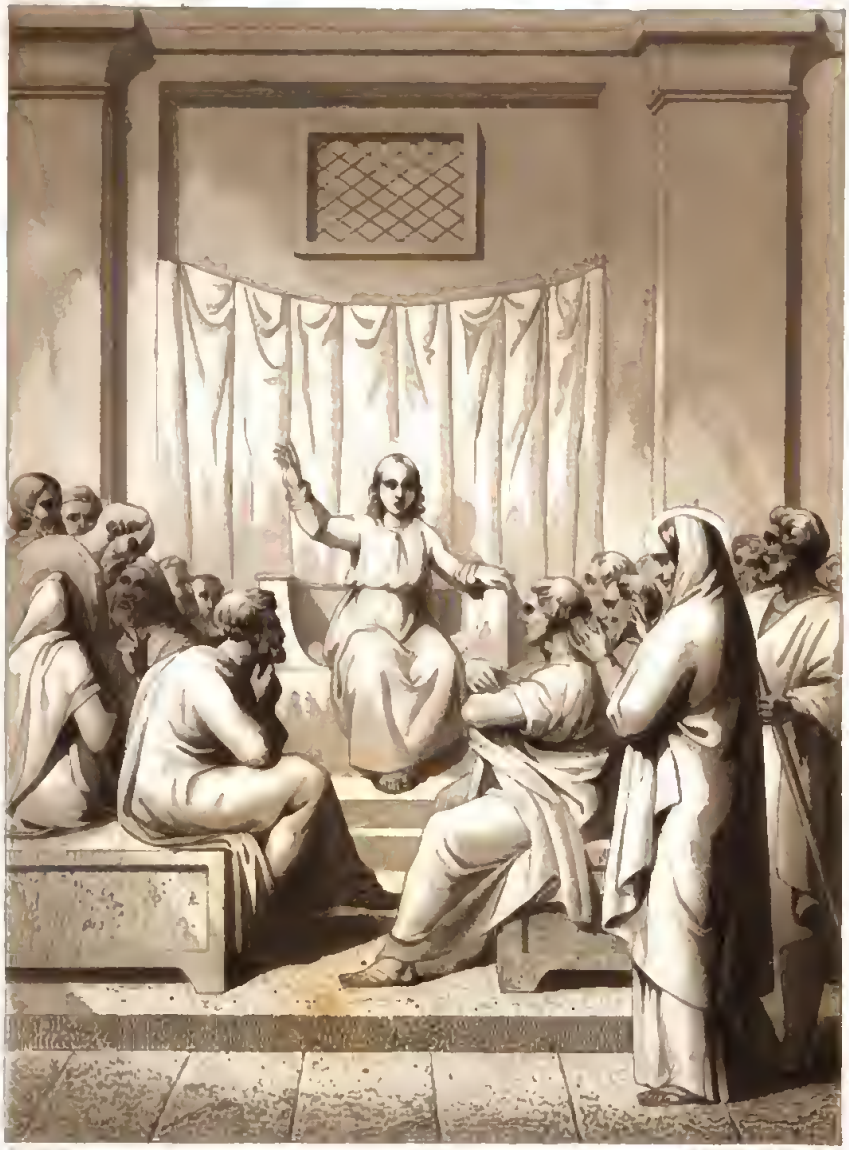

Digitized by Google

« père et moi, fort affligés. » Dans ces paroles nous aimons à remarquer en premier lieu l'humilité de Marie ; elle ne se nomme pas la première, elle qui était la véritable mère de Jésus, mais elle nomme Joseph, qui n'était que son père adoptif ; elle cachait ainsi aux yeux du monde sa sublime dignité, et enseignait à toutes les femmes à honorer leur époux. Ce très-humble langage ne fut point repris avec amertume par Jésus, comme l'ont prétendu les hérétiques ; mais le divin Enfant répondait par une amoureuse plainte à l'innocente manifestation de la douleur que ses parents avaient éprouvée loin de leur fils bien-aimé. La réponse du Rédempteur fut douce et instructive : « Ne savez-vous pas, « leur dit-il, qu'il faut que je sois occupé de ce qui regarde mon Père? » ou, comme dit le texte grec : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois dans la demeure de mon Père? » Paroles pleines de respect et de sagesse, qui sont dites aux très-saints époux pour notre commune instruction ; car le divin Rédempteur voulait ainsi montrer publiquement qu'il avait un autre père dont il avait à soigner les affaires sur la terre ; que partout et toujours il était occupé du bien des âmes, et qu'enfin c'était par la volonté divine, et non par la négligence de Marie et de Joseph, que cela était arrivé ; il leur découvrit en même temps qu'aucune prévoyance humaine ne saurait empêcher l'accomplissement des desseins de Dieu.

Et ici, nous voudrions pouvoir rappeler toutes les belles réflexions que les Pères et les contemplatifs ont faites sur la douleur qu'éprouvèrent Marie et Joseph à la disparition du saint Enfant. Ils veulent voir dans cette douleur la douleur de l'âme qui a perdu la grâce, ou qui, du moins, demeure sèche et aride et n'éprouve plus cette paix intérieure qui est un avant-goût de l'éternelle félicité. Dans la réponse de l'Homme-Dieu, ils ont reconnu le devoir pour tout chrétien d'obéir à la volonté de celui qui seul a le droit absolu de commander[1], et qui voulait cacher alors sa très-sainte volonté à Marie et à Joseph, toujours saintement résignés.

Saint Luc remarque qu'ils ne comprirent pas ce que Jésus-Christ leur disait[2]. Toutefois il ne faut pas croire que Marie et Joseph ne comprissent pas que leur fils, ayant Dieu

[1] Les raisons que nous avons déjà données pour démontrer avec quelle sagesse le divin Rédempteur voulut cacher à ses parents sa résolution sont plus que suffisantes pour justifier Joseph et particulièrement la sainte Vierge, et prouver le soin qu'en ce voyage, comme en tout autre temps, ils prirent de leur divin fils. Cependant nous ne pouvons sans indignation entendre les blasphèmes des hérétiques sur ce point, et particulièrement des protestants de Magdebourg, si bien réfutés par les écrivains orthodoxes, et particulièrement par le P. Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus, dans sa *Vie de la très-sainte Vierge*, ouvrage plein de doctrine et de piété.

[2] Les Pères signalent dans Marie deux actes d'humilité admirables. Le premier, Jésus le lui fit exercer en la mettant par sa réponse au rang des autres mères, qui agissent dans des vues humaines, bien que la très-sainte Vierge n'agit jamais ainsi. Le second, elle le fit d'elle-même, en se soumettant intérieurement à la volonté de son fils, puisque, comme il a été dit, bien qu'elle ne comprit pas entièrement la réponse de Jésus, elle n'osa pas l'interroger pour apprendre ce qu'elle ignorait. Enfin, sans rappeler les belles réflexions des mystiques sur cet entretien, nous voulons dire aux parents qu'ils doivent laisser à leurs enfants la liberté de suivre la volonté de Dieu, et

Digitized by Google

pour Père, devait préférer le bon plaisir de Dieu à leur propre satisfaction; seulement, croyant humblement à ces paroles de Jésus, ils gardèrent le silence. D'ailleurs il n'y a rien d'étonnant qu'ils n'aient pas compris toute la force de cette réponse et quelles étaient les affaires dont Notre-Seigneur voulait parler; car Dieu a coutume de révéler ses plus grands secrets à ses plus grands serviteurs et de les cacher aux autres. Nous n'ignorons pas que quelques-uns ont expliqué ce texte en disant que les paroles de Notre-Seigneur ne furent pas comprises de ceux-là seulement qui par hasard se trouvaient présents, mais qu'elles furent comprises par les parents du divin Enfant, ou du moins par Marie; mais cette interprétation nous paraît forcée et trop subtile.

Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en citant cette belle réflexion du cardinal Hugo sur les mystères racontés par nous : « Les Mages, dit-il, trouvèrent Jésus « dans la maison; les bergers, dans la crèche; Marie et Joseph, dans le temple. » Les premiers, qui abandonnèrent leur pays pour trouver le Rédempteur, sont la figure des religieux qui, ayant laissé leurs parents et leur demeure, trouvent Jésus dans le cloître. Les seconds sont le symbole des pasteurs des âmes, lesquels trouvent dans les saintes Ecritures Jésus-Christ, vrai pasteur des âmes. Marie et Joseph sont l'image des pécheurs qui, après avoir perdu Jésus dans les tentations du monde, le retrouvent dans le temple parmi les docteurs, c'est-à-dire auprès des Pères spirituels qui instruisent les âmes, les forcent à gémir sur leurs fautes, et par l'absolution, dans le sacrement de la pénitence, les réconcilient avec Dieu. Considérons aussi combien il nous importe que Jésus reste avec nous; si par hasard nous le perdions, mettons-nous promptement en chemin pour le retrouver, et ne revenons pas avant de nous être réunis à lui pour toujours.

CHAPITRE DIXIÈME.

RETOUR DE MARIE A NAZARETH ET MORT DE SAINT JOSEPH.

Après avoir retrouvé l'enfant Jésus, la sainte Vierge et son époux retournèrent avec lui à Nazareth, joyeux autant qu'ils avaient été affligés auparavant. Le divin Rédempteur continua à demeurer dans cette humble cité dix-huit ans encore. Cela ne peut être mis en doute, puisque, selon l'évangéliste saint Marc, il n'en sortit que pour être baptisé par saint Jean[1] dans l'eau du Jourdain, et commencer ainsi cette prédication qu'il exerça dans les trois dernières années de sa vie terrestre. Dans ce long espace de temps, il vécut

particulièrement quand il s'agit du choix d'un état; et aux fils, qu'ils doivent prudemment garder secrètes leurs bonnes et saintes résolutions qui seraient contredites au détriment de leurs âmes; car Dieu est le maître absolu de nous tous, et nous devons obéir à lui seul de préférence à tout autre.

[1] Et en ces jours-là Jésus revint de Nazareth en Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain. (C. I. v. 9.)

LA STE FAMILLE A NAZARETH.

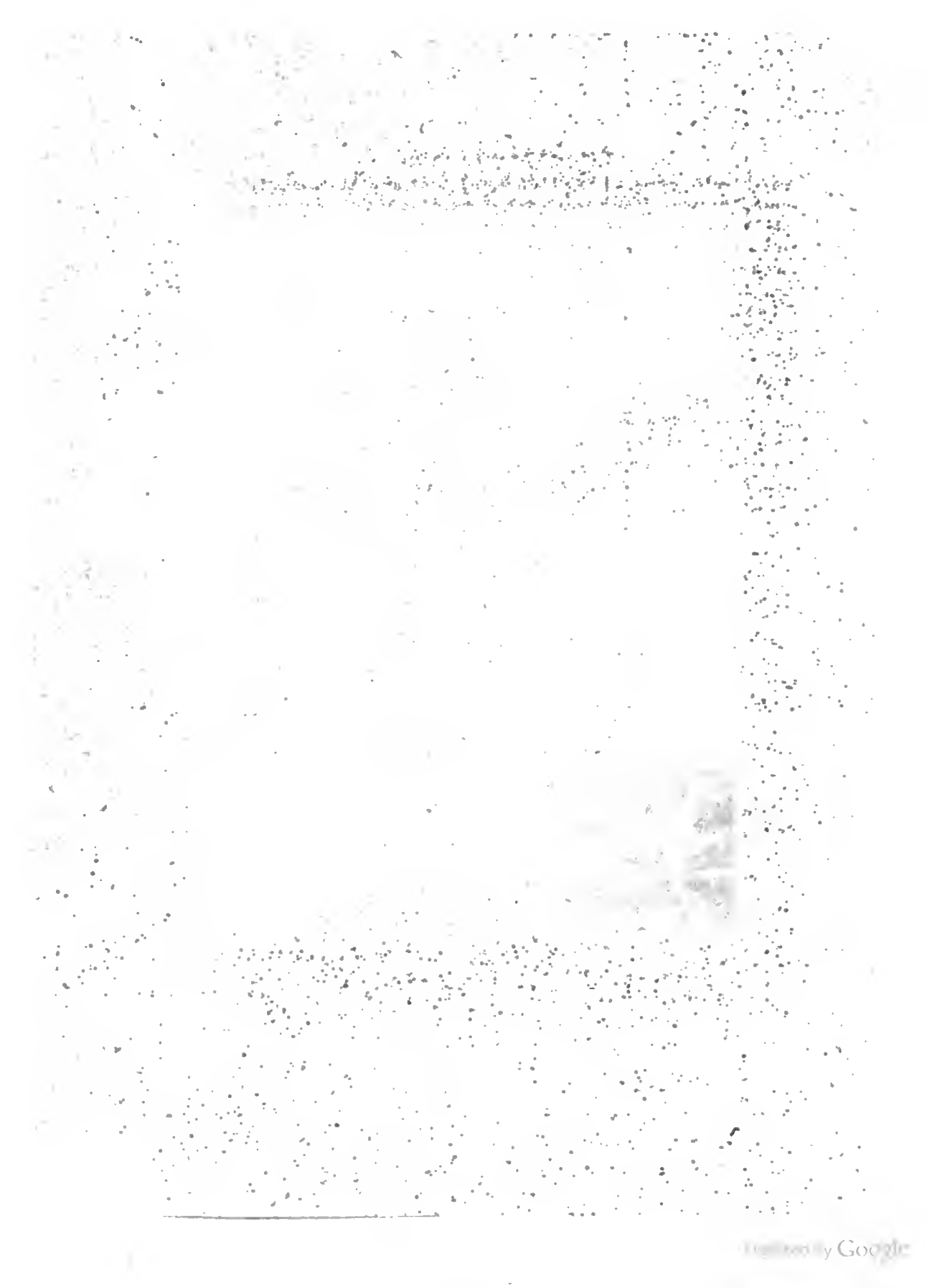

Digitized by Google

toujours humble, solitaire, obscur, et saint Matthieu ne dit rien de lui, sinon qu'il était soumis à ses parents. Ainsi le Verbe incarné et éternel, qui est la vie universelle et la vertu de toute chose, vécut relégué dans une humble boutique d'artisan, et il travaillait lui-même, obéissant au moindre signe et prévenant le moindre désir de son père adoptif. Les saints Pères font de très-belles réflexions sur le métier que le divin Rédempteur daigna humblement exercer sur la terre, venant ainsi en aide à la pauvreté de ses parents. Quant à nous, il nous suffit de dire avec saint Pierre Chrysologue[1] que le Christ était fils d'un artisan, mais de cet artisan qui fit la machine du monde non avec un marteau, mais avec une seule parole, qui établit l'unité et l'harmonie par son commandement, et de son souffle divin alluma le soleil. Il n'avait pas un moindre respect envers sa tendre mère, qui s'entretenait avec lui autant qu'elle le pouvait ; de sorte qu'il est doux de croire que fréquemment elle se trouvait dans l'atelier de Joseph ; et, tandis que son époux travaillait, elle-même s'occupait d'ouvrages manuels[2], et son fils la servait. (Pl. XXXII.)

En vérité, s'écrie saint Bernard[3], je ne sais ce que nous devons le plus admirer de la complaisance du Fils ou de l'éminente dignité de la Mère. D'un côté comme de l'autre nous voyons un étrange prodige! Un Dieu qui obéit à une femme, c'est une humilité sans exemple ; une femme qui commande à un Dieu, c'est une sublimité sans égale. L'Évangéliste note cette soumission profonde du Christ et dit de nouveau qu'il croissait en sagesse et en grâce ; or nous devons tenir pour certain que les parents furent les premiers qui tirèrent profit de son infinie sagesse, quoique sans doute ils attendissent toujours d'être interrogés, n'ayant pas le courage, par respect pour lui, de l'interroger les premiers et de lui demander l'explication des choses qu'ils entendaient de sa bouche, comme firent souvent les apôtres à l'égard du divin Maître, lorsqu'ils ne comprenaient pas ce qu'il leur disait. Ainsi donc, dans cette sainte et heureuse famille, modèle de toute famille chrétienne, dut régner une constante émulation de respect et d'obéissance. Oh! quelles belles, quelles sublimes et admirables choses Marie et Joseph durent entendre de la bouche même de la Sagesse incarnée! Comme ils devaient recueillir ses moindres

[1] Christus erat fabri filius, sed illius qui mundi fabricam fecit, non malleo sed præcepto, qui elementorum membra non ingenio sed jussione compegit, qui massam sæculi auctoritate non carbone conflavit, qui solem non terreno igne sed superno calore succendit. (*Hom. seu Serm. XLVIII.*) Au chap. I de ce second livre, nous avons déjà vu que Joseph, selon l'opinion commune, exerça le métier de charpentier. Quelques-uns, prenant le mot *faber* dans le sens général, sur l'autorité des bons écrivains latins, qui d'ordinaire n'emploient pas ce mot isolément, mais y joignent la chose fabriquée, ont cru que saint Joseph fut orfévre, architecte ou teinturier.

[2] Elle s'occupait probablement à filer, à coudre, à broder ; et à ces travaux elle donnait toutes les heures qui n'étaient pas consacrées à la prière ou à la lecture des livres saints, continuant à peu près la vie qu'elle avait commencé à mener dans le temple. C'est pourquoi nous rejetons l'opinion de ceux qui ont prétendu qu'elle savait les belles-lettres, la peinture, etc.

[3] Mirare ergo utrumlibet et elige quod amplius mireris, sive filii benignissimam dignationem, sive matris excellentissimam dignitatem. Utrumque miraculum, et quod Deus fœminæ obtemperet, humilitas absque exemplo ; et quod Deo fœmina principetur, sublimitas sine socio. (S. Bernard. *Hom. sup.* Missus est.)

paroles! Ah! sans doute Marie s'en faisait un trésor qu'elle gardait précieusement dans son esprit, comme disent les Pères; rendant grâces à Dieu d'avoir été choisie pour être la mère du Saint des saints, elle les méditait en secret pour les révéler dans le temps où, la rédemption du genre humain étant pleinement accomplie, elle en aurait confirmé la vérité par le témoignage des choses vues et entendues par elle. C'est pourquoi le titre auguste de Reine des apôtres, titre dont l'Église l'a honorée, lui convient parfaitement.

Vers ce temps dont nous parlons ici on place généralement la mort de saint Joseph, mort glorieuse, mais cruelle en même temps, puisqu'elle le séparait de sa chère épouse et d'un si tendre fils. Saint Épiphane [1] veut qu'il soit mort dans la douzième année de l'âge du Christ, et il en donne pour raison que, à partir de ce temps, les évangélistes ne font plus mention de lui. Saint Jérôme croit qu'il mourut un peu avant le baptême de Notre-Seigneur, c'est-à-dire lorsque le Christ entrait dans sa trentième année. Saint Cyprien [2] et saint Ambroise [3] avec beaucoup d'autres le font assister à la passion du divin Rédempteur. Quant à nous, nous adoptons volontiers l'opinion de saint Jérôme, soit à cause de son autorité si grande dans tout ce qui regarde l'interprétation de la Bible, soit parce que, d'après le texte de saint Luc, où il est dit que Jésus était soumis à l'un et à l'autre, on voit que Joseph ne mourut pas aussitôt après son retour de Jérusalem à Nazareth. Il est probable que sa mort eut lieu un peu avant la prédication du Seigneur, parce qu'on parlait alors de lui comme d'une personne de récente mémoire [4]; car, lorsqu'on s'étonnait des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, on se disait: « N'est-ce « pas le fils de Joseph [5]? » Enfin, s'il eût vécu encore au temps de la passion, il est probable que le divin Rédempteur n'aurait pas recommandé sa sainte mère à Jean, mais à son époux.

C'est une pieuse opinion généralement répandue, que Joseph ne mourut pas d'une maladie douloureuse, mais que, parvenu à la vieillesse [6], après avoir accompli avec gloire son auguste mission de gardien de la sainte Vierge et de nourricier du Christ, il sortit de cette vie, calme comme un homme fatigué qui a besoin de se reposer, et qui s'appuie sur une pierre, sans avoir les paupières closes.

C'est pourquoi il nous est doux de le représenter étendu sur une petite couche, près de laquelle se tient son épouse bien-aimée, et jetant un dernier regard sur le divin Enfant, qui amoureusement le bénit et le conforte en ce moment suprême. (Pl. XXXIII.) Le saint

[1] *Hæres.* LXXVIII.

[2] *De Passion. Dominic.*

[3] Lib. *de Instit. Virg.* c. VI. et *in Luc.* c. XXIII.

[4] Nonne hic est filius Joseph? (Luc. IV. 22.)

[5] Ecce mater tua et fratres tui foris stant quærentes te. (Matth. XII. 47.)

[6] Dans le premier chapitre de ce second livre, où nous avons rapporté les diverses opinions sur l'âge qu'avait Joseph lorsqu'il eut la gloire d'épouser Marie, nous avons prouvé qu'il était loin encore de la vieillesse. Donc, en supposant qu'il eût alors quarante-cinq à quarante-huit ans, et qu'il soit mort vers la vingt-neuvième ou trentième de l'âge du Christ, on voit qu'il vécut soixante-quinze à soixante-dix-huit ans.

Digitized by Google

Digitized by Google

MORT DE JOSEPH.

Digitized by Google

vieillard, d'une voix mourante, demande pardon de n'avoir pas rempli ses devoirs envers tous, aussi bien qu'il l'aurait voulu et comme le Fils de Dieu lui en donnait l'exemple, accusant sa faiblesse et son indignité. Le divin Rédempteur le remercie de ses soins, de sa sollicitude, de son amour pour lui, et, baisant une dernière fois le visage du vieillard, il l'assure de la gloire qui lui est préparée dans le ciel. A ces divins accents, le cœur de Joseph se ranime, ses yeux prennent une douceur céleste, il ne peut les détacher de Jésus et de Marie; les tournant tantôt vers l'un, et tantôt vers l'autre, il trouve en eux chaque fois davantage je ne sais quoi de merveilleux, de ravissant, de divin, si bien qu'il ressent une douleur cruelle en pensant qu'il sera quelque temps encore séparé d'eux. Enfin, tandis qu'il prononce avec plus de force et d'amour ces noms doux et sacrés, son âme s'échappe soudain de la prison du corps, et s'envole aussitôt dans le sein d'Abraham et y porte la bonne nouvelle.

S'il nous était permis ici de donner carrière à notre imagination, nous aimerions à montrer toutes les âmes de cet heureux séjour venant au-devant de Joseph, et particulièrement Isaïe, David, son royal ancêtre, Joachim et Anne, ces heureux parents de Marie; mais la gravité du sujet nous interdit ces poétiques images [1]. C'est pourquoi, reprenant le fil de notre touchante narration, nous dirons que le Rédempteur et Marie, tous les amis, tous ceux qui le connaissaient s'affligèrent de la mort du saint vieillard, et que, selon la coutume, ils ensevelirent son corps, comme le veut Bède [2], dans la vallée de Josaphat, près du sépulcre du saint vieillard Siméon [3]. Là ses ossements

[1] Des poésies lyriques de l'illustre abbé Joseph Borghi, poëte toscan, auteur d'odes sacrées, nous citerons ici avec plaisir quelques strophes de celle qu'il a faite en l'honneur de saint Joseph :

« Il gagnera sa pauvre vie à la sueur de son front; il aura la vierge solitaire pour compagne de ses craintes, de ses soins et de sa sublime espérance.

« Mais que la grande œuvre sur la terre soit sur le point d'être achevée, que la paix soit rendue au monde, il ira en porter la bonne nouvelle aux silencieux royaumes de la mort.

« Mes Pères, dira-t-il, levez vos yeux attristés, bientôt vous verrez le Seigneur dans toute sa gloire.

« Le Verbe éternel s'est fait homme, pour satisfaire à la justice du Père; il a pris sur lui tous les péchés des hommes, tout le fardeau de la peine et de la douleur.

« Mais quand, vainqueur de la mort, il sortira du tombeau, les portes célestes s'ouvriront pour les fils d'Israël.

« Sous un signe nouveau se réuniront tous les peuples du monde; et le siècle de l'impie servitude cessera.

« Ainsi tu chantas dans les demeures paisibles des limbes, ô Saint! etc. »

[2] Part. 3. *Op. Alphab.*

[3] On dit communément que saint Joseph mourut le 19 mars. Quelques-uns croient qu'il s'enferma dans Jérusalem, où il était allé pour célébrer la Pâque, et que là il mourut en très-peu de temps. Comment aurait-il pu autrement être enseveli dans la vallée de Josaphat? On pourrait répondre que, dans l'Histoire sainte, nous avons plusieurs exemples de personnes qui voulurent qu'on les ensevelît dans une terre lointaine. Toutefois, nous avertissons que ce ne sont là que des conjectures.

reposèrent jusqu'à la résurrection de Jésus-Christ; car, selon l'opinion commune des docteurs, il fut du nombre des saints qui ressuscitèrent avec le divin Maître. Plusieurs fois alors il réjouit de sa présence son épouse bien-aimée, et enfin le quarantième jour, avec le Christ, il monta en corps et en âme vers le ciel, jouissant ainsi de la même gloire que Jésus et Marie [1].

Voilà les faits les plus authentiques ou du moins les plus probables que nous puissions rapporter de la vie de ce juste. Nous avons parlé brièvement de ses vertus, dans le chapitre où nous l'avons vu donné pour époux à la très-sainte Vierge; que les pieux lecteurs nous permettent de le louer encore. Nous ne nous proposons pas de rapporter ici, même en abrégé, tout ce que les théologiens et les contemplatifs ont dit de lui, car il nous faudrait écrire plusieurs volumes; mais nous voulons seulement montrer quelques-uns de ses principaux priviléges, et exciter ainsi une plus grande dévotion envers un saint qui passa une grande partie de sa vie auprès de Jésus et de Marie, et prodigua à l'un et à l'autre les plus grands soins.

Saint Jean Damascène [2] dit que l'Écriture sainte ne pouvait donner à Joseph un titre plus glorieux que celui qu'elle lui donne en l'appelant *époux de la sainte Vierge*. Jean Échius [3] ajoute avec raison que Dieu, en donnant Ève à Adam, voulut la faire semblable à l'époux dont elle devait être la compagne; à plus forte raison dut-il faire de même, en donnant à sa très-sainte Mère un affectueux gardien, et à son Fils un très-diligent nourricier sur la terre [4]. Par conséquent, nous devons croire que Joseph, doué des plus éminentes vertus, ne fut inférieur en sainteté qu'à la très-sainte Vierge. En effet, il fut le type de la justice que nous devons avoir envers Dieu, car il obéit scrupuleusement à la loi et à tous les commandements. Il fut le type de la justice que nous devons avoir envers le prochain. Il vit enceinte sa très-chaste épouse, et il choisit le parti le plus conforme à l'équité. Il vit le divin Rédempteur poursuivi par Hérode, et

[1] C'est l'opinion de saint Bernardin de Sienne, qui dit : « Sicut in illa familia in laboriosa vita vixerunt, sic in amorosa gloria et corpore et anima simul regnavit in cœlis. » Saint François de Sales (tom. III. c. I et II. *Traité* XIX) cite ces paroles; après avoir apporté plusieurs preuves pour confirmer cette opinion, il conclut que cela est hors de doute. (Voyez Orose, *Serm. II*; Isolano, p. 4, c. XX; le Vén. Bernardin de Busti, *Serm. XIII*; Suarez, et beaucoup d'autres.) On trouve encore une preuve dans ce qu'aucun lieu du monde ne peut se glorifier de posséder ou d'avoir possédé le corps ou la moindre parcelle du corps de saint Joseph, tandis que l'on conserve et que l'on vénère les reliques de son manteau, de son bâton, etc. Volontiers, au reste, nous rangeons ce fait parmi les choses que Dieu a voulu cacher aux hommes, et nous laissons à chacun l'opinion qu'il lui plaît d'adopter.

[2] *Orat.* III *in Nat. B. M. V.*

[3] T. III. *Serm. de S. Joseph.*

[4] Faciamus ei adjutorium simile sibi. (*Genes.* II.)

[5] Il nous suffit de citer Suarez, qui parle ainsi de notre saint (3ª p. t. II. dub. 8) : « Non existimo esse temerarium, sed pium potius et verisimile, si quis fortasse opinetur sanctum hunc reliquos omnes in gratia ac beatitudine antecellere. »

il ne fit pas entendre une plainte contre ce barbare usurpateur du trône de Judée. Il reçut l'ordre de fuir en Égypte, et il partit aussitôt. Il perdit le saint Enfant et il ne fut pas moins diligent à le chercher que Marie elle-même. Jamais il ne favorisa en lui la sensualité; il était comme mort au monde et à la chair, et ne désirait rien que les choses du ciel [1]. Jamais il ne se lassa d'aller de vertu en vertu et d'imiter le Dieu que, plus heureux que les anciens patriarches, il avait la gloire de voir revêtu de notre chair mortelle, et sur qui il possédait la sainte et douce autorité que les pères ont sur leurs enfants [2]. Par conséquent, faut-il s'étonner s'il fut souvent visité par les Anges et consolé par eux dans toutes ses peines? On trouve en lui un très-noble exemple de la vie contemplative et active tout à la fois. Qui peut en effet se comparer à lui pour la douleur et pour les célestes consolations dont son cœur fut inondé? Qui ne s'humilierait en contemplant la perfection extraordinaire d'un saint dont la puissance sans doute n'est pas moins grande dans le ciel qu'elle le fut sur la terre? On ne peut douter, s'écrie saint Bernardin de Sienne [3], que le Christ ne lui accorde ce respect, cet amour filial dont il l'honora ici-bas, et cette gloire qui a reçu dans le ciel son couronnement et sa consommation. C'est pourquoi on peut appliquer à l'époux de Marie les paroles que Pharaon dit à Joseph, fils de Jacob, lorsqu'il l'établit le premier dans sa maison et sur la terre d'Égypte, et le fit le ministre de sa faveur royale [4].

Dans tous nos besoins recourons donc avec confiance à un saint si aimé et si privilégié de Dieu; ayons pour certain qu'il prêtera l'oreille à nos ferventes prières. Que si pendant quelque temps son culte a paru inconnu ou négligé [5], il a toujours augmenté de plus

[1] Sic mortuus erat mundo et carni ut nihil desideraret nisi cœlestia. (S. Bas. *Recel.* l. VI. c. LIX.)

[2] Josephus habebat in Christum jus paternum, puta omnia jura quæ habent parentes respectu filiorum. (Cors. a Lap. *in* c. 1. *Matth.*)

[3] *Serm. de S. Joseph.* Gerson parle ainsi : « Quantus existimandus est justus Joseph in gloria et in cœlis, qui talis ac tantus inventus est in miseria in terris! Profecto cum dicat Christus : Ubi sum ego, illic et minister meus erit : ille proximior videtur collocandus in cœlis, qui in ministerio fuit vicinior, obsequentior atque fidelior post Mariam inventus in terris. » (*Serm. de Nat. B. V.*)

[4] « Tu eris super domum meam, ad tui oris imperium cunctus populus obediet, uno tantum regni solio te præcedam... ecce constitui te super universam terram Egypti... absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem in omni terra Egypti. » (*Gen.* XLI.)

[5] On ne peut nier que, durant plusieurs siècles, l'Église n'a rendu aucun culte à saint Joseph, soit qu'il fût encore compté parmi les justes de l'Ancien Testament, comme étant mort avant la publication de la nouvelle loi; soit qu'on n'en parlât pas, afin que l'esprit des fidèles se pénétrât bien du mystère de la virginité de la très-sainte Mère et de la divinité du Verbe incarné, comme Fils du Père éternel; soit enfin parce que l'Église, dans les premiers temps, n'honorait publiquement que la mémoire de ceux qui étaient morts pour confirmer la divinité de Jésus-Christ et pour répandre la foi chrétienne. Quoi qu'il en soit de ces motifs, il est certain que, de temps immémorial, les Grecs le nomment parmi les ancêtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ et parmi les justes de l'ancienne loi, et ont consacré deux dimanches en son honneur, l'un avant et l'autre après la Nativité. On croit que les Orientaux, et particulièrement les Scythes, les Cophtes et les Égyptiens, font la fête solennelle de ce saint le 20 juillet, jour où ils placent sa mort, d'après une tradition erronée. Il semble aussi qu'ils le

en plus, de sorte que l'Église, non contente de célébrer la commémoration de sa mort le 19 du mois de mars, a voulu instituer une fête particulière en l'honneur de ce puissant patronage [1].

Comme nous ne croyons pas avoir assez d'éloquence pour parler d'un saint si illustre, nous laisserons parler ici la bienheureuse Séraphine du Carmel, qui par elle-même et par les ordres qu'elle a fondés voulut propager et perpétuer une si belle dévotion, et assurer ainsi à tous les hommes d'innombrables bienfaits. « Lorsque je me vis sans « espérance [2] en un âge si tendre, et que les médecins de la terre m'eurent abandonnée, « je résolus de recourir à ceux du ciel pour qu'ils me guérissent. Je pris pour protec- « teur le glorieux saint Joseph; je me recommandai à lui de tout mon cœur, et, dans « ce pressant danger, comme dans d'autres circonstances plus grandes où il s'agissait « de l'honneur et de la perte de mon âme, saint Joseph, mon père et mon protecteur, « me délivra bien mieux que je ne savais le lui demander, et je ne me souviens « pas d'avoir jamais prié en vain ce grand saint. En vérité, les grâces que j'ai obte- « nues par l'intercession de saint Joseph et les dangers spirituels et corporels dont j'ai « été délivrée excitent en moi la plus grande admiration. Il semble que Dieu ait accordé « aux autres saints de secourir en un cas particulier, tandis que, selon l'expérience que « j'en ai faite, il a accordé à saint Joseph de nous secourir dans toutes les circonstances. « Il semble que Dieu, après avoir permis à saint Joseph de lui commander ici-bas, lui « laisse exercer dans le ciel ce même droit de père adoptif. Beaucoup de personnes « à qui j'avais conseillé de se recommander au même saint ont éprouvé, comme moi, « avec reconnaissance les effets de sa puissante protection. Convaincue par ma propre « expérience des grâces qu'il nous obtient de Dieu, je voudrais persuader à tous d'être

confondent avec ce Joseph surnommé *le Juste*, proposé pour l'apostolat avec saint Mathias. (Voyez Baillet, *Vies des Saints*, tom. III.)

Les Latins, au IXe siècle, commencèrent à inscrire le nom de saint Joseph dans les Martyrologes, et en fixèrent la commémoration au 19 du mois de mars, laissant au 20 juillet la fête de Joseph *le Juste*. On pense que l'ordre du Carmel, au temps des Croisades, apporta cette fête de l'Orient dans l'Occident; et cette opinion prend de la force quand on voit sainte Térèse favoriser le culte de saint Joseph, ainsi que le fait la docte chancelier Jean Gerson, qui composa un office en l'honneur de ce saint et écrivit sa vie en vers latins, sous le titre de *Josephina*. On dit que Sixte IV, en 1481, décréta à Rome la fête de saint Joseph, mais de manière qu'il semble non pas l'avoir instituée pour la première fois, mais l'avoir seulement remise en vigueur. Vers la fin du XVe siècle, on commença à la célébrer en Allemagne et en Espagne. Le cardinal Ximénès l'introduisit dans sa métropole de Séville. Grégoire XV, en 1621, et Urbain VIII, en 1642, la déclarèrent fête d'obligation. Clément XI, à la prière de la Vén. Claire Colonna, de l'ordre de Sainte-Térèse, l'éleva au rite double de seconde classe; et, par un décret de 1714, il en approuva le nouvel office. Benoît XIII, en 1726, fit mettre le nom de ce saint dans les grandes litanies. Pie VI dispensa de différentes fêtes obligées, et entre autres de celle de saint Joseph; mais Pie VII rétablit le précepte en 1803.

[1] Benoît XIV, par un décret du 20 janvier 1741, éleva du rite double au double de seconde classe l'office du patronage de saint Joseph, dont la fête se célèbre le troisième dimanche après Pâques.

[2] Sa *Vie*, écrite par elle-même.

« dévots à ce glorieux saint. Quiconque a de la dévotion envers lui avance rapidement « dans le chemin de la vertu, car ce grand saint vient en aide aux âmes qui se recom- « mandent à lui. Depuis plusieurs années, chaque jour de sa fête, je lui adresse une « demande que je vois toujours exaucée. Que si ma prière manque de rectitude, il « semble qu'il la corrrige lui-même pour mon plus grand bien. Si j'étais un écrivain « habile à bien dire, j'aimerais à raconter une à une les grâces signalées que ce glorieux « saint a obtenues non-seulement pour moi, mais encore pour beaucoup d'autres. « Seulement je demande en grâce, pour l'amour de Dieu, que toute âme en fasse « l'expérience ; quiconque invoquera ce glorieux patriarche et aura de la dévotion envers « lui, verra combien il est bon et utile de s'adresser à lui. Les personnes pieuses devraient « avoir pour lui une affection toute particulière, car je ne comprends pas comment on « peut penser à la reine des anges et à la sainte enfance de Jésus, sans remercier saint « Joseph pour le soin qu'il prit de la Mère et du Fils. Celui qui a besoin d'un maître pour « apprendre à prier trouvera d'ailleurs dans saint Joseph un guide infaillible. »

Après cette exhortation si simple, si vive et si affectueuse d'une sainte si illustre, qui parlait d'après sa propre expérience et d'après celle d'autrui [1], il ne nous reste plus qu'à supplier humblement le très-chaste époux de Marie d'agréer l'humble hommage que nous lui avons ici rendu, et de nous obtenir cette vive et sincère dévotion que nous avons cherché, autant qu'il nous a été possible, à exciter dans tous les cœurs.

[1] Nous ne taririons pas en parlant des admirables effets du patronage de saint Joseph, en l'honneur de qui furent institués des ordres de chevalerie, des congrégations religieuses, de pieuses confréries. Des familles, des cités, des provinces en grand nombre se sont mises sous sa sainte protection. Recommandons-nous donc à un si grand saint pendant toute notre vie, et principalement à l'heure de notre mort, parce que, comme dit encore sainte Thérèse, Dieu a rempli les mains de saint Joseph de grandes faveurs pour nous, si nous sommes dignes de les recevoir.

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME,

Qui comprend l'histoire de la très-sainte Vierge, depuis le premier miracle opéré à sa prière par Notre-Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à son retour à Jérusalem, après la mort de son divin Fils.

CHAPITRE PREMIER.

MARIE ASSISTE AUX NOCES DE CANA EN GALILÉE.

Si dans le livre précédent nous avons vu avec admiration la Vierge immaculée mettre au monde l'Enfant-Dieu, le nourrir de son lait virginal, l'élever avec un tendre soin, le sauver de la colère d'un roi impie, le retrouver après l'avoir perdu, et exercer sur lui la douce et sainte autorité de mère; nous verrons, dans ce livre, notre auguste Dame entièrement occupée de notre rédemption, y contribuer par ses douleurs amères et par le sacrifice qu'elle fait d'elle-même. Si Ève, trop crédule, fut trompée par l'artifice du démon qui voulait précipiter avec elle tout le genre humain dans l'abime, une autre femme, plus sage et plus heureuse, en croyant aux paroles du céleste messager, répara, grâce à la divine miséricorde, la faute de la première femme. Nous dirons donc, avec Richard de Saint-Laurent[1], que par la sainte Vierge nous avons retrouvé avec abondance et avec usure ce que par Ève nous avions malheureusement perdu.

La Vierge, restée veuve de son cher gardien, eut peu à changer aux habitudes de sa vie, car elle avait vécu seulement avec son chaste époux dans une noble émulation des plus saintes vertus. Mais les actions de Marie devaient servir d'exemple aux personnes de son sexe dans tout état. Elle avait été le miroir des jeunes filles et des femmes mariées, elle devint alors le miroir des veuves. La veuve Anne, fille de Phanuel, est louée par saint Jérôme et appelée bienheureuse pour avoir contemplé la face de Dieu; ces paroles s'appliquent mieux encore à Marie. L'Apôtre veut que les veuves soient mortes au monde[2], que jour et nuit elles persévèrent dans la prière et l'oraison; or Marie, devenue

[1] In Beata Virgine bona nobis data, et etiam plura et meliora bona quam prius, et quid amisimus nobis per Mariam restitutum est cum multo fœnore gratiarum. (Lib. XII. *Serm. II de Nat.*)

[2] Quæ autem vere vidua est et desolata speret in Deum, et instet obsecrationibus nocte ac die. (I. *ad Tim.* v. 5.)

veuve sans doute, consacra à Dieu tout le temps qu'elle employait auparavant à converser pieusement avec son chaste époux, se résignant pleinement à la volonté de Dieu dans la perte d'un compagnon si cher, d'un ami si fidèle. Il est hors de doute qu'elle gouverna sa maison avec sagesse, qu'elle pourvut avec diligence à tous les besoins de son divin Fils, et n'omit aucune des obligations de son nouvel état, interrompant la prière lorsqu'un un autre devoir l'appelait; car c'est une grande erreur, qui est commune à plusieurs et souvent même à ceux qui aspirent à la perfection, de croire que nous pouvons servir Dieu seulement par la prière et dans l'église. Nous devons le servir dans la condition où il nous a placés lui-même, et faire sa volonté en passant de bon cœur de la vie contemplative à la vie active. Sans cela, beaucoup qui paraissent grands aux yeux du monde seront petits aux yeux de Dieu [1]. On ne saurait croire, disent les Pères de la vie spirituelle, combien on peut mériter dans une vie qui semble ordinaire et toute naturelle.

Nous avons dit que Marie ne sortait ordinairement de chez elle que pour des motifs de religion et de piété; toutefois nous devons croire qu'elle n'oublia aucun de ses devoirs envers ses parents qui étaient à Nazareth ou dans les lieux circonvoisins. Si dans sa charité elle alla jusqu'à Hébron pour visiter sa cousine Élisabeth, pouvait-elle se dispenser de visiter ceux de ses parents qui habitaient plus près d'elle? Nous croyons donc que la très-sainte Vierge visita ses parents ou les familles qui pouvaient recevoir de sa visite des avantages spirituels, et où la puissance de son divin Fils devait de quelque manière se manifester aux yeux des hommes.

Notre-Seigneur avait été baptisé par Jean dans les eaux du Jourdain, communiquant ainsi à l'eau la vertu de laver les péchés; il avait accompli son jeûne mystérieux de quarante jours; il avait vaincu la triple tentation du démon, et, suivi de quelques disciples, déjà il avait commencé sa prédication, lorsqu'il fut invité aux noces de Cana [2]. Cana était une petite ville de Galilée, de la tribu de Zabulon, heureuse patrie de Nathanaël et de l'apôtre Simon. L'Évangéliste saint Jean, qui raconte brièvement le fait, dit que le *troisième jour* on célébra des noces à Cana [3]. Il n'est pas facile d'expliquer ce *troisième jour*. Quelques-uns croient que l'Évangéliste veut dire le troisième jour après l'arrivée de Jésus en Galilée; d'autres prétendent qu'il doit s'entendre du troisième jour de la

[1] On raconte, dans la vie de saint François Xavier, que, dans un collége de la compagnie de Jésus, tandis qu'on lisait un jour au réfectoire quelques-unes des conversions que Dieu avait opérées par lui dans les Indes, un frère coadjuteur était occupé dans la cuisine à laver les assiettes, et qu'il répondit à ses frères qui enviaient la gloire de ce grand saint : « Pour moi, je ne pense pas ainsi; mon emploi sans doute est différent du sien, mais, après tout, nous faisons l'un et l'autre la volonté de Dieu. »

[2] Dans cette même ville, le Rédempteur guérit plus tard le fils du centurion qui y commandait. Elle était éloignée de Nazareth d'environ dix milles. La Cananéenne, dont la fille fut délivrée du démon par Notre-Seigneur, n'était pas de cette ville, mais d'une autre Cana, située dans la tribu d'Aser, près du fleuve Eleuthère.

[3] Et tertia die nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ. (Joann. II. v. 1.)

semaine; d'autres enfin disent avec plus de probabilité[1] qu'il faut entendre le troisième jour depuis que Notre-Seigneur était parti du Jourdain pour venir dans cette province.

Il n'est pas moins difficile de dire quelles étaient ces noces auxquelles fut invité le divin Rédempteur. Nous serions portés à mettre au rang des fables l'opinion de ceux qui prétendent que c'étaient les noces de Jean l'Évangéliste et de Madeleine.

Nicéphore[2] croit que l'époux était l'apôtre Simon, surnommé le Cananéen ou le Zélé, parce que *Cana* signifie zèle. Quant à l'épouse, quelques-uns pensent qu'elle avait été élevée avec la sainte Vierge, ou qu'elle était sa parente[3]. Il semble, d'après le texte de saint Jean[4], que Marie se trouvait dans la maison de ces époux lorsque Notre-Seigneur, invité lui-même à cette fête nuptiale, y alla avec ses disciples. Quels étaient ces disciples et quel en était le nombre? L'Évangéliste ne le dit pas. C'était au moins André et Simon son frère, Philippe et Nathanaël, qui déjà s'étaient donnés à lui, s'ils n'étaient en plus grand nombre; car déjà Notre-Seigneur avait commencé à enseigner sa céleste doctrine et des disciples le suivaient[5]. Il alla aux noces de Cana, soit pour honorer le mariage, comme les Pères l'affirment d'une voix unanime, car il se serait rencontré des hérétiques

[1] Sont de cette opinion : Origène (*in Joann.*), Tolet (*in Joann.* II), Corneille de la Pierre (*in Joann.* II), Silvera (t. II. lib. IV. c. I), et autres.

Baronius, suivi par de la Pierre et par Tirinus, pense que ce miracle eut lieu le 3 mars, ajoutant que, si l'Église en fait mention le 6 janvier, elle ne veut pas par là indiquer le jour où il fut fait. Toutefois, il y a beaucoup d'auteurs anciens et d'auteurs modernes qui pensent que ce miracle eut lieu le 6 janvier. Saint Épiphane (*Hæres.* LI) ajoute que, de son temps, en quelques lieux de l'Orient, on faisait couler des fontaines de vin le 6 janvier, en mémoire du miracle des noces de Cana. Ce fait est rapporté par Baronius (*Ann.* 31).

[2] Lib. VIII. cap. XXX.

[3] Albert le Grand, Torrecremata (*in Joann.* II), Ludolfe de Saxe, dans la *Vie du Christ*, disent qu'elle s'appelait Anchita; qu'elle était contemporaine et condisciple de la Vierge; et que, ayant gardé sa virginité par le conseil de son époux, elle devint une des fidèles suivantes de la très-sainte Vierge. Nous croyons plutôt que la Vierge alla dans la maison de quelque parente ou amie intime dont nous ignorons le nom.

[4] Voici les paroles mêmes de saint Jean, au chap. II de son Évangile : « Et die tertia nuptiæ factæ sunt in Cana Galilææ : et erat mater Jesu ibi. Vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus, ad nuptias. Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum : Vinum non habent. Et dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas. Dicit eis Jesus : Implete hydrias aqua. Et impleverunt eas usque ad summum. Et dicit eis Jesus : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt. Ut autem gustavit architriclinus aquam vinum factam, et non sciebat unde esset; ministri autem sciebant, qui hauserant aquam; vocat sponsum architriclinus, et dicit ei : Omnis homo primum bonum vinum ponit; et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est; tu autem servasti bonum vinum usque adhuc. Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilææ, et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus. »

[5] Saint Augustin (*de Consens. Evang.* lib. II) pense qu'ils furent appelés par l'Évangéliste disciples par anticipation; d'autant plus que, comme Galiléens, se trouvant près de Cana, ils étaient accourus à la prédication du Christ, dont la renommée, parvenue déjà dans cette ville, engagea les nouveaux époux à l'inviter aux noces.

LES NOCES DE CANA.

Administration du Portrait Légendaire, 9 rue de Buci à Paris

Digitized by Google

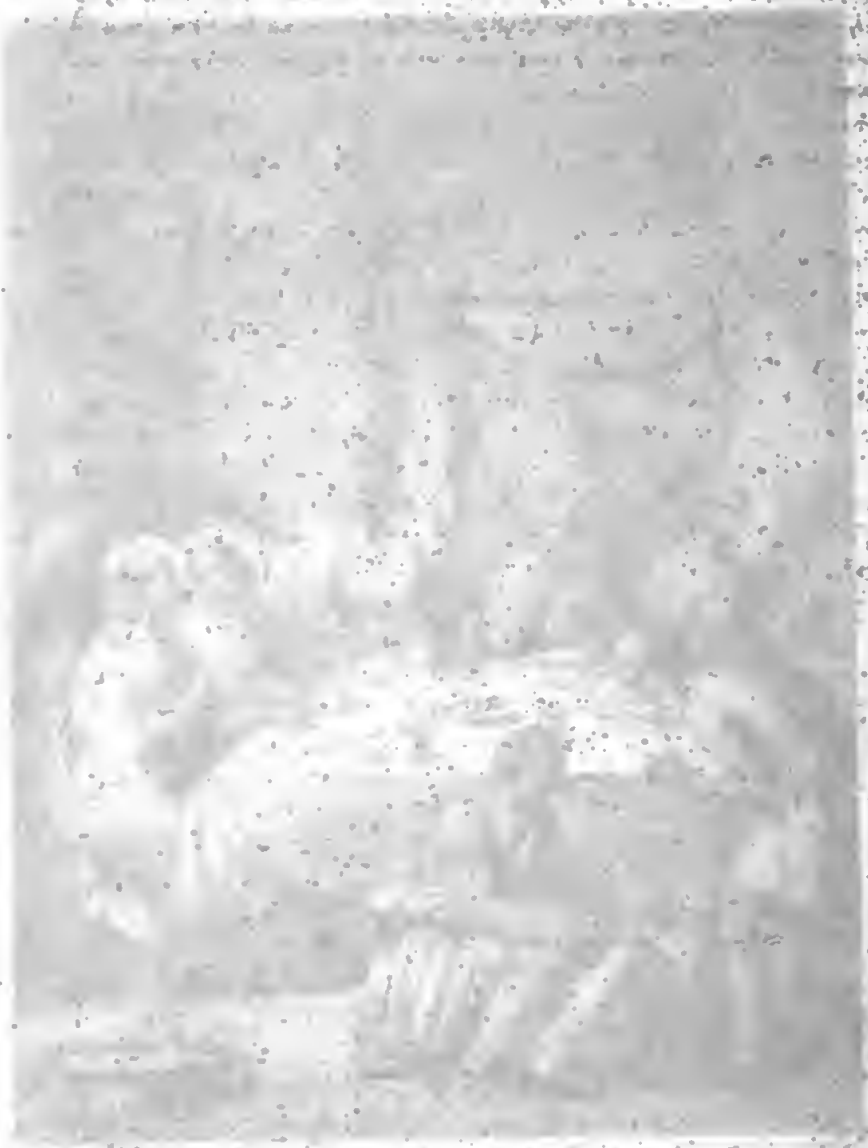

Digitized by Google

pour le condamner comme une chose abominable ; soit pour l'élever à la dignité de sacrement et montrer à l'Église et au monde qu'il n'y a pas sur la terre de noces saintes et agréables à Dieu sans la présence de Jésus et de sa très-sainte Mère, c'est-à-dire sans la grâce de l'un et la protection de l'autre.

Pour que tout se fît avec le respect dû à Dieu et la considération due aux convives, c'était la coutume chez les Juifs d'avoir à la table du festin un intendant. Quelques-uns croient que c'était un prêtre[1] ; il était appelé *architriclinus*, c'est-à-dire chef du triclinium[2]. Les Juifs étaient-ils assis autour de la table ou se servaient-ils de lits, à la manière des Romains? Sans entrer dans cette question, et sans rechercher si la très-sainte Vierge était à table avec les autres, ou si elle veillait au soin et au bon ordre du festin[3], nous dirons seulement que, tandis que les invités étaient servis d'une manière digne d'une telle solennité, un contre-temps imprévu troubla l'innocente joie du banquet nuptial. Soit que le nombre des convives se fût augmenté au delà de toute attente, soit que l'ordonnateur de la fête se fût trompé dans ses calculs, toujours est-il que le vin manqua au moment où le banquet était animé de la plus vive joie. Les serviteurs étaient dans une grande inquiétude et ne savaient quel parti prendre. La Vierge bénie, toujours bonne, toujours attentive à prévenir nos peines, pour épargner la confusion aux nouveaux époux[4] et le déplaisir aux convives, s'approcha du Sauveur[5], et l'implorant pour eux, lui dit : *Mon fils, ils n'ont pas de vin.* (Pl. XXXIV.) Jésus comprit bien que sa très-sainte Mère lui demandait un miracle, et il lui répondit : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Mon heure n'est point encore venue*[6].

[1] Lyran. *in Jo. II*; Baron. *Ann.* 21. c. xxii.

[2] *Triclinium*, de deux mots grecs, signifie un lit de table pour trois personnes, et par antonomase on appelait aussi *triclinium* la salle à manger. C'était la coutume alors de presque tous les peuples de manger couchés sur des lits, et probablement les Juifs faisaient ainsi.

[3] S. Bonavent. *in Vita Chr.* c. xix.

[4] Compassa est enim verecundiæ sicut misericors, sicut benignissima. Quid de fonte pietatis procederet nisi pietas? Quid inquam mirum si pietatem exhibent viscera pietatis? Nonne qui pomum in manu sua tenuerit dimidia die, reliqua diei parte pomi servabit odorem? Quantum igitur viscera illa virtus pietatis affecit, in quibus novem mensibus requievit! Nam et ante mentem replevit quam ventrem, et cum processit ex utero, ab animo non recessit. (Bern. *Serm. I. in Dominic. post oct. Epiph.*)

[5] Quelques-uns veulent qu'elle fût assise près du Sauveur et non parmi les femmes; d'autres, qu'elle alla lui parler tout bas. Ce que dit saint Bonaventure nous semble plus probable, c'est-à-dire qu'elle était assise à table à la place d'honneur, et qu'elle s'approcha de Jésus pour lui demander le miracle. En effet, nous la voyons ensuite commander aux serviteurs, comme une des maîtresses de la maison.

[6] Les paroles de Jésus à sa très-sainte Mère ne furent pas l'expression d'un blâme, ni d'un refus, comme l'ont sottement prétendu les hérétiques, qui s'efforcent toujours d'infirmer les priviléges de la très-sainte Vierge. Elles ne furent pas l'expression d'un blâme, comme dit saint Justin, ou l'auteur, quel qu'il soit, des *Questions et réponses aux Orthodoxes* (quæst. 136) : « Illud non ad objurgationem dictum est matri a Salvatore, sed ut ostenderet nequaquam nos esse, qui vini in nuptiis consumendi curam suscepimus, sed tamen ex singulari charitate, si vis ne deficiat vinum, dic magistris ut faciant quæ dicam, ac videbis non eis defuturum vinum : quod et factum est. Nequaquam ergo verbis objurgasset quam actionibus colebat. » Cette réponse ne fut pas un refus, puisque la Vierge bénie, qui en comprit

Ces paroles du divin Rédempteur ne doivent pas être entendues, comme le veulent les hérétiques impies, dans le sens d'une réponse acerbe; mais voici la pensée qu'elles expriment : « Vous savez bien la différence qui existe entre moi et vous; vous me demandez un miracle, or Dieu seul peut le faire, et vous, sa créature, vous ne pouvez lui commander. Le temps d'agir n'est pas encore venu; » ou bien, comme d'autres l'expliquent, « le temps n'est pas venu où vous devez être la médiatrice des hommes auprès de Dieu. »

Dans cette double explication, les paroles de Notre-Seigneur ne contiennent rien d'amer, d'autant plus qu'elles furent sans doute tempérées par la douceur céleste du visage et des yeux. Au reste, la Vierge comprit bien le véritable sens de ces paroles, puisque, certaine du miracle, elle dit aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira.* Ici nous remarquerons avec Silveira [1] que ces paroles, les dernières que l'Évangéliste cite de la Vierge, doivent nous apporter une grande consolation, puisqu'elles nous montrent que l'occupation continuelle de Marie est d'intercéder pour nous auprès de son auguste Fils.

C'était la coutume des Juifs, et particulièrement de la secte pharisaïque, d'avoir près de la table de grands vases d'eau, parce que, si par hasard il leur arrivait de se souiller au contact d'une chose pour laquelle était encourue l'impureté légale, ils pouvaient se laver aussitôt. Plusieurs d'entre eux, par un zèle mal entendu, avaient introduit l'usage pendant le repas de se laver les mains et les bras jusqu'au coude. C'est pourquoi dans cette salle se trouvaient six grandes amphores de deux à trois mesures; chacune de ces mesures contenait environ cent huit livres de liquide. Jésus, se tournant vers les serviteurs, leur dit de remplir ces vases d'eau, ce qu'ils firent à l'instant; il ajouta : Puisez maintenant, et portez-en à l'intendant; et ils obéirent aussitôt, ne comprenant pas probablement quel usage voulait en faire celui-ci. Lorsque les urnes furent portées pleines, l'eau était déjà changée en vin précieux. Quand l'intendant eut goûté cette liqueur, la meilleure qu'il eût jamais goûtée, il ne put s'empêcher d'adresser ce reproche flatteur à l'époux : « Tout homme sert le bon vin d'abord, et le moindre après qu'on a bu beaucoup; « vous, vous avez gardé le bon vin jusqu'à présent. » A ces mots, tous les convives se

bien la signification, ordonna aux serviteurs de faire tout ce que leur ordonnerait son divin Fils. Les interprètes diffèrent bien sur le sens de ces paroles : *qui mihi et tibi, mulier?* aucun cependant n'y voit un manque de respect. Saint Jean Chrysostome (*Hom.* XXI *in Jo.*) explique ces mots, *mon heure n'est pas encore venue*, en disant que le temps où Marie devait prier pour nous n'était pas venu encore, puisque le Christ ne l'avait pas encore laissée à Jean pour qu'elle fût la mère de tous les fidèles.

Saint Jean Chrysostome, dans le passage cité, remarque que le divin Rédempteur voulait attendre que le vin manquât, afin qu'on ne pût douter de la vérité du miracle qu'il voulait opérer en vertu de sa puissance divine.

Il l'appelle *femme*, et non pas mère, comme il l'appela encore sur la croix, parce que, comme l'enseigne saint Jérôme, ce mot dans la langue hébraïque n'a pas cette âpreté qu'il aurait dans la nôtre; car, chez les Hébreux, le mot de *femme* est employé comme synonyme de mère.

[1] Lib. IV, c. I, n. 86.

retournèrent; les époux furent saisis d'étonnement, car ils ne pouvaient se rendre compte du fait; mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient, et ils racontèrent le prodige, qui, en passant de bouche en bouche, manifesta la gloire de Jésus.

L'Évangéliste dit que Jésus fit le premier de ses miracles à Cana en Galilée, pour manifester sa gloire et exciter la foi de ses disciples en lui. Néanmoins les commentateurs recherchent si ce miracle fut bien le premier que fit Jésus, et s'il en avait déjà opéré d'autres. Saint Jean Chrysostome [1], d'accord avec presque tous les Pères, Suarez [2], de la Pierre [3] et beaucoup d'autres commentateurs pensent que ce miracle fut réellement le premier que fit Notre-Seigneur. Mais saint Thomas [4], Salmeron [5], Maldonat [6], Tolet et d'autres jugent comme probable que ce miracle fut à la vérité le premier miracle solennellement et publiquement opéré par le Christ pour se faire reconnaître, mais qu'il en avait déjà fait d'autres restés secrets ou inconnus aux hommes. N'est-ce pas un miracle, dit Maldonat, qu'un enfant de douze ans eût si bien confondu l'orgueil des docteurs dans le temple? Ne peut-on pas croire que Jésus dans sa maison avait déjà fait quelque miracle secret, et que c'est pour cela que Marie lui en demande un autre aux noces de Cana [7]?

Nous ne tirerons pas de cette histoire les utiles enseignements qui devraient être donnés aux époux afin qu'ils célèbrent saintement leurs noces, vu que déjà nous avons parlé sur ce sujet au commencement de ce chapitre; nous ne rechercherons pas si ce miracle fut accordé à la puissante intercession de Marie, comme le veulent quelques-uns [8]; nous ne dirons pas avec les mystiques que ce banquet figure l'union du Verbe

[1] *Comm. in Jo.* II.

[2] 3. p. q. 13. art. 4.

[3] *In Joann.*

[4] Plenitudo omnis gratiæ et scientiæ animæ Christi secundum se debebatur ex hoc ipso quod erat a Verbo Dei assumpta. (3. p. q. 13. art. 4.)

[5] *Tr.* 7. *in Joann.*

[6] *In Joann.* II.

[7] In eo tamen Chrysostomo, Theophylacto et Euthymio prorsus non assentior, quod magnopere contendant, nullum prorsus ante miraculum neque publice, neque privatim fecisse Christum. Quid enim scimus? imo aliquod ante profecto fecisse legimus. Nam quod duodenis puer cum doctoribus in templo disputaverit, eosque obstupefecerit, miraculum supra naturam fecit. Eodemque modo verisimile est aliquod etiam fecisse privatim alibi, quod scriptum non habemus: diximus probabile esse, quod quidam docent, matrem nonnulla prius miracula privatim ab eo facta vidisse, quibus suam aliquando inopiam sublevasset, indeque incitatam ut simili egestate miraculum ab eo postularet. Itaque interpretor hoc fuisse primum signum, non omnium omnino quæ fecit Christus, nec eorum quæ eo fecit loco, sed eorum quæ fecit ut gloriam suam palam manifestaret, ut Joannes ipse indicat, atque se ostenderet esse Christum (Mald. *in Jo.* II). Nous acceptons l'opinion de saint Gaudence, lequel croit que la très-sainte Vierge, remplie du Saint-Esprit, savait que son Fils devait opérer le miracle des noces de Cana. Voici les paroles mêmes de ce saint: « Cæterum nunquam (Virgo) mandasset ministris « quodcumque dixerit vobis, facite,» nisi Spiritu Sancto post partum plena non solum responsionis Christi virtutem agnovisset, verum etiam faciendi tunc vini ex aqua conversum ordinem prævidisset. Quid enim lateret sapientia Matrem Dei et denique tantæ virtutis? » (*Tract.* II.)

[8] Trombelli dit que la prière de Marie fut utile aux convives, parce qu'ils n'auraient pas obtenu le

éternel avec la nature humaine, ou du Christ avec son Église. Toutefois, voulant tirer de ce fait une instruction pour tous les états, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler ici les paroles du doux docteur[1] : « Nos noces, dit-il, sont déjà faites, puisque nos « âmes se sont unies à Jésus-Christ ; il ne nous reste plus qu'à faire le repas qui est « préparé dans le paradis. Le vin manquera-t-il ? Oh ! non, nous serons au contraire « enivrés dans l'abondance de la maison du Seigneur, et destinés au torrent des délices « ineffables. Ici-bas le vin manque souvent, c'est-à-dire la grâce de la dévotion et « l'ardeur de la charité. Combien de fois il nous faut prier l'auguste Mère de dire à « son Fils que nous n'avons pas de vin ! Rassurons-nous cependant ; car si elle est invo- « quée convenablement par nous, elle saura bien pourvoir à nos besoins, vu qu'elle « n'est pas seulement miséricordieuse, mais qu'elle est la mère même de la miséricorde. « Si elle eut pitié de ceux qui l'avaient invitée à leurs noces, combien plus elle aura « pitié de nous qui l'avons invoquée ? Nos noces lui plaisent bien plus que celles de Cana, « puisque celui qui est notre céleste époux est sorti de son sein virginal. »

N'oublions donc jamais dans nos prières de recourir à Marie. Si nous voulons que le secours de cette tendre mère ne nous manque jamais, faisons ce qu'elle recommande aux noces de Cana : *Faites tout ce que le Christ vous ordonnera.* Or, que signifient ces paroles, sinon que pour être exaucés par son divin Fils, il faut nécessairement que nous soyons de véritables disciples de l'Évangile?

CHAPITRE DEUXIÈME.

MARIE ASSISTE FRÉQUEMMENT A LA PRÉDICATION ET AUX MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.

De Cana en Galilée, la Vierge alla avec son divin Fils à Capharnaüm[2], ville de la tribu de Nephtali, située sur le bord de la mer de Tibériade, où le Rédempteur passa une grande partie des trois années de sa prédication et opéra de nombreux miracles. C'est là en effet qu'il chassa le démon du corps d'un possédé ; qu'il guérit la belle-mère de saint Pierre, le paralytique, le serviteur du centurion, la femme souffrante du flux de sang, et qu'il montra les signes les plus éclatants de son pouvoir surnaturel[3]. Saint Jean

miracle si la très-sainte Vierge n'avait prié ; ou, si le miracle eût tardé plus longtemps, il aurait été accompagné de la honte des époux (*P. I. diss.* XXX).

[1] *Serm. II in Dom. I. post oct. Epiph.*

[2] Capharnaüm en hébreu veut dire *ville de la consolation.* Soliman, empereur des Turcs, la réduisit en cendres, et à peine en retrouve-t-on les vestiges dans quelques cabanes qui servent d'asile aux voyageurs.

[3] Pour leur malheur, les habitants de Capharnaüm profitèrent trop peu des grâces que leur fit le Seigneur, puisque cette ville fut par lui maudite lorsqu'il prédit qu'elle serait entièrement détruite. Saint Jean, au chap. VI de son Évangile, nous apprend que les habitants de Capharnaüm furent les premiers

Chrysostome croit que le Sauveur demeurait ordinairement à Capharnaüm [1], afin que sa très-sainte Mère eût une demeure fixe pour l'entendre et ne fût pas obligée de le suivre çà et là. En effet, tandis que nous savons par l'Évangile même que plusieurs femmes pieuses pourvoyaient à la nourriture et à l'entretien du Christ et le suivaient avec zèle dans sa prédication, nous ne voyons avec lui qu'une fois ou deux au plus sa Mère immaculée. Saint Jérôme nous dit que c'était l'usage des femmes juives de fournir aux maîtres la nourriture et le vêtement [2], et que le Seigneur acceptait ces dons de leurs mains pour montrer aux maîtres qu'ils doivent se contenter de recevoir des disciples l'absolu nécessaire [3]. D'un autre côté, considérant que la mission du Christ fut d'instruire non-seulement les hommes, mais aussi les femmes, et qu'il voulut associer en quelque sorte sa très-sainte Mère à l'œuvre de la Rédemption, nous croyons que la Vierge bénie assista à la prédication de son Fils, non-seulement à Capharnaüm, mais encore en beaucoup d'autres lieux, et qu'elle était la première et, pour ainsi dire, la directrice de ces pieuses femmes qui, comme nous l'avons dit, suivaient Notre-Seigneur. Cette opinion est confirmée par l'autorité de plusieurs Pères. En effet, Marie est appelée par saint Épiphane la compagne infatigable de Jésus [4]. Saint Bernardin de Sienne [5] nous dit qu'elle le suivait partout pour prendre soin de lui ; qu'attentive à toutes ses paroles, elle se tenait toujours près de lui [6]. Qui pouvait mieux qu'elle connaître les œuvres du Sauveur, mieux comprendre la force de ses raisonnements et admirer la vertu de ses prodiges? Elle vit au dedans de lui bien mieux que les autres ; elle entendit ce que nul autre n'entendit ; elle comprit plus tôt, garda plus fidèlement dans sa mémoire les paroles du divin Rédempteur, et elle expliqua aux apôtres et aux disciples celles qu'eux-

à douter de la présence réelle dans la sainte Eucharistie. « Litigabant ergo Judæi ad invicem dicentes : Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum ?... Hoc dicit Synagoga docens in Capharnaüm, etc.

[1] *Hom.* XXII *in Jo.*

[2] Corn. de la Pierre (*in Jo.* II.) et Menochius (*in Vita Christi*) croient que le Rédempteur passa de Cana à Nazareth, et de là à Capharnaüm, ville qui était éloignée de Nazareth de dix ou tout au plus de quinze milles, au dire de Ribera (*in Jo.* II).

[3] « Consuetudinis judaicæ fuit, nec ducebatur in culpam more gentis antiquo, ut mulieres de substantia sua victum atque vestitum præceptoribus ministrarent. Ministrabant Domino ut meteret eorum carnalia, cujus illa metebant spiritualia. Non quod indigeret cibis Dominus creaturarum, sed ut typum ostenderet magistrorum, quod victu atque vestitu ex discipulis deberent esse contenti. » (*In Matth.* XXVII. v. 55.) Pour n'avoir pas à encourir le reproche de nous contredire, nous renvoyons à ce que nous avons dit au dernier chapitre du livre II.

[4] *Hæres. LXXVIII.*

[5] Curam illius habens, sequens eum quocumque pergebat. Jugiter ejus adhæsit lateri, comes individua nullo fere abfuit itinere, intenta præ cæteris invigilabat verbo... Sola Salvatori actuum, insignium operum opera, mellifluæ prædicationis genera, inaudita contra mundum et peccatum, et tartareum zabulum divinæ severitatis eloquia, quo ei diu interfuit, specialius vidit, secretius audivit, citius cognovit, propensius retinuit, et apostolis aliisque discipulis luculentius edidit, diligentius retulit, melius indidit, fidelius tradidit. (*De Lam. Virg.*)

[6] Hieron. *Serm. de Assumpt. B. M. V.* Lyran., etc.

mêmes n'avaient pas comprises. Si, comme nous l'avons remarqué, elle chercha durant la vie cachée de Jésus à entendre la céleste doctrine, à plus forte raison elle dut faire ainsi lorsque cette doctrine fut publiquement enseignée. Depuis l'ascension de son divin Fils jusqu'à l'heure où elle-même monta au ciel, ne fut-elle pas occupée à instruire les fidèles? Quel trésor de doctrine ne dut-elle donc pas acquérir en tout temps! Or, le pouvait-elle mieux qu'en assistant le plus souvent qu'il lui était possible à la prédication et aux miracles de son Fils?

Quand même nous n'aurions à recueillir d'autres faits de la Vierge bénie que ceux qu'elle a voulu révéler elle-même à ses plus chers serviteurs, ou que les fidèles croient généralement aujourd'hui, ne pourrions-nous pas encore conjecturer qu'elle accompagna Jésus dans sa prédication, et qu'elle enseigna par son exemple aux personnes pieuses avec quel zèle on doit entendre la parole de Dieu? Une preuve de ce zèle et de cette assistance de Marie à la prédication de son divin Fils est sans doute dans cet accord des évangélistes saint Matthieu[1], saint Marc[2] et saint Luc[3] à raconter le fait qui suit : Un jour que Jésus était entouré d'une immense multitude, sa très-sainte Mère et ses frères[4] cherchaient à lui parler, pour lui recommander, comme le veut Cajetan, de prendre un peu de repos; ou, comme d'autres le croient, pour le soustraire, sous quelque prétexte, à la fureur de ses ennemis. Ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule; or, Jésus en fut averti, et il répondit à celui qui lui parlait : « Qui est ma mère, qui est mon père? mon frère, ma sœur, ma mère sont tous ceux qui font la volonté de mon Père; » désignant ensuite du regard et du geste ses disciples et tous ceux qui se tenaient autour de lui : « Ceux-là, continua-t-il, sont ma mère et mes frères[5]. » Par ces paroles, le divin Rédempteur ne disait pas ne pas vouloir reconnaître, comme homme, sa mère et ses

[1] Matth. xii. 47.

[2] Marc. iii. 31.

[3] Luc. viii. 19.

[4] Les cousins et les proches parents de Notre-Seigneur sont appelés ses frères dans l'Évangile, parce que, comme eux, il était né selon la chair de la race de David. C'est une hérésie impie d'Elvidius, laquelle a été réfutée par saint Jérôme, par Jovinien et autres, de dire que la très-sainte Vierge eut d'autres fils.

[5] Thomassin (Part. 1. diss. xxxi). « Duas video huic objectioni solvendæ probabiles responsiones. Sunt qui dicunt Christum, qui per triginta annos Mariæ subditus extitit, donec scilicet evangelicum munus exorsus est, verbis iis indicasse munus aliud ab eo fuisse susceptum, ut scilicet discipulos advocaret et turbas instrueret, hunc itaque sensum habere dicunt objecta Christi verba, non possum amplius tui frui societate, o Maria, non possum amplius consanguineorum contubernio potiri, quem evangelicum munus assumptum cogit, ut in discipulis et auditoribus instruendis me totum impendam. Visus itaque est Christus matrem et consanguineos neglexisse, non quo revera negligeret, sed quod suscepta missio eum compellebat, ut discipulorum curam et institutionem consuetis matris sermonibus, et consanguineorum officiis præponeret... Altera interpretatio in eo posita est, ut moneatur attulisse Christum iis verbis causam ob quam matrem diligeret, virtutes scilicet illius et voluntatem Patris ab illa impletam : quam si minime implesset, nihil illi profuisset dignitas matris Christi, quam dignitatem illius pietati posponebat. » Cette seconde interprétation est donnée par saint Augustin (*Epist.* 32 *ad Latum*) et par saint Hilaire (*Matth.* xii. 47); et la première est préférée par saint Ambroise (lib. VI. *in Luc.*).

frères, mais il annonçait à la très-sainte Vierge que le temps de la vie publique était venu pour lui, et que la dignité de mère aurait été inutile à Marie, si elle n'avait pas fait la volonté de Dieu. En un mot, il redisait en quelque sorte ce qu'il avait donné à comprendre aux noces de Cana, savoir, que pour aucun motif humain il ne faut négliger le service ou la volonté de Dieu. C'est pourquoi nous ne cesserons de redire que chacun doit suivre avec une pleine et entière liberté la voie où le Seigneur l'appelle.

Par cette réponse, le Christ reconnait la maternité de la très-sainte Vierge, et non-seulement ces paroles n'ont rien d'injurieux pour elle, comme le veulent les hérétiques, qui s'efforcent toujours d'abaisser la gloire de la Mère de Dieu, mais encore elle contient la plus grande louange que Dieu puisse jamais lui donner. Telle est la pensée de saint Augustin dans son commentaire sur les deux textes qui précèdent. « Celui, dit Jésus, « qui fera la volonté de mon Père, sera ma mère, mon frère et ma sœur. » Donc, poursuit le saint évêque d'Hippone, à ce titre, Marie fut encore sa mère. Par ces paroles le Seigneur voulut la glorifier, non de ce qu'elle était sa mère selon la chair, mais parce qu'elle avait fait la volonté du Père céleste. Alors que le Seigneur excitait l'admiration du peuple et manifestait par ses miracles sa divinité cachée sous le voile mortel, et qu'une femme[1] s'écriait du milieu de la foule : *Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté*, Jésus ne répondit-il pas aussitôt : *Bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent?* Or, par ces paroles, Jésus voulait dire : Ma mère, que vous appelez heureuse, est heureuse en effet, mais parce qu'elle écoute et garde la parole de Dieu, et non parce que le Verbe a habité en elle[2]. Telle est l'opinion non-seulement de ce grand évêque, mais encore de Bède et de beaucoup d'autres[3].

Par tous ces motifs, nous croyons volontiers que Marie entendit le sermon sur la montagne, qu'elle vit le miracle de la multiplication des pains, celui de la guérison de l'aveugle-né; qu'elle suivit Jésus vers le Jourdain; qu'elle alla avec lui en Béthanie, où elle assista au repas de Simon le Lépreux, et où elle devint l'amie intime de Madeleine et de Marthe, sœurs de Lazare; enfin nous croyons que le Christ, en présence de sa très-

[1] Luc. xi. 27. Quelle était cette femme qui, du milieu de la multitude, éleva la voix? L'Évangéliste ne le dit pas. Quelques-uns ont dit que c'était une servante de sainte Marthe, appelée Marcelle (voyez Lyranus), ou Stella (voyez le cardinal Hugo). Pour nous, laissant de côté cette érudition curieuse, nous verrons avec les Pères, dans cette femme qui élève la voix au milieu de la foule, une image de l'Église elle-même.

[2] Pulchre Salvator attestationi mulieris annuit, non eam tantummodo quæ Verbum Dei corporaliter generare meruerat, sed et omnes qui idem Verbum spiritualiter auditu fidei concipere et boni operis custodia vel in suo vel in proximorum corde parere et quasi alere studuerint, asseverans esse beatos. Quia et eadem Dei genitrix et inde quidem beata, quia Verbi incarnandi ministra facta est temporalis; sed inde multo beatior, quia ejusdem semper amandi custos æterna manebat. » (*Tract. in Luc.* xi. v. 28.)

[3] Maldonat, pour prouver que la réponse de Jésus-Christ n'était point une injure pour la Vierge, emploie cette comparaison : « Un homme qui dirait que l'or est plus précieux que l'argent dirait une chose vraie, sans nier pour cela la valeur de l'argent. »

sainte mère, dit beaucoup de paraboles, donna beaucoup de préceptes et d'avertissements, et opéra publiquement un grand nombre de miracles.

En conséquence de l'opinion adoptée par nous, on nous demandera peut-être pourquoi la Vierge bénie ne se trouva pas présente au sublime miracle par lequel Notre-Seigneur voulut, sur la montagne du Thabor, donner aux heureux disciples Pierre, Jacques et Jean, une vue anticipée de sa gloire, en se montrant à eux dans la splendeur de sa majesté céleste, au milieu de Moïse et d'Élie[1]. Les raisons pour lesquelles, selon les théologiens, le Verbe éternel donna à ses disciples cette manifestation solennelle de sa gloire, sont justement les mêmes qui devaient tenir éloignée du Thabor sa très-sainte mère.

Jésus-Christ voulait, par cet auguste miracle, leur prouver sa nature divine et son incarnation. En effet, il conserva la forme humaine, et son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la neige, et une voix sortit de la nuée, disant : Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le[2]. A ces mots, les disciples tombèrent la face contre terre et furent saisis d'un grand effroi ; et jamais ils ne se seraient relevés, si Jésus, ranimant leur courage, ne les eût invités à se relever. En outre, le divin Maître, connaissant les périls, les angoisses, les douleurs, les tourments, la mort même que les apôtres et leurs disciples auraient un jour à souffrir sur la terre, voulut d'avance les fortifier, en leur donnant un avant-goût des célestes douceurs que Dieu réserve à ceux qui le craignent, afin que le souvenir de ce qu'ils avaient éprouvé un seul instant les rendit fermes et inébranlables, bien que ce qu'ils avaient goûté sur le Thabor ne fût qu'une ombre de ce torrent de délices où ils devaient s'abreuver éternellement, en voyant la gloire de Dieu dans toute sa plénitude. Enfin il ne voulait pas qu'ils fussent, un jour, scandalisés de la croix, à l'exemple des Juifs et des Gentils[3]. Or, pour aucun de ces motifs n'était requise la présence de Marie. Elle ne pouvait jamais douter de la divinité de Jésus-Christ, puisque le messager céleste la lui avait révélée ; elle pouvait encore moins douter de l'humanité de son fils, puisqu'elle l'avait porté neuf mois dans son sein, qu'elle l'avait enfanté et l'avait nourri de son lait virginal. Il n'y avait pas lieu de lui donner un avant-goût du ciel, soit parce que sa foi était vive, soit parce qu'elle ne devait pas, quoique reine des apôtres, être, comme les premiers prédicateurs de l'Évangile, traînée devant les juges et sceller de son sang la divinité du Messie et de la religion sainte qu'il était venu révéler au monde. Enfin, Marie ne pouvait se scandaliser de la croix, puisque, lorsque les apôtres et les disciples

[1] Matth. xvii. v. 1.

[2] Pierre parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les couvrit ; et voilà qu'une voix sortit de la nuée, disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaisance, écoutez-le. » (Matth. chap. xvii. v. 5.)

[3] Dans l'épître I aux Corinthiens, saint Paul dit : « Nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils. »

prirent la fuite, elle resta toujours, comme nous le verrons bientôt, immobile au pied du bois ensanglanté, et voulut, reine intrépide des martyrs, être la compagne du Christ dans ses cruelles souffrances. Il était donc convenable que Marie, bien qu'aimée et honorée plus que les apôtres eux-mêmes par son fils unique, ne fût pas appelée à voir sur le Thabor cette manifestation que Jésus-Christ voulut faire de sa gloire.

CHAPITRE TROISIÈME.

PEINES DE MARIE A L'APPROCHE DE LA PASSION DE JÉSUS; SÉPARATION DE JÉSUS ET DE SA TRÈS-SAINTE MÈRE.

Nous avons déjà dit que la prophétie de Siméon ne sortit plus de la mémoire de Marie, et resta jour et nuit l'objet de sa pensée. Partant, toutes les fois que la Vierge sainte tournait vers le divin Enfant son doux et amoureux regard, elle se souvenait aussitôt que ce corps, le plus beau qui fut jamais sur la terre, devait souffrir un jour les douleurs les plus cruelles et être tout ensanglanté. Or, qui pourrait comprendre l'amertume dont l'âme très-sainte de la Vierge était alors remplie?

Cette douleur très-naturelle et nullement répréhensible dut nécessairement s'accroître encore, lorsque Marie vit s'approcher le temps de la passion du Rédempteur. C'est pourquoi le jour anniversaire de la naissance de son enfant, ce jour qui apporte la joie aux autres mères, était pour elle un jour d'ineffable douleur; car elle pensait que, depuis le dernier anniversaire, la mort de son divin Fils était moins éloignée d'un an. Ensuite, lorsqu'il sortit du silence de son humble demeure et commença sa vie publique, si elle fut consolée en le voyant parcourir les chemins de la Palestine pour guérir les malades et faire le bien, sa joie fut mêlée de douleur alors qu'elle pensait que son divin Fils était sur la voie du Calvaire, où, après trois ans de prédication, il devait mourir sur la croix. Car nous croyons que, parmi les choses sans nombre dont l'Évangile ne parle pas[1] et que Jésus fit connaître à sa très-sainte mère, le mystère de la passion lui fut révélé. Si le Rédempteur consentit à révéler à Jean[2], avec tant de clarté et de précision, celui qui devait trahir son divin Maître, ne pouvons-nous pas croire qu'il révéla l'heure de sa passion à sa très-sainte Mère, pour la mieux disposer à ce grand sacrifice?

[1] « Il y a beaucoup d'autres choses que fit Jésus; et si elles étaient rapportées en détail, je ne crois pas que le monde pût contenir les livres où elles seraient écrites. » Ainsi parle saint Jean, au chap. XXI. v. 25.

[2] « Ce disciple donc, s'étant penché sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce? Jésus lui répondit : Celui à qui je donnerai un morceau de pain trempé. Et, ayant trempé un morceau de pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. Et, après qu'il eut pris ce pain, Satan entra en lui. » (JEAN. XIII. v. 25 et 26.)

Ainsi donc qui pourrait dire quelle fut la douleur de Marie à l'approche de cette pâque qui devait être la dernière pour le divin Messie ? Car bien qu'elle vit un Dieu en lui et qu'elle désirât ardemment la rédemption du genre humain, elle voyait aussi dans Jésus le fruit de ses chastes entrailles. Elle avait vécu avec lui l'espace de trente-trois ans; Jésus avait été son compagnon, son ami, l'unique objet de son amour. Elle devait en être privée, et privée pour toujours; car bien qu'elle dût bientôt le voir ressuscité dans la gloire, il ne devait plus être avec elle voyageur sur la terre, et il fallait auparavant qu'elle le vit mourir ignominieusement entre deux scélérats.

Elle voyait dans la passion de son divin Fils un excès de douleurs sans nombre et sans mesure [1], parce que Jésus-Christ voulait payer à la justice divine plus qu'elle n'exigeait pour la rémission des péchés des hommes. Eh ! n'est-il pas vrai que, tandis qu'un seul soupir, une seule goutte du sang du Verbe incarné, pouvait suffire pour racheter des milliers de mondes, le Christ voulut verser jusqu'à la dernière goutte de son sang et rendre l'expiation surabondante? Jésus-Christ représentait le parfait exemplaire, le type auguste, la source de toutes les vertus, où les justes et les martyrs devaient puiser la patience et la force de souffrir pour la justice. Marie voyait donc en esprit le Père éternel réunir sur la tête de son Fils bien-aimé les tourments les plus terribles, les douleurs les plus amères. Elle devait donc être transpercée de tout côté par le glaive de la douleur, en pensant aux souffrances spirituelles et aux souffrances extérieures dont Jésus devait être accablé. Marie comprenait bien que la charité infinie de Jésus était la seule cause d'une si grande souffrance, mais elle voyait en même temps qu'un si grand amour et un si grand sacrifice seraient inutiles pour beaucoup d'hommes, parce qu'ils ne voudraient pas en profiter [2].

Ces considérations durent se présenter souvent à l'esprit de la très-sainte Vierge, mais particulièrement dans les derniers temps; chaque semaine, chaque jour, chaque heure, en s'écoulant, dut rendre plus vive encore sa douleur maternelle; car de même qu'entre les créatures aucune ne fut plus soumise qu'elle à la volonté de Dieu, aucune aussi n'a souffert autant sur la terre, à cause de la charité et de la miséricorde dont son cœur était rempli. Dieu même, dit saint Bonaventure, alluma en Marie la flamme de

[1] Lorsque le Seigneur se transfigura sur le Thabor, Moïse et Élie s'entretenaient de sa sortie du monde, qu'il devait accomplir à Jérusalem : *Dicebant excessum ejus quem completurus erat in Jerusalem.* (S. Luc. IX. v. 31.) Ce mot *excessum*, les mystiques le traduisent par *excès*, qui exprime bien la grandeur des souffrances du Fils de Dieu. Saint Laurent Justinien (*de Agon. Christi*) dit que Jésus, dans chacun de ses tourments, souffrit toutes les souffrances des justes et des martyrs. C'est donc avec raison que saint Paul dit que nous avons été rachetés chèrement.

[2] « Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem ? » (*Ps.* XXIX. v. 10.) Il n'y a pas de doute que la passion du Sauveur devait être inutile pour plusieurs: non qu'elle ne fût pas suffisante en soi; mais parce que les hommes, de leur côté, ne font pas l'œuvre qui est aussi nécessaire au salut de l'âme. C'est ce qui fait dire à saint Paul : *J'accomplis dans ma chair ce qui manque à la passion de Jésus-Christ.* (I. *aux Colos.* v. 24.)

son amour pour nous ; on ne peut donc douter des angoisses, des déchirements de ce cœur qui aimait Jésus sans mesure, et qui sans mesure aussi désirait le salut des hommes.

Marie avait vu peu de temps auparavant, où elle avait entendu raconter l'entrée de son fils à Jérusalem, assis sur une ânesse ; tous les chemins avaient été jonchés de fleurs et de feuillage ; la foule qui précédait et la foule qui suivait criaient : *Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* et le prophète de Nazareth était reçu dans cette ville comme un triomphateur. Or, trois jours à peine s'étaient écoulés, que les princes des prêtres et les anciens d'entre le peuple avaient tenu conseil dans la maison de Caïphe, pour livrer Jésus à la mort ; et sa mère, comme l'affirme saint Bonaventure, l'avait appris[1]. A la vérité ce n'était pas la première fois qu'ils avaient voulu mettre à mort le divin Rédempteur. Depuis le retour d'Égypte, nul ne le persécuta, tant qu'il mena une vie solitaire et cachée. Lorsque dans Jérusalem il discuta avec les docteurs, on l'admira ; il était la joie de tous ceux qui le connaissaient ; mais à peine eut-il commencé à prêcher sa céleste doctrine et à la confirmer par un grand nombre de miracles, qu'il trouva le monde armé contre lui ; les scribes, les prêtres, les pharisiens, les hypocrites mirent tout en œuvre pour le perdre et pour livrer le juste à une mort ignominieuse.

Exposons brièvement ces persécutions, pour la consolation et le confort de ceux qui, en imitant le Rédempteur dans sa vie publique, souffrent comme lui les injures, la persécution, les outrages et enfin la mort. Le divin Maître avait commencé depuis peu de temps sa prédication, lorsque les pharisiens, ayant réussi à faire mettre à mort Jean-Baptiste, tentèrent un nouveau crime, en tournant la colère d'Hérode contre les disciples du Sauveur[2]. Jésus, pour éviter leurs embûches, quitta la Judée, et s'en alla de nouveau en Galilée. Accusé par les Juifs de violer le jour du sabbat pour avoir guéri miraculeusement un paralytique en ce jour[3], il trouva contre leurs poursuites un asile assuré dans le temple. Les Nazaréens, irrités de ce que le fils d'un artisan, leur concitoyen, osât se préférer à Élie et à Élisée, avaient tenté de le précipiter du haut de la montagne[4]. Les

[1] Divulgatum fuit concilium istud, et qualis animi mater Domini Jesu erat cum audiret causam qua volebant eum occidere. (*Med. in vit. Christi*, c. LXIX.)

[2] Saint Jean (IV. v. 1 et suiv.) : « Jésus, sachant que les pharisiens avaient appris qu'il avait plus de disciples et qu'il baptisait plus de personnes que Jean (quoique Jésus ne baptisât point par lui-même, mais par ses disciples), quitta la Judée, et s'en alla de nouveau en Galilée.

[3] Les Juifs poursuivaient Jésus parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat ; mais Jésus leur répondit : *Mon Père agit toujours, et moi aussi. C'est pourquoi les Juifs cherchaient à le faire mourir, parce que non-seulement il avait violé le sabbat, mais aussi parce qu'il disait que Dieu était son propre père, se faisant égal à Dieu.* (Joann. v. v. 16 et suiv.). Corn. de La Pierre commente ainsi ce passage : « Les prêtres et les scribes voulurent mettre à mort Jésus, parce qu'ils craignaient que sa gloire toujours croissante n'affaiblît leur autorité, et parce qu'ils craignaient aussi que, si le Christ persuadait les Juifs de sa divinité, il ne fût préféré par le peuple aux pontifes eux-mêmes.

[4] « Et tous ceux qui étaient dans la synagogue furent irrités en entendant ces paroles ; et ils se levèrent et le chassèrent de la ville, et le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle

pharisiens avaient voulu le lapider comme blasphémateur, parce qu'il avait dit qu'il avait vu Abraham, et que de toute éternité il connaissait le Père, puisqu'il était de la même nature que lui [1]. Ils avaient voulu l'effrayer en lui disant qu'Hérode le cherchait [2] pour le faire mourir; et enfin ils avaient voulu le faire mourir à la fête des Encénies, lorsque par leurs interrogations astucieuses ils lui avaient fait affirmer sa divinité, afin de le prendre en faute. Les prêtres et tout le Sanhédrin avaient trois fois comploté sa perte, et s'ils avaient été forcés de différer l'exécution de leur criminel projet, ils n'y avaient pas renoncé. La première année, les objections de Nicodème, disciple caché [3], les avaient empêchés de mettre à mort Jésus; la seconde année, quand, après la résurrection de Lazare, fut convoqué le conseil, Jésus s'était soustrait à leur fureur en se retirant à Ephrem [4]. Or, quoique par les exemples qui précèdent la très-sainte Vierge eût pu

leur ville était bâtie, pour le précipiter. Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla, et descendit à Capharnaüm. » (Luc. IV. v. 28 et suiv.) Saint Ambroise remarque que les habitants de Nazareth, compatriotes du divin Rédempteur, furent pires que le démon, qui l'avait bien emporté sur le pinacle du temple, mais n'avait pas osé le précipiter. « Et pejor magistro discipulorum hæreditas: ille verbo Dominum tentat, hi de facto: iste dicit: Mitte te deorsum; illi adoriuntur ut mittant. »

[1] « Les Juifs lui dirent: Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham? Et Jésus leur répondit: En vérité je vous dis, avant qu'Abraham fût, moi je suis. Ils prirent donc des pierres pour les jeter contre lui, mais Jésus se cacha et sortit du temple. » (S. Jean. VIII. v. 57 et suiv.)

[2] « Le même jour, quelques-uns des pharisiens s'approchèrent de lui et lui dirent: Allez-vous-en, sortez de ce lieu, car Hérode veut vous faire mourir. » (Luc. XIII. v. 31.)

[3] « Quelques habitants de Jérusalem disaient: N'est-ce pas celui qu'ils cherchent à faire mourir? Et voilà qu'il parle ouvertement, et ils ne lui disent rien. Les chefs auraient-ils connu que celui-ci est véritablement le Christ? Or, nous savons bien d'où est celui-ci; mais, quand le Christ viendra, nul ne saura d'où il est. Jésus donc parlait dans le temple; ils cherchaient donc à le saisir; mais nul n'étendit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue. Et plusieurs, dans cette multitude, crurent en lui et disaient: Quand le Christ sera venu, fera-t-il plus de prodiges que celui-ci n'en fait? Les Pharisiens entendaient la multitude murmurant cela de lui; et les pharisiens et les princes des prêtres envoyèrent des soldats pour la saisir... Il y eut donc discussion dans le peuple à cause de lui, et quelques-uns voulaient le saisir; mais nul n'étendit la main sur lui. Les soldats vinrent vers les princes des prêtres et les pharisiens, et ceux-ci leur dirent: Pourquoi ne l'avez-vous pas amené? Les soldats répondirent: Jamais homme ne parla comme cet homme. C'est pourquoi les pharisiens leur dirent: N'avez-vous pas été séduits vous aussi? Aucun des princes des prêtres et des pharisiens a-t-il cru en lui? Et cette foule, qui ne connaît pas la loi, est maudite. Nicodème, celui qui était venu vers Jésus pendant la nuit, et qui était un d'entre eux, leur dit: Notre loi juge-t-elle un homme avant de l'avoir entendu et d'avoir connu ce qu'il a fait? Et ils répondirent, et lui dirent: N'es-tu pas aussi Galiléen? Lis les Écritures, et vois que nul prophète n'a été suscité de Galilée. Et chacun s'en alla en sa maison. » (S. Jean. VII. v. 25 et suiv.)

[4] « Or, plusieurs d'entre les Juifs qui étaient venus vers Marie et Marthe, et qui avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. Mais quelques-uns d'entre eux s'en allèrent vers les pharisiens, et leur dirent ce que Jésus avait fait. Les princes des prêtres et les pharisiens s'assemblèrent, et ils disaient: Que faisons-nous? car cet homme opère beaucoup de miracles. Si nous le laissons faire, chacun croira en lui, et les Romains viendront, et nous détruiront nous et notre ville. Or, l'un d'eux, nommé Caïphe, le grand prêtre de cette année, leur dit: Vous n'y entendez rien, et ne considérez pas qu'il est bon qu'un homme meure pour le peuple, et non pas que toute la nation

concevoir l'espérance que cette fois encore son divin Fils échapperait à leur poursuite ; cependant elle savait que l'heure fixée par l'Éternel approchait, et elle comprenait par plusieurs actions de son divin Fils qu'il n'avait plus que peu de temps à rester sur la terre. Jésus avait dit à ses disciples qu'il avait ardemment désiré depuis longtemps célébrer avec eux cette dernière Pâque ; la Vierge avait ainsi appris la mort prochaine de son divin Fils, si elle ne l'avait pas apprise d'ailleurs par d'autres actes extérieurs ; car nous croyons que cette tendre mère, dans ces derniers moments, avait toujours les yeux sur Jésus et qu'elle assistait, autant qu'elle le pouvait, à tous ses entretiens.

Le Rédempteur était revenu du jardin des Olives vers Béthanie, et il se préparait à commencer sa douloureuse passion en envoyant deux de ses disciples à Jérusalem pour préparer la Pâque, lorsque, toujours soumis et tendre envers sa mère, il voulut, avant tout, lui annoncer ce qu'il allait faire. A la vérité l'Évangile ne fait pas mention de ce dernier adieu du Christ à la très-sainte Vierge ; mais tous les ascétiques croient à ce dernier entretien, parce qu'il est honorable pour Marie et glorieux pour Jésus. Nous rapporterons ici les paroles mêmes du Docteur séraphique [1] : « Après que le Rédempteur eut fait la cène avec ses disciples, il se présenta à sa mère et voulut s'entretenir avec elle et la consoler le plus longtemps possible par sa présence réelle, puisque ce

périsse... Depuis ce jour, ils cherchèrent ensemble à le mettre à mort. Jésus ne paraissait plus en public parmi les Juifs ; mais il s'en alla vers le pays près du désert, dans une ville appelée Éphrem ; et là, il s'arrêta avec ses disciples. » (JOANN. XI. v. 45 et suiv.)

Nous croyons faire plaisir au lecteur en disant ici quelques mots sur les tribunaux des Juifs. Baronius (*Ann.* 32) dit qu'il y en avait trois. Le premier était composé de trois juges, qui connaissaient des causes peu importantes. Le second se composait de vingt-trois juges ; on l'appelait le petit sanhédrin. Les grandes causes étaient portées devant ce tribunal. Le troisième était composé de soixante-douze juges, qui connaissaient des causes les plus graves, comme, par exemple, des questions relatives à la nation, à la loi, au roi, aux prophètes et au grand prêtre. L'institution de ce tribunal remontait à Moïse, selon le précepte divin. (*Num.* XI. v. 16 et suiv.)

Étaient membres du grand sanhédrin, les vingt-quatre princes des prêtres, c'est-à-dire les chefs des vingt-quatre ordres sacerdotaux, lesquels étaient pour cela appelés pontifes, et en outre quelques-uns parmi les principaux des scribes et des pharisiens. Le président était le grand prêtre, dont la dignité était à vie et inamovible, comme l'établirent les Romains au temps de Caïphe, qui plusieurs fois prit et quitta le pontificat.

[1] « Cœna facta, vadit Dominus Jesus ad matrem et sedet cum ea seorsum colloquens cum ea, et copiam ei suæ præsentiæ præbens, quam in brevi subtracturus erat ab ea. Conspice nunc bene ipsos sedentes et quomodo Domina eum reverenter suspicit et cum eo affectuose moratur : et similiter quomodo Dominus reverenter se habet cum ea. Mater charissima, voluntas Patris est ut faciam Pascha in Jerusalem, quia tempus redemptionis advenit ; modo implebuntur omnia quæ de me scripta sunt, et facient quidquid volent. Dicit Mater, vix valens verba formata proferre : Fili mi, tota concussa sum ad vocem istam, et cor meum dereliquit me. Provideat Pater, quia nescio quid dicam. Nolo tibi contradicere ; sed si sibi placeret, roga eum ut differat ad præsens et faciamus hic Pascha cum istis amicis nostris ; ipse vero, si sibi placeret, poterit de alio modo redemptionis sine morte tua providere, quoniam omnia possibilia sunt ei. » (*Med. in Vit. Christi*, cap. sud.)

« bonheur devait bientôt lui être ravi ici-bas. Après un long entretien : Ma mère, lui « dit-il, je vous ai toujours aimée et je vous aime ; je vous fus toujours soumis, vous le « savez ; mais vous savez aussi que je dois faire la volonté de mon Père céleste. Ce « m'est une grande douleur de vous le dire et de faire ainsi à votre cœur une blessure « profonde : je vais demain à Jérusalem pour faire la Pâque, parce que le temps de la « rédemption est venu ; bientôt seront accomplies toutes les prophéties qui me concer- « nent ; les hommes feront de moi ce qu'ils voudront. (Pl. XXXV.) — A ces mots, sa « sainte mère, quoique rappelant toutes les forces de son âme, put à peine s'exprimer « ainsi : O mon fils, vos paroles me jettent dans un grand trouble et je sens mon cœur « défaillir. Je ne sais que dire : demandez à votre Père céleste de différer encore, et faisons « ici la Pâque avec nos amis. Ne pourrait-il pas sans votre mort opérer la rédemption? « car tout lui est possible [1]. »

Sainte Catherine de Ricci, vierge de l'ordre de Saint-Dominique, honorée par son céleste Époux des faveurs les plus signalées, eut entre autres celle de voir en extase la

[1] Cette opinion était très-commune au moyen âge ; et ne peut être condamnée ; car il est très-vrai, comme nous l'avons dit plus haut, que le Père éternel pouvait se déclarer satisfait dans sa justice, sans vouloir la mort de son Fils. Une fois cependant qu'il l'avait décrétée, elle devait avoir lieu.

Comme nous avons déjà cité quelques poésies classiques, nous ne voulons pas omettre cette noble et belle description de la dernière entrevue de Jésus avec sa Mère ; elle fait partie d'un ancien poëme sur la *Passion de Notre-Seigneur*, et prouve mieux encore les pieuses traditions dont nous avons parlé ci-dessus. Ce poëme est tiré d'une *Méditation* de saint Bonaventure, de laquelle nous avons aussi une traduction italienne en prose du bon siècle. La scène se passe dans le même village de Béthanie, au moment où le Maître, ayant appelé vers lui Pierre et Jean, leur ordonne d'aller à Jérusalem et de faire préparer la cène, parce que le temps de sa mort est venu.

« Madeleine, la pieuse femme disciple du Christ, en entendant cela : Maître, dit-elle, je suis bien étonnée (en même temps elle exhalait de profonds soupirs) ; vous voulez quitter cette famille pour que je reste triste et pleine de douleur? Maître, ne partez pas. Et Madeleine et Marthe pleuraient amèrement. Et elles disaient : Quoi ! ne savez-vous pas, cher Maître, que les prêtres, les princes et les scribes ont déjà résolu de vous faire mourir? Ah ! ne nous laissez pas dans une si amère douleur. Restez avec votre Mère! Et Jésus dit : Consolez-vous ; il faut que je fasse la Pâque dans la ville.

« Alors Madeleine s'éloigna pleurant amèrement, et elle alla trouver Marie, et, se jetant dévotement à ses genoux, elle s'écria : O révérende Mère, mon Maître dit qu'il veut faire la Pâque dans la ville de Jérusalem ! Hélas ! j'en ai l'âme navrée ; mon cœur est brisé de crainte et de douleur ! Ne le laissez pas partir, ô Mère sainte ! Il y mourra, Mère, soyez-en sûre ! La Dame alors fut saisie d'un grand frisson et son visage devint pâle, et elle dit : O Madeleine, mon sang se glace dans mes veines ! Et, se soutenant à peine, elle s'approche de son divin Fils, et, toute tremblante, elle lui dit : O Jésus, ô ma douce vie ! mon âme est pénétrée d'une grande douleur : on m'a dit que vous voulez nous quitter et faire la Pâque à Jérusalem ; ô mon Fils bien-aimé, pour l'amour de moi, n'y allez pas !

« Son divin Fils, la regardant d'un œil plein de douceur, lui dit : Ma Mère, vous savez que j'aime tant l'humanité que je veux mourir pour elle. Cessez cette plainte qui déchire mon cœur ; donnez-moi votre bénédiction, ô ma douce Mère ; je veux obéir à la volonté de mon Père céleste.

« Alors la Vierge, éplorée, se jette aux genoux de son Fils ; son visage est inondé de pleurs ; elle se sent défaillir ; et son cœur eût éclaté, si la douleur humaine pouvait briser un cœur. Jésus, en soupirant, s'incline pour relever sa pauvre Mère.

Digitized by Google

LA PASSION ANNONCÉE A MARIE.

passion du divin Rédempteur et d'assister en esprit à ce dernier entretien. Elle rapporte qu'il ne dura pas moins de quatre heures, parce que Jésus voulut mettre sous les yeux de son auguste mère toutes les peines intérieures et les douleurs extérieures qu'il aurait à souffrir dans les deux derniers jours de sa vie mortelle.

Tout cœur de mère, ou plutôt quiconque aime Dieu, peut se représenter toutes les peines de ce tendre et douloureux colloque. Jonathas et David qui, exhalant des plaintes amères, se séparèrent des leurs pour toujours; les Éphésiens, qui fondirent en larmes en se séparant de saint Paul, n'offrent que de faibles images de cette cruelle séparation, dans laquelle Marie coopère généreusement par son consentement à la mort de son fils bien-aimé, et un fils obéissant rend pour la dernière fois à sa très-sainte mère le plus sincère hommage de son obéissance. « O amour! ô résignation! ô force sans pareille! ô admirable miséricorde du père et de la mère de Jésus envers nous! ô ineffable tendresse de la charité de Dieu et de la Vierge, qui pour racheter un esclave ont livré à la mort leur fils bien-aimé! » s'écrie saint Bernardin de Sienne [1].

« La Mère de Jésus, plaintive et désolée, se leva et dit : O mon Fils, ayez pitié de moi! Que la mort me ferme les yeux, pour que je ne vous voie pas mourir! Pour vous sera la mort, et pour moi le repos.

« Alors Jésus lui dit : Vos paroles sont pour mon cœur une peine si cruelle, que je souffre de votre douleur plus que je ne souffrirai de la mienne! Pauvre mère! vous me verrez sur la croix; à cause de moi, le soleil et la lune s'obscurciront; vous me verrez abreuver de fiel et de vinaigre; et, baignée de mon sang, vous me verrez mourir! Adieu, ma mère!

« O mon doux Jésus, quel discours! de quel coup vous m'avez frappée! J'ai bien raison de me plaindre et de me lamenter, si vous me laissez, ô mon divin amour! Ah! je le vois bien, vous êtes ce glaive cruel qui, selon les paroles de Siméon, devait transpercer mon âme. O mon Fils, ne laissez pas votre mère!

« Et Jésus : Vous savez quel bien doit résulter de ma mort; les chaînes des pères qui m'attendent seront brisées; par moi, ils seront délivrés de leurs peines, et Satan sera vaincu. Souvenez-vous de mes paroles : par ma mort, je retournerai dans ma gloire.

« Marie et Marthe et tous ceux qui étaient présents demandaient merci à Jésus; ils se jetaient à ses pieds, et chacun le priait avec des plaintes amères. Et la Mère, prosternée, disait : Pitié! et elle appelait son Fils.

« Vaincus par la douleur, tous priaient Jésus de rester. Alors la Mère, d'une voix tendre et plaintive, dit à son cher Fils : Vous êtes mon espérance; j'ai mis en vous ma confiance et mon amour! Elle l'embrassa et le bénit; puis elle reprit : Quelle douleur, ô mon Fils! hélas! vous reverrai-je encore?

« Jésus alors regarda attentivement sa mère, et la douleur de Marie sembla se calmer; la couleur de son visage avait changé, comme si le regard de Jésus eût dissipé le venin de la mort; et la Sauveur lui dit : Reine du paradis, mettez un frein à une si grande douleur. L'heure de mon départ approche; adieu! douce mère, consentez à ma volonté.

« Alors la très-sainte Vierge l'embrassa en s'écriant : O mon Fils, comme vous me laissez! et approchant son visage du visage de Jésus, elle lui dit encore : Vous êtes le glaive qui transperce mon âme. Que voulez-vous que je fasse triste et solitaire? »

« O mira circa nos utriusque parentis Jesu pietatis dignatio! O inæstimabilis Dei et Virginis dilectio charitatis, qui ut servum redimerent communem filium tradiderunt!... » (T. I. *Serm. LXI.* c. IV.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

MARIE APPREND L'ARRESTATION DE JÉSUS ET ELLE LE SUIT AU CALVAIRE.

Si Anne, mère de Tobie, était inconsolable parce qu'elle ne voyait pas revenir son fils, qu'elle appelait la lumière de ses yeux, le bâton de sa vieillesse, la consolation de sa vie[1]; comment la Vierge bénie pouvait-elle ne pas l'être, alors que Jésus s'était éloigné d'elle, non pour un voyage de quelques jours, comme Tobie, mais, hélas! pour toujours? Elle était pleine de joie[2], lorsque celui qu'elle aimait vivait avec elle, lorsqu'elle le voyait assis à table ou qu'elle entendait ses célestes entretiens. Si une douce consolation avait autrefois inondé son cœur, elle devait à présent être en proie à une douleur amère et sentir tout le vide que lui faisait une si grande perte. Car bien que Marie, comme nous l'avons déjà dit, fût résignée à la volonté divine et que pour obéir à Dieu elle eût elle-même, comme autrefois Abraham, frappé la victime[3], cependant elle ressentit pleinement la force de l'amour maternel. Son sacrifice ne fut pas moindre de perfection et d'obéissance que celui d'Abraham, car elle supporta avec une fermeté indicible une souffrance à laquelle n'aurait pu, sans le secours d'une force divine, résister aucun cœur de mère. Nous nous efforcerons, dans ce chapitre et dans le chapitre suivant, de sonder en partie cet incommensurable abîme de douleur.

Comme nous l'avons dit après les auteurs les plus estimés, la Vierge sainte demeurait à Capharnaüm, où elle avait peut-être pour compagnes Madeleine, Marthe et d'autres pieuses femmes qui, sachant que Jésus était allé à Jérusalem pour y faire la dernière Pâque, étaient tristes et dolentes et s'efforçaient cependant de consoler une mère d'autant plus digne de consolation que son sacrifice était plus grand et plus généreux. Oh! quelle nuit cruelle! Saint Bonaventure[4] dit que Marie veilla, tandis que les autres reposaient. Nous croyons, avec le pieux Blosius[5], que la très-sainte Vierge, étant remplie de l'Esprit-Saint, vit en esprit tout ce que son fils souffrit d'outrages dans cette horrible nuit. Nous ne croyons pas, comme le veulent quelques-uns, que la sainte Vierge fit la cène avec le Sauveur dans Jérusalem, même dans une autre salle ou dans une autre

[1] Tob. x. 4.

[2] Gaudio replebatur quando eum tantopere diligebat secum degentem, secum edentem et dulci affectu docentem habebat. (S. Ans. *de Excell. Virg.* c. IV.)

[3] Neque enim credendum est minoris fuisse perfectionis et obedientiæ ad Deum, quam Abraham qui proprium filium donavit Deo in sacrificio propriis manibus occidendum. Si nullus fuisset qui filium crucifigeret, ut adimpleretur voluntas Dei, ipsa posuisset in cruce. (S. Ans. *ap. S. Antonin.* IV. tr. XV.)

[4] Sine somno duxisti et soporatis cæteris vigil permansisti. (*In Vit. Chr.*)

[5] Satis credibile est, quoniam plena erat Spiritu Sancto vidisse in Spiritu omnem dolorem et cruciatum, quem unicus ejus nocte illa horribili expertus est. (*In Margar. Sp.* p. III. c. VI.)

maison[1]. Nous sommes encore moins de l'opinion de ceux qui prétendent que saint Pierre la communia après que le divin Rédempteur eut institué la sainte Eucharistie en ce soir mémorable.

Tandis que Marie était dans sa chambre, elle vit venir Jean de grand matin, accompagné peut-être d'autres amis, lequel lui apprit par ses larmes plus que par sa parole les horribles outrages faits au divin Maître dans cette affreuse nuit. (Pl. XXXVI.) D'autres ont dit qu'un ange avait annoncé à Marie l'arrestation de son divin Fils; mais nous croyons plutôt avec d'autres que cette nouvelle lui fut apportée par le disciple bien-aimé. En effet, premièrement, si Marie, comme nous l'avons démontré, le savait, il n'était pas nécessaire d'employer le ministère d'un ange pour le lui apprendre. Secondement, Jean savait l'amour que le divin Maître avait pour sa mère; or, si c'est ce disciple, comme on le croit[2], qui était avec Simon-Pierre, et qui, plein d'attention pour lui, voulut le faire entrer dans la maison du grand prêtre, à plus forte raison il dut être touché de pitié pour Marie, dont il se représentait bien l'ineffable douleur. Nous croyons donc qu'après être ressorti, il courut vers la sainte Vierge pour lui faire part de la triste nouvelle et lui porter quelque consolation pendant le court espace de temps qu'il s'éloigna de son divin Maître.

Dès que Marie entendit Jean raconter les tourments que Jésus avait soufferts dans cette cruelle nuit et sut comment son divin Fils avait été saisi par une brutale soldatesque, conduit du jardin des Olives à Jérusalem; traîné, au milieu de mille outrages, devant Anne et Caïphe, et mis en prison, et comment enfin tout le peuple avait demandé sa mort à grands cris, la très-sainte Vierge quitta promptement sa retraite et courut vers Jérusalem.

Si le fils d'Abraham était conduit sur la montagne pour être immolé, sa mère n'était pas témoin de ce grand acte, et même elle l'ignorait, au dire de presque tous les Pères; car son cœur de mère eût été exposé à une trop rude épreuve, et peut-être serait-elle morte à la seule idée d'un si grand sacrifice. Telle ne fut pas la condition de Marie! A la vérité, les Évangélistes, dans le récit de la douloureuse passion du Fils, ne disent rien de la mère, sinon qu'elle se tenait debout au pied de la croix. Fut-elle présente à la sanglante flagellation et au couronnement d'épines? Vit-elle le peuple convoqué par Pilate?

[1] Palcotto (*de Pass. chord.* 7. c. 11) et Silveira (l. VII. c. VII. num. 178) disent que la très-sainte Vierge fit la cène dans la même salle que Jésus et les Apôtres. Selon Christophe de Castro (c. XVI) et Barrada (t. IV. lib. I. c. XVII), sur l'autorité de Métaphraste (*de Ort. et dormit. Deip. apud Surium*), les femmes qui suivaient Jésus ne mangeaient pas à la table des Apôtres, mais bien dans une autre chambre, où la Vierge accomplissait à leur égard les mêmes devoirs d'humilité que Jésus à l'égard des Apôtres. Cette opinion est généralement rejetée aujourd'hui par les meilleurs critiques, et elle est victorieusement combattue par Trombelli (part. I. diss. XXXIV), qui s'applique particulièrement à réfuter Virgile Seldmayr, écrivain paradoxal. (*Theologia Mariana*, p. XI. quæst. VII. art. 6.)

[2] « Or, Simon-Pierre et un autre disciple suivaient Jésus; et ce disciple était connu du grand prêtre; et il entra dans la cour du grand prêtre avec Jésus. » (JOANN. XVIII. 15. Voyez JANSÉNIUS et CALMET.)

Entendit-elle la sentence de mort? Plusieurs soutiennent cette opinion, d'autres la combattent.

Saint Bonaventure [1], saint Anselme [2] et plusieurs auteurs ascétiques sont pour l'affirmative, et comptent Marie parmi ces saintes femmes qui de loin suivaient éplorées l'Homme-Dieu, et qui furent par lui si pieusement consolées. Trombelli [3] nie formellement, et ne veut pas que Marie se soit trouvée mêlée et confondue dans cette foule pieuse mais faible et désolée. Cependant la sainte Vierge, dans le livre des *Révélations de sainte Brigitte*, dit qu'elle était présente ; et comme nous nous sommes proposé de nous appuyer sur ces révélations, autant que le permet une critique intelligente, nous n'hésitons pas à croire que notre auguste mère voulut voir de ses propres yeux ce drame douloureux, ou que du moins elle rencontra le divin Rédempteur alors que, portant sa croix et accablé d'injures par un peuple effréné et par la soldatesque, il franchissait les portes de Jérusalem pour aller au Calvaire. (Pl. XXXVI.) « O mère de douleur ! s'écrie pieu- « sement saint Bonaventure [4], pourquoi ne fûtes-vous arrêtée ni par les clameurs de la « foule, ni par le bruit des armes, ni par la fureur des hommes insensés, ni par la « troupe des démons qui s'étaient emparés de ces impies? Tout fut bravé par vous, « parce que votre cœur était rempli d'une douleur immeuse ! » « Marie, dit saint « Anselme [5], vit son fils lié et ne put rompre ses liens; elle le vit blessé et ne put panser « ses blessures ; elle vit son divin visage tout inondé de sang sans pouvoir l'essuyer ; « elle voulut s'approcher et presser Jésus sur son cœur, et elle fut repoussée ! » L'amour

[1] *In Vita Chr.*

[2] O Domina ! quos fontes lacrymarum dicam erupisse de pudicissimis oculis tuis cum attenderes unicum filium tuum innocentem coram te flagellari, mactari, et carnem de carne tua ab impiis crudeliter dissecari ! (*Stim. div. amor.* c. IV.)

[3] At cruci tantummodo (Maria) adfuit : cave enim putes iis mulieribus fuisse admixtam quæ de Christo ad necem ducto dolebant. Has enim flentes novimus : Virginis autem constantia in eo etiam summa fuit, quod nullos gemitus, lacrymas nullas, dum Christo patienti adstitit, fuderit. (Part. I. diss. XXXVI.)

[4] Cur non te tenuit, o Domina, multitudo vulgi, nec armorum frequentia ? Cur non te tenuit clamoris vehementia? cur non te tenuit stultorum insania ? Cur non te tenuit dæmoniorum caterva ? Id non considerasti, quia cor tuum alienatum erat a te præ immenso dolore. (*Stym. Am.* p. I. c. IV.) Une pieuse tradition dit que Jésus salua sa Mère par ces paroles : *Salve, Mater.* « La foi, dit le vicomte de Châteaubriand, ne s'oppose pas à cette tradition, qui prouve aussi combien la merveilleuse et sublime histoire de la passion était restée gravée dans la mémoire des hommes. Dix-huit siècles ont passé ; les persécutions sans fin et les révolutions sans nombre n'ont pu effacer le souvenir d'une mère qui pleure son fils. » Le P. de Géramb (*Pelerinage à Jérusalem*, t. I) dit que, dans ce lieu où le Rédempteur rencontra sa très-sainte Mère, fut élevée une église sous le titre de *la Mère de douleur ;* que le chemin qui conduisait au Calvaire et par lequel passa le Rédempteur n'existe plus aujourd'hui, mais qu'il est couvert de maisons, au milieu desquelles s'élève une grande colonne indiquant la neuvième station. Il ajoute que le fanatisme des Turcs s'étudie à en rendre l'accès difficile, en y amoncelant une grande quantité d'immondices, pour en éloigner les chrétiens.

[5] Vidit ligatum et solvere non potuit ; vidit vulneratum et vulnus ligare non valuit ; sanguinem in faciem fluere, et abstergere nequivit ; voluit amplecti, et non fuit permissum.

Digitized by Google

MARIE APPRENANT L'ANNONCIATION DE JESUS.

Digitized by Google

maternel de Marie surpasse de bien loin l'amour des autres mères [1]; elle s'attriste, elle s'afflige d'autant plus qu'elle connaît mieux le mérite, la sainteté de son divin Fils, et qu'elle comprend mieux le motif pour lequel il souffre; car, comme l'enseigne saint Augustin, là où il y a plus d'intelligence, là aussi il y a plus d'amour. Être si près de Jésus et soutenir le spectacle de son divin martyre, c'est dans Marie une force au-dessus de toute autre force; c'est une douleur qui surpasse toute douleur et qu'aucune parole ne saurait exprimer !

Séparée pour toujours d'Abraham, son époux, la malheureuse Agar, avec son cher Ismaël, erre à travers les solitudes de Bersabée; déjà l'eau, dont son vase avait été rempli au départ, est consommée; elle voit son enfant qui meurt de soif. C'est en vain qu'elle cherche une source, une goutte d'eau pour rafraîchir les lèvres brûlantes d'Ismaël; c'est en vain qu'elle demande aux nuées de verser une pluie bienfaisante. La malheureuse mère n'a pas le courage de s'approcher de son fils; elle s'assoit en silence vis-à-vis de lui, à la distance d'un trait lancé par un arc, et, élevant vers le ciel ses yeux noyés de larmes, elle dit : Je ne verrai point mourir mon fils; je ne pourrais résister à une si grande douleur. Mais voilà qu'un ange la console pieusement et lui montre une source d'eau; et ainsi est sauvé de la mort le père du peuple ismaélite [2]. Marie ne fait pas comme Agar; elle s'approche de son fils le plus qu'il est possible; non-seulement son amour de mère ne l'éloigne pas, mais l'excite à monter avec lui sur le Calvaire [3] pour le voir mourir sur la croix.

O mère, arrêtez-vous ! Saintes femmes, conduisez dans vos demeures cette mère affligée ! Ses yeux ont assez vu, son cœur a déjà trop souffert ! Hélas ! la voie qu'elle a parcourue est rougie du sang de son fils, au point qu'elle peut suivre les pas de Jésus aux traces de son sang [4] ! Mais non, laissons-la passer librement, et suivons-la plutôt

[1] Superat quippe etiam omnium creaturarum amores magnitudo amoris Virginis in filium suum, et dilectionis immensitas, quæ liquefiebat animam ejus in eo. (S. Bernardin. *Serm. de Nom. Mariæ.*)

[2] Abraham se leva donc dès le matin, et, prenant du pain et un vase plein d'eau, il les mit sur l'épaule d'Agar, et lui donna l'enfant et la renvoya. Celle-ci, s'en étant allée, errait dans la solitude de Bersabée; et, quand l'eau du vase fut consommée, elle laissa l'enfant sous un des arbres qui étaient là et elle s'en alla, et s'assit vis-à-vis de lui, à la distance d'un trait lancé par un arc, et elle dit : « Je ne verrai point mourir mon fils. » Et s'asseyant loin de lui, elle éleva la voix et pleura. Or, Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'ange de Dieu appela du ciel Agar. (*Gen.* xxi. 14 et suiv.)

[3] Le Golgotha, montagne peu élevée, voisine de Jérusalem, au couchant et au nord de cette ville. Tertullien, Bède, saint Augustin, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Cyrille et d'autres croient que le Golgotha est au milieu du globe terrestre, et qu'ainsi se vérifia à la lettre ce que David disait du Christ (*Ps.* lxxiii. 12) : *Operatus es salutem in medio terræ.* Quoi qu'il en soit, on l'appelle aussi *Calvaire*, parce que, selon une antique tradition, les ossements d'Adam furent sauvés dans l'arche par Noé et distribués ensuite à ses fils; à Sem échut le crâne, qui fut par lui enseveli sur cette montagne; ou plutôt on l'appelle *Calvaire*, à cause de la multitude de crânes dont ce lieu était parsemé, parce que c'est là que les criminels étaient ensevelis. Silveira (l. VIII. c. xiii. n. 15), sur l'autorité de saint Augustin, de saint Jérôme, de Bède et de Lyranus, croit que c'est sur cette montagne qu'eut lieu le sacrifice d'Isaac, figure du Christ.

[4] Ex vestigiis filii mei cognoscebam incessum ejus; quo enim procedebat, apparebat terra infusa sanguinis. (S. Brig. *Rev.* lib. IV. c. lxxvii.)

Digitized by Google

sur la montagne de la douleur et de la myrrhe; là Jésus la donnera pour mère à Jean, et elle deviendra ainsi la mère de tous les croyants.

CHAPITRE CINQUIÈME.

JÉSUS DONNE A JEAN MARIE POUR MÈRE.

Cloué sur l'arbre de la croix entre deux larrons, à la cime du Golgotha, le divin Rédempteur était sur le point d'expirer. Une grande multitude de peuple couvrait cette montagne, où se consommait le plus grand des crimes, c'est-à-dire le meurtre de l'Homme-Dieu. Mais tous les spectateurs n'étaient pas animés des mêmes sentiments. Quelques-uns étaient venus pour rassasier leurs yeux des souffrances d'un séducteur qui expiait son imposture. D'autres, poussés par un sentiment naturel de curiosité, voulaient voir comment finirait un homme mis à mort avec tant de fureur par le peuple. D'autres enfin étaient là parce que dans ce mourant ils voyaient le Messie qui, en donnant tout son sang et en remettant son âme entre les mains de son Père céleste, lui payait le prix de la rédemption des hommes. Parmi ces derniers se trouvaient sans doute plusieurs disciples cachés et les saintes femmes dont nous avons parlé; mais il est certain, puisque l'Évangile le dit, qu'il y avait aussi Jean et la très-sainte Vierge avec les trois autres Marie, c'est-à-dire Marie, sœur de la mère de Jésus; Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine [1].

La mère du Verbe éternel était-elle debout immobile et pleine d'un courage héroïque, ou plutôt d'une force surnaturelle; ou bien se livra-t-elle aux gémissements et aux larmes, vaincue par la force de la nature? Cette question est controversée. Saint Ambroise dit [2] : « Je lis dans l'Évangile que Marie était debout, et non qu'elle pleurait. »

D'après la manière dont il revient sur ce point, quelques-uns ont pensé que Marie n'éclata point en gémissements et ne versa point de larmes, privée ainsi de cette grande consolation de la douleur [3]; car l'expérience nous apprend que plus la douleur est vive, plus elle reste intime et muette [4] et n'a pas même la consolation des pleurs. C'est

[1] Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et soror matris ejus, Maria Cleophæ, et Maria Magdalena. (S. Joann. xix. v. 25.)

[2] Stantem lego, flentem non lego. (*in Consol. de obit. Valentiniani.*) Stabat juxta crucem mater, et fugientibus viris stabat intrepida... Spectabat piis oculis filii vulnera, per quem sciebat omnibus futuram redemptionem. (*De Instit. Virg.* cap. VII.) Thiers, rappelé par Benoît XIV (*de Festis*), dans le *Traité des Superstitions*, soutient qu'on ne doit pas enseigner que Marie pleurait.

[3] Dilatur lacrymis egerturque dolor. (Ovid.)

[4] « Mes larmes ne coulaient pas; je me sentais devenir de pierre jusque dans mes entrailles. Ils pleuraient, eux; et mon jeune Anselme, à moi : Pour nous regarder ainsi, mon père, qu'as-tu donc?...

Digitized by Google

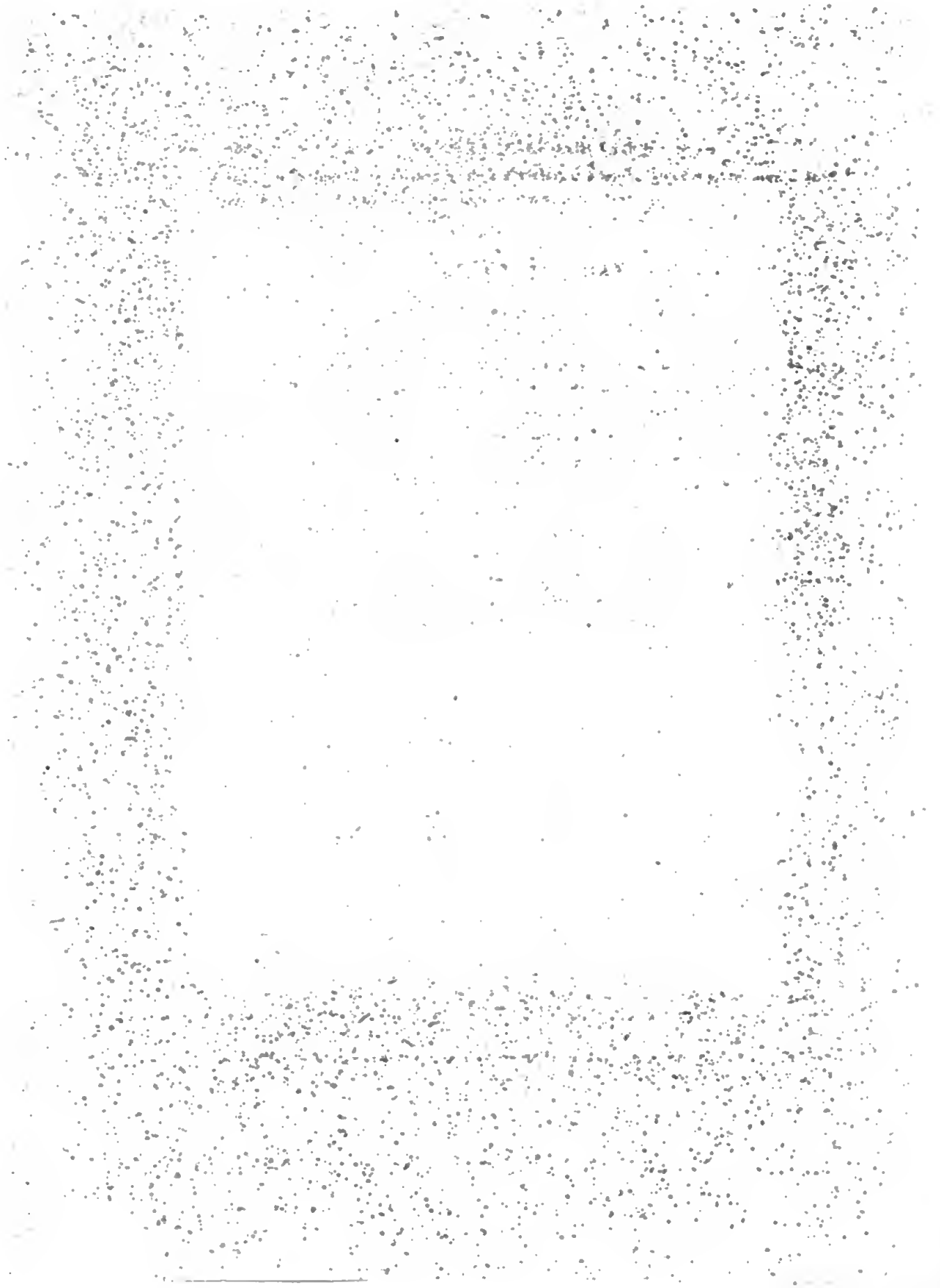

JÉSUS PORTANT SA CROIX.

pourquoi quelques-uns croient exalter davantage la vertu de Marie en la représentant au pied de la croix, ferme et stoïque dans sa douleur profonde. Quant à nous, nous croyons que la plus humble soumission à la volonté de Dieu se concilie parfaitement avec les angoisses de l'âme et le déchirement du cœur, et que les larmes n'excluent pas la véritable force; voilà pourquoi nous pensons, à la suite des meilleurs critiques, que la très-sainte Vierge pleura et que les larmes, si naturelles surtout aux femmes, furent comme un remède à sa douleur mortelle : telles quelques gouttes d'huile, versées de temps en temps dans la lampe, en raniment la lumière qui bientôt s'éteindrait faute d'aliment.

Nous ne rapporterons pas tous les outrages et les injures dont Marie vit la foule accabler son divin Fils, comme elle-même le raconte à sainte Brigitte[1]; nous dirons seulement que la Vierge, ainsi que l'enseigne saint Antonin[2], se tenait près de la croix[3], humble, le visage inondé de larmes et abimée dans sa douleur amère.

Ah! elle n'était pas près de la croix, mais elle était clouée sur la croix même[4], puisqu'elle éprouvait dans son cœur toutes les souffrances que son très-saint Fils éprouvait dans l'âme et dans chaque partie du corps[5]; de sorte que, dans ce tabernacle de la douleur, dit Arnauld, abbé de Bonneval, vous eussiez vu deux autels, l'un dans le cœur de Marie, l'autre dans le corps de Jésus; le glaive qui transperçait la chair du fils transperçait l'âme de la mère[6]. Toutes les cruautés exercées sur les corps des martyrs ne sont rien, comparées à la souffrance intérieure de notre sainte héroïne[7]. Donc les pleurs qui coulaient en abondance des yeux de Marie, la pâleur de son visage et ses

Tout le jour et toute la nuit je restai immobile et les lèvres collées, sans pleurer ni répondre. » (DANTE. *Enf.* XXXIII.)

[1] In tempore illo audivi alios dicentes quod filius meus latro, aliosque quod mendax, alios quod nullus dignior esset morte quam filius meus, ex quorum auditu dolor meus renovabatur. (S. BRIG. *Rev.* lib. I. c. X.) On connaît les autres outrages rapportés par les Évangélistes.

[2] *In Sum.* part. 4. tit. 15. c. 41.

[3] Adricomius (n. 253) dit que la Vierge et ses saintes compagnes se tenaient à quinze palmes loin de la croix, vu le cercle formé par les soldats, dans l'enceinte duquel entrèrent seulement les bourreaux. Par conséquent, il est probable que la Vierge, les trois Marie et Jean se tenaient en face, et non au pied au croix, comme les peintres ont coutume de les représenter.

[4] O Domina mea! ubi stabas? Numquid tantum juxta crucem? Imo in cruce cum Filio cruciaris; ibi enim crucifixa es secum : hoc solum restat quod ipse in corpore, tu vero in corde es passa : nec non singula vulnera per corpus ejus dispersa in tuo corde generaliter sunt unita, quia nempe tuam ipsius animam doloris gladius pertransivit. (S. BONAV. *in Stimulo amoris*, p. I. c. III.)

[5] BELLARM. *De septem verbis Domini*, § 3.

[6] Garrigue, abbé, disciple de saint Bernard, parle comme l'abbé de Bonneval : « Plane juxta crucem Jesu Maria stabat, cujus mentem dolor simul crucis crucifigebat, suamque ipsius animam tuam multiplex pertransibat gladius, quantis confossum corpus filii cernebat vulneribus. » (*Serm. IV de Assumpt.*)

[7] Quidquid crudelitatis inflictum est, corporis martyrum leve fuit, aut potius nihil comparatione tuæ passionis. (S. ANSELM. *de Excell. Virg.*)

gémissements[1] ne la rendaient pas moins belle et moins souffrante aux yeux de Dieu. L'Église, dans toutes ses supplications à la Mère de douleur, l'invoque en des hymnes pathétiques qui la représentent gémissante, désolée et les yeux noyés de larmes, près de la croix de son divin Fils[2].

Les princes des prêtres, les scribes, les pharisiens, les gardes qui étaient montés sur le Golgotha pour surveiller ce sanglant sacrifice, auraient pu, pour le rendre plus cruel encore, éloigner de la montagne ces âmes fidèles qui, tendres et recueillies, assistaient Jésus dans sa passion sanglante, et le priver ainsi d'une si douce consolation. Mais ils n'en firent rien, soit pour ne pas s'opposer à l'usage général où étaient les Juifs d'accompagner ou d'assister les condamnés, soit enfin parce que la mort de ce juste plus que toute autre le permettait.

On dit que Marie se tenait du côté droit de la croix et fixait un œil de compassion sur le corps de son Fils[3], sur ses blessures d'où coulait le sang qui était le prix de notre rédemption; du côté gauche se tenait saint Jean qui méditait sur les souffrances de son maître expirant. Comme Jésus comprit que le temps était venu de parler à des personnes qui lui étaient si chères, il abaissa un doux regard sur l'un et sur l'autre; les

[1] Facies ejus (Virginis) omnino lacrymis erat perfusa, prorsus pallida, et tamquam mortua, vox fracta, oculi turbati, fusi in lacrymis. (JOANN. GERS. tom. III. édit. d'Anvers.)

[2] Stabat Mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa
Dum pendebat filius.

Cette séquence fut composée, dit-on, par le bienheureux Jacopone de Todi; il est vraisemblable que beaucoup d'autres se chantaient au XIVe siècle, où commença le rhythme de la poésie italienne. Entre autres hymnes, il est bon de connaître celle qui fut écrite par saint Bernard et qui commence ainsi :

Salve mundi salutare,
Salve, salve, Jesu care;
Cruci me aptare
Vellem vere, tu scis quare;
Da mihi tui copiam.

Ac si præsens sis, accedo,
Imo te præsentem credo.
O quam mundum hic te cerno!
Ecce tibi me prosterno;
Sis facilis ad veniam, etc., etc.

[3] Saint Ambroise (lib. X. *in Luc.*), saint Bonaventure (*Vit. Christi*. c. XXXIII), Corn. de La Pierre (*in Matth.*) et autres pensent que Jésus fut crucifié entièrement nu. D'autres croient que non, et ils ajoutent que la sainte Vierge le couvrit de son voile, lequel, selon l'usage des Juifs, étant très-long, pouvait envelopper tout le corps. Sainte Brigitte, dans ses *Révélations* (lib I. c. X. lib. IV. c. LXX), dit que quelqu'un accourut lui apporter un voile. « Unus tunc accurrens apportavit sibi velamen. »

S. Cyprien enseigne ainsi (lib. X. *hom.* XII) : « Licet a militibus penitus denudatus fuerit Christus, ab aliis vero ex benevolentia adhibitum fuit linteum ad pudorem velandum : quod adeo verum putat divus Anselmus, ut non dubitarit dicere beatam Virginem hoc obsequium ei impendisse proprii capitis linteolo detracto. »

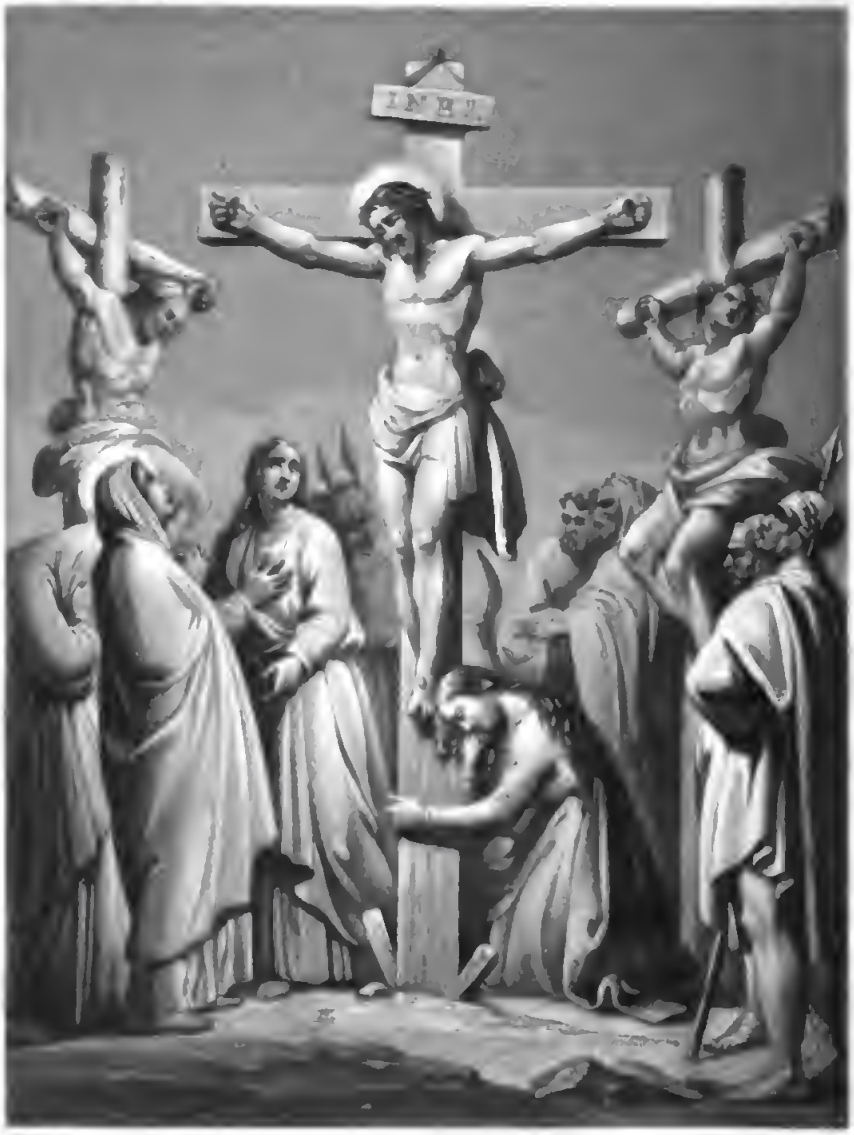
INRI

yeux du divin Rédempteur rencontrèrent ceux de Marie et de Jean ; et Jésus dit à sa mère : *Femme*[1], *voilà votre fils;* et à Jean : *Voilà votre mère.* (Pl. XXXVIII.)

Autant ces paroles sont brèves et laconiques, autant elles sont pleines de doctrine et de mystères. Au dire des Pères, on y voit, en premier lieu, la sollicitude de Jésus pour sa très-sainte Mère. Alors que Jésus était encore enfant, Joseph prenait soin d'elle; après la mort de Joseph, son divin fils remplaça Joseph auprès de sa sainte mère, et à présent qu'il était sur le point de remonter au ciel, il ne voulait pas la laisser sans appui, sans consolation, sans un gardien. On trouve dans cet acte suprême une confirmation solennelle de la maternité de la Vierge, du sein de laquelle Jésus était sorti ; et on y voit, entre autres choses, une leçon donnée aux enfants, car Jésus leur apprend, par son exemple, à prendre toujours soin de leurs parents[2]. On y trouve aussi un prix donné à la virginité de Jean, par laquelle il mérita que le Christ en mourant lui recommandât la Reine des vierges, et une récompense de cette généreuse constance avec laquelle, seul parmi les apôtres, il suivit le Christ sur le Calvaire ; on y trouve enfin la réunion de toutes les vertus qui font le bon fils. Ainsi que le dit saint Cyrille[3], le Rédempteur recommande dans les mêmes termes Jean à sa mère et sa mère à Jean. Or cette identité dans la forme du langage suppose l'identité des devoirs : Marie devait trouver dans Jean un zèle filial, et Jean trouver dans Marie une sollicitude toute maternelle. Rien ne pouvait être donné à Jean de meilleur que Marie, qui avait été choisie pour être la Mère de Dieu ; et rien ne pouvait être donné à Marie de meilleur que Jean, le plus aimé de Jésus entre tous les disciples. Le Christ, en mourant sur la croix, pouvait-il laisser un plus riche, un plus précieux héritage? Oh ! bienheureux Jean à qui Marie est donnée pour mère! Je crois que le disciple bien-aimé, franchissant alors tout obstacle, courut au pied de la croix pour y imprimer ses tendres baisers, et pour remercier le divin Maître de lui léguer pour mère la mère du Verbe incarné, tandis que Marie, en regardant son divin fils mourant sur la croix, méditait dans son âme le secret mystère des paroles prononcées.

[1] Sainte Brigitte (*Rev.* lib. IV. c. LXX) décrit comment Jésus regarda sa très-sainte Mère : « Tam sanguinolentus erat filius meus, ut nec ipse me adstantem cruci videre potuerit, nisi sanguine expresso per ciliorum compressionem.

Jésus appela Marie *femme*, et non *mère*, par la raison que nous avons déjà exposée au chapitre 1er de ce troisième livre, et encore pour ne pas exciter sa douleur, en l'appelant d'un nom qui devait réveiller sa tendresse envers son divin Fils. La sœur Anne-Catherine Emmerich, religieuse Augustine, fait une belle réflexion sur cela dans les révélations qui lui furent faites touchant la passion de Notre-Seigneur. Cette servante de Dieu, morte en odeur de sainteté en 1824, dit, au § 43, que Jésus ne l'appelle pas *mère*, mais *femme*, parce qu'elle était la Femme par excellence, laquelle devait écraser la tête du serpent infernal, ce qui en effet avait eu lieu à la mort de Jésus-Christ.

[2] Moralis igitur insinuatur locus et exemplo suo instruit præceptor bonus, ut a filiis piis impendatur cura parentibus ; ita ut lignum illud ubi erant fixa membra morientis etiam cathedra fuerit magistri docentis. (S. Augustr.)

[3] Commendavit discipulo ut officia filii in eam observaret, matrem similiter admonuit ut parentis in discipulum auctoritatem haberet : amore videlicet et charitate non minus conjungi voluit, quam si natura maxima propinquitate conjuncti essent. (S. Cyrill.)

En vérité, Jean ne pouvait pas avoir sur la terre un bonheur plus grand et plus digne d'envie que d'être donné pour fils à Marie. Mais il n'en était pas ainsi de la très-sainte Vierge, car elle voyait un étranger substitué au fruit de ses chastes entrailles, le disciple substitué au maître, le pécheur à l'innocent, un homme à un Dieu. « Ah! s'écrie saint Ber- « nard [1], si nous-mêmes, dont le cœur est de pierre, nous ne pouvons penser à cet « échange sans éprouver une douleur profonde, quelle dut être la douleur de la Mère « de Dieu! »

Ce qui sans doute adoucit une telle amertume, c'est que Marie connaissait les vertus admirables de Jean, et que par ce divin testament [2] elle était donnée pour mère à tous les chrétiens. Car, dit avec raison saint Bernard[3], *Jean* est un nom propre, mais *disciple* est un nom commun, et partant il fait voir que Marie est donnée pour mère à tous les fidèles. En effet, on sait que les paroles de l'Écriture ont plusieurs sens. Outre le sens litteral et historique, il y a le sens spirituel, c'est-à-dire le sens qui résulte de l'esprit des choses. Saint Augustin nous avertit clairement qu'il faut entendre dans le sens spirituel tout ce que le Christ opérait corporellement[4]. Par ce testament du divin Rédempteur, nous sommes assimilés à Jean, et la seule différence qui se trouve entre son adoption et la nôtre, c'est que Jean était l'objet occasionnel, prochain, immédiat de la filiation; et que nous en sommes l'objet final, médiat et éloigné. « L'une est la figure « et la prophétie, dit le P. Joachim Ventura [5]; l'autre le figuré, le terme, le complé- « ment. Dans le premier sens, Jésus-Christ a opéré en sa qualité de véritable fils de « Marie et de maître de saint Jean, et comme tel il a voulu consoler sa mère et récom- « penser son disciple. Dans le second sens, il a opéré en sa qualité réelle de Rédempteur « et Sauveur des hommes, et comme tel il a voulu leur donner Marie pour refuge et pour « aide dans la voie du salut; et comme dans la personne de Jésus-Christ une qualité « n'exclut pas l'autre, de même un sens n'exclut pas l'autre dans ses paroles. Notre « adoption est donc aussi vraie que celle de saint Jean; la filiation de Jean n'empêche « pas la nôtre, et les paroles de Jésus-Christ contiennent de la même manière le mystère « et l'acte solennel de notre adoption. »

Ainsi le miséricordieux Rédempteur accomplit encore en un autre sens la promesse

[1] Quomodo non tuam affectuosissimam animam pertransivit hæc auditio, quando nostra, licet saxea, licet ferrea pectora, sola recordatio scindit? (*Serm. XII de Stell.*)

[2] Testabatur de cruce Christus, et testamentum... signabat Joannes dignus tanto testatore testis. (Amb. *in Luc.* xxiii.)

[3] « Joannes est nomen particulare; discipulus commune, ut denotetur quod Maria omnibus datur in matrem. » (T. I. *Op. Serm. LV.*) En effet, les Pères disent que Jean fut le représentant, la personnification de l'humanité tout entière.

[4] Dominus noster Jesus Christus, quæ faciebat corporaliter, etiam spiritualiter volebat intelligi. (*Serm. XLIV de Verbis Dom.*)

[5] *La Mère de Dieu mère des hommes*, ou explication du mystère de la très-sainte Vierge au pied de la croix. (Part. I. ch. v.)

qu'il nous avait faite de ne pas nous laisser orphelins [1], puisque non-seulement il nous a faits ses fils adoptifs, mais encore il est devenu notre frère, et à l'heure de sa mort, il nous a donné pour mère Celle qui, selon l'expression de saint Éphrem, est l'asile des orphelins, *susceptrix orphanorum*. Oh! que de douleurs coûta à la Vierge cette maternité! Nous avons déjà en partie raconté ses peines; celles qu'il nous reste à voir sont plus grandes encore. Saint Jean Damascène [2] et avec lui la plupart des Pères enseignent qu'elle souffrit des douleurs qu'elle n'avait pas souffertes dans l'enfantement de son divin fils. Sainte Brigitte [3] dit que, lorsque le Rédempteur eut prononcé ces paroles, dites en quelque sorte pour la consoler, on la vit tremblante et demi-morte, et que saint Jean et les saintes femmes accoururent pour la secourir.

Si le vieux Tobie [4], se voyant près de mourir, recommandait à son fils, avec l'Ecclésiastique [5], de ne jamais oublier sa mère et ce qu'elle avait souffert pour le mettre au monde, comment pourrions-nous oublier Marie, nous qu'elle a enfantés sur le Calvaire, au pied de la croix, au milieu des gémissements et des larmes? Pensons souvent aux douleurs de ce mystique enfantement, et augmentons le trop petit nombre [6] de ceux qui se souviennent de ses souffrances et savent y compatir. Oh! combien nous serons heureux sous la protection d'une si tendre Mère [7]! Qui osera nous arracher de son sein? Quelle tentation, quel trouble pourra jamais nous vaincre, si nous nous mettons avec confiance sous son puissant patronage? O heureuse confiance! ô refuge assuré! la Mère de Dieu est aussi notre mère, s'écrie saint Anselme [8], avec quelle certitude ne devons-nous pas espérer la vie éternelle, puisqu'un si bon Père et une si tendre Mère sont les arbitres de notre salut! Réjouissons-nous donc de l'incomparable honneur que nous a fait la divine miséricorde; remercions Dieu d'un bienfait tel que l'audace, la témérité la plus grande n'aurait pu le concevoir, loin de pouvoir l'espérer. Avec saint Germain [9], le cœur tourné vers Marie, disons à notre chère Dame, à notre auguste Mère: « O notre Reine, notre seule consolation après Dieu, guide de notre voyage, soutien de

[1] Non relinquam vos orphanos. (Joann. xiv.)

[2] Quia dolores quos effugit parturiendo, sustinuit in cruce compatiendo. (Lib. IV. c. xv. *de Fide orthod.*)

[3] Vidi tunc ejus matrem mœstissimam, quasi trementem et semimortuam, quam consolabantur Joannes et alii, sorores ejus quæ tunc stabant non longe a cruce ad partem dexteram. (*Rev.* lib. VII. c. xv.)

[4] Tob. iv. 4.

[5] Et gemitus matris tuæ ne obliviscaris. (*Eccl.* v. 29.)

[6] Respicio ad omnes qui in mundo sunt, si forte sint aliqui qui compatiantur mihi, et recogitent dolorem meum, et valde paucos invenio. Ideo, filia mea, tu tamen non obliviscaris mei, vide dolorem meum. (Lib. II. c. xxxiv.)

[7] Quam bene nobis erit sub præsidio tantæ matris! Quis detrahere audebit de sinu ejus? Quæ nos tentatio aut turbatio superare poterit confidentes in patrocinio matris Dei et nostræ? (Bellarm.)

[8] O beata fiducia, o totum refugium, Mater Dei est mater mea! qua certitudine igitur debemus sperare quoniam salus de boni fratris et piæ matris arbitrio? (*In Depr. ad Deipar.*)

[9] *In Encom. Deip.*

« notre faiblesse, richesse de notre pauvreté, baume de nos blessures, soulagement de « nos douleurs, espérance de notre salut, écoutez nos paroles, ayez pitié de nous, « ô notre souveraine, ô notre vie, ô notre appui, notre espérance et notre force ! »

CHAPITRE SIXIÈME.

MARIE ASSISTE A LA MORT DE SON FILS, DONT ELLE VOIT LE CÔTÉ PERCÉ D'UN COUP DE LANCE.

D'épaisses ténèbres[1] avaient couvert la terre au moment où l'Homme-Dieu, figuré par le serpent d'airain, fut élevé sur l'arbre de la croix. C'est ainsi que les choses matérielles et insensibles présageaient la mort prochaine de leur créateur[2].

[1] Cette éclipse fut miraculeuse, parce que, contre les lois ordinaires de la nature, dans le temps où elle était dans son plein, la lune se trouva placée entre la terre et le soleil, et resta en conjonction durant l'espace de trois heures. Saint Denis l'Aréopagite, qui fut témoin oculaire de cette éclipse, la décrit ainsi : « Eramus una ambo et stabamus ad Heliopolim ac cernebamus, nec opinato, cum luna se soli objiciebat : neque enim conjunctionis tempus erat, rursumque cum eadem ab hora nona ad vesperum se mediæ solis lineæ præter naturæ ordinem opponebat. » (Ep. 7. *ad Polycarp.*) Ému de l'étrangeté du fait, l'Aréopagite s'écria : « Aut Deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur. » Corn. de la Pierre ajoute (*Comment. in Matth.* XXVII. 23), sur l'autorité des historiens antiques, que les Athéniens, par le conseil du même Denis, élevèrent un autel *au Dieu inconnu*, d'où saint Paul prit texte pour y prêcher Jésus-Christ.

Quelques commentateurs ont dit que ces ténèbres furent aussi épaisses que celles de l'Égypte, où les gens ne pouvaient se reconnaître. Cela ne nous semble pas vraisemblable ; car on n'aurait pas pu lire les paroles inscrites sur la croix, et beaucoup d'autres faits qui eurent lieu sur le Calvaire ne pourraient être expliqués. Nous croyons plutôt que le soleil s'obscurcit comme dans les grandes éclipses ordinaires, dans lesquelles il reste toujours une lumière égale à celle du crépuscule. Il est vrai qu'Origène (*Tr.* 35. *in Matth.*) raconte que Flégonte, affranchi de l'empereur Adrien, chronologiste exact, laissa écrit que, dans cette circonstance, on avait vu les étoiles du ciel. « Quarto autem anno 202 Olympiadis defectio solis est facta; dies hora sexta ita in tenebrosam noctem versus ut stellæ in cœlo visæ siut. » Bien qu'ensuite le même Origène, Lyranus et Maldonat (*Matth.* XXVII) pensent que ces ténèbres couvrirent seulement la Judée, c'est cependant l'opinion générale des Pères qu'elles s'étendirent par toute la terre. Eusèbe (*Hist.* lib. IX. c. VI) et Tertullien (*Apolog.* c. XXI) disent que les Romains inscrivirent ce phénomène comme une chose extraordinaire dans leurs annales, et le témoignage de Denis l'Aréopagite le confirme ; en effet, comment aurait-on vu l'éclipse à Héliopolis, si elle n'avait pas été universelle ?

[2] Saint Marc dit que c'était à la troisième heure du jour, lorsque le Rédempteur fut crucifié (c. XV. 25), et saint Jean que c'était le jour de la préparation de la pâque, environ vers la sixième heure, quand Pilate dit aux Juifs : Voilà votre roi, etc. (c. XIX. 14). Il semble qu'il y a contradiction dans le récit des Évangélistes. Mais tout doute disparaîtra si l'on réfléchit que les Hébreux divisaient le jour ainsi que la nuit en douze heures ; or, il suit que les heures étaient plus ou moins longues, selon les diverses saisons. La nuit était divisée en quatre parties égales, appelées première, seconde, troisième et quatrième veille ; et le jour se divisait aussi en quatre parties égales, appelées *prime*, qui commençait toujours au lever du soleil, *tierce*, *sexte* et *none*. L'heure de *sexte* commençait toujours au milieu du jour, et la tierce durait jusqu'à ce moment même. Or, souvent, soit en parlant, soit en écrivant, on comptait indifféremment par les grandes heures ou par les petites. Saint Jean, dans son Évangile, a compté par les petites. Au chapitre I, v. 39, il parle de la *dixième* heure. Saint Marc, au contraire, se sert des grandes heures. Donc le premier, en disant : *c'était vers la sixième heure*, entend la sixième heure depuis le lever

Les Évangélistes saint Luc, saint Marc et saint Matthieu disent que les amis de Jésus continuèrent à observer de loin ce qui se passait sur la montagne, et que là étaient quelques-unes des saintes femmes qui l'avaient suivi de Galilée à Jérusalem ; parmi ces femmes sont nommées Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé, mère des fils de Zébédée. Toutefois on ne dit pas que la Mère du Sauveur se trouvât parmi elles. Les Pères et les docteurs tiennent pour certain que Marie ne s'éloigna pas de cette montagne de douleur, et qu'elle resta avec Jean près de la croix. Ce dernier nous a raconté, comme témoin oculaire, qu'un des soldats ouvrit d'un coup de lance le côté de Jésus. Nous n'essaierons pas de raconter l'affliction de Marie, car il n'est pas donné à l'esprit humain de comprendre une telle douleur, ni à la parole de l'exprimer. Celui qui vogue sur l'Océan croit toujours toucher au port, et le port semble toujours fuir devant lui, tant la mer est immense ; tel celui qui veut parler des douleurs de Marie, quand il croit avoir dit tout ce qu'il est possible, reconnait qu'il lui reste encore une infinité de choses à dire. Chaque instant de l'agonie de Jésus apporte à Marie une douleur nouvelle, parce qu'elle voit à chaque instant, dans son divin Fils, la souffrance s'ajouter à la souffrance, et tout ce qu'il souffre se reflète cruellement dans le cœur de la très-sainte Mère, comme les rayons du soleil dans l'onde d'un ruisseau limpide. Partant, qui pourrait dire tout ce que souffrit notre auguste Reine quand elle l'entendit, dans cette terrible agonie, se lamenter, en disant : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné*[1] ? quand elle l'entendit demander vainement quelques gouttes d'eau pour étancher sa soif ardente, et pousser enfin, en remettant son âme entre les mains de son Père, ce grand cri qui révélait un Dieu? En effet, que signifiait cette grande parole exhalée par le Christ à ce moment suprême, sinon qu'il restait, du côté de la divinité, plein de force et de vie, ou qu'il mourait volontairement à l'heure où il voulait mourir?

du soleil ; au contraire, le second, qui adopte les grandes heures, en disant : *c'était la troisième heure*, ou à l'heure de *tierce*, entend la fin de *tierce*, c'est-à-dire peu d'instants avant le milieu du jour ou *sexte*. Ainsi disparaît toute contradiction. D'ailleurs, l'heure qui se passa entre l'heure indiquée par un Evangéliste et celle qui est indiquée par l'autre fut plus que suffisante aux Juifs pour aller du prétoire au Calvaire. On donne encore d'autres explications; nous citerons ici saint Thomas (3ª p. q. 46. art. 9. ad. 2), qui, à la suite de saint Augustin, dit : « Quamquam non desunt qui per Parasceven, quam Joannes commemorat dicens : *erat Parasceve*, etc., horam diei sextam velint intelligi. Parasceve quippe interpretatur præparatio. Verum autem Pascha, quod in passione Domini celebratur, incepit præparari ab hora noctis nona, quando scilicet omnes principes sacerdotum dixerunt : Reus est mortis. Ab illa ergo noctis hora usque ad Christi crucifixionem occurrit hora Parascevæ sexta secundum Joannem, et hora diei tertia secundum Marcum.

[1] Voici comment sainte Brigitte (*Revel.* t. IV. c. LXX) parle de la douleur de Marie à ces paroles de Jésus, paroles qu'elle ne put jamais oublier : « Quam vocem ego, donec ad cœlum veni, nunquam oblivisci potui, quia plus ex compassione mea quam sua permotus pertulit. Tunc color mortis in partibus, in quibus præ sanguine adspici potuit, accessit; dentibus maxillæ inhæserunt. Costæ vero attenuatæ dinumerari poterant. Venter autem consumptis jam humoribus dorso applicatur, et jam naribus attenuatis, cum cor prope scissionem esset, totum corpus ejus contremuit. »

A peine le Rédempteur avait-il fait entendre du haut de la croix cette dernière parole, messagère de gloire et pour lui et pour son peuple[1], que la terre voulut répondre aux signes de douleur que le ciel avait commencé à donner trois heures auparavant. Un tremblement épouvantable l'agita si fortement, qu'elle semblait arrachée de ses fondements. Les rochers les plus durs volèrent en éclats; les sépulcres s'entr'ouvrirent, et les corps des saints ressuscitèrent en grand nombre. Tout annonçait la mort de l'Homme-Dieu, et le ciel et la terre unirent, en frémissant, leur amère complainte. O prodige! le voile du temple se déchira par le milieu. C'était le voile qui séparait de la partie accessible le Saint des saints, où nul autre que le grand prêtre ne pouvait entrer, si ce n'est une seule fois dans l'année[2].

Ce prodige, selon la commune opinion des docteurs, annonçait que les sacrements, qui auparavant n'étaient montrés aux hommes que sous le voile du symbole, allaient se montrer à eux réellement; ou plutôt, comme disent d'autres interprètes des saintes lettres, que le ciel, dont ce très-saint lieu, fermé jusqu'ici aux hommes, était la figure, s'ouvrait enfin à tous, grâce à la mort de Jésus et au mérite infini de son sang.

On vit bien l'effet de ce divin sacrifice, car le centurion[3] qui commandait cette milice et se tenait en face de la croix, en entendant ce grand cri, et sentant la terre trembler sous ses pieds, ne put s'empêcher de reconnaître et de glorifier dans le Crucifié l'homme juste, le Fils de Dieu. Un si bel exemple fut suivi par les autres gardes, qui, saisis d'une crainte respectueuse, s'écrièrent aussi qu'il était véritablement le Fils de Dieu. Ces soldats ne proclamèrent pas seuls la divinité de Jésus-Christ, mais toute la foule présente sur le Calvaire, émue de ce qu'elle avait vu, s'en retournait en se frappant la

[1] Saint Paul, dans son Épître aux Hébreux (chap. v. v. 7), parlant de la prière de Jésus-Christ, dit: « Aussi, durant les jours de sa chair, ayant offert à celui qui pouvait le sauver de la mort ses prières et ses supplications avec de grands cris et des larmes, il a été exaucé à cause de la grandeur de son hommage. » Or, ce texte montre clairement que Jésus-Christ, comme prêtre qui offrait la victime, pria Dieu de lui rendre une vie glorieuse, et de ne pas le laisser au pouvoir de la mort (*Ps.* XV), comme il arriva en effet. Autrement, comment pourrait-on dire que *Dieu pouvait le sauver de la mort, et qu'il fut exaucé à cause de la grandeur de son hommage?* c'est-à-dire à cause de sa profonde soumission, ou, comme d'autres l'expliquent, non autant par grâce que par son mérite, parce que le Père avait vu dans l'oblation du Fils une dignité infinie, et un prix immense que rien ne pouvait égaler?

[2] Il y a plusieurs opinions sur ce voile qui se trouvait devant le *Saint des saints* : Origène (*Tr.* 36. *in Matth.*) et saint Jérôme (*Ep.* 150) disent qu'il couvrait le tabernacle. Saint Léon (*Serm. X de Pass.*), saint Cyrille, Antimius et Lyranus (*in Matth.* XXVII) et beaucoup d'auteurs modernes disent qu'il voilait la partie de l'autel accessible seulement au grand prêtre. D'autres ont cru qu'ils furent déchirés tous les deux par l'archange qui en avait la garde. (S. JEAN CHRYSOSTOME. *Hom.* LXIX *in Joann.*)

[3] Quelques-uns disent que ce centurion était Caius Oppius, espagnol. L'opinion la plus reçue est qu'il s'appelait Longin, natif de Rome ou d'Anatolie, lequel, baptisé ensuite par les apôtres, fut, par l'œuvre des Juifs, mis à mort en Cappadoce, ou dans la Syrie. La conversion des soldats et de la foule fut due, sans doute, à la prière faite par Jésus-Christ : « Pater, dimitte illis; non enim sciunt quod faciunt. » (Luc. XXIII. 34.)

poitrine[1]. Ainsi ce lieu, témoin naguère de tant de blasphèmes, d'outrages et de cruautés à l'égard du Christ, était témoin à présent des soupirs, des larmes, du profond repentir, sinon de tous, du moins d'une grande partie du peuple, qui reconnaissait le crime dont la cité sainte s'était rendue coupable.

La mort de Jésus-Christ étant arrivée dans le jour de la *Parasceve*, c'est-à-dire de la *préparation du Sabbat*, les Juifs qui observaient la loi mosaïque plutôt selon la lettre que selon l'esprit, au lieu de rester convaincus par la manifestation de tant de prodiges, par toutes ces voix entendues qui proclamaient la divinité du Crucifié, voulurent d'après la loi[2], s'ils ne furent pas mus par un plus cruel dessein[3], que dans la solennité du jour suivant les corps des malfaiteurs ne restassent pas en croix, pour que la fête d'un si grand jour ne fût pas souillée par ce sanglant spectacle. C'est pourquoi ils allèrent trouver Pilate et le prièrent de faire rompre les jambes aux patients, selon la coutume, et de les faire enlever de la croix aussitôt après. Pilate y consentit. Et voilà que de nouveau les soldats furieux retournèrent sur le Calvaire pour exécuter avec cruauté l'ordre qu'ils avaient eux-mêmes sollicité; mais ayant reconnu que Jésus était mort, ils s'abstinrent de lui rompre les jambes, et ainsi se vérifia à la lettre la loi donnée dans l'Exode[4] et dans les Nombres[5] touchant l'agneau pascal, qui était la figure du Christ : *Vous ne romprez pas les os de l'agneau*, loi sur les motifs de laquelle les interprètes ne sont pas d'accord entre eux.

Un des soldats[6] (non peut-être dans l'intention de commettre un cruel outrage, mais pour s'assurer si Jésus était bien mort, ou parce que, comme quelques-uns le

[1] « Et omnis turba eorum qui simul aderat ad spectaculum istud et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur. (Luc. xxiii. 48.)

[2] Au chapitre xxi du *Deutéronome*, v. 22 et suiv., il était ordonné ainsi : « Lorsqu'un homme aura commis un crime digne de mort, et qu'ayant été condamné à mourir il sera attaché à une potence, son cadavre ne demeurera pas sur le bois; mais il sera enseveli le même jour, parce que celui qui est suspendu au bois est maudit de Dieu, et vous prendrez garde de ne pas souiller la terre. »

[3] Corneille de la Pierre (*in Joann.* xix) dit qu'il est vraisemblable que les Juifs, particulièrement en haine du Christ, et pour le martyriser davantage, demandèrent que les jambes de ces crucifiés fussent rompues; et Baronius croit qu'on donna à boire du vinaigre à Jésus, afin qu'en vivant plus longtemps il fût soumis à un plus long supplice.

[4] *Exod.* xii. 46.

[5] *Nomb.* ix. 12.

[6] Quelques-uns croient que ce soldat est le même que ce Longin, le centurion dont nous avons parlé. Corneille de la Pierre montre combien cela est invraisemblable, en disant que Longin, ayant peu de temps auparavant reconnu la divinité du Christ, n'aurait pas osé se livrer à une telle action; du moins il ne l'aurait pas commise avec une force qui décèle la colère, comme il fut révélé à sainte Brigitte. Enfin, si c'eût été le même centurion, l'Évangéliste l'aurait désigné par ce titre, et il n'aurait pas dit un *des soldats*. Il est donc vraisemblable, comme pense le même Corn. de la Pierre, que ce soldat s'appelait aussi Longin, ce qui l'a probablement fait confondre avec le centurion. On dit que ce soldat était borgne, et qu'une goutte du précieux sang lui rendit tout à la fois la vue corporelle et la vue spirituelle. L'Église l'honore comme saint.

croient, Pilate avait ordonné aux soldats de ne pas rompre les jambes au Nazaréen, comme le demandaient les Juifs [1], mais de l'achever *noblement*, s'il vivait encore); un des soldats prit sa lance et la plongea avec une telle force dans le sein du Christ, qu'il semblait vouloir le percer de part en part [2]. (Pl. XXXIX.) — Ce coup barbare ouvrit au côté droit une blessure large, au dire de Malaneo [3], de la grandeur de la main.

Cette opinion semble clairement confirmée par les paroles de Thomas [4] et par celles du Christ à ce disciple [5], alors que, pour le convaincre de sa glorieuse résurrection, il l'invita, en présence de tous les autres apôtres, à mettre la main dans son côté : ce qui nous dispense d'invoquer d'autres preuves, telles que celles de la mesure de la lance [6]. Mais ce temps était celui des miracles et des grâces, et un prodige nouveau s'ajoute à tant d'autres prodiges opérés en ce jour mémorable, car de cette blessure il coula aussitôt du sang et de l'eau. Si du divin côté de Jésus il sortit du sang et de l'eau véritables, comme l'a défini le pape Innocent, et comme le prouve Suarez [7], ce fut certainement un miracle; car du sang vif et fumant, quelque grande que soit une

[1] Cette opinion est rapportée par Chrétien Drutamare (*in Matth.* XXVII) et par Jean Grégoire (*in Calvar.* lect. 62); nous ne saurions dire jusqu'à quel point cette opinion peut être admise par les critiques.

[2] Cogitare debes, filia mea, quod filius meus in corde punctus erat tam amare et immisericorditer, quod pungens non destitit, donec lancea attigit costam, et ambæ partes cordis essent in lancea. » (S. Brig. *Rev.* lib. II. c. XXI.) Au livre VII, chapitre XV, elle ajoute : « Et infixit lanceam in ejus latere dextero tam vehementer et valide, quod quasi per aliam partem corporis lancea volnit pertransire; quod cum extraheretur lancea de corpore, statim abundanter exibat de vulnere illo cum impetu quasi quidam fluvius sanguinis : ferrum vero lanceæ et pars hastæ rubicunda exibant de corpore et intincta sanguine. »

[3] *De Vulnere lateris*, c. XX.

[4] Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum et manum meam in latus ejus, non credam. (JOANN. c. XX. v. 25.)

[5] Infer digitum tuum huc, et vide manus meas, et affer manum tuam et mitte in latus meum, et noli esse incredulus, sed fidelis. (JOANN. c. V. v. 27.)

[6] S'il faut en croire André, évêque de Crète, qui fleurit au VIIe siècle, la lance sacrée fut trouvée, par l'impératrice sainte Hélène, dans le même temps et dans le même lieu où furent trouvés la croix et les clous. Le Vén. Bède (*de Loc. sanct.*) dit : « Lancea militis inserta habetur in cruce lignea in portica martyrii (c'est-à-dire dans l'église du Saint-Sépulcre), cujus hastile in duas intercissum partes a tota veneratur civitate. » En l'an 1092, le fer de la lance fut retrouvé dans le temple d'Antioche, saint André, apôtre, l'ayant révélé à un prêtre de Marseille. D'Antioche il fut porté à Jérusalem, et de là à Constantinople, lorsque Godefroi de Bouillon s'empara de cette ville. On sait que l'empereur Baudouin II, ayant besoin d'argent, l'engagea avec l'éponge aux Vénitiens; mais que le saint roi de France Louis IX recouvra l'une et l'autre relique. Le reste de la lance fut conservé à Constantinople, dans l'église de Saint-Jean. Mahomet II, ayant pris cette ville, en 1453, voulut que cette relique fût conservée dans le trésor de l'empereur avec les autres richesses de l'Église; son fils, Bajazet, en 1492, envoya un ambassadeur l'offrir en don au pape Innocent VIII, qui la plaça dans la basilique du Vatican. Cette église a l'honneur de la posséder encore; elle la conserve avec soin parmi ses plus insignes reliques, et a coutume, à certains jours de l'année, de la présenter à la vénération du souverain pontife et du peuple. (Voyez BARONIUS.)

[7] Tom. II. 3e p. disp. 41. sect. 1.

LE COUP DE LANCE

blessure, ne peut couler naturellement d'un corps qui a perdu toute la chaleur vitale. D'ailleurs les veines du divin Rédempteur n'étaient-elles pas épuisées par les blessures qu'il avait déjà reçues avant sa mort? Comment donc le sang pouvait-il encore couler en abondance? comment cette eau pouvait-elle jaillir de sa poitrine sacrée? Il y a donc dans ce miracle un grand mystère, soit que, avec saint Augustin[1], nous voyions dans l'abondance de l'eau et du vin le symbole des sacrements que dans sa miséricorde le Christ a laissés à son Église; soit que, avec saint Jérôme[2], nous voyions figurés dans l'eau le baptême, et dans le sang le martyre; soit enfin, comme le croit le séraphique Docteur[3], que la vision de Dieu fût symbolisée dans l'ouverture mystérieuse du divin côté, puisque la vision de Dieu est la consommation de la grâce et le dernier fruit de la béatitude promise par Jésus à l'Église son épouse. Avant de continuer ces considérations, qui remplissent d'une grande consolation le cœur d'un chrétien, lorsqu'il pense à l'amour immense de Jésus-Christ envers l'homme, nous ne pouvons nous empêcher de reporter un pieux regard sur la très-sainte Vierge et penser combien elle dut souffrir de ce dernier acte. Car ici la douleur fut tout entière pour elle. Les autres souffrances qu'endura le divin Maître se réfléchissaient toutes, comme nous l'avons dit, dans le cœur de Marie, mais celle-ci fut sienne exclusivement, puisque son divin Fils, grâce à la mort, ne pouvait plus souffrir. Donc le Christ reçut l'injure, et Marie la douleur. Le coup frappa le corps inanimé de Jésus-Christ, mais c'est le sein vivant de Marie qui le sentit. La lance qui ouvrit le côté du fils ouvrit le cœur de la mère, et l'ouvrit d'une manière si cruelle que plusieurs saints Pères n'hésitent pas à affirmer que ce fut bien là ce glaive prédit par le vieillard Siméon. Par cette douleur ineffable, Marie est au-dessus de tous les martyrs; et si sa consolation et sa joie provenaient de l'exemple du Christ, du Christ venait aussi l'amertume de sa douleur, car elle avait vu en lui et son fils et son Dieu souffrir infiniment; et, comme elle-même le révéla à sainte Brigitte[4], c'est un grand miracle qu'elle ne mourût pas de sa douleur en considérant ces impies qui, non contents de l'avoir outragé, crucifié et mis à mort, s'acharnaient, plus cruels que des tigres, sur sa dépouille éteinte, répondant par la plus injurieuse méchanceté à l'infinie charité du divin Rédempteur.

[1] *Tract.* 120. *in Joann.*
[2] *Epist.* 83.
[3] *In Stimul.* p. I. c. XII.
[4] *Revel.* c. X.

CHAPITRE SEPTIÈME.

MARIE EST TÉMOIN DE LA DESCENTE DE CROIX ET ACCOMPAGNE JÉSUS AU TOMBEAU.

Jamais femme ne souffrit autant et avec plus de constance que celle dont nous lisons l'histoire dans le second livre des Machabées[1]. Cette mère intrépide vit ses sept fils, son amour et son espérance, souffrir sous ses propres yeux et mourir lentement dans les tortures les plus cruelles, pour l'observation de la loi mosaïque. En effet, on leur arracha la peau de la tête, on leur trancha l'extrémité des mains et des pieds, on leur coupa la langue, et ils expirèrent au milieu des flammes. Or la mère, voyant ses sept fils périr en un même jour, souffrait avec constance et exhortait chacun de ses enfants, pleine de sagesse et de constance, comme dit le texte sacré[2], et unissant un cœur d'homme à la tendresse d'une femme. Enfin la mère souffrit la mort après ses fils, et, le front ceint de la couronne des martyrs, elle alla rejoindre ses fils dans le sein d'Abraham. Cette femme extraordinaire et supérieure, comme dit saint Augustin, ne fut pas martyre une seule fois, mais sept fois, car elle fut martyre autant de fois qu'elle était mère. Les souffrances de ses fils furent ses souffrances; leurs gémissements, au milieu des supplices, avaient leur écho dans son cœur, et elle se sentait mourir dans chaque fils en qui elle voyait la vie s'éteindre. Et cependant pourrait-on comparer les douleurs de cette mère héroïque aux douleurs de Marie? Si la mère des Machabées perdit ses sept enfants, Marie sentit son âme transpercée de sept glaives acérés, c'est-à-dire de sept douleurs principales. Ces deux mères, il est vrai, restèrent intrépides l'une et l'autre en présence de la mort de leurs fils; mais il y a une différence entre ces deux martyres : l'une, à la vérité, vit en quelques heures ses sept fils mourir dans les tourments, mais Marie perdit un fils plus précieux que tous les fils, c'est-à-dire un Dieu. Elle le vit mourir sur la croix après

[1] Cette femme, dont la mort est rapportée au chapitre vii du liv. II des *Machabées*, est appelée par antonomase la mère des sept Machabées. On croit qu'ils reçurent ce nom pour avoir été tués dans la persécution durant laquelle Judas avec ses frères combattit glorieusement contre les ennemis de Dieu et de son peuple. Ils furent martyrisés à Antioche, et au temps de saint Jérôme on montrait encore leurs tombeaux dans un lieu où depuis fut érigée en leur honneur une église dont parle saint Augustin. (*Serm. I Machab.*) Pourquoi Judas, Jonathas et Siméon, fils de Matathias, ont-ils été appelés Machabées? On croit communément que ce nom est formé des initiales hébraïques de ces mots : *Quis similis tui in fortibus, Domine?* c'est-à-dire : *Jéhovah! qui est semblable à vous parmi les forts?*

[2] « Pleins de sagesse, et unissant un cœur d'homme avec la tendresse d'une femme, elle leur disait : Je ne sais comment vous avez paru dans mon sein; car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme, ni la vie, et ce n'est pas moi qui ai assemblé tous vos membres; mais le Créateur du monde, qui a fait l'homme dès sa naissance, et qui a trouvé le commencement de toutes choses, vous rendra dans sa miséricorde l'âme et la vie, parce que maintenant vous vous méprisez vous-mêmes à cause de ses lois. » (Chap. vii. v. 21. 22. 23.)

une vie toute consacrée au bien des hommes, et elle vit les Juifs impies[1] accumuler sur cette tête divine tourment sur tourment, et outrage sur outrage.

Nous avons laissé Marie sur le Calvaire, ne vivant que par un miracle, après ce coup de lance qui frappa Jésus après sa mort. Il semble que les amis de la Mère de douleurs durent l'éloigner de vive force de cette montagne, et Jean, aux soins de qui elle avait été confiée, l'accompagner chez elle. Il n'en fut pas ainsi, ou parce que l'usage voulait que les parents suivissent jusqu'au sépulcre les dépouilles mortelles de leurs enfants[2], ou parce que Marie devait s'élever au plus haut degré de la force et du courage.

Après la mort du divin Rédempteur, il convenait de l'ensevelir promptement, à cause de la fête solennelle qui allait commencer. Joseph d'Arimathie, voyant les angoisses de Marie, fut touché de pitié et prit soin d'elle. C'était un homme riche, très-noble, à qui l'Évangile donne le titre illustre de décurion, qui correspondait dans les villes municipales à celui de sénateur à Rome; plusieurs veulent qu'il fût aussi membre du sanhédrin[3]. Vertueux et juste, il n'avait point consenti au dessein des autres, ni à rien de ce qu'ils avaient fait, attendant avec les autres justes le royaume de Dieu. Il était disciple de Jésus; mais, soit faiblesse, crainte des Juifs, ou par tout autre motif, il n'avait osé se montrer publiquement à la suite du Nazaréen. Affermi désormais dans la foi par les prodiges dont il avait été témoin, il résolut de se présenter sans crainte devant Pilate et de lui demander le corps de Jésus, pour l'embaumer selon l'usage, et lui donner ensuite les honneurs de la sépulture. Le gouverneur romain fut surpris de cette demande, et il hésitait. Au dire d'Euthymius, il ne pouvait croire à la mort du Christ qui s'était dit l'Homme-Dieu et avait opéré tant de miracles; ou plutôt, comme le veut Maldonat, il craignait que ce disciple de Jésus ne voulût, sous ce prétexte, le délivrer de la mort; ou enfin, comme il paraît plus vraisemblable, il jugeait que le roi des Juifs n'était pas resté en croix assez longtemps; or il y était resté environ quatre heures. Cependant, craignant de désobliger un personnage si éminent, et voulant en même temps s'assurer de la mort de Jésus, il appela le centurion, chef des gardes, et convaincu par son témoignage, il lui ordonna de livrer à Joseph d'Arimathie le corps de Jésus. Joseph

[1] La passion du Christ dura environ quinze heures, c'est-à-dire depuis le milieu de la nuit du jeudi, où, selon saint Jean Chrysostome et saint Augustin, il fut mis en prison, jusqu'à la vingt-unième heure du vendredi, où il expira.

[2] Saint Luc dit: « Le Rédempteur, étant entré dans la ville de Naïm, vit qu'on portait un mort, fils unique de sa mère, et celle-ci était veuve, et une grande foule la suivait. » Cette coutume existe encore aujourd'hui dans plusieurs contrées de l'Europe.

[3] Ludolphe (p. II. c. LXV) et Pierre Comestor (*Hist. Evang.*) disent que Joseph avait exercé gratuitement durant cinq ans les fonctions de conseiller à la cour de Pilate, et ils traduisent par sénateur ou conseiller le mot *décurion* employé par saint Luc. Corn. de la Pierre (*in Matth.* XXVII), sur la foi de saint Anselme (*de Pass.*), rapporte qu'une des raisons exposées par lui pour obtenir du gouverneur la permission d'ensevelir Jésus, fut la crainte de voir cette tendre mère mourir de douleur après son divin Fils.

ne fut pas seul à rendre ce pieux hommage à la très-sainte dépouille du divin Rédempteur; car si Jésus avait été crucifié avec deux malfaiteurs, il ne devait pas être traité comme eux après sa mort, mais, selon l'usage des grands, recevoir les honneurs de la sépulture. Une semblable pensée vint donc à l'esprit de Nicodème, personnage également considérable, un des premiers de Jérusalem, qui autrefois était venu dans la nuit vers Jésus pour être instruit de sa personne et de sa doctrine[1], et qui s'entretint longuement avec lui. Nous ne saurions dire s'il se rendit avec Joseph d'Arimathie à la maison de Pilate, ou s'il le rencontra dans le chemin; mais il est certain qu'il vint sur la montagne, portant un mélange de myrrhe et d'aloès, du poids d'environ cent livres, pour embaumer le corps de Jésus, comme aussi Joseph avait acheté un linceul pour l'envelopper.

Quand Marie apprit qu'on avait obtenu la permission d'ensevelir le très-saint corps de Jésus et qu'on avait pourvu aux choses nécessaires, elle éprouva une douce consolation; car elle pensa que ces divines dépouilles reposeraient à l'abri de nouveaux outrages[2]. C'était environ la huitième heure, lorsque ces pieux disciples, Joseph et Nicodème, commencèrent à détacher de la croix le corps de leur divin Maître. La très-sainte Vierge a révélé à sainte Brigitte qu'ils se servirent de trois échelles, une atteignait aux pieds de Jésus, une autre aux aisselles, la troisième vers le milieu du corps. Joseph monta le premier et soutint le Rédempteur par le milieu du corps; Nicodème, montant sur une autre échelle, arracha successivement les clous qui fixaient les deux bras et dont la pointe passait de l'autre côté du bois. Joseph étant descendu doucement et peu à peu, en soutenant le poids du corps, Nicodème monta sur l'échelle qui touchait aux pieds de Jésus, et arracha les clous des pieds[3].

Cependant la mère éplorée, à genoux devant la croix, ne cessait de l'embrasser et d'y imprimer ses tendres baisers, vénérant aussi les gouttes du sang précieux de son divin Fils. Elle n'adorait pas seulement ce sang et cette croix, mais elle révérait encore et baisait

[1] Saint Jean, au chapitre III de son Évangile, v. 1, parle ainsi de Nicodème: « Or, un homme était parmi les pharisiens, nommé Nicodème, le premier entre les Juifs. Il vint dans la nuit vers Jésus, et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes un docteur envoyé de Dieu; car nul ne peut faire les prodiges que vous faites, si Dieu n'est avec lui. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. Nicodème lui dit : Comment l'homme peut-il naître une seconde fois quand il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et renaître? Alors Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu, etc. »

[2] Simon Métaphraste dit que, pour ce motif, la très-sainte Vierge prit grand soin qu'il fût enseveli, et qu'elle-même pria Joseph d'Arimathie d'en obtenir la permission de Pilate.

[3] Hi duo qui deponebant eum de cruce tres applicabant scalas : una protendebatur ad pedes, secunda subtus ascellas, tertia ad medietatem corporis. Primus ascendit et tenebat eum per medium, secundus ascendens per aliam scalam excussit primum unum clavum de uno brachio; deinde applicata scala excussit clavum alterius manus; qui quidem clavi longe ultra stipitem crucis protendebantur. Descendenta igitur illo, qui sustentabat onus corporis paulatim et modice prout poterat ille, alius ascendit in scalam quæ tendebatur ad pedes, et excussit clavos a pedibus. (*Rev.* lib. II. c. XXI.)

DESCENTE DE CROIX.

mille fois tout ce qui avait servi au crucifiement de son divin Fils. — A peine le vit-elle détaché de la croix et déposé sur la terre, tandis que Jean soutenait la tête et que Madeleine mouillait tendrement de ses larmes la droite du divin Maître, Marie leva les yeux vers le ciel (Pl. XL), remerciant Dieu de la complète victoire remportée par Jésus sur le péché et sur le démon, et parcourant une à une les plaies sacrées du Sauveur, elle les arrosa de larmes abondantes. Ensuite elle ferma les lèvres et les paupières de Jésus et étendit le long du corps ses bras glacés et roidis par la mort[1]. Après que Marie eut satisfait à ces premiers transports de la douleur et de l'amour, Madeleine et les autres saintes femmes s'approchèrent de la mère de douleurs, pour offrir, elles aussi, le tribut de leurs larmes et de leur piété au divin Rédempteur[2]. Jean, Joseph d'Arimathie, Nicodème, tous les disciples et les fidèles qui se trouvaient sur la montagne, suivirent leur exemple. Ainsi ce lieu fut le théâtre du drame le plus saint et le plus émouvant, et il était occupé par des âmes pieuses qui rendaient les derniers devoirs à leur divin Maître. Les anges[3] assistèrent à ce douloureux spectacle; aussi nombreux que ces atomes de poussière qui se jouent dans la lumière du soleil, ils vinrent pour adorer leur Seigneur dans sa mort, et pour faire cortége et comme une garde d'honneur à sa divine dépouille.

Quand tous eurent donné un libre cours aux larmes et à la douleur, on songea à ensevelir le corps de Jésus; et Marie sentit sans doute s'accroître encore sa douleur en pensant que bientôt elle n'aurait pas même cette dernière consolation de voir le corps inanimé de son Fils bien-aimé. Non loin du lieu où Jésus fut crucifié, il y avait un jardin; Joseph d'Arimathie y avait fait creuser dans le roc un sépulcre où personne encore n'avait été mis.

En ce temps, les Juifs n'avaient pas coutume comme nous d'ensevelir les morts; mais chacun, selon ses moyens, creusait une petite grotte dans le roc et y plaçait le mort sur une table de pierre; et un tronc d'arbre fermait l'entrée de la grotte, haute ordinairement de quatre pieds. Or, soit parce que le jour du sabbat commençait[4], soit parce que

[1] Sainte Brigitte, redisant en partie ce qu'elle avait déjà dit au livre I, chapitre x, parle ainsi : « Sed jam quasi consolata sum, quod corpus ejus jam de cruce depositum contingere potui, et in sinum recipere, et vulnera explorare, et extergere sanguinem. Deinde os ejus digiti mei clauserunt, et oculos pariter composui; brachia vero rigentia flectere non potui ut supra pectus componerem, sed supra ventrem; genua quoque extendi non potuerunt, sed eminebant sicut in cruce obriguerant. » (*Rev.* l. IV. c. LXX.)

[2] Quelques-uns ont dit que, tandis que Jean baisait affectueusement le corps sacré, saint Pierre, repentant, accourut. Voici comment saint Anselme raconte le fait : « Tunc accurrens Joannes evangelista cecidit super pectus ejus plorans et dicens : Eheu! eheu! de isto pectore potabam dulcia, hodie tristia et lamentabilia. Tunc Petrus advenit, et quod ipsum negaverat amarissime flere cœpit. »

[3] « Postea Maria Magdalena et aliæ sanctæ mulieres venerunt, nec non et angeli sancti multi, quasi atomi solis adfuerunt, obsequium exhibentes creatori suo. » (S. Banc. *Rev.* lib. II. c. XXI.)

[4] Saint Luc, au chap. XXIII, v. 54, dit que, lorsque Notre-Seigneur fut mis au tombeau, *le jour du sabbat commençait*. On sait que la solennité du sabbat commençait le soir précédent, et partant, Notre-Seigneur ayant été enseveli le vendredi soir, l'Évangéliste peut dire que le jour du sabbat commençait.

Joseph d'Arimathie le désirait, soit parce qu'un sépulcre neuf devait mieux attester la résurrection, ou choisit ce sépulcre pour y déposer le très-saint corps de Jésus.

Joseph, Nicodème et Marie elle-même[1] l'y portèrent donc pieusement, et lui rendirent les honneurs funèbres que l'on rend ordinairement aux morts les plus illustres. C'est pourquoi, après avoir lavé le corps du Sauveur, ils l'embaumèrent avec ce mélange de myrrhe[2] et d'aloès apporté par Nicodème; ils l'enveloppèrent d'un linceul, ils l'entourèrent de bandelettes[3] et couvrirent sa tête d'un suaire. Bien que, chez les Juifs, les femmes eussent seules le soin d'embaumer les corps des femmes, et les hommes ceux des hommes, Silveira[4] croit que la très-sainte Vierge aida Joseph et Nicodème dans ce soin pieux. Oh! quelle dut être son affliction en songeant combien ces bandelettes étaient différentes de celles dont elle avait entouré le corps de Jésus enfant!

Après avoir honoré mille et mille fois des signes de leur respect et de leur amour le corps inanimé de Jésus, ils le mirent dans le tombeau, les pieds tournés vers l'occident et le dos du côté de Jérusalem; et ils n'oublièrent pas d'y placer, selon Baronius[5], les clous et la couronne d'épines. Enfin le sépulcre fut fermé avec une grosse pierre, pour que nul n'y entrât. Ces saints personnages accomplirent seuls la pieuse cérémonie, mais en présence d'un grand nombre de témoins; car les femmes, dont nous avons déjà parlé, avaient voulu rester, afin de voir où l'on déposait ce saint corps, se promettant bien de revenir avec de précieux aromates pour l'embaumer dans sa tombe.

Quelle fut la douleur de Marie, alors qu'elle vit l'objet de son amour enclos sous cette froide pierre! (Pl. XLI.) Ah! celui-là seul peut l'imaginer qui a toujours aimé Jésus

On ne doit donc pas entendre l'aurore du samedi, autrement le Rédempteur ne serait pas resté trois jours dans le tombeau. En effet, dans la version syriaque, on lit: *Erat parasceve, et sabbatum post illucebat*; dans l'éthiopienne: *Et parasceve hunc erat isto die ut illusceret sabbatum*; dans le texte arabe: *Et erat dies parasceve, cujus mane erat sabbatum*; et dans le persan: *Feria sexta erat et sabbatum inibat*. Ensuite on voit clairement, par ce texte et par le verset 41, que si Joseph et Nicodème avaient pu préparer un plus riche tombeau, ils n'auraient pas enseveli le Christ dans ce lieu.

[1] Sainte Brigitte, *Rev.* lib. II. c. xxi.

[2] L'aloès et la myrrhe étaient un mélange très-convenable pour embaumer les morts, parce que ce sont des substances très-amères, qui préservent de la corruption, et dont on se sert aussi pour parfumer les vêtements des grands. On employa environ cent livres de ces parfums, ce qui est une preuve de la piété et de la richesse de Nicodème.

[3] Il résulte des paroles de l'Évangile qu'on se servit de plusieurs linges pour envelopper le corps du divin Rédempteur. Saint Augustin (*de Consen. Evang.* lib. III. c. xxiii) dit: « Non quia illi una sindone a Joseph involutum dixerunt, propterea prohibuerunt intelligi, et alia lintea potuisse afferri a Nicodemo et superaddi, ut verum narrarel Joannes quod non uno sed linteis involutus sit. » Voyez Chifflet (*de Linteis Christi*), Salmeron et autres qui ont écrit sur ce sujet.

[4] Lib. VIII. c. xxi. n. 51. En effet, nous savons par l'Évangile que les femmes étaient retournées pour préparer des aromates et des parfums après le jour du sabbat.

[5] *An.* 34 et 113. Suarez et la plupart des modernes pensent que les clous furent déposés dans le tombeau avec la croix, puisqu'on les a retrouvés avec elle. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre de ces clous; il paraît plus probable qu'il y en avait quatre; ainsi le disent sainte Brigitte, saint Grégoire de Tours, Innocent III et autres auteurs les plus dignes de foi.

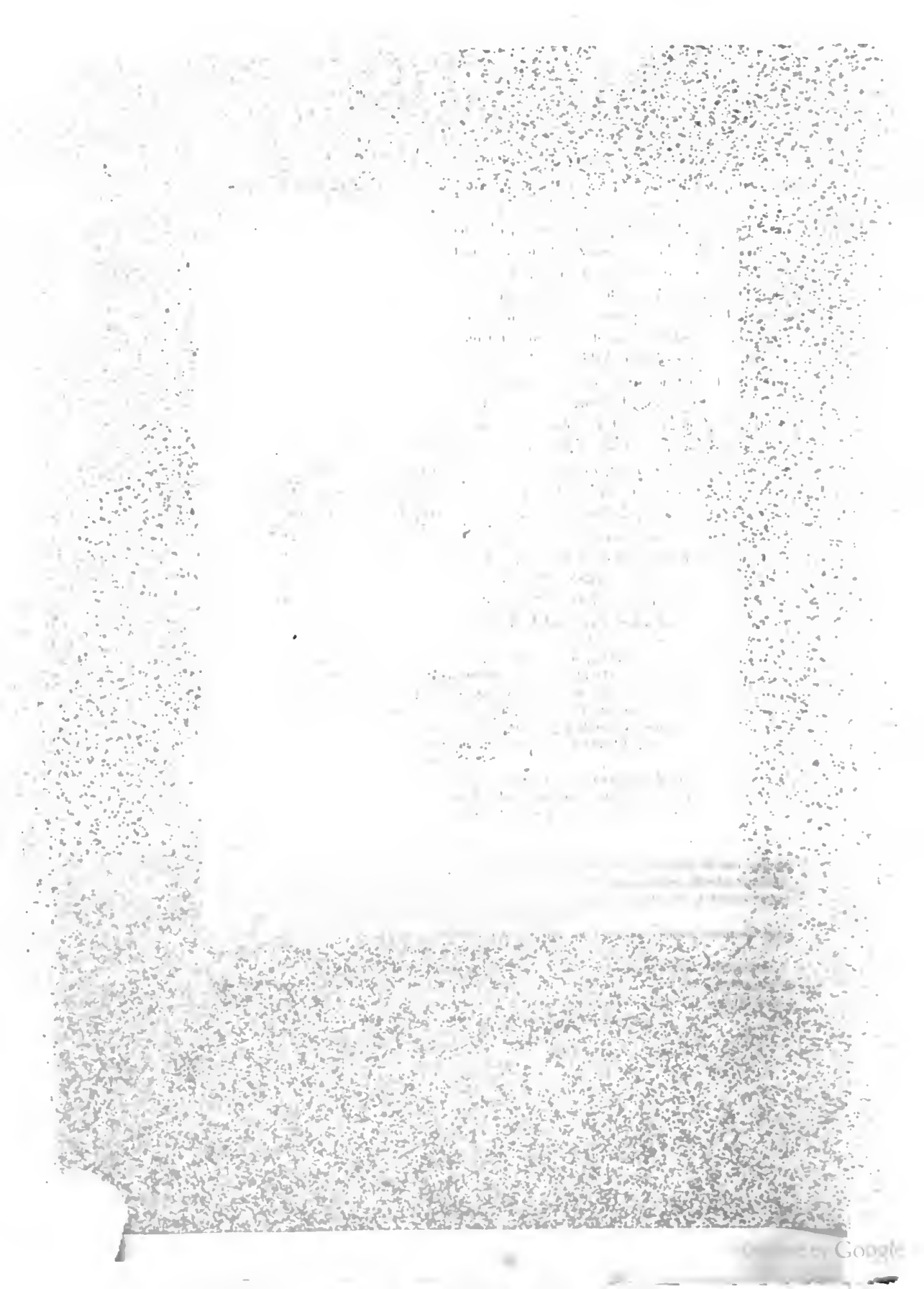

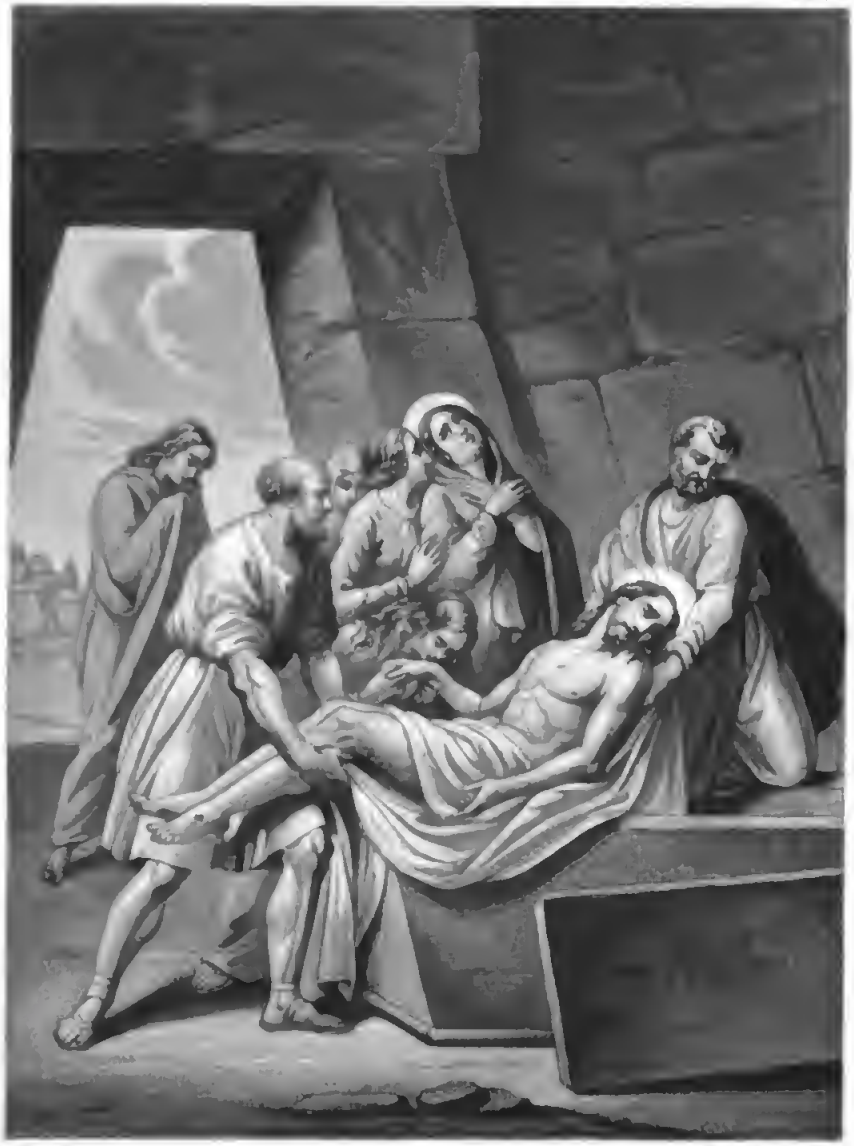

JÉSUS MIS AU TOMBEAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

comme l'aimait Marie. « O mon fils, ô mon fils, disait-elle, comment puis-je vivre « sans toi? Oh! combien cette séparation est cruelle pour moi! Heureux tombeau, tu « possèdes celui que j'ai porté neuf mois dans mon sein! tu recouvres le Seigneur du « ciel et de la terre! Combien je te porte envie! Que ne suis-je ensevelie vivante avec « lui! Ah! je puis dire du moins, puisque mon fils est mort, que deux cœurs reposent « dans un même sépulcre[1]. O tombeau, tu m'as tout ravi, puisque tu m'as pris mon « fils, mon amour, mon seul bien et mon Dieu! » Ensuite elle recommanda son fils au Père éternel[2], et elle ne pouvait détacher de ce tombeau ses doux regards; c'est avec peine que Jean, touché de compassion, l'arracha de ce lieu de douleur et la ramena à la maison. Ceux qui virent passer cette mère dolente ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes[3], et ceux qui l'accompagnaient pleuraient sur elle plus encore que sur son fils.

Les peines souffertes par cette sainte Mère furent si grandes en ce jour mémorable, que l'Église a voulu qu'il fût honoré chaque année par les fidèles, sous le titre de la Compassion de la sainte Vierge[4].

[1] « Vere dicere possum quod sepulto filio meo quasi duo corda in uno sepulcro fuerunt. » (S. Bern. *Rev.* lib. XII. c. XXI.)

[2] S. Bonav, *Medit. in Vita Christi.* c. LXXVI.

[3] « Multos etiam invitos ad lacrymas provocabat, et qui illam sequebantur super ipsam potius quam super dominum plangebant. » (S. Bern.)

Nous serions trop long, et nous rapporterions sans doute des choses bien connues de plusieurs, si nous voulions parler en archéologue des lieux sanctifiés par la mort du divin Rédempteur, des précieuses reliques de sa passion, etc. Nous dirons seulement que l'église du Saint-Sépulcre est de la plus haute antiquité; elle fut bâtie au temps de Constantin, grâce à la piété de sainte Hélène, dans la forme décrite par Adricomius, et rapportée par Corn. de la Pierre (*in Matth.* XXVII). Dévastée par Cosroès, et plus tard par d'autres barbares, elle fut réédifiée par la piété des fidèles.

Outre l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* de M. de Châteaubriand, on trouve, parmi les œuvres les plus récentes, des *Considérations sur Jérusalem et sur le tombeau du Christ*, avec quelques notices sur les frères Mineurs et sur l'ordre des chevaliers du Saint-Sépulcre, par le chevalier Artaud de Montor.

[4] L'Église, pour se montrer reconnaissante envers Marie, n'a pas cessé d'exciter la piété envers elle, et c'est pourquoi elle l'invoque aussi sous le titre de Mère de douleur. Selon le P. Alphonse Muzarelli, la première mention de la fête de la Compassion se trouve dans le concile provincial de Cologne de 1423, au chap. II. Il la fixa au vendredi de la Passion, pour honorer Jésus et sa très-sainte Mère et obtenir la conversion des Hussites, ces hérétiques sacriléges qui condamnaient et brûlaient les images du divin Crucifié et de sa très-sainte Mère (voyez Labbe). Le P. Siniscalchi, dans son opuscule du *Martyre du Cœur de Marie, mère de douleur,* prétend que cette fête est plus ancienne, et il en fait remonter l'origine jusqu'à Urbain IV, qui l'institua, dans l'Église, au vendredi avant le dimanche des Rameaux; ensuite Clément IV et Martin IV, en 1285, la favorisèrent. Au reste, nous manquons de documents certains sur l'institution de cette fête, et Benoît XIV n'en parle pas. Clément X, en l'an 1674, sur les instances de Charles II, roi d'Espagne, et de Marie-Anne d'Autriche, son épouse, publia une nouvelle bulle par laquelle il ordonna, dans tous les États de ce prince, la fête des Douleurs de la très-sainte Vierge, avec messe et office propres, accordés à la piété des Servites. Le même Clément X, Innocent XI et d'autres papes étendirent aux autres royaumes et à toutes les provinces ce pieux privilége, de sorte qu'il n'y a pas aujourd'hui un lieu du monde catholique où l'on ne célèbre, en ce jour, la fête des Douleurs de la très-sainte Vierge.

Il est inutile d'ajouter que les Servites, pleins de zèle pour le culte de la Mère de douleur, célèbrent,

CHAPITRE HUITIÈME.

DÉSOLATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE DURANT LES TROIS JOURS QUE LE CORPS DU DIVIN RÉDEMPTEUR RESTE DANS LE TOMBEAU.

Il est difficile de déterminer avec certitude le lieu où la très-sainte Vierge demeura jusqu'à la glorieuse résurrection de son divin Fils. Les écrivains sacrés ne s'accordent pas sur ce point. Métaphraste[1] croit qu'elle passa tout ce temps sur le Calvaire, attendant que le Christ, selon sa promesse, sortit triomphant du tombeau. Mais cette opinion aujourd'hui n'est suivie par personne. Probablement elle ne retourna pas à Béthanie avec Madeleine et les autres saintes femmes, parce que le soleil était couché quand le Christ fut mis au tombeau, et qu'il ne convenait pas que Marie fît, dans la nuit, les deux milles qui séparent ce village de la ville de Jérusalem; d'ailleurs, elle devait être épuisée par les angoisses et les douleurs qu'elle avait éprouvées en ce jour. Il est vrai qu'elle-même a révélé à sainte Brigitte que saint Jean, à qui elle avait été confiée, la ramena *à la maison*[2]; mais à la maison de qui? voilà ce qu'on ne peut dire avec certitude. Quelques écrivains croient que Marie fut ramenée dans la maison où elle avait passé la nuit précédente[3]. Pour nous, nous ne pouvons admettre cette opinion, puisque nous avons écrit que Marie arriva à Jérusalem seulement le matin de ce jour. Dans une question si incertaine, s'il nous est permis de hasarder quelques conjectures, nous dirons que la Mère de douleur fut ramenée à Jérusalem par Jean, dans la maison d'un ami intime ou de quelque parent, et que, désirant passer ces heures dans la méditation et dans la solitude, elle se retira dans le lieu le plus calme de la maison.

Les Apôtres avaient fui, les disciples s'étaient séparés, les pieuses femmes étaient découragées. En un mot, après la mort du pasteur, tout le troupeau s'était dispersé; et Marie seule, comme le disent unanimement les Pères et les docteurs, non scandalisée de la passion et de la mort de Jésus-Christ, sûre qu'il ressusciterait au troisième jour, pleine d'espérance et de foi, Marie représentait seule, dans ces jours de deuil, toute l'Église. Aussi, saint Bernard ou l'auteur, quel qu'il soit, du *Traité sur la*

depuis 1457, par concession d'Alexandre IV, qui approuva leur institut, une fête particulière des Sept Douleurs de Marie le troisième dimanche de septembre; cette fête est devenue aujourd'hui également universelle dans l'Église catholique. (Voyez BENOIT XIV, *de Festis*, etc.)

[1] *Die 15 augusti.*

[2] « His completis (c'est-à-dire : Jésus ayant été enseveli), venit ille bonus Joannes et duxit me in domum. » (S. BRIG. *Rev.* lib. I. c. XVI.) De ce passage, quelques-uns concluent que saint Jean ne se trouvait pas sur le Calvaire quand le Rédempteur fut descendu de la croix et mis au tombeau. Cependant, par ce mot *venit*, on peut très-bien entendre que l'apôtre bien-aimé s'approcha du lieu où était la très-sainte Vierge.

[3] GUILLAUME PIPINO, *de Pass. stat.* 7.

passion[1], s'écrie : « Il ne demeura en esprit avec le Christ ni homme, ni femme, excepté « celle qui seule *est bénie entre toutes les femmes.* Seule, en ce triste jour du sabbat, « elle resta ferme dans la foi, et en elle seule l'Église fut sauvée. C'est donc avec raison « que toute l'Église a coutume de consacrer à la louange et à la gloire de Marie chaque « samedi de l'année. O rameau, véritablement et particulièrement béni, que rien ne put « retrancher de sa vigne ! Ils furent retranchés de la vigne, ces hommes qui disaient : « *Nous espérions qu'il délivrerait Israël;* et ces femmes, quoique pieuses, qui venaient « pour rendre au mort un devoir d'humanité, mais qui ne croyaient pas qu'il ressuscite- « rait. » Dans Marie seule, dit Barthélemy de Trente[2], la foi resta vivante, et elle s'éteignit dans tous les autres. Nous dirons ici, en peu de mots, comment cette foi n'empêcha pas Marie d'être transperrée du glaive de la douleur, lorsqu'elle se rappelait combien son divin Fils avait souffert pour les hommes, et combien les hommes avaient été cruels pour lui. Elle comprenait que les auteurs véritables de la passion du Christ n'étaient pas le peuple juif qui avait voulu le faire mourir, ni les prêtres et les pontifes qui avaient jugé expédient que *cet homme* mourût pour tous, ni le gouverneur romain qui le condamna, ni les bourreaux qui le clouèrent sur la croix, ni enfin son Père céleste qui avait seulement accepté sa mort; mais elle voyait la cause unique de sa souffrance et de sa mort dans le péché et dans l'amour. En effet, comme dit Isaïe[3] : Il fut frappé pour les crimes du peuple; et comme dit l'Apôtre[4], il souffrit à cause du grand amour qu'il eut pour nous.

Le souvenir de cet ardent amour de Jésus, qui l'avait ameué à souffrir volontairement et à mourir pour nous, portait Marie à considérer l'ingratitude des hommes, et par conséquent à se rappeler une à une toutes les peines spirituelles et les peines corporelles souffertes par son divin Fils. Nous avons déjà parlé de la douloureuse compassion de

[1] Bien que le très-docte P. Mabillon dise que la *Vigne mystique*, ou le traité de la passion de Notre-Seigneur, sur ces paroles : *Ego sum vitis vera*, n'est pas de saint Bernard, mais bien d'un autre docte, pieux et éloquent écrivain de ce siècle, ce traité se trouve dans les œuvres du doux docteur, abbé de Clairvaux. Voici comment s'exprime l'auteur, après avoir cité le texte sacré : « *Elegit Dominus infirma mundi ut confunderet fortia.* — Si vero fugam mentalem intelligimus, nec vir relictus est cum eo, nec mulier præter illam, quæ sola *benedicta est in mulieribus*, quæ sola per illud triste sabbatum sicut in fide, et salvata fuit ecclesia in ipsa sola. Propter quod aptissime tota Ecclesia in laudem et gloriam ejusdem Virginis diem sabbati per totius anni circulum celebrare consuevit. Vere et singulariter benedictus palmes, qui a sua vite nullo potuit timore præcidi. Abscissi sunt viri qui dicunt *nos autem sperabamus quod ipse redempturus esset Israel.* Abscissæ sunt mulieres quæ quamvis piæ præveniunt mortuo humanitatis servitium exhibere, tamen illum resurrecturum nequaquam credebant. »

[2] Barthélemy de Trente (c. II), après avoir dit : « In sola Maria fides viguit, in aliis extincta fuit, » ajoute : « Quod significatur in candelis quæ extinguuntur, » parlant des cierges que l'on éteint dans l'office des ténèbres. Bien que plusieurs auteurs estimés soient de cette opinion, Melchior Cano, avec beaucoup d'autres, explique autrement cet usage d'éteindre les cierges; il dit que, dans l'ancien rite, on chantait les matines, pendant la nuit, dans les cimetières et sur les tombes des martyrs.

[3] « Propter scelus populi mei percussi eum. » (Chap. LIII. v. 8.)

[4] « Propter nimiam charitatem suam qua dilexit nos Deus. » (*Ad Ephes.* II. v. 4.)

Marie ; bornons-nous donc ici à contempler notre chère et souffraute Mère, qui pleure toute seule, abandonnée par tant d'amis chers à son cœur. Toutefois, la douleur de Marie n'est pas accompagnée de ces tremblements convulsifs, de ces cris déchirants, de ces transports furieux, qui, chez les autres, sont les signes ordinaires d'une grande désolation. Non ! la douleur de Marie fut immense, sans doute, mais elle fut toujours unie à la force, à la résignation et à la foi. Nous croyons donc que, quoique, dans les premiers instants, les souffrances de son Fils s'offrissent à elle toutes ensemble pour déchirer son cœur de Mère (Pl. XLII), cependant elle voulut les méditer l'une après l'autre, enseignant ainsi à tous les fidèles comment ils auraient un jour à méditer fréquemment les souffrances du divin Rédempteur.

Elle se souvenait du tendre et dernier adieu de la veille ; et, en rappelant à son esprit toutes les paroles de cet affectueux entretien, elle se sentait défaillir de douleur et d'amour. Bien que la vie de Marie n'eût été qu'une vie de peine et d'inquiétude, parce qu'elle savait combien son Fils devait souffrir un jour, elle avouait néanmoins que les trente-trois ans qu'elle avait vécu avec lui[1] avaient passé rapidement, et qu'elle sentait dans cette heure tout l'accablement de ce perpétuel abandon. Elle voyait l'apôtre impie et sacrilége qui, après avoir été témoin de tant de miracles et avoir pris pour nourriture la chair et le sang du divin Agneau[2], avait vendu son Maître pour quelques deniers, et l'avait signalé à ses ennemis par le baiser de paix que Jésus avait coutume d'échanger avec ses bien-aimés disciples. Elle considérait son divin Fils priant dans le jardin de Gethsémani[3], non loin des trois disciples de prédilection[4], qui, quoique avertis par lui de veiller, s'étaient livrés au plus profond sommeil ; et cependant à ce moment même, après avoir permis à la souffrance de l'envahir[5], il était comme

[1] Il y a diverses opinions sur l'âge où mourut le divin Rédempteur. Les uns disent trente ans ; d'autres quarante (Chrysost. *in Joann. Hom. LIV*), ou même cinquante (Iren. lib. II. *Hæres.* c. xxxix) ; l'opinion la plus commune est qu'il avait trente-trois ans ou qu'il entrait dans sa trente-quatrième année.

[2] Saint Hilaire (*Can.* xxx *in Matth.*), saint Clément (lib. V. c. xvi), Théophilacte, Rupert, Innocent III, plusieurs Pères affirment que Jésus ne fut pas communié par le Rédempteur.

[3] Selon les mesures d'Adricomius, rappelé par Corn. de la Pierre (*in Matth.* xxvii), du Cénacle au jardin de Gethsémani, le Seigneur marcha l'espace de cent cinquante petits pas, c'est-à-dire de deux pieds et demi. Dans ce jardin, selon le même Adricomius, était une grotte. Maldonat (*in Matth.* xxvi) dit que dans cette campagne étaient plusieurs jardins, et que le Christ, selon sa coutume, s'achemina vers le huitième jardin, comme le dit le mot *Gethsémani*. L'opinion la plus commune est que ce mot signifie *vallée des oliviers*, à cause du grand nombre d'oliviers qu'on y voyait. Silveira veut que, d'après la racine hébraïque, ce mot signifie *pressoir à huile*, parce qu'il y avait dans ce champ un moulin pour presser les olives que cette montagne produisait en abondance ; d'où il conclut que ce nom convenait très-bien à la passion du Rédempteur. (Lib. VIII. c. II. n. 3.)

[4] Il paraît hors de doute que le divin Maître entra dans ce jardin avec tous ses disciples ; saint Luc le dit formellement.

[5] Le Christ, en s'offrant comme victime à la justice divine, donna pleine licence aux souffrances d'affliger sa très-sainte humanité, et de la mettre à mort.

Digitized by Google

Digitized by Google

I.N.R.I.

Digitized by Google

en agonie et tombait plusieurs fois la face contre terre ; si bien qu'il priait son Père céleste de le délivrer enfin de la mort. Marie savait bien quel fier combat avait soutenu dans son âme son fils en proie à la douleur, s'il avait fallu qu'un ange vînt pour le fortifier, et si par la violence de l'angoisse il sua du sang[1] en telle abondance que tout à l'entour la terre en fut baignée.

Elle le voyait saisi, lié comme un vil scélérat par une troupe nombreuse ; plus cruels que le lion à l'égard de sa proie, ces barbares le renversent, le frappent, l'outragent de mille manières en proférant d'horribles blasphèmes[2]. A ces souvenirs, des larmes coulaient plus abondantes des yeux de la Vierge bénie, et elle soupirait ardemment, en pensant aux opprobres plus grands encore, aux offenses et aux peines auxquelles était réservée la sainte victime de l'amour. Elle se rappelait avec douleur que tous les disciples avaient fui aussitôt, et que Pierre, qui de loin avait suivi son maître et s'était glorifié d'être prêt à mourir pour lui, n'avait pu rester ferme et fidèle devant deux servantes qui l'interrogeaient, et avait commis publiquement un parjure dans la cour du grand prêtre, en déclarant qu'il ne connaissait pas cet homme. Et cependant n'était-il pas l'apôtre destiné à être le chef de l'Église et le vicaire perpétuel du Christ sur la terre? Marie voyait son divin Fils répondant avec douceur à celui qui le frappait sur la joue, sacrilége si horrible que les cieux tremblèrent, que la terre s'agita sur ses fondements et que les anges se voilèrent de leurs ailes[3]. Enfin elle le voyait traîné d'un tribunal à un autre, toujours chargé d'outrages, et, durant le reste de la nuit, enfermé dans une prison avec de telles cruautés[4] qu'on n'arrive pas à comprendre comment l'esprit humain a pu les imaginer.

La Vierge, dans son profond recueillement, voyait en esprit toutes ces scènes douloureuses aussi vivantes que si elles se passaient de nouveau sous ses yeux. Qui pourrait dire l'ineffable douleur de cette tendre mère, lorsqu'elle se rappelait les cris de cette populace qui préféra Barrabas à son divin Fils ; la rage des bourreaux qui, après l'avoir attaché à une colonne[5], se fatiguèrent à force de le flageller. Sainte

[1] Bien que, ainsi que l'enseigne Corn. de la Pierre, sur l'autorité d'Aristote (*in Luc.* xii), un homme puisse naturellement suer du sang, nous sommes cependant de l'opinion de ceux qui disent que, sans un miracle, le sang ne pouvait pas être en si grande abondance. Silveira (lib. VIII. c. i. n. 165), sur l'autorité des Pères et des docteurs, dit que le sang découla de la tête, des bras, des mains, des pieds, enfin de toutes les parties du corps, en si grande quantité, que le sol en fut inondé.

[2] Sainte Brigitte. *Rev.* lib. I. c. xix.

[3] Ephrem. *Serm. I de Passione.*

[4] Les injures faites en cette nuit au divin Rédempteur furent si nombreuses, que nous pourrons les connaître seulement au jour du jugement dernier.

[5] Plusieurs disent que le Christ fut flagellé d'abord à la grande colonne, les mains et les pieds liés et la face tournée vers cette colonne; qu'ensuite, pour le flageller encore, on l'attacha par les mains seulement à la petite. On dit généralement que le nombre des coups fut de six mille six cent soixante-six. On sait qu'il était défendu par la loi du *Deutéronome* de donner aux coupables plus de quarante coups, c'est pourquoi on n'en donnait que trente-neuf, comme saint Paul le raconte de lui-même. Il est vrai que

Brigitte[1] raconte que les verges labourèrent les chairs comme le soc de la charrue laboure la terre et qu'aucune partie de son saint corps n'était sans plaie ou sans meurtrissure[2], et cependant, sans être émus de tant de souffrances, ces impies ne cessèrent de demander la mort de l'innocente victime.

Marie pensait encore à la douleur de son Fils, lorsque sa tête sacro-sainte, couronnée d'épines entrelacées[3], fut toute déchirée[4], si bien que ce roi des douleurs eut le visage inondé de sang. Elle se rappelait comment Pilate, touché de pitié, le montra au peuple, afin que, ému aussi de compassion, il ne sévit plus contre un homme où l'on ne voyait plus la face de l'homme, et en qui le juge lui-même ne trouvait rien qui fût digne de mort. Mais l'espérance du juge fut trompée, lorsqu'il entendit les scribes, les pharisiens, les prêtres et les Juifs crier d'une voix unanime : *Crucifiez-le, nous n'avons d'autre roi que César!* Oh! qui pourrait exprimer la douleur de la Vierge désolée, lorsqu'elle se rappelait l'aveuglement des Juifs et la faiblesse de ce juge, qui condamnait l'innocent à la mort? Elle admirait son divin Fils embrassant volontiers cette croix désirée par lui depuis le premier moment de son incarnation. Elle le voyait maltraité par cette brutale multitude, et plusieurs fois tomber à terre[5], si bien que, non par pitié, mais de crainte qu'il ne

les Romains, qui flagellaient a la colonne, et non comme les Hébreux, en tenant le coupable étendu à terre, la face dans la poussière, avaient coutume quelquefois de donner tant de coups que, selon Ulpius, le patient mourait quelquefois sous les verges.

[1] *Rev.* lib. IV. c. LXX.

[2] S. LAUR. JUSTINIEN, *de Trium. Agon. Christi.*

[3] Les commentateurs sacrés discutent sur le genre de ces épines et sur la manière dont elles furent entrelacées. Tolet et Suarez, sur l'autorité de plusieurs autres, et particulièrement de saint Vincent Ferrier, disent que la couronne était faite de joncs marins. Gretser, François-Luc, Martin du Rio et autres croient qu'elle était d'une espèce de buisson, ainsi décrite par Guthymius (*in Ps.* LV) : Rammum dumorum quiddam genus est quod maximis atque acutissimis refectum est aculeis. » Silveira (lib. VIII. c. II. n° 34), Barrada (tom. IV. lib. VII. c. VII), C. de la Pierre (*Matth.* XXVII) croient que les deux espèces d'épines furent entrelacées ensemble. Quelques-uns veulent que ce faisceau d'épines fût fait en forme de couronne royale ou de diadème, d'autres en forme de casque ou d'armet. Laurent Justinien (lib. I. c. XIV. *de Agon. Christi*) fait ici une belle réflexion, il dit que les dignités terrestres sont avec raison comparées au roseau qui est vert au dehors et vide et stérile au dedans.

[4] Corona spinea mille punctoris speciosum ejus caput divulnerat. (S. BERN. *de Pass.*)

[5] Que le divin Rédempteur, affaibli par le sang versé et par les privations continuelles souffertes depuis le soir précédent, soit tombé plusieurs fois en allant au Calvaire, cela semble ne pouvoir être mis en doute, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, quelques commentateurs croient que Jésus subit deux flagellations, l'hébraïque et la romaine. Cette dernière, comme nous l'avons remarqué, était très-cruelle, et, comme le dit Juste-Lipse (*de Cruce*, lib. II. c. IV), tous ceux qui étaient condamnés à mort étaient soumis à cette peine. Partant est-il étonnant si Jésus, chargé d'une croix pesante, puisqu'elle était faite de deux troncs d'arbres capables de soutenir un homme, tomba plusieurs fois? Juste-Lipse (lib. II. c. VI) prouve que les patients marchaient au gibet frappés du fouet, accablés d'outrages, et qu'on pressait leur marche à coups d'aiguillon. Ainsi ce n'est pas une exagération mystique, si saint Anselme, Lanspergius, sainte Brigitte, sainte Mathilde et beaucoup d'autres pieux et doctes écrivains s'appesantissent sur de tels outrages. Il nous est agréable de terminer cette note par la belle réflexion que fait le poëte Tansille sur la chute du divin Rédempteur :

pût arriver vivant sur le Golgotha, ils avaient contraint un homme de Cyrène de porter le bois de la croix. Elle se rappelait comment ses yeux maternels s'étaient rencontrés avec ceux de Jésus, tandis que, déchiré et meurtri, il allait au Calvaire; avec quelle cruauté il fut dépouillé de nouveau, cloué, élevé sur l'arbre de la croix, où il ne resta pas oisif, mais où il dit, fit et enseigna des choses utiles pour nous, puisque ses premières paroles furent pour demander à son Père de pardonner à ses bourreaux.

Elle méditait les dernières paroles de Jésus expirant; elle en pesait le sens mystérieux, et elle trouvait dans ses paroles toute l'effusion d'un amour infini. Ce trouble de la nature lui révélait un Dieu mourant, et en voyant dans tous les disciples du Rédempteur la foi éteinte, ou du moins attiédie, elle ravivait la sienne et croyait fermement qu'au troisième jour, le Christ, vainqueur du péché et de la mort, renaîtrait à la vie et à la gloire. Il est vrai que, en réfléchissant au petit nombre de ceux qui sauraient profiter de ce divin sacrifice, elle retombait dans un nouvel abîme de douleurs, et c'est d'elle qu'elle pouvait dire avec le prophète Jérémie : « Voyez, Seigneur, ma tribulation : mes entrailles « sont déchirées, mon cœur est bouleversé au dedans de moi, parce que je suis pleine « d'amertume... Ils ont entendu mes gémissements, et personne qui me console [1]... « J'avais un fils, poursuivit-elle, il a opéré de grands prodiges, et les hommes sont « aveuglés et ingrats; il a apporté la sagesse aux nations, et elles n'ont point cru à sa « doctrine, il a passé en guérissant et faisant le bien, et il a reçu pour récompense les « outrages, les souffrances, et une mort ignominieuse, au plus beau temps de son âge. »

O Marie désolée! ô femme la plus affligée de toutes les femmes, à qui vous comparer? à qui êtes-vous semblable? O fille de Jérusalem? ô Vierge de Sion, comment vous consoler [2]? Deux amours ardents siégent dans votre cœur : l'amour de Dieu et l'amour de l'humanité, et l'un et l'autre vous consument. Le premier vous porte à reconnaître dans le fruit de vos chastes entrailles un Dieu mort au milieu des peines et des tourments. Le second vous porte à voir avec quelle ingratitude les hommes ont répondu à cet ineffable amour, et comment pour plusieurs cette passion de votre divin Fils, au lieu d'être un remède salutaire, sera une cause de condamnation. A ces pensées, Marie pleure, et elle

« Combien devait être pesant l'arbre que le Christ prit sur ses épaules, puisque à ses rameaux étaient suspendus tous les péchés du monde. Il n'est pas étonnant que Notre-Seigneur gémit sous cette croix où chacun avait mis ses péchés; mais la cause qui rend le fardeau pesant est la même qui le lui rend doux à porter.

« Quel spectacle! le Seigneur tombe sous le fardeau pesant qui l'accable! et moi, cruel, je respire! et j'ai vu son beau visage s'imprimer dans la fange! Ah! je m'étonne que les anges du ciel, attirés par l'amour et le respect, ne soient pas descendus du ciel pour l'aider et le soutenir. »

(*Larmes de saint Pierre*, chant XIV.)

[1] Vide Domine quoniam tribulor, conturbatus est venter meus, subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum... Audierunt quia ingemisco ego et non est qui consoletur me. (Jerem. *Lament.* c. I. v. 20 et 21.)

[2] Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem, cui exæquabo te et consolabor te. Virgo filia Sion? (Jerem. *Lament.* c. II. v. 13.)

pleure amèrement, et nul de ses amis ne peut la consoler ; car c'est le pieux sentiment des auteurs ascétiques que, touchés de pitié, aux gémissements de cette amoureuse colombe, Jean et les femmes qui habitaient cette maison où Marie recevait l'hospitalité entrèrent dans sa chambre pour apporter quelque consolation à cette mère désolée. (Pl. XLIII.) — Mais quelle consolation pouvait recevoir d'eux la très-sainte Vierge? Tout lui manquait, puisqu'elle était privée de son Fils. « O Dame, lui dirons-nous avec saint « Bonaventure[1], pourquoi vous êtes-vous immolée pour nous? la passion du Fils ne « nous suffisait-elle pas, si la mère n'était aussi crucifiée? O cœur d'amour, pourquoi « vous être changé en globe de douleur? » Le glaive qui la transperça sur la montagne la transperce encore sous ce toit hospitalier. Elle passe les jours et les nuits dans les veilles et dans les larmes. « O notre Dame[2], je vois votre cœur, ou plutôt à la place de « votre cœur je vois la myrrhe et l'absynthe. Je cherche la mère de mon Dieu, et voilà « que je trouve douleur, plaies, afflictions, amertume. Vase de sainteté, pourquoi vous « êtes-vous changé en vase d'affliction? ô Reine, pourquoi êtes-vous allée au Calvaire? « Dame blessée, blessez nos cœurs, et dans nos cœurs renouvelez la passion de votre « Fils et la vôtre. Unissez nos cœurs à votre cœur blessé, afin que nous restions non-« seulement dans les plaies de Jésus, mais encore dans les vôtres. »

CHAPITRE NEUVIÈME.

MARIE VOIT LA PREMIÈRE LE CHRIST RESSUSCITÉ QUI CONTINUE A CONVERSER AVEC ELLE.

Le jour suivant, qui était le jour du Sabbat, comme le raconte saint Matthieu[3], les princes des prêtres et les pharisiens s'assemblèrent chez Pilate, disant : Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce séducteur a dit, lorsqu'il était encore vivant : Après trois jours je ressusciterai. Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième

[1] « O Domina, cur ivisti immolari pro nobis? Num quid non sufficiebat filii passio nobis, nisi crucifigeretur et mater? O cor amoris, cur conversum es in globum doloris? » (*In Stim. Amor.*)

[2] « Aspicio, Domina, cor tuum et id non cor sed myrrham et absynthium et fel video. Quæro matrem Dei et ecce invenio spucta, flagella et vulnera, quia tota conversa es in ista. O amaritudina plena quid fecisti? Cur vas sanctitatis fecisti vas pœnalitatis? O Domina, quare ivisti ad Calvariæ locum? O vulnerata Domina, vulnera corda nostra et in cordibus nostris tuam et filii tui renova passionem. Cor tuum vulneratum conjunga cordi nostro, ut tecum tuis vulneribus pariter vulneremur. (S. Bon. *in eod. loc.*)

On sait que Pie VII, de sainte mémoire, par rescrit du 15 février, à tous les fidèles qui, entre la vingt et unième heure du vendredi saint et la seizième du samedi saint, auront, en méditant et priant une heure, ou au moins une demi-heure, tenu compagnie à la vierge désolée, accorde indulgence plénière, du jour où ils auront satisfait au précepte pascal, en se confessant et en renouvelant la sainte communion. Par rescrit du 21 du même mois, le même souverain pontife accorde trois cents jours d'indulgence à qui pratique cet exercice dans les autres semaines, et indulgence plénière dans la dernière semaine de chaque mois.

[3] C. XXVII. v. 62 et suiv.

JEAN ET MADELEINE CONSOLENT MARIE.

jour, de peur que ses disciples ne viennent et n'enlèvent le cadavre, et ne disent ensuite au peuple crédule que le Christ est ressuscité d'entre les morts; car cette dernière erreur serait pire que la première[1]. Pilate leur répondit : N'avez-vous pas des gardes? Ne sont-ils pas à votre disposition? Allez, appelez les soldats, et gardez le sépulcre, comme vous le voulez. Et ceux-ci s'en allant firent ce qui leur avait été conseillé. Non-seulement ils mirent des gardes autour du sépulcre, mais encore, pour plus de sûreté, ils en fermèrent la pierre avec un anneau de fer[2], après l'avoir scellée[3]. Mais Dieu, qui se joue des précautions de la sagesse humaine et contre qui ne sauraient prévaloir les ruses les plus subtiles, se servit justement de cette cauteleuse prudence des Juifs pour rendre plus éclatante sa miraculeuse résurrection. Or le lendemain du jour du sabbat, c'est-à-dire le dimanche, les pieuses femmes, dès le matin, vinrent vers le sépulcre pour embaumer le corps de Jésus avec les aromates qu'elles avaient achetés la veille, et tout en cheminant elles se demandaient l'une à l'autre comment elles ôteraient la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre. Elles arrivèrent au lieu désiré, lorsque le soleil était déjà levé, et regardant, elles virent que la pierre était ôtée, et en entrant dans le sépulcre, elles aperçurent un ange vêtu d'une robe blanche[4], lequel dit à ce pieux troupeau de ne pas craindre d'entrer, que le Christ était ressuscité, comme il l'avait promis. Remplies tout à la fois de joie et de crainte, elles voulaient annoncer la douce nouvelle aux disciples, mais non aux autres, car elles craignaient encore, tant leur foi était faible.

[1] Corn. de la Pierre, dans le commentaire sur le verset 64 du chap. xxvii de saint Matthieu, dit que ces princes des prêtres se servirent de ce prétexte, parce qu'ils craignaient réellement que le Christ ne ressuscitât, et qu'ils placèrent des soldats autour du sépulcre ou pour empêcher la résurrection, ou bien pour l'emprisonner et le faire mourir de nouveau, s'il ressuscitait.

[2] Cette opinion est celle de Nicéphore, de Bède, de Baronius et d'autres; le vénérable Bède (*de Locis sanctis*) ajoute que l'on voyait encore de son temps des restes des anneaux de fer.

[3] Quelques-uns disent que le sceau avec lequel la pierre fut scellée fut celui du sanhédrin, d'autres celui de Pilate. On prétend que la garde qui veilla autour du sépulcre était de cent soldats, et que les uns veillaient au dedans et les autres au dehors du jardin. Nous pensons qu'ils étaient beaucoup moins nombreux.

[4] Il se peut que l'ange vu par les saintes femmes fût le même qui déjà avait été vu par les soldats; descendu du ciel au bruit du tremblement de terre, il avait ôté la pierre du sépulcre, il s'était assis sur cette pierre. Il paraît également certain que, lorsqu'il parla aux saintes femmes, il avait déposé l'aspect terrible de l'ange pour prendre la forme d'un homme; c'est pourquoi saint Marc dit : *Viderunt juvenem*; car si les femmes avaient cru qu'il était un ange, elles auraient eu aussitôt une foi vive en ses paroles. Toutes ces questions et autres semblables naissent, parce que l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ, quoique suffisamment exposée, n'est pas racontée de la même manière par tous les Évangélistes, en ce sens que les uns rapportent des circonstances que les autres ont passées sous silence ou qu'ils ont rapportées différemment. D'ailleurs il est très-probable que les Évangélistes ont négligé le soin de raconter quelques faits qui alors étaient connus de tous. Si l'on demande pourquoi le Christ apparut d'abord aux femmes, on peut répondre avec saint Augustin (*Serm. CCXXXII.* c. 1) que, comme par le moyen de la femme eut lieu *la chute* de l'homme, de même c'est par le moyen de la femme que se répandit la nouvelle de la *résurrection*. Saint Hilaire (*in Matth.* c. xxxiii), Euthymius (*Enarr. in. Evang. Matth.*) et autres sont du même sentiment.

Les onze apôtres apprirent que Jésus vivait ; pour s'assurer du fait, en le voyant de leurs propres yeux, Pierre et Jean coururent les premiers avec un autre disciple que le texte sacré ne nomme pas.

Selon saint Marc [1] et saint Jean [2], Jésus apparut d'abord à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons. Celle-ci se tenait debout hors du sépulcre pleurant amèrement, et pendant qu'elle pleurait, elle se baissa pour voir s'il y avait encore la dépouille de son bien-aimé Seigneur. Elle vit deux anges vêtus de blanc, assis où le corps de Jésus avait été déposé, l'un à la tête, l'autre aux pieds; touchés de pitié, ils lui demandèrent pourquoi elle pleurait... Elle n'avait pas répondu encore qu'elle vit Jésus debout près d'elle. Elle ne le reconnut pas; mais, croyant que c'était le jardinier, elle le pria de lui dire, pour qu'elle pût l'adorer, en quel lieu il avait mis le corps. Le divin Rédempteur alors se découvrit à elle, en l'appelant par son nom et en lui ordonnant de rapporter à tous les disciples ce qu'elle avait vu de ses yeux.

Saint Matthieu [3] parle d'une autre apparition aux pieuses femmes; saint Luc [4] raconte longuement comment Jésus se manifesta à deux disciples dans le bourg d'Emmaüs; comment, dans le soir du même jour [5], Jésus apparut à ses disciples qui étaient rassemblés à table et qui tenaient la porte fermée, à cause de la crainte des Juifs. Les Évangélistes continuent à nous raconter comment le Seigneur confirma sa résurrection pendant les quarante jours qu'il daigna rester sur la terre. Il est donc impossible de mettre en doute la résurrection du Christ, arrivée le troisième jour après sa mort.

Aucun des Évangélistes ne parle de l'apparition de Jésus à sa très-sainte Mère; cependant nous essaierons de montrer combien il est vraisemblable que c'est elle qu'il réjouit la première par son auguste présence. Sans nous arrêter aux vains prétextes dont se servirent les Juifs pour cacher la résurrection du Christ, et sans montrer combien il est ridicule de vouloir qu'on ajoute foi au récit des gardes qui étaient endormis, voyons les motifs sur lesquels est fondée notre opinion, tout à la fois pieuse et raisonnable.

Il était certainement convenable que le divin Rédempteur, avant d'apparaître à tout autre, apparût à sa très-sainte Mère, pour la consoler dans sa douleur et la récompenser ainsi de la vivacité de sa foi et de l'ardeur de son amour. Or, chacun de ces motifs, pris séparément, serait plus que suffisant pour prouver la convenance d'une telle apparition; comment donc ne croirions-nous pas que cette apparition eut lieu réellement, lorsque ces trois motifs se trouvent réunis? Comment le Christ, le plus tendre, le plus affectueux, le plus saint de tous les fils, qui, au moment d'expirer sur la croix, tourna sa dernière pensée vers sa Mère et ne voulut pas la laisser sans

[1] C. XVI. V. 9
[2] C. XX. V. 11.
[3] C. XXVIII. V. 9.
[4] C. XXIV. V. 13 et suiv.
[5] S. JEAN. XX. V. 19. S. MARC. XVI. V. 14. LUC. XXIV. V. 36.

appui[1] ; comment le Christ, qui souffrait des peines de Marie plus que des siennes mêmes et qui voulut, par une providence admirable, l'associer à toutes ses douleurs, comment n'aurait-il pas voulu la visiter la première?

Ne devait-il pas la consoler au plus tôt dans ces peines qu'il n'est pas donné à l'esprit humain de comprendre, comme nous l'avons dit, ni à la parole d'exprimer, quelque éloquente qu'elle soit? Ne devait-il pas récompenser ainsi la foi si vive, si ardente de sa très-douce Mère? Ah! si la très-sainte Vierge aima le Rédempteur par-dessus toutes les créatures, et si elle fut aimée par lui d'un égal amour, lorsqu'il vivait, et si, dans la Vie des Saints, nous lisons que Jésus apparut aux âmes les plus aimées, pouvons-nous croire que Jésus, après sa résurrection, aima moins sa Mère qu'il n'aima Madeleine, saint Pierre et tous ceux dont parle l'Écriture? N'avons-nous pas dit, et saint Jean, à la fin de son Évangile, ne dit-il pas que beaucoup de faits sont passés sous silence? Et n'est-ce pas peut-être parce que ces faits étaient connus de tous et que nul ne les mettait en doute? Après tout, qu'avons-nous besoin de recourir à ces raisons de convenance, lorsqu'un saint Ambroise[2], à la suite des Pères, est de ce sentiment? lorsque telle est l'opinion d'un Sédulius[3], qui, quoique poète, a cependant, comme tous le savent, une grande autorité dans l'histoire sacrée; d'un saint Bonaventure[4]; du fidèle disciple de saint Anselme[5], lequel ajoute que les Évangélistes ont toujours passé sous silence ce qu'il eût été inutile de dire? Or, s'il était écrit que Jésus, après sa résurrection, apparut à sa Mère, qui ne regarderait ce récit comme chose superflue, alors qu'il a été parlé de l'apparition de Jésus à d'autres? Ne serait-ce pas assimiler la Reine du ciel à tel homme ou à telle femme à qui Jésus apparut?

[1] Voyez le Mantouan, Lyranus et tous les autres commentateurs de la sainte Écriture, lesquels généralement sont de cette opinion.

[2] Vidit ergo Maria resurrectionem Domini, et prima vidit, et credidit. Vidit et Maria Magdalena, quamvis adhuc ista nutaret. (Lib. ult. *de Virg.* c. III.) Cette opinion semble être aussi celle de saint Irénée, à qui saint Ambroise l'emprunte. (Voyez les *Annotations* de Fevardentius aux Œuvres de saint Irénée, liv. V, c. XXXI.)

[3] Quæ cum clarifico semper sit nomine Mater,
Semper Virgo manet. Hujus se visibus adstans
Luce palmam Dominus prius obtulit, ut bona Mater
Grandia divulgans miracula, quæ fuit olim
Advenientis iter, hæc est redeuntis et inde.
(Lib. V. *Oper. paschal.* v. 362-et seq.)

[4] *Medit. in vita Christi*, c. LXXXVII.

[5] Si aliquis quærit cur evangelistæ non referant ipsum piissimum Dominum a morte resurgentem huic suæ dulcissimæ Matri, ut ejus dolores mitigaret, primo ac præcipue apparuisse, dicimus quid a quodam sapiente de hoc ipso sciscitantes audivimus. Ait ergo: Tanta esse scitur auctoritas narrationis evangelicæ, ut nihil in ea dependens, nihil inane, nihil superfluum reperiatur. Itaque, si Matri Domini, si dominæ mundi ipse filius ejus ab inferno resurgens scriberetur, sicut alii cuilibet, apparuisse, eamque de sua resurrectione docuisse, quis non tale scriptum superfluum duceret? Reginam videlicet cœli et terræ omnisque creaturæ cœquaret illi vel illi quibus apparuit, viro aut mulieri. Spiritus ejus in illa plene perfecteque quiescebat, qui sibi et esse illius et facta ejus omnia luce clarius revelabat, et evangelistæ scriberent tunc vel tunc illi talem ac talem semet exhibuisse. (*De Excell. Virg.*

Pourquoi chercher encore des autorités, lorsque sainte Brigitte raconte [1] que le Rédempteur, à peine sorti du tombeau, se présenta à la très-sainte Vierge, en se montrant à elle vainqueur de la mort et du péché et en lui donnant à baiser ses plaies sacrées? « O ma Mère, lui dit-il sans doute, ô ma très-sainte Mère, mettez fin à vos

Mariæ, c. VI.) C'est aujourd'hui l'opinion des docteurs, et particulièrement de l'illustre Gerberon, éditeur des Œuvres de saint Anselme, que ce livre, bien que cité sous le nom du saint archevêque de Cantorbéry, a été écrit par Edmer ou Eadmer, disciple de saint Anselme.

[1] Mihi vero quæ sum Mater Dei, cum post mortem ejus incomprehensibili dolore mœsta essem, apparuit idem filius meus priusquam aliis, et palpabilem se obtulit mihi, osculans me et commemorans se visibiliter in cœlum ascensurum; et quamvis hoc non sit scriptum propter humilitatem meam, tamen hæc est veritas, quod filius meus resurgens primo mihi apparuit quam alicui alii. (*Revel.* lib. VI. c. XCIV.)

A sainte Brigitte font écho sainte Térèse et saint Bernardin. La première (comme nous le voyons dans sa *Vie*, écrite par le P. Frédéric de Saint-Antoine (lib. III. c. IV) rapporte qu'un jour Notre-Seigneur lui apparut et lui dit que, à peine ressuscité, il était allé visiter sa très-sainte Mère; qu'il s'entretint longtemps avec elle, et qu'il la remplit d'une ineffable joie. Benoît XIV, dans ses *Annotations sur le Samedi Saint*, en preuve de cette pieuse opinion de presque tous les fidèles, rapporte cette révélation. Saint Bernardin de Sienne non-seulement soutient cette opinion, mais encore il réfute les arguments captieux des opposants. Nous citerons ici quelques-uns de ses principaux arguments: « Quia enim, dit-il, de sacræ Matris consolatione post resurrectionem nihil evangelica testatur historia, non propterea credendum est quod benignissimus Jesus, fons consolationis et gratiæ, quæ cæteros tantum studuit consolari, oblitus sit Matris, quam solam noverat mortis suæ amaritudinem plenissime degustasse? Placuit autem providentiæ Dei de hoc per evangelicos apices nihil reserari, et maxime propter tria. Primo propter firmitatem, secundum propter infidelitatem, tertio propter sublimitatem. Primo propter firmitatem. Tanta enim firmitate certissime constabat Virgini Matri de resurrectione filii sui, ut nec per minimum dubitationis motum circa hoc fuerit propulsata: Quod quidem facile fuit credere ex hoc quod per singularissimam gratiam electa fuerit, ut Mater Christi Dei esset et regina angelorum ac domina universi. Propterea ipso silentio Scripturarum melius ostenditur hoc debere teneri omnino indubitabile quam fieret quacumque scriptura. Propterea, sicut luculenter apparet, Scriptura posuit talia fundamenta, quod mens illuminata et alta majora concludit, quam possit lingua seu littera explicari. Posuit enim modum summæ altissimæ Conceptionis, ut puta angelo nuntiante et Spiritu Sancto obumbrante, describitque illam ut dolorosam Matrem Dei morientis, atque eam juxta crucis stipitem collocatam. Quod si verum est imo verissimum est quod, ut *Corinth.* I. Apostolus ait: *Sicut socii passionum estis, sic et consolationis eritis*, mensura tua quantum, Virgo Mater, fuerit resurrectioni filii sociata! Propterea certissime tenendum est quod dulcissimus filius ejus primo et ante omnes resurrectionis suæ gloriosa lætitia consolatus est eam. Quod et sancta romana Ecclesia videtur sentire, quæ Romæ in Resurrectionis die ad Sanctam Mariam Majorem ordinat stationem. Si autem arguere velis quod corporaliter non apparuit ei, eo quod hoc non testantur evangelistæ, nos pie concludere erit necesse quod in resurrectionis lætitia in mundo numquam eum viderit, quia sicut nec primo, sic nec ultimo, nec medio materno conspectui apparuisse refertur. » Après avoir ensuite développé le second motif, savoir, que le Christ devait apparaître à quelques-uns pour les fortifier dans la foi, pour les rendre témoins de ce fait, il continue à dire que, attendu la sublimité de la Mère de Dieu, nul ne devait parler d'elle; et, en effet, les Évangélistes parlent peu de Marie avant la résurrection, et après ils n'en disent rien. Il dit encore que deux apparitions eurent lieu, l'une corporelle et l'autre spirituelle, la seconde meilleure que la première; qu'il accorde facilement que Jésus-Christ apparut corporellement d'abord à Madeleine. Il conclut enfin que la très-sainte Vierge n'avait pas besoin d'une telle apparition pour être fortifiée dans la foi. « Non indigebat talibus apparitionibus roborari et confirmari. »

Digitized by Google

JÉSUS APPARAIT A MARIE.

Administration du Parfait Légendaire 4 rue de Bâle à Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

« larmes et à vos gémissements. Le genre humain est racheté ; mon sang a payé sa « rançon ; les portes du ciel vont s'ouvrir. — Voyez cette troupe de justes ressuscités « qui m'accompagnent ; regardez parmi eux David, votre royal ancêtre ; voyez votre « sainte mère et Joseph, votre chaste époux ; avec eux, je volerai vers le ciel, pour « vous préparer ce trône qui vous est dû comme à ma très-sainte Mère, comme à la « Reine des anges, des martyrs et de tous les saints. (Pl. XLIV.) » — Je pense qu'à ces accents la très-humble Marie se prosterna à terre pour adorer son très-saint Fils, et qu'elle voulut baiser l'une après l'autre ces cinq plaies qui rayonnaient d'une lumière capable d'éclipser la lumière du soleil, lorsqu'au milieu de sa course il brille dans un ciel pur.

Saint Vincent Ferrier[1] veut que le Christ ait annoncé sa résurrection à Marie par le moyen de l'archange Gabriel, qui lui adressa cette antienne[2] : « Reine du ciel, réjouis-« sez-vous, parce que celui que vous avez mérité de porter dans votre sein virginal « est ressuscité, selon sa promesse. » — « Il est vrai, poursuit saint Vincent Ferrier, qu'il fut révélé à l'illustre pape saint Grégoire, qui ordonna que cette salutation fût chantée avec ces paroles : *Ora pro nobis Deum, alleluia*[3], comme l'Église le fait aujourd'hui dans le temps pascal, que le Christ adressa à Marie ces paroles dont il se servit pour saluer les apôtres dans le cénacle : *Que la paix soit avec vous ;* que lui-même, en l'embrassant avec la plus vive tendresse, il essuya les larmes de sa très-sainte Mère, et lui dit : « Réjouissez-vous, ma très-chère Mère, désormais votre vie sera une vie de joie et de bonheur ; » et qu'ensuite il s'assit auprès d'elle, et qu'ils s'entretinrent ensemble doucement. »

L'abbé Rupert[4] apporte une grande lumière à cette opinion adoptée par nous ; non-seulement il dit clairement que le Christ ressuscité, c'est-à-dire impassible, immortel

[1] *Serm. I Paschæ.*

[2] Regina cœli, lætare, alleluia ; quia quem meruisti portare, alleluia, resurrexit sicut dixit, alleluia. Ora pro nobis Deum, alleluia.

[3] Et Christus salutavit Matrem dicens : Pax vobis. Virgo autem, flexis genibus et plena lacrymis, præ gaudio adoravit eum osculando manus et pedes, et Christus osculando matrem dixit : Mater mea, gaude, quia jam de cætero non habebis nisi gaudium et lætitiam, tergendo ei lacrymas, et sedit in cathedra, et loquebantur simul valde dulciter. (Ferr. *Serm. I Paschæ sup.*)

[4] Redivivus filius illi (Mariæ) ante omnes fortasse mortales, materno virginem non defraudans honore, victoriam suam annuntiavit, et dulcia carnis suæ vulnera, quam illa carnem de carne sua conceptam peperit, deosculanda præbuit. Quid ergo ? Repugnare videbitur Evangelio referenti quod surgens Jesus primo Mariæ Magdalenæ apparuit ? Absit. Sed omnibus (beatam Virginem matrem excipimus) testibus præordinatis, quos solos nominare ad evangelistas pertinuit, vel quos Christi resurrectionem annuntiare decuit. Numquid illam nuntiare decebat, ut verba ejus tanquam deliramenta viderentur ante apostolos ? Si enim extranearum verba fœminarum visa sunt eis tanquam deliramenta, quomodo non magis matrem amore filii delirare crederent ? Verissime ergo matri filius resurgens apparuit, sed illa, ut ab initio cœperat, ita et nunc *conservabat omnia verba, hæc conferens in corde suo.* Quod si idcirco verum non videtur, quia nullus evangelistarum scriptis hoc attestatur, consequens est quod nunquam post resurrectionem suam visus sit matri, quia quando vel ubi apparuerit

et glorieux, apparut à sa Mère avant d'apparaître à tout autre, en lui annonçant la noble victoire remportée par lui; qu'il lui donna à baiser les plaies faites dans cette chair qu'il avait prise dans le sein virginal de Marie; mais encore cet auteur réfute les objections qu'on pourrait tirer de l'Évangile, où il est dit formellement que Jésus apparut d'abord à Madeleine. « La très-sainte Vierge, dit le docte abbé, ne doit pas être comptée parmi les témoins qu'il était permis aux Évangélistes de nommer ou à qui il convenait d'annoncer la résurrection du Christ. Marie devait-elle proclamer la résurrection de son très-saint Fils, si les apôtres crurent insensées les paroles des femmes qui la leur annoncèrent? N'auraient-ils pas cru, à plus forte raison, que Marie était devenue folle par excès d'amour pour son Fils? Donc, Jésus se manifesta premièrement à sa très-sainte Mère; mais elle, comme elle avait toujours fait, garda toutes ces choses, en les méditant dans son cœur. Que si l'on persiste à croire que Jésus ne se manifesta pas à sa Mère, parce qu'il n'est pas fait mention dans l'Évangile de cette manifestation, il est conséquent de dire que jamais, après sa résurrection, le Christ ne se manifesta à sa Mère, parce qu'aucun des Évangélistes n'en parle. Or, qui pourra jamais croire que celui qui avait ordonné dans la loi d'honorer son père et sa mère agit ainsi? Loin de nous un tel soupçon; quoi! Jésus aurait ainsi oublié sa Mère, qui, à cause de lui, avait été transpercée du glaive des douleurs?

Partant, sans craindre de nous tromper, à la suite de Suarez[1], nous croyons que le Rédempteur réjouit de sa glorieuse présence sa très-sainte Mère avant de se manifester à tout autre. Sans rechercher le moment précis où commença à prévaloir cette opinion, nous croyons fermement que tel a toujours été le sentiment de l'Église.

Nous souscrivons volontiers, quelque chose que d'autres disent de contraire[2], à l'autorité d'un théologien si docte et si profond, et nous tenons pour assuré que si le

illi, aullus eorum edixit. Absit, inquam, ut matrem propter se doloris gladio transverberatam tam dura negligentia talis filius inhonoraverit.

[1] Nihilominus absque ulla dubitatione credendum est Christum post resurrectionem primum omnium matri suæ apparuisse. Quæ sententia ex ipsis terminis adeo est per se credibilis, ut fere sine controversia omnium fidelium et doctorum animis insederit; atque ita docent omnes scriptores catholici, qui hanc quæstionem attigerunt. Unde videtur hic fuisse perpetuus Ecclesiæ sensus, quia nullum reperimus initium quando hoc cœperit in Ecclesia doceri. Et quamvis aliqui patres id frequenter non asserant, non ideo est quia contrarium sentirent (nunquam enim hoc negarunt), sed quia solum enarrabant quæ ab evangelistis scripta sunt. Neque vero omnino desunt nobis antiquitatis vestigia et testimonia, etc. (Tom. II. *in* 3. p. D. Thom. diss. XLIX. sect. 1.)

[2] Le célèbre commentateur Estius (*in Marc.* c. XXVI) dit qu'il n'ignore pas que plusieurs personnes pieuses ont cru que le divin Rédempteur s'était premièrement manifesté à sa très-sainte Mère; et, bien qu'il ne condamne pas formellement cette opinion, cependant il est d'un sentiment contraire : 1° parce que le Christ voulut apparaître à ceux qui devaient rendre témoignage de sa résurrection; 2° parce qu'il voulut affermir ceux qui étaient faibles dans la foi et qui avaient besoin de consolation, comme la Madeleine, qui avait beaucoup aimé; Pierre, qui avait pleuré amèrement pour avoir renié son maître; les apôtres, qui avaient fui saisis de crainte. Marie, au contraire, très-ferme dans sa foi, n'avait pas besoin de ce réconfort. L'illustre Hyacinthe Serry s'efforce de prouver la même

Seigneur voulut bien se manifester à ceux dont parle le texte sacré, à plus forte raison il voulut se manifester à Marie immaculée; et nous ne sommes pas éloigné de croire qu'il l'honora fréquemment de sa royale présence pendant les quarante jours qui précédèrent son ascension. Ainsi la Vierge bénie fut d'autant plus consolée et remplie de joie, qu'elle avait été auparavant plus désolée et plus accablée de douleurs. Donc, on peut lui appliquer ces paroles : *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam.*

CHAPITRE DIXIÈME.

MARIE ASSISTE A L'ASCENSION DU DIVIN REDEMPTEUR ET RETOURNE ENSUITE A JÉRUSALEM.

Bien que la très-sainte Vierge fût réjouie souvent par la très-douce présence de Jésus ressuscité, et que jamais elle n'éprouvât plus ces cruelles angoisses dont nous avons essayé de donner une faible idée, cependant il est certain qu'elle n'oublia jamais tout ce que son Fils bien-aimé avait souffert pour la rédemption du genre humain. Non-seulement elle nous a enseigné la première avec quel soin nous devons méditer la passion du Rédempteur, mais quelques écrivains sacrés, et particulièrement les mystiques, disent encore que toutes les fois qu'elle se trouva à Jérusalem, ou seule, ou accompagnée des autres saintes femmes, elle alla revoir et vénérer ces lieux arrosés du sang du divin Maître et le sépulcre où le corps de Jésus était resté trois jours enfermé. Tantôt elle rendait grâces à son divin Fils de tout ce qu'il avait voulu souffrir pour le salut du monde, et tantôt elle s'abandonnait à cette douleur douce et mystérieuse dont pourraient nous donner quelque idée une Catherine de Sienne, une Claire de Montefalcone, une Catherine de Ricci, une Véronique Giuliani, et autres âmes saintes et privilégiées, qui toutes se consumaient d'amour dans la contemplation d'un Dieu souffrant, crucifié et mort pour nous. Saint Odilon[1] rapporte que, non contente de visiter la montagne où Jésus souffrit, mourut et ressuscita, elle allait aussi dans cette heureuse cabane où elle le mit au monde. Là, elle répandait de douces larmes, elle imprimait de suaves baisers

chose. Nous croyons avoir suffisamment réfuté par des preuves solides les argumenta d'Estius et des autres, qui, à la vérité, ne sont pas nombreux. Aux témoignages invoqués par nous, nous ajouterons encore celui de Casaubon (*Exercit.* xvi. q. 118), qui, s'appuyant sur Baronius, dit : « Beatæ Virgini Christum a resurrectione apparuisse omnium primæ asserit Baronius ex veteri, ut ait, traditione. Neque ego velim contra tenere. Scio Sedulium poetam id olim dixisse, postea alios. »

[1] Si scire volumus quid genitrix post resurrectionem Domini, antequam ipse cœlos ascenderet, agebat, sine dubio loca Dominicæ nativitatis, passionis, sepulturæ et resurrectionis frequenter circumiens invisere cupiebat. in eisdem etiam locis lacrymas fundebat, et sanctissimi oris sui oscula dulcissima imprimebat. Deinde ad notum sibi refugium, apostolicum videlicet contubernium, post inluitum dominicorum locorum cum gaudio remeabat. (*Serm. de Assumpt.* tom. XVII. *Bibl. Patr.*)

sur cette terre fortunée, et, consolée par la vue de ces lieux saints, elle retournait au milieu des apôtres[1]; car, comme elle avait été recommandée à Jean, il est vraisemblable qu'il la voulait près de lui; or, Jean vivant alors avec les autres apôtres, Marie devait donc se trouver au milieu d'eux, ce qui était pour tous une ineffable consolation.

Il y avait déjà quarante jours que le glorieux Rédempteur conversait avec les hommes sur la terre, pour les mieux assurer de sa noble victoire remportée sur la mort, lorsqu'il lui plut de remonter au ciel, comme il l'avait dit. Pour que ce prodige fût accompagné de la plus grande solennité et de la pompe la plus magnifique, il voulut lui-même en donner avis aux apôtres. Lorsque Jésus leur apparut pour la dernière fois, ils étaient tous à Jérusalem, réunis à table dans le cénacle[2], ainsi que le veulent saint Augustin[3], saint Grégoire[4], le Vén. Bède[5], Lyranus[6], et avec beaucoup d'autres Suarez[7] et Silveira[8]. Il leur reprocha d'abord avec douceur leur incrédulité; non, dit saint Augustin[9], qu'ils n'eussent pas alors une foi parfaite en lui, qui s'était manifesté à eux si souvent, mais parce qu'ils n'avaient pas cru aux paroles des saintes femmes et qu'ils avaient voulu voir de leurs propres yeux. Après leur avoir ordonné de prêcher l'Évangile dans tout l'univers, de baptiser, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ceux qui croiraient en lui, il leur annonça les miracles qu'ils feraient en son nom, soit qu'il parlât dans le sens propre et littéral ou dans le sens figuré, comme le veulent saint

[1] Il n'y a pas de doute que la très-sainte Vierge fut la première qui commença à visiter les lieux saints, c'est-à-dire les lieux qui avaient été sanctifiés par la présence du Christ. Les fidèles les gardèrent toujours en mémoire, ai bien que la tradition s'en est conservée de père en fils. L'impératrice sainte Hélène ne laissa pas le moindre espace sans le visiter, comme le rapporte Eusèbe. (*De Vita Constantini*, lib. III. c. XLI.) Il ne parle pas seulement de cette impératrice, mais il dit que, de toutes les parties du monde, on venait visiter les lieux saints. Ainsi commencèrent ces pèlerinages de la Terre-Sainte, lesquels sont moins fréquents aujourd'hui qu'autrefois, mais que cependant plusieurs font encore.

[2] Pour que chacun puisse se faire une claire idée du cénacle et sache quel lieu c'était, nous dirons en peu de mots que les Juifs étaient dans l'usage d'avoir une salle plus grande que les autres, entièrement séparée du reste de l'habitation. Là se réunissaient tous les membres de la famille au jour des fêtes domestiques ou pour manger l'agneau pascal. Cette salle était plus ou moins grande, selon la fortune du maître, et on l'appelait cénacle (au chap. VI de la *Genèse*, Dieu commanda à Noé de faire plusieurs cénacles). Il est de tradition que le maître de la maison où Jésus fit la dernière cène était Jean, appelé Marc, compagnon de saint Paul et de saint Barnabé dans la prédication. Plusieurs croient que c'était un autre. On pense que c'est dans cette même maison que les apôtres se réfugièrent au temps de la passion, que le Seigneur leur apparut après sa résurrection, et que le Saint-Esprit descendit le jour de la Pentecôte.

[3] Lib. III. cap. XXV, *de Cons. Evangelistarum*.

[4] *Hom.* XXIX *in Evang.*

[5] *In Marc.* XVI.

[6] *Comm. in Marc.* XVI.

[7] In eod. loc. disp. XLIX. sect. V.

[8] Lib. IX. c. IX. n. 3.

[9] Au même livre III. chap. XXV. *de Cons. Evang.*

Bernard [1] et saint Grégoire le Grand [2]. Il leur rappela qu'il avait été nécessaire, comme il le leur avait dit plusieurs fois [3], que, selon les prophéties, il mourût, et qu'il ressuscitât le troisième jour. Il leur commanda d'annoncer à toutes les nations cette mort dont ils devaient rendre un constant témoignage; il promit de leur envoyer le Saint-Esprit, et enfin il leur ordonna de ne point quitter Jérusalem, mais d'attendre le don promis. Saint Luc écrit que le miséricordieux Rédempteur mangea avec ses apôtres [4]; et nous ne sommes pas éloigné de croire avec Natalis [5] et Silveira [6] que le divin Maître donna de nouveau aux apôtres la sainte eucharistie, pour les fortifier par ce pain des forts durant sa longue absence, et les enflammer de l'amour et de l'espérance des choses célestes.

Nous n'ignorons pas que quelques critiques d'une rare sévérité, qui craignent d'admettre autre chose que ce qui est écrit dans les Évangiles, soutiennent que la très-sainte Vierge n'était pas présente à l'ascension du Christ et que peu de personnes virent Jésus monter au ciel [7]. Comme nous ne cherchons que la vérité, nous voulons donner à l'objection plus de force encore, en ajoutant que peu de Pères mentionnent la présence de Marie. Nous ne discuterons pas ici les raisons de ce silence; nous n'examinerons pas quelle valeur de négation le silence peut avoir dans les faits historiques; nous ne redirons pas qu'il y a beaucoup de choses de foi dont l'Évangile ne parle pas et que nous savons seulement par tradition; il nous suffit de dire que la sainte Reine de

[1] Sine dubio ejiciuntur dæmonia, cum eradicantur de corde peccata : exinde qui in Christum credunt linguis loquuntur novis cum jam recedunt vetera de ore eorum... Serpentes tollant necesse est, dum venenatas suggestiones extinguunt. (*Serm. I de Ascens.*)

[2] Qui dum bonis suis exhortationibus malitiam de alienis cordibus auferunt, serpentes tollunt; et dum pestiferas suasiones audiunt, sed tamen ad operationem pravam minime pertrahuntur, mortiferum quidem est quod bibunt, sed non eis nocebit; qui, quoties proximos suos in bono opere infirmari conspiciunt, dum eis tota virtute concurrunt, et exemplo suæ operationis illorum vitam roborant qui in propria actione titubant, quid aliud faciunt, nisi super ægros manus imponunt ut bene habeant? Quæ nimirum miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia; tanto majora sunt quanto per hæc non corpora, sed animæ suscitantur. (*Hom.* XXIX. *in Evang.*)

[3] Et dixit eis : Quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die. (Luc. XXIV. v. 46.)

[4] Et convescens præcepit eis ab Hierosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris, etc. (*Act.* c. I. v. 4.)

D'après ce verset et celui de saint Marc, au chap. XVI de son Évangile, v. 14 : *Enfin il apparut aux onze lorsqu'ils étaient à table*, les commentateurs croient qu'ils ont parlé seulement de la dernière apparition du Rédempteur aux apôtres, et que, les ayant trouvés à table, il mangea avec eux, comme il avait fait autrefois.

[5] *In Evang. in die Ascensionis.*

[6] Multi graves doctores hoc Christi convivium referunt ad cœleste poculum divinæ Eucharistiæ, quam Christus in hoc ultimo vale cum suis discipulis communicavit, ut dolor de ejus absentia mitigaretur, et ut eos in spe cœlestium donorum firmaret, et in adversis corroboraret. (*In Act.* I. n. 48.)

[7] Voyez SANDINI (*de Christo Domino*, cap. XVI. § 12), où il parle de ceux qui se trouvèrent présents à l'ascension de Jésus-Christ.

Suède[1] affirme que Marie était présente à l'ascension de son divin Fils; et, à la suite des écrivains et des auteurs mystiques les plus dignes de foi, nous essaierons de raconter toutes les circonstances qui accompagnèrent cette ascension du divin Maître, circonstances sur lesquelles se fonde notre sentiment. Après cela, chacun restera libre d'embrasser l'opinion qu'il voudra.

Ces écrivains pensent donc que, vers la fin de ce repas, la très-sainte Vierge vint dans le cénacle avec d'autres femmes et des disciples, qui tous, ou parce que le Christ le leur avait dit, ou parce qu'il le leur avait manifesté de quelque autre manière, savaient qu'il devait en ce jour monter au ciel. Il est impossible de dire avec certitude quel fut le nombre de ces heureux témoins de l'ascension; cependant on croit qu'ils furent, y compris les onze apôtres et les soixante-douze disciples, au nombre de cent vingt, comme ils étaient dans le cénacle, lorsque Mathias fut élu et investi de l'apostolat dont le traître Judas s'était rendu indigne[2].

Le jardin des Olives, où le Christ avait voulu commencer sa douloureuse passion et où, tout chargé des péchés du monde, il s'était si profondément humilié devant son Père, semble avoir été le lieu qu'il choisit pour son glorieux triomphe[3]. Le Rédempteur, comme le contemplent les mystiques, et comme c'est probable, marchait entouré d'une troupe d'anges d'élite et d'une multitude d'âmes qui étaient sorties du sein d'Abraham et qui aspiraient depuis tant de siècles à cet heureux moment[4]. A côté du Christ se tenait sa Mère bien-aimée, qui, après avoir été la compagne des douleurs de son Fils, était à présent la compagne de sa joie et de sa gloire. Venaient ensuite les apôtres, les disciples, tous ceux qui autrefois suivaient le Nazaréen. Cette troupe privilégiée de fidèles passa sans doute au milieu des rues de Jérusalem, et, comme le raconte Silveira, par la volonté divine tous les spectateurs restèrent stupéfaits. Aucun n'eut la hardiesse de faire quelque demande, ou de s'opposer au passage de cette foule bénie, ou d'avertir les prêtres et les pharisiens, et la troupe nombreuse sortit librement, à la suite de Jésus, qui se dirigea vers Béthanie. Le Seigneur tourna ses pas vers ce village, parce qu'il était situé près du jardin des Olives, ou, comme le croit avec d'autres Corn. de la Pierre[5], parce que Jésus voulut appeler Marthe et Madeleine, qui ne se trouvaient pas dans cette heureuse compagnie.

[1] Ego etiam in monte quando Dei filius, qui est et meus filius, ad Deum ascendit. (*Rev.* lib. III. c. x. et lib. IV. c. I.)

[2] Ainsi l'affirment tous ceux qui commentent le premier chapitre des *Actes des Apôtres*.

[3] Saint Luc, dans le dernier chapitre de son Evangile, dit seulement que Jésus conduisit ses disciples vers Béthanie, et, dans les *Actes des Apôtres*, il rapporte que, après avoir vu l'ascension du Christ, ils revinrent du jardin des Olives; c'est pourquoi les commentateurs croient généralement que c'est de ce lieu que Jésus monta au ciel.

[4] Ces âmes des justes qui accompagnaient le Christ étaient toutes sorties des limbes, et beaucoup étaient ressuscités avec leurs corps. Origène, saint Jérôme, saint Thomas, sans parler de beaucoup d'autres Pères ou Docteurs, veulent que ces derniers soient montés vers le ciel avec leurs corps D'autres croient qu'ils moururent de nouveau un peu auparavant.

[5] *In Luc.* c. XXIV.

Nous ne rappellerons pas ici la demande que les disciples firent au Christ, si c'était en ce temps de l'Ascension que le royaume d'Israël, alors tributaire des Romains, serait rétabli dans son ancienne splendeur, ni la réponse qui leur fut faite[1]; mais nous dirons brièvement que le divin Maître recommanda à ses disciples de se préparer avec soin à recevoir la vertu du Saint-Esprit, qui enflammerait leur cœur, ouvrirait leur intelligence, rendrait leurs lèvres éloquentes, et ferait d'eux les hérauts de sa divinité, non plus seulement dans la Judée, mais dans tout l'univers; puis se tournant vers sa Mère bien-aimée, il lui dit: « O Mère (ce sont les paroles mêmes de saint Jean « Chrysostome[2]), que la paix soit avec vous; ne vous affligez pas parce que je retourne « vers mon Père; je ne vous laisserai pas privée de consolation; vous êtes la gloire et « la lumière du monde, vous ma demeure et mon temple; vous qui seule dans l'uni- « vers avez été trouvée fidèle; je ne vous laisserai pas, ô Vierge, ô ma Mère! Bien « plus, lorsque vous sortirez de cette vie, je n'enverrai pas un ange, mais je viendrai « moi-même pour recevoir votre âme plus resplendissante que le soleil. » A ces doux accents, la Vierge bénie répondit avec une égale tendresse; mais il n'est pas donné à l'esprit humain de rapporter les paroles de ce très-doux colloque.

En conversant ainsi, le divin Rédempteur gravissait cette montagne d'où l'on pouvait voir toutes les places de Jérusalem. Plus il approchait du sommet, plus il parlait avec douceur à ses disciples, prenant congé d'eux, selon l'expression de Dupont[3], comme un bon père qui se sépare de sa chère famille. Saint Jean Chrysostome n'est pas seul à dire que l'immaculée Marie eut avec Jésus un entretien particulier sur de grands et nombreux mystères; Corn. de la Pierre[4], à la suite du même Dupont, ajoute que le divin Rédempteur donna à la Vierge bénie la plaie de son très-saint côté à baiser. Oh! quelle ineffable consolation dut éprouver dans ce divin baiser notre Reine, notre Mère bien-aimée!

[1] *Act. Apost.* c. I. v. 6 et seq.

[2] Vossius attribue ce discours à saint Jean Chrysostome; d'autres nient qu'il soit de lui. Quoi qu'il en soit, ce discours est d'un grand poids, à cause de son antiquité. En voici les paroles mêmes: « Quibus dictis conversus ad Matrem Dominus dixit: Pax tibi, o Mater, ne contristaris quia ascendo ad Patrem meum; non te relinquam, quæ splendor es ac fenestra mundi; non te relinquam, habitaculum meum omni fuco et dulcedine carens: non te relinquam, templum meum sanctum; non te relinquam, quæ fidelis inventa es per universum mundum; non te relinquam, arcam meam sanctam et indissolubilem; non te relinquam, Mater mea virgo: quin, et quando emigratura es de corpore, non angelum missurus sum, sed ego ipse veniam tuamque animam sole splendidiorem excipiam. »

Saint Ildefonse (*Serm. de Assump.*) est du même sentiment, et saint Cyprien (tom. II. *Hom. Cathol.* tom. V) parle ainsi: « Toties denique Maria filium audivit, non modo turbis loquentem in parabolis, sed et discipulis seorsum regni Dei mysteria revelantem: vidit miracula facientem, vidit resurgentem, vidit et ascendentem, sed in iis omnibus quoties verecundissimæ Virginis vox memoratur audita? » C'est pourquoi Trombelli (part. I. diss. XLI) n'hésite pas à dire: « Ego quidem huic opinioni non obsisto, novi enim piam esse a viris doctis non sine aliqua similitudine traditam. »

[3] *Méditation sur l'Ascension*, de laquelle fait encore mention Corn. de la Pierre. (*Comm. Act.* I.)

[4] *In Act.* I. n. 137.

Mais le moment suprême est venu où le Verbe éternel doit abandonner la terre pour entrer dans sa gloire. Marie, les apôtres, les disciples et toute cette foule sainte ont les yeux fixés sur le Christ. — Lui, le front ceint de splendides rayons, plein de joie et de majesté, porte encore une fois son doux regard sur tous ces bienheureux; en signe d'amour il étend les mains pour les bénir tous, et par sa propre vertu il s'élève vers le ciel, le visage tourné vers l'occident, laissant, comme un doux et perpétuel souvenir, la trace de ses pieds imprimée sur la pierre [1] où il les posa pour la dernière fois. (Pl. XLV.)

Il est facile d'imaginer quelle fut leur admiration à ce spectacle. Ils le reconnurent alors pour vrai Dieu, et, comme dit saint Luc [2], ils l'adorèrent, ce qu'ils n'avaient jamais fait auparavant, comme dit avec raison Maldonat en commentant ce passage de l'Évangile; car, bien que les apôtres et les disciples crussent à sa divinité, toutefois ils le voyaient sous la forme humaine converser avec eux.

Saint Augustin, en expliquant, à la suite des Pères, ces paroles du 57e psaume de David : *Vespere et mane et meridie narrabo*, dit que Jésus-Christ fut crucifié à l'heure du soir, ressuscita le matin et monta au ciel à midi. Et, en effet, il semble que les cieux devaient être au plus beau de leur splendeur lorsque le soleil de justice, entouré d'une troupe nombreuse de saintes âmes [3], avec tant de pompe et de splendeur s'éleva vers sa gloire et ouvrit enfin aux mortels les portes du paradis, fermées depuis tant de siècles. Aussi l'Église a voulu pour ce motif que le cierge pascal soit éteint à cette heure le jour de l'Ascension [4].

Tous demeuraient là, regardant le ciel, et ils ne pouvaient détacher leurs yeux d'un objet qui faisait leurs délices et leur véritable félicité; lorsque le divin Rédempteur, qui s'était élevé vers le ciel par sa propre vertu, entra dans une blanche nuée merveilleusement

[1] Adricomius (n. 192) écrit que de son temps l'on voyait encore sur la montagne cette empreinte, et, s'appuyant sur l'autorité de saint Paulin, évêque de Nole, il rapporte aussi qu'elle ne put jamais être recouverte par les pierres du temple élevé par sainte Hélène.

Bède (*de Locis sanctis*, cap. VII) rapporte que de son temps divers prodiges avaient coutume d'arriver sur cette montagne le jour de l'Ascension. Voici ses paroles : « In die Ascensionis dominicæ per singulos annos, missa peracta, validi flaminis procella de sursum venire consuevit, et omnes qui in ecclesia fuerint terræ prosternere. Tota illa nocte lucernæ ardent, ut non illustrari tantum sed et ardere mons et supposita loca videantur. »

[2] Adorantes regressi sunt in Hierusalem. (C. XXIV. v. 52.)

[3] En parlant de ceux qui ressuscitèrent avec le Christ, Origène, saint Jérôme, Bède, Clément d'Alexandrie et autres croient qu'ils s'élevèrent vers le ciel avec leurs corps. (Voyez S. Thomas, in 4. dist. 43. q. art. 1. ad 3.)

[4] Saint Augustin enseigne, en plusieurs passages, que cette fête fut instituée par les apôtres, et qu'elle se célébrait le quarantième jour après la résurrection. Dans le liv. V des *Constitutions apostoliques*, au chap. XIX, il est ordonné de la faire le jeudi de la cinquième semaine. Le Vén. Bède rapporte, comme il a été dit, que dans l'église des cierges brûlaient toute la nuit, cérémonie qui est tombée en désuétude. (Voyez Benoît XIV, *de Festis.*)

Digitized by Google

L'ASCENSION.

Administration du Portrait Légendaire, 4 rue du Bac à Paris

Digitized by Google

resplendissante, dans laquelle l'angélique Docteur[1], à la suite des Pères, voit la vertu du Père qui élève et reçoit le Fils. En effet, plusieurs disent que le Père éternel vint dans cette nuée avec les neuf chœurs des anges recevoir le Verbe incarné. Avec ce céleste cortége, au milieu des cantiques joyeux, le Christ, ayant franchi en un instant l'espace incommensurable des cieux, s'assit à la droite de son Père; ce qui, selon tous les Pères et tous les docteurs, signifie que le Fils, comme Dieu, est égal au Père dans la possession des biens divins, et que, comme homme, il a reçu le souverain domaine sur toute créature.

Le pieux saint Bernard[2] considère les sentiments de la Vierge immaculée, qui désire et regrette tout à la fois que son Fils soit remonté dans sa gloire; tantôt, avec les paroles du Cantique, elle l'invite à fuir vers la montagne des parfums, et tantôt, avec l'Épouse elle-même, après l'avoir vu sur les hautes montagnes de Bether, elle l'appelle avec tendresse pour qu'il reste près d'elle et la rende heureuse d'un doux regard. Saint Bernard conclut en disant que la Mère du Rédempteur était en même temps consolée et affligée : consolée, parce qu'elle voyait son Fils remonté dans sa gloire; affligée, parce qu'elle se voyait laissée par lui sur la terre.

Tous continuaient à regarder le ciel, et, absorbés en de douces pensées, ils ne pouvaient se détacher de cette heureuse contemplation, lorsque tout à coup deux anges, sous la forme humaine, se présentèrent devant eux avec des vêtements blancs[3], et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous là regardant les cieux? Ce « Jésus, qui du milieu de vous s'est élevé dans le ciel avec tant de splendeur, viendra « de la même manière que vous l'y avez vu monter. »

A ces mots, ils obéirent en silence, et avec Marie, que Jean accompagnait pour la première fois, ils retournèrent à Jérusalem. Ils entrèrent aussitôt dans le cénacle, où, persévérant dans la prière, ils se disposèrent dès ce moment même à recevoir le Saint-Esprit, comme nous le verrons au commencement du quatrième livre.

[1] A la IIIe p. q. LVII. art. 3, parlant de ce nuage : « Videntibus illis elevatus est, et nubes suscepit eum, » il répond ainsi : « Ad primum ergo dicendum, quod sicut Christus dicitur propria virtute resurrexisse et tamen est auscitatus a Patre, eo quod eadem virtus est Patris et Filii, ita etiam Christus ex propria virtute ascendit in cœlum, et tamen a Patre elevatus et assumptus est. »

[2] *Cant.* II. v. 17.

[3] Dans la *Vie de sainte Françoise Romaine*, écrite par Orsini, il est dit au liv. IV, chap. XIII, qu'il fut révélé à cette sainte que les deux anges qui apparurent alors étaient saint Michel et saint Gabriel.

LIVRE QUATRIÈME.

De ce que fit la Vierge du moment où elle se renferma avec les apôtres dans le cénacle, jusqu'à sa glorieuse Assomption. — De ses vertus, de son puissant patronage et du vrai moyen de l'obtenir.

CHAPITRE PREMIER.

MARIE REÇOIT LE SAINT-ESPRIT DANS LE CÉNACLE.

Qui n'envierait le sort des apôtres, des disciples et de tous ceux qui s'assemblèrent dans le cénacle pour recevoir le Saint-Esprit? Comme nous l'avons dit dans le livre précédent, ils étaient au nombre de cent vingt, s'ils n'étaient plus nombreux encore, ainsi qu'on pourrait le croire d'après une épître de saint Paul[1]. Ils avaient continuellement parmi eux la Mère immaculée du divin Rédempteur, la Vierge bénie. Sa présence n'était plus un rêve de leur pieuse imagination; ils la voyaient réellement près d'eux, et ils admiraient sa singulière ferveur. Son exemple les excitait puissamment à persévérer dans la prière[2]. Oh! quelle langue pourrait jamais dire avec quel respect ils se traitaient mutuellement, de quel amour ces cœurs brûlaient les uns pour les autres et quelle efficacité et quelle puissance avait sur tous la parole de notre auguste Reine? Bien qu'ils employassent la plus grande partie du temps à adresser au Ciel les plus ferventes prières pour que le Saint-Esprit descendit sur eux[3], ils devaient encore se réunir pour les

[1] L'Apôtre dit (I. *ad Corinth.* c. XV. v. 6) que Jésus-Christ, dans sa huitième apparition, se fit voir à plus de cinq cents frères assemblés : « Ex quibus multi manent usque adhuc, quidam autem dormierunt; » et on lit, dans les *Actes des Ap.* c. II. v. 1, *que tous les Apôtres étaient ensemble dans un même lieu*; c'est pourquoi quelques-uns ont pensé qu'ils étaient plus de cent vingt.

[2] Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus et Maria matre Jesu et fratribus ejus (*Act.* c. I. v. 14); et comme saint Luc (c. XXIV. v. 53) dit : « Et erant semper in templo laudantes et benedicentes Deum, » quelques-uns ont cru que ce cénacle était celui du temple, et d'autres que, au cénacle même, ils passaient une grande partie du jour au temple; ainsi s'explique leur persévérance dans la prière.

[3] Notre-Seigneur monta au ciel après s'être manifesté à ses apôtres pendant quarante jours, leur parlant du royaume de Dieu (*Act.* c. I. v. 3), et il leur commanda de ne point quitter Jérusalem, mais d'attendre la venue du Saint-Esprit; or, le Saint-Esprit descendit quand les jours de la Pentecôte furent accomplis. (*Act.* c. II. v. 1.) Ils se préparèrent donc pendant dix jours à le recevoir. Ensuite c'est une tradition constante de l'Église que ce fut un dimanche. Nous remarquerons, comme quelques doctes écrivains le concluent de là, que la fête des Azymes fut célébrée en cette année, par la plus grande

autres actes de la vie, dans l'attente d'un don si ineffable. Partant quelle sobriété dans la parole, quelle frugalité dans les repas, quelle sollicitude à devancer le jour pour chanter les louanges du Seigneur! Comme tout en eux devait exhaler le doux parfum de la plus sublime sainteté, puisqu'ils avaient pour les guider et les instruire la plus sainte de toutes les femmes, la colonne et la lumière de l'Église naissante! Aussi nous ne sommes pas loin de croire avec le pieux Ludolphe[1] qu'à toutes les pratiques de la piété ils ajoutèrent encore l'austérité du jeûne, puisque c'était l'usage parmi les chrétiens de la primitive Église de jeûner rigoureusement depuis le jour de l'Ascension jusqu'à celui de la Pentecôte.

Un des premiers et des principaux actes qui eurent lieu dans cette sainte assemblée fut sans doute celui par lequel l'apôtre Pierre commença à exercer ce suprême et souverain pouvoir qu'il devait transmettre, jusqu'à la consommation des siècles, à ses successeurs dans l'épiscopat; ce fut d'appeler un autre à la place du fils de perdition, de cet apôtre infidèle qui vendit son divin Maître et se pendit ensuite de désespoir.

Nous ne dirons pas comment, d'une voix unanime, furent présentés Joseph, surnommé le Juste, et Mathias, et comment le sort favorisa Mathias[2], qui prit sa part du ministère et de l'apostolat; nous dirons seulement avec quelques docteurs[3] que vraisemblablement la très-sainte Vierge, comme maîtresse et directrice de cette société nouvelle de fidèles, fit comprendre au prince des apôtres[4] que le temps était venu de montrer cette primauté d'honneur et de juridiction que le Christ lui avait donnée sur tous les autres. Il n'est pas douteux que la Vierge fut la première à reconnaître et à révérer la prééminence de l'apôtre et à s'en réjouir avec lui.

Mais il est temps de raconter comment le divin Esprit qui vivifie descendit visiblement sur l'Église de Jésus-Christ. Dix jours s'étaient écoulés rapidement dans cette fervente préparation, et déjà commençait la fête de la Pentecôte, qui, chez les Juifs, se

partie des Juifs, le jour du sabbat, et que l'agneau pascal fut immolé un vendredi. (Voyez Du Hamel, dans la note au vers. 1 du chap. II des *Actes des Apôtres*; et Benoît XIV, *de Festis*, c. XI. § 2.)

[1] *Vita Christi*, p. II. c. LXXXII.

[2] Les commentateurs expliquent de différentes manières ces paroles du texte sacré: *Et le sort favorisa Mathias.* (*Act.* c. I. v. 25.) Saint Antonin (part. I. tit. VI. c. XII), suivi par beaucoup d'autres, dit que c'est un rayon de lumière qui désigna l'élu; Salmeron (tom. XII. tr. 40), suivi également par beaucoup d'autres, prétend que le *sort* dont il est parlé doit s'entendre du scrutin des votes donnés par l'assemblée en faveur de Mathias. Corn. de la Pierre et presque tous les modernes croient qu'on prit un des deux noms déposés dans l'urne. Silveira, sur la foi de saint Denis l'Aréopagite, de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin et d'autres Pères, pense que le nom de Mathias sortit de lui-même, et ainsi cette élection miraculeuse eut lieu selon la prière faite à Dieu: *Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez-nous lequel des deux vous avez élu, afin qu'il prenne sa part du ministère et de l'apostolat dont Judas s'est détourné pour aller en sa demeure.* (*Act.* c. I. v. 24 et 25.)

[3] Nicolas Albergati (*Commentaire sacro-historique de la vie, de la doctrine et des miracles de Jésus-Christ, Fils de Dieu, et de Marie toujours immaculée.* — Part. III. c. XXXV.)

[4] Voyez le même Albergati (au même chap. XXXV), dont l'autorité a certainement de la valeur, vu son érudition et sa doctrine.

célébrait le cinquantième jour après celle des Azymes. Les disciples étaient tous ensemble dans le cénacle, et avec la plus vive foi ils priaient le Saint-Esprit de descendre sur la terre, lorsque, vers la fin de la troisième heure[1], s'ouvrirent tout à coup les portes du ciel, l'Empyrée resplendit d'une éblouissante lumière; un bruit, pareil à un vent violent qui s'approche, remplit et ébranla toute la maison où ils étaient assemblés. Ce bruit se fit entendre dans toute la ville; et comme le bruit semblait venir de ce cénacle, le peuple, surpris du prodige, accourut pour en connaître la cause[2]. Et tous étaient hors d'eux-mêmes, non de crainte, mais de joie. Ils n'étaient pas encore revenus de leur étonnement, et voilà qu'ils virent comme des langues de feu qui se partagèrent, et elles se reposèrent sur eux[3], et d'abord sur la Vierge bénie, qui, dans cette sainte assemblée, occupait la place d'honneur. (Pl. XLVI.) Il paraît vraisemblable que la Vierge, toujours privilégiée en toutes choses, non-seulement sollicita par sa prière cet instant comme elle avait sollicité celui de l'incarnation, ainsi que nous l'avons dit à la suite des Pères, mais encore que, dans la contemplation extatique, elle vit le Verbe incarné qui implorait du Père céleste la mission du divin Paraclet, et qu'elle accompagna en esprit la prière de son très-saint Fils. Quoi qu'il en soit de cette opinion, nous tenons pour certain que Marie fut remplie du Saint-Esprit bien plus que tous les autres apôtres, comme l'explique le pape saint Léon[4]. Le Saint-Esprit ne commença pas alors à habiter en eux, mais il les embrasa plus ardemment, vu qu'il ne faisait pas une œuvre nouvelle, mais continuait seulement l'œuvre commencée depuis longtemps.

Des larmes de consolation et de tendresse mouillaient alors les yeux de tous; les

1 Voyez Benoît XIV, *de Festis*, où il parle de la Pentecôte.

2 Il est évident que ce fut la troisième heure après le lever du soleil, puisqu'on lit dans les *Actes des Apôtres* que c'est à cette heure que prêcha saint Pierre; c'est pour cela que l'Église dit :

Dum lucis hora tertia
Repente mundus intonat,
Orantibus apostolis
Deum venire nuntiat.

et qu'elle chante à l'heure de tierce : *Nunc sancte nobis Spiritus*; et au jour de la Pentecôte, à la même heure, elle entonne le *Veni, creator Spiritus*.

3 Ici encore les interprètes ne sont pas d'accord entre eux; quelques-uns disent qu'il apparut un grand globe de feu qui se divisa en autant de langues qu'il y avait d'assistants; d'autres pensent que dès le principe cette flamme était partagée comme en langues de feu; et d'autres enfin que plusieurs langues se posèrent sur chacun des assistants, comme pour mieux symboliser la diversité des langues que les apôtres et les autres prédicateurs de l'Évangile devaient parler; la même chose est arrivée à plusieurs saints qui les premiers ont porté aux nations infidèles le nom de Jésus-Christ et de sa sainte foi. D. Calmet (*Actes des Ap.* c. II. v. 3) dit que ce ne fut pas un feu matériel, mais une splendeur semblable au feu, comme un symbole de l'ardeur et de la lumière que le Saint-Esprit communiquait à ces heureux apôtres. Orsini dit (l. IV, c. XIV de la *Vie de Sainte Françoise Romaine*) qu'il fut révélé à cette illustre sainte qu'en ce jour furent remplis de l'Esprit-Saint non-seulement ceux qui se trouvaient dans le cénacle, mais tous les justes qui se trouvaient dans le monde, et que chacun reçut une *mesure* plus ou moins grande, selon sa capacité.

4 *Hom.* III *in die Pentecostes.*

Digitized by Google

voûtes de cette heureuse maison résonnaient de cantiques de joie ; et tous, déjà remplis de foi et d'amour, n'avaient d'autre ambition que de prêcher le Dieu qu'ils avaient vu quelques semaines auparavant crucifié et ensuite ressuscité. Déjà tous brûlent du saint désir de publier ces vérités et ces divins mystères qui autrefois semblaient si obscurs à leur faible intelligence. Les dangers, les souffrances, les prisons et les chaînes, même la mort la plus cruelle, rien ne les épouvante. Ils regardent comme glorieux de souffrir les plus horribles tourments pour le saint nom de Jésus-Christ.

On ne peut douter qu'un des dons du Saint-Esprit qu'ils reçurent fut le don des langues[1], si nécessaire à la propagation de l'Évangile, soit que les apôtres parlassent une seule langue entendue de tous, soit qu'ils eussent acquis la faculté de parler toutes les langues, comme saint Paul le dit de lui-même; car nous lisons dans sa première épître aux Corinthiens : *Je loue Dieu de ce que je parle toutes les langues que vous parlez*[2]. Il y a des partisans de l'une et de l'autre opinion ; cependant le premier sentiment paraît plus probable, puisque le discours de saint Pierre fut entendu de tous ceux qui de tant de contrées diverses étaient venus à Jérusalem[3]. Marie reçut-elle ce don des langues? Plusieurs docteurs le mettent en doute ; ils disent que ce don était principalement nécessaire à la propagation de l'Évangile ; or, comme Marie n'avait pas reçu une telle mission, ce don ne lui était pas moins inutile qu'aux autres femmes, d'autant plus que saint Paul[4] enseigne formellement que les femmes ne doivent pas prendre la parole dans l'Église. Cependant l'angélique Docteur[5] dit que Marie reçut certains dons sublimes,

[1] Les commentateurs des *Actes des Apôtres*, des livres du *Nouveau Testament*, et les historiens ecclésiastiques font remarquer ce grand changement opéré dans les disciples de Jésus-Christ, auparavant si ignorants, si timides, et à qui les paroles du divin Maître paraissaient si obscures, et la fermeté de tous ceux qui leur succédèrent dans l'apostolat ou dans la mission de prêcher la parole de Dieu aux infidèles.

[2] Gratias ago Deo meo quod omnium vestrum lingua loquar. (c. xiv.)

[3] Comme nous lisons au ch. II des *Actes des Apôtres*, 9, 10, 11, « Il y avait à cette fête de Jérusalem Parthes, Mèdes, Élamites, et ceux qui habitent la Mésopotamie et la Judée, et la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie et la Pamphylie, l'Égypte et cette partie de la Libye qui est près de Cyrène, et les étrangers venus de Rome, Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes ; et nous les entendons parler en notre langue des grandeurs de Dieu. » Les apôtres parlaient-ils une seule langue entendue de tous, ou bien, selon les occasions, se servaient-ils des divers idiomes ? On ne peut résoudre la question par le texte sacré, car on peut l'entendre dans l'un et dans l'autre sens : *Et cœperunt loqui variis linguis prout Spiritus Sanctus dabat loqui illis* (v. 4) ; et chacun les entendait parler sa propre langue ; et ce bruit s'étant répandu, *convenit multitudo*, et mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque lingua sua illos loquentes (v. 6). Et véritablement c'était un prodige extraordinaire que les apôtres, parlant en leur propre langue, fussent entendus des hommes, de quelque pays qu'ils fussent. Les interprètes rendent raison de ce don en disant que, comme la division des langues fut donnée en punition lorsque les nations se dispersèrent (*Gen.* c. xi. v. 9) ; de même, pour l'unité de la foi, fut accordé le don des langues, afin que les fidèles se réunissent en un seul corps.

[4] Mulieres in ecclesia taceant, non enim permittitur eis loqui. (I. *Corinth.* c. xiv. v. 34.) Mulier in silentio discat cum omni subjectione, etc. (I. *ad Tim.* c. II. v. 12.)

[5] 3ª p. q. 27. art. 5. ad 3.

non pour qu'elle en fît usage, mais seulement parce qu'ils convenaient à sa gloire ; et saint Antonin[1], que c'est une chose pieuse de croire que la très-sainte Vierge reçut le don des langues ; car, bien que Marie ne fût pas, comme les apôtres, destinée à parcourir le monde pour prêcher l'Évangile, cependant il ne convenait pas qu'elle fût privée d'un bien spirituel ou de quelque partie de la grâce. « Si, au dire de l'angélique Docteur dans la *Somme*, continue le docte archevêque de Florence, le Christ, pour qu'il eût en soi tout don excellent, eut le don des langues, bien qu'il ne s'en servît jamais, puisqu'il ne prêchait qu'aux Juifs, ce don devait-il être refusé à sa sainte Mère, qui, parmi les pures créatures, eut le plus de ressemblance avec Dieu ? Si Marie immaculée ne prêcha jamais, il est cependant vraisemblable que des gens de diverses nations et de langues différentes accoururent de tous côtés pour la voir, l'honorer et l'entendre, en apprenant qu'elle était la Mère de Dieu. » Il nous semble aussi que ce don convenait à la sublimité de la très-sainte Vierge, elle qui fut l'épouse de Celui qui dispense avec sagesse tous les dons, la Reine entourée de toutes les grâces et décorée des plus précieux ornements. « Accordons à Marie, s'écrie, dans le jour de la Pentecôte et en plein concile, le pieux chancelier de l'Université de Paris[2] ; accordons à Marie ce don comme à la maîtresse de l'Église ; et quant à la défense que fait l'apôtre saint Paul, acceptons-la pour toutes les autres femmes, mais exceptons de la loi commune celle qui fut la Reine des apôtres. » Avec l'abbé Rupert[3], admirons les grâces dont notre Reine fut comblée, et parmi ces grâces que Dieu manifesta en elle, telles que la sagesse, la science, la prophétie, le don des miracles, voyons aussi le don des langues.

Mais pourquoi nous arrêter si longtemps à prouver la convenance de ce don dans Marie ? N'est-elle pas assez riche de tous les autres, en supposant que le don des langues

[1] Quia beata Maria Virgo fuit cum Apostolis orans, quando receperunt Spiritum Sanctum, credendum est quod et hoc donum recepit cum eis. Quamvis non esset deputata a Deo ad discurrendum per mare aut ad prædicandum sicut apostoli, tamen ut nihil boni spiritualis et gratiæ ei subtrahatur, decebat eam hoc non privari : sic nec filius ejus, quamvis non egeret habere donum linguarum, quia non prædicavit nisi Judæis dicens : *Non sum missus nisi ad oves Israel*, non tamen hoc caruit, secundum beatum Thomam in *Summa*. Nec frustra ipsum habuit, quamvis eo non sit usus, sed ad excellentiam ejus. Præterea ipsa beata Maria, etsi non prædicaret, verisimiliter tamen credendum est, quamvis non scriptum sit, quod multi ex conversis et diversis nationibus et linguis audientes matrem Jesu Dei, omnes post adventum Spiritus Sancti accedebant ad eam visitandam, venerandam et audiendam. Quibus, cum plena esset charitate nec in loquela posset errare, loquebatur, consolabatur, respondebat, instruebat variis idiomatibus, in quibus illi nutriti et edocti erant. (Part. IV. tit. xv. c. xix. § 8.)

[2] Tertia quæstio. Amplius quærunt si donum hoc linguarum collatum est mulieribus, et Mariæ matri Jesu, sedentibus et orantibus in cœnaculo reliquis. Auget difficultatem dictum apostoli, qui docere mulierem non permittit. Sed aliud est quod lex communis vetat, aliud quod privilegiata seu privata concedit. Itaque Maria apostolorum fuit apostola. (*Serm. de Spiritu Sancto, habitus in concilio Constantinensi in die Pentecostes*, 7 *junii* 1416. tom. II. *Op.* Paris. 1606.)

[3] Jure miremur quantis et qualibus deliciis affluat : deliciis gratiarum quæ manifestantur ad utilitatem, videlicet sermone sapientiæ, fide, gratia sanitatum, operatione virtutum, prophetia, discretione spirituum, generibus linguarum, interpretatione sermonum. (Lib. VIII. *in Cant. cantic.*)

lui ait été refusé? Ah! l'esprit humain est confondu quand il considère, même superficiellement, avec quelle abondance l'Esprit-Saint versa ses dons dans cette âme privilégiée[1]. Il arrive à notre esprit ce qui arrive aux yeux en présence d'un espace qui dépasse la portée naturelle de la vue ou d'une lumière trop vive qui les éblouit. Marie fut remplie de grâce le jour de son annonciation, et dès ce moment même, comme l'enseigne saint Bernard[2], elle eut, pour ainsi dire, une certaine juridiction sur toutes les grâces temporelles du Saint-Esprit. Cette même grâce s'augmenta grandement lorsque, comme nous l'avons dit, elle mit au jour le Fils de Dieu; enfin, dans cet heureux jour, elle parvint à un point qu'il n'est pas donné à l'esprit humain d'imaginer.

En effet, quoi que les Pères et les docteurs s'efforcent de dire de Marie, après avoir mis leur esprit à la torture, après avoir fatigué leur imagination pour trouver de nouvelles louanges, de nouvelles images, de nouvelles comparaisons, tous confessent, d'une voix unanime, qu'ils sont transportés et vaincus par la force et la plénitude de cet immense fleuve de grâces. Et, en vérité, que peut-on dire de plus sublime sur Marie que de s'écrier, avec le même saint docteur[3], qu'elle fut digne du regard de Dieu à cause de la beauté de ses vertus, et digne de l'amour du Roi éternel, qui, attiré par sa suave odeur, voulut reposer dans son sein virginal? Ce n'est point tout encore, lorsque l'on considère la manière extraordinaire dont elle reçut le Saint-Esprit; si chaque jour le Saint-Esprit descend invisiblement dans les âmes des justes avec d'autant plus d'abondance qu'ils ont plus de dispositions et une préparation plus grande, qui peut nier que, de tous ceux qui étaient dans le cénacle, nul n'était aussi bien préparé qu'elle à recevoir un hôte si riche et si auguste? Pour citer une seule des comparaisons que font les Pères, comparaisons qui semblent très-hardies et qui ne sont cependant que de faibles images, nous dirons que, pour exprimer comment le Saint-Esprit descendit sur cette épouse bien-aimée, ils prennent pour similitude le déluge universel. « Les eaux du ciel, disent-ils, furent si abondantes que les fleuves et la mer sortirent de leurs lits et que toute la terre fut inondée; de même Marie répandit sur la terre la surabondance des grâces du Saint-Esprit, pour produire le fruit de la foi[4]. »

[1] La Vierge sainte, outre les sept dons du Saint-Esprit, reçut aussi les fruits de ces mêmes dons, lesquels sont, comme dit l'Apôtre (c. v. v. 22-23) : la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la tempérance, la chasteté. (Voyez S. Thomas, IIIe p. q. 70.)

[2] Beata Virgo, a tempore quo concepit Deum in utero suo habuit quamdam jurisdictionem, ut ita dicam, in omnes temporales gratias Spiritus Sancti, ita ut nulla creatura gratiam accipiat nisi secundum dispositionem ipsius.

[3] Digna plane quam respiceret Dominus, cujus decorem concupisceret Rex, cujus odore suavissimo ab æterno illius parentis sinu attraheretur accubitu. (*Hom.* IV *sup.* Missus est.)

[4] Imbrem Spiritus Sancti in universam terram ad producendum fidei fructum cum impetu dimisit. (S. Ephr. *Serm. de Laud. Virgin.*) Saint Jérôme et d'autres Pères font écho à saint Epiphane.

Il ne faut donc pas s'étonner si le séraphique Docteur[1] ose dire que Dieu pourrait bien faire un monde plus grand que celui que nous habitons, un ciel plus vaste, et l'orner d'autres astres plus splendides en nombre presque infini, mais qu'il ne pourrait pas faire une créature plus grande que Marie.

Elle-même comprit bien cette vérité, lorsque, malgré son humilité profonde, à la vue des dons signalés et des grâces extraordinaires dont elle était comblée, elle s'écria en présence d'Élisabeth : *Celui qui est tout-puissant a fait pour moi de grandes choses*[2]. Et elle ne dit pas quelles étaient ces grandes choses, parce que, selon la remarque de saint Thomas de Villeneuve[3], elles sont ineffables.

CHAPITRE DEUXIÈME.

SI LA TRÈS-SAINTE VIERGE FUT BAPTISÉE, ET QUELS SONT LES AUTRES SACREMENTS QU'ELLE REÇUT.

Quelques Pères et quelques écrivains scolastiques pensent que la très-sainte Vierge ne fut jamais baptisée; mais que, par un privilége particulier, elle suppléa à ce sacrement, qui nous fait enfants de l'Église et sans lequel on ne peut recevoir les autres, par l'abondance des dons qu'elle reçut du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte. Pour prouver leur assertion, ils recherchent les motifs pour lesquels le baptême fut institué par le divin Rédempteur. « Le baptême, disent-ils, est reçu pour trois raisons : pour que les fidèles se distinguent de tous les autres hommes par le moyen d'un caractère indélébile; pour effacer le péché originel, et pour que, moyennant la grâce actuelle, s'infuse en nous l'habitude des vertus, et que, par la grâce sacramentelle, nous puissions accomplir les devoirs du chrétien[4]. » Or la sainte Vierge était-elle obligée par un de ces motifs? N'était-elle pas assez distinguée de toutes les créatures, après avoir été choisie de Dieu pour être la Mère du Verbe incarné? N'est-elle pas appelée *Cause de notre joie* par l'Église justement pour avoir enfanté le divin Sauveur? Le péché originel pouvait-il être effacé en elle lorsque nous l'avons vue exempte de la faute de notre premier père dès le premier instant de sa conception, exempte de l'aiguillon de la concupiscence, et ornée de l'habitude de toutes les vertus surnaturelles[5]? De quelle grâce nouvelle pouvait-elle donc avoir besoin, elle que l'ange salua pleine de grâce?

A la vérité, ces arguments semblent, à la première vue, avoir une grande force;

[1] Esse matrem Dei est gratia maxima puræ creaturæ conferibilis. Ipsa est qua majorem facere non potest Deus. Majorem mundum facere potest Deus, majus cœlum, majorem quam matrem Dei facere non potest. (*Spect. D. Virg.* lect. x.)

[2] « Fecit mihi magna qui potens est. » (Luc. I. v. 49.)

[3] « Non explicat quænam hæc magna fuerint, quia inexplicabilia. » (*Concion. III de Natiy. Virg.*)

[4] Tertull. *Lib. de Bapt.* c. xii. — Chrys. *Hom.* xx *in Act. apostol.*

[5] Voyez ci-dessus, liv. I. c. vii.

cependant, sans diminuer en rien la grande sainteté de Marie, nous allons rechercher brièvement si Marie fut capable des sacrements, et ensuite quels sont ceux qu'elle reçut. Pour cela, nous nous attacherons particulièrement au sentiment de saint Antonin[1], qui, en invoquant l'autorité d'Euthymius et d'Albert le Grand, traite cette question avec beaucoup de doctrine et d'intelligence. Premièrement, dit-il, bien que Marie n'eût aucun besoin de recevoir les sacrements[2], elle voulut cependant les recevoir, pour donner à tous les hommes une belle leçon d'humilité. Elle était la nouvelle Ève. Or, si la mère du genre humain nous a laissé l'exemple funeste d'un orgueil extraordinaire, par lequel elle voulut se rendre égale à Dieu, la première vertu que cette mère plus sage et meilleure voulut transmettre à ses fils fut sans doute, au dire de saint Ambroise, la vertu de l'humilité. Cette mère spirituelle des hommes eut soin de nous l'enseigner en toute chose, et c'est pourquoi nous l'avons vue observer aussi les préceptes de la loi institués pour les pécheurs, comme s'ils étaient obligatoires pour elle. Si par humilité elle voulut se purifier et racheter son Fils dans le temple, comment ne pas croire que pour le même motif elle s'empressa de recevoir les sacrements institués par son divin Fils?

Secondement, elle les reçut pour l'instruction et l'édification des autres, c'est-à-dire pour apprendre même aux plus parfaits à observer les lois et à ne jamais s'y soustraire, pour quelque raison que ce soit. Le commandement que Dieu donna aux apôtres et qu'ils prêchèrent aux nations était général et obligatoire pour tous[3], et ce serait faire injure à la sainte Vierge de penser seulement qu'elle ne s'y soumit pas.

« Marie, continue saint Antonin, par ce soin et cette sollicitude, voulut non-seulement instruire les parfaits, mais encore apprendre aux pécheurs à employer d'humbles remèdes pour effacer leurs péchés. Les pécheurs voudraient bien ne pas être connus pour tels; d'ordinaire ils ne pleurent pas leurs fautes avec la même liberté contagieuse qu'ils les ont commises; ils se repentent intérieurement de leurs fautes, et ils rougissent de se

[1] Tom. IV *Summæ*, tit. xv. cap. xvi, *de triplici genere gratiarum. Mariæ collat.* Henriquez, Vasquez, Suarez, Canisius, Bellarmin et autres sont de notre opinion.

[2] Vasquez croit encore que Marie fut astreinte à la nécessité de recevoir le saint baptême, attendu le précepte général du Christ rapporté par saint Jean (c. III. v. 5): « Nisi qui renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto. » Voici comme il parle au numéro 63, après avoir dit que c'est l'opinion de quelques-uns: « Quorum sententia mihi probatur, tametsi beata Virgo nequa peccatum originis commiserit. Nam quamvis necessarius sit baptismus ad remittenda peccata, tamen etiam censetur necessarius ad profitendam fidem Christi, et recipienda cætera sacramenta, atque ita ad consequendum regnum cœlorum. Ac proinde etiam justi homines judæi, qui a peccato originis et actionis, antequam institutum esset hoc sacramentum, erant expiati, ut consequerentur æternam beatitudinem baptizati debebant, et eo sacramento fidem profiteri. Et quamvis beata Virgo ab obligatione hujus præcepti libera fuisset, nihilominus baptizari voluisset, si status ipsius cum essentia et institutione sacramenti non pugnaret, sicut revera non pugnavit. »

[3] « Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis... » (Matth. xxviii. v. 19.)

purifier. C'est donc pour nous réconforter par son exemple que notre tendre Mère voulut, comme une humble pécheresse, recevoir les sacrements institués contre le péché. Enfin elle voulut les recevoir par surérogation. Nous lisons dans l'Apocalypse : *Que celui qui est juste se justifie encore*[1]; et, dans les Proverbes[2], il est écrit que la voie des justes est comme le soleil levant, qui s'avance et croît jusqu'à la plénitude du jour. Si les tièdes et les imparfaits s'en tiennent aux choses d'absolue nécessité, se mettant peu en peine d'avancer dans le sentier étroit des vertus, il n'en est pas ainsi de ceux qui aspirent à la plus haute perfection; car ils considèrent que la voie de la grâce et de la vertu est, pour ainsi dire, infinie; et ils se rappellent ces paroles de l'Apôtre[3] : *Entre ces dons, désirez les plus parfaits; mais je vous montrerai encore une voie plus excellente.* Ils se rappellent aussi ces paroles de l'Ecclésiastique[4] : *Quand l'homme aura fini, alors il commencera;* ce qui signifie que le mérite peut toujours s'accroître par de nouveaux actes, par de nouvelles œuvres qui nous rendent plus chers au Seigneur. Or, si les justes s'efforcent de faire ainsi, que ne fit donc pas Marie immaculée! Ayant, à la différence du Christ, reçu une grâce surabondante, mais finie, elle pouvait, comme elle fit en effet, s'avancer admirablement de jour en jour dans la perfection par des actes de vertu dont elle pouvait retirer un plus grand mérite, et partant plaire à Dieu toujours davantage; et comme les sacrements sont institués à cet effet, saint Antonin conclut que Marie voulut les recevoir[5], quoiqu'elle n'en eût aucun besoin.

Voyons à présent quels sont les sacrements que reçut la très-sainte Vierge. Nous dirons d'abord, avec la plupart des Pères et avec le même saint archevêque, qu'elle fut baptisée, non pour être lavée du péché originel, dont elle fut exemptée, mais pour recevoir le caractère et le mérite qu'apporte avec soi le baptême. Mais comme le baptême donné par saint Jean n'était qu'un baptême de pénitence et ne conférait pas ces mêmes avantages, nous affirmons de Marie ce que saint Augustin[6] écrit des apôtres, que Marie ne fut pas baptisée par Jean. Quant au silence des Évangélistes sur ce point, comme sur

[1] Qui justus est justificetur adhuc, et sanctus sanctificetur adhuc. (*Apoc.* cap. ult. vers. 11.)

[2] « Justorum semita quasi lux splendens procedit et crescit ad perfectam diem. » (*Prov.* c. IV. v. 18.) Saint Bernard (*Ep.* 253 *ad Ab. Gor.*), en commentant ces paroles, dit : « Nunquam justus arbitratur se comprehendisse, nunquam dicit satis est; sed semper esurit sititque justitiam, ita ut si semper viveret, semper quantum in se est justior esse contenderet, semper de bono in melius proficere totis viribus conaretur... »

[3] « Æmulamini autem charismata meliora. Adhuc excellentiorem viam vobis demonstro. » (1 *ad Corint.* XII. 30.)

[4] « Cum consummaverit homo, tunc incipiet. » (*Eccl.* c. XVIII. v. 6.)

[5] « Virgo igitur Maria etsi in sanctificatione sua fuerit in utero matris plena gratia, et in conceptu felici multo magis repleta, tanta scilicet quanta erat capax pura creatura, non adeo quod non potuit in ea crescere dum erat viatrix, ideo quotidie magis ac magis B. Maria in illis exercebatur, unde posset magis meritum augere et Deo placere : et ideo sacramenta sumebat etsi eis non egeret, ut magis in gratia cresceret per effectum sacramentorum. » (S. ANTON. loc. cit.)

[6] *De Consecrat.* distinct. 4. *Quando*, apud S. ANTON. eod. loc.

tout ce que nous avons encore à dire, nous rappelons, une fois pour toutes, ce que nous avons dit dans le dernier chapitre du livre précédent, et nous concluons, avec le pieux saint Bernard[1], que les Évangélistes ont jugé superflu de mentionner le baptême de la sainte Vierge.

Quant au temps où elle le reçut, nous confessons sincèrement qu'il nous serait difficile de le dire. Sans doute elle ne mit aucun retard, et elle doit être comptée parmi les premiers qui furent baptisés. Une ancienne opinion veut que le Christ ait baptisé seulement saint Pierre[2], et que par celui-ci ensuite ce sacrement ait été conféré à la très-sainte Vierge et aux autres apôtres. Cela ne peut répugner en aucune manière à la sublime dignité de la Mère de Dieu; le divin Maître aurait voulu qu'avec tous les apôtres elle fût baptisée par celui qu'il laissait sur la terre pour chef visible de son Église, à laquelle on ne peut appartenir que par le moyen du baptême.

Le second sacrement que reçut la Vierge Marie, pour accomplir le précepte donné par Jésus-Christ, fut sans doute le sacrement de la très-sainte eucharistie[3]. Comme l'enseigne saint Antonin[4], plusieurs fois cité par nous, elle cherchait dans ce sacrement un souvenir plus vif de la passion de Notre-Seigneur, un exercice de dévotion actuelle, et une consolation dans l'absence de son divin Fils. Plusieurs croient qu'elle communia de la main de Jean, son fils bien-aimé; et nous n'hésitons pas à affirmer avec Vasquez[5] que chaque jour elle nourrit son âme de ce salutaire aliment. Nous lisons dans les Actes des Apôtres[6] que les premiers chrétiens persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la prière et dans la communion de la fraction du pain des anges. Or, si c'était la coutume des fidèles de communier chaque jour, selon l'opinion commune des Pères, comment

[1] « Si nec unum folium de arbore, nec unus de passeribus cadit super terram sine Patre cœlesti, id est ejus ordinatione, nec ego de ore Evangelistæ superfluum defluere verbum puto, præsertim de sacra historia. »

[2] Nicéphore, au chap. III du liv. II de son *Histoire*, rapporte l'épître d'Évodius, intitulée *Lumen*, dans laquelle il est dit : « Christus manibus ipse suis Petrum tantummodo baptizavit; Petrus porro Andream et filios Zebedæi; hi deinceps reliquos apostolos, etc. » Dans l'édition des Œuvres de saint Hippolyte, évêque de Porto, enrichie des Œuvres de Fabricius, on trouve un passage d'Hippolyte de Thèbes, extrait d'un livre écrit six cents ans avant Alexis Comnène, où nous lisons : « invenimus autem in sacra scriptum (nous ne savons pas, à la vérité, quel livre il veut désigner) quod decimo sexto anno ætatis suæ sanctissima Domina nostra Deipara Salvatorem et Dominum nostrum Jesum Christum peperit, baptizata vero sit a Petro et Joanne apostolis. »

[3] « Nisi manducaveritis carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. » (Joann. c. VI. v. 54.)

[4] « A sacramento altaris suscepto consecuta est dominicæ passionis rememorationem, devotionis actualis exercitationem, contra corporalem absentiam Filii consolationem. » (Eod. loc.)

[5] « De sacramento eucharistiæ, certum etiam esse debet beatam Virginem non semel atque iterum, sed frequentissime illud accepisse, tum ut servaret præceptum illius quod ipsam quoque comprehendebat, tum etiam ex devotionis affectu, ac proinde fructum illius qui est augmentum justificationis ex opera operato recepisse. » (V. III[æ] part. disp. 119. n. 68.)

[6] « Erant autem perseverantes in doctrina apostolorum, et communicatione fractionis panis et orationibus. » (C. II. v. 42.)

notre chère Mère, la Vierge bénie et immaculée, n'aurait-elle fait ainsi? Oh! avec quelles dispositions, avec quels ardents soupirs et quelles amoureuses paroles elle s'approcha souvent de ce pain des forts! Avec quelle humilité, quelle confiance et quel désir elle dut recevoir cette céleste nourriture, qui, comme saint Thomas le démontre avec une grande force[1], est le remède de tous nos maux, le repos et la consolation dans les peines de la vie, la véritable manne qui renferme en soi toute douceur! O Marie, Vierge pure et immaculée, vous ne vous approchez ainsi de Jésus que pour revenir toujours plus riche de grâces et de consolation spirituelle! Hélas! il n'en est pas ainsi de nous qui sommes souillés de la fange des vices, ou séduits par les joies mondaines, ou aveuglés par les passions, ou du moins salis de la poussière d'un monde qui vous fut toujours inconnu! Vierge toute sainte, obtenez, ô Vierge miséricordieuse, que, se réglant sur votre exemple, les ministres, qui offrent le sacrifice unique et non sanglant de la nouvelle loi, et les fidèles, qui participent à la sainte eucharistie, s'approchent tous de la sainte table avec une sainte crainte et une sainte joie, et s'ils ne sont pas animés des belles dispositions que nous admirons en vous, qu'ils y apportent du moins les meilleures dispositions qu'il leur soit possible.

Autant il paraît certain que la Vierge bénie reçut les deux sacrements dont nous avons parlé, autant il nous semble invraisemblable qu'elle ait reçu les autres, malgré les subtilités par lesquelles quelques théologiens s'efforcent de le prouver. Et, en vérité, quel besoin l'immaculée Marie pouvait-elle avoir de la confirmation, si dans la venue du Saint-Esprit la Vierge sainte fut confirmée dans la grâce avec les apôtres? Le même saint Antonin[2] enseigne qu'elle reçut ce sacrement, mais dans une forme extraordinaire et sans l'onction. Selon le Docteur angélique[3], Marie reçut, à la place de l'onction visible, une *onction correspondante* dans le feu en forme de langue; « car, dit-il, le feu est alimenté par l'huile, et la langue représente l'odeur du baume. »

Encore moins peut-on dire qu'elle s'approcha du sacrement de la pénitence, soit que,

[1] IIIe part. quæst. 20. art. 6. ad. 5.

[2] In IIIe p. ad quæst. 27. art. 6. disp. 119. num. 67, il parle ainsi : « De confirmationis quoque sacramento dubitandum non est beatæ Virgini sicut apostolis collatum fuisse, et virtute illius justificationis gratiæ augmentum accepisse, non quod illud sub forma consueta et unctione externa receperit, sed quod in die Pentecostes cum cæteris apostolis et discipulis sub visibili forma pro sacramento confirmationis Spiritum Sanctum acceperit. Nam sicut in exordio nascentis Ecclesiæ evangelicæ hoc sacramentum sola impositione manuum conferebatur, ita etiam adventus Spiritus Sancti sub figura illa sensibili pro sacramento confirmationis beatæ Virgini et apostolis fuit; ac proinde augmento gratiæ ex opere operato, quod ipsi sacramento sub forma consueta responderet, privari non debuerunt. »

[3] En citant l'autorité de l'angélique Docteur, il parle ainsi : « Et si non fuit ibi unctio sensibilis, non defuit unctio invisibilis. Nam quum B. Thomas dicat in IV quod apostoli fuerunt confirmati in die Pentecostes, missso in eos Spiritu Sancto ad robur, ubi loco unctionis visibilis fuit ignis in forma linguarum per quamdam correspondentiam, nam oleum est fomentum ignis, et lingua correspondet balsami odori. Beata autem Maria fuit in receptione illa Spiritus Sancti cum apostolis recipiens, unde et ebrietata cum eis. » Suarez, tom. II. in IIIe p. disp. 18. sect. 3, dit à peu près les mêmes choses.

comme, sur l'autorité d'Albert le Grand, le veut saint Antonin[1], elle confessât n'avoir pas mérité *de condigno* les grâces reçues; soit qu'elle s'accusât, comme dit Denis le Chartreux[2], de n'avoir pas assez remercié l'infinie majesté de Dieu, ou de ne l'avoir pas aimé avec tout l'amour dont il est digne. Les théologiens ne peuvent admettre ces arguments subtils. La matière du sacrement de pénitence ne doit pas être douteuse, mais certaine, et la Vierge immaculée, qui ne connut jamais l'ombre d'un péché véniel, même indélibéré, ne pouvait pas, comme l'enseigne le saint concile de Trente, être capable d'absolution. Par conséquent, Marie ne put pas recevoir ce sacrement, qui est institué pour effacer les taches du péché[3].

Enfin nous avons suffisamment démontré que l'union de Marie et de Joseph fut un véritable mariage[4], mais aucun théologien instruit ne dira que ce fut un sacrement. Lorsque ce mariage fut contracté, le Christ n'était point encore venu au monde, comme le rappelle Théophile Raynaud[5]; et lorsque, aux noces de Cana en Galilée, Notre-Seigneur éleva le mariage à la dignité d'un sacrement, Joseph, selon l'opinion commune, était déjà mort. Et, d'ailleurs, qui ignore que ce sacrement, comme tous les autres, ne commença à obliger qu'après l'abrogation de la loi mosaïque? Qu'on ne dise pas que l'unité et l'indissolubilité de ce très-chaste mariage furent la figure du sacrement et y suppléèrent, car cette même figure se serait retrouvée alors dans tous les mariages des Juifs qui ne furent pas polygames et ne répudièrent pas leurs femmes. En outre, quand donc fut promise à ces mariages la grâce conférée par Jésus-Christ dans ce sacrement?

Mais peut-être avons-nous trop insisté sur de semblables questions, qui sont plus propres à satisfaire la curiosité qu'à exciter la dévotion; c'est pourquoi, laissant à chacun la liberté de croire sur ce point ce qu'il voudra, nous reprendrons le fil de notre histoire, en nous appuyant toujours sur les conjectures les plus dignes de foi.

[1] Loc. sup. cit.

[2] Lib. III. *de Laudib. Deip.*, art. 28.

[3] Voici comment saint Antonin dit que Marie très-sainte aurait pu recevoir l'extrême-onction : « In extrema unctione recepit victoriæ præteritæ et plenæ gloriæ significationem, et loco remissionis venialium totius doloris mortis remissionem, et pro infirmitatis alievatione totius corporis glorificationem. Et quamvis beata Maria potuerit hoc sacramentum non suscipere exempta, per privilegium quod Dominus confert iis quos sine infirmitate et mortis dolore dignatus est evocare, tamen videtur quod isti privilegio suo abrenuntiaverit, et sacramentum illud pro peccatoribus institutum humiliter susceperit, et humilitate, quam per totam vitam tenuerat, egressum consummaverit. » (IV[a] part. tit. XV. c. XVI. § 2.) Vasquez et beaucoup d'autres le nient, quoi que Suarez en dise (tom. II. III[æ] p. disp. XVIII. sect. 3).

[4] Voyez ci-dessus, liv. II. chap. I.

[5] « Conjugium quod cum Josepho inivit Maria fuisse sacramentum et auxisse gratiam æque cætera novæ legis sacramenta quæ suscepit... Adeo manifeste falsum est, ut confutari non debeat : omnia enim novæ legis sacramenta sunt instituta a Christo, qui tunc nondum venerat. » (THÉOPHILE RAYNAUD, part. II.) Voyez aussi TRONDELLI, part. I. diss. XXXIV.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

DE CE QUE FIT LA TRÈS-SAINTE VIERGE JUSQU'A SA MORT.

Cette maternité que, pour l'avantage de tous les fidèles, Marie reçut au pied de la croix, elle ne cessa jamais de l'exercer avec sollicitude pendant les longues années qu'elle continua à demeurer sur la terre, comme elle ne cesse et ne cessera jamais de l'exercer dans le ciel jusqu'à la fin des siècles. Il est très-probable que Marie continua d'habiter Jérusalem, et que souvent, pour ne pas dire toujours, elle se trouva au milieu des apôtres et des disciples, qui vivaient faisant le bien et s'entretenant de son divin Fils; et l'heureux saint Jean, qui voulait sans doute s'acquitter des devoirs d'un fils tendre et dévoué, prit d'elle un soin tout particulier.

S'il faut ajouter foi à l'histoire apocryphe qu'on a mise sous le nom de saint Jean l'Évangéliste, Marie aurait demeuré à Jérusalem, près de la montagne de Sion. Il est bien facile d'imaginer la vie qu'elle y mena, bien que les Évangélistes et les auteurs les plus anciens n'en parlent pas. Cette vie fut ce qu'elle avait toujours été, c'est-à-dire tout à la fois contemplative et active. Outre que la Vierge vénérait souvent, comme nous le dirons, les lieux empreints des vestiges sanglants du divin Rédempteur, toujours, soit qu'elle travaillât[1], soit qu'elle prit quelque frugale nourriture pour soutenir ses forces affaiblies, elle méditait la passion de son Fils, comme si ce souvenir était encore récent en sa mémoire. Elle s'efforçait de s'élever par degrés aux vertus les plus sublimes, bien qu'elle eût commencé par où les plus grands saints finissent; pareille à l'aigle généreux qui, d'un vol sublime, s'élève vers le ciel bien au-dessus des autres oiseaux, Marie ne cessait de s'élever chaque jour davantage vers Dieu; et, bien que sa vie pût se dire toute céleste, parce que par la pensée Marie était continuellement ravie au paradis, toutefois elle désirait ardemment voir Dieu face à face et s'unir à son divin Fils dans la gloire qu'il était allé préparer pour elle. Quant à la vie active, c'est-à-dire quant aux œuvres utiles au prochain, elle instruisait les apôtres[2] et les confesseurs, fortifiait les martyrs; elle était le splendide miroir des vierges, la consolation des veuves et des affligés, l'œil des aveugles et le pied des boiteux. A tous elle donnait de salutaires conseils, et tous étaient par elle accueillis avec douceur et fortifiés

[1] « Sic quoque passio sua in corde meo fixa erat, quod sive comedebam, sive laborabam quasi recens erat in memoria mea. » (S. Bric. lib. VI. c. VII.)

[2] « Ascendente Filio ad suum regnum gloriosum, Virgo Maria in hoc mundo ad bonorum confortationem et errantium correctionem permanere permissa est. Erat enim magistra apostolorum, confortatrix martyrum, doctrix confessorum, clarissimum speculum virginum, consolatrix viduarum, in conjugium viventium saluberrima monitrix, atque omnium in fide catholica perfectissima roboratrix. » (*Serm. Angeli ad S. Brig.* c. XIX.)

dans la foi par sa parole. C'est pourquoi le fidèle et cher disciple de saint Anselme[1] ne craint pas d'affirmer qu'il fut non-seulement utile, mais encore nécessaire, que Marie survécût quelque temps au divin Rédempteur.

Mais la religion de Jésus-Christ devait être toujours persécutée, pour qu'elle triomphât toujours miraculeusement, et le nombre immense de ses martyrs devait être une nouvelle preuve de sa crédibilité. Comment était-il possible que des hommes corrompus, souillés de tous les vices, acceptassent volontiers une loi qui, en déclarant la guerre aux passions, asservissait les sens? Comment un nombre infini de chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, pendant plus de trois siècles, auraient-ils pu souffrir et se laisser immoler comme des agneaux, s'ils n'avaient été soutenus par la grâce de Dieu? Le divin Rédempteur leur avait prédit la persécution, et il leur avait promis aussi de leur donner la force de souffrir; or, la parole du divin Maître s'accomplit, comme le prouve l'histoire ecclésiastique.

Et voilà que, dans Jérusalem, après la lapidation de saint Étienne, s'éleva une grande persécution, dans laquelle Saul se montra le plus cruel. Il pénétrait dans les maisons; entraînant violemment les hommes et les femmes, il les conduisait en prison[2]. Ainsi l'Église naissante se trouva dans les plus grandes angoisses, dans la plus vive affliction; presque tous furent dispersés dans les régions de la Judée et de la Samarie, ce qui ne contribua pas peu à répandre la lumière de l'Évangile, tant il est vrai que le Dieu de miséricorde tire toujours le bien du mal. Toutefois les apôtres restèrent dans Jérusalem, et par conséquent Marie y resta aussi; pleine d'amour pour Dieu, de sollicitude pour le salut des hommes et de zèle pour le bien de l'Église[3], elle s'affligeait de la tribulation des fidèles; elle craignait qu'ils ne vinssent à succomber aux tentations et qu'ils n'eussent pas la force de résister à la persécution. Elle souffrait cruellement en voyant que la doctrine de son divin Fils, après tant de preuves éclatantes, était encore en butte à la plus injuste et à la plus sanglante contradiction chez un peuple que le Christ avait comblé de tant de bienfaits. La bonté du cœur de Marie, mieux encore que l'autorité des meilleurs écrivains[4], nous porte à croire que ses prières, unies à celles de saint Étienne, contribuèrent puissamment à obtenir la conversion miraculeuse du plus ardent persécuteur de l'Église, de Saul, qui devint ce vase d'élection, cet apôtre aussi zélé pour propager la foi qu'il l'avait été auparavant pour la combattre et

[1] Eadmerus, *de Excell. Virg.*

[2] « Facta est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia quæ erat Hierosolymis, et omnes dispersi sunt per regiones Judeæ et Samariæ præter apostolos... Saulus autem devastabat ecclesiam per domos intrans, et trahens viros ac mulieres tradebat in custodiam. Igitur qui dispersi erant pertransibant evangelizantes Verbum Dei. » (*Act. Apost.* c. VIII. v. 1 et seq.)

[3] Sexto, patiebar dolorem ex tribulatione apostolorum et amicorum Dei, quorum dolor erat dolor meus, timens semper et dolens, timens ne succumberent tentationibus et tribulationibus, et dolens quia verba filii mei ubique habebant contradictionem. (S. Brig. *Rev.* lib. VI. c. LVII.)

[4] Alberti Niccolo, déjà cité ailleurs.

l'étouffer. Un tel miracle eut lieu, selon Baronius[1], treize mois après la mort du premier martyr; et, pendant cet espace de temps, Saul n'avait cessé de persécuter les disciples du Rédempteur[2].

Lorsque la tempête se fut calmée, les apôtres devaient enfin commencer leur mission, en portant la lumière de l'Évangile dans toutes les parties du monde[3]. Il nous paraît vraisemblable qu'en ce moment solennel tous se rangèrent autour de la Vierge pour être fortifiés par ses paroles, et qu'ils se recommandèrent à elle, afin qu'elle les assistât toujours de sa puissante protection. (Pl. XLVII.) — Il est facile d'imaginer avec quel regret la Vierge bénie se sépara d'un troupeau si fidèle et si cher à son cœur, quels avis salutaires elle leur donna à tous, en leur promettant de les aider toujours dans l'apostolat. C'était la Mère de Dieu, l'épouse du Saint-Esprit qui parlait; nous pensons qu'elle leur révéla sur son très-saint Fils beaucoup de choses qu'ils ignoraient[4], et que non-seulement quelques-uns retournèrent à Jérusalem pour la revoir, mais encore qu'elle apparut plusieurs fois aux apôtres, en leur indiquant de quelle manière elle

[1] *Ann.* 36. c. 1. Dans le *Martyrologe romain* on fait commémoration de la conversion de saint Paul en ces termes: « Conversio S. Pauli apostoli, quæ fuit secundo ab Ascensione Domini annn. »

[2] Voyez Tirinus, in *Act.* IX.

[3] Il n'est pas facile de déterminer avec précision l'année où les apôtres, après avoir composé le Symbole, se séparèrent pour aller prêcher l'Évangile dans tout l'univers. Corn. de la Pierre et Silveira (*in Act.* XII) disent que ce fut lorsque saint Pierre alla fonder le siége d'Antioche et que saint Jacques le Majeur alla en Espagne. Tirinus (in *Chron.* c. I.) dit que cela arriva douze ans après la mort du Rédempteur, lorsque fut suscitée la deuxième persécution par Hérode Agrippa. Baronius est du même sentiment, et il en donne pour motif que, attendu cette persécution, ils n'étaient plus en sûreté dans aucun lieu de la Judée. Salmeron, Canisius et autres théologiens croient que ce fut dans la 44e année de l'ère chrétienne, la 2e année du règne de Claude, année où saint Pierre fonda l'Église de Rome, après avoir occupé sept ans le siége d'Antioche. Il y a encore d'autres opinions.

[4] Plusieurs écrivains d'une grande autorité, tels que Sophronius, saint Bernard, saint Ildefonse et autres, croient que la sainte Vierge révéla aux apôtres beaucoup de choses sur Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cela ne doit pas s'entendre des choses qui regardent la foi, ou la vie publique du Rédempteur, car ils avaient été encore sur ce point assez instruits par le Saint-Esprit, mais des choses relatives à l'enfance et à la vie cachée de Jésus. En effet, saint Luc commence son Évangile par dire à Théophile qu'il racontera tout ce qu'il a entendu des témoins oculaires: *sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt et ministri fuerunt sermonis.* Il parle ensuite de la naissance et de l'enfance de Jésus, choses que ni lui ni les autres apôtres n'avaient vues; qui pouvait les lui avoir apprises, sinon la Vierge elle-même? Quel autre qu'elle fut en cela ministre de la parole? Il est vrai que saint Ambroise dit (*de Inst. Virg.* c. VII) que saint Jean s'éleva au-dessus des autres évangélistes, parce que, comme gardien de la sainte Vierge, il avait appris d'elle les mystères les plus sublimes touchant l'essence divine.

Sainte Brigitte le confirme ainsi (*Serm. ang.* c. XIX): « Apostolis ad se venientibus omnia quæ de filio suo perfecte non noverant revelabat, et rationabiliter declarabat. » L'abbé Rupert en donne une belle explication (lib. I. *in Cant.*): « An quia Spiritus Sanctus illos docuit, idcirco tuæ vocis magisterio non illis opus fuit? Imo vox tua, vox illius fuit Spiritus Sancti: quidquid supplementi opus erat, vel testimonii ad confirmandos singulorum sensus quos acceperant ab eodem Spiritu, ex religioso ore tuo perceperunt. »

Digitized by Google

DÉPART DES APÔTRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

voulait être honorée, comme, au rapport de Corneille de la Pierre, elle apparut à saint Jacques[1], dans les Espagnes.

Nous ne pouvons affirmer si saint Jean resta toujours à Jérusalem auprès de Marie, ou si, pendant le temps qu'il était appelé ailleurs par son ministère, il la recommanda à Jacques le Mineur, évêque de cette ville. Il y a des voix pour l'une et pour l'autre opinion; mais pour s'entendre, il importe de bien établir le temps où les apôtres sortirent de la Judée pour prêcher l'Évangile. Si l'on adopte le sentiment de ceux qui pensent que cela arriva douze ans après la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire, selon quelques-uns, après la mort de la sainte Vierge, on pourra affirmer que le bien-aimé disciple ne quitta jamais ou presque jamais Marie. Au reste, nous nous réservons de revenir sur ce sujet dans le chapitre suivant, lorsque nous parlerons de l'âge auquel mourut la très-sainte Vierge.

Hérode Agrippa, fils d'Aristobule et petit-fils de ce barbare Hérode qui ordonna le massacre des Innocents[2], avait été confirmé par l'empereur Caligula dans le gouvernement de la Judée, et il avait obtenu le titre de roi, titre constamment refusé à ses prédécesseurs. Poussé par le désir de se rendre agréable au peuple juif, ce prince ambitieux et cruel fit mettre à mort saint Jacques, revenu alors de l'Espagne[3]; il fit emprisonner saint Pierre, avec l'intention de le faire mourir aussi après la Pâque, et il suscita contre les chrétiens une persécution nouvelle plus cruelle encore que la première. Quelques-uns, d'après une lettre du concile d'Éphèse au clergé de Constantinople[4], croient que saint Jean passa alors avec la très-sainte Vierge à Éphèse, capitale de l'Asie-Mineure, ville très-renommée à cause du temple de Vénus, et où les peuples accouraient de tous côtés, parce que c'était une ville qui faisait un grand commerce et sur terre et sur mer. On peut facilement comprendre la douleur qu'éprouva cette chrétienté de Jérusalem lorsque Marie se mit en chemin, accompagnée de l'apôtre bien-aimé, et escortée par une légion d'anges. Tous ceux qui la rencontraient se prosternaient devant elle (Pl. XLVIII), éblouis par le divin rayon qui illuminait son céleste visage; une douceur ineffable inondait le cœur de tous ceux qui la voyaient, même sans la connaître; et ce n'est pas une de ces pieuses et poétiques exagérations, une de ces images flatteuses dont nous aimons à décorer les objets qui nous sont chers. A défaut

[1] Corn. de la Pierre (*in Act.* XII) rapporte une apparition de la Vierge en Espagne; cette apparition permet de conjecturer que d'autres eurent lieu. Voici ses paroles: « Unde beata Virgo adhuc vivens Hierosolymæ eidem Jacobo apparuit Cæsaraugustæ, insistens columnæ, jussitque ibidem oratorium sibi exstrui, prædicens illam Hispaniæ partem sibi fore devotissimam. » Ainsi parlent de Castro (c. XVIII) et Silveira. (*In Act.* XII. n. 17. et *in Apoc.* c. XXI. n. 318.)

[2] Voyez liv. II, chap. XIII.

[3] Le martyre de saint Jacques eut lieu, selon Baronius, l'an 44 de l'ère chrétienne. Il en est qui le fixent à un autre temps.

[4] Nous aurons à parler de cette lettre au chapitre cinquième.

d'autres preuves, il nous suffirait de rappeler que saint Denis l'Aréopagite[1] vint de la Grèce dans le désir de voir la très-sainte Vierge. Ce désir lui faisait oublier la longueur et les fatigues du voyage. Quelque belle et majestueuse que ce philosophe se la représentât dans son ardente imagination, quelque idée sublime qu'il en conçût, il n'hésita pas à dire que, après avoir été introduit auprès d'elle par l'apôtre bien-aimé, il la vit si brillante de lumière, il s'exhalait d'elle un si doux parfum, qu'il se sentit défaillir, accablé par la majesté d'une si grande gloire, et que, dans le transport de sa joie et de son admiration, il s'écria : « O Vierge toute sainte, si je ne croyais en votre divin Fils, « je vous adorerais comme une divinité ! »

Mais l'Aréopagite ne fut pas le seul qui vint des contrées lointaines pour visiter et vénérer la Mère du Rédempteur, si, comme l'atteste Lucius Dextro[2], plusieurs vinrent des Espagnes à Jérusalem pour avoir le bonheur de la contempler. Comment ne seraient-ils pas venus ceux qui demeuraient dans les pays voisins de la Palestine et qui chaque jour entendaient raconter les merveilles de notre auguste Reine ? Nous croyons donc volontiers que continuellement de pieux pèlerins venaient à sa maison et que les premiers n'étaient point sortis encore que d'autres arrivaient. (Pl. XLIX.)

Tous ces pieux voyageurs, de retour dans leur patrie, n'avaient pas assez de paroles pour exprimer ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu de la très-sainte Vierge, qui, comme nous l'avons dit, était douée du don des langues. Et ce don ne lui était-il pas utile, comme il a été dit, pour exercer un ministère d'autant plus beau et plus utile au christianisme qu'il était moins éclatant et moins manifeste ? Tous louaient la beauté, l'affabilité de Marie et la puissance spéciale qu'elle avait d'éteindre dans ceux qui la voyaient la flamme de l'impureté, toutes vertus qui ravissaient les cœurs.

A la vérité, l'Évangile ne nous a pas raconté les miracles opérés par elle de son vivant ; mais qui oserait les nier ? Ne serait-ce pas faire injure à sa puissance ? Ce don n'est-il pas encore de ceux que les théologiens appellent gratuits, et dont Marie fut ornée ? Si c'était un miracle de l'entendre parler diverses langues, ne dut-elle pas aussi,

[1] Voici la lettre écrite à l'Apôtre ; bien que les œuvres de saint Denis soient tenues pour apocryphes et attribuées à un auteur du IVe siècle, elles sont néanmoins le témoignage d'un auteur ancien : « Confiteor coram Deo, princeps mi, ab hominibus non posse percipi quam ego oculis non tantum mentis, sed corporis vidi, prospexi, atque propriis oculis intuitus sum, Deiformem atque supra omnes cælicos spiritus sanctissimam Matrem Christi Jesu Domini nostri, quam mihi benignitas Dei et clementia Salvatoris ostendere dignatus est. Quoniam cum a Joanne verlice evangeli starum et prophetarum, qui in terris corpore habitans quasi sol fulget in cœlo, ductus fui ad Deiformem præsentiam altissimæ Virginis, tantus me immensus divinus splendor circumfulsit exterius et plenius irradiavit interius, tanta etiam in me omnium odoramentorum superabundavit fragrantia, ut nec corpus infelix, nec spiritus posset totius et tantæ felicitatis insigna substinere. Defecit cor meum, defecit spiritus meus tantæ gloriæ majestate oppressus. Testor qui aderat in Virgine Deum, si tua doctrina, o Paule, non me docuisset, hanc verum esse Deum credidissem : quoniam nulla videri posset major gloria beatorum, quam felicitas illa, quam ego infelix nunc, tunc vero felicissimus degustavi. »

[2] *In Chron.* An. 37.

Digitized by Google

VISITE DES APÔTRES A MARIE.

par de fréquents prodiges, affermir dans la foi ceux qui venaient la visiter? Ceux qui ne pouvaient pas voir la céleste Reine ne laissèrent pas de la consulter par lettres, comme le fit, dit-on, l'illustre saint Ignace[1].

Ce concours de pèlerins et de fidèles ne diminua certainement pas dans le temps où la plus sainte de toutes les vierges demeurait dans la cité la plus impure de toute l'Asie, et où l'impudique Vénus avait alors son principal culte parmi tous les dieux faux et menteurs. Quel contraste aux yeux de la foi! Combien Marie dut souffrir de voir tant d'abomination, tant d'aveuglement et tant de crimes! Oh! tandis que Jean cherchait à répandre la foi[2], comme elle dut s'efforcer, par ses paroles, par son exemple et par ses prières, de rappeler ce peuple de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu! Elle nous apprenait ainsi ce que nous devons faire en semblable circonstance, et comment nous pouvons, nous aussi, exercer l'apostolat, en répandant la bonne odeur de Jésus-Christ et en aidant le prochain par nos paroles et par notre exemple; car il n'est pas d'enseignement plus puissant que celui-là.

On croit que saint Jean demeura à Éphèse jusqu'au temps où il fut appelé au concile de Jérusalem. Selon les historiens ecclésiastiques, saint Pierre voulut réunir le concile lorsque, avec tous les chrétiens, il fut chassé de Rome par l'empereur Claude. Cérinthe, au dire de saint Épiphane[3], avait commencé à enseigner que les Gentils, avant de devenir chrétiens, devaient se préparer par la circoncision et l'observation de la loi mosaïque. Ceux qui étaient de la Judée acceptaient avec plaisir une doctrine qui les honorait, et ils en voulaient l'observance. Paul et Barnabé la rejetaient, attendu que les Gentils qui embrassaient le christianisme étaient chaque jour plus nombreux. Les apôtres et les prêtres[4] s'assemblèrent pour résoudre une question si importante et soutenue ardemment en sens contraire par l'un et par l'autre parti. Après un grand débat, il fut décidé qu'on ne devait pas inquiéter les Gentils qui se convertissaient au vrai Dieu, mais que les Gentils devaient aussi s'abstenir des victimes sacrifiées aux idoles, et de la fornication, et du sang et des chairs étouffées.

Il est vraisemblable que la Vierge revint à cette époque à Jérusalem, que tous les

[1] Lorsque nous traiterons ces questions, nous parlerons de l'authenticité des lettres écrites par la très sainte Vierge.

[2] Bien que saint Jean, au temps de la persécution de Domitien, eût été conduit d'Éphèse à Rome, et que, après être sorti sain et sauf de la chaudière d'huile bouillante, il eût été relégué dans l'île de Pathmos, d'où il retourna à Éphèse après la mort de cet empereur, cependant Tillemont croit aussi qu'il était demeuré auparavant quelque temps dans cette ville.

[3] *Hæres.* XXVIII. — S. Augustin. *in Catal. hæres.*

[4] *Act.* XV. 6. et suiv. Comme il est raconté que, dans ce concile, intervinrent Pierre, Jean, Jacques, Barnabé, Paul et les prêtres, et qu'il n'est point parlé des autres apôtres, il semble que tous n'y assistèrent pas. C. de la Pierre, en effet (*in Act.* XV), dit : « Johannes Epheso poterat revocari, ubi et Mathias et si qui alii in vicinis locis degebant. » Baronius (*Ann.* XV. 17) et saint Clément (*Const.* lib. VI. c. XII) pensent que tous les autres apôtres y vinrent, quoiqu'ils se trouvassent dans des pays éloignés, le Seigneur l'ayant voulu ainsi pour la défense et la propagation de sa très-sainte loi.

chrétiens la revirent avec bonheur, qu'elle apprenait avec joie les progrès de la foi chrétienne ; il n'y a aucune difficulté à admettre ces choses-là ; mais, quoi qu'en disent Théophile Raynaud[1], le pieux Canisius[2] et d'autres encore, elle ne présida pas à ce concile, car sa voix n'était pas entendue au dehors, et elle assistait aux décisions sans y prendre part[3] ; Jésus-Christ n'a pas donné le gouvernement de l'Église à sa très-sainte Mère, mais aux apôtres et aux évêques leurs successeurs. Nous sommes encore plus éloignés de croire Carthagène[4] et d'autres, lorsqu'ils disent que notre très-sainte Mère gouverna un monastère de vierges, situé au sommet du mont Carmel. Nous pouvons nier toutes ces choses sans diminuer en rien l'immense mérite de Marie ; que dis-je? nous croirions faire une grande injure à notre Mère bien-aimée en lui attribuant ce qui ne lui appartient point ; car, comme l'écrivait saint Bernard[5] aux chanoines de Lyon, *Honor Reginæ judicium diligit.*

Comme nous l'avons remarqué, nous ne trouvons plus rien sur la sainte Vierge dans les écrits des Évangélistes et des Apôtres après la venue du Saint-Esprit, et nous trouvons peu de chose sur elle dans les écrivains qui fleurirent aux premiers siècles de l'Église. Mais n'est-il pas possible que beaucoup de faits soient arrivés par la tradition orale jusqu'aux écrivains qui plus tard les ont recueillis, afin d'en conserver le souvenir? Quoi qu'il en soit, il est certain que Marie consacra le reste de sa vie à des actes de religion, de charité et de bon exemple ; mais ces actes ont été connus de Dieu seul, qui en voyait la singulière perfection. Toutefois, nous allons essayer de dire ce qui nous paraît être le plus vraisemblable.

CHAPITRE QUATRIÈME.

BIENHEUREUSE MORT DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

En s'élevant admirablement chaque jour de vertu en vertu, la Vierge sainte était arrivée au plus haut degré de perfection où la créature humaine puisse parvenir ; c'est pourquoi elle devait enfin passer de l'exil dans la patrie, de la peine à la joie, de

[1] *Diptyc. Marian.* p. I. punct. x. n. 13.

[2] Lib. V. *De Deipara*, c. I.

[3] « Ita tamen (dit l'abbé Rupert) ut non clamaret, neque contenderet, nec audiretur vox ejus foris. » De Castro (c. XIX. hist. n. 8) est aussi de ce sentiment. Corneille de la Pierre (*in Act.* XV) parle ainsi : « Porro Rupertus merito censet B. Virginem quasi magistram apostolorum omnem hanc quæstionem definivisse, non quod ipsa concilio interfuerit, hoc enim fœminam non decebat, sed quod privatim ab apostolis consulta primam sententiam pronunciavit. »

[4] *De sacra Antiquitate ordinis beatæ Mariæ de Monte Carmelo*, lib. I. c. I, à qui font écho Théophile Raynaud et autres, dont on peut voir la réfutation dans Trombelli, part. I. diss. XLIV.

[5] *Epistola* 175.

l'humiliation à la gloire, de la terre au ciel. Peut-être elle-même, par le désir qui consumait son cœur, par cette sainte impatience qui lui faisait paraître chaque instant comme des siècles, hâta-t-elle cet heureux moment en priant le Seigneur de la rappeler à lui. Le pèlerin fatigué qui touche au but après un long et périlleux voyage, le pilote qui, longtemps battu par la tempête, est près d'entrer dans le port désiré, le pauvre prisonnier qui, après avoir langui longtemps dans les chaînes, voit luire le jour où il sera rendu à la liberté, ne sont que des images faibles et languissantes de Marie ravie de joie à cette voix intérieure qui lui annonça sa mort prochaine[1]. Elle se prosterna à terre pour remercier Dieu des faveurs qu'il avait versées sur elle à pleines mains, et, d'un élan plus sublime encore, elle s'exerça dès ce moment aux actes de la foi la plus vive, de la plus ferme espérance et de la plus ardente charité; si bien que l'on peut dire que, comme la course augmente de vitesse près du but, en ces derniers jours Marie multiplia les actes de vertu avec une ardeur qui dépasse toute imagination. Le ravissement brillait sur son chaste visage; elle ne pouvait contenir la joie qui inondait son cœur, et, comme le guerrier attend le jour du triomphe, elle soupirait après le moment de sa mort.

Mais le pieux lecteur nous demandera sans doute quel âge avait la sainte Vierge lorsqu'elle mourut; car on ne peut ni on ne doit croire qu'elle ait été exempte de la loi universelle qui condamne tous les hommes à mourir, bien que saint Épiphane[2] ait exprimé un doute à cet égard. Lorsque, en punition de sa faute, Adam fut chassé du paradis terrestre, il perdit le privilége qui l'aurait rendu immortel, comme nous le lisons dans le livre de la Sagesse[3]. Bien que Jésus-Christ ait réparé avec usure les pertes

[1] Au liv. VI, chap. LXII des *Révélations de sainte Brigitte*, on lit que cet ardent désir de s'envoler au ciel obligea enfin Dieu à l'exaucer.

[2] Ce saint Père (*Hæres.* LXXVIII. § 2), se fondant sur le silence de la sainte Écriture, après avoir rapporté les passages de l'Évangile de saint Luc (II. v. 35) et de l'Apocalypse de saint Jean (XII. v. 13) qui pourraient favoriser l'une et l'autre opinion, conclut ainsi : « Quamquam illud non affirmo penitus, neque aut immortalem perseverasse definio, aut utrum mortua sit confirmare possum. Quippe Scriptura sacra, mentis humanæ captum prælergressa, rem in incerto reliquit propter vas illud eximium ac præstans, ne quis carnis propriam ullam ei fœditatem adscribat. Sive igitur mortua sit nescimus. » Baronius (*ad Ann.* XLVIII. § 11 et 12) fait remarquer que saint Épiphane écrit ainsi, parce qu'il parlait contre les hérétiques, *carnis spurcitiis illam sanctissimam atque omni labe purissimam calumniantes*, et qu'il lui arriva, à lui aussi, ce qui arrive aux autres Pères, c'est-à-dire que, dans la chaleur du combat contre l'erreur, il est tombé innocemment dans l'erreur opposée; qu'en exprimant un doute, il n'a rien décidé; et enfin Baronius conclut en disant que l'Église catholique « nullam de obitu Dei genitricis dubitationem admittit, sed quam novit humanæ fuisse naturæ consortem, humanam pariter moriendi necessitatem expertam affirmat. » Le P. Serry (*Exercit.* LXV. § 2 et 3) soutient la même chose. En effet, la sainte Église, dans l'oraison secrète de la messe de l'Assomption, prie ainsi : « Subveniat, Domine, plebi tuæ Dei Genitricis oratio, quam, etsi pro conditione carnis migrasse cognoscimus, in cœlesti gloria apud te pro nobis intercedere sentiamus. » (Voyez Benoît XIV, *de Beat. et canon. sanct.* lib. I. c. XLII. *De Fest., in Assumpt.*)

[3] « Creavit Deus hominem inexterminabilem. » (*Sap.* II. v. 23.)

de la nature humaine, et que par le moyen du baptême le péché originel soit entièrement effacé, cependant nous sommes soumis aux peines temporelles, comme sont, outre la mort, le *fomes* de la concupiscence, les souffrances continuelles de la vie, les inquiétudes, les infirmités, la vieillesse et mille autres maux qui faisaient dire aux philosophes de l'antiquité que l'homme n'était pas né d'une tendre mère, mais d'une cruelle marâtre. Peu importe que la Vierge sainte fût exempte du péché originel et du *fomes* de la concupiscence, puisque saint Augustin[1] enseigne que Jésus-Christ lui-même, pour avoir pris seulement la ressemblance du pécheur, voulut, du moment de sa naissance, souffrir toutes les peines de l'humanité, passer par les différents âges de la vie, et qu'il serait mort de vieillesse, s'il n'avait voulu, jeune encore, verser pour nous son précieux sang sur l'arbre de la croix. Tenant donc pour certain que la Vierge devait aussi payer ce tribut à la faible nature, essayons de bien déterminer le temps de sa mort; car les opinions diffèrent entre elles sur ce point, et il en est qui ont quelque fondement.

Pour procéder avec ordre, nous commencerons par celles qui assignent à Marie la plus courte vie. Le bienheureux Jacques de Voragine[2] rappelle une révélation de sainte Élisabeth, selon laquelle Marie serait morte un an et quelques mois après l'Ascension du divin Rédempteur. Baronius[3] semble faire allusion à cette vision lorsque, après avoir cité l'autorité d'Eusèbe, qui la fait mourir dans la seconde année, il ajoute que cela fut ainsi révélé. D'ailleurs, quelque foi que l'on ajoute à l'authenticité de cette révélation, il est indubitable que le Ménologe de saint Basile[4] parle de la mort de la sainte Vierge,

[1] « Quia in eo erat similitudo carnis peccati, mutationes ætatum perpeti voluit ab ipsa exorsus infantia, ut ad mortem videatur etiam senescendo illa caro pervenire potuisse, nisi juvenis fuisset occisus. » (*De peccat. meritis et remiss.* li. c. xxix. n. 48.) Saint Cyrille de Jérusalem fait à ce propos une belle réflexion (*in hom. in dormit. Deiparæ*) : « Nullam e contagione peccati mortis suæ causam habuit Virgo sanctissima, sed ex ipsis duntaxat naturæ principiis, quibus vel ante peccatum homo constabat, morti quippe suapte natura obnoxius esset ille quamvis optimus. Id vero beneficii Deus illi contulit, ut, in eo nequaquam operante natura sed gratia, immortalitatem sibi conciliaret. Hoc ipsum et sanctissimæ Deiparæ contigit, quæ etsi bonis affluebat ac peccatum nesciebat vel minimum, eadem illa quæ morti addicunt hominem naturæ elementa gestabat, ac pariter subinde mortalis erat; verum eam a Deo gratiam obtinuit, ut mortem, si ita voluisset, etiamnum nunquam obiret, sed eximio vitæ compos inferretur: hocce tamen ut prærogativa noluit. »

[2] « Dixit autem (sancta Elisabeth) in ejusdem revelationibus sibi revelatum esse (a B. Virgine cum illa colloquenti): Post Ascensionem Domini anno integro et tot diebus quot sunt a die Ascensionis usque ad diem meæ Assumptionis supervixi. » (Voyez Canisius, *De Virg. Maria*, lib. V. c. i. Cette sainte Élisabeth est du diocèse de Trèves.)

[3] « Rursum vero culpiam probatæ sanctitatis demonstratum cœlesti visioni tradatur post annum elapsum a passione Christi et totidem dies quot incurrunt ab eo tempore usque ad decimam quintam mensis augusti ex hac vita migrasse; sed hæc ab Ecclesia minime recepta esse noscuntur. » (*Ad ann.* 48. n. 4.)

[4] Jacobus apostolus ex duodecim apostolis unus, frater fuit sancti Joannis theologi, filius Zebedæi ex Galilæa. Post Domini autem Ascensionem et Deiparæ dormitionem, Joannes quidem Ephesum abiit prædicationis munere ibi fungens; Jacobus vero, relictis Hierosolymis, duodecim tribus Israel perrurrens

et il est dit que, après l'ascension de Jésus-Christ et la mort de Marie, Jean passa de Jérusalem à Éphèse pour y prêcher l'Évangile, et Jacques dans les diverses tribus d'Israël, et que ce dernier fut emprisonné et mis à mort par l'ordre d'Hérode. Or si, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, peu d'années s'écoulèrent de la mort du Christ au martyre de ce premier apôtre, il s'ensuit que Marie vécut peu de temps après son divin Fils. Hippolyte de Thèbes[1] dit qu'elle vécut neuf ans encore. Il est vrai que Scheles-trate[2], qui a imprimé un fragment du même Hippolyte, a lu, non pas neuf ans, mais onze ans.

Bien qu'ensuite Fabricius[3] l'ait publié de nouveau avec quelques corrections, on y trouve encore les onze ans. Évodius, cité par Nicéphore[4], veut qu'elle soit morte à l'âge de cinquante-neuf ans. L'opinion commune est qu'elle vécut encore douze ans, et c'est l'opinion suivie par saint Antonin[5]. S'il est vrai que saint Denis l'Aréopagite se soit trouvé présent à sa mort, il faut qu'elle ait survécu au moins dix-huit ans[6]. Le P. Canisius, dans son *Histoire de la Vierge*, lui assigne vingt ans[7]. Cédrenus, Suarez[8], Baronius[9] disent qu'elle mourut vingt-quatre ans après l'ascension, c'est-à-dire après la soixante-dixième année de son âge. Le pieux Benoît XIII[10], après avoir examiné et discuté toutes les autres opinions, la fait mourir à soixante-douze ans; André de Crète[11], à quatre-vingt-deux[12]. Si, parmi tant d'opinions diverses, il nous est permis d'exprimer la nôtre, nous inclinons à croire, avec sainte Brigitte[13], qu'elle survécut quinze ans à Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autant plus que c'est le sentiment de Denis le Chartreux[14] et de beaucoup d'autres. Cette opinion est encore confirmée par la pieuse coutume de la couronne des soixante-trois *Ave Maria*[15]. D'après cela, et d'après ce que

Dominum nostrum Jesum Christum ubique annuntiabat. Quamobrem ab Herodo tetrarca in Cæsarea Palestinæ urbe comprehensus, ejusque jussu gladio cæsus, etc. (XV. *Nov.* p. 191. tom. I. edit. Urbini.)

[1] Cette autorité est citée par le prêtre Épiphane. (Voyez Baronius, *ad ann. Christ.* xlviii. n. 5.)

[2] *In Appendice ad I tom. Antiquit.* pag. 513.

[3] Dans l'édition des Œuvres de saint Hippolyte, évêque de Porto.

[4] *Hist.* II. lib. c. III.

[5] « Communior opinio est quod (Maria) duodecim annis supervixit post Ascensionem, et sic sexagenariam obiisse. » (IVe part. *Summæ*, tit. xv. c. xlv. *Serm. II de Assumpt.*)

[6] On sait qu'il fut converti à la foi par saint Paul, lorsque l'apôtre prêcha devant l'Aréopage.

[7] Lib. V. c. I.

[8] In III^a^ part. tom. II. disp. xxi. sect. 1.

[9] *Martyrol. die* 13 *augusti.*

[10] *Serm. XCVI sur la très-sainte Vierge.*

[11] « Ferunt enim, ubi ad extremam devenisset senectutem, migrasse ab humanis. » (*Hom. I de dorm. S. Mariæ.*)

[12] Ainsi l'enseigne l'auteur de l'opuscule intitulé : *Ex gestis Anselmi colligitur forma et mores B. Mariæ.*)

[13] « Postquam Filius meus ascendit ad cœlum, vixi in mundo per quindecim annos, et tanto tempore plus quantum est de festo Ascensionis ejusdem filii mei usque ad mortem meam. » (*Rev.* lib. VII. c. xxvi.)

[14] Lib. IV. *de Laudib. Mariæ*, art. 7.

[15] Nous savons qu'on discute sur l'antiquité de cette couronne, et que le P. Jean Boniface, de la

nous avons déjà raconté, Marie serait entrée au temple à l'âge de trois ans ; elle y serait restée environ onze ans ; elle se serait mariée à l'âge de quatorze ans, et elle aurait vécu trente-trois ans avec son divin Fils. Ensuite tous s'accordent à dire que cette vieillesse n'altéra en rien la beauté et la noblesse de son corps virginal, attendu l'excellent tempérament dont elle était douée.

Mais quelle fut sa mort? Fut-elle violente ou naturelle? Fut-elle précédée de quelque maladie, ou, comme un tranquille sommeil, vint-elle fermer les yeux de la très-sainte Vierge? Plus d'un écrivain[1], se rappelant la prophétie de Siméon[2], ont écrit qu'elle mourut transpercée véritablement d'un glaive homicide. Nous avons assez parlé de cette prophétie et du sens dans lequel elle doit être entendue; nous avons dit comment Marie fut avec raison non-seulement appelée martyre par l'Église, mais encore Reine des martyrs; c'est pourquoi nous n'avons pas besoin de revenir sur ce point. On dit encore que Marie, après avoir été la plus fidèle copie de son divin Fils, devait aussi mourir comme lui d'une mort violente et de la main des hommes. Véritablement on ne peut nier que nul n'a eu avec le Christ plus de ressemblance que Marie, mais cette ressemblance est tout entière dans l'imitation des vertus, et n'exige pas le même genre de vie et de mort; autrement beaucoup de saints, quoique à un degré inférieur, ne pourraient pas être appelés imitateurs du Christ, puisque tous ne sont pas morts martyrs. Qu'on ne dise pas que Marie put du moins mourir percée du glaive des douleurs; car, même si l'on prend le mot glaive dans ce sens métaphorique, cette opinion ne s'appuie sur aucune autorité. Donc, avec saint Ambroise[3] et le vénérable Bède[4], nous dirons encore qu'aucune histoire ne rapporte que Marie soit morte de mort violente, car c'est le corps, et non pas l'âme, qui est frappé par le glaive naturel.

Nous croyons être dans le vrai en adoptant l'opinion de Suarez[5], qui, sur l'autorité

compagnie de Jésus (*de Hist. Virg.* c. xv), veut qu'elle ait été imaginée par Pierre l'Ermite, principal moteur de la croisade prêchée par Urbain II dans le concile de Clermont. Nous adoptons de bon cœur le sentiment du pieux et savant cardinal Bona, qui, dans son *Horloge ascétique*, parle ainsi (c. v. § 17): « Corona B. Virginis ex sexaginta tribus salutationibus compacta, juxta numerum annorum quibus B. Virgo in terris vixisse creditur, ut fert doctorum probabilior sententia. »

[1] Voyez ce qui est dit dans Isidore, *De vita et morte Sanctorum*, c. LXVIII; par le Vén. Bède, *in cap.* II *Lucæ*, et par Barthélemy de Trente.

[2] « Et tuam ipsius animam pertransibit gladius. » (Luc. II. v. 35.) Lisez ce que nous avons dit ci-dessus liv. II, chap. VII.

[3] « Nec littera nec historia docet ex hac vita Mariam corporalis necis passione migrasse; non enim anima, sed corpus naturali gladio transverberatur. » (*In Luc.* II. v. 61.)

[4] *In Luc.*

[5] « Addere tamen possumus, quamvis B. Virgo mortua non fuerit vi alicujus morbi corporalis, vi tamen amoris et ardentissimi desiderii et intensissimæ contemplationis obiisse. » (Tom. II. in III^am p. disp. XXI. sect. 1.) Examinant ensuite comment cela put arriver, il conclut ainsi : « Fieri enim potest ut mens tanta efficacia et intentione in iis actibus occupetur, ut veluti destituat corpus; ita ut paulatim ejus dispositiones remittantur et deficiant, ac tandem ob earum defectum non possit anima in corpore servari. » (Eod. loc.)

Digitized by Google

des Pères, dit que Marie n'est pas morte par suite de quelque maladie, mais de la force de son amour pour Dieu, du désir de s'unir à lui, et dans l'extase de la plus haute contemplation. C'est pourquoi plusieurs saints Pères, appliquant à Marie mourante les paroles du Cantique[1], la comparent à cette colonne de vapeur qui s'élève du désert et qui exhale l'odeur de la myrrhe, de l'encens et des plus doux parfums.

C'est une tradition soutenue par le même Suarez[2], sur l'autorité de saint Jean Damascène, de Métaphraste, d'André de Crète, d'Albert le Grand, de saint Thomas et de beaucoup d'autres, que les apôtres et les principaux disciples se trouvèrent présents à cette heureuse mort. Mais comment s'y trouvèrent-ils présents? Sur ce point, les écrivains sacrés ne s'accordent pas. Les uns[3] disent qu'ils furent en un instant miraculeusement ramenés par une main invisible dans la ville de Jérusalem, où mourut la très-sainte Vierge, comme nous le démontrerons dans le chapitre suivant. D'autres[4] pensent que, sollicités par l'inspiration divine, ils revinrent naturellement dans cette cité, et qu'ainsi ils ne furent pas privés de la consolation de revoir une dernière fois la Mère de Dieu, d'entendre ses suprêmes paroles et d'assister à cette mort, bien digne d'envie par les privilèges qui l'accompagnèrent et par la manière dont elle eut lieu. Et véritablement aucune de ces amertumes qui d'ordinaire troublent les fils d'Adam et qui affligent les âmes les plus saintes, ne put en cet heureux moment attrister la Vierge bénie; rien n'assombrit son départ, ni le regret de quitter les choses de la terre, puisque son cœur ne s'y attacha jamais; ni l'amour des parents, puisqu'elle était restée orpheline depuis l'âge le plus tendre; ni le désir des richesses, car elle avait toujours vécu dans la pauvreté; ni le désir des honneurs, car elle n'avait jamais aspiré qu'à vivre d'autant plus humble et cachée qu'elle se voyait plus honorée par le Seigneur et élevée au-dessus de toutes les créatures; le souvenir du péché ne pouvait l'affliger, puisqu'elle était pure et immaculée. Ses pensées, son amour et ses désirs étaient uniquement en Dieu. C'est à lui seul qu'elle avait toujours rapporté les moindres actes de sa vie; jamais elle ne proféra un mot, elle n'exhala un soupir qui ne fût pour la gloire de Dieu, but unique et constant de ses moindres actions. L'esprit tentateur ne l'obséda point, car Marie avait été cette femme forte et généreuse qui, en naissant, lui avait écrasé la tête[5]; enfin le plus léger doute sur son salut éternel ne put inquiéter son âme, puisqu'elle était assurée de s'envoler vers la gloire due à de si grandes et si

[1] « Quæ est ista quæ ascendit sicut virgulta fumi ex aromatibus? » (C. III. v. 6.]

[2] A l'endroit déjà cité.

[3] André de Crète, *Orat. de Dormit. Deiparæ*; Métaphraste, Épiphane, Nicephore, lib. II. c. XXI. XXII. XXIII. et autres.

[4] Corn. de la Pierre, *in Act.* XXI; Suarez, Baronius, Turrian., lib. II. *adv. Magdeburg.*

[5] Les théologiens se demandent si Marie fut jamais tentée, et Suarez (*in* III[a] p. tom. II. disp. XX. sect. 1) n'ose pas décider la question. Quelques-uns ont distingué entre la tentation intérieure et la tentation extérieure, et ils disent qu'à l'imitation de Jésus-Christ, Marie put éprouver cette dernière, mais jamais *circa materiam libidinis*. (V. Carthag. t. I. *Hom.* XIV.)

rares vertus qu'elle avait pratiquées à une suprême perfection dans le cours de sa longue vie.

La très-sainte Vierge ainsi préparée montre, à l'approche de la mort, cet empressement avec lequel la jeune fille, parée des plus beaux vêtements, couronnée des perles les plus rares, parfumée des aromes les plus précieux, attend l'époux désiré. Elle était ravie dans l'extase de l'amour, lorsque tout à coup elle vit entrer un messager céleste dans son humble cellule.

Habituée à converser avec les anges, elle reconnut dans cet envoyé de Dieu l'archange Gabriel, qui, humblement incliné[1] devant elle, lui dit : « Reine, femme toute pleine « de grâce, je suis envoyé vers vous par votre très-saint Fils. Vos vœux et vos désirs « du ciel sont exaucés. Le paradis vous attend, et tous les esprits bienheureux aspirent « à l'heureux moment de contempler la Mère de Dieu. Encore trois jours, et vous « passerez de cette vallée de larmes au séjour de la joie éternelle. »

Ayant ainsi parlé, il lui offrit en signe de victoire une palme dont les feuilles brillaient comme de superbes rubis. La Vierge s'humilia à ces célestes accents ; elle ne put que redire qu'elle était l'humble servante du Seigneur, toujours disposée à tout pour lui plaire.

L'illustre chef qui, avec mille prodiges, guida à travers le désert le peuple d'Israël, avait-il à peine désigné Josué pour son successeur et vivement recommandé à sa nation l'observation des lois divines, qu'il entendit aussitôt la voix de Dieu lui ordonner de monter sur le mont Nébo[2] et de regarder la terre promise pour s'endormir ensuite d'un paisible sommeil ; sans retard il exécute le commandement ; aussitôt il se dispose à gravir au sommet élevé de la montagne où ses os reposeront en paix. Ainsi Marie, s'il est permis de la comparer à quelqu'un, à ce moment suprême, rassembla toutes ses forces, afin de couronner la plus sainte vie par la plus sainte mort. Pleine d'amour et de joie, elle annonça à Jean sa mort prochaine, et celui-ci, en versant des larmes, le dit aux autres disciples, qui accoururent pour visiter leur Mère et sainte Reine. La triste nouvelle se répandit par toute la ville, et tous ceux qui suivaient le Christ vinrent en

[1] Voyez Cédrenus, *Compl. hist.* ; Nicephore, lib. II. c. xxi ; Metaphraste, *in Dorm. B. M. V.* Sainte Brigitte raconte la chose autrement ; voici ses paroles : « Cum quodam die, lapsis aliquibus annis post Ascensionem Filii mei, multum anxiarer de desiderio perveniendi ad eumdem Filium meum, vidi angelum fulgentem sicut antea videram, qui dixit mihi : Filius tuus, qui est Deus et Dominus noster, misit me nuntiare tibi quod tempus jam est quo corporaliter venias ad eum, ad recipiendam coronam tibi præparatam. Cui ego respondi : Numquid scis diem aut horam qua migratura sum ex hoc mundo ? Et respondit angelus : Venient amici Filii tui, qui sepelient corpus tuum. Quo dicto, disparuit angelus ; et ego paravi me ad exitum, circumiens loca, more meo, in quibus Filius meus passus fuerat. (*Rev.* lib. VI. c. cxii.)

[2] « Ascende in montem istum Abarim, id est transitum, in montem Nebo, qui est in terra Moab contra Jericho, et vide terram Chanaan, quam ego tradam filiis Israel obtinendam, et morere ibi. » (*Deuter.* xxxii. v. 49.)

MORT DE MARIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

foule à la maison de la Mère du divin Rédempteur. Marie, de l'humble couche où elle se repose languissant seulement de l'amour le plus vif, porte sur tous un doux regard; à tous elle raconte avec joie comment son divin Fils, exauçant ses vœux et ne la croyant plus nécessaire ici-bas, l'a appelée à la gloire avec lui; et, avec une tendresse et un amour de mère, elle les bénit et les embrasse. Tous pleurent en la priant de ne pas les quitter encore, puisqu'elle est sur la terre leur unique joie, leur unique consolation; le cœur de Marie est ému de pitié, et, pour leur donner la force et le courage, elle leur promet de veiller toujours sur eux du séjour où, loin de s'éteindre, la charité s'accroit et se perfectionne. Mais le moment fixé est déjà venu; les apôtres et les disciples entourent de nouveau Marie à son lit de mort. (Pl. L.) — D'une voix défaillante, elle remercie particulièrement saint Jean des soins qu'il lui a prodigués, et de nouveau elle recommande à tous la propagation de la foi; elle les prie de donner la sépulture à sa dépouille mortelle[1], et, se tournant vers les anges, venus en foule pour l'accompagner, comme l'Épouse du Cantique, elle les conjure de la conduire promptement vers la sainte demeure, parce qu'elle languit d'amour loin de son bien-aimé. Elle n'avait pas fini de parler que l'appartement fut inondé de la plus vive lumière et que Jésus-Christ le remplit de sa divine présence. Un cri de joie s'échappe des lèvres de la Vierge mourante; elle salue son divin Fils avec des accents qu'il n'est pas donné à la langue humaine de redire, et, de sa divine main, le Christ lui-même la nourrit de sa chair sacrée; et, tandis qu'elle s'abandonne aux plus tendres transports du divin amour, le plus beau des séraphins qui étaient venus du ciel pour accompagner son âme glorieuse s'approche d'elle avec respect, et d'un dard amoureux il lui perce le cœur.

La sainte Dame est morte; on dirait qu'elle dort! A l'harmonie dont les chœurs angéliques font résonner cette heureuse cellule[2], à la lumière plus vive qui l'inonde, les assistants lèvent les yeux qu'ils tenaient fixés vers le sol; ils ne peuvent retenir leurs larmes abondantes; inquiets, ils appellent leur Mère, leur Reine, mais elle ne répond plus à leur voix. Ils s'approchent d'elle en tremblant, et reconnaissent trop bien que la sainte Colombe, libre des liens de cette vie, s'est envolée vers le ciel. Les lamentations, les larmes redoublent; tous s'inclinent pour baiser ses mains et ses pieds, et soulagent ainsi leur cruelle douleur[3].

Ainsi donc la rose de Jéricho languit et meurt! Ainsi est tombé ce cèdre du Liban

[1] Nicéphore, après avoir raconté ce que nous avons exposé, ajoute qu'elle voulut donner deux tuniques à deux femmes qui étaient auprès d'elle et qui l'avaient particulièrement assistée. « Duas tunicas quas toto vitæ tempore habui tegumentum mei corporis, eas dari jubeo hisce duabus mulieribus. » (Lib. XX. c. XII.) Quelques-uns croient que ces femmes étaient vierges; d'autres, qu'elles étaient veuves depuis longtemps.

[2] « Hi vero qui tunc mecum erant in domo, quando tradidi spiritum, bene noverunt ex insolito lumine qualis divina tunc mecum agebantur. » (S. Bac. *Rev.* lib. VI. c. LXII.)

[3] Saint Jean Damascène (*de Dormit. B. V. M.*), saint André de Crète, Métaphraste et autres écrivains anciens racontent ainsi la mort bienheureuse de la très-sainte Vierge.

dont la cime s'élevait vers le ciel! Ainsi la plus pure, la plus sainte de toutes les créatures, la Mère du divin Rédempteur ne vit plus sur la terre! Ils ne s'ouvriront plus, ces yeux dont un seul regard rendait le calme et la sérénité! Ils seront désormais immobiles, ces pieds qui ne marchèrent jamais que dans le sentier de la vertu! Il ne battra plus, ce cœur fait seulement pour aimer Dieu et le prochain! Ce radieux soleil ne luit plus à nos yeux; privés d'un si grand trésor, il ne nous reste plus qu'à pleurer chaque jour une si tendre Mère!

CHAPITRE CINQUIÈME.

LA TRÈS-SAINTE VIERGE EST PORTÉE AU TOMBEAU.

Lorsqu'un serviteur de Dieu, qui a vécu en grande renommée de sainteté, passe de cette vie à celle de la gloire, si son corps, quoique consumé par l'austérité de la pénitence et macéré par de longues infirmités, revêt je ne sais quelle beauté mystérieuse et une majesté qui attire la foule et la remplit d'admiration, que ne devons-nous pas croire de la très-sainte Vierge! Si jamais on ne vit dépouille plus sainte, craindrons-nous de dire que la mort paraissait

Empreinte de beauté sur un si beau visage?

Sans doute, tous les disciples du Nazaréen qui se trouvaient à Jérusalem se pressèrent autour de ce sacré cercueil, contemplant avec admiration ce corps virginal, et regardant comme une grande faveur du Ciel de le toucher de la main, ou du moins de baiser le blanc suaire. Il est également vraisemblable qu'un grand nombre de miracles eurent lieu. Quoique nous ne puissions pas les spécifier, qui ne croira, avec saint Jean Damascène[1], que la vue fut rendue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, que les paralytiques marchèrent, que les pécheurs se convertirent, puisqu'on a vu de semblables miracles à la mort de quelques saints?

A peine le magnifique temple élevé à Dieu par Salomon fut-il bâti, que l'arche du Testament[2] y fut déposée en grande pompe. Les prêtres, richement vêtus, la portèrent sur leurs épaules, et tous les anciens du peuple l'accompagnèrent; le peuple suivait en foule. Ainsi, lorsque l'heure fut venue de porter au tombeau la dépouille sacrée de Marie,

[1] Ce récit est tiré de saint Jean Damascène, qui, comme on le sait, l'avait recueilli d'Euthymius, de Cédrénus, d'André de Crète, de Nicéphore et d'autres. Nous savons que ces narrations n'obtiennent pas la foi entière des bons critiques; mais ce n'est pas à dire pour cela que tout soit faux, et on doit accorder quelque autorité à saint Jean Damascène, puisque l'Église, dans les leçons de l'office de l'Assomption et dans l'octave de cette fête, se sert des oraisons de ce saint.

[2] « Tunc congregati sunt omnes majores natu Israel cum principibus tribuum et duas familiarum... veneruntque cuncti senes de israel, et tulerunt arcam sacerdotes, et portaverunt arcam Domini. » (III. *Reg.* VIII.)

FUNÉRAILLES DE MARIE.

les apôtres prirent sur leurs épaules ce doux et précieux fardeau ; les prêtres et les lévites et une grande multitude d'hommes et de femmes accompagnaient le cercueil. (Pl. LI.) — Tous, en pleurant de tendresse, rendaient ce dernier devoir à leur Dame bien-aimée, tandis qu'à leurs chants de douleur s'unissaient les cantiques des anges venus du ciel aussi nombreux que les alouettes qui se jouent dans la lumière du soleil. La pompe funèbre arriva sur la montagne des Oliviers ; les soupirs, les gémissements redoublèrent, lorsque, selon le rite des Hébreux[1], le corps immaculé fut pieusement renfermé dans le sépulcre creusé exprès dans la vallée de Josaphat[2]. Les fidèles ne s'éloignèrent pas, mais ils restèrent longtemps près du tombeau, animés du

[1] Voyez notre *Histoire*, au liv. III. c. VII. Saint Metiton, disciple de saint Jean, dit : « Tres autem virgines quæ ibidem erant et vigilabant susceperunt corpus beatissimæ parentis Mariæ, et laverunt illud funerum more. Cumque exuissent illam vestimentis suis, sacrum corpus illud tanta claritate resplenduit, ut tangi quidem posset pro obsequio, videri autem species ejus præ nimia luce coruscans non posset. Et nihil nisi splendor apparuit magnus. Cumque vestissent eam lineis et indumentis, paulatim lux illa evanuit. » (*In Bibl. Patr.* tom. VII.)

[2] Quelques-uns ont dit que Marie fut ensevelie sur le mont des Oliviers, c'est-à-dire à Gethsémani ; l'erreur semble venir du voisinage des lieux et de ce que sur cette montagne est un autre sépulcre que l'on a cru être celui de la très-sainte Vierge ; « de sorte que, dit Trombelli (p. I. diss. XXXV), on a pu facilement prendre un lieu pour l'autre, ou bien il peut se faire que ce dernier soit un monument erigé en l'honneur de la Vierge par la piété des fidèles. » Le Vén. Bède (*de Locis sanctis*) dit que sur la tombe de Marie on éleva un temple : « In eadem valle Josaphat, dit-il, Sanctæ Mariæ rotunda est ecclesia lapideo tabulatu discreta, cujus in superioribus quatuor altaria, in inferioribus unum habetur in orientali plaga, et ad ejus dexteram monumentum vacuum, in quo aliquando sancta Maria pausasse dicitur. » Urbain II, dans le discours prononcé l'an 1095 au concile de Clermont, dit formellement que Marie fut ensevelie dans la vallée de Josaphat. Bucard le confirme (part. I. c. VII. § 46) en ajoutant que sainte Hélène y éleva une église, où, comme l'atteste Quarennio (*Elucid. di Terra Santa*, lib. IV. c. I. et seg.), viennent fréquemment les frères Mineurs, qui y célèbrent particulièrement la fête de l'Assomption. Adricomius ajoute qu'on descend sous terre par quarante degrés, et que de son temps chrétiens et musulmans y venaient en foule. Dans les *Révélations de sainte Brigitte* (lib. VI. c. LXII), on lit que Marie fut ensevelie dans la vallée de Josaphat. On verra avec plaisir la description qu'en a laissée au XVIe siècle le Sicilien Aquilante Rochetti (F. III. c. VIII), qui voulut lui-même l'examiner minutieusement ; il dit que ces deux tombeaux sont renfermés dans le temple même, tant ils sont voisins. « Pour aller à ce temple, dit-il, on descend par une échelle de soixante degrés ; au pied de l'échelle, on trouve l'église, très-sombre, parce qu'elle ne reçoit de lumière que de la porte par où l'on entre, qui est au haut de l'échelle, et par une autre ouverture ou fenêtre qui est au-dessus de la voûte. La grandeur de l'église est, du couchant au levant, d'environ 70 pas de longueur et de 30 de largeur. Au milieu du chœur est le tombeau de la Vierge, lequel est de forme carrée au dehors et large de 12 palmes ; au dedans, il est large de 6 palmes 1/4, et long de 8 palmes 3/4. Il est taillé dans le roc en forme d'un oratoire quadrangulaire, de 5 brasses en longueur, largeur et hauteur, où brûlent continuellement dix-huit lampes. Il est orné intérieurement de marbre blanc, et il a deux entrées ou portes qui sont hautes de 6 palmes 1/2 : l'une vers l'occident, par laquelle on entre ordinairement ; et l'autre vers le nord. Sur le lieu où fut le très-saint corps est un autel de très-beau marbre, près de la muraille, haut de 4 palmes, sur lequel seuls les catholiques célèbrent la sainte messe tous les samedis seulement, et les autres jours à leur dévotion. Au dehors, il est doublé de marbre, comme celui de Notre-Seigneur, de trois côtés il est isolé, ne tenant au roc que d'un côté. Des dix-huit lampes, quatre sont entretenues par la Sicile, et quatorze par les autres nations ; chacune de ces nations

désir d'être voisins de la Mère de Dieu, et ravis de cette céleste mélodie dont l'air était rempli. « Dormez, ô la plus chère des vierges de Sion; dormez éternellement le sommeil « des justes dans cet heureux sépulcre. Les tombes des rois d'Israël, les pyramides des « rois d'Égypte, les magnifiques jardins de Babylone, les mausolées de la superbe « Rome, toutes les merveilles du monde ne furent jamais aussi honorées que ce modeste « monument où la piété des fidèles a enfermé votre dépouille immaculée. Jour et nuit « il sera environné de pieux chrétiens venus pour l'honorer; et exaucés par vous, ils « retourneront dans leurs contrées lointaines, publiant les bienfaits signalés que vous « aurez versés sur eux à pleines mains! »

Sur l'autorité d'Euthymius, de Damascène et d'autres écrivains, soit antiques, soit modernes, nous avons affirmé que la très-sainte Vierge mourut à Jérusalem, et que par conséquent elle fut ensevelie près de cette ville. Toutefois, nous savons que quelques-uns la font mourir à Éphèse; et, quoique les raisons qu'ils adoptent semblent, à la première vue, avoir une certaine force, pour nous, à la suite de l'illustre Antoine Sandini, nous essaierons de les réfuter, ce qui nous servira à prouver notre assertion.

On oppose donc en premier lieu le silence de saint Jérôme, que nul ne surpasse dans la connaissance des choses saintes; car nul ne vécut plus longtemps que lui dans la Palestine et ne mit plus de soin à rechercher les vestiges du divin Rédempteur et de sa très-sainte Mère. Or ce saint, écrivant à Pammachius[2], manifeste le même doute que saint Épiphane sur la mort de la sainte Vierge, doute qu'il n'aurait certainement pas eu, s'il était resté, à Jérusalem, quelque tradition attestant que Marie était morte dans cette ville. Dans sa 27e lettre[3], il rappelle tous les lieux vénérés par l'illustre sainte Paule; il cite le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ceux des douze patriarches, de Josué, d'Éléazar, fils d'Aaron, d'Élisée, d'Abdias, de Michée, de Jean-Baptiste; il parle même du tombeau d'Héléna, reine d'Adiabène[4], et il garde le silence sur celui de la sainte Vierge. Cependant ce tombeau devait avoir à ses yeux plus d'importance

a une clef de la porte de l'église; mais il n'est permis qu'aux catholiques d'y célébrer la messe. Les Turcs et les Maures ont fait dans la même église une niche, devant laquelle ils font leurs prières. Chose étonnante! les infidèles mêmes ont un grand respect pour cette église; plusieurs d'entre eux y entrent pieds nus, et y font leurs prières en élevant leurs mains vers le ciel et en prononçant le saint nom de Marie, qu'ils appellent *Mère de Jésus*. Après avoir passé leurs mains sur le marbre qui se trouve dans ce lieu saint, ils les portent sur leur visage et sur leur barbe; et ensuite, avec l'huile des lampes, ils s'oignent la tête, le front, toutes les parties du corps où ils éprouvent quelque douleur. Ils prient avec le plus grand recueillement. Enfin le célèbre voyageur Pierre de la Vallée, dans la lettre 13e, écrite d'Alep, dit qu'il a vénéré, au fond de la vallée de Josaphat, où coule le torrent de Cédron, le tombeau de la Mère de Dieu.

[1] *Historiæ Familiæ sacræ, etc., de Maria*, c. VII. § 2 et seq.

[2] *Epist.* 61.

[3] *Epist.* 27.

[4] Cette reine, au temps de l'empereur Claude, s'efforça, dans une grande disette, de procurer des vivres à ce peuple.

que les autres nommés par lui. Enfin, dans le livre *de Locis Hebraicis*, en parlant du jardin de Gethsémani, il dit qu'on éleva une église dans le lieu où pria le Rédempteur, et il ne parle pas du tombeau de la Vierge; cependant, dans l'hypothèse de la mort de Marie à Jérusalem, ce tombeau ne devait pas être éloigné de Gethsémani, et saint Jérôme avait ici occasion d'en parler.

A ces arguments nous pourrions répondre encore que le silence des écrivains n'a pas la force d'une négation; et, avec Baronius[1], que cette lettre adressée à Paule paraît être apocryphe; mais il nous suffit de dire que si saint Jérôme ne parle pas du tombeau de la très-sainte Vierge, c'est que de son temps ce tombeau n'avait pas été découvert encore. On sait que Jérusalem, en punition de son déicide, fut saccagée, incendiée par une armée romaine, et qu'il n'y resta pas pierre sur pierre; or, le tombeau de la sainte Vierge fut recouvert par les ruines, si bien que, dans cette universelle désolation, les habitants de Jérusalem en perdirent peu à peu le souvenir; il ne faut donc pas s'étonner que saint Jérôme, Eusèbe, Sozomène, Théodoret n'aient pas parlé du tombeau de Marie, puisqu'ils décrivaient ces lieux tels qu'ils étaient de leur temps. Cependant le tombeau le plus illustre de tous après celui du Rédempteur ne devait pas rester caché plus longtemps; Cédrenus et Nicéphore racontent qu'on le trouva peu de temps après que l'évêque Juvénal fut transféré de l'église d'Éphèse à celle de Jérusalem, et Baronius le confirme[2]. L'heureuse nouvelle de cette découverte se répandit bientôt, et l'impératrice Pulchérie, qui avait fondé à Constantinople la magnifique église dite *in Blachernis*, pria l'empereur Arcadius, son époux, d'appeler l'évêque Juvénal pour savoir de lui en quel lieu se trouvait le tombeau de la très-sainte Vierge, parce qu'elle voulait le transporter en grande pompe dans cette église, et imiter ainsi l'impératrice sainte Hélène, qui avait élevé une église dans ce même lieu. Juvénal obéit, et il répondit à ces augustes époux que le tombeau de Marie avait été découvert récemment, à Jérusalem, près de Gethsémani; mais qu'il ne renfermait pas sa dépouille, parce qu'elle avait été enlevée au ciel. En effet, on ne trouva que le linceul dans lequel la sainte Vierge avait été enveloppée[3], et, par l'ordre de ces princes, Juvénal l'envoya bientôt avec la tombe[4], et le tout fut

[1] *Ad ann.* 48. § 18.

[2] « Quamobrem haud multum ante tempora Juvenalis sepulcrum illud fuisse repertum ex prædictis adducimur ut credamus. Qui enim loca illa intuiti sunt eademque fideliter descripsere, sane testantur post cladem Hierosolymitanam a Romanis illatam, sepulcrum Dei genitricis ruina propinquorum ædificiorum sic fuisse coopertum et obrutum, ut per gradus circiter sexaginta pateat ad illum locum descensus, et qui nostris temporibus illuc peregrinati sunt testantur illud in petra excissum esse. » (*Ann.* 48. c. XIV.)

[3] NICEPHORE. lib. XV. c. XIV.

[4] A la vérité, cette translation de la tombe ne s'accorde pas, à première vue, avec le récit de Nicéphore et avec le témoignage adopté par nous; mais Fiorentini, déjà cité, dans son *Exercice*, du 5 au 18 de janvier, les concilie en disant que Pulchérie put faire transférer à Constantinople non pas la pierre du tombeau, mais le cercueil de Marie, au contact duquel eurent lieu ces prodiges dont il a été parlé. (Voyez BENOIT XIV, *de Festis*, à l'Assomption.)

placé en grande pompe dans cette église, le jour de sa dédicace, qui fut célébrée à Constantinople avec une magnificence extraordinaire et un grand concours d'évêques.

Nous savons bien que l'évêque Juvénal est accusé, entre autres choses, d'avoir falsifié l'histoire; mais il serait à propos de prouver qu'il a menti encore dans ce récit. Or, ici il parlait d'un fait public arrivé dans une grande ville et dont les témoins pouvaient être encore vivants. « Il ne suffit pas d'affirmer, répond au père Hyacinthe Serry[1] l'illustre P. Honorat de Sainte-Marie, dans ses belles *Réflexions sur les règles et l'usage de la critique*[2], il ne suffit pas d'affirmer que Juvénal a pu inventer ce récit, il faut démontrer qu'il l'a inventé. »

Mais ceux qui soutiennent que la sainte Vierge est morte à Éphèse font une objection qui, au premier aspect, semble forte, puisqu'elle est tirée des actes du troisième concile général, tenu l'an 451, dans la ville d'Éphèse, sous le pontificat de saint Célestin et sous le règne de l'empereur Théodose. On sait que ce concile avait pour but de définir contre Nestorius l'unité de personne dans le Christ, et de pouvoir par conséquent donner à Marie le nom de Mère de Dieu. Dans ce concile se trouvèrent réunis environ deux cents évêques, présidés par saint Cyrille. Or, ces Pères, en notifiant au clergé de Constantinople la condamnation de l'impie hérésiarque, disent que cette condamnation avait été prononcée dans la ville où étaient morts Jean le Théologien[3] et la sainte Vierge Mère de Dieu. Ils ajoutent de la force à l'objection en affirmant que l'usage n'était pas encore introduit de bâtir des églises en l'honneur des saints, si ce n'est dans les lieux où étaient leurs tombeaux, et ils concluent en invoquant l'autorité du pape saint Léon, contemporain de Juvénal, lequel, en parlant des lieux les plus célèbres de Jérusalem, ne dit rien de la tombe de la Vierge immaculée.

Il est d'ailleurs facile de réfuter aussi ces objections. Premièrement, nous remarquons que dans le texte original de la lettre des Pères du concile d'Éphèse cette période n'a point de verbe qui en détermine la signification; on lit seulement : *in qua Joannes Theologus et Deipara Virgo Maria*[4]. Cela posé, on peut sous-entendre le verbe *moururent* (mortui sunt), comme le prétendent les adversaires, aussi bien que tout autre verbe qui aurait pour sujet ces deux substantifs. Laïbe et Hardouin[5] veulent sous-entendre le mot *habitèrent*; Baronius[6] et Noël-Alexandre[7] croient qu'il faut ajouter

[1] Il soutenait vivement que la Vierge était morte à Ephèse. (Voyez *Exercit.* 65. § 15.)

[2] « Non satis est ad destruendum testimonium Juvenalis dicere illum potuisse hanc historiam confingere; hoc probandum est revera confixisse. » (Diss. II. art. 5.) Consultez l'illustre P. Michel Lequien, éditeur et commentateur des Œuvres de saint Jean Damascène.

[3] On sait que le surnom de Théologien fut donné à cet apôtre et évangéliste, à cause de la profondeur avec laquelle il a parlé du Verbe, et de cette sublime doctrine qu'il a puisée au sein même du Sauveur; c'est pourquoi il est figuré par l'aigle.

[4] Tom. III. *Concil.* pag. 547 et 562.

[5] Tom. I. pag. 1443 et 4135.

[6] *Ann.* 44. § 29.

[7] *Hist. eccl.* sæc. I. c. I. art. 3.

ont leur temple. Combefis pense que les Pères ont voulu rappeler l'église majeure d'Éphèse, qui était sous la protection de la très-sainte Vierge et de saint Jean[1]. Toutes ces hypothèses sont certainement beaucoup plus probables que celle de nos adversaires, et présentent un sens plus naturel et plus clair. Mais il y a plus encore : si la Vierge sainte avait eu son tombeau à Éphèse, la tradition s'en serait conservée ; comment donc saint Épiphane, qui mourut nonagénaire, environ dix ans avant le concile d'Éphèse, aurait-il pu ignorer une chose qui devait être connue de tous, et raconter que la Mère de Dieu vint à Éphèse avec Jean[2]? Comment ensuite peut-on croire raisonnablement que l'évêque Juvénal voulut inventer cette histoire en présence des augustes Marcien et Pulchérie, en présence des évêques de la Palestine qui étaient alors à Constantinople, et qui en 401 s'étaient trouvés au concile œcuménique de Chalcédoine, quand on peut croire facilement que plusieurs de ces évêques se trouvèrent avec le même Juvénal au concile d'Éphèse? N'auraient-ils pas donné un démenti formel à Juvénal, qui devait bien se souvenir de ce qui avait été dit dans cette auguste assemblée, savoir, que la tombe de Marie se trouvait dans la première église de Jérusalem?

Ensuite il est contraire à la vérité historique de dire qu'au ve siècle on ne dédiait des églises aux saints que là où étaient leurs tombeaux. Il suffit de lire l'historien Sozomène[3] pour savoir qu'au temps de l'empereur Arcadius, c'est-à-dire bien avant qu'on eût retrouvé en Palestine le corps de saint Étienne, il y avait à Constantinople une église élevée en l'honneur de cet illustre premier martyr. Il pouvait donc y avoir à Éphèse une église dédiée à la sainte Vierge, bien qu'il n'y eût dans cette ville que le corps de saint Jean. Et ne pouvait-on pour d'autres raisons donner à ce temple le nom de la très-sainte Vierge? Ne pouvait-il pas avoir été élevé en mémoire du temps qu'elle avait demeuré à Éphèse, comme nous l'avons dit? Comme il y avait à Éphèse une église dédiée à saint Jean et à la sainte Vierge, les Pères du concile ne pouvaient-ils pas entendre qu'ils y avaient l'un et l'autre un temple particulier? Ne trouvons-nous pas dans les actes de ce même concile la même église désignée simplement par le nom de sainte Marie[4]? Si les Pères du concile d'Éphèse avaient entendu parler de la même manière de Marie et de Jean, il s'ensuivrait que les corps de l'un et de l'autre furent également trouvés dans leurs tombeaux. Mais celui de la sainte Vierge fut, peu après sa mort, enlevé au ciel ;

[1] Voyez Pagi (*Ann.* 42. §. 3), qui, rapportant l'autorité de Combefis, dit : « Patres intelligere sic vocatam Majorem Ephesianorum ecclesiam a suis patronis et tutelaribus. »

[2] Voyez notre *Hist.*, au chap. III de ce livre.

[3] *Hist. eccl.* lib. VIII. chap. XXIV. Dans le liv. suiv., IX, au chap. VI, il raconte la même découverte du corps de saint Étienne, laquelle eut lieu sous Théodose le Jeune.

[4] « Sancta synodus (Ephesina) in ecclesia magna, quæ appellatur Sancta Maria, congregata. » Ainsi dans une lettre à quelques prêtres du clergé de Constantinople. Dans la relation du même concile au pape Célestin, saint Cyrille écrivait : « Sancta synodus in magna Ephesi ecclesia quæ appellatur Mariæ sessionem celebravit. » (Consultez Labbe, au tom. III, et Hardouin, au tom. I, déjà cité.)

par conséquent, les évêques voulaient rappeler seulement le titre de l'église, ou bien le séjour que la sainte Vierge avait fait à Éphèse.

L'objection tirée de saint Léon n'a pas une plus grande force, si l'on considère le but que se proposait ce souverain pontife en écrivant cette lettre. Il ne se proposait pas de parler de la Vierge, mais seulement des lieux où naquit le divin Rédempteur, où il fut adoré par les Mages, où il fut poursuivi par Hérode, où il fut enseveli, où il monta au ciel, et il voulait ainsi prouver l'incarnation. Donc, du silence du pape saint Léon on ne peut pas conclure que la Vierge bénie ne fut pas ensevelie dans la vallée de Josaphat. Que si l'on veut insister sur cet argument négatif, nous dirons encore que Polycrate, évêque d'Éphèse, dans sa lettre au pape Victor, ne fait aucune mention de la mort et du tombeau de la Vierge; et cependant il ne passe sous silence aucune des gloires de l'Asie; il rappelle non-seulement saint Jean qui mourut à Éphèse, mais encore une fille de l'apôtre saint Philippe qui vécut en ces lieux, inspirée du Saint-Esprit.

Après cette discussion, le lecteur jugera par lui-même si nous avons raison de croire que la très-sainte Vierge mourut non à Éphèse, mais à Jérusalem, comme l'ont dit les écrivains antiques, comme Juvénal l'a confirmé, et comme, depuis ce temps, on le croit généralement.

CHAPITRE SIXIÈME.

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Sans interrompre ce même acte d'amour le plus parfait[1], dans lequel elle était absorbée, la belle âme de l'immaculée Marie s'envola vers le ciel, et son corps fut enseveli dans la vallée de Josaphat, comme nous l'avons dit. Voilà que le troisième jour[2] vint Thomas, le seul parmi les apôtres qui ne s'était pas trouvé présent à cette

[1] Suarez (IIIe p. disp. 21. sect. 2), n'ignorant pas que d'autres théologiens sont d'une opinion contraire, ajoute : « Vel certe si quis sentiat esse diversum, saltem sequitur beatam Virginem ab actu amoris vitæ immediato transiisse ad actum amoris patriæ absque ulla intermissione. »

[2] Tous ne sont pas d'accord sur le jour de la résurrection de l'immaculée Marie. Il faudrait premièrement connaître d'une manière précise le jour de sa mort. Quelques martyrologes en font mention le 23 septembre. Cela vient de ce qu'on ajoute foi à une révélation faite à sainte Élisabeth, déjà rappelée par nous au IVe chapitre, révélation où il est dit que la très-sainte Vierge ressuscita quarante jours après sa mort. D'autres, ajoutant foi aux *Révélations de sainte Brigitte* (lib. VI. c. LXIII, et lib. VII. c. XXVI. n. 2), ont dit que son corps était resté quinze jours dans le tombeau. En effet, on lit dans *Sainte Brigitte* : « Quindecim vero diebus corpus meum jacuit in terra sepultum; » si toutefois, au lieu de *quindecim*, on ne doit pas lire *aliquibus*, comme le veut Mgr Durando, évêque de Montefeltre, dans ses notes sur ces *Révélations*. (Voyez Gretser, lib. III. *Comment. in Codinum*, c. x.) Le cardinal Gotti (IIe part. t. IV, *de la Religion chrétienne*, c. XLI. § 3) veut prouver qu'elle ressuscita le troisième jour. D'autres enfin ont pensé qu'elle mourut, ressuscita et fut glorifiée au ciel le même jour. L'Église universelle semble

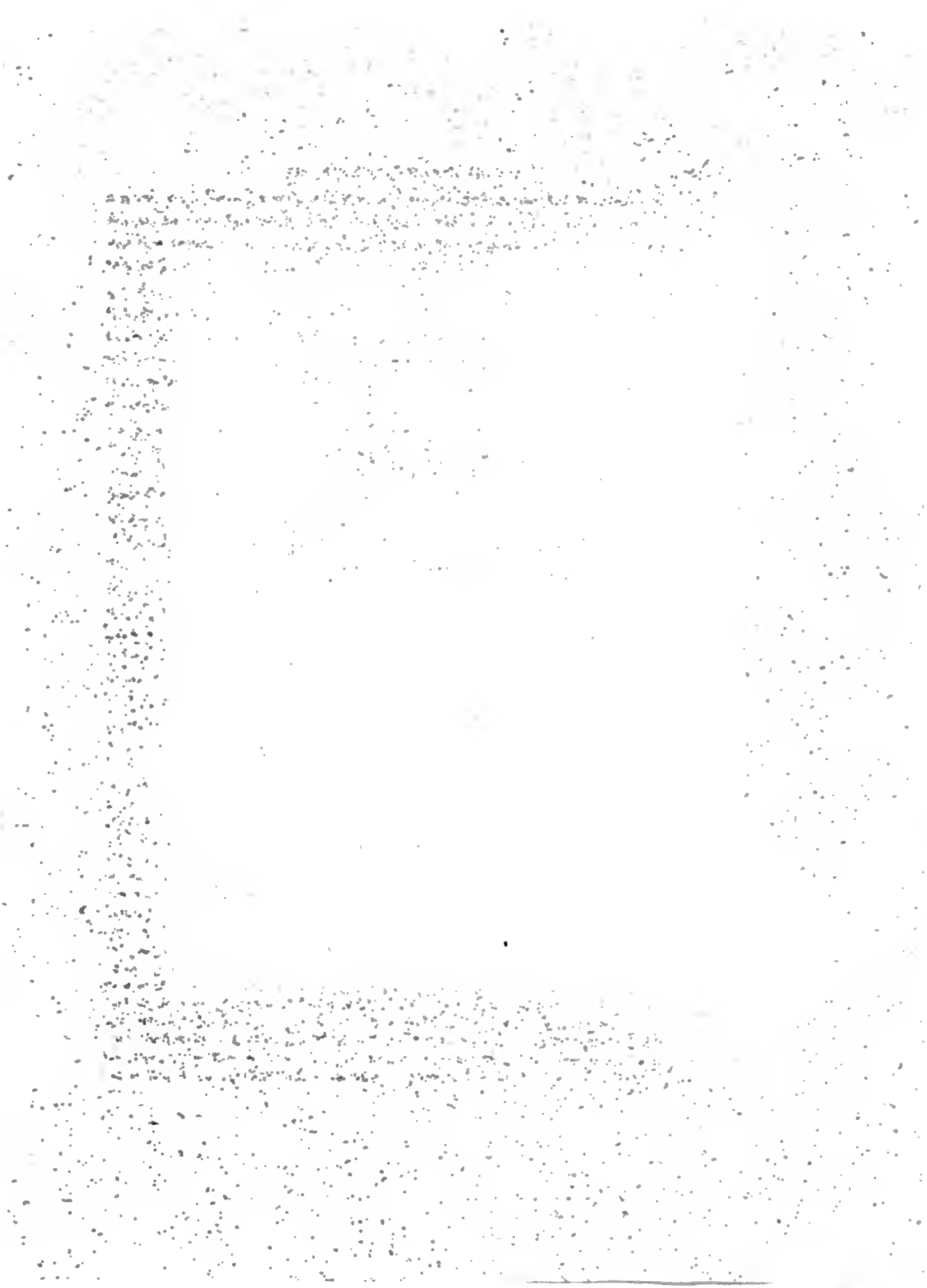

mort si merveilleuse. A cette nouvelle, une pluie de larmes inonda son visage; et, avec des paroles entrecoupées de sanglots, il pria ses frères d'ouvrir la tombe pour qu'il pût voir une dernière fois un si cher objet, et presser de ses lèvres pieuses la dépouille mortelle de la Mère de Dieu. La pitié qu'excita en tous la douleur du saint apôtre, le désir que chacun avait de revoir la Vierge si privilégiée et si chère, fit qu'ils ne purent se refuser à cette prière. Ils ouvrirent donc, avec la plus grande anxiété et le plus grand respect, le tombeau de marbre. Tous les apôtres à l'envi se pressent alentour, et ils n'y trouvent que les linges dans lesquels le corps avait été enveloppé, et des roses fraîches et vermeilles qui exhalaient une odeur de paradis. (Pl. LII.) — Émerveillés d'un prodige si extraordinaire, étonnés de la mélodie dont l'air retentissait, remplis d'une joie inconnue, ils ne savaient que penser; de sorte qu'ils eurent comme un vague soupçon qu'une main jalouse avait ravi le précieux dépôt. Mais, éclairés d'une lumière céleste, ils pensèrent bientôt qu'une terre souillée de tant de crimes n'était pas digne de posséder un si cher trésor. Ils baisent alors, avec les plus grands transports d'amour, ces linges et ces fleurs; chacun veut les tenir dans ses mains et les contemple avec tendresse. Ensuite tous s'inclinent pieusement autour du tombeau; ils ne peuvent se lasser de louer le décret de la divine Providence, et n'osant pas, comme ils le désiraient, se partager entre eux ces linges et ces fleurs, ils les replacent dans le sépulcre. Ensuite ils le referment hermétiquement, comme ils avaient fait la première fois, et peu à peu le miracle fut connu; le bruit s'en répandit non-seulement à Jérusalem et dans la Palestine, mais de bouche en bouche, à travers le temps et l'espace, il est venu jusqu'à nous sans interruption.

Nous continuons à raconter l'événement tel qu'il est rapporté par Nicéphore, saint Jean Damascène et autres[1], sans vouloir discuter si leur récit est vrai dans toutes ses parties, si ces écrivains ont adopté des traditions incertaines ou s'il les ont ornées d'images

incliner vers cette opinion lorsque, le 15 du mois d'août, elle célèbre solennellement la mémoire de la mort, de la résurrection et de la glorification de la très-sainte Vierge Marie. (Voyez Baillet, au 15 août, et Benoît XIV, *de Festis*, etc., lorsqu'il parle de l'Assomption.)

[1] « Sacer autem illa chorus (Apostolorum), iniquum esse judicans si ille (Thomas) quoque divinum Virginis matris corpus non spectaret atque complecteretur, aperiri monumentum jubet. Quod quidem ubi ita factum est, desideratum illud corpus non comparuit. Sepulcralia tantum lintea rite composita loco suo manebant, itidem ut Filii quoque ejus in sepulcro relicta. Quæ et ipse et qui cum eo aderant cum veneratione exosculati, incredibilique voluptate odorisque suavitate repleti, sepulcrum quidem ad pristinum conformant modum. Miraculum autem ipsum quasi per manus subinde posteris traditum ad nos quoque transmiserunt. » (Lib. II. *Hist.* c. XXIII.) Dans le Ménologe de saint Basile, au 15 du mois d'août, on lit : « Ipsius vero (Virginis) purissimum corpus a sanctis apostolis sepultum post tertiam diem non est repertum. Sepulcrum enim adaperiens Thomas qui sero venerat, ut Lipsanum adoraret, illud haudquaquam invenit : id quidem transtulerat Deus in locum quem ipse scit; sed lintea duntaxat fuere reperta. » La même chose est dite par Juvénal (*Hist. Eutich.* lib. III. c. XLVI), par Damascène et autres. Suarez (III^a^ p. tom. II. disp. 21. sect. 2) dit : « Non sine divino consilio factum esse ut funeri Virginis apostolus Thomas defuerit; cumque paulo post Jerosolymam venisset, sacrum tumulum ubi corpus Virginis positum fuerat reseratum fuisse ut a sancto apostolo et videri posset et adorari, non

poétiques. Nous avons déjà dit comment la raison porte à croire que l'évêque Juvénal n'a pu l'inventer ; toutefois il faut une critique éclairée et intelligente pour discerner le vrai du faux. Nous ignorons comment le bruit de l'Assomption commença à se répandre, mais nous affirmons, sans crainte de nous tromper, que le fait fut solennel et bien constaté, puisqu'il trouva facilement croyance.

Laissant donc de côté cette controverse, nous montrerons que l'Assomption était convenable, et que tous les fidèles y ont cru de temps immémorial jusqu'à nos jours. Et d'abord il faut savoir que le mot assomption signifie que la sainte Vierge, dont l'âme, par un privilége particulier, s'était de nouveau unie à son corps, fut élevée dans le ciel accompagnée par les anges. (Pl. LIII.) — La glorieuse assomption de la sainte Vierge diffère cependant de l'ascension du divin Sauveur ; comme le fait remarquer Pierre Damien [1]. Jésus-Christ, créateur et maître de toutes choses, monta dans le ciel par sa propre vertu, entouré mais non aidé par les anges, tandis que Marie fut soulevée par la vertu de Dieu, par grâce et non par nature ; et pour preuve de cette grâce qui la portait, elle était escortée et soutenue par les anges. Cela posé, qui ne voit d'abord combien il était convenable que Marie immaculée fût élevée en corps et en âme à une telle gloire ? Ainsi le voulait la sublime dignité de Mère de Dieu [2], par laquelle Marie avait été établie au-dessus de toutes les autres créatures [3] et rendue plus glorieuse que tous les esprits célestes [4] ; ainsi le voulait l'union intime qu'elle avait avec son divin Fils, puisque la chair du Rédempteur, adorée dans le ciel par les anges et les bienheureux, est la chair même de l'immaculée Vierge qui le conçut par la seule opération du Saint-Esprit ; ainsi le voulait cette exacte correspondance à la grâce, cette insigne sainteté qui par soi lui mérita une gloire plus grande que celle de tous les saints du paradis. Enfin ainsi le voulait l'amour de Jésus envers sa Mère immaculée, qui fut d'abord sa tendre nourrice, et ensuite sa compagne inséparable dans toutes ses souffrances [5]. Si Jésus, autant qu'il lui fut possible, l'honora et l'éleva toujours sur la terre, comment aurait-il fait autrement dans le ciel ? Si l'âme de Marie fut préservée du péché originel, comment son corps n'aurait-il pas été préservé de cette corruption qui est propre aux enfants d'Adam, condamnés à rentrer dans la poussière, de laquelle ils ont été tirés ? Si, comme c'est le

tamen fuisse repertum, sed sola sepulcralia apte loco commodo composita, quæ et ipse, ut ait Nicephorus, et qui cum eo aderant cum veneratione exosculati, incredibilique voluptate odorisque suavitate repleti, sepulcrum quidem ad pristinum conformant locum, miraculum autem ipsum quasi per manus posterjs traditum ad nos quoque transmiserunt. »

[1] « Ascendit Salvator in cœlum potestativæ virtutis imperio, sicut Dominus et creator, angelorum comitatus obsequiis, non auxilio fultus. Assumpta est Maria in cœlum, sed gratiæ sublevantis indicio comitantibus angelis, quam sublevabat gratia, non natura. » (Consultez Spinelli, dans son traité *De Maria Deipara*, c. XII. n. 2.)

[2] Voyez ci-dessus, liv. II. chap. II.

[3] « Maria constituta est super omnem creaturam. » (S. Arnould de Chartres, *Tract. de L. V.*)

[4] « Nulla comparatione cæteris superis est gloriosior. » (S. Ephrem, *Orat. de laudib. Deip.*)

[5] Voyez Benoît XIV, dans le liv. I *De Canonizatione Sanctorum*, c. XLII. n. 15.

sentiment d'un grand nombre de théologiens, quelques-uns des saints qui ressuscitèrent avec le Christ le suivirent en corps et en âme dans sa gloire, comment pouvons-nous croire que Notre-Seigneur refusa cette grâce à sa très-sainte Mère[1]?

La force de toutes ces raisons suffirait seule, il nous semble, pour prouver la vérité de notre assertion. Mais nous pouvons dire encore que ce privilége fut attribué à Marie par plusieurs Pères de l'Église grecque et latine. A la vérité, les Pères, dans les premiers siècles, semblent parler plutôt de l'assomption de l'âme que de celle du corps; mais après ils parlent de celle-ci avec une telle confiance et avec une telle autorité, qu'ils ne laissent subsister aucun doute à cet égard. Que si l'on recherche le motif pour lequel dans les premiers temps il n'est pas clairement fait mention d'un si glorieux privilége, la raison qu'on en donne est très-claire et très-convaincante : il fallait d'abord que les esprits des fidèles fussent bien pénétrés de la résurrection glorieuse du Christ, mystère fondamental de notre religion, mystère qui est au-dessus de notre faible intelligence et que la raison juge d'abord impossible. C'est pourquoi, bien qu'il fût attesté par les apôtres et par tous les évêques et les prêtres qui leur succédèrent dans le gouvernement de l'Église et dans la prédication de l'Évangile, les Gentils ne le croyaient pas encore, ainsi que le rapporte saint Augustin dans son livre admirable *de la Cité de Dieu*.

Et comment donc des hommes aveuglés par les vices, par l'ignorance et par l'idolâtrie auraient-ils pu croire qu'une humble vierge, après une vie retirée et modeste, avait été ravie au ciel en corps et en âme, quand ils n'étaient pas encore persuadés de la résurrection du Christ, Fils de Dieu, qui avait opéré tant de miracles et pendant sa vie et après sa mort? Et ce n'est pas là une simple conjecture de quelque âme pieuse, mais une opinion soutenue par les théologiens, et confirmée par les révélations que la sainte Vierge fit à sainte Brigitte[2].

Mais il est temps d'entendre comment les Pères parlent de ce glorieux privilége de Marie. Parmi ceux en petit nombre que nous citerons, nous donnerons la première place à saint Cyrille d'Alexandrie, qui parle de l'assomption de la très-sainte Vierge comme d'une fête qui déjà se célébrait pacifiquement[3]. En commentant ces paroles de l'Apocalypse, *un grand signe est vu dans le ciel*, il s'écrie : « Quel est donc ce signe qui apparaît « aujourd'hui dans le ciel, où Dieu habite et où siégent les vertus célestes? Sans doute « c'est la très-sainte Vierge qui, après avoir été un grand signe sur la terre, puisqu'elle « avait conçu un Dieu dans la chair et l'avait enfanté sans cesser d'être vierge, est

[1] Voyez ce que nous avons rapporté plus haut, liv. II. chap. x, et liv. III. chap. ix.

[2] « Quia vero Assumptio mea non multis cognita fuit, nec prædicata a pluribus hoc voluit Deus, qui est Filius meus, ut prius infigeretur in cordibus hominum credulitas Ascensionis suæ : quia corda hominum difficilia et dura erant ad credendum Ascensionem ejus, quanto magis si prædicata fuisset statim in initio fidei Assumptio mea? » (*Rev.* lib. VI. c. LXI.)

[3] *Hom. de dormit. B. M. V.* rapportée au tom. XI de la collection d'Hardouin. Dosithée, patriarche de Jérusalem, président du synode tenu dans cette ville l'an 1672, invoque la même autorité pour prouver contre les calvinistes la convenance de ce privilége de Marie.

« appelée avec raison un grand signe dans le ciel, où elle fut élevée en corps et en âme. « Et quoique, ajoute-t-il, l'immaculé tabernacle de son corps ait été renfermé dans le « tombeau, cependant, comme le Christ, elle monta au ciel le troisième jour. » Modeste, évêque de Jérusalem[1], après avoir dit qu'aucune pénétration d'esprit n'était capable de comprendre et aucune force d'éloquence capable de raconter la gloire et les privilèges de Marie, conclut ainsi : « C'est pourquoi, comment la glorieuse Mère du Christ, notre Dieu « Sauveur qui donne la vie et l'immortalité, fut-elle réveillée par lui dans la tombe et « élevée dans le ciel pour qu'elle y fût la compagne de sa gloire? lui seul le sait. » Grégoire de Tours[2], qui vivait au VIe siècle, dit clairement que le Seigneur commanda que le corps de Marie ressuscité fût porté réuni avec l'âme dans le paradis ; ce qui est pleinement confirmé par saint Ildefonse de Tolède[3], à qui, dans les siècles suivants, font écho d'autres Pères chaque jour plus nombreux[4].

Que si des Pères nous passons aux théologiens, nous les trouverons tous du même sentiment. Qu'il nous suffise d'en citer trois qui sont sans contredit les premiers de tous par la doctrine et par la profondeur. Le Docteur angélique[5] dit : « La même raison qui « nous porte à croire que Marie fut sanctifiée dans le sein de sa mère nous porte aussi « à croire qu'elle fut élevée au ciel en corps et en âme. »

[1] L'illustre Michel-Ange Giacomelli traduisit du grec et publia à Rome cette homélie pour la première fois l'an 1730. Voici la traduction des paroles rappelées par nous : « Verum quænam intelligentiæ comprehensio aut dicendi vis assequi poterit, et pro dignitate laudare omnia illa sacratissima et incomprehensibilia, quæ ad ejus (Mariæ) gloriam per eos gesta et laudibus celebrata sunt, et quæ illis divinitus revelata sunt secreta mysteria, diversaque dona distributa, et remedia innumera quibus illa tanquam sacris eos initiavit? Propterea, ut gloriosissima mater Christi salvatoris Dei nostri, qui vitæ et immortalitatis largitor est, ab ipso vivificatur, consors cum eo incorruptibilitatis in omnia sæcula, qui illam e sepulcro excitavit et apud se assumpsit, ut ipse solus novit, cui gloriam et imperium, etc. »

[2] *De gloria Martyrum*, c. IV.

[3] « Nec sane illud omittere debemus quod multi pietatis studio libentissime amplectuntur eam (Mariam) hodierna die ad cœli palatia corporaliter fuisse sublevatam. » (*Serm. VI de Assumptione B. V. M.*)

[4] Le Vén. P. Pierre Canisius, plusieurs fois cité par nous, au liv. V de la *Vie de la Vierge Marie*, rapporte une longue liste des Pères des premiers siècles. Nous devons avouer que ce pieux écrivain s'est quelquefois trompé sur des œuvres que l'on croyait authentiques à son époque, mais qui, ainsi que l'a démontré depuis une critique sévère, étaient interpolées ou attribuées faussement à ces Pères; cependant il a rassemblé un très-grand nombre de témoignages indubitables.

[5] « Dicendum quod de sanctificatione beatæ Mariæ Virginis, quod scilicet fuerit sanctificata in utero, nihil in Scriptura canonica ponitur, quæ etiam nec de ejus nativitate mentionem fecit. Sicut tamen Augustinus in *Sermone Assumptionis* rationaliter argumentatur quod cum corpore sit assumpta in cœlum, quod tamen Scriptura non tradit, ita etiam rationaliter argumentari possumus quod fuerit sanctificata in utero. » Il est vrai que du temps de saint Thomas on croyait de saint Augustin ce discours, que les critiques ensuite ont dit n'être pas de lui ; mais il faut remarquer que le Docteur angélique appelle raisonnables ces arguments. Saint Thomas parle souvent de l'Assomption ; il en parle principalement dans l'*Exposition de l'Ave Mario*, ouvrage qui lui est attribué. Là, raisonnant sur les malédictions données par Dieu à l'homme à cause du péché, il dit : « Tertia fuit communis viris et mulieribus, ut scilicet in pulverem reverterentur, et ab hac immunis fuit beata Virgo, quia cum corpore est assumpta in cœlum. Credimus enim quod post mortem resuscitata fuerit et portata in cœlum. »

Digitized by Google

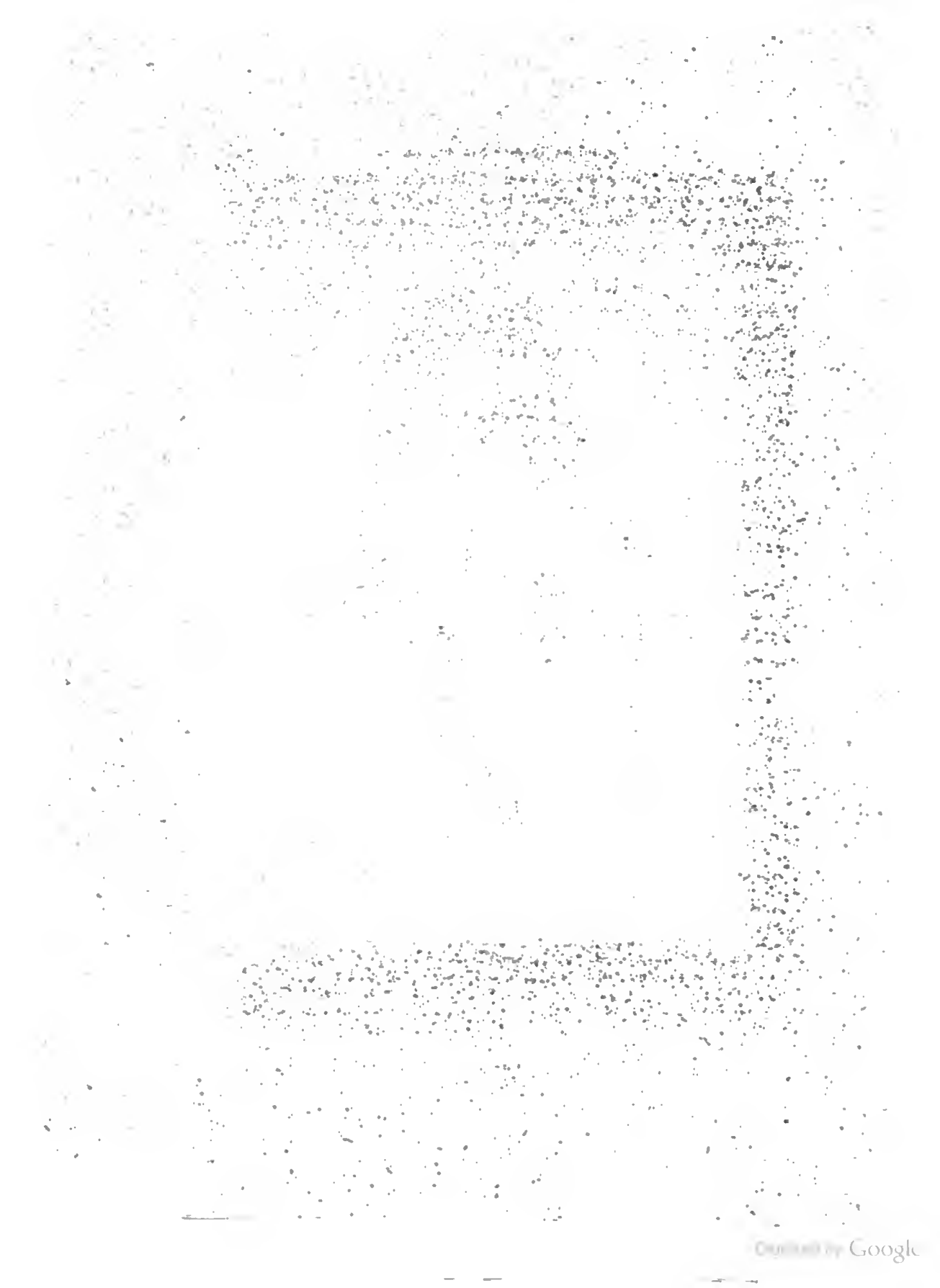

Suarez[1] confirme cette opinion, en disant qu'elle ne peut être mise en doute par les âmes pieuses; et enfin le docte cardinal Gotti[2] va encore plus loin en affirmant que celui-là serait suspect d'hérésie et opposé à la croyance catholique, qui soupçonnerait erreur dans l'Église, quand elle propose universellement aux fidèles la célébration d'une telle fête.

Cette fête est très-ancienne dans l'Église universelle. Elle est rappelée dans le Sacramentaire de saint Grégoire le Grand et dans le Sacramentaire gothique ou gallican, édités l'un et l'autre par le bienheureux cardinal Tommasi[3], et dans les Martyrologes plus anciens[4], sans parler des Martyrologes postérieurs, des Liturgies et de la manière dont cette fête est célébrée aujourd'hui dans le monde catholique. En vain l'on oppose que quelques Pères, en parlant de la mort de la Vierge bénie, l'ont appelée quelquefois *sommeil*, et qu'on lit *pause* dans le Martyrologe d'Usuard et dans quelque autre, et même dans celui de l'Église romaine, puisque, ignorant, comme nous l'avons déjà remarqué, le jour précis où ressuscita la Vierge bénie, les Pères ont bien pu appeler sa mort un sommeil, d'autant plus que, dans l'Écriture sainte et dans la langue de l'Église, on trouve souvent cette expression, *s'endormir dans le Seigneur*[5]. Quant au mot *pause*, qui exprime le temps durant lequel le corps de Marie immaculée resta dans le tombeau, entre la vie perdue et la vie retrouvée, qui ne voit que ce mot détermine mieux encore l'assomption que l'on voudrait mettre en doute? Si encore on veut accorder que quelques Pères et des Martyrologes ont entendu parler de l'assomption de l'âme seulement et non de celle du corps, vu que l'on peut interpréter leurs paroles dans l'un et dans l'autre sens, nous avons pour nous un si grand nombre d'autorités à opposer aux premières que nous pouvons raisonnablement conclure, avec Canisius[6],

[1] In III^a^ p. quæst. 33. art. 3. disp. 21, sect. 2. dub. 1, il dit que l'assomption de Marie n'est pas de foi, puisque l'Église ne l'a pas définie, mais que c'est une opinion « quæ cum plurimorum theologorum auctoritate, tum etiam communi consensu fidelium recepta videtur. »

[2] Tom. IV. *de Verit. Relig. Christ.* p. 2. c. XI.

[3] L'édition fut faite à Rome, l'an 1680, et Tommasi ajouta de courtes mais savantes préfaces sur l'antiquité de ces sacramentaires.

[4] Voyez BENOÎT XIV, lorsqu'il parle de cette fête, et THOMASELLI, part. I. diss. XXXVI. Cette fête qui, comme il a été dit, embrasse la mort, la résurrection et l'assomption de la très-sainte Vierge, est une des plus solennelles de l'Église et remonte à la plus haute antiquité. Quelques-uns l'ont crue d'institution apostolique. Il paraît plus probable, comme dit Thomassin (*De Fest.* lib. II. c. XX), qu'elle fut établie par l'Église après le concile d'Éphèse. En effet, saint Bernard, écrivant aux chanoines de Lyon (*Epist.* 171), dit: « L'Église veut que l'on célèbre avec une grande vénération ce jour où Marie porta la joie dans le ciel. Elle était précédée d'une vigile et d'un jeûne, qui, chez les Orientaux, durait quinze jours; commençant au 1er du mois d'août, il était seulement interrompu le 6, en mémoire de la Transfiguration. » (Voyez BAILLET et ASSEMANI.) Léon IV, vers l'an 847, en institua l'octave.

[5] « Multa corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt. » (MATTH. XXVII. 52.) Les païens aussi ont appelé la mort un sommeil: « Tum consanguineus Lethi Sopor. » (VIRG. lib. VI.)

[6] « Secus qui sentiunt ac loquuntur licet in errorem sacris litteris adversantem non impingant, tamen non sapiunt ad sobrietatem; optimis et clarissimis patribus contradicunt a communi bonorum

« que le sommeil de Marie doit s'entendre de l'assomption au ciel de son âme et de son « corps, assomption qui eut lieu après sa très-sainte mort. »

Sans doute tous les chrétiens, et particulièrement les dévots à Marie (et qui ne le serait pas!) seraient heureux de posséder sur la terre le corps immaculé de notre auguste et tendre Mère; mais si Marie est montée au ciel sans même nous laisser sa dépouille mortelle, elle n'a pas cependant moins d'amour pour nous. Réjouissons-nous donc de ce que l'ainée des filles de Sion a devancé le temps de l'heureuse résurrection promise à tous les justes, et si nous désirons obtenir une résurrection si glorieuse, prions-la avec ferveur de nous en obtenir la grâce.

CHAPITRE SEPTIÈME.

GLORIFICATION DE MARIE DANS LE CIEL.

Dans le cours de cette *Histoire*, si chère à notre cœur, parce qu'elle tenait nos regards continuellement tournés vers la Vierge bénie, plus d'une fois nous avons dit avec ingénuité que l'esprit et la langue de l'homme ne sauraient comprendre et révéler les trésors des grâces dont Marie fut comblée. Comment donc aujourd'hui osons-nous raconter le triomphe céleste de notre auguste héroïne? Si l'Apôtre des Gentils[1], quoiqu'il fût doué de la plus haute intelligence, de l'éloquence la plus grande, et, ce qui est plus encore, d'une inspiration divine, avoua cependant qu'il ne pouvait raconter ce que, par un privilége spécial, il avait vu de ses propres yeux, comment pourrons-nous, faibles que nous sommes, raconter l'accueil que le Ciel fit à Marie et la gloire à laquelle elle fut élevée? Où prendre ici-bas les similitudes et les images? Cependant nous ne pouvons passer sous silence le couronnement et la gloire de celle qui fut la plus sainte entre toutes les filles d'Adam; c'est pourquoi nous décrirons son triomphe du mieux qu'il nous sera possible. Le cœur miséricordieux de Marie daignera accepter notre humble discours, puisqu'il plaît toujours à une mère d'entendre la voix de ses fils bégayer ses louanges.

La félicité promise à ceux qui meurent dans le baiser du Seigneur est suffisante par sa nature même à les rendre tous heureux et joyeux autant qu'il est possible de l'être. L'âme jouira d'une consolation, d'une joie, d'une ivresse qui remplira le cœur tout entier et ne laissera rien désirer hors de Dieu. Elle sera rassasiée quand la gloire de Dieu lui apparaîtra[2], et cette satiété ne produira jamais, comme il arrive trop souvent ici-bas,

credulitate atque confessione, quæ jam vim legis obtinet, non sine periculo sese subducunt; neque solum eximio dignissimæ Mariæ Virginis honoris derogant, sed etiam vere divinum illud miraculum, quod ita corporali matris Domini resurrectione et assumptione refulget, ac mirifice angelos ac pios recreat, majorem in modum enervant extenuantque. » (*De Deip.* lib. V. c. v.)

[1] I. *Corint.* II. v. 9. — II. *ad Corint.* XII. v. 2 et suiv.

[2] « Saliabor cum apparuerit gloria tua. » (*Ps.* XVI. v. 15.)

ni fatigue ni dégoût ; car les âmes, selon l'expression de saint Augustin[1], étant rassasiées désirent, et en désirant elles sont rassasiées. Être uni, sans craindre de le perdre jamais, à un bien qui fut si longtemps l'objet de la foi, de l'amour et de l'espérance, est une félicité qu'on ne peut exprimer. Dieu pénétrera l'âme bienheureuse, comme le feu, dans la fournaise ardente, pénètre les molécules du bois, mais sans la consumer ; l'âme sera comme un miroir qui, placé devant le soleil, en reflète si bien l'image que l'astre semble se multiplier en lui. Lorsque la reine de Saba[2] voulut voir Salomon, quelque idée qu'elle se fût faite de sa splendeur, lorsqu'elle vit la sagesse du roi, la grandeur du palais, la multitude des serviteurs et la richesse de leurs vêtements, l'abondance des mets de sa table et le nombre des holocaustes, ravie hors d'elle-même, elle dit au roi : « Ce que j'avais ouï, dans mon royaume, de vos entretiens et de votre « sagesse, était véritable ; et je n'ai pas cru ceux qui me parlaient, jusqu'à ce que je « sois venue moi-même et que j'aie vu de mes yeux ; et j'ai reconnu que la moitié « de ce qui est ne m'avait pas été annoncée. Votre sagesse et vos œuvres sont plus « grandes que la rumeur que j'ai entendue. Heureux ceux qui sont à vous ; heureux « vos serviteurs, qui sont toujours en votre présence et qui écoutent votre sagesse ! »

Et cependant quelle parité y a-t-il entre le palais et le trône du fils de David et le palais du ciel, où chacun s'enivrera du torrent des délices intarissables[3]. Saint Thomas d'Aquin[4] dit que l'éternelle béatitude consiste à connaître toutes les choses que Dieu a opérées, à l'aimer comme un bon fils aime le meilleur des pères, à se délecter dans chacun de ses attributs infinis et impénétrables, à former avec lui une union plus intime que celle de l'âme et du corps, à chanter continuellement ses louanges avec les chœurs des anges, à lui rendre grâces éternellement des dons qu'il a accordés à toutes les créatures, et enfin à se réjouir avec lui de sa divine béatitude, qui est l'objet et la fin de tous les élus.

Bien que la possession de cette félicité renferme en soi toutes les prérogatives que l'on appelle ordinairement intrinsèques, pour les distinguer de celles que l'on appelle extrinsèques et qui résultent de la gloire particulière de chaque bienheureux, cependant il est de foi que la récompense ne sera pas égale pour tous. Chacun jouira d'une félicité

[1] « Satiati desiderant, et desiderando satiantur. » (*Tract. in Ps.*)

[2] « Videns autem regina Saba omnem sapientiam Salomonis, et domum quam ædificaverat, et cibos mensæ ejus, et habitacula servorum, et ordines ministrantium vestesque eorum, et pincernas et holocausta quæ offerebat in domo Domini, non habebat ultra spiritum. Dixitque ad regem : Verus est sermo quem audivi in terra mea super sermonibus tuis, et super sapientia tua ; et non credebam narrantibus mihi donec ipsa veni, et vidi oculis meis, et probavi quod media pars mihi nuntiata non fuerit. Major est sapientia et opera tua quam rumor quem audivi. Beati viri tui, et beati servi tui stant coram te semper et audiunt sapientiam tuam. » (III. *Reg.* x. v. 4 et suiv.)

[3] « Delectatione in dextera tua usque in finem (*Ps.* xv). Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ et de torrente voluptatis tuæ potabis eos. » (*Ps.* xxxv.)

[4] *Opus.* 63.

plus ou moins grande, selon ses propres mérites, quoique tout acte de vertu reçoive un prix immense. Si le Seigneur, dans sa miséricorde, destine une telle récompense à quiconque le sert avec fidélité, quelle ne doit pas être dans le ciel la gloire de la très-sainte Vierge, elle si riche des grâces de Dieu et si prompte à y correspondre! Au commencement de cette *Histoire*[1], nous avons vu avec quel désir impatient elle fut attendue dans le monde pendant quarante siècles, et comment Dieu, de temps en temps, fit apparaître quelque figure d'elle pour consoler la terre. En effet, nous reconnaissons une faible image de Marie dans la vierge Rachel, qui inspira à Jacob l'amour le plus vif; dans la belle Judith, qui, avec tant de courage, coupa la tête au superbe Holopherne; dans la pudique et gracieuse Esther, qui obtint d'Assuérus, son époux, la grâce et le salut du peuple d'Israël. Considérant ensuite l'œuvre de la grâce dans cette âme privilégiée, nous avons raconté comment l'Éternel la voyait avec complaisance dans sa pensée avant la création du monde. Sans revenir sur ce que nous avons dit, nous remarquerons ici en passant avec quelle raison l'Église applique à Marie ce qui est dit au chapitre vingt-quatrième de l'Ecclésiastique. Il est certain que, lorsque Dieu conçut l'admirable dessein de la création et résolut de former l'homme, il prévit la chute de celui-ci et la manière dont il voulait le relever dans son infinie miséricorde. Or, comme telle était la fin principale de l'incarnation du Verbe éternel, il arriva, par une légitime conséquence, que la prédestination de la Mère eut lieu en même temps, puisque c'est dans son sein virginal que, dans la plénitude des jours, le Rédempteur devait revêtir notre chair, en élevant jusqu'à lui la nature humaine dans l'indivisible unité de sa personne. C'est pourquoi la diffusion de la lumière, de la sagesse, des grâces du Saint-Esprit, dont furent enrichis les saints les plus illustres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ne sont rien en comparaison de cette abondance dont fut enrichie, dès le premier instant de sa conception, la Vierge bénie.

Contrairement à cet avare et lâche serviteur qui enfouit dans la terre le talent qu'il a reçu, Marie ne garda pas un seul instant inutile le riche trésor de bienfaisance qui lui avait été confié, mais elle le fit croître et fructifier toujours davantage, en correspondant à la grâce par la coopération la plus exacte, la plus fidèle et la plus efficace. Donc, si dans le royaume des saints la gloire est proportionnée à leurs vertus, si le Tout-Puissant couronne ses propres dons d'une manière d'autant plus digne et plus glorieuse qu'une âme y a mieux correspondu, quelle ne doit pas être la gloire de Marie qui, à la plus grande sainteté, joint le titre auguste de Mère de Dieu! Dans le ciel, les prophètes ne prophétisent plus, les apôtres ne prêchent plus l'Évangile, les martyrs ne versent plus leur sang pour confirmer la foi, Jean a cessé d'être le précurseur du Christ, Joseph n'exerce plus l'office glorieux de père putatif et de nourricier du Verbe incarné, mais la maternité de Marie ne se perd pas, et la Vierge ne cessera jamais de posséder cette

[1] Voyez le liv. I. aux cinq premiers chapitres.

auguste qualité, qui est inséparable d'elle-même. Donc Dieu a mis dans le ciel toute sa sollicitude à ce que Marie sa sainte Mère fût révérée et honorée de tous ; par conséquent, puisque dans l'Empyrée tous les ordres des anges et des saints se divisent en trois hiérarchies, Marie, comme l'enseigne l'angélique Docteur[1], en constitue une, qui est après Dieu et au-dessus des autres. En effet, l'Église[2] chante que Marie a été élevée au-dessus de tous les chœurs des anges, et, au dire de Guillaume, abbé[3], elle ne voit rien au-dessus d'elle, si ce n'est son divin Fils.

Après avoir ainsi parlé en général de la gloire des saints, parlant de celle de notre auguste Dame, il semble que nous dussions laisser à chacun le soin de l'imaginer, d'après tout ce que nous avons dit à la suite des Pères et des docteurs. Cependant, pour satisfaire en quelque sorte la pieuse curiosité du lecteur, nous essaierons de décrire, ou plutôt, comme disent les peintres, d'esquisser légèrement le glorieux triomphe de Marie.

Toute la cour céleste se consumait, pour ainsi dire, du désir de contempler et d'honorer le corps virginal qui avait été l'arche et le tabernacle d'un Dieu[4], et tous adressaient continuellement des prières à Dieu pour qu'il hâtât le triomphe de Marie[5].

Trois jours après que son corps très-saint eut été renfermé dans la tombe, il fut de nouveau réuni à l'âme par la vertu du Très-Haut, et il sortit plus beau et plus resplendissant qu'il n'est possible de l'imaginer[6].

Ornée de voiles blancs qui, flottant autour d'elle, la rendent plus belle encore, ceinte

[1] Quæst. 108.

[2] « Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros angelorum ad cœlestia regna. »

[3] « Matrem dico exaltatam super choros angelorum, ut nihil contempletur super se mater nisi Filium suum. » (*Serm. IV de Assumpt.*)

[4] « Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ. » (*Ps.* CXXXI. v. 8.)

[5] « Ascendat etiam Maria tua sanctissima mater, tui conceptione sanctificata. » (S. BERNARDIN DE SIENNE, sur l'Assomption.)

[6] Voici comment le Cygne de Savone décrit l'assomption de Marie :

« Je veux aujourd'hui dire aux cœurs fidèles comment l'auguste Mère de Dieu ressuscitée s'éleva triomphante dans le ciel.

« Qui donc me soutiendra ? Qui m'élèvera au-dessus de moi-même ? Qui donnera la magnificence à mes vers pour que je révèle la gloire de son assomption ?

« Après que Marie, de l'Occident, où, comme le soleil, elle était descendue par une loi fatale, fut rappelée par une grâce immense ; comme le soleil s'élève à l'Orient et monte dans le ciel, elle s'éleva au-dessus des chœurs des anges par la puissance du Très-Haut. Voyez : ceinte d'une robe blanche et d'un manteau d'azur, elle monte dans la gloire, répandant autour d'elle un océan de flammes et un déluge de rayons pourprés ; sur son front virginal resplendit une couronne tressée dans le ciel.

« Sa tête est ornée de douze étoiles, dont chacune brille plus que le soleil, soit qu'il se lève, soit qu'il se couche, soit que, au milieu de sa course, il embrase les campagnes, quand il entre dans le signe du lion. En quelque point qu'elle apparaisse dans l'immense campagne du ciel, toute phalange s'incline de respect. Tous les drapeaux et toutes les trompettes la saluent. Les harpes de saphir, les lyres de diamant chantent son nom bien-aimé et remplissent de leur harmonie les célestes demeures. Les habitants du ciel éternisent son triomphe par des hymnes de gloire ; elle est le cèdre de la montagne de Sion, le jardin fermé, la fontaine scellée, la myrrhe choisie qui exhale au loin son odeur, le platane

d'un manteau d'azur, ses cheveux dénoués tombant sur ses épaules, et les pieds chaussés de sandales d'or, la Vierge sainte se tient debout, ayant les mains jointes sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel. Des anges choisis parmi les chœurs célestes se tiennent devant elle dans l'attitude du respect et forment trois légions. Les plus favorisés doivent soutenir le doux fardeau sur leurs ailes enlacées, comme sur un bouclier splendide; d'autres, l'entourant de toute part, la gardent, comme les soixante guerriers les plus forts d'Israël environnaient le trône où reposait Salomon [1]. Les derniers, divisés en plusieurs chœurs, font retentir l'air de cantiques nouveaux. « Ouvrez-vous, disent-ils, « ouvrez-vous, portes éternelles, voici la Reine de gloire; voici la Vierge qui, imma- « culée dès le premier instant de sa conception, écrasa la tête altière du démon. C'est « la verge fleurie de Jessé, où repose l'Esprit de Dieu. C'est l'arche heureuse qui flotta « sans crainte au-dessus des eaux du péché. C'est le jardin inaccessible aux ruses de « l'ennemi, c'est la Vierge sainte dans son âme et sainte dans son corps [2], la porte « orientale du sanctuaire [3], étroitement fermée, par laquelle le Dieu d'Israël seul « a passé. »

Portée par une troupe si belle et si nombreuse, Marie s'élève vers la voûte étoilée du ciel. En passant elle voit la lune argentée s'incliner de respect à ses pieds et la plus grande planète lui faire de ses rayons brillants une magnifique auréole. Plus elle approche de l'Empyrée, plus la maison des saints brille de joie et les acclamations redoublent. Le divin Rédempteur, non content du cortége envoyé au-devant de sa sainte Mère, vient lui-même avec d'autres anges et avec les saints, désirant, pour ainsi dire, rendre le triomphe de Marie plus magnifique que le sien. Il veut la conduire lui-même dans la maison du ciel. Pourquoi, s'écrie l'abbé Guarrico, le Christ précéda-t-il sa Mère dans le séjour de la gloire, sinon pour lui préparer la demeure et l'élever ainsi de la manière la plus splendide et la plus merveilleuse [4].

qui croît au bord de l'onde limpide, le fertile olivier, ornement des collines, l'étoile de la mer, l'aurore radieuse.

« Au milieu des concerts, elle s'élève par la vertu divine, et à son passage, l'air devient plus pur et le ciel plus joyeux. L'arcture resplendit d'une lumière nouvelle. Mais où vas-tu, langue caduque? Cette mer est sans rivage..... La Reine, qui tient en main les clefs de la miséricorde, abaisse ses regards sur nos misères, et quand nous sommes tombés dans ce chemin de la mort, elle nous soulève, et elle apaise l'ire de Dieu, etc. »

(Chiabrera. *Fêtes de l'année chrétienne.*)

[1] *Ps.* xxiii.

[2] « Hæc est hortus conclusus, fons signatus ad quem nulli potuerunt doli irrumpere, nec prævalere fraus inimici : sed permansit sancta mente et corpore. » (S. Hieron. *Ep.* 10. *ad Eustach. de Assumpt.*)

[3] Saint Bernardin de Sienne est de ce sentiment.

[4] « Invenies occursum ejus pompæ digniorem quam in Christi Ascensione. Soli quippe angeli Redemptori occurrere, Matri vero Filius ipse cum tota curia tam angelorum quam sanctorum occurrens, auxit ad beatæ consistorium sessionis. » (S. P. Damien, *Serm. de Assumpt.*)

« Ego ut Patrem honorarem ad terram descendi; ut Matrem honorarem ad cœlum reascendi. » (*Serm. I de Assumpt. B. M. V.*)

COURONNEMENT DE MARIE.

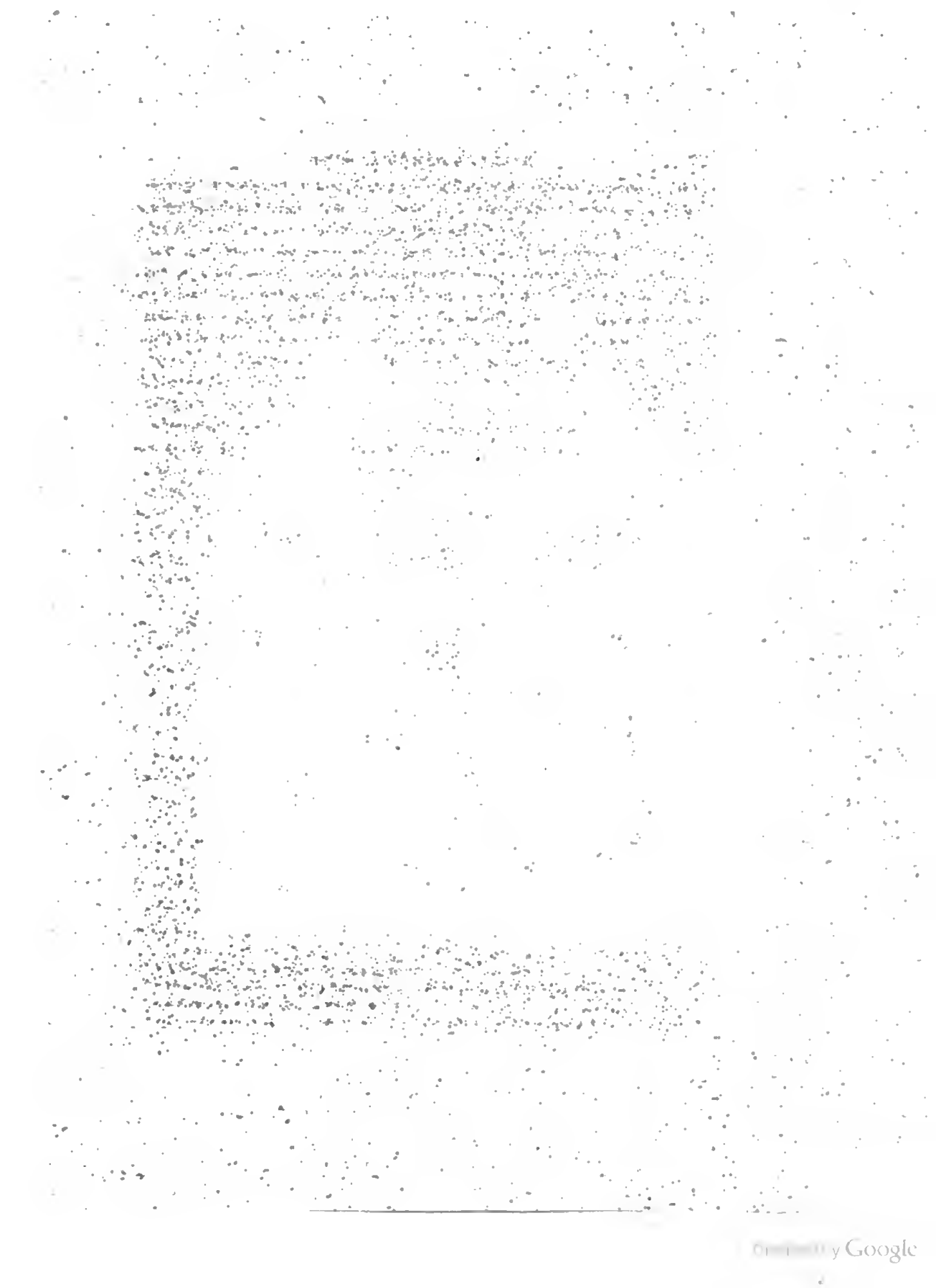

Digitized by Google

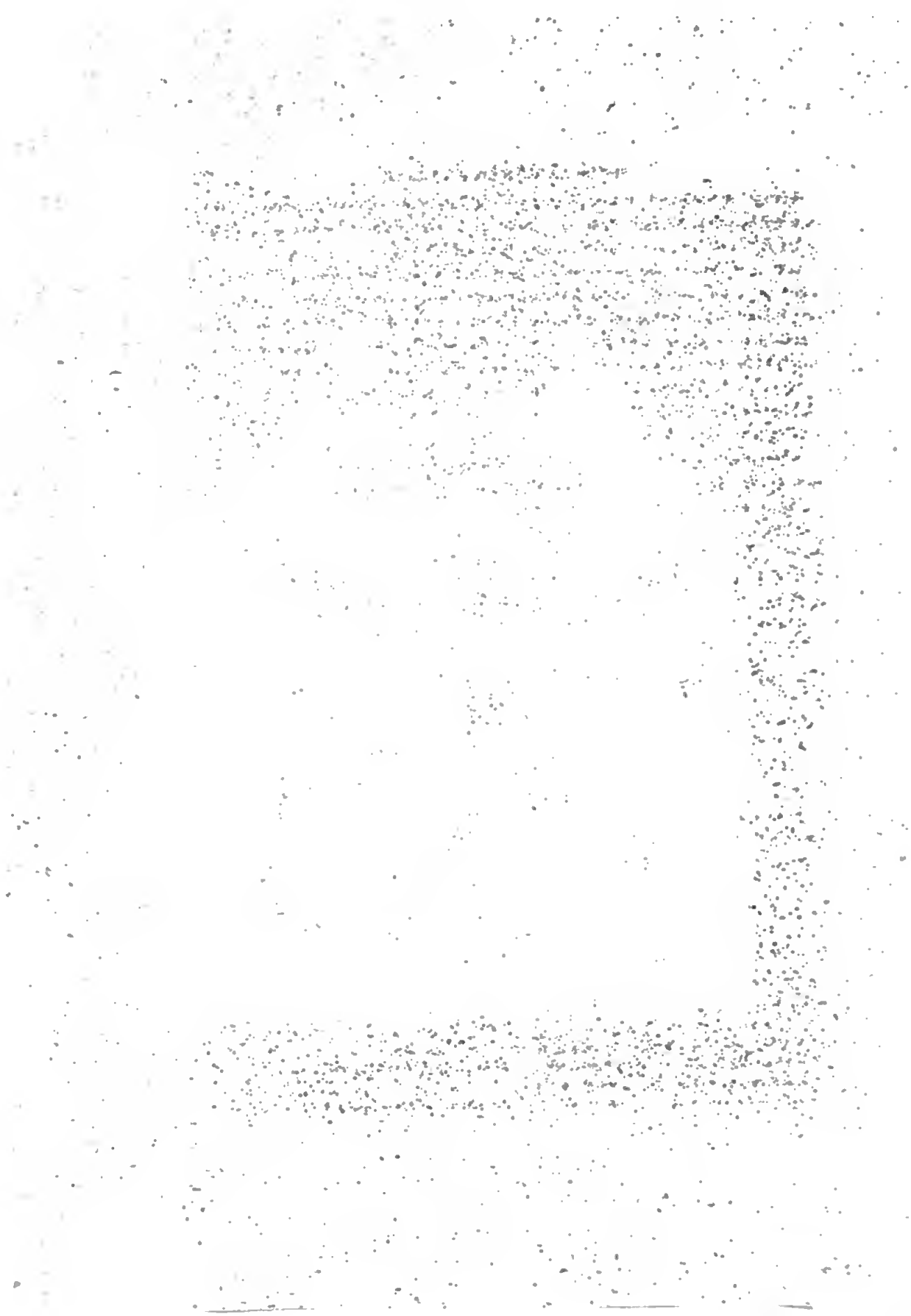

Lorsque le Christ fut près de Marie : « Viens, lui dit-il, hâte-toi, ma bien-aimée[1], « déjà l'hiver s'est éloigné ; le temps de l'épreuve et du travail est fini ; viens du Liban, « ô ma bien-aimée, viens du Liban pour être couronnée. »

A peine la troupe céleste a-t-elle vu entrer en corps et en âme sa bien-aimée souveraine, que tout dans le paradis devient harmonie, tous à l'envi chantent son glorieux triomphe. Les anges la louent, les archanges lui font fête, les Vertus la glorifient. Les Principautés exultent ; les Puissances, les Dominations, les Trônes tressaillent de joie. Les Séraphins l'exaltent ; les Chérubins la glorifient ; les patriarches l'admirent ; les prophètes ne se lassent pas de la contempler ; les apôtres et les martyrs saluent en elle leur Maîtresse et leur Reine. David ne peut contenir sa joie en voyant un tel fruit de sa tige royale. Joachim et Anne veulent être les premiers à presser sur leur sein leur fille bien-aimée. La Vierge bénie, humble au milieu d'un si grand triomphe, rend grâces à chacun, les salue tous avec amour ; mais sa première pensée, c'est de se prosterner devant l'auguste Trinité et de la remercier des bienfaits, des faveurs signalées dont elle a voulu la combler sur la terre. Mais l'Empyrée résonne de nouveaux cantiques, d'une mélodie inouïe jusque alors dans le ciel, — lorsque, en présence de toute la cour céleste, qui observe en silence le triomphe de l'humilité, le Père éternel, après avoir, en peu de mots, exprimé les mérites éclatants de sa fille bénie, présente au divin Rédempteur l'immortel diadème avec lequel il la couronne Reine du ciel et de la terre[2]. (Pl. LIV.) — Lorsque sa tête est ceinte de ce diadème[3], tous la louent encore, tous la glorifient, tous répètent à l'envi : « Tu es la gloire de Jérusalem, tu es la joie d'Israël, tu es « l'honneur de notre peuple[4] ; hâte-toi de t'asseoir sur ce trône que l'Éternel a préparé « pour toi, ceins ce manteau constellé d'étoiles, qui te rendra plus belle à nos yeux et « sera un doux refuge pour les pécheurs ; fais-toi un escabeau de nos ailes, et après le « Christ, règne la seconde dans le ciel. » Après avoir de nouveau rendu grâces à l'Éternel, accompagnée de son divin Fils, et suivie de myriades d'anges, Marie, silencieuse et modeste, va s'asseoir sur le trône qui lui a été préparé et qui s'élève majestueusement au milieu de l'Empyrée.

Et alors elle participe comme fille à la puissance du Père ; comme Mère, à la sagesse du Fils ; comme épouse, à l'amour du Saint-Esprit ; et les trois personnes divines commandent que le trône de Marie soit éternellement placé à la droite de Jésus-Christ, et que les anges et les créatures la reconnaissent pour leur souveraine, lui obéissent et lui rendent hommage éternellement.

Mais quelle témérité est la nôtre d'essayer de décrire un triomphe qui est au-dessus de toute intelligence humaine ! Qu'aurons-nous dit des gloires de Marie, lorsque nous

[1] « Amica mea, columba mea, immaculata mea. » (*Cant. V.* v. 2.)

[2] C'est à peu près ainsi que saint Jean Damascène décrit le triomphe de la sainte Vierge.

[3] « Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt et reginæ laudaverunt eam. » (*Cant. VI.* v. 8.)

[4] « Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri. » (Judith. xv. v. 10.)

aurons raconté que les anges et les Principautés la servent fidèlement[1]; que les Puissances et les Vertus lui obéissent; que les Chérubins et les Séraphins l'assistent; que toutes les créatures angéliques ne cessent de chanter : Sainte, sainte, sainte, la Mère de Dieu, vierge et mère! Qu'aurons-nous dit, lorsque nous aurons répété avec saint Athanase[2] que la Vierge bienheureuse, comme mère, partage avec le Christ le droit de régner, parce qu'il convient que la mère du roi soit reine. Qu'aurons-nous compris de la sublimité de Marie dans le ciel, lorsque, après le pape saint Grégoire[3], nous aurons dit que, dans le palais du ciel, où sont tant de trônes sublimes et où chacun est récompensé selon ses propres mérites, il y a un trône qui s'élève au-dessus des autres; c'est-à-dire que la Reine ne voit rien au-dessus d'elle, si ce n'est le Roi; que la Médiatrice ne voit rien de plus grand qu'elle, si ce n'est le Médiateur? En vérité, tout cela n'est encore qu'une faible partie des gloires de Marie dans le ciel. Marie donne à Dieu plus de joie que tous les saints; elle est la conductrice des vierges qui suivent partout les pas de l'Agneau. Dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, toutes les créatures soumises à l'empire de la Trinité, obéissent aussi à la glorieuse Vierge, et chacune de ses gloires, prise séparément, suffirait pour nous donner l'immortelle béatitude[4]. A ces priviléges et à mille autres, ajoutons encore que la Vierge sainte non-seulement est maintenue dans la plénitude des saints[5], mais encore qu'elle maintient les saints dans la plénitude; qu'elle est la terreur de l'enfer, l'avocate de tous les mortels, et disons avec saint Ildefonse[6] que,

[1] « Tibi omnes angeli et archangeli, tibi Throni et Principatus fideliter deserviunt, tibi omnes Potestates et virtutes cœlorum et universæ Dominationes obediunt : tibi omnes chori, tibi cherubim et seraphim existentes assistunt, tibi omnis angelica creatura incessabili voce proclamat : Sancta, sancta, sancta Maria Dei genitrix, Mater et Virgo. » (S. Bonavent. *in Cantic.*)

[2] « Christo hoc regnandi et imperandi jus participavit beata Virgo tanquam ejus Mater, regis enim mater regina sit oportet. » (*Serm. de Deipara.*)

[3] « Sit igitur illud cœli palatium plenum sedibus et thronis, sedeatque Deus in omnibus accommodans se et aptans cuique pro meritis : non immerito tamen creditur sine injuria vel invidia cæterarum sedium, quoddam esse speciale regis solium excelsum et elevatum super gloriam omnium, Mariam dico exaltatam super choros angelorum, ut nihil contemplatur supra se Mater nisi Filium solum : nihil miratur supra se regina nisi regem solum : nihil veneratur supra se mediatrix nisi Mediatorem solum. » (Ex vers. 90. apud S. Greg. pap. *Hom.* 38. *in Evang.*)

[4] « Tot creaturæ serviunt gloriosæ Virgini Mariæ quot serviunt Trinitati, omnes nempe creaturæ quemcumque gradum teneant in creatis, sive spirituales ut angeli, sive rationales ut homines, sive corporales ut cœli et elementa, sive damnati, sive beati : omnia quæ divino imperio sunt subjugata, gloriosæ Virgini sunt subjecta. » (S. Bernardin de Sienne, tom. I. *Serm. LVI.*)

[5] « Beata Virgo non solum in plenitudine sanctorum detinetur, sed etiam in plenitudine sanctos detinet, ne eorum plenitudo minuatur. » (S. Bonav. *Spec.* c. VII.) L'abbé Guarrico s'écrie (*Serm. I in Assumpt.*) : « Nullatenus autem crediderîs majoris esse felicitatis et gloriæ... in sinu Abrahæ, quam in sinu Mariæ, cum thronum suum in ea posuerit Rex gloriæ. » Saint Bonaventure, sans parler de beaucoup d'autres, ajoute : « Post Deum major nostra gloria et majus nostrum gaudium ex Maria est. »

[6] « Sicut est incomparabile quod gessit, ita et incomprehensibile præmium et gloria inter omnes sanctos quam meruit. » (*Serm. II de Assumpt.*)

comme Marie a opéré ici-bas des choses incomparables, elle a parmi les saints une gloire incompréhensible.

CHAPITRE HUITIÈME.

DES TRAITS DE LA SAINTE VIERGE ET DE SA BEAUTÉ.

Notre travail historique serait incomplet, si nous ne nous délections un moment dans le très-doux aspect de notre auguste Dame. Sans doute Sara, Rebecca, Rachel et Judith furent belles; Barsabée, Abigaïl, Esther et autres dont parle la sainte Écriture furent ornées de grâce et de beauté, mais combien plus gracieuse et plus belle dut être Celle de qui naquit le plus beau des enfants des hommes[1]! Ah! il ne faut pas s'étonner si tous les saints ont été épris de Marie, s'ils nous ont dit les merveilles de son visage, et s'ils ne pouvaient jamais assez la glorifier en la contemplant, et assez la contempler en la glorifiant. C'est qu'en effet la beauté de la sainte Vierge résultait non-seulement, comme saint Ambroise nous l'enseigne[2], de cette immaculée pureté, de cette sainteté céleste dont elle était le fidèle miroir, de cette mesure admirable qu'elle mettait dans ses moindres actions, mais encore de l'harmonie des parties de son corps virginal et de la suavité du coloris, en quoi les philosophes font consister la beauté extérieure[3].

Qu'on ne croie pas cependant que cette beauté naturelle qui, comme nous l'avons déjà dit, remplissait d'admiration quiconque avait le bonheur de la voir, fût une beauté efféminée et profane[4]; elle était grave, majestueuse et sainte, capable d'inspirer le respect, puisque, d'après tous les Pères et les docteurs[5], l'aspect seul de Marie

[1] « Speciosus forma præ filiis hominum. (*Ps.* XLIV. v. 3.) Quemadmodum corpus Christi, dit Albert le Grand (apud DIONYS. CARTHUSIAN. lib. I. *de Laud. Virg.*), est perfectissimum atque pulcherrimum in natura quoad fieri potuit secundum statum viæ, sic corpus Virginis ad hoc immediate ordinatum fuit pulcherrimum secundum statum viæ, quod natura per se operans facere potest. Ideo dicimus quod sicut Christus fuit speciosus forma præ filiis hominum, sic Virgo pulcherrima fuit inter filias hominum, et quod ipsa habuit summum et perfectissimum quod potuit esse in mortali corpore fœmineo secundum statum viæ, operante natura. »

[2] « Ipsa corporis species simulacrum fuit mentis, figura probitatis: nihil torvum in oculis, nihil in incessu solutior. » (Lib. II. *de Virg.* VI.)

[3] « Omnis corporis pulchritudo est partium congruentia cum quadam coloris suavitate. » (S. AUGUST. XXII. *de Civ. Dei.* XIX.) Il tire cette définition des philosophes qui vivaient avant lui. Parmi le grand nombre de ceux qui ont écrit sur le beau, soit physique, soit moral, consultez l'ouvrage *sur le Beau*, publié par l'illustre professeur Domiulque Vaccolini de Bagnacavallo, trop tôt enlevé aux lettres et à la philosophie.

[4] « Attamen (Maria) fuit non fœmineo et illecebroso, sed gravi decore, venerabili et augusta pulchritudine. » (CORN. A LAP. *Prov.* cap. XXXI.)

[5] Saint Denis le Chartreux parle ainsi de la très-sainte Vierge : « Omnes aliæ virgines spinæ fuerunt vel sibi vel aliis; ipsa intuentium corda ad castitatem excitabat. » Alense (*in Theol.* III[a] p. q. 9. num. 2. art. 5) dit : « Beata Virgo suo aspectu concupiscentiæ motus extinxit. » L'angélique Docteur parle ainsi

suffisait pour mettre en fuite le démon de la concupiscence? C'est donc avec raison qu'ils appliquent à la très-sainte Vierge les louanges qui, dans le Cantique des cantiques, sont données à l'Épouse par l'auteur même de la beauté, lorsque, selon la belle réflexion de l'abbé Rupert[1], il loue les yeux, les cheveux, les dents, les lèvres, les joues, le cou et le sein de celle qui avait blessé son cœur. En effet, continue le même abbé, dans les yeux de Marie on voit la simplicité, dans les cheveux la pureté des pensées, dans les dents l'innocence, dans les lèvres la doctrine, dans les joues la pudeur, dans le cou l'humilité, et dans le sein la fécondité merveilleuse unie à la virginité. Si sa taille est comparée au palmier, c'est que le palmier[2], étant de sa nature élevé, droit et majestueux entre tous les arbres, représente la majesté et la simplicité que la Vierge immaculée eut toujours en toute sa personne, même dans sa vieillesse, comme nous l'avons déjà dit.

Pour être agréable aux personnes pieuses qui désirent connaître exactement les traits de notre Mère bien-aimée, nous ajouterons ici ce qu'en ont écrit Cédrenus[3] et Nicéphore[4], qui ont mis tous leurs soins à nous les faire connaître. La très-sainte Vierge était d'une taille moyenne; cependant quelques-uns disent qu'elle était plutôt grande que petite. Elle avait le visage un peu ovale, semblable pour la couleur, selon la comparaison de Nicéphore, au grain du froment. Elle avait les cheveux blonds, les sourcils noirs et gracieusement arqués, les yeux vifs et la prunelle olivâtre, le nez un peu long, les lèvres vermeilles et pleines de la suavité des paroles, les mains et les doigts longs et déliés. Modeste et grave en toutes choses, elle parlait peu et seulement quand elle y était contrainte par la nécessité. Elle écoutait volontiers les autres toujours avec respect et

(IIIe p. dist. III. q. 1. art. 2. q. 1. ad 4): « Tanta erat ejus gratia, ut non solum virginitatis gratiam in se servaret, sed etiam in eis quos viderat integritatis insigne conferret. »

[1] « O pulchritudo admirabilis, quam sic admiratur et collaudat pulcherrimus auctor pulchritudinis! Septem præconiis consideravit: oculos, capillos, dentes, labia, genas, collum et ubera, et pro singulis dilectis singula decantavit digna collaudationis capitula. Laudatur enim in oculis simplicitas, in capillis cogitationum munditia, in dentibus innocentia, in labris doctrina, in genis verecundia, in collo humilitas, in uberibus admiranda cum fœcunditate virginitas. » (Lib. III. *in Cant. super illud*: Quam pulchra, etc.)

[2] *Cant.* VII. v. 7.

[3] *Compend. hist.* p. 147. Venet. editionis.

[4] Voici comment la peint Nicéphore, sur la foi du prêtre Épiphane (lib. II. cap. XXIII): « Erat in rebus omnibus honesta et gravis, pauca admodum eaque necessaria loquens, ad audiendum facilis et per quam affabilis honorem suum et venerationem omnibus exhibens, statura fuit mediocri, quamvis sint qui eam aliquantulum mediocrem longitudinem excessisse dicant. Decenti libertate adversus homines usa est, sine risu, sine perturbatione et sine iracundia maxime. Colore fuit triticum referente, capillo flavo, oculis acribus, subflavas et tanquam oleæ colore pupillas in eis habens. Supercilia ei erant inflexa et decenter nigra. Nasus longior, labia florida et verborum suavitate plena; facies non rotunda et acuta, sed aliquanto longior; manus simul et digiti longiores. Erat denique fastus omnis expers, simplex minimeque vultum pingens: nihil mollitiæ secum trahens, sed humilitatem præcellentem colens. Vestimentis quæ ipsa gestavit coloris nativi contenta fuit, id quod etiam nunc sanctum capitis ejus velamen ostendit. Et, ut paucis dicam, in rebus ejus omnibus multa divinitus inerat gratia.

déférence. Éloignée du faste et de la mollesse, simple et pleine d'humilité, elle reprenait avec une liberté décente, sans rire, sans trouble et surtout sans colère. Elle portait des vêtements qui n'avaient point emprunté à l'art l'éclat de couleurs mensongères. Elle avait habituellement la tête voilée, et, pour tout dire en peu de mots, une grâce divine brillait dans toutes ses actions.

Il est vrai que quelques critiques regardent comme imaginaire et fausse cette description de Nicéphore, d'autant plus qu'elle ne s'accorde pas avec celle qu'en a faite saint Anselme ou l'auteur, quel qu'il soit, du livre dont je parle[1]. Baronius[2], suivi par d'autres, croit que cette description a été faite d'après quelque portrait de la Vierge, et non d'après nature, et plusieurs nient que saint Luc[3] soit l'auteur des portraits qu'on a mis sous son nom.

A ces objections nous répondrons, avec Trombelli[4], que vraisemblablement Cédrenus et Nicéphore l'ont représentée non d'après quelque portrait, mais d'après une tradition ancienne et populaire qui avait pu facilement s'être conservée jusqu'à eux. L'illustre sénateur Philippe Bonarotti[5] prouve que la véritable effigie de saint Pierre et de saint Paul est venue ainsi jusqu'à nous. Or, les fidèles auraient-ils mis plus de soin à garder le souvenir des traits de ces deux princes des apôtres que ceux de la Vierge bénie? Il nous est également doux de croire que non-seulement saint Luc, mais d'autres encore voulurent

[1] Ex gestis Anselmi colligitur forma et mores beatæ Mariæ et ejus unici filii Jesu.

[2] « Sed in his (descriptionibus) non immoror, cum ex pictura aliqua prototypa hæc potius descripta quam ex viventis ipsius imagine esse videantur accepta. » (*Ad an.* 48. n. 26.) Sixt. Sen., dans sa *Biblioth. sainte*, liv. II, page 80, a suivi cette opinion; il dit: Vidimus olim Venetiis, in ædibus Titiani celebratissimi nostrorum temporum pictoris, exemplar hujus picturæ ex archetypo D. Lucæ, ut credebatur, excerptum, in quo spectabantur omnes illæ notæ, quas itidem Nicephorus expressit in secunde ejusdem historiæ volumine. »

[3] C'est une question agitée et controversée de savoir si les portraits attribués à saint Luc sont réellement de lui; car l'Évangile dit qu'il était médecin et non peintre. Le premier qui fit mention des peintures de saint Luc fut Théodore, au VIe siècle, lequel écrit qu'Eudoxie envoya de Jérusalem à Pulchérie l'image de la très-sainte Vierge peinte par l'Évangéliste. Nicéphore, au ch. XIV du liv. XV de son *Histoire*, rapporte que Pulchérie plaça cette image avec celle de Jésus-Christ dans le temple bâti par elle à Constantinople, dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Le cardinal Tolet, Bellarmin, Gotti et autres écrivains de quelque autorité affirment que saint Luc était peintre. On le crut ainsi généralement jusqu'à Henri Valois, qui commença à le mettre en doute. Ellies Dupin, Tillemont, Calmet ont cherché des arguments pour lui faire écho. Lami découvrit et publia une antique relation sur une image de la très-sainte Vierge, conservée dans l'église de l'*Impruneta*, et attribuée à un peintre de Florence appelé Luc, qui vécut pieusement au XIe siècle et mérita le nom de saint; il jugea que de là était née l'équivoque. Cette opinion de Lami fut soutenue ensuite par Dominique-Marie Manni. Notre but n'est pas d'entrer dans de semblables questions; nous dirons seulement que, bien avant le XIe siècle, on citait les portraits de la Vierge faits par saint Luc, sans que personne y contredît; que si l'Apôtre appela saint Luc *médecin* et non peintre (*ad Coloss.* XIV), c'est pour le distinguer et l'honorer davantage. Toutefois, nous ne prétendons pas que tous les portraits attribués à saint Luc soient de lui.

[4] Part. I. diss. XLI.

[5] *Des verres retrouvés dans les cimetières.*

transmettre à la postérité l'image chérie de la très-sainte Vierge, et que les apôtres mêmes prirent soin d'en répandre des copies pour exciter de plus en plus les nouveaux chrétiens à vénérer et à aimer l'auguste Mère de Dieu[1].

On nous opposerait en vain l'autorité de saint Augustin[2], qui a écrit que l'image de la Mère du divin Rédempteur n'était pas connue de son temps; le saint et docte évêque voulait dire seulement que lui-même n'avait jamais vu l'image que l'impératrice Pulchérie avait fait venir de Jérusalem à Constantinople, et dont probablement on avait fait plusieurs copies, soit d'après saint Luc, soit d'après d'autres. La raison en est claire, c'est que ces images étaient plus connues en Orient qu'en Occident. En effet, la ville d'Hippone, où prêchait saint Augustin, est fort éloignée de Constantinople, et s'il avait sous les yeux quelques portraits de Marie faits par d'autres peintres, il pouvait arriver que des copies, faites d'après d'autres copies, différassent entre elles au point d'inspirer du doute sur la vraie physionomie de la sainte Vierge.

Que si telle était la beauté extérieure de la Vierge immaculée, que n'aurons-nous pas à dire de sa beauté intérieure, c'est-à-dire des dons et de la grâce par lesquels elle plut à Dieu! Depuis le moment où nous avons commencé à parler de sa conception, nous l'avons vue croître sans cesse de vertu en vertu, par où elle mérita enfin une si grande glorification dans le ciel. Partant, si nous voulions parler encore sur ce point, nous ne ferions que répéter ce que nous avons dit jusqu'ici. En vérité, il semble que les Pères et les docteurs n'ont jamais su trouver un sujet plus doux à leur cœur que celui-là. « Comme le Fils de Marie, s'écrie Bernardin de Sienne[3], est le Saint des saints, la « Mère qui le porta est la Sainte des saints, parce que celle qui contint ce précieux « trésor fut le tabernacle, le trône, la demeure de Dieu. Là où se trouve la souveraine « plénitude de la sainteté des hommes et des anges, la Vierge chérie de Dieu jeta « les premiers fondements de sa sainteté; là elle posa son pied virginal. » Écoutons avec quelle admirable logique le saint archevêque de Valence[4] expose cette beauté intérieure et extérieure de Marie : « Les fils, disent-ils, sont ordinairement l'image vivante « de leurs parents, et ceux-ci transmettent à leurs enfants non-seulement leurs propres « inclinations, leurs infirmités corporelles, leurs traits, leur teint, leur forme, leur « allure, mais encore leurs passions, leurs mœurs, leur génie, leurs vertus et leurs

[1] Dans la *Vie de Marie*, Albergotti, évêque d'Arezzo, à la note 4 du chap. XXIV du tome II, rapporte, sur la foi d'autres auteurs, que saint Pierre, à Antioche, fit faire plusieurs portraits de Marie, non par saint Luc, mais par d'autres; que saint Paul, à Malte, en fit faire trois copies; que saint Thomas en porta une dans l'Inde, et saint Matthieu dans l'Éthiopie.

[2] Lib. VIII. *sup. Trinit.* c. IV. n. 7.

[3] « Sicut Filius Mariæ est Sanctus sanctorum, ita constat quod Mater quæ ipsum portavit est Sancta sanctorum, in qua erat ille preciosus thesaurus, tabernaculum Dei, thronus Dei atque thalamus Dei. Ubi ergo plenitudo sanctitatis humanæ atque angelicæ, ibi semper Virgo Dei Mater prima sua sanctitatis jecit fundamenta, ibi detinuit gradum et plantam fixit virgineam. » (Tome III. *Serm. II.*)

[4] S. Thom. de Villeneuve, *Conc. III de Nativit. M. V.*

« vices. » Or, si cela a lieu généralement dans les autres, à plus forte raison dans Jésus-Christ, fils de Marie selon la nature.

Les autres enfants, étant communs au père et à la mère, prennent naturellement quelque chose de chacun d'eux, et de ce mélange naît dans l'enfant un troisième caractère distinct. Mais qui ne sait que Jésus-Christ n'eut pas de père sur la terre? Donc, ayant pris son corps de sa mère seulement, il devait lui être semblable par les qualités de l'âme et par les traits du visage. Ceux qui eurent l'insigne bonheur de voir de leurs propres yeux le divin Rédempteur, assurent que le Fils était la parfaite image de sa Mère. Ils étaient l'un et l'autre humbles, purs, prudents, pieux au suprême degré. Enfin la Vierge bénie ressemblait à son divin Fils, comme Jésus en toute chose était l'image de sa Mère immaculée. Bien que tous les saints se soient efforcés de ressembler au Christ (car c'est dans cette ressemblance que consiste toute notre perfection), cependant chacun d'eux ne lui ressemble qu'en partie. L'un se rapproche de lui par l'humilité, l'autre par la chasteté, celui-ci par la mansuétude. Sa Mère seule l'imita en tout et lui fut semblable par les grâces et par les vertus, sauf seulement cette perfection que portait avec soi la divinité unie à l'humanité dans la personne du Christ. Donc, Marie fut une parfaite image du Fils, comme elle le dit elle-même dans les sacrés Cantiques: « Je suis noire, mais je suis belle comme les tentes de Cédar, comme les pavillons de « Salomon[1]; » ce qui signifie : Si vous considérez ma condition mortelle, je suis noire comme les tentes de Cédar, parce que je suis une simple mortelle, une fille d'Adam, faite de chair et d'os, comme toutes les autres vierges; mais si vous considérez la grâce, je suis belle comme les pavillons de Salomon, c'est-à-dire je suis belle en imitant le Christ dans toutes ses vertus, lesquelles sont ici comparées aux pavillons de Salomon, attendu que lui seul, à l'exclusion même des anges, a les vertus divines en commun avec le Père. Ne vous étonnez pas que je sois noire[2], parce que le soleil m'a brûlée; à la vérité, je suis noire, comparée au soleil; mais considérée en moi-même, je suis plus brillante que tous les anges et les astres ensemble.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DES RELIQUES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET DES LETTRES QUI LUI SONT ATTRIBUÉES.

Si notre très-sainte Mère fut, comme nous l'avons vu, enlevée et glorifiée en corps et en âme dans le ciel, comment pouvons-nous trouver sur la terre ses sacrées reliques? Ou il faut nier son assomption, ou bien il est nécessaire de déclarer fausses les reliques qui, sous le nom de reliques de la sainte Vierge, reçoivent l'hommage et le

[1] *Cant.* cap. I. v. 4.
[2] *Ibid.* v.

Digitized by Google

culte des fidèles. Cette objection est sans force et sans valeur, lorsque l'on sait quelles sont ces reliques, que la sainte Église a toujours vénérées avec tant de piété et d'amour.

Les théologiens divisent en trois classes les reliques des saints[1] : dans la première, ils placent les substances, c'est-à-dire le corps entier ou une partie considérable du corps; dans la deuxième, les reliques appelées intégrales, lesquelles appartiennent à un corps, mais n'en font pas partie essentielle; enfin, dans la troisième, les reliques sanctifiées, c'est-à-dire celles qui méritent culte et hommage, vu le rapport étroit qui a existé entre ces reliques et le bienheureux que nous honorons. Après cette distinction nécessaire, chacun connaît déjà par soi-même que, s'il nous est impossible d'avoir de Marie les premières, c'est-à-dire le corps, nous pouvons avoir les autres, comme nous les avons en effet, et l'on ne pourrait pas sans une grande témérité, sans scandale et même sans être suspect d'hérésie, combattre le culte que l'Église universelle rend à ces reliques. Cela doit s'entendre des reliques en général, et non pas de telle ou telle relique en particulier.

Après cet exposé de la doctrine, voyons quelles reliques de Marie peuvent nous être restées.

Avant toutes les autres s'offrent à nous celles qu'on appelle intégrales; ces reliques sont les cheveux et les ongles. On les appelle intégrales, parce que les cheveux et les ongles appartiennent à l'intégrité du corps, bien qu'ils n'en soient pas partie essentielle. La chevelure, en effet, est comme le diadème naturel de l'homme, et le poète de Sulmone compare une tête sans cheveux[2] à un champ qui n'a point d'herbe, à un arbre dépouillé de feuilles. Les ongles, outre qu'ils sont un ornement et, pour ainsi dire, le complément du corps, sont d'une grande utilité pour l'homme. Mais, parce qu'on les coupe fréquemment, on y attache beaucoup moins de prix qu'à la chevelure; il ne faut donc pas s'étonner si les chrétiens furent plus soigneux de recueillir et de garder les cheveux des martyrs et des autres saints.

C'est ainsi que les fidèles mirent sans doute tous leurs soins à se procurer des cheveux de la Vierge, tandis qu'elle vivait encore sur la terre; ou, selon d'autres, lorsqu'elle fut déposée dans le tombeau, ses cheveux furent coupés, et les chrétiens ont conservé avec une grande sollicitude et une pieuse vénération ce trésor dont ils connaissaient bien le prix. En effet, les souverains pontifes, toujours si prudents à ne proposer au culte des fidèles que des reliques authentiques, particulièrement dans la consécration des autels des basiliques, plus d'une fois ont placé sur ces autels des cheveux de la sainte Vierge; ainsi, comme le rapporte Baronius[3], le pape Calixte en renferma dans

[1] Voyez le docte Thomassin, dans son savant ouvrage *De Cultu sanctorum*, dissert. VII. chap. I et suiv.

[2] Turpe pecus mutilum : turpe est sine gramine campus :
Et sine fronde frutex, et sine crine caput.
(Ovid. *de Art.* lib. III.)

[3] Tome XII. *Annal. ad ann.* 1123, num. 3, où il parle des cheveux et du voile de la très-sainte Vierge.

l'autel consacré par lui en l'honneur de sainte Agnès. Les hérétiques et les protestants, niant l'authenticité de ces reliques, ont prétendu que les cheveux ne peuvent pas se conserver plusieurs siècles, et que d'ailleurs le grand nombre de ces reliques en exclut l'authenticité. On répond que les cheveux de la Vierge ont très-bien pu se conserver, attendu le soin extrême avec lequel ils ont été protégés; ensuite, que les cheveux peuvent se diviser en très-petites parties, et que d'ailleurs ces précieuses reliques ne sont pas en aussi grand nombre que les hérétiques le prétendent. C'est ce que démontre très-bien l'illustre Jean Ferrand[1], en rappelant avec un soin extrême tous les lieux où de son temps se trouvaient des cheveux de la Vierge. Non content de cela, il explique comment on a pu constater l'authenticité de quelques-unes de ces reliques.

Aux reliques intégrales des saints appartiennent le sang et le lait, que les fidèles recueillaient et gardaient pieusement, ainsi que l'attestent les historiens ecclésiastiques. Nous n'avons aucune relique du sang de Marie; et cela n'est point étonnant, puisqu'elle est morte naturellement. Quoique plusieurs églises, au témoignage de Ferrand[2], se glorifient de posséder de son lait, il ne faut pas croire que ce lait soit en grande quantité; le tout réuni pourrait être probablement contenu dans une petite fiole. Que si l'on veut rechercher comment on a eu ce lait, nous répondrons, avec Ferrand et Trombelli, qu'il provient miraculeusement de quelques images de la Vierge, comme l'enseigne saint Antonin[3], ou que les fidèles ont par métaphore donné le nom de lait[4] à la poussière

[1] « Horum capillorum aliquot Romæ, tum ad Sanctæ crucis, tum ad Sancti Joannis Lateranensis, denique ad Divæ Majoris basilicam monstrari refert Onuphrius (*De sept. urb. Eccl.*) aureo colore flavescere, quemadmodum et illos, qui Oliveti apud Hispanos magna cum religione coluntur. Paribus Marianæ comæ lypsanis Anicium, Parisii, Trecæ, Aquisgranum, Vesontio et Fanum Audomari se divites ac fortunatas deprædicant civitates. Aliquid tandem eorumdem crinium amplissimum quondam beatæ Virgini sacrum in Croylandia monasterium asservarit, quos crines Henricus imperator ab Hugone Francorum rege christianissimo aurea in pyxide acceptos illi cœnobio regia munificentia donavit. » (*Disquisit reliquar.* lib. I. cap. II. sect. unica.)

Au liv. IV, chap. IV, art. 3, sect. 4, le même Ferrand prouve par beaucoup d'exemples le soin avec lequel les premiers chrétiens recueillaient les cheveux des martyrs, selon les paroles de saint Luc (XX. 18): « Capillus de capite vestro non peribit; » et il explique que par le laps de temps il put arriver: « Ut christianorum vulgus tot divorum capillos vel a deperditis tabulis, erosisque patrociniorum chartis vel a relatoriorum monumentis igne absumptis, vel heterodoxorum malitia interversis crines Christi ac beatæ Virginis Deiparæ pio errore esse, seque possidere ob ipsorum similitudinem crediderint, atque etiam innocenter imperiti credant... At in quo involuntarius hic et innocens error christianorum fidei, pietati, cultuique divino incommodat? »

[2] « Pretiosissimi Virginei lactis guttulis Assisium in Italia, Ovetum in Hispania, Parisienses, Anicienses, Bisuntinæ, Remenses, aliosque in Gallia potiri. » (Lib. I. cap. II.)

[3] Apud Ferrand, lib. I. cap. IV. art. 3. sect. 3.

[4] Voyez Ferrand, plusieurs fois cité par nous, lequel prouve cela, sinon d'une manière certaine, du moins par des raisons plausibles. D'ailleurs il nous semble inutile de démontrer ici comment ce lait ou cette humeur blanche mêlée au sang est sortie de la tête des martyrs coupée par le glaive. Dans l'*Homélie de saint Pierre et de saint Paul* attribuée à saint Jean Chrysostome et insérée au Bréviaire romain, dans l'octave de leur fête, au second nocturne, il est dit que le sang de l'Apôtre parut couleur

blanche, semblable à de la chaux ou de l'amidon, raclée sur les parois de quelque sanctuaire ou de quelque grotte où l'on croit que la très-sainte Vierge allaita le saint Enfant dans la fuite en Égypte.

Quant aux reliques appelées sanctifiées, elles sont sans doute en plus grand nombre que les précédentes. Nous rappellerons premièrement cette bandelette ou ceinture que les Grecs prétendent posséder depuis le IVe siècle et que l'impératrice Pulchérie fit venir de Jérusalem. Germain, évêque de Constantinople, et le moine Euthymius[1] disent que cette ceinture fut toujours tenue en grande vénération, et il en est fait mention dans le Ménologe grec de l'empereur Basile[2] et dans celui que publia l'illustre cardinal Sirlet[3]. De cette ceinture ou bandelette furent prises ensuite diverses reliques, que l'on a conservées depuis en Italie, en France et ailleurs, et que des miracles, comme l'atteste Ferraud[4], ont fait reconnaître pour authentiques.

Nous avons dit ci-dessus comment la même impératrice Pulchérie fit aussi venir à Constantinople les vêtements de la sainte Vierge, et les plaça solennellement dans

de lait sur le vêtement du bourreau qui lui coupa la tête, ce qui est confirmé par l'abbé Guarrigo (*Serm. II in natali SS. apost. Petri et Pauli*); pour tout exemple, il nous suffit de citer celui que l'on trouve dans le Martyrologe romain, au 15 juillet : « Sebaste sancti Antiochi medici, qui sub Adriano præside capite obtruncatus est : cumque ex eo lac cum sanguine manaret, etc. »

[1] Voyez le *Recueil de Sermons* publié par Lipomanus, évêque de Vérone, au tom. VI. (*Vitarum sanct. priscorum*, XXXI. aug.)

[2] Dans l'édition donnée à Urbin l'an 1727, on lit au 31 du mois d'août : « Arcadius Magni Theodosii filius venerandam sanctissimæ Dei genitricis zonam Hierosolymis educens, ubi usque ad illa tempora una cum pretiosa veste fuerat a quadam virgine asservata, eamque Constantinopolim transferens deposuit in eleganti bibliotheca, quæ *sancta urna* fuit appellata. » Il rapporte ensuite comment quatre cents ans après elle fut trouvée, sous l'empereur Léon, et comment par l'attouchement de cette ceinture la patriarche délivra l'impératrice Zoé, qui était tourmentée par un esprit impur.

[3] Ce Ménologe grec fut publié pour la première fois par le cardinal Sirlet, et il est inséré dans la célèbre collection d'Henri Canisius. En voici les paroles, qui confirment le prodige dont il est parlé ci-dessus : « Die XXXI augusti, commemoratio pretiosæ zonæ sanctissimæ Dei parentis Mariæ, repositæ in venerabili ejus æde, cum zona ipsa relata est ab episcopatu Zelæ sub Justiniano imperatore, et factum miraculum per impositionem zonæ super reginam Zoen conjugem Leonis imperatoris. »

[4] La pieuse et sainte impératrice Pulchérie non-seulement fit bâtir la belle église *in Blaquernis*, mais encore celle de *Chalcopratum* et de *Hodegus*. Dans cette dernière, elle plaça sur un autel, enrichi d'or et de pierres précieuses, le célèbre portrait de Marie peint par saint Luc. Il était considéré comme le palladium de l'empire ; on l'appelait par antonomase le *Donneur de victoires*. On le portait en très-grande pompe sur le champ de bataille, et on le rapportait toujours sur un char magnifique traîné par de superbes chevaux blancs. Dans les principales solennités, on le portait hors du temple, aux joyeuses acclamations du peuple.

Quelques-uns croient que cette image est la même que celle qui est vénérée aujourd'hui au monastère de *Monte Vergine*, auquel la donna Catherine II de Valois, femme de Philippe, prince de Tarente, quatrième fils de Charles II d'Anjou, roi de Naples; il était arrière-neveu de Baudouin II, qui, forcé par la conjuration des Grecs d'abandonner l'empire d'Orient, la transporta de Constantinople avec d'autres richesses et d'autres saintes reliques. (Voyez AQUILA, *Dict. de la Bible*, art. S. Luc. Édition de Foligno, 1833.)

le temple. Les fidèles, pour satisfaire leur dévotion, ont aussi coutume de vénérer comme reliques la poussière tirée du tombeau où Marie reposa quelque temps ou des sanctuaires dont nous avons parlé.

Cédrenus[1] et Nicéphore[2] racontent que, lorsque Constantinople fut assiégée par l'impie tyran Thomas, le patriarche Théophile porta processionnellement ces reliques de la Vierge avec le bois de la sainte croix et que, peu de temps après, la ville fut délivrée de ce cruel et puissant ennemi. Il est vraisemblable que, dans cette occasion ou dans une autre, on prit quelques parcelles de ces reliques pour les placer dans d'autres églises. En effet, Baronius ajoute que le pape Calixte plaça sur l'autel de sainte Agnès non-seulement les cheveux, mais encore le voile de la très-sainte Vierge. Il est à présumer que quelques-unes de ces reliques furent prises, non des vêtements portés par Marie en son vivant, mais de quelque statue antique et miraculeuse. Nous voyons en effet quelques églises garder encore aujourd'hui comme reliques les voiles et les vêtements qui ont servi à parer les statues de la Vierge Mère de Dieu.

Nous croyons faire plaisir au lecteur en disant que la ville de Chartres possède un linge de la Vierge immaculée; que la ville de Prato, en Toscane, se glorifie de posséder une ceinture[3]; qu'une autre ceinture est vénérée à Bologne, dans l'église de Saint-Étienne[4]; et que plusieurs anneaux, que l'on croit avoir été portés par la sainte Vierge, sont conservés avec grand honneur en Italie et dans d'autres contrées[5].

Parmi les reliques les plus précieuses, on compterait, si elles étaient authentiques, les lettres qui nous sont venues sous le nom de la sainte Vierge, et que l'on prétend être au nombre de trois[6]. La première est une réponse à saint Ignace, martyr, qui l'avait interrogée sur Jésus-Christ et sa sainte doctrine. Pour satisfaire la curiosité de ceux qui ne les ont jamais vues, nous allons traduire celle-ci avec les autres : « A Ignace, disciple de « Jean, l'humble servante de Jésus-Christ. Les choses que vous enseignez et que vous « avez apprises de Jean sont toutes vraies. Croyez-les fermement, et conformez votre « vie à votre croyance. Je ferai en sorte avec Jean de voir et vous et ceux qui sont

[1] Cédrenus *in Michaele Balbo*, p. 503, édit. de Paris.

[2] Lib. XVI. cap. XXIV.

[3] Lisez les *Notices historiques sur la sacree ceinture de la Vierge Marie*, laquelle est conservée dans la ville de Prato, par le docteur Joseph Blanchini de Prato, et ce que Trombelli a écrit sur ce livre (part. II. diss. XXIII. sect. III. c. I et II.)

[4] Consultez Trombelli, dans le même ouvrage (*de Cultu sanctorum*, diss. VIII. 17. 3.), et la lettre, attribuée à Mabillon, qui a pour titre : *Lettre d'un bénédictin touchant le discernement des anciennes reliques.*

[5] Voyez ce que nous en avons dit au liv. II. chap. I.

[6] Saint Antonin en parle (Ire part. *Chron.* tit. VII. cap. I. § 1); quelques-uns, à ces lettres, ajoutent quatre lettres encore : deux à l'apôtre saint Jean, mentionnées par Baronius; une troisième publiée par Érasme, de la sainte maison de Lorette, et enfin une quatrième adressée à frère Antonin de Villa Basilica, mise au jour par Lamy. Les lettres plus connues et sur lesquelles on pourrait avoir quelque doute sont les trois citées par nous.

« avec vous. Demeurez dans la foi; travaillez courageusement, ne vous laissez point « décourager par la persécution; mais que votre esprit demeure sain et se réjouisse en « Dieu. Ainsi soit-il. » La seconde lettre est adressée aux habitants de Messine. On dit qu'elle fut traduite en grec par saint Paul et en latin par Constantin Lascaris, l'an 1467. En voici la traduction en français : « Marie vierge, fille de Joachim, très-humble Mère « de Dieu Jésus-Christ, de la tribu de Juda, de la famille de David, à tous les habitants « de Messine, salut et bénédiction de Dieu le Père tout-puissant. Nous savons qu'avec « une grande foi vous nous avez envoyé publiquement des ambassadeurs, confessant « que notre Fils, Fils de Dieu, est Dieu et homme tout ensemble; qu'il est ressuscité et « qu'il est monté au ciel, et que, grâce à la prédication de Paul, vous connaissez la « voie de la vérité. C'est pourquoi nous vous bénissons vous et votre ville, et voulons « être à jamais votre protectrice. L'an de notre divin Fils, indiction 1, le 11 juin, « lune 27, férie 5, de Jérusalem. » Enfin la troisième lettre appartient aux Florentins. Elle fut découverte par l'illustre P. Jérôme Savonarole, vers l'an 1460; en voici la traduction : « O Florence, chère à Dieu, au Seigneur Jésus, mon fils, et à moi-même, « conserve la foi, persiste dans la prière, arme-toi de patience, tu obtiendras ainsi le « salut éternel auprès de Dieu et la gloire auprès des hommes. »

Quoique plusieurs auteurs aient soutenu l'authenticité de ces lettres, il nous suffira, sans nous livrer à un examen approfondi et sans rapporter les preuves qui en démontrent la fausseté, de dire avec Baronius[1] qu'elles manquent de la sanction de l'Église et que partant elles doivent être regardées comme apocryphes, d'autant plus que ceux qui possèdent ces lettres ne peuvent pas en donner une histoire complète et lumineuse. Il est vrai que les Messinois célèbrent dans leur métropole une fête dite *de la Lettre de la sainte Vierge*[2]. A Rome même, on en fait Commémoration dans l'église Sicilienne et dans celle de Saint-Pierre *in Montorio;* mais Benoît XIV lui-même, dans son beau livre sur la béatification et la canonisation des saints[3], dit que cette pieuse tradition n'est point approuvée du Saint-Siége. Quelques Siciliens, étant venus vers lui alors qu'il était encore promoteur de la foi, le prièrent de faire mention de cette lettre dans les nouvelles éditions de son livre; mais Benoît XIV leur conseilla de laisser les choses

[1] « Fertur ejusdem Dei genitricis epistola ad Ignatium reddita, ejusdemque Ignatii una ad ipsam scripta, dum vero ad Joannem evangelistam de eadem ipsa loquentes. Sed Hieronymus et alii antiquiores, qui ejusdem Ignatii recensuerunt epistolas, eas non noverunt. Traduntur et aliæ ab ipsa ad alias scriptæ civitates, quas cunctas, cum careant Ecclesiæ auctoritate, nonnisi in apocryphorum classes rejiciendas esse omnes facile judicabunt. » (*Ad an.* XLVIII. num. 25.)

[2] Le P. Melchior Inchofer (*in Consect. epist. ad Messan.*) et le P. Paul Belli (*in Glor. Mess.*) et Placide Reina (*in Notis ad histor. Messan.*), bien que d'une manière différente, ont défendu l'authenticité de ces lettres, combattue par plusieurs auteurs, entre autres par de Castro, Pirry, Reitano, etc.

Roch Pirry, dans sa dissertation sur cette lettre, insérée dans la *Notice sur les églises siciliennes*, soutient qu'on trouva une image de la très-sainte Vierge dans un grenier, qui, dans la langue de Sicile, s'appelle *literio* ou *literino*; de là vient à la Vierge le titre de la *lettre* par corruption.

[3] *De Beatific. et canoniz. sanctorum*, lib. IV. cap. XXVI. n. 27. et cap. XXXI. n. 26.

Digitized by Google

comme elles étaient et de ne pas présenter d'instance sur ce point à la sacrée Congrégation des Rites.

Voilà tout ce que nous avions à dire en général sur les reliques de l'auguste Vierge. C'est assez pour faire connaître l'esprit de l'Église qui les propose au culte des fidèles. Honorons-les donc pieusement, visitons-les fréquemment, et particulièrement lorsqu'elles sont exposées dans nos temples à notre solennelle vénération ; méprisons les sophismes, les ridicules objections des protestants et des incrédules à qui les catholiques ont mille fois répondu victorieusement ; faisons tout ce que nous pouvons pour que nos frères rendent à ces reliques saintes l'honneur qui leur est dû, et tenons pour certain que ce sincère hommage sera agréable à Dieu et à la Reine des anges, et qu'il sera pour nous tous un gage assuré des grâces les plus signalées, puisque, comme nous l'enseigne saint Jean Damascène, près de ces reliques nous trouverons un refuge contre les tentations et contre les châtiments que nos fautes ont appelés sur nous.

CHAPITRE DIXIÈME.

LA TRÈS-SAINTE VIERGE TOUJOURS PROTECTRICE DE L'ÉGLISE ET DES FIDÈLES.

Cyrille, patriarche d'Alexandrie, en méditant les grâces et les priviléges dont Dieu combla sa très-sainte Mère, s'écrie plein d'amour et d'admiration : « O Marie, vous êtes[1] « cette Vierge par qui la sainte Trinité est glorifiée et adorée dans l'univers, par qui le « ciel tressaille de joie et les anges et les archanges se réjouissent ; vous êtes la Vierge « par qui les démons sont mis en fuite et par qui Lucifer fut précipité du ciel ; par vous, « notre nature coupable fut relevée de sa chute ; par vous, les hommes aveuglés furent « éclairés de la lumière de la Vérité ; par vous, les croyants sont baptisés et l'huile de « la joie est consacrée ; par vous, des églises furent fondées dans le monde entier et les « Gentils amenés à la pénitence ; et, pour tout dire en peu de mots, par vous, ô Marie, « le Fils unique de Dieu apparut comme une vive lumière à ceux qui étaient assis dans « les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » On ferait de nombreux volumes, si l'on voulait seulement citer les noms de ceux qui ont pris pour sujet de leurs écrits les louanges de notre très-sainte Mère et ont parlé plus ou moins longuement de sa

[1] « Hæc est Virgo per quam sancta Trinitas in universo orbe glorificatur et adoratur, per quam cœlum exultat, per quam angeli et archangeli lætantur, per quam dæmones fugantur, per quam tentator diabolus de cœlo cecidit, per quam prolapsum plasma in cœlum denuo subvehitur, per quam universa creatura, idolorum vesania detecta, ad veritatis cognitionem deducta est, per quam sanctum baptisma obtigit credentibus, per quam exultationis oleum consecratur, per quam toto terrarum orbe fundatæ sunt Ecclesiæ, per quam gentes adducuntur ad pœnitentiam, per quam, ut paucis absolvam, unigenitus Dei Filius iis qui in tenebris et umbra mortis sedebant lux resplenduit. » (*Orat. cont. Nestorium.*)

puissance et de ses priviléges les plus signalés. Sur le point de plier les voiles pour entrer dans le port, nous ne croirions pas avoir parlé suffisamment de l'auguste Mère de Dieu, si nous ne disions quelques mots de son puissant patronage, dont Marie en tout temps fut prodigue envers l'Église universelle et envers tous ceux qui dans leurs peines ont recours à une si tendre Mère. Il est hors de doute que dans le ciel la charité s'accroit et se perfectionne et qu'un des principaux actes de cette charité consiste à procurer l'avantage de l'Église militante, puisque les justes offrent au Très-Haut les prières des hommes. La sainte Écriture, en effet, nous raconte avec quelle ferveur le prophète Jérémie[1], au temps des guerres des Machabées, pria pour le peuple et pour toute la sainte cité de Jérusalem; comment les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse[2] se prosternèrent devant l'Agneau, chacun avec des coupes d'or, pleines de parfums, qui sont les prières des saints; et comment le Prince des apôtres dit à ses disciples[3] qu'il aurait soin, après sa mort, qu'ils se souvinssent de ses enseignements.

Donc, si la Vierge bénie avait durant sa vie un soin si grand et si constant de tous ceux qui venaient à la foi, si elle travaillait avec tant d'ardeur à l'avantage des premiers chrétiens, si par ses douleurs elle voulut contribuer avec son divin Fils à la rédemption du genre humain, que ne fera-t-elle pas dans le ciel pour l'Église, à présent qu'elle la voit si chèrement rachetée et consacrée par le précieux sang du divin Rédempteur!

Qui pourrait mesurer la force et l'efficacité des prières et de l'intercession de Marie dans le ciel? Si, comme le dit le docteur par excellence[4], les apôtres et les martyrs couronnés dans le ciel obtiennent des grâces beaucoup plus grandes qu'ils ne pouvaient en obtenir sur la terre, alors qu'ils étaient encore revêtus de notre chair mortelle, si Moïse seul obtint plusieurs fois de Dieu grâce pour le peuple israélite[5], si Étienne, le premier martyr, obtint grâce pour ses persécuteurs les plus cruels[6], si l'apôtre saint Paul[7] exhortait à prendre de la nourriture les deux cent soixante-douze soldats, qui, depuis treize jours, étaient avec lui dans la barque, quelle n'est donc pas pour nous la sollicitude des saints, lorsqu'ils sont en possession de l'éternelle béatitude! Et si tous

[1] « Post hoc (id est post Oniam) apparuisse (Judæ), et alium virum ætate et gloria mirabilem et magni decoris habitudine circa illum; respondentem vero Oniam dixisse : Hic est fratrum amator et populi Israel : hic est qui multum orat pro populo et universa sancta civitate, Jeremias propheta Dei. » (II. *Machab.* xv. v. 13 et suiv.)

[2] « Et cum aperuisset unus de senioribus (librum), quatuor animalia et viginti quatuor seniores ceciderunt coram agno, habentes singuli citharas et phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum; et cantabant canticum novum, etc. » (*Apoc.* v. v. 8.)

[3] « Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod Dominus noster Jesus Christus significavit mihi : dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis. » (II. *B. Petri.* cap. I. v. 14 et 15.)

[4] *Adv. Vigilant.* c. III. alias n. 7.

[5] « Aut dimitte eis hanc noxam, aut si non facis, dele me de libro tuo. » (*Exod.* xxxii. v. 31.)

[6] *Act.* VII. v. 59.

[7] *Act.* xxvii. v. 33 et suiv.

les saints ont dans le ciel une si grande puissance d'intercession, qui pourra jamais mesurer la puissance et la force de leur Souveraine? L'amour que lui porte le Dieu qui s'est incarné dans son sein virginal, sa sublime dignité de Mère de Dieu, laquelle, comme nous l'avons dit, dure et durera éternellement, la royauté à laquelle elle a été élevée par la Trinité sainte, sa qualité de Mère des chrétiens, les grâces dont elle a reçu la plénitude, l'amour qu'elle a pour nous, sont autant de prérogatives sans égales qui rendent sans égale sa puissance d'intercession dans le ciel. C'est pourquoi les Pères et les docteurs ne cessent d'exalter cette puissance extraordinaire, et tous, s'efforçant à l'envi d'en raconter les merveilles, mettent, pour ainsi dire, leur esprit à la torture pour la glorifier. « Si vous gardez le silence, s'écrie saint Anselme[1], personne ne prie, « nul ne nous vient en aide; mais si au contraire vous ouvrez les lèvres, tous les saints « prient avec vous; vous êtes, après Dieu, mon unique espérance[2]; sans vous, je « n'aurais ni pitié ni douceur, car vous êtes la Mère des vertus. » « En vain, dit « Guillaume de Paris[3], en vain nous crierions vers le Seigneur, si Marie restait « muette; nos prières sans les siennes seraient inutiles devant Dieu. » « Comme nul ne « va au Fils sans lui être amené par le Père, dit un auteur[4], ainsi j'ose dire que, d'une « certaine manière, nous ne pouvons recourir à votre glorieux Fils, ô auguste Mère! « si vous ne nous guidez vers lui par votre puissant secours. « Lorsque Marthe, confes- « sant la puissance du Christ, le pria de rappeler à la vie son frère Lazare, elle fut « envoyée à Marie, sa sœur, s'écrie saint Pierre Chrysologue[5]; et pour quel motif, si « ce n'est afin de montrer par cette figure que sans la sainte Vierge la mort ne peut être « vaincue et mise en fuite? »

En effet, du moment où Marie conçut le Verbe de Dieu, dit saint Bernardin[6], elle eut, pour ainsi dire, une certaine juridiction sur toutes les grâces temporelles du Saint-Esprit, si bien qu'aucune créature n'obtint jamais de Dieu grâce ou vertu sans l'intercession de cette pieuse Mère.

Nous ne finirions pas, si nous voulions rapporter une à une toutes les pensées des Pères qui démontrent combien est puissante l'intercession de la sainte Vierge. Pour abréger, nous dirons seulement avec saint Bernard[7] que Dieu a voulu que toute grâce

[1] *Orat.* XLV. *ad S. Virg. Mariam.*

[2] *Orat.* XLVI. *ad eamdem.*

[3] *Lib. de Rhetor. divina*, ch. XVIII.

[4] *Contemp. de V. M.* c. I.

[5] *Serm. LXIV de Lazaro a morte suscit.*

[6] « Tempore a quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei quamdam, ut ita dicam, jurisdictionem seu auctoritatem obtinuit in omni Spiritus Sancti processione temporali, ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem. » (*Serm. LXI.* cap. VII. tom. I. et *Serm. III de glorioso nomine Mariæ*, art. 3. cap. II. tom. III.)

[7] « Totis ergo medullis cordium... Mariam hanc veneremur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. Hæc, inquam, voluntas ejus est, sed pro nobis. » (*Serm. in Nativ. B. M. V.*)

nous fût donnée par le moyen de Marie. Cette pensée ne fut pas proférée par ce saint docteur dans un transport d'amour, mais il l'exprime souvent dans ses Œuvres, et particulièrement lorsqu'il parle de la triple union merveilleuse de la toute-puissante majesté de Dieu avec notre chair mortelle[1]. Saint Alphonse de Liguori, dans sa piété filiale envers la sainte Vierge, ne se contente pas de soutenir l'opinion de saint Bernard[2], mais, avec l'autorité des Pères et par une solide argumentation, il répond à ceux qui sont opposés à cette pieuse proposition[3]. Apportant de nouvelles raisons, il démontre jusqu'à l'évidence que le doux Docteur n'a pas parlé par hyperbole, comme le veulent quelques-uns, mais bien dans le sens strict de la théologie, et il conclut en disant que cette opinion est fortifiée par la pratique constante des fidèles qui, pour obtenir quelque grâce du Ciel, ont toujours recours à l'intercession de la très-sainte Vierge; donc, conclut le saint évêque, le sentiment que nous soutenons est le sentiment commun de l'Église.

Ce puissant patronage, que notre auguste Mère commença à exercer dès le premier moment de son pèlerinage sur la terre, elle l'a employé en tout temps et d'une manière spéciale à l'avantage de l'Église, soit que l'on considère l'aide qu'elle a toujours prêtée à son chef visible, à l'ordre épiscopal et au clergé, soit que l'on considère les grâces accordées à tous les fidèles. De là vient que saint Antonin, en commentant dans sa *Somme*[4] ces paroles de l'Ecclésiastique : *Ma puissance est dans Jérusalem*, affirme que

[1] Ce qui ne doit pas seulement s'expliquer dans ce sens, comme le voudraient quelques-uns, que la Vierge sainte, ayant enfanté Jésus-Christ, a été le moyen par lequel nous avons reçu l'auteur de toute grâce, mais on doit entendre que Dieu, d'une manière toute particulière, a voulu honorer sa très-sainte Mère. Saint Thomas, après avoir dit (*Epist.* 8) que les saints, en proportion du mérite par lequel ils ont mérité la grâce, peuvent sauver les autres, affirme (*Exposit. Salut. Angelic.*) que le Rédempteur et la Vierge sainte ont mérité de pouvoir sauver les hommes. Quant au sens dans lequel la proposition de saint Bernard doit être entendue, on le verra clairement si l'on considère les trois unions merveilleuses dont il parle, c'est-à-dire l'union de Dieu et de l'homme, celle de la vierge et de la mère, et celle enfin de la foi et du cœur humain. Après avoir suffisamment exposé cette triple union (*loc. cit.*), il conclut ainsi : « Sed quia (tu homo) indignus eras cui donaretur, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes, quæ per hoc quod Mater est genuit tibi Deum; per hoc quod Virgo est, exaudita est pro sua reverentia in causa tua et totius generis humani. Si sola mater esset, sufficeret sibi, nec benedictus fructus ventris ejus mundi pretium esset. Cum ergo in prima sit remedium, in secunda adjutorium est, *quia nihil nos Deus habere voluit quod per Mariæ manus non transiret.* In tertia autem meritum est, quia cum hæc firmiter credimus, jam meritum et habemus, et in fide sanitas est, quia qui crediderit salvus erit. » (*Serm. III in Vigil. Nativ. Dom.* num. 10.) Cette opinion est encore soutenue par le P. Jean Grasset, de la compagnie de Jésus, dans son livre de *la Dévotion de Marie*, 1702, part. I. trait. 1. quest. v. § 2.

[2] *Gloires de Marie*, chap. v. § 1. p. 1.

[3] *Réponse à un anonyme*, insérée comme appendice au liv. *des Gloires de Marie*. On sait que l'illustre Louis Muratori, dans le traité *de la Régulière Dévotion*, publié sous le nom de *Lamindo Pritanio*, est opposé à cette pieuse opinion; mais tous savent combien son livre est paradoxal.

[4] « In Jerusalem potestas mea, hoc est in Ecclesia. Quoniam Ecclesia jure est sub pedibus Virginis, quia non tantum sub ejus patrocinio, verum etiam sub ejus est dominatione et potestate. Ergo cum sit

l'Église est non-seulement sous le patronage, mais encore sous la domination et la puissance de Marie, puisque, du côté du Christ, l'Église est la partie la plus noble par laquelle Dieu exerce d'une manière particulière sa providence et sa miséricorde envers les hommes. L'histoire et les monuments attestent de toute part ce constant patronage de Marie sur l'Église universelle. Jamais, dans ses craintes ou dans ses périls, elle n'a invoqué en vain le saint nom de Marie. Qui donc, sinon la Vierge sainte, a vaincu les hérésies dans le monde entier[1]? Qui donc a donné à l'Église la victoire sur ses ennemis du dedans et sur ceux du dehors? Qui donc, si ce n'est elle, a visiblement et continuellement prêté aide et protection aux souverains pontifes?

N'est-ce pas à elle que les fidèles ont recours dans toutes les calamités publiques et universelles, sachant que c'est le seul moyen d'obtenir le salut et la joie? L'impie empereur Frédéric voulut d'un seul coup tuer l'Église en empêchant l'élection du souverain pontife, après la mort de Célestin IV; le clergé fit un vœu solennel à Marie; or, après un long interrègne, c'est-à-dire en 1243, Innocent IV ne fut-il pas proclamé[2]? Où donc Paul II, dans l'horrible tempête, trouva-t-il un port assuré, sinon dans le sein de Marie[3]? Comment, après cinquante ans de schisme, Boniface IX donna-t-il la paix à l'Église, si ce n'est en augmentant encore le culte de la Vierge sainte[4]? Quelle main, si ce n'est celle de Marie, sauva plusieurs fois du joug des mahométans les contrées chrétiennes, déjà conquises ou sur le point de l'être? Qui ne se rappelle pas, parmi tant d'autres victoires, la victoire signalée de Lépante, vue en esprit par le pape saint Pie V, qui avait ordonné des prières publiques[5]? Eh quoi! tous n'ont-ils pas encore dans la bouche le nom glorieux de Jean Sobieski, qui, attribuant à Marie la victoire remportée à Vienne sur les musulmans, courut se prosterner au pied de son autel et entonna l'hymne d'actions de grâces? N'envoya-t-il pas au souverain pontife, qui avait prié pour la victoire, l'étendard de Mahomet, ne voulant garder pour lui qu'une image de la Vierge, image trouvée dans le village de Wishan et placée depuis dans la royale chapelle de Zolkiew? Et cette image ne fut-elle pas portée ensuite par lui dans toutes ses campagnes[6]? A qui, sinon à Marie, Pie VII attribua-t-il sa délivrance et la paix donnée à l'Église, qui avait été plus de cinq ans tenue sous le joug de l'empereur le plus puissant et le plus redoutable[7]?

pars secundum Christum omnium nobilissima, per quam Deus suam providentiam et in homines misericordiam particulari ratione exercet, præcipue commemoranda videbatur. » (IVe part. tit. v. cap. II. § 2.)

[1] « Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. » (*In Offic. B. M. V.* IIIe nocturne.)

[2] Baronius, *ad ann.* 1243.

[3] *Molan. in Addit. Martyr.*

[4] Baronius, *in Not. ad 2 jul.*

[5] *Vie de saint Pie V.*

[6] *Histoire de la Pologne*, par S. S., tom. II.

[7] C'est pour ce motif que, l'an 1816, cet immortel pontife institua la fête et l'office de la très-sainte

Que si, de cette protection générale accordée à l'Église par la très-sainte Vierge, nous voulons descendre à sa protection envers chaque fidèle, nous ne trouverons personne qui n'en ait souvent éprouvé les puissants effets. Saint Éphrem proclame Marie l'avocate des pécheurs et de tous ceux qui sont privés de refuge[1]. Saint Thomas de Villeneuve l'appelle notre unique espérance[2]. Quelque souillé que soit un pécheur, s'il soupire vers Marie, dit saint Bernard[3], Marie n'a point horreur de lui, et elle lui tend une main secourable pour le retirer de l'abîme de la perdition. Qui plus que Marie est prompte à nous secourir? A peine voit-elle notre misère, qu'elle vient à notre secours[4]; elle prend des ailes pour voler à notre défense[5], et comme une bonne mère n'éprouve aucune répugnance pour son fils, encore qu'il soit tout souillé par la lèpre, Marie ne repousse pas le pécheur, quelque souillé qu'il soit, puisque sans cette lamentable misère du pécheur elle ne pourrait pas user de miséricorde[6]. Grâce à l'arche[7], Moïse triomphait des ennemis du peuple hébreu; or, cette arche figurait Marie, qui nous obtient la victoire sur le monde et sur les démons[8], dont elle est la terreur, dit saint Bonaventure[9]; eh! comment n'en serait-il pas ainsi, si, au dire de saint Bernard[10], tout, au nom de Marie, s'incline et se prosterne, si les enfers mêmes tremblent à sa voix? Est-ce donc vainement, dit Guillaume de Paris[11], que toute l'Église appelle Marie l'avocate et le refuge des malheureux?

Ah! jamais nos fautes ne peuvent suspendre en Marie ce salutaire office de miséricorde, parce que, après son divin Fils, elle est l'avocate et la médiatrice des hommes, l'unique espérance et la consolation assurée des affligés. Toute la grâce qui est en elle, toute la gloire dont elle est ornée, son caractère même de Mère de Dieu, s'il est permis de le dire, tout fut accordé à Marie pour l'avantage des pécheurs; ses yeux, ajoute Richard de Saint-Victor, sont des yeux de mère. Comme toute mère veille sur son enfant pour

Vierge, sous le titre de *Secours des chrétiens*; la sixième leçon de cet office commence ainsi : « Præsentissimum Deiparæ auxilium ad religionis hostes profligandos sæpe populus christianus expertus mirum in modum est; » après quoi il est raconté comment, par l'intercession de la Vierge, saint Pie V remporta cette fameuse victoire sur les Turcs, comment Pie VII, après cinq ans d'exil, fut rétabli sur son siége. Et n'avons-nous pas vu de nos jours la même chose?

[1] *De Laud. Virg.*

[2] *Serm. III de Nativ. B. M. V.*

[3] « Tu peccatorem quantumvis fœtidum non horres, si ad te suspiraverit; tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis. » (*Orat. paneg. ad B. V.*)

[4] S. Bonavent. *in Spec.*

[5] « Alas sumit et Virgo in nostri auxilium advolatura. » (Novarin. c. x.)

[6] Richard de Saint-Laurent, *de Laud. Virg.* lib. IV.

[7] *Num.* x. 35.

[8] Corn. de la Pierre, *Comm.* loc. cit.

[9] *Spec. Virg.* c. III.

[10] « In nomine Mariæ omne genu flectitur : et dæmones non solum pertimescunt, sed audita hac voce contremiscunt. » (*Serm. super* Missus.)

[11] *De Rel. div.* cap. XVIII.

qu'il ne tombe pas, ou pour que, s'il tombe, il se relève aussitôt, de même la sainte Vierge tient toujours ouvert sur le pécheur un œil de pitié ; et, de même que tous peuvent, dans les champs, atteindre aux branches de l'olivier et en cueillir les fruits, les justes et les pécheurs indistinctement peuvent s'élever jusqu'à Marie, pour obtenir d'elle des fruits de miséricorde[1]. Quel asile est plus sûr que le sein de Marie[2] ? Le mendiant y trouve l'hospitalité, l'infirme un remède, l'affligé la consolation, et celui qui est abandonné de tous y trouve un secours et un asile. Qui pourrait dire les terribles châtiments qu'elle a tant de fois éloignés de la tête des pécheurs, les périls auxquels elle les a soustraits, les grâces qu'ils ont obtenues par elle ? Qu'on interroge l'histoire, elle est pleine des prodiges opérés par Marie, soit dans l'ordre de la grâce, soit dans l'ordre de la nature. Est-il une terre inhospitalière où son nom ne soit béni ? Est-il une chaumière où ne brille une image de Marie couronnée de fleurs ? Est-il un hameau qui n'ait un autel consacré à sa gloire ? Qui pourrait affirmer avec vérité n'avoir jamais reçu d'elle grâce ou faveur ? Eh ! vous-même, pieux lecteur, vous attesteriez sans doute que Marie est venue à votre aide toutes les fois que vous l'avez invoquée avec foi.

De là vient ce culte général et particulier rendu à Marie par tous les fidèles, culte qui a été sanctionné par l'Église et qui grandit chaque jour, si bien que la langue humaine crée les mots les plus doux et les plus sublimes pour l'invoquer ; les cœurs cherchent les moyens les plus expressifs pour lui rendre hommage ; les fidèles lui élèvent les temples les plus magnifiques, et tous montrent une émulation généreuse pour exalter sur la terre cette sublime créature, en lui attribuant une vénération, un culte supérieur à celui qu'ils rendent à tous les autres saints, en quoi elle n'est inférieure qu'à Dieu même.

[1] « Ad olivam in campis omnes possunt accedere et accipere fructum ejus, ad Mariam et justi et peccatores possunt accedere, ut inde misericordiam consequantur. O quas sententias flagellorum propter peccata hæc sanctissima Virgo misericorditer revocavit ! » (S. Antonin, IIIe p. tit. xxxi. c. iv.)

[2] « Non est tutior locus ad latendum quam sinus Mariæ. Ibi pauper habet domicilium, ibi infirmus invenit remedium, tristis solatium, ibi turbatus consilium, ibi destitutus acquirit juramentum. » (A. Kempis.)

A l'autorité des Pères et des docteurs, nous pouvons ajouter celle des plus illustres poëtes. Il nous suffit de citer entre tous le grand Dante Alighieri ; voici comment il parle de Marie au chant xxxiii du *Paradis* :

« Vierge mère, fille de ton fils, humble et sublime plus qu'aucune créature, terme fixe de l'éternelle sagesse,

« Par toi s'ennoblit la nature humaine, et son auteur daigna devenir son ouvrage.

« En ton sein se ralluma l'amour dont les rayons firent germer cette fleur à travers l'inaltérable paix.

« Tu brilles ici pour nous comme un soleil de charité dans son midi, et là-bas, parmi les mortels, comme une fontaine vive d'espérance.

« Femme, tu règnes grande et magnanime ; celui dont la bouche ne t'invoque point pour obtenir la faveur désirée, demande que sa requête vole sans ailes.

« Ta bonté ne vient pas seulement au secours de la foi suppliante, mais bien souvent tu devances les vœux avec largesse.

« En toi la miséricorde, en toi la pitié, en toi la magnificence ; en toi tout ce qu'il y a de bon dans les créatures.

CHAPITRE ONZIÈME.

DU CULTE DE L'ÉGLISE ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET DES DIFFÉRENTS MODES DONT ELLE EST HONORÉE.

Une conséquence légitime de la puissante intercession de Marie est le soin que l'Église a toujours eu de l'honorer d'une manière toute spéciale. Que si l'on demande à quelle époque ce culte a commencé, sans pouvoir en préciser le moment, nous dirons, avec le pieux et savant cardinal Bona [1], qu'il remonte aux premiers siècles du christianisme, les fidèles n'ayant cessé depuis ce temps de vénérer et d'honorer leur Reine immaculée. En effet, on a toujours vu une noble émulation entre Marie, qui intercède, et l'Église, qui lui rend un pieux hommage, jusqu'à décréter pour elle un culte particulier appelé du grec hyperdulie, supérieur à celui qui est rendu aux saints, et inférieur seulement à celui de latrie ou d'adoration, qui n'est rendu qu'à Dieu seul.

Comme nous parlons à des catholiques, et principalement aux âmes dévotes envers notre sainte Dame, qu'avons-nous besoin de combattre ici les calomnies et les objections des protestants et des incrédules, qui nous accusent de rendre aux créatures le culte que nous devons seulement à Dieu? Toutefois nous remarquerons en passant qu'il y a entre l'un et l'autre culte une très-grande différence. En effet, l'angélique Docteur [2] enseigne que Dieu est adoré pour lui-même, à raison de sa propre excellence, tandis que les saints sont vénérés à cause de l'excellence que Dieu leur communique, et partant c'est Dieu encore que nous honorons dans ses plus nobles créatures. Donc, en appliquant cette doctrine au culte rendu à Marie par les fidèles, chacun voit bien qu'il se rapporte à Dieu [3], et que nous honorons la Mère *à cause de l'excellence que le Fils lui a communiquée*, pour nous servir des paroles mêmes de saint Thomas.

[1] « Semper in Ecclesia (Virginis cultum) viguisse, etsi cætera desint argumenta, ex hoc potissimum conjicere licet quod nullum ejus principium ostendi potest : nam nec pontificis alicujus decreto, aut concilii sanctione, aut consuetudine aliqua, cujus sciatur origo, introductus fuit, sed omni ætate, omni tempore semper fideles cœli Reginam summo honore prosequi et venerari consueverunt. » (*De Div. psalmod.* c. XII. § 3.)

[2] « Dicendum quod Deo debetur reverentia propter ejus excellentiam, quæ aliquibus creaturis communicatur, non secundum æqualitatem, sed secundum quamdam participationem. Et ideo alia veneratione veneramur Deum, quod pertinet ad latriam, et alia veneratione quasdam excellentes creaturas, quod pertinet ad duliam. Et quia ea quæ exterius aguntur signa sunt interioris reverentiæ, quædam exteriora ad reverentiam pertinentia exhibentur excellentibus creaturis, inter quæ maximum est adoratio. Sed aliquid est quod soli Deo exhibetur, id est sacrificium. » (2. 2. quæst. 84. art. 1. § 1.)

« Devotio quæ habetur ad sanctos Dei non terminatur ad ipsos, sed transit in Deum, in quantum scilicet in ministris Dei Deum veneramur. »

Saint Thomas avait déjà dit la même chose, quæst. 82. art. 2.

[3] Saint Ildefonse, *de Illib. Virg.* cap. XII.

Bien persuadée de cette vérité, l'Église, notre mère infaillible, ne néglige aucun moyen d'honorer une si sublime créature. Si nous voulions raconter ici tous les actes de vénération qu'elle lui a consacrés, la force et la parole nous manqueraient plus tôt que la matière, tant l'Église a été ingénieuse à multiplier les honneurs rendus toujours et partout à la Mère de Dieu, si bien qu'il n'y a pas de classe de fidèles qui ne puisse participer au culte de la très-sainte Vierge. Nous rapporterons donc quelques-uns des principaux hommages que l'Église lui rend, nous réservant de parler, dans le chapitre suivant, de quelques actes particuliers de la piété envers cette tendre Mère.

Afin de commencer par l'acte dont l'usage est le plus ancien, nous dirons que les rituels nous fournissent plusieurs formules de litanies ou de supplications; or, dans toute invocation, le nom de Marie vient immédiatement après celui de Dieu. Trombelli[1] montre que cela avait lieu non-seulement dans l'administration du baptême solennel, mais encore dans le baptême privé.

Ces litanies étaient encore récitées en tout besoin particulier, et spécialement lorsqu'un malade semblait en danger de mort[2]; on les récitait aussi dans les calamités publiques[3], comme on le fait encore aujourd'hui. Il serait donc inutile de vouloir confirmer par des exemples ce qui ne peut être mis en doute par personne.

Mais comment passer sous silence la Salutation angélique, ainsi appelée des premières paroles que l'ange adressa à Marie? Les mémoires tirés de l'Église grecque[4] et de l'Église latine[5] attestent l'antiquité de cette prière; et, bien qu'elle ne fût pas formulée

[1] Trombelli a inséré, dans le *Recueil des opuscules scientifiques de Calogera*, fait à Venise, au tom. XXXII, quelques litanies tirées d'un fragment d'ancien manuscrit. Qu'on lise en outre ce qu'il dit dans la *Vie de la très-sainte Marie*, part. II. diss. III. cap. II. Il rapporte entre autres choses ces paroles tirées du susdit fragment : « Ordo ad catecuminum faciendum... Facita signum in frontibus ejus ita dicendo : In nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti, Amen. Catecumini procedant. Si quis catecuminus est, recedat. Omnes catecumini exeant foras. Filii carissimi, revertimini in locis vestris expectantes oram (*sic*) qua possit circa vos Dei gratia baptismo operari. » Ensuite viennent les litanies : Kyria III, Christe, exaudi nos III. Sancta Maria, ora. — Sancta Dei genitrix, ora. — Dei mater et Virgo, ora. — Sancte Michael, ora, etc.

[2] Consultez le susdit fragment des rituels de Trombelli; aux pages 150 et 151 on lit les litanies qui commencent ainsi :

« Kyrie III. Christe, audi nos III. Sancta Maria, intercede pro eo (ea).—Sancta Dei genitrix, intercede. — Sancta Virgo virginum, intercede. — Sancta Mater Domini, intercede. — Dei mater et virgo, intercede. — Sancte chorus cherubim, intercede, etc.

[3] Martène (*de Antiquis Eccl. ritibus*, au liv. IV) parle longuement de ces litanies usitées en différents temps de l'Église. A présent, on récite généralement les litanies des Saints et celles de Lorette. On sait que les Français particulièrement ont un grand nombre de litanies en l'honneur de quelques saints.

[4] Dans l'Église grecque, la Salutation angélique est ainsi conçue : « Ave Maria gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, quia Salvatorem peperisti animarum nostrarum. » Ces paroles sont aussi dans la liturgie de Jérusalem, que l'on appelle la liturgie de saint Jacques.

[5] Voyez l'Antiphonaire de saint Grégoire le Grand, et l'Offertoire de la messe votive de la Vierge, attribuée au moine Alcuin.

absolument de la même manière (quelques paroles non essentielles différaient, et plus tard furent ajoutées celles-ci : Sainte Marie, priez pour nous), elle est néanmoins consacrée par le suffrage de plusieurs siècles. Notre but n'est pas d'expliquer les priviléges d'une prière si agréable à notre auguste Dame, comme elle l'a prouvé par de nombreux miracles. Nous ne voulons pas non plus rapporter ici tous les commentaires des saints et des docteurs[1], ni dire comment les poëtes l'ont souvent paraphrasée en vers, jaloux de rendre à Marie ce poétique hommage[2]. Nous remarquerons seulement que saint Pie V ordonna à tous les fidèles de réciter cette prière telle qu'elle se trouvait dans le bréviaire, soit que l'on fût astreint à l'Office divin, soit que l'on dit celui de la sainte Vierge.

Cet office, divisé en heures et nocturnes, comme celui que les saints canons prescrivent aux ecclésiastiques, doit être, selon Baronius[3], attribué à saint Pierre Damien, qui le premier l'introduisit parmi ses moines; mais d'autres croient[4] cette prière beaucoup plus ancienne, et ils disent que saint Pierre Damien en rendit seulement par son exemple la pratique plus générale ; et, en effet, bientôt non-seulement les clercs et les moines la récitèrent en chœur, mais encore les laïques, qui voulaient rendre ainsi un plus grand honneur à la très-sainte Vierge.

Que si l'Église universelle récite l'office de Marie seulement en certains jours déterminés, elle ne laisse pas cependant de l'invoquer particulièrement toutes les fois qu'elle récite la prière universelle que les ministres du sanctuaire, au nom de toute l'Église, font pour louer, pour remercier chaque jour Dieu de ses bienfaits et pour en implorer de nouveaux[5].

[1] Tout le monde connaît la paraphrase de l'*Ave Maria* faite au XIe siècle par saint Pierre Damien : « Ave David filia, sancta mundo nata, Virgo prudens, sobria, etc. »

[2] Il suffit de rappeler Dante ; sa traduction de l'*Ave Maria* fut imprimée avec d'autres à Bologne en 1763, et, en 1835, à Florence, par Fraticelli. Nous savons que quelques-uns soutiennent que cette traduction en vers n'est pas de Dante; toutefois elle est très-ancienne, et elle sert à prouver notre assertion :

« Je vous salue, Reine, Vierge Marie pleine de grâce ; Dieu est toujours avec vous, soyez bénie par-dessus toutes les femmes, et que Jésus, le fruit de votre sein béni, nous unisse à lui.

« Priez Dieu qu'il nous pardonne et qu'il nous accorde la grâce de vivre ici-bas saintement, afin qu'il nous donne un jour de vivre dans le paradis. »

Voici la belle paraphrase qu'en a faite l'abbé Pélegrin Salandri, dans un sonnet qui se trouve parmi ceux de ses litanies de Lorette :

« Je vous salue, ô Vierge, vous que la grâce du Ciel inonde, et en qui aime à se reposer le Dieu qui vous donna la pureté. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, car seule vous fûtes vierge et mère tout ensemble, et le fruit que vous conçûtes du Saint-Esprit est béni. Or, Mère de mon Dieu, Vierge pure et immaculée, priez pour moi ! je tremble en pensant aux péchés dont mon âme est souillée. Priez aujourd'hui, et alors que, laissant ma dépouille mortelle, je comparaîtrai devant mon juge suprême. »

[3] « Petrus Damianus sicut auctor fuit ut in monasterio suo officium Dei Genitricis dicendum assumeretur, ita ex eodem fonte manasse dignoscitur, ut illud ipsum in toto christiano orbe occidentalis Ecclesiæ non a monachis tantum et clericis, sed etiam a laicis viris atque mulieribus quotidianis pensis persolvatur, monente Urbano II, papa, ut suo loco dicemus. » (*Ad ann.* 1056. num. 5 et 6.)

[4] Consultez le CARD. BONA, *De divina Psalmod.* cap. XII. § 2.

[5] Voyez le *Traité de l'Office divin*, part. I, num. 1, de MGR JEAN MARCHETTI.

Sans parler des anciennes liturgies monastiques, dans lesquelles étaient prescrites des prières à Notre-Dame, qui ne sait que, par ordre du même saint Pie V, aujourd'hui on récite toujours, en l'honneur de la Vierge, une des quatre plus célèbres antiennes? *Salve Regina*, comme nous l'apprend Bzovius[1], fut composé par le moine Hermann, surnommé *le Contracté*, ou, selon d'autres, par saint Anselme de Cantorbéry[2]. Le même Bzovius raconte que Grégoire IX, attaqué par les écrits et les armes impies de l'empereur Frédéric, ordonna, pour détourner cette furieuse tempête, de réciter cette prière à certaines parties de l'office divin. L'*Alma Redemptoris mater* est attribué au même Hermann, qui, au dire de Durand[3], écrivit plusieurs séquences conservées par les historiens de l'Église. L'*Ave Regina cœlorum*, que l'on croit aussi du saint évêque de Cantorbéry, était chanté par les religieux de l'ordre de Saint-François[4]. En effet, le rhythme de cette hymne indique assez qu'elle fut composée dans le temps où commençait la poésie italienne. Enfin le *Regina cœli*, quoi qu'en disent les Maurini, est attribuée à saint Grégoire le Grand[5], lorsque, pour conjurer la peste qui désolait Rome, il ordonna une procession de pénitence, dans laquelle on porta une image miraculeuse de la sainte Vierge. Dans cette occasion, le même pape entendit les anges réciter cette antienne jusqu'à ces paroles : *Ora pro nobis Deum, alleluia*, qui furent ajoutées par le saint pontife[6].

On rapporte aussi qu'il apparut sur le Môle d'Adrien un ange qui, remettant dans le fourreau un glaive de feu, fit comprendre par ce prodige aux assistants émus que le fléau avait enfin cessé.

Toutefois nous reconnaissons que les susdites antiennes diffèrent de celles que l'on récite aujourd'hui, mais non pas essentiellement, comme chacun peut le voir en consultant les meilleures éditions des livres liturgiques. Qui pourrait rapporter toutes les hymnes et les prières que l'Église adresse à Marie dans l'Office divin? Toutefois nous voulons mentionner ici les pieuses antiennes, le *Sub tuum præsidium* et le *Sancta Maria, succurre miseris*, que les fidèles ont coutume de réciter et que l'Église recommande particulièrement aux âmes affligées.

Non contente de rendre à la très-sainte Vierge l'hommage dont nous venons de parler, et de redire plusieurs fois son nom dans le Canon de la messe[7], l'Église a aussi

[1] *Ad ann.* 1239.

[2] Tom. I. *Oper. S. Anselmi.* Venet. 1744. Quelques-uns l'attribuent à Pierre, évêque de Compostelle, ou à saint Anselme, évêque de Lucques, ou à Hincmar, archevêque de Reims.

[3] Lib. VI. *Divin. Offic.* cap. LXXXIX.

[4] Au liv. II de la *Vie de saint Bernard*, qui se trouve dans le tome III des Œuvres de ce saint docteur (édit. de Venise, 1727), il est dit qu'un bienheureux ermite l'entendit chanter par les anges, et que saint Bernard n'en fut que le propagateur. Au reste, cela est nié par les critiques les plus sévères.

[5] *Oper. S. Greg. Magni*, tom. IV. lib. I. édit. Venet.

[6] Canisius, *de Maria Virg.* lib. ult. sen. v. — Baron. *ad ann.* 590.

[7] « Communicantes et memoriam venerantes in primis gloriosæ semper Virginis Mariæ, genitricis

institué en l'honneur de Marie des *messes votives*. Par ces messes, elle a voulu honorer Dieu, à qui seul est dû le sacrifice[1], en lui rendant grâces des bienfaits et des privilèges accordés à la sainte Vierge, et prier Marie de nous obtenir du Seigneur, par sa puissante intercession, les biens soit spirituels soit temporels dont nous avons besoin. Cet usage n'est ni nouveau ni injurieux à Dieu, comme le prétendent à tort les protestants; au contraire, il remonte aux premiers temps de l'Église, et il est très-agréable au Seigneur; et certainement sa gloire n'est point diminuée, mais même elle s'accroit accidentellement, lorsque nous l'honorons dans ses saints. Or, si cela peut se dire de tous les bienheureux, à combien plus forte raison de la sainte Vierge, qui est la Reine des saints!

Qui pourrait énumérer les fêtes décrétées et établies à la gloire de Marie? Outre celles dont nous avons déjà parlé dans cette *Histoire*[2], l'Église ne célèbre-t-elle pas la fête de la glorieuse maternité de la Vierge, de sa pureté immaculée, de son puissant patronage, lui consacrant ainsi plusieurs dimanches de l'année, dans lesquels elle invite avec joie tous les fidèles à glorifier la Mère de Dieu, comme la plus pure, la plus puissante entre toutes les créatures?

Que dirons-nous de la fête de Notre-Dame-des-Anges, vulgairement appelée *du Pardon d'Assise*, en souvenir du pardon universel que Marie implora de son divin Fils, comme la contempla le bienheureux François? Que dirons-nous de la fête du Rosaire, avec lequel un Gusman terrassait la superbe et fougueuse hérésie des Albigeois, et offrait en même temps à l'Église l'arme la plus puissante pour vaincre, dans tous les siècles, ses plus redoutables ennemis? de la fête de la *Merci*, qui rappelle un Pierre de Nolasque, chef de ces preux partant courageusement pour racheter ceux qui languissaient dans les chaines de la plus cruelle servitude, si bien qu'on vit de pauvres et humbles religieux présenter avec joie leurs mains libres à ces chaines et aller jusqu'à donner leur vie pour le rachat des captifs? Que dirons-nous de la fête de la *Ceinture*, de celle du *Sacré-Cœur de Marie*, et de tant d'autres, ou particulières ou universelles, si nombreuses que nous craindrions de fatiguer le lecteur le plus pieux, s'il nous plaisait de l'entretenir seulement des principales? Joignez à tout cela les temples élevés en son honneur dans toutes les parties du monde, temples dont quelques-uns furent signalés par d'éclatants prodiges, comme si la Reine des anges témoignait elle-même qu'elle voulait habiter dans ces sanctuaires pour y répandre en abondance ses célestes faveurs. Entre les mille temples consacrés à sa gloire, nous ne pouvons passer sous silence le plus illustre de tous, qui

Dei et Domini nostri Jesu Christi, sed et beatorum apostolorum. » « Libera nos, quæsumus, Domine... et intercedente beata et gloriosa semper Virgine Dei genitrice Maria, cum beatis apostolis tuis Petro et Paulo, etc. »

[1] Voyez Trombelli, plusieurs fois cité, *De cultu Sanctorum*, diss. VI. cap. XXXIII.

[2] Pour ne pas répéter ce que nous avons dit, nous renvoyons le lecteur aux pages de ce livre où nous parlons des autres fêtes de la très-sainte Vierge.

est à Rome, cette basilique ornée des plus singuliers priviléges, enrichie des reliques les plus insignes, parmi lesquelles est gardé avec tant d'amour le berceau où l'enfant sauveur du monde poussa ses premiers vagissements. Le merveilleux prodige de la neige tombée au mois d'août[1] signala ce temple dès le commencement de sa construction, et son histoire se mêle à toutes les grâces les plus mémorables que le Seigneur a répandues en tout temps sur l'heureuse capitale du monde catholique. Celui-là pourrait compter les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer, qui serait capable d'énumérer seulement les confréries consacrées à la sainte Vierge, lesquelles l'honorèrent par tant de beaux noms et s'efforcèrent d'imiter ses vertus et de propager son culte, en célébrant ses priviléges et sa gloire. Mais déjà notre pensée s'envole vers la confrérie du Cœur immaculé de Marie, laquelle, instituée à Paris en 1836[2], dans la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, s'est répandue dans toute la France[3]. Il n'y a pas un coin du monde où ne soit honorée l'image de Marie, qui, conçue sans péché, fait pleuvoir les grâces les plus abondantes sur ceux qui recourent à elle avec confiance.

O Rome, tu en fus toi-même témoin, et tu peux te dire heureuse, si tu te rappelles le signalé prodige arrivé dans l'église de Saint-André-des-Frères, prodige qui remplit toute la ville d'étonnement, tous les bons catholiques d'allégresse, et dont la renommée se répandit dans les parties les plus lointaines de la chrétienté[4].

Ce n'est pas seulement la poésie qui voulut avoir l'avantage de célébrer notre auguste Dame et d'offrir, dans toutes les langues et dans tous les siècles, son tribut aux autels de Marie, mais les trois arts fraternels, unis dans une sainte émulation, rivalisèrent entre eux d'amour et de dévouement pour elle. Les plus grands architectes lui ont élevé des temples magnifiques, qui sont la gloire de l'art byzantin, gothique ou romain; les peintres et les sculpteurs les plus illustres ont tous voulu nous laisser quelques précieuses images de la Mère de Dieu; parmi ces images, nous rappellerons celles du bienheureux Angelo de Fiésole, de Guido Reni, de Maratte et de tant d'autres, lesquelles, rien qu'à les voir, remplissent l'esprit et le cœur d'une si grande dévotion que c'est une merveille de les contempler. C'est pourquoi nous ne pouvons assez louer la délicate pensée du comte Alexandre Pallavicino, et le noble usage qu'il a fait de sa fortune; car il a voulu

[1] Consultez Benoît XIV, *de Festis*, lorsqu'il parle de la fête de Sainte-Marie-des-Neiges.

[2] Grégoire XVI, en 1838, érigea la confrérie en archiconfrérie, non-seulement pour la France, mais pour l'univers entier. Elle ne doit point être confondue avec celle du Sacré-Cœur de Marie, fondée auparavant à Rome, dans l'église collégiale de Saint-Eustache, et de laquelle a si bien mérité Mgr de Ligne, préfet des cérémonies du palais apostolique.

[3] L'auteur pourrait ajouter : et dans tout l'univers catholique, car le nombre des affiliés à cette sainte et célèbre archiconfrérie est aujourd'hui de plus de 16 millions. On trouverait difficilement dans les beaux âges de la piété catholique une association de prières aussi considérable par la rapidité de sa propagation ainsi que par le nombre et la ferveur persévérante de ses membres. Cette constance, chez un peuple renommé pour sa versatilité, n'est pas un des moindres titres de la sainte confrérie aux sympathies du monde chrétien. (Note des Éditeurs.)

[4] La conversion miraculeuse de l'israélite Ratisbonne, arrivée le 20 janvier de l'année 1842.

laisser en mourant tous ses biens au chapitre du Vatican, pour que l'on couronnât d'un diadème d'or toutes les statues de la sainte Vierge renommées par l'antiquité du culte, par la multitude des prodiges, par l'abondance des grâces[1], non-seulement dans Rome, mais partout où se répand la renommée de leur puissance. Et quoi, en effet, de plus raisonnable et de plus convenable que de ceindre la Reine du ciel de ces couronnes qui font la splendeur et la gloire des rois? Les perles, les pierres précieuses peuvent-elles servir à un plus bel usage? l'or et le marbre peuvent-ils être mieux employés qu'à orner ses autels?

Si l'on rend tant d'honneur à l'effigie d'un prince de la terre, si l'on décore avec tant de magnificence le palais qu'il habite quelques années, que ne devons-nous pas faire pour la Vierge immaculée, pour la Reine du ciel, dont le culte, nous ne cesserons de le redire, est tout au profit de la gloire de Dieu seul maître de toutes choses[2]?

Que les incrédules et les impies cessent donc de blâmer l'hommage que les fidèles rendent aux saints et à la Reine du paradis : « De pareilles œuvres, dit le vénérable « Bellarmin[3], sont par elles-mêmes des actes de vertu et de religion et le signe de « beaucoup d'autres. Quiconque les pratique manifeste sa foi, sa charité, sa piété, sa « gratitude envers Dieu; et, comme ordinairement les hommes préfèrent l'or à tout, « celui qui l'offre à Dieu prouve qu'il aime Dieu par-dessus toutes choses. D'ailleurs « ces ornements mêmes excitent plus facilement les hommes aux actes de religion qui « sont pratiqués dans les temples saints, commandent mieux le respect dû aux choses « saintes, aident à la piété, raniment la dévotion, principalement dans les âmes simples, « qui sont toujours en plus grand nombre. »

Réjouissons-nous donc de ce zèle pieux que l'Église a toujours eu à honorer d'un culte particulier et en même temps si universel l'auguste Mère de Dieu, et, de notre côté, efforçons-nous d'y correspondre, sûrs d'avoir fait un grand pas vers le salut éternel, qui est l'unique fin de notre séjour dans cette vallée de larmes.

CHAPITRE DOUZIÈME.

EN QUOI CONSISTE LA VRAIE DÉVOTION ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Si l'Église, comme nous l'avons vu, s'est toujours appliquée à honorer et révérer la Vierge sainte, nous devons aussi de notre côté tenter tous les moyens pour nous procurer son amour et sa protection. A la suite des Pères et des docteurs[4], non-seulement

[1] Mombelli a publié *l'Histoire des images de Marie qui ont été couronnées par l'illustre chapitre de Saint-Pierre*; ces images aujourd'hui sont beaucoup plus nombreuses qu'alors.

[2] « Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum. » (*Agg.* II. v. 8.)

[3] *De Cultu sanctorum.*

[4] Saint Augustin, saint Éphrem, saint Cyrille de Jérusalem, saint Germain de Constantinople, saint

le P. Suarez démontre que la dévotion à Marie est un gage certain de prédestination, mais même quelques hérétiques[1] (qui le croirait?) affirment que n'avoir pas d'amour pour la très-sainte Vierge est un signe de réprobation.

Mais, pour gagner le cœur de notre bonne et puissante Dame, suffira-t-il de se montrer dévot à Marie, de s'associer à quelque pieuse confrérie? suffira-t-il de faire quelques actes de piété? Non, sans doute, et c'est là l'erreur grave dans laquelle tombent involontairement beaucoup de chrétiens. Pour être sauvé, dit le P. Crasset[2], de la compagnie de Jésus, il ne suffit pas de se dire serviteur de la très-sainte Vierge, ou de porter son scapulaire, ou d'être inscrit sur les registres de toutes ses confréries. Si vous ne faites pénitence, si vous ne secourez pas les pauvres, si vous ne pardonnez pas à vos ennemis, si vous ne fréquentez pas les sacrements, en un mot, si vous n'observez pas la sainte loi de Dieu, quelles que soient vos prières, quel que soit votre zèle pour le culte de Marie, votre dévotion sera comme celle que le divin Rédempteur réprouvait dans les scribes et les pharisiens, en les appelant race de vipères et sépulcres blanchis, parce qu'ils s'attachaient exclusivement à certaines formes extérieures et n'avaient pas soin de purifier leur cœur des souillures dont ils étaient pleins.

Et, en effet, ne serait-ce pas une grande erreur de croire que la dévotion envers Marie est plus efficace pour notre salut que l'obéissance envers son divin Fils? Aussi bien quel homme sensé pourrait appeler véritable une telle dévotion? Ne serait-ce pas plutôt une illusion causée par le démon[3]? Les seuls hommages extérieurs ne suffisent donc pas; et bien qu'on ne doive pas les négliger, car il peut arriver, comme il est arrivé quelquefois, que la Vierge miséricordieuse, touchée de ces hommages, obtienne la conversion de l'âme qui les pratique avec une certaine fidélité, cependant nous dirons toujours que les actes extérieurs ne suffisent pas et sont souvent funestes; car ils servent à endormir les âmes dans le péché et à faire illusion à l'égard du salut.

En quoi donc consiste la véritable dévotion? Chacun peut facilement, d'après ce que nous avons dit, comprendre ce que signifie ce mot de dévotion. Entre les diverses définitions, volontiers nous adoptons celle de l'Ange de l'école; car, à une prodigieuse doctrine, il joignait une sainteté admirable, et il est compté à juste titre parmi les serviteurs de Marie les plus fervents et les plus éclairés. « La dévotion, dit-il, « est la volonté de se donner avec promptitude aux choses qui regardent le service de « Dieu[4]. » Cela posé, de même qu'on appelle dévoué au prince, à la patrie, à Dieu celui qui travaille pour eux avec zèle et promptitude, de même la véritable dévotion envers

Jean Damascène, saint Anselme, saint Bernard, saint Bernardin, saint Thomas, saint Bonaventure et beaucoup d'autres sont de ce sentiment.

[1] C'était l'opinion de Juste-Lipse, fameux docteur de Louvain, d'Œcolampade et autres hérétiques.

[2] *Traité* I. quest. XIV.

[3] Le P. Segneri, *Dévotion à Marie*, § 1.

[4] « Voluntas quædam prompte tradendi se ad ea quæ pertinent ad Dei famulatum. » (S. Th. II. 2. quæst. LXXXII. art. 1.)

la sainte Vierge sera une prompte volonté d'exécuter tout ce qui peut servir à la gloire et à la joie de Marie. Or, quelle chose peut lui être plus agréable que de nous voir dans la grâce de son divin Fils? Quelle chose peut lui causer plus de douleur que de nous voir attachés au péché? Donc, les longs jeûnes que l'on observe en son honneur, les prières continuelles, les lointains pèlerinages, l'agrégation aux pieuses sociétés, toutes ces œuvres ne sont pas, à proprement parler, la véritable dévotion à l'auguste Mère de Dieu; tout au plus en sont-elles les effets si elles procèdent de cette active volonté de la servir, ou les moyens, si elles y conduisent.

De cette vérité fondamentale il suit que notre dévotion envers Marie doit être un moyen pour nous unir à Jésus-Christ, notre miséricordieux Rédempteur, vrai Dieu et vrai homme, objet de tout notre culte, centre de tous nos hommages, principe et fin de tous nos désirs. En effet, comme nous l'enseigne l'Apôtre, nous n'avons autre chose à faire ici-bas qu'à nous rendre les parfaits imitateurs de Jésus-Christ[1], parce qu'en lui seul habite la plénitude des grâces, des vertus et des perfections; car nous avons été bénis par lui et en lui avec toute sorte de bénédictions. Le Christ miséricordieux est l'unique maître qui doive nous enseigner, l'unique Seigneur dont nous devions dépendre, l'unique chef à qui nous devions être unis, l'unique exemple que nous devions imiter, l'unique médecin qui puisse nous guérir, et, pour tout dire en peu de mots, il est la voie qui doit nous conduire, la vie qui doit nous vivifier, la vérité qu'il nous faut soigneusement chercher dans nos moindres actions[2]. Tant que nous serons unis à Jésus-Christ, la perdition est impossible pour nous; et si nous voulons rester avec lui, qui donc nous séparera de son amour? Ni les anges du ciel, ni les puissances de la terre, ni les puissances de l'enfer, comme disait l'Apôtre[3], rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Partant, si la dévotion envers la sainte Vierge nous fournit les moyens les plus sûrs, les plus avantageux pour atteindre ce but important, elle sera pour nous un signe de prédestination. Que si, par impossible, elle nous éloignait de Dieu un seul instant, nous devrions alors la fuir comme une erreur funeste à nos âmes, comme une illusion du démon, notre ennemi constant et implacable, comme une chose odieuse à la sainte Vierge elle-même.

Mais, connaissant la fin que nous devons atteindre, qui ne voit que Marie est la meilleure voie pour arriver sûrement à Dieu, et en même temps que rien ne peut être plus agréable à Dieu que notre dévotion envers elle?

[1] « Imitatores mei estote sicut et ego Christi. » (I. *Corinth.* XI. v. 1.)

[2] « Ego sum via, et veritas, et vita. » (JOANN. XIV. v. 6.)

[3] « Quis ergo nos separabit a charitate Christi?... Certus sum enim quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro. » (*Ad Rom.* VIII. v. 35 et suiv.)

En effet, que nous proposons-nous dans la dévotion à Marie, sinon de rendre hommage à cette noble créature que le Verbe éternel daigna choisir pour sa véritable Mère? Cet honneur rendu à la Mère rejaillit tout entier sur le Fils.

Si les fidèles honorent avec tant de piété cette pauvre cabane dans laquelle il ouvrit les yeux pour la première fois à la lumière du jour, ce berceau où reposèrent ses membres enfantins; si on a renfermé dans l'enceinte d'un temple magnifique la maison où la Vierge conçut le Verbe incarné, et où pendant trente ans Jésus mena une vie cachée; si des milliers de chrétiens vont pieusement en pèlerinage visiter les lieux sanctifiés par les vestiges et par le sang du divin Maître; si nous vénérons avec tant de respect les clous qui percèrent ses mains et ses pieds, la couronne d'épines qui ceignit sa tête sacro sainte, la croix sur laquelle il rendit le dernier soupir, les linges mêmes qui l'enveloppèrent, la tombe où il resta trois jours renfermé; en un mot, s'il plaît à Jésus-Christ que tous les objets sanctifiés par son divin contact reçoivent nos respectueux hommages, comment ne verrait-il pas avec joie les honneurs que nous rendons à sa très-sainte Mère pour nous la rendre favorable auprès de lui?

Et, en effet, quelle partie du culte de la Vierge ne se rapporte pas à Dieu lui-même? Si nous contemplons l'humilité, la pureté, la charité et les autres vertus de Marie, n'est-ce pas en même temps un hommage rendu à ce Dieu qui a élevé à ce point une créature si fidèle à sa gloire et à son amour? Si nous lui adressons nos soupirs et nos prières, n'est-ce pas pour honorer en même temps un Dieu infiniment bon qui nous a donné en elle une tendre mère, une avocate miséricordieuse, toujours prompte à nous secourir, et que nous voyons, justement pour ce motif, si glorifiée et si puissante dans le ciel?

Quiconque honore la très-sainte Vierge avec cette noble intention de la prendre pour modèle et pour guide, d'être purifié de ses péchés, de devenir conforme à Jésus-Christ et de rendre, dans la personne de la Reine du ciel, gloire au Dieu qui l'a ainsi glorifiée, arrivera infailliblement au port de la gloire. Marie nous aidera à vaincre nos mauvaises habitudes, si nous en avons, et à obtenir les grâces qui nous sont nécessaires pour arriver au ciel. Oh! quelle joie pour la très-sainte Vierge lorsqu'elle est ainsi invoquée, honorée et servie par nous! Quelque coupable que soit un pécheur, quels qu'aient été les désordres de sa vie et son éloignement de Dieu, qu'il ne perde pas courage, qu'il mette sa confiance en la très-sainte Vierge, qu'il aille avec une intention pure à cette bonne Mère, et bientôt, de superbe, de colère, d'aveugle, d'impudique, il deviendra humble, doux, éclairé, chaste; de pécheur il deviendra saint. « Dieu nous a donné cette Mère, s'écrie « le pieux Lanspergius[1], pour modèle de pureté et pour refuge assuré dans nos tribu- « lations. Que nul sur la terre ne craigne de recourir à elle, car c'est à cette fin qu'elle

[1] « Matrem meam (sic fait ainsi parler le Seigneur) veneratione præcipua venerare. Ego enim mundo eam dedi in puritatis exemplum, in præsidium tutissimum, ut sit tribulatis asylum. Quam nemo formidet, nemo ad eam accedere trepidet. Propterea namque adeo feci eam mitem, adeo misericordem,

« fut donée d'un cœur si miséricordieux, si doux, si charitable, qu'il est ouvert à tous et « n'est jamais fermé à personne. Pourvu que le pécheur apporte avec soi le désir de se « corriger, il sera certainement secouru par cette tendre Mère. » Que si, à cause de ses péchés, il ne mérite pas lui-même d'être exaucé [1], celle qui intercède pour lui mérite de l'être. Elle-même a révélé à sainte Brigitte [2] qu'elle est toujours prête à recevoir le pécheur repentant. « Marie ne considère pas combien il a péché, mais avec quelle « intention il vient à elle. Elle ne dédaigne pas d'oindre et de guérir les plaies du « pécheur, car elle est appelée et elle est véritablement la Mère de la miséricorde. »

Après avoir fait connaître l'essence et le principe fondamental de cette dévotion, nous allons examiner quels sont les principaux caractères qu'elle doit avoir pour correspondre pleinement à sa fin. Notre dévotion à Marie doit premièrement être *intérieure*, c'est-à-dire venir de l'âme et du cœur, ce qui consiste à avoir une grande estime de la très-sainte Vierge, une haute idée de ses vertus, un sublime sentiment de sa grandeur, et à nous sentir attirés vers elle par un vif amour. Or, il sera facile d'avoir ces pensées et ces sentiments, si on se rappelle tout ce que nous avons dit touchant les vertus, les douleurs et les gloires de Marie. En second lieu, notre dévotion doit être *tendre*. Nous devons avoir dans la très-sainte Vierge la même confiance que les enfants ont envers leur mère. Comme les petits enfants, dans leurs moindres besoins, s'empressent de courir vers le sein de leur mère, de même dans tous nos besoins, soit spirituels, soit temporels, nous devons promptement venir à Marie avec une véritable et entière confiance. Comme le petit enfant, en tout temps, en tout lieu, en toute chose, a recours à sa mère, sans hésitation, sans incertitude, mais dans toute la simplicité de son cœur, de même dans toute tentation, dans toute faute, dans toute tribulation, nous devons recourir à Marie. Nous devons venir à elle pour être fortifiés dans notre faiblesse, relevés de nos chutes, ranimés dans nos défaillances, consolés dans nos afflictions. Nous devons recourir à elle dans toutes nos peines, sans craindre de nous rendre importuns à une si bonne Mère, et sans crainte de déplaire à Jésus, parce que, comme dit saint Bernardin [3], et comme nous l'avons déjà démontré, Dieu veut que tous les dons passent par les mains de Marie. En troisième lieu, la dévotion à Marie doit être *sainte*. Le service de Marie doit porter notre âme à éviter avec soin le péché et à imiter, autant qu'il est possible, ses sublimes vertus. Nous avons enseigné qu'on ne peut appeler vrai dévot

ut neminem aspernet, nulli se neget; omnibus pietatis sinum apertum teneat, neminem a se redire tristem sinat. » (Lib. IV. *Min. oper.*)

[1] « Si merita invocantis non merentur ut exaudiantur, merita tamen matris intercedunt ut exaudiatur. » (S. Anselm. *Apud Ligorium, Gloires de Marie*, c. 1. § 4.)

[2] « Quantumcumque homo peccat, statim parata sum recipere revertentem. Nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali intentione redit. Nam non dedignor ejus plagas ungere et sanare, quia vocor et vere sum Mater misericordiæ. » (*Rev.* c. xxiii.)

[3] « Ideo (Deus) omnia dona, virtutes et gratiæ quibus vult, quando vult et quomodo vult per ipsius (Virginis) manus dispensatur. » (S. Bernardin. *Serm. LXI.* Tract. 1. art. 8.)

Digitized by Google

à la sainte Vierge celui qui n'est pas aimé de son divin Fils, et qu'on ne peut se dire serviteur de Marie quand on ne s'applique pas à imiter son humilité sans égale, sa foi vive, son obéissance prompte, son oraison continuelle, sa divine pureté, sa charité ardente, sa mortification dans les moindres choses et sa merveilleuse prudence. Eh! ces vertus ne sont-elles pas assez brillantes par elles-mêmes pour nous exciter, malgré nous, à les admirer et à les aimer quelque part que nous les trouvions? Nous devons nous offrir au service de la Vierge, bien résolus de la prendre pour modèle dans toutes nos actions. Nous devons l'avoir toujours présente devant nos yeux, nous imaginer entendre ses paroles, et nous conduire, dans nos tribulations et dans nos joies, comme l'aurait fait Marie elle-même.

Notre dévotion doit encore être *constante*, c'est-à-dire durer tout le temps de notre vie. Elle doit inspirer chaque jour un nouveau courage pour résister au démon, au monde, à la chair. Le vrai dévot à Marie ne craint ni les tentations de l'enfer, ni la force des passions effrénées; fidèle à Marie, il vit dans la foi de Jésus et de Marie, et il met en pratique tout ce que la sainte religion lui enseigne. La très-sainte Vierge obtient des grâces particulières pour celui qui la sert avec une si grande constance. Que si, par hasard, il lui arrive de tomber dans le péché, il se relèvera aussitôt, parce que Marie, connaissant que le malheureux est tombé par humaine faiblesse et non par mauvaise volonté, s'empressera de lui obtenir grâce de son divin Fils.

Enfin cette dévotion doit être *désintéressée*[1]. Une âme véritablement dévote à Marie ne doit rechercher que Dieu dans sa sainte Mère. Elle doit servir une si auguste Dame, non pour un intérêt mondain et périssable, mais pour cette délectation spirituelle qu'apporte avec soi le service d'une si bonne Mère. Nous devons rendre hommage à Marie seulement parce qu'elle mérite d'être honorée, et parce qu'en la servant nous servons en même temps Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Ciel nous garde de condamner ces dévots de la sainte Vierge qui sont excités à son culte par la joie qu'ils éprouvent eux-mêmes à rendre hommage à une si aimable souveraine; mais celui-là sera toujours plus cher à Marie et beaucoup plus parfait qui n'a d'autre désir que de lui plaire, soit au milieu des tristesses, soit au milieu des faveurs et des consolations, et qui la révère et la suit, soit qu'il la trouve au festin des noces de Cana en Galilée, ou en proie à la douleur et fondant en larmes sur le Calvaire.

Ah! nous sommes forcés d'avouer avec une grande douleur que le nombre de ces parfaits dévots à Marie n'est pas aussi grand que nous le voudrions! Combien en trouverions-nous de constants? Hélas! la plupart entreprennent mille œuvres de piété qu'ils

[1] Bien que, dès le commencement de notre travail, nous ayons averti que nous dirions peu de chose de nous-même, que presque tout serait emprunté aux Pères et aux docteurs, nous ne laisserons pas d'avouer encore que ce chapitre est tiré presque tout entier du *Traité de la vraie dévotion à la très-sainte Vierge*, du vénérable P. Louis-Marie Grignon de Montfort, missionnaire apostolique.

abandonnent presque aussitôt ; ils changent à tout moment, comme dans le ciel change l'astre que nous voyons représenté immobile aux pieds de la très-sainte Vierge. Beaucoup deviennent dévots à Marie pour éviter un grave danger, pour obtenir quelque poste important, pour gagner quelque procès, et, après avoir obtenu la faveur demandée, se montrant bientôt infidèles, ils la paient d'ingratitude et l'oublient indignement.

Nous ne parlerons pas de deux classes de dévots opposés entre eux : les premiers sont ceux qui ne croient rien de Marie, si ce n'est ce qu'ils en lisent dans les livres saints. Non contents de cela, ils blâment les honneurs qui lui sont rendus, si ces honneurs ne sont pas sanctionnés par la vénérable antiquité ou par les décrets infaillibles de l'Église. Les autres sont les scrupuleux, c'est-à-dire ceux qui craindraient de manquer d'amour et de respect pour Dieu par une trop grande dévotion envers Marie. Nous croyons avoir suffisamment expliqué comment le Rédempteur doit être le premier objet de la dévotion à la très-sainte Vierge ; les saints ont toujours été remplis de piété pour Marie, et l'ont toujours considérée comme le moyen, comme la voie pour aller à Dieu, comme notre médiatrice et non comme notre juge, comme celle qui, pleine de compassion, nous assistera auprès du Juge éternel.

Nous ne dirons rien de cette dévotion que nous avons réprouvée dès le commencement et qui est tout extérieure ; cette dévotion ne serait propre qu'à faire des hypocrites et des présomptueux. Or, ceux-là ne peuvent jamais plaire à Marie et ne doivent pas être comptés au nombre de ses véritables dévots, c'est-à-dire de ceux qui, en restant fidèles à la sainte Vierge, ont toute raison d'espérer qu'ils seront un jour au nombre bienheureux des prédestinés ; car, comme dit Richard de Saint-Laurent[1], celui qui honore Marie thésaurise la vie éternelle, puisque celui qui l'aura honorée sur la terre, en récompense l'honorera encore dans le ciel ; cette pensée est conforme à ce que dit l'Église, lorsqu'elle applique à Marie ces paroles de l'Ecclésiastique[2] parlant de la Sagesse : *Ceux qui m'honorent auront la vie éternelle.*

CHAPITRE TREIZIÈME.

D'UNE DÉVOTION PARTICULIÈRE PAR LAQUELLE TOUS PEUVENT HONORER LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Il est beau sans doute de s'associer aux confréries qui se proposent d'honorer la sainte Vierge, de lire souvent sa *Vie*, de répéter son auguste nom, de visiter en pèlerinage les chapelles et les temples célèbres qui lui sont consacrés ; il est beau de réciter le saint

[1] « Honorare Mariam est thesaurizare vitam æternam. Honorificantes se in hoc sæculo honorificabit in futuro. » (*De Laud. Virg.* lib. II.)

[2] « Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. » (*Eccl.* XXIV. 31.)

rosaire ou l'office composé en l'honneur du doux nom de Marie, de porter sur la poitrine son scapulaire, de jeûner le samedi et la veille de ses fêtes ; il est beau de lui élever des autels et des églises, en un mot de faire, pour lui rendre hommage, tous les actes extérieurs qu'il est possible d'imaginer. Mais, nous l'avons déjà dit et nous le disons encore pour que chacun le grave bien dans son esprit, tout cela serait inutile, si nous ne prenions soin d'imiter ses vertus, en la priant de nous obtenir cette grâce signalée. C'est ainsi qu'ont fait non-seulement les saints que nous honorons, mais encore tous ceux qui ont voulu être ses fidèles serviteurs, et c'est ainsi que nous devons faire nous-mêmes, pour que le culte de Marie nous soit un gage assuré de l'éternelle béatitude.

Or, pour obtenir cette grâce, à quelle pratique donnerons-nous la préférence? Quelle sera la plus excellente de toutes? Comme un beau jardin bien cultivé tire tout son prix de la variété même des plantes, des fleurs et des herbes qui se conservent toujours verdoyantes, ou s'épanouissent avec vigueur, dans les différentes saisons, de sorte que le passant s'arrête émerveillé pour l'admirer; tel le culte de Marie est rendu plus merveilleux et plus beau par cette variété de pratiques, si bien qu'il ne s'en trouve pas une seule, approuvée par l'Église, qui n'ait son mérite intrinsèque et ne soit très-louable.

Ainsi, loin de conseiller une chose plutôt qu'une autre, nous nous réjouissons de voir notre très-sainte Mère honorée de tant de manières différentes; que chacun donc suive celle dont il a la louable habitude, sans se charger de pratiques trop nombreuses, de peur de ne point donner à toutes l'attention convenable. Sous quelque nom ou titre qu'on l'invoque, la très-sainte Vierge est toujours la même, c'est toujours à la Mère de Dieu que s'adressent les hommages. Les rois de la terre se font gloire d'avoir de nombreuses légions, qui, différentes par le costume, l'âge, la stature et le nom, forment toutes réunies une belle et puissante armée; telle notre Reine bien-aimée se réjouit de ces innombrables phalanges de chrétiens qui, servant sous ses saints étendards, la reconnaissent tous pour leur auguste souveraine.

Que nos frères bien-aimés continuent donc d'honorer Marie par les pratiques pieuses qu'ils ont suivies jusqu'ici; mais, pour qu'ils les accomplissent mieux, nous leur proposerons un moyen très-utile aux âmes et très-agréable à la sainte Vierge : ce moyen consiste à nous proposer l'imitation du sacré cœur de Marie, à en méditer tous les sentiments, toutes les aspirations, tous les actes, pour y conformer les nôtres, au point d'en faire le miroir de toute notre vie. Oh ! combien nous serions heureux si nous avions une ressemblance, même lointaine, avec un cœur si parfait!

Qui ne le sait? ce cœur ne fut jamais souillé du moindre péché véniel; plus pur que le cristal, plus éclatant que le lis, il fut uni à Dieu par la pureté d'intention et par le désir embrasé d'une sainteté plus grande; ce cœur fut humble, recueilli, exempt de toute affection terrestre, détaché de soi-même, des parents, des biens de la terre, des honneurs, des richesses; il trouvait ses délices en Dieu seul et ne perdit jamais la paix,

bien que, comme nous l'avons dit, la vie de Marie ne fût qu'une vie de peines et de douleurs, particulièrement depuis le jour où l'ange la salua Mère de Dieu.

Le cœur de Marie fut toujours plein de mansuétude, bien qu'elle vît tant de langues s'insurger contre son très-saint Fils jusqu'à l'envoyer au supplice; toujours plein d'espérance et de foi, même au sein d'une douleur à laquelle aucune autre ne saurait être comparée; il fut toujours embrasé de l'amour de Dieu, zélé pour sa gloire, si tendre envers les pécheurs qu'il ne négligea jamais le salut du prochain, et que, dans le ciel même, où il est comblé de tant de gloire, il exerce encore à notre profit sa force et sa puissance devenues plus grandes.

Qui donc ne s'approcherait pas du cœur de Marie? Qui ne mettrait sa joie et son amour à habiter en lui? Ne devons-nous pas rapporter à ce cœur toutes nos pensées et tous nos sentiments[1]?

Comment celui qui méditerait un peu les mille priviléges de ce cœur immaculé pourrait-il, je ne dirai pas aimer le péché, mais être froid dans le service de Dieu, ne pas veiller à la garde de ses sens et surtout de ses yeux, ces fenêtres funestes par lesquelles entre la mort, et ne pas garder cette vertu qui rend semblables aux anges ceux qui la conservent? Qui se perdrait encore à la poursuite de biens périssables que non-seulement saint Augustin, mais encore les philosophes païens, proclament plus vils que la fange? Qui osera fuir encore la mortification, l'obéissance, la résignation, l'humilité, la solitude, les outrages, les peines, les souffrances, quand le cœur de Marie nous donne le plus éclatant exemple de toutes les vertus? Quel fils pourrait vivre dans les joies du monde, en voyant les peines d'une mère qui est tout amour pour lui, d'une mère qui peut et désire lui venir en aide? Il nous faudrait de nombreux volumes, si nous voulions continuer à montrer comment cette imitation peut se mettre en pratique; mais comme il existe sur ce sujet beaucoup de livres écrits avec autant de doctrine que de piété, nous y renvoyons nos lecteurs, les assurant qu'ils en retireront un grand fruit. Pour rendre ces pratiques plus faciles, il suffira de se proposer d'abord l'imitation d'une seule vertu de Marie, en commençant par les principales, comme, par exemple, la résignation, la pureté, la patience, et en passant progressivement de l'une à l'autre, sans s'arrêter jamais, comme l'ardent coureur qui aspire au but et sans se détourner y dirige ses pas rapides.

[1] « Accedamus ergo ad te, et exultabimus et lætabimur in te memores cordis tui. O quam bonum et quam jucundum habitare in corde hoc! Quin potius dabo omnia, omnes cogitationes et affectus mentis commutabo, jactans omne cogitatum meum in cor Domini Jesu, et sine fallacia illud me enutriet... Quin illud cor tam vulneratum non diligat? Quis tam amans non redamet? Quis tam certum non amplectatur? Nos igitur adhuc in corpore manentes, quantum possumus, amemus, redamemus, complectamur vulneratum nostrum... Stemusque ut cor nostrum durum adhuc et impœnitens amoris sui vinculo constringere, et jaculo vulnerare dignetur. » Si saint Bernard (*Serm. III de passion. Domini*) parle ainsi du très-aimable cœur de Jésus, ne pouvons-nous pas en dire autant de celui de Marie, attendu la très-grande ressemblance de ces deux cœurs?

Digitized by Google

A dire vrai, les dévots à Marie, du moins les plus fervents, ne doivent pas seulement se proposer d'imiter le cœur de Marie, mais encore se consacrer perpétuellement par une obligation solennelle à cette imitation, et, unis ainsi à Jésus dans le cœur de Marie, devenir conformes à lui, comme le fut sa très-sainte Mère[1]. Pour que notre consécration soit entière et parfaite, nous devons offrir généreusement à Marie tous nos sens, toutes les puissances de notre âme, tous nos biens spirituels, c'est-à-dire nos faibles mérites; en un mot, nous devons donner par un acte irrévocable tout ce que nous avons ou pouvons avoir sur la terre. De cette consécration perpétuelle au cœur de notre Reine, nous recueillerons les fruits les plus beaux. En premier lieu, la Vierge bénie, en nous voyant détachés ainsi de nous-mêmes, offrira à Dieu, de la manière la plus parfaite, toutes nos œuvres, et nous nous efforcerons, à cette fin, de les faire avec soin, diligence et exactitude. En second lieu, nous ne nous refroidirons pas dans notre dévotion, parce que, ayant fait de tout ce qui est à nous une donation perpétuelle et irrévocable au cœur de Marie, et sachant certainement qu'elle viendra à notre secours si nous lui sommes fidèles, nous ne pourrions pas, sans une grande injure pour elle et sans un grand dommage pour nous, revenir sur une si solennelle donation. Enfin cette consécration de nous-mêmes à Marie embrasse en même temps notre consécration à Jésus, puisque nous prenons la Vierge bénie comme un moyen parfait que Jésus-Christ a choisi lui-même, pour nous unir à lui, notre Rédempteur et notre Dieu, et par conséquent notre fin dernière[2].

Le motif qui doit nous exciter à faire de bon cœur cette consécration, c'est qu'il n'y a

[1] La consécration à Marie n'est pas une dévotion nouvelle dans l'Église; on lit dans la *Vie de saint Odilon*, abbé de Cluny, qui vivait au XIe siècle, qu'il fut un des premiers à la pratiquer publiquement en France. Saint Pierre Damien rapporte que, l'an 1036, le bienheureux Marin, son frère, se fit *esclave* de Marie, en présence de son directeur spirituel, se mettant une corde au cou, se donnant la discipline, et mettant sur son autel quelques pièces de monnaie; ayant continué ainsi toute sa vie, il mérita à l'heure de sa mort que Marie le consolât et l'assurât du salut éternel. Bollandus fait mention d'un chevalier qui, en 1500, se consacra de la même manière à la sainte Vierge, usage qui fut pratiqué en particulier jusqu'au XVIIe siècle, où il devint public. On sait que le P. Simon Roras, trinitaire de la Rédemption des esclaves, prédicateur à la cour de Philippe III, le mit en vogue dans les Espagnes et dans l'Allemagne, et il suffit de rappeler que Corneille de la Pierre, après avoir examiné avec d'autres théologiens cette dévotion, ne cessa de la louer hautement.

Cette consécration de notre cœur à Marie n'a pour but que l'imitation du cœur de Marie, et la servitude dont nous parlons est celle qui est proposée par le P. Grignon de Montfort, et n'a rien de commun avec cette dévotion appelée vulgairement *des esclaves de la Mère de Dieu*, dévotion dont les images et les médailles sont prohibées par la sacrée congrégation de l'Index, aux décrets de laquelle nous nous soumettons pleinement et perpétuellement.

[2] Le Vén. Grignon dit que ce dépouillement pourrait en quelque sorte être considéré comme une rénovation des promesses du baptême, dans lequel les chrétiens, comme l'enseigne l'angélique Docteur, *vovent renuntiare diabolo et pompis ejus*, vœu, selon l'expression de saint Augustin, *maximum nostrum, quo vovimus nos in Christo esse mansuros*. En effet, le *Catéchisme romain* (p. I. c. II. § 4) enseigne ainsi : « Parochus fidelem ad eam rationem cohortabitur, ut sciat æquissimum esse... nos ipsos non secus ac mancipio Redemptori nostro et Domino in perpetuum addicere et consecrare. »

sur la terre aucune fonction, aucun honneur plus grand que de servir Dieu. En effet, ses serviteurs sont beaucoup plus honorés et plus nobles que les serviteurs des plus puissants monarques de la terre ; car, après tout, ces derniers ne sont que les serviteurs d'un homme, tandis que les premiers, moyennant le secours de Marie, s'efforcent de servir fidèlement le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, servitude libre, généreuse et noble, que l'Écriture appelle une royauté[1] ! En outre, nous faisons comme Jésus, qui, pouvant, comme le premier Adam, naître adulte, voulut rester enfermé neuf mois entiers dans le sein virginal de Marie, et pendant trente ans rester auprès d'elle toujours soumis et obéissant, comme le fils le plus tendre et le plus respectueux. Que dirons-nous encore de l'humilité que nous aurons à pratiquer continuellement, en nous considérant comme dépouillés de tout et indignes de toute grâce, et en reconnaissant que tout notre bien nous vient de Jésus par les mains de Marie[2] ?

Ensuite, comme Marie immaculée, notre Mère, est tout amour, douceur et miséricorde pour nous, comme elle ne se laisse pas vaincre en générosité, en libéralité, quelle langue, quelle force d'éloquence pourrait exprimer jamais l'abondance des grâces qu'elle fera pleuvoir sur nous en nous voyant consacrés à son service ! Lorsqu'une âme est toute à Marie, ne peut-on pas dire que Marie aussi est toute à cette âme? Le pieux abbé Rupert, faisant allusion à la victoire que Jacob remporta sur l'ange[3], dit : « O Reine, ô Vierge immaculée, Mère de Dieu et de l'homme, armé non de mes propres mérites, mais des vôtres, je désire lutter avec l'Homme-Dieu et triompher de lui[4]. »

Nos bonnes actions sont toujours pauvres et misérables, toujours altérées par l'amour-propre et par mille autres défauts de notre faible nature ; or, en passant par les mains de Marie, elles sont purifiées, embellies et ornées, et rendues agréables à Dieu. En est-il autrement sur la terre? Lorsque quelqu'un veut offrir un humble présent à un roi puissant, s'il obtient la grâce qu'il soit présenté par la reine, ce présent, quelque pauvre qu'il soit, n'a-t-il pas le plus grand prix aux yeux du monarque? D'ailleurs cette grâce on l'obtient difficilement des reines de la terre, tandis qu'on l'obtient avec la plus grande facilité de la Reine du ciel ; car, toute pleine d'amour pour nous, non-seulement elle présente à son divin Fils nos œuvres, nos désirs, nos pensées, mais encore elle les lui fait accepter par tout ce qu'elle sait dire à notre avantage ; c'est pourquoi saint Bernard[5] dit avec raison que toute chose, quelque petite qu'elle soit, doit être offerte à Dieu par

[1] « Libertate nobilior est servitus Christi. » (Orig. *in* c. I. *Epist. ad Rom.*) « O libera servitus, o servitium supra omnes dominationes eximium ! quibus talis lætitia tribuitur, qualis in regnorum gloria non habetur ! » (Cassiodor. *in Ps.* xlviii.)

[2] Voyez ce que nous avons dit au chapitre x du IVe livre.

[3] « Mansit solus (Jacob), et ecce vir luctabatur cum eo usque mane. » (*Gen.* xxxii. v. 24.)

[4] « O Domina Dei genitrix Maria, et incorrupta Mater et hominis, non meis sed tuis armatus meritis, cum isto viro, seu Verbo Dei, luctari cupio. » (*Prolog. in Cantic.*)

[5] « Modium quod offerre desideras, manibus Mariæ offerendum tradere cura, si non vis sustinere repulsam. » (S. Bernard.)

Digitized by Google

les mains de la très-sainte Vierge. Ne craignez pas qu'elle manque de bonne volonté ou qu'elle soit repoussée, puisqu'elle ne veut que notre bien et que jamais elle n'éprouva un refus de la part de Dieu, comme souvent il arrive aux reines de la terre les plus aimées d'en éprouver de leurs époux[1].

Si nous nous comportons ainsi; si, pendant tout le cours de notre vie, nous faisons fidèlement notre œuvre avec la plus grande perfection, en nous considérant comme le bien propre de Marie, comme les imitateurs exacts de son cœur, nous aurons trouvé un chemin facile pour aller à Jésus, puisque, avec l'aide de la sainte Vierge, il n'y aura plus d'obstacle qui puisse nous arrêter; un chemin abrégé, puisque le droit chemin est le plus court; un chemin assuré, puisque Marie ôte toutes les difficultés; et enfin un chemin qui nous donne la plus grande liberté intérieure, cette liberté des enfants de Dieu, et nous réjouit en même temps le cœur par une ferme confiance en Dieu, moyennant sa très-sainte Mère.

En servant avec amour, avec humilité et fidélité notre auguste Reine, nous sommes assurés de la victoire; et, plus heureux même que Jacob, invité par Rebecca à suivre ses conseils[2], nous recueillerons les fruits des soins d'une si bonne Mère; car elle saura bien présenter à Dieu nos œuvres, quelque pauvres qu'elles soient, pour nous obtenir cette bénédiction et ces fruits que Rebecca obtint au profit de son fils bien-aimé.

Confions-nous donc en Marie, en cette Ève nouvelle, qui, meilleure que la première, désire sauver nos âmes, puisque, comme le rappelle l'Ange d'Hippone[3], Ève apporta les larmes, et Marie la joie; Ève enfanta le pécheur, c'est-à-dire Caïn, et Marie l'innocent, c'est-à-dire Jésus-Christ. Ève fut la cause de notre perte, et Marie, de notre salut; Ève fut l'auteur du péché, et Marie, du mérite. Ève nous donna la mort, Marie nous rendit la vie; l'une nous blessa et l'autre nous guérit. Heureux donc ceux qui veillent aux portes de la sainte Vierge[4], c'est-à-dire, selon la réflexion du P. Segneri[5], heureux ceux qui s'efforcent d'obtenir les trois degrés de la dévotion à Marie. Le premier degré, c'est d'abandonner le péché pour l'amour de la Vierge sainte; car nous avons déjà dit que quiconque n'est pas en paix avec le Fils ne peut aimer la Mère; le second, c'est d'ajouter à l'amour quelque hommage particulier; et le troisième, c'est d'imiter Marie autant qu'il est possible, parce que celui qui veille aux portes de la personne aimée épie tout

[1] Les histoires profanes sont pleines d'exemples de princesses royales qui ne purent obtenir de leurs époux ou de leurs fils les grâces qu'elles imploraient avec ardeur et anxiété.

[2] « Nunc ergo, fili mi, acquiesce consiliis meis. » (*Gen.* xxvii. v. 8.)

[3] « Eva lacrymas, Maria gaudium in ventre portavit, quia illa peccatorem, ista edidit innocentem; Mater generis nostri pœnam intulit mundo, Genitrix Domini nostri salutem intulit mundo. Auctrix peccati Eva, auctrix meriti Maria. Eva occidendo obfuit, Maria vivificando profuit: illa percussit, ista sanavit. » (Augustin. *Serm. XII de Annuntiatione dominica.*)

[4] « Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei: qui me invenerit inveniet vitam. » (*Prov.* viii. v. 34.)

[5] *Manne de l'âme*, 5 du mois d'août.

ce qu'elle fait, observe ses actions et cherche à suivre ses traces. Oh ! mille et mille fois heureux, si, en imitant le cœur de notre auguste Reine, nous aspirons à devenir ses serviteurs fidèles.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

CONCLUSION DE L'OUVRAGE.

Si, en commençant ce pieux travail, je me suis senti saisi d'effroi en pensant à la grandeur, à l'étendue immense du sujet et au mérite de ceux qui m'avaient précédé dans cette noble entreprise, je ne puis aujourd'hui dissimuler la douleur que j'éprouve en me séparant d'une œuvre qui faisait toute ma consolation et ma joie, parce qu'elle me tenait sans cesse occupé à parler de ma chère Mère, de la Vierge immaculée. Parmi les livres innombrables qui racontent la vie glorieuse de la Reine du ciel, mon livre sans doute occupera la dernière place ; mais si la force du génie n'a pas répondu à mon désir, ce livre n'est pas moins un hommage rendu à Celle dont je me glorifie d'être le plus affectionné et le plus tendre des serviteurs, quoique le dernier et le plus obscur.

Je commençai à prononcer ce nom doux et sacré de Marie alors que ma langue pouvait à peine bégayer ; ce doux nom fut mon espérance, ma consolation dans toutes les peines de la vie, et en le prononçant je sortirai courageusement de cette vie mortelle, sans craindre les efforts et les embûches de mon infernal ennemi. Ah ! ce n'est pas l'amour de la renommée qui m'a fait prendre la plume, mais l'ardent désir de procurer la gloire de Marie ; j'ai voulu, moi aussi, apporter une fleur sur l'autel de la sainte Vierge ; c'est le désir de voir plus connue, plus aimée, plus honorée chaque jour mon auguste Mère, qui m'a poussé à cette difficile entreprise. Que si j'ai dit souvent les mêmes choses, quoique sous une forme différente, c'est que ceux qui aiment ont coutume de parler continuellement des personnes qui leur sont chères et de célébrer sans fin, en toute occasion, leurs vertus et leurs priviléges. J'ai la douce confiance que les pieux lecteurs accueilleront avec plaisir ce travail continué par moi au milieu des plus grandes occupations, et auquel j'ai consacré de bon cœur tout le temps que j'ai pu soustraire, non aux autres devoirs, mais à un légitime repos. Plus d'une fois, malgré le plaisir et l'intérieure consolation que j'éprouvais en le composant, j'aurais été forcé de l'abandonner, si je n'avais été soutenu, encouragé par ceux qui me l'avaient conseillé, et si la très-sainte Vierge elle-même, à qui je me recommandais, ne m'avait prêté sa céleste assistance.

Après cet aveu sincère, je nourris l'espérance que mon livre sera accueilli favorablement en considération du motif qui m'a porté à le publier.

Que si, par hasard, je suis tombé dans quelque erreur involontaire, je m'empresserai de la reconnaître aussitôt qu'elle me sera signalée ; car c'est le propre de notre faible

Digitized by Google

nature de se tromper, et l'esprit humain ne produit aucune œuvre parfaite et irréprochable de tout point; et quoique, dans ce livre, rien ne soit de moi, si ce n'est la manière de dire, puisque, ainsi que je l'avais promis, tout est tiré de ceux qui m'ont précédé, néanmoins j'ai voulu puiser aux meilleures sources, user de critique; et, séparant le dogme de tout ce qui peut être objet de discussion, j'ai suivi dans les opinions particulières celles qui m'ont paru les mieux fondées ou qui ont été soutenues par le plus grand nombre des Pères et des docteurs, ou du moins par les plus illustres d'entre eux. Ainsi, comme on l'a vu, saint Anselme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Ildefonse, saint Éphrem, saint Thomas d'Aquin, saint Antonin ont été mes guides fidèles, et je me suis attaché d'une manière particulière au doux abbé de Clairvaux et au Docteur séraphique. Je confesse que j'aurais pu parler plus longuement de Marie, car elle est comme une mer sans rivage, comme une mine inépuisable; cependant je crois n'avoir rien omis d'essentiel. Que si quelqu'un me blâme pour avoir parlé d'une chose plutôt que de telle autre, je déclare passer condamnation et ne point vouloir entrer en conteste, parce que cela est contraire à la charité chrétienne et à la vraie dévotion. Je garderais donc le silence, heureux d'offrir à Marie les reproches qui pourraient m'être faits pour n'avoir pas écrit ses louanges de la meilleure manière, ainsi que je l'aurais désiré. Quoique, à vrai dire, je crains peu le reproche sur ce point, puisque mon livre est publié avec l'approbation des censeurs les plus renommés[1] dans les sciences sacrées et dans les belles-lettres; il est imprimé à Rome, où sont tant d'hommes illustres que j'ai pu consulter sur le moindre doute; et enfin il paraît aujourd'hui sous les auspices de Pie IX, qui, en m'encourageant et me bénissant affectueusement dans mon œuvre, m'assura de la faveur céleste. Et, s'il m'est permis de parler ici de la dévotion de cet illustre et vénéré pontife envers la sainte Vierge, je rappellerai avec quelle tendresse filiale il travaille à procurer la gloire de Marie, à étendre le culte de notre auguste Mère, sans parler des précieux dons envoyés à l'église de Lorette et des prières ferventes faites au pied des autels de la sainte Vierge, surtout dans le cours de l'année 1849, pour implorer la paix dans les horribles calamités dont nous avons été témoin? Mais qui pourrait passer sous silence cette affectueuse encyclique adressée à tous les évêques du monde catholique, dans laquelle il s'efforce d'augmenter encore la dévotion envers la sainte Vierge, dévotion qui, grâce à Dieu, est si populaire? Que si enfin le temps est venu de déclarer comme dogme de l'Église catholique l'Immaculée Conception, ce décret imploré par les évêques, désiré par les théologiens, hâté par les vœux des âmes pieuses, et, pour tout dire en peu de mots, attendu impatiemment par deux cents millions de fidèles, fera pleuvoir, à la prière de Marie, pour me servir des paroles d'un illustre et pieux cardinal[2], fera pleuvoir les grâces les plus

[1] Le Ch. P. Charles Vercellone, professeur de théologie et illustre ornement de l'ordre des Barnabites.

[2] *De l'Immaculée Conception de Marie*, dissertation polémique du cardinal Louis Lambruschini, etc., à Rome, de l'imprimerie de la sacrée Congrégation de la Propagande, 1843. page 132.

abondantes, les plus douces bénédictions sur Rome et sur l'Église tout entière, qui regarde Marie comme sa protectrice particulière auprès de Dieu.

Je ne saurais trop le redire, je n'ai pas su parler dignement de Marie, qui est une mer sans fond, un soleil dont la lumière éblouit nos faibles yeux. Sa beauté et sa grâce sont telles, que Dieu seul peut la connaître pleinement, et plus la langue humaine parle d'elle, plus il lui reste de choses à dire. Nous ne comprendrons bien ce qu'est Marie que lorsque nous serons dans le ciel avec la troupe innombrable des saints, chantant ses louanges et la remerciant des mémorables bienfaits qu'elle nous obtient de Dieu par sa puissante intercession. Nous pouvons le dire d'après notre propre expérience, Marie a obtenu pour plusieurs bien des grâces secrètes. Combien de bonnes inspirations! combien de bonnes œuvres faites par nous! combien de dangers évités, grâce à sa protection! et tout cela pour le salut de l'âme et du corps! ·

O Vierge immaculée, continuez à prier pour moi, pour tous, et particulièrement pour ceux qui liront ces pages; agréées, accueillies et protégées par vous, elles vous devront une force qu'elles ne peuvent recevoir de mes paroles et de mon faible génie.

Je consacre le reste de ma vie à ne parler que de vous, à ne penser qu'à vous, à faire tout pour que chacun aime et bénisse votre saint nom. Je prierai chaque jour, à cette intention, dans le redoutable sacrifice de la messe; ô Marie, je veux que le monde entier vous connaisse, vous aime et vous honore.

Quel cœur ne serait pas ému en sachant combien la très-sainte Vierge a travaillé toute sa vie au salut des hommes et que, dans le ciel, elle s'en occupe, à toute heure, avec la plus grande sollicitude? J'aurais pu, dans ce livre consacré à sa gloire, parler de ses miracles; si je ne l'ai pas fait, c'est qu'ils sont en si grand nombre qu'il serait plus facile de compter les étoiles du ciel ou les grains de sable de la mer. L'histoire ecclésiastique en est pleine; les livres où ils sont recueillis sont très-nombreux, et la plus grande partie de ces miracles peuvent défier la plus sévère critique. Aux miracles, aux grâces déjà accordées, puisse Marie en ajouter une autre, en faisant que l'univers entier la révère, l'aime et la serve. Hélas! les nations sont dans le trouble; après tant de siècles, on met en doute les principes et les maximes qui sont la base de la société religieuse et de la société civile, et, à cause de nos péchés, la terre est menacée des plus grands châtiments. La justice divine indignée a levé sur nous le fouet vengeur; nous en avons déjà fait la triste expérience, et l'on peut dire que le ciel, qui semblait vouloir foudroyer la terre, n'a pas encore repris sa sérénité; et cependant le monde ne s'amende pas. Nous méritons des peines plus grandes encore pour être restés sourds à la voix de Dieu et n'avoir pas voulu revenir à de meilleurs sentiments, lorsque ce bon Père nous montrait de loin, et ensuite de près, le châtiment qui nous était réservé. Nous avons fait comme le nocher insensé qui de loin a vu le ciel s'obscurcir, les vents orageux se lever, les ondes s'agiter en fureur, et qui néanmoins a osé, sur une fragile barque, se confier au perfide élément, et aurait infailliblement péri, si une main amie ne l'avait

Digitized by Google

sauvé du péril auquel il s'était exposé. Cette main amie, c'est la Vierge sainte, qui, tandis que nous étions aveugles et perdus, nous délivra de malheurs tels que les lèvres n'osent les proférer, que la plume n'ose les écrire et dont l'image seule épouvante notre âme. Nous ne pouvons douter qu'elle nous délivrera encore de ceux qui nous menacent.

Une Mère si douce, qui a un amour de prédilection pour l'Italie, où s'élèvent ses plus beaux sanctuaires et où, par un miracle insigne, les anges ont transporté la maison même où s'incarna le Verbe divin; une Mère si douce et si chère, dont le saint nom sera toujours sur mes lèvres et dans mon cœur, prendra l'Italie sous sa protection particulière, et, la regardant comme son bien propre, elle ne permettra pas que ce pays perde la religion, qui fut toujours son plus beau privilége et sa plus noble gloire; mais elle fera encore que l'Italie soit l'exemple et le modèle de toutes les nations chrétiennes, qu'elle garde soigneusement le dépôt sacré de la foi, qu'elle se montre dans ses paroles et dans toutes ses œuvres la suivante affectueuse du Nazaréen, la gardienne zélée de ses doctrines, et qu'elle les mette pieusement en pratique.

Avec un art perfide on tente encore aujourd'hui d'enlever à notre chère Italie le bienfait de la vraie religion; on fait tout pour lui ravir une si belle prérogative, et, pour accomplir un si criminel dessein, on fait à l'Évangile une guerre d'autant plus dangereuse, que les armes sont en apparence moins terribles; on met en œuvre les moyens les plus capables de séduire et de corrompre principalement les cœurs des jeunes gens; on invite les peuples à une félicité qui ne peut se réaliser sur la terre, où se feront toujours sentir les funestes effets du premier péché[1], et où vit toujours la menace faite à notre premier père et à sa postérité; et encore nous ne parlons pas des péchés actuels qui se commettent chaque jour et appellent sur nous les châtiments mérités. Que la Vierge bénie, véritable siége de la sagesse, illumine par pitié ces pauvres aveugles, et que son plus beau triomphe soit la conversion de ceux qui séduisent et de ceux qui se laissent séduire! La puissance de Marie n'est pas diminuée, et plus l'audace et l'aveuglement des hommes seront grands, plus son triomphe sera brillant et glorieux.

Prions surtout notre auguste Mère de tourner ses regards de miséricorde vers cette cité qui, fécondée par le sang des princes des apôtres et d'une infinité de martyrs, devenue le siége du chef visible de l'Église, la maîtresse de la vérité, la dominatrice immortelle du monde bien mieux qu'aux jours de sa grandeur païenne, est appelée, par antonomase, non-seulement la cité de la foi, mais encore la ville de Marie.

Implorons tous, d'une voix unanime, notre auguste Reine, pour qu'elle verse en abondance sur Rome ses grâces les plus signalées, et qu'ainsi elle fasse voir au monde le spectacle chaque jour plus beau de sa foi dont l'Apôtre disait déjà de son temps: « Je rends grâces à Dieu de ce que votre foi est annoncée dans le monde entier[2]. »

[1] Et il dit à Adam: Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé du fruit défendu, la terre est maudite, et à cause de toi; tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur. (*Gen.* c. III. v. 17.)

[2] « Fides vestra annuntiatur in universo mundo. » (S. Paul. *Ep.* I. *ad Rom.* c. I. v. 8.)

O Marie, si vous protégez cet illustre et bien-aimé pontife Pie IX, élu en quelques heures par les vénérables pères réunis au Quirinal, envoyé de Dieu pour accomplir les plus grands desseins, et qui, dans la série des vicaires de Jésus-Christ, sera célébré et glorifié, car il ne dément pas la piété, et, dans les épreuves, la constance de ses plus glorieux prédécesseurs, ô Marie, rendez-le à cette Rome, qui le cherche, qui le désire et soupire après lui; à cette Rome qui croit éteinte l'antique splendeur du Vatican depuis que le souverain pontife ne le remplit plus de sa majesté sainte! Pie IX élève continuellement vers le Seigneur ses mains apostoliques; il prie avec des gémissements profonds, dans cette ville napolitaine qui lui a donné l'hospitalité, et où un pieux et puissant monarque[1], digne d'être compté parmi les plus nobles défenseurs de la religion chrétienne, l'a accueilli en lui prodiguant, ainsi que son auguste famille, les hommages les plus respectueux, les soins les plus tendres; car, s'il m'est permis d'employer cette comparaison profane, il le regarde comme le palladium de son royaume; mais cependant le successeur de saint Pierre est dans une demeure qui n'est pas la sienne, et la ville aux sept collines, comme Jérusalem désolée, pleure et gémit, privée de son prince, de son père, de son maître, de son ami, de celui qui est tout pour elle[2].

O Marie, protégez-le, obtenez qu'il vive longtemps sur la terre, défendez-le contre tous ses ennemis, parce que vous êtes semblable à une puissante phalange armée en guerre; prenez aussi sous votre protection spéciale le sacré collége des cardinaux, ces solides colonnes de la sainte Église, qui, par leur religion, leur insigne piété, leur sagesse et par mille autres vertus, sont le soutien et l'ornement de la foi. Donnez force et courage aux vénérables évêques qui, disséminés d'un pôle à l'autre, ont reçu mission du Saint-Esprit pour paître les fidèles et gouverner l'Église; obtenez-leur la lumière et la force nécessaires pour la grande œuvre commencée par les apôtres, et continuée par eux, le salut des âmes. O Marie, regardez d'un œil favorable et prenez sous votre manteau céleste tous les ministres du sanctuaire, soit qu'ils s'efforcent de maintenir et d'accroître la foi parmi les catholiques, soit qu'ils portent la lumière de l'Évangile dans des régions lointaines et inhospitalières. Gardez ces vierges qui, dans les cloîtres sacrés, conservent l'odorante fleur de la virginité et doivent orner un jour votre chœur glorieux et suivre partout les pas de l'Agneau sans tache qui paît parmi les lis. Enfin, Vierge sainte, protégez-nous tous, afin qu'après cette vie mortelle nous puissions entrer dans la vie véritable, qui est accordée dans le ciel à vos fidèles serviteurs.

« Il y a deux vies, dit saint Augustin[3]: l'une que nous posséderons un jour en réalité;

[1] Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, de qui le nom seul vaut le plus grand éloge.

[2] On comprend facilement que l'auteur écrivait ces lignes en 1849, pendant l'exil du souverain pontife à Gaëte. (Note du Traducteur.)

[3] « Duas vitas sibi divinitus prædicatas et commendatas novit Ecclesia: quarum est una in fide, altera in specie, una in tempore peregrinationis, altera in æternitate mansionis: una in labore, altera in requie; una in via, altera in patria; una in opere actionis, altera in mercede contemplationis. Una

« l'une dans le temps, l'autre dans l'éternité de notre demeure ; l'une dans le travail, « l'autre dans le repos ; l'une dans la voie, l'autre dans la patrie ; l'une dans le travail « de l'action, l'autre dans la récompense de la contemplation de Dieu ; l'une s'éloigne « du mal et fait le bien, l'autre ne connait pas le mal et a en soi un très-grand bien ; « l'une combat contre l'ennemi, l'autre règne et n'a point d'ennemi à craindre ; l'une « secourt l'indigent, l'autre ne connait pas l'indigence ; l'une pardonne les fautes des « autres pour que les siennes soient pardonnées, l'autre ne connait pas ce pardon, parce « qu'elle ne connait pas l'offense ; l'une est flagellée par les maux, pour qu'elle ne s'en- « orgueillisse pas dans le bien, l'autre jouit d'une plénitude si abondante de grâces « qu'elle est exempte de tout mal, et que, sans aucune tentation d'orgueil, elle peut « s'attacher au souverain bien. Donc, l'une est bonne, mais non exempte de misères, « l'autre meilleure et de tout point bienheureuse. »

C'est à cette dernière vie que nous aspirons, ô Vierge sainte, et la récompense ne trompera pas nos désirs, si, comme nous l'avons promis tout à l'heure, nous vous servons avec courage et nous recourons à vous dans tous nos besoins, car vous êtes notre bonne mère. Vous êtes, dirons-nous avec saint Ildefonse[1], notre protectrice, notre dame, notre souveraine, la Mère de notre Dieu, la servante de votre divin Fils, la Mère du Créateur du monde ; obtenez-nous d'avoir l'esprit de votre Fils, notre divin Rédempteur, afin que nous puissions toujours sentir, penser, dire et aimer les choses dignes de vous. Vous avez été choisie de Dieu, élevée par Dieu, appelée par Dieu ; vous êtes voisine de Dieu, unie à Dieu ; vous fûtes visitée par l'ange, saluée par l'ange, bénie par l'ange ; vous êtes bienheureuse entre toutes les femmes, Vierge parmi les mères, Maîtresse parmi les servantes, Reine parmi les sœurs. Toutes les générations, toutes les Vertus célestes vous proclament bienheureuse ; vous êtes heureuse de notre foi, de notre amour et de nos louanges ; c'est pourquoi je me félicite encore une fois de l'humble hommage que j'ai cherché à vous rendre dans ces pages, dans ce faible récit de votre sainte vie.

declinat a malo et facit bonum, altera nullum habet a quo declinet malum, et magnum habet quo fruatur bonum ; una cum hoste pugnat, altera sine hoste regnat. Una subvenit indigenti, altera ibi est ubi nullum invenit indigentem. Una aliena peccata, ut sua sibi ignoscantur, ignoscit ; altera nec patitur quod ignoscat, nec facit quod poscat ignosci. Una flagellatur malis, ne extollatur in bonis ; altera tanta plenitudine gratiæ caret omni malo, ut sine ulla tentatione superbiæ cohæreat summo bono. Ergo una bona est, sed adhuc misera ; altera melior et beata. » (S. Augustin. *Tract.* cxxiv. *in Joann.*)

[1] « Domina mea, atque dominatrix mea, dominans mihi, mater Domini mei, ancilla Filii tui, genitrix Factoris mundi, te rogo, te oro, te quæso ut habeam spiritum Domini tui spiritumque Filii tui, necnon et spiritum Redemptoris mei, ut de te vera et digna sapiam, vera et digna loquar, vera et digna quæcumque sunt diligam. Tu enim es electa a Deo, assumpta a Deo, advocata a Deo, proxima Deo, adhærens Deo, conjuncta Deo. Visitata ab angelo, salutata ab angelo, benedicta ab angelo, beatificata ab angelo. Ecce beata tu inter mulieres, integra inter puerperas, domina inter ancillas, regina inter sorores. Ecce ex hoc beatam te dicent omnes vates, beatam te celebrant omnes nationes. Beata tu fidei nostræ, beata tu animæ nostræ, beata dilectioni nostræ, beata præconiis et prædicationibus meis. » (S. Ildefons. *ex lib. de Virginit. B. Mariæ.*)

Digitized by Google

Je vous salue donc, ô Marie, ô Vierge, ô trône de Dieu, ornement, gloire et firmament de l'Eglise. Priez constamment pour nous Jésus, votre divin Fils, notre Seigneur, afin que par vous nous trouvions miséricorde au jour redoutable du jugement, et que nous obtenions l'éternelle récompense réservée à ceux qui, en aimant et servant Dieu, vous servent aussi. O Marie, vous êtes notre unique espérance, notre seul soutien, après notre miséricordieux Rédempteur, et nous attendons avec la plus vive impatience l'instant où, après vous avoir désirée, aimée, honorée et cherchée sur la terre, nous vous contemplerons éternellement dans le ciel, et où nous pourrons connaître cette beauté incomparable, cette abondance de grâces et de bénédictions par lesquelles vous êtes devenue la Reine du ciel et de la terre. Ainsi soit-il.

FIN.

Digitized by Google

CANTIQUE SERVANT D'ÉPILOGUE[1].

Mère de Dieu, nous vous louons, nous admirons et nous confessons avec respect vos sublimes priviléges de vierge et de mère.

De l'un à l'autre pôle, la terre vous vénère comme la fille de prédilection du Père éternel.

Les Anges, les Archanges, les Trônes et les Principautés vous servent fidèlement; les Puissances, les Vertus des cieux et toutes les Dominations vous obéissent avec respect. Les chœurs des Anges, les Chérubins et les Séraphins vous assistent pleins de joie.

Les innombrables légions des Anges vous proclament continuellement sainte, sainte, sainte la Mère de Dieu, mère et vierge en même temps.

La terre et le ciel, tout l'univers est plein de la majesté de votre Fils. Le troupeau glorieux des Apôtres vous loue comme la Mère de leur Créateur; la foule ensanglantée des Martyrs vous glorifie comme Mère du Christ; la foule joyeuse des Confesseurs vous appelle le temple vivant de l'auguste Trinité; le chœur choisi des Vierges saintes vous proclame le parfait modèle de la virginité et de l'humilité.

Tout le ciel vous honore comme sa Reine; l'Église, répandue dans tout l'univers, vous célèbre et vous fête en vous nommant la Mère du Roi des cieux.

Oh! quels beaux noms vous sont donnés! la sainte, la douce, la pieuse, la souveraine des anges, la porte du paradis, l'échelle et la gloire du royaume céleste; vous êtes la couche du divin Époux, l'arche de piété et de grâce, la fontaine intarissable de miséricorde, l'épouse chaste, la Mère féconde du Seigneur des mondes; vous êtes le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit, le tabernacle de l'auguste Trinité.

Médiatrice puissante entre la divinité et les mortels, tendre amante des hommes, vous êtes la belle lumière des cieux; vous êtes la force de ceux qui combattent, l'avocate puissante des malheureux, la miséricorde, le refuge des pécheurs; vous versez à pleines

[1] Ce cantique est une paraphrase de celui de saint Bonaventure, lequel commence ainsi : « Te Matrem Dei laudamus, te Mariam Virginem profitemur, etc. » Nous croyons ne pouvoir mieux clore notre humble travail qu'en rendant grâces à la sainte Vierge avec les paroles mêmes du séraphique Docteur qui a célébré avec tant d'amour les gloires de la Mère de Dieu, jusqu'à paraphraser les Psaumes en son honneur.

Digitized by Google

mains les célestes dons où il vous plaît ; vous êtes la terreur des démons et des superbes, la dominatrice du monde, la Reine du ciel, notre unique espérance, après votre divin Fils.

Vous êtes le salut de ceux qui vous invoquent, le port des naufragés, la consolation de ceux qui souffrent, le refuge des agonisants. Vous êtes la mère de tous les élus, et, après l'Éternel, vous êtes la joie de l'Empyrée.

Vous excitez la vertu dans les justes, vous recueillez amoureusement ceux qui sont égarés ; en vous se vérifient toutes les promesses faites aux patriarches ; vous fûtes la lumière de vérité pour les prophètes qui chantèrent vos louanges, la sagesse des apôtres, l'institutrice des évangélistes, la force des martyrs, l'exemple de toute vertu pour les confesseurs, l'ornement et la joie des vierges, qui se réunissent sous votre bannière.

Pour délivrer l'homme d'un triste et perpétuel exil, ô Vierge sainte, vous reçûtes dans votre sein virginal le Fils de l'Éternel.

Par vous, l'antique serpent fut vaincu et le royaume éternel du paradis fut ouvert aux fidèles. Majestueuse et humble en même temps, vous êtes assise à la droite du Père.

O Vierge Marie, priez pour nous votre Fils, qui doit juger le monde.

Auguste Mère, secourez vos serviteurs qui vous supplient tout couverts encore du sang de Jésus-Christ, votre divin Fils.

Faites, ô Vierge miséricordieuse, que nous soyons un jour comptés avec les saints dans l'éternelle gloire.

O Reine, sauvez votre peuple, afin que nous puissions avoir part à l'héritage de votre Fils unique. Guidez-nous par votre conseil, abritez-nous éternellement sous votre céleste manteau.

Tous les jours, à tous les instants de notre vie, nous vous saluerons dévotement ; nous désirons vous honorer par la parole et par la pensée dans le temps et dans l'éternité.

O douce Marie, daignez à présent et toujours nous conserver purs de tout péché. Ayez pitié de nous, ô Marie, déployez toute votre miséricorde sur nous, qui sommes vos enfants et qui mettons en vous toute notre confiance. Nous espérons en vous, et ce n'est pas en vain. O Marie, je vous consacre mon esprit et mon cœur. A vous gloire et louange dans tous les siècles des siècles ! Ainsi soit-il.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE v

PRÉFACE DU TRADUCTEUR. xi

PRÉFACE DE L'AUTEUR. xvii

CANTIQUE xxi

LIVRE Ier. — *De la Vierge Marie, depuis le moment où Dieu la promit à la terre après le péché d'Adam, jusqu'au vœu de perpétuelle virginité qu'elle fit dans le temple.*

CHAP. I. — Marie promise à la terre dès le commencement du monde. 1

II. — Des grâces nécessaires à la Vierge sainte promise à la terre et appelée à contribuer à la rédemption du genre humain 9

III. — Symboles sous lesquels la très-sainte Vierge Marie a été indiquée et figurée dans les divines Écritures. 16

IV. — Femmes de l'Ancien Testament qui ont été l'image de la sainte Vierge 24

V. — Prophéties qui regardent la bienheureuse Vierge Marie. 30

VI. — Parents de la sainte Vierge. 39

VII. — L'immaculée Conception de la sainte Vierge. 46

VIII. — Priviléges particuliers que Dieu accorda à l'âme de la très-sainte Vierge Marie. . 57

IX. — Naissance de Marie, son nom. 66

X. — Enfance de Marie et présentation au temple.. 77

XI. — Vie de Marie dans le temple ; vœu de virginité. 84

LIVRE II. — *De la Vierge, depuis sa sortie du temple jusqu'à la mort de son très-chaste époux.*

CHAP. I. — Mariage de Marie avec Joseph. 90

II. — Annonciation de la très-sainte Vierge. 97

III. — Visite de Marie à Elisabeth. 105

IV. — L'ange apparaît à Joseph. Comment Marie et Joseph se préparent à la naissance du Rédempteur.. 111

V. — Voyage de Marie et de Joseph, de Nazareth à Bethléem. Naissance du Rédempteur. 117

VI. — Circoncision de Jésus-Christ et adoration des Mages. 124

VII. — Purification de la très-sainte Vierge; ses peines à la prophétie de Siméon. . . . 132

VIII. — Massacre des innocents et fuite de la sainte famille en Égypte. 139

IX. — Marie et Joseph perdent et retrouvent l'enfant Jésus. 146

X. — Retour de Marie à Nazareth, et mort de saint Joseph. 152

Digitized by Google

LIVRE III. — *Histoire de la très-sainte Vierge depuis le miracle de Cana jusqu'à son retour à Jérusalem après la mort de son divin Fils.*

CHAP. I. — Marie assiste aux noces de Cana en Galilée. 160
II. — Marie assiste fréquemment à la prédication et aux miracles de Jésus-Christ. . . 166
III. — Peines de Marie à l'approche de la Passion. Séparation de Jésus et de sa très-sainte Mère. 171
IV. — Marie apprend l'arrestation de Jésus, et elle le suit au Calvaire. 178
V. — Jésus donne à Jean Marie pour mère. 182
VI. — Marie assiste à la mort de son Fils, dont elle voit le côté percé d'un coup de lance. 188
VII. — Marie est témoin de la descente de croix et accompagne Jésus au tombeau. . . . 194
VIII. — Désolation de la très-sainte Vierge durant les trois jours que le corps du divin Rédempteur reste dans le tombeau. 200
IX. — Marie voit la première le Christ ressuscité qui continue à converser avec elle. . . . 206
X. — Marie assiste à l'Ascension du divin Rédempteur et retourne ensuite à Jérusalem. 213

LIVRE IV. — *Ce que fait la Vierge depuis l'instant où elle se renferme dans le Cénacle jusqu'à son Assomption. De ses vertus, de son puissant patronage et du moyen de l'obtenir.*

CHAP. I. — Marie reçoit le Saint-Esprit dans le Cénacle 220
II. — Si la très-sainte Vierge fut baptisée et quels autres sacrements elle reçut. 226
III. — Ce que fit la très-sainte Vierge jusqu'à sa mort 232
IV. — Bienheureuse mort de la très-sainte Vierge. 238
V. — La très-sainte Vierge est portée au tombeau 246
VI. — L'Assomption de la sainte Vierge. 252
VII. — Glorification de Marie dans le ciel. 258
VIII. — Des traits de la sainte Vierge, et de sa beauté. 265
IX. — Des reliques de la très-sainte Vierge et des lettres qui lui sont attribuées. 269
X. — La très-sainte Vierge toujours protectrice de l'Église et de ses fidèles. 275
XI. — Du culte de l'Église envers la très-sainte Vierge et des différents modes dont elle est honorée. 282
XII. — En quoi consiste la vraie dévotion envers la très-sainte Vierge. 288
XIII. — D'une dévotion particulière par laquelle tous peuvent honorer la très-sainte Vierge. 294
XIV. — Conclusion de l'ouvrage. 300
CANTIQUE SERVANT D'ÉPILOGUE. 307

NOTE POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES.

Planches 1	Pages 1	Planches 15	Pages 107	Planches 37	Pages 182
2	2	20	113	38	183
3	14	21	120	39	192
4	15	22	121	40	197
5	18	23	126	41	198
6	22	24	125	42	202
7	29	25	130	43	206
8	35	26	135	44	211
9	36	27	143	45	218
10	43	28	145	46	222
11	45	29	146	47	234
12	46	30	147	48	225
13	70	31	150	49	226
14	82	32	153	50	245
15	84	33	164	51	247
16	86	34	163	52	255
17	85	35	176	53	257
18	88	36	180	54	261

49920

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google